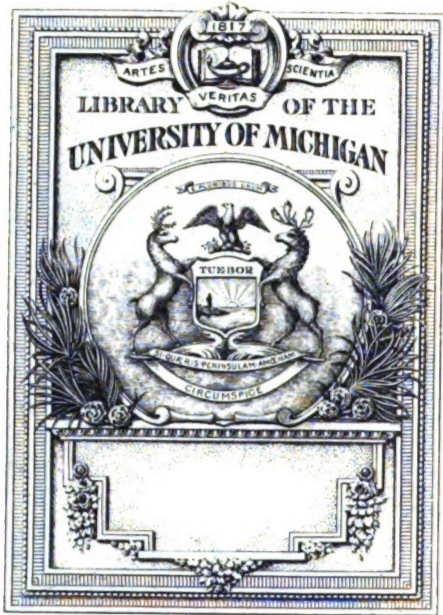


B

857,045



478
T30
L42

CONTRIBUTION A L'HISTOIRE DE L'HUMANISME EN FRANCE

TÉRENCE EN FRANCE

AU XVI^e SIÈCLE

EDITIONS ET TRADUCTIONS

PAR

HAROLD WALTER LAWTON



PARIS

JOUVE & C^{ie}, ÉDITEURS

45, RUE RACINE, 45

1926

Copyright par Harold W. Lawton
Tous droits de reproduction et de traduction réservés

TÉRENCE EN FRANCE
AU XVI^e SIÈCLE

CONTRIBUTION A L'HISTOIRE DE L'HUMANISME EN FRANCE

TÉRENCE EN FRANCE

AU XVI^e SIÈCLE

EDITIONS ET TRADUCTIONS

PAR

HAROLD WALTER LAWTON

PARIS
JOUVE & C^{ie}, ÉDITEURS
45, RUE RACINE, 45

1926

Copyright par Harold W. Lawton
Tous droits de reproduction et de traduction réservés

207
 1700
 3-4
 1705

ERRATA

Page	Ligne	Au lieu de :	Lire
41	17	<i>Pœtica</i>	<i>Poetica</i>
45	22	folle	folle
51	8	<i>mas</i>	<i>mea</i>
63	8	<i>Terentij</i>	<i>Terentij</i>
199	15	Erasmis	Erasmus
247	4	en volume	en un volume
259	6	<i>Ouido</i>	<i>Ouidio</i>
291		II	IV
299	11	<i>pœtis</i>	<i>poetis</i>
313 et passim		Færne	Faerne
320	2	Comœdæ	Comœdiae
335	8	activité	activités
339	9	jusques à la	jusques à la (<i>sic</i>)
354	26	en effet	un effet
366	1	Aucuns des serviteurs	Aucuns [des] serviteurs
371	25	<i>hil</i>	<i>nil</i>
374	7	vestemens	vestemens
375	27	plaisait'a	plaisait a
384	22	morax	moraux
396	3	scène l' <i>Andrienne</i>	scène de l' <i>Andrienne</i>
403	5	<i>quæcum</i>	<i>quæ cum</i>
420	entre les vers 12 et 13, insérer le vers Et dis à cestuy-cy : cecy		
424	25	Interlocuotes	Interlocutores
481	8	le naïveté	la naïveté
483	21	<i>elegants</i>	<i>elegantes</i>
489	note à 3	pour	par
	6	pourroit	pouuoit
516	1	Chasle	Charles
518	2	encore	encore (<i>sic</i>)
526	20	autre	autres
536	note 1	je me suis trompé ; il s'agit plutôt de Quintilien (M. Fabius Quintilianus), qui écrit son <i>Institutio Oratoria</i> vers l'an 88 après J.-C.	



x
 le
 en
 ce
 l'a
 gr
 bo
 qui
 soit
 s'in
 Not
 son
 qu'a
 Ne
 Thur
 tradt
 dant
 in du
 dedit

407
970002
3-4-51
1495

AVANT-PROPOS

I

Parmi tous les écrivains grecs et latins qui agirent sur le xvi^e siècle, et lui donnèrent le sens de la valeur des mots, de la beauté de la forme, Térence semble être un de ceux qui eurent le plus d'influence. Ses six comédies possédaient des caractères qui devaient plaire aux humanistes, sur lesquels l'antiquité avait tant de prise. Elles donnaient à faire aux grammairiens, aux commentateurs, et elles offraient de bons modèles, par les traductions que l'on en faisait, à ceux qui voulaient fonder un théâtre nouveau. Si médiocres que soient les traductions, c'est par elles que les « Français s'incorporent toute la meilleure substance des anciens ». Notre sujet, donc, se rapporte à Térence au xvi^e siècle et à son influence sur la Renaissance, tant à son commencement qu'à son apogée.

Nous aurions voulu étudier entièrement ce côté de l'humanisme de l'époque, en examinant les éditions, les traductions et les imitations des comédies de Térence pendant le grand mouvement intellectuel qui se développa à la fin du xv^e siècle et au xvi^e. Cependant, le nombre inattendu d'éditions de notre auteur publiées entre 1470 (date de

l'édition princeps; et 1600 nous a forcé à restreindre le champ de cette étude et à n'étudier que les éditions et les traductions. Nous espérons faire paraître, plus tard, un autre volume consacré aux imitations et à l'influence qu'exerça Térence sur la littérature française de la même époque.

II

Le présent ouvrage se divise en trois parties : d'abord une introduction où sont étudiées brièvement la place occupée par l'auteur de l'*Andrienne* dans la culture française du moyen âge et les qualités de Térence qui devaient le rendre cher aux divers esprits du xvi^e siècle, du moyen âge finissant aussi bien que de la pleine Renaissance; ensuite, un catalogue des éditions de Térence publiées entre l'époque de l'invention de l'imprimerie et 1600, suivi d'une étude sur ces éditions; enfin, des recherches sur les traductions françaises des comédies de Térence.

III

Pour rendre plus facilement compréhensible notre catalogue d'éditions, nous devons en expliquer le système. On remarquera de prime abord que les éditions françaises n'y apparaissent pas seules. Ce n'est pas sans raison que nous citons les éditions qui virent le jour en Italie, en Allemagne, aux Pays-Bas. Avons-nous besoin de rappeler l'influence

de l'Italie à l'époque que nous étudions ? Il est également inutile d'insister sur le fait que la France était ouverte en même temps aux influences, surtout artistiques, du nord : aussi mentionnons-nous les éditions néerlandaises. Il n'est pas impossible que quelques-unes des rares éditions anglaises soient parvenues en France. Qu'il en soit venu de l'Allemagne, la chose est certaine.

Le catalogue est rédigé selon l'ordre chronologique, mais nous avons rejeté à la fin du catalogue les éditions qui ne renferment qu'une ou deux comédies. Nous avons fait une liste supplémentaire des commentaires, des recueils de « Sentences » empruntées à notre auteur, etc., publiés séparément. Les éditions non datées offraient quelque difficulté : le système de Brunet, qui les groupe toutes ensemble en tête de son catalogue, semblait insuffisant. Nous leur attribuons une date, en nous référant ordinairement aux ouvrages de Copinger et de Reichling ; ces dates sont signalées par des crochets []. Celles qui, faute de renseignements précis, ne peuvent être classées même approximativement, ont été reportées à la fin de la décade ou du siècle qui les a vu paraître.

Nous n'essayons pas de donner un manuel pour les bibliophiles, aussi nous sommes-nous dispensé de faire des descriptions bibliographiques qui ne serviraient qu'à embarrasser le lecteur ; nous nous bornons aux détails qui nous ont paru nécessaires pour l'identification des éditions ou pour que le lecteur voie bien ce que contient l'édition dont il s'agit. Ainsi, dans le cas des reproductions succes-

sives d'une édition, nous ne citons que les parties du titre ou du colophon qui donnent des indications sur la date, le lieu d'impression ou le nom de l'imprimeur; et quelques différences de contenu ou de style qui s'y sont insinuées. La même raison nous a poussé à écarter les abréviations typographiques que l'on employait couramment au xvi^e siècle; nous ne faisons exception que pour le signe : &.

Le catalogue, néanmoins, renferme deux sortes d'abréviations. La première, dans les descriptions des éditions, se rapporte aux détails souvent répétés et aux bibliothèques où les éditions peuvent être consultées. Or en trouvera la liste à la fin de l'avant-propos. La seconde se compose des noms des autorités que nous citons; la liste des instruments bibliographiques, dressée dans l'ordre alphabétique pour cette raison, en rendra plus facile la compréhension.

Nous avons donné à chaque édition un numéro, ce qui facilite les renvois au cours de l'ouvrage. Avec le nom de la bibliothèque où se trouve une édition, nous avons donné autant que possible, sa cote.

Encore un mot sur les renvois aux instruments bibliographiques. Il nous a paru inutile de renvoyer aux recueils bibliographiques les plus anciens ou les moins importants; aussi nous sommes-nous borné à citer ceux qui renferment les données les plus précises.

LISTE DES ABRÉVIATIONS

DONT NOUS NOUS SERVONS AU COURS DES DESCRIPTIONS
BIBLIOGRAPHIQUES

Car. caractères.	R. recto.
ch. chiffres ou chiffrés.	récl. réclames.
comm. ... commentaires.	réimp. réimpression.
ff. feuillets.	rep. reproduction.
goth. gothiques.	rom. romains.
ital. italiques.	sign. signatures.
ll. lignes.	v. vers.
p. page.	vv. vers.
pp. pages.	V. verso.

LISTE DES ABRÉVIATIONS

DES NOMS DE BIBLIOTHÈQUES

Ars.	Bibliothèque de l'Arsenal, Paris.
Bod.	Bibliothèque Bodléienne, Oxford.
B. M.	British Museum, Londres.
Maz.	Bibliothèque Mazarine, Paris.
Nat.	Bibliothèque Nationale, Paris.
Ste. Gen.	Bibliothèque Ste. Geneviève, Paris.
Un. Paris.	Bibliothèque de l'Université de Paris.
Lyon. V.	Bibliothèque de la Ville de Lyon.

NOTE. — La bibliographie est divisée selon les grandes divisions de l'ouvrage.

BIBLIOGRAPHIE

TEXTE LATIN. Tous les renvois au texte latin sont faits d'après l'édition suivante :

P. TERENTI AFRI Comœdiæ : recognovit brevique adnotatione critica instruxit Robertus Yelverton Tyrrell... Oxonii, e typographeo Clarendoniano. s. d. in-8°.

PREMIERE PARTIE. INTRODUCTION

A. TÉRENCE AU MOYEN AGE.

I. *Textes médiévaux.*

HROTSVITHA. Théâtre de Hrotsvitha, traduit par Charles Magnin. Paris, Duprat, 1845, in-8.

NICOLAS DE CLAMANGES. Nicolai de Clemangiis Catalaunensis archidiaconi Bajocensis opera omnia. Lugduni Batavorum (Leyde), apud Iohannem Balduinum, impensis Lud. Elzevirij et Henr. Laurencij. Anno MDCXIII. In-fol.

GERSON (Jean). Joannis Gersonii opera omnia. Antwerpiae (Anvers), sumptibus societatis. MDCCVI, 5 tomes in-fol.

GRINGORE (Pierre). Œuvres complètes de Gringore, réunies pour la première fois par MM. Ch. d'Héricault et A. de Montaiglon. Paris, Jannet, 1858-1877. 2 vol. in-16.

ANCIEN THÉÂTRE FRANÇAIS ou collection des ouvrages dramatiques les plus remarquables depuis les mystères jusqu'à Cor-

- neille, publié par M. Viollet-le-Duc. Paris, Jannet, 1864, Tomes I-III. In-16.
- FOURNIER (Éd.). Le théâtre français avant la Renaissance, 1450-1550. Mystères, moralités et farces. 2^e édition, Paris, Laplace, Sanchez et Cie, 1880, gr. in-8.
- PICOT (Émile). Recueil de soties, publié par M. Émile Picot. Paris, Firmin-Didot. Tomes I-III. 1902-1912. In-8.

II. Œuvres Critiques.

- DU MERIL (Edelestand). Origines latines du théâtre moderne. Paris, Franck, 1849, in-8.
- CHASSANG (A.). Des essais dramatiques imités de l'antiquité au xiv^e et au xv^e siècle. Paris, Durand, 1852, in-8.
- LE CLERC (Victor). Discours sur l'état des lettres en France au xiv^e siècle. Paris, Firmin-Didot, 1863, gr. in-4.
- THOMAS (Antoine). De Joannis de Monsterolio vita et operibus. Paris, Thorin, 1883, in-8.
- BAPST (Germain). Essai sur l'histoire du théâtre. Paris, extr. des rapports du Jury International de l'Exposition Universelle de 1889. In-4.
- TILLEY (Arthur). The Literature of the French Renaissance. Cambridge University Press, 1885, in-8.
- LINTILHAC (Eugène). Histoire générale du théâtre en France. Tome II. La comédie. Moyen âge et Renaissance. Paris, Flammarion, s. d. (1905), in-8.
- DELARUELLE (Louis). Études sur l'humanisme français. Guillaume Budé. Paris, Champion, 1907, in-8.
- FARAL (E.). Le fabliau latin au moyen âge. Romania, juillet 1924, pp. 321-385.

III. *Manuscripts.*

Les catalogues des mss. de la Bibliothèque Nationale, des autres grandes bibliothèques parisiennes et des bibliothèques départementales,

DEUXIÈME PARTIE. LES ÉDITIONS.

A. CATALOGUE DES ÉDITIONS. INSTRUMENTS BIBLIOGRAPHIQUES

Pour faciliter la référence, nous donnons dans l'ordre alphabétique les instruments bibliographiques dont nous nous sommes servi pour dresser le catalogue des éditions. On trouvera entre crochets les abréviations dont nous usons au cours du catalogue.

AUDIAT (Louis). Essai sur l'imprimerie en Saintonge et en Aunis.

Paris, Texier, 1879, in-8. [Audiat.]

AUDIIFREDI (J.). Catalogus historico-criticus Romanarum editionum sæculi xv. Romæ, ex typographio Paleariniano, 1783, in-4. [Audiffredi.]

BAUDRIER. Bibliographie lyonnaise. Lyon, Brun, 1895-1921, 12 vol. in-8. [Baudrier.]

BEAULIEUX (Charles). Catalogue de la Réserve xv^e siècle de la Bibliothèque de l'Université de Paris. i. 1501-1540. Paris, Champion, 1910. ii. Supplément et suite, 1541-1550. Paris, Champion, 1923, in-8. [Cat. Res. XVI. Bib. Un. Paris.]

BERNARD (Aug.). De l'origine et des débuts de l'imprimerie en Europe. Paris, Imprimerie Nationale. 1853. 2 vol. in-8. [Bernard.]

BRUNET (J. C.). Manuel du libraire et de l'amateur de livres. Paris, Firmin-Didot, 1860-1880 in-8. [Brunet.]

CAMPBELL. Annales de la typographie néerlandaise au xv^e siècle. La Haye, Nijhoff. 1874, pet. in-4. [Campbell.]

- CATALOGUE** of the books printed in the XVth. Century now in the British Museum. London, for the British Academy, 1908, in-fol. [Cat. Brit. Mus. XV.]
- CATALOGUE** of the Printed Books of the British Museum. Tome 56. London, Clowes, 1897, in-fol. [Cat. Brit. Mus.]
- CATALOGUE** des ouvrages et documents du Musée Pédagogique, Paris. Paris, Impr. Nat., 1886, in-8. [Cat. Mus. Péd.]
- CHRISTIE** (Richard Copley). Étienne Dolet, le martyr de la Renaissance, sa vie et sa mort. Traduction de Casimir Stryien-ski, Paris, Fischbacher, 1886, in-8. [Christie.]
- CLAUDIN** (A.). Histoire de l'imprimerie en France au xv^e et au xv^e siècle. Paris, Impr. Nat., 1900, 4 vol. in-fol. [Claudin.]
- COPINGER** (W. A.). Supplément to Hain's Repertorium Bibliographicum. Londres, Sotheran, 1895-1902, in-8. [Copinger.] (Quand il s'agit d'une correction apportée par Copinger à une mention faite par Hain, nous nous servons de l'abréviation *ad id.*.)
- DEGEORGE** (Léon). La maison Plantin à Anvers. Bruxelles, Gay et Doucé 1878 in-8. [Degeorge.]
- DE LA BOURALIÈRE** (A.). L'imprimerie et la librairie à Poitiers pendant le xv^e siècle, précédé d'un chapitre retrospectif sur les débuts de l'imprimerie dans la même ville. Paris, Em. Paul, 1900, in-8. [De la Bour.]
- DELALAIN** (Paul). Essai de bibliographie de l'histoire de l'imprimerie typographique et de la librairie en France. Paris, Picard, 1903, in-8. [Delalain.]
- DELISLE** (Léopold). Catalogue des livres imprimés à Caen avant le milieu du xv^e siècle, suivi de recherches sur les imprimeurs et les libraires de la même ville. Caen, Delesques, 1903-1904, 2 vol. in-8. [Delisle Cat. Caen.]
- DIBDIN**. Bibliotheca Spenceriana. Londres, Bulmer et Nicol, 1814-1823, 7 vol. gr. in-8. [Dibdin.]

- DU COURTIEUX (Paul).** Les Barbou, Lyon, Limoges, Paris, 1524-1820; les Barbou de Lyon, 1524-1566. Limoges, Ducourtieux, 1894, in-8. [Ducourtieux.]
- ÉBERT (F. A.).** Allgemeines Bibliographisches Lexicon. Zweiter Band. Leipzig, Brockhaus, 1830, gr. in-4. [Ébert.]
- GRASSE (J. G.).** Trésor de livres rares et précieux, etc. Paris, Reinwald, pour R. Kuntze, Dresde, 1859-1869, in-4. [Grasse.]
- HAIN (L.).** Repertorium Bibliographicum. Vol. II, pars 2 Stuttgart et Paris, 1838, in-8. Le 1^{er} volume parut à Tubingen, chez J. G. Cotta, en 1826. Indices par Burger, Leipzig 1891. [Hain.]
- LINDSAY (Earl of Crawford).** Bibliotheca Lindesiana. Hand list to the early editions of the Greek and Latin writers of Ancient and Mediaeval times. Londres, Wyman, 1885, pet. in-4. [Lindsay.]
- LOWNDES (W. T.) et BOHN (H. G.).** The Bibliographer's Manual. Londres, Bohn, 1864, in-8. [Lowndes et Bohn.]
- MAITTAIRE (Mich.).** Annales typographici ab artis inventæ origine ad annum MD. Hague-Comitum, Isaac Vaillant, 1719, gr. in-4. Annales typographici ab anno MD ad annum MDXXXVI continuati. Hague-Comitum, frères Vaillant et N. Prévost, 1722, gr. in-4. [Maittaire.]
- MARAI (Paul) et ST-LÉON (A. Dufresne de).** Catalogue des Incunables de la Bibliothèque Mazarine, Paris, Paris, Welter, 1893, gr. in-8. [Cat. Bib. Maz.]
- PALMER (Henriette).** List of English editions and translations of Greek and Latin classics printed before 1641. Londres, Bibliographical Society, 1911, in-8. [Palmer.]
- PANZER (G.).** Annales typographici, 1501-1536, Nuremberg, Eberhard Zeh, 1798-1833, in-4. [Panzer.]
- PELLECHET (M.).** Catalogue général des incunables des biblio-

- thèques publiques de France. Paris, Picard, 1897-1909, in-8. [Pellechet.]
- PROCTOR (Robert). An Index to the Early Printed Books in the British Museum : from the invention of printing to the year MDXX, with notes of those in the Bodleian Library. Londres, Paul, Trübner, 1898-1903, in-4. [Proctor, Index.]
- REICHLING (D.). Appendices ad Hainii-Copingeri Repertorium Bibliographicum. Emendationes et Additiones. Monachii, Rosenthal, 1905-1911, in-8. [Reichling.]
- RENOUARD (A. A.). Annales de l'imprimerie des Alde, 3^e édition, Paris, Renouard, 1834, in-8. [Renouard, *Alde*.]
- Notice sur la famille des Junte et liste sommaire de leurs éditions jusqu'en 1550. Paris, Renouard, 1834, in-8. [Renouard, *Junte*.]
- Annales de l'imprimerie des Estienne... et ses éditions. 2^e édition, Paris, Renouard, 1843, in-8. [Renouard, *Est*.]
- RENOUARD (P.). Bibliographie des éditions de Simon de Colines, 1520-1546. Paris, Paul, Huert et Guillemin, 1894, in-8. [Renouard, *S. de Col*.]
- Bibliographie des impressions et des œuvres de Josse Badius Ascensius. Surtout Tome III. Paris, Paul, Fils et Guillemin, 1908, in-8. [Renouard, *J. B. A. III*.]
- P. TERENCE AFRI Comœdiæ sex novissime recognitæ... studiis societatis Bipontinæ. Biponti (Zweibrücken), Ducalus, 1779, in-8. [Ter. ed. Bip.]
- P. TERENCE AFRI Comœdiæ. Collection Lemaire. Paris, 1827, in-8. Tome I, pp. cxiii et suiv., catalogus editionum ex recensione Perleti. [Ter. ed. Lemaire.]
- VINGTRINIER (A.). Histoire de l'imprimerie à Lyon. Lyon, Storck, 1894, in-8. [Vingtrinier.]

B. ÉTUDE CRITIQUE DES ÉDITIONS

Voir la bibliographie du catalogue des éditions, les ouvrages de moindre importance cités dans les notes et :

BAILLET (Adrien). Jugemens des sçavans sur les principaux ouvrages des auteurs. Paris, chez Antoine Zallier, 1685-1686, in-12.

DACIER (Mme). Les comédies de Térence, avec la traduction et les remarques de Mme Dacier. Rotterdam, Fritsch, 1717, 3 vol. in-12.

NICERON. Mémoires des Hommes Illustres. Surtout Tome XXIII. Paris, 1733, in-12.

GALTIER (Octave). Étienne Dolet, vie, œuvre, caractère, croyances. Paris, Flammarion, s. d. (1907), in-8.

DEJOB (Charles). Marc-Antoine Muret. Un professeur français en Italie dans la seconde moitié du xvi^e siècle. Paris, Thorin, 1881, in-8.

DELAGE (Franck). Un humaniste limousin du xvi^e siècle. Marc-Antoine de Muret. Limoges, Ducourtieux et Gout, 1905, in-8. (Extr. du Tome LV, première livraison, du Bulletin de la Société Arch. et Hist. du Limousin.)

TROISIEME PARTIE. LES TRADUCTIONS

A. THÉORIE DE LA TRADUCTION

I. *Ouvrages du XVI^e siècle*

DOLET (Estienne). La manière de bien traduire d'une langue en aultre. Lyon, Dolet, 1540, in-8.

DU BELLAY (Joachim). La Deffence et Illustration de la Langue Francoyse. Édition critique par Henri Chamard. Paris, Fontemoing, 1904, in-8.

H. Lawton

2

SIBILET. L'Art Poétique Francoys, pour l'Instruction des ieunes studieux, et encor peu auancez en la Poësie Francoyse : Auec le Quintil Horatien sur la défense et illustration de la langue Francoyse, Auquel est inséré à la fin, vn recueil de Poësie Francoyse, pour plus facilement entendre ledict art. A Paris. Par la veufue François Regnault, à l'enseigne de l'Éléphant. 1555. In-12.

PELETIER (Jacques), du Mans. L'Art Poétique departi en deux liures. Lyon, 1555, in-8. Surtout le chap. VI.

FRESNAYE (Vauquelin de la). Les diverses poésies du Sieur de la Fresnaye Vauquelin. Caen, 1605, in-8. (Art Poétique, I, p. 33).

II. *Ouvrages récents*

AUBERTIN (Charles). Histoire de la langue et de la littérature française au moyen âge, 2^e édition, Paris, Belin, 1883, 2 tomes in-8.

BELLANGER (Justin). Histoire de la traduction en France. (Auteurs grecs et latins.) Paris, Thorin, 1892, in-8. (Extr. de la Revue de la Soc. des Études Hist. 1892, fasc. 1).

HENNEBERT (Frédéric). Histoire des traducteurs français d'auteurs grecs et latins pendant le xvi^e et le xvii^e siècle Gand, s. d. (1858), in-8.

VILLEY (Pierre). Les sources d'idées, xvi^e siècle. Paris, Plon, 1912, in-12.

B. LES TRADUCTIONS

I. *Ouvrages qui intéressent plusieurs traductions*

LA CROIX DU MAINE. Bibliothèque Française. Édition Rigoley de Juvigny, Paris, 1772, in-4.

DU VERDIER (Antoine). Bibliothèque Française. Édition Rigoley de Juvigny, Paris, 1772, in-4.

BAILLET (Adrien). Jugemens des Sçavans, etc. Paris, 1685, in-4.

- DACIER (Mme). Les comédies de Térence. Rotterdam, 1717, in-12.
- NICÉRON. Mémoires des Hommes Illustres. Paris, 1727-1745, in-12.
- DE BEAUCHAMP. Recherches sur les Théâtres de France. Paris, Prault, 1735, 3 vol. in-8.
- GOUJET (L'abbé). Bibliothèque Française. Paris, Mariette et Gué, 1744. Surtout Tome IV. In-12.
- CHASLES (Émile). La comédie en France au xvi^e siècle. Paris, Didier, 1862, in-8.

II. *Les traductions publiées par Vérard en 1500-1503*

(a). *Ouvrages contemporains*

- GROSNET (Pierre). Le second volume des motz dorez du grand et saige Cathon. Lesquels sont en latin & en francoys, avecques aucuns bons & tresutiles adaiges, autoritez & dictz moraux des saiges, profitables a vng chascun. Et en la fin du liure sont inserees aucunes propositions subtiles et enigmatiques sentences, avecques l'interpretation dicelles pour la consolation & recreation des auditeurs. Paris, Denis Janot, 1534, in-12.
- COLLETET (Guillaume). Vies d'Octovien de Saint Gelais, Mellin de Saint Gelais, etc. Publiées par Ern. Gellibert des Seguins. Paris, Aubry, 1862, in-12.

(b). *Ouvrages modernes*

- DUVAL (Gaston). Nouvelles recherches sur Antoine Vérard et sa famille. Bulletin du Bibliophile, 1898, pp. 526-532, 593-606.
- MACFARLANE (John). Antoine Vérard. Londres, Chiswick Press, 1900, in-8.

- RENOUARD (Ph.). Documents sur les imprimeurs, libraires, etc.
Paris, Champion, 1901, in-8.
- MOLINIER (L'abbé H. J.). Essai biographique et littéraire sur
Octovien de Saint-Gelays, évêque d'Angoulême (1468-1502).
Rodez, Carrère, 1910, in-8.

III. L'ANDRIE DE CHARLES ESTIENNE, 1542

- ESTIENNE (Charles). Les Abusez. Édition de Lyon, François
Juste et Pierre de Tours, 1543, in-12; et celle de Paris,
Groulleau, 1548, in-12.

IV. L'ANDRIE DE 1555

- RECUEIL des œuvres de feu BONAVENTURE DES PÉRIERS, Vallet
de chambre de treschrestienne Princesse Marguerite de
France, Royné de Navarre. Lyon, Jean de Tours, 1544, in-4.
- JACOB (Paul L.). Le Cymbalum Mundi et autres œuvres de
BONAVENTURE DES PÉRIERS, réunis pour la première fois et
accompagnés de notice et de notes. Paris, Gosselin, 1841,
in-12.
- LACOUR (Louis). Œuvres françaises de BONAVENTURE DES
PÉRIERS. Revues sur les éditions originales et annotées par
M. Louis Lacour. Paris, Jannet, 1856, 2 vol. in-16.
- CHENEVIÈRE (Adolphe). Bonaventure des Périers, sa vie, ses
poésies. Paris, Plon, 1885, in-8.

V. LA PORNEGRAPHIE TERENTIANE, 1558.

- CHAMARD (M. Henri). Œuvres poétiques de JOACHIM DU BELLAY,
édition critique publiée par Henri Chamard. Tome V. Paris,
Hachette, 1923, in-16.

VI. L'EUNUQUE DE BAIF, 1565

AUGE-CHIQUET (Matthieu). *La vie, les idées et l'œuvre de Jean-Antoine de Baif*. Paris et Toulouse, 1909, in-8.

NOTE. Nous n'avons pas cité, dans notre bibliographie, quelques ouvrages de peu d'importance, qui nous ont servi pour quelques détails. On trouvera ces ouvrages cités dans les notes au bas des pages.

100

TÉRENCE EN FRANCE

AU XVI^e SIÈCLE

PREMIÈRE PARTIE

INTRODUCTION

CHAPITRE PREMIER

TÉRENCE AU MOYEN AGE

Il ne faut pas croire que Térence fût l'objet d'un vif intérêt brusquement réveillé par l'invention de l'imprimerie, ni que l'obscurité dans laquelle le dramaturge africain demeura pendant plusieurs siècles ne datât que des invasions des barbares dans les frontières de l'empire romain. Retraçons le sort de notre écrivain à travers les siècles; nous verrons qu'il ne fut jamais complètement oublié, mais qu'il ne devint vraiment populaire qu'à partir de la fin du xv^e siècle.

La séparation entre le théâtre vulgaire et le théâtre des lettrés se fit tôt. Du temps même du premier *Princeps* à Rome, la classe moyenne, celle des chevaliers, n'éprouvait plus de plaisir à ces délicatesses de pensée et de langage qui enchantèrent les Cicéron et les Horace; ils voulaient

accorder moins aux oreilles et donner plus aux yeux¹ ». Plus de cent ans auparavant — et c'est Térence lui-même qui nous le raconte dans son prologue à l'*Hécyre*, — le peuple avait préféré à sa pièce les saltimbanques et les gladiateurs. Peut-être trouva-t-il quelque consolation dans la faveur avec laquelle les esprits cultivés accueillirent ses comédies. Pendant l'Empire, le goût des spectacles gagnait toujours du terrain et les écrivains de bon style, d'esprit délicat, de talent supérieur, se trouvaient de plus en plus négligés. On leur préférait les mimes, les danseurs, surtout les danseuses. Enfin, au moment où les Alemans, les Franks et les Goths se répandirent en flots sur l'empire, en interrompant le cours de la vie, et bouleversant la civilisation, Térence, Cicéron, Virgile, Horace et une foule d'auteurs furent forcés de s'enfuir des villes et de la société agonisante. Ces exilés se réfugièrent dans les monastères.

Même sans les violences de ces invasions, le déclin des auteurs des meilleures périodes de la littérature latine était presque fatal. « Il est certain », dit Chassang², « que, indépendamment de la langue qui chaque jour s'altérait et se perdit, les pièces de Térence et de Plaute demandaient, pour être comprises et goûtées, des esprits cultivés. » Ces esprits cultivés, comme il arriva, furent ceux qui se bâtirent des refuges sur les montagnes, dans les déserts, pour s'abriter eux-mêmes et pour sauvegarder la culture qu'ils

1. Chassang, *Des essais dramatiques imités de l'antiquité*, p. 13.

2. *Ibid.*

aimaient ou respectaient. C'est dans ces refuges que Tércence survécut, que les manuscrits de ses six comédies se multiplièrent, d'abord lentement, puis de plus en plus rapidement. Jouait-on ces pièces ? Il est difficile de le croire, mais du moins on les lisait et « parmi tant d'esprits cultivés qui, bien avant l'époque désignée un peu légèrement du nom de *Renaissance*, conservèrent avec amour les restes mutilés des anciens chefs-d'œuvre, comment ne s'en serait-il rencontré un seul jusqu'au xv^e siècle pour s'essayer à l'imitation de la scène antique ? ¹ » Elles furent imitées plusieurs fois, en effet, et toujours elles furent lues. « C'en fut assez pour assurer leur durée et préparer leur triomphe ². »

Au iv^e siècle, nous dit Sozomène ³, trois prêtres composèrent des pièces chrétiennes sur le modèle des tragédies d'Euripide et des comédies de Tércence. C'est du iv^e ou du v^e siècle que date le célèbre *Codex Bembinus*, le plus ancien manuscrit qui existe des six comédies de Tércence, sur lequel plusieurs humanistes du xvi^e siècle travaillèrent pour restituer le texte et pour rétablir les vers de l'*Andrienne* et de ses cinq sœurs.

Du v^e siècle jusqu'au vii^e, Tércence semble avoir été oublié, mais dans les moutiers les religieux cultivés continuaient de copier et de recopier ses manuscrits, non sans y introduire des fautes d'orthographe, des dittographies,

1. Chassang, *op. cit.*, p. 2.

2. *Id.*, p. 3.

3. *Hist. Eccl.*, V, 17; Chassang, *op. cit.*, p. 8, note 3.

des contresens. Si ces moines ne comprenaient pas toujours les finesses du latin qu'ils lisaient, ils goûtaient du moins quelques qualités du théâtre antique tout en croyant lire un manuel de morale. Cette moralité de Térence, souvent attaquée et toujours défendue avec un enthousiasme égal, fut le passeport qui conduisit l'auteur des *Adelphes* à travers les âges, à travers les crises religieuses, sociales et politiques, qui firent oublier beaucoup de ses confrères; surtout, ce fut cette moralité qui lui servit de sauf-conduit à travers les épaisses ténèbres de l'ignorance médiévale. Ainsi, « c'est dans quelques cellules de monastères, seuls refuges ouverts alors à tout ce qui n'était pas laboureur, artisan ou homme de guerre, qu'il faut chercher, du vi^e au xi^e siècle, les rares adeptes du théâtre ancien ¹ ». Ajoutons que c'est là qu'il faut chercher, du v^e au xi^e siècle, les lecteurs et les admirateurs de Térence.

Il existe un *Dialogus inter Terentium et Delusorem* qui peut appartenir au vii^e siècle; ce dialogue, qui fait partie de la littérature latine internationale du moyen âge, a dû servir de prologue à quelque imitation de Térence malheureusement perdue, ou de déclamation contre le théâtre antique. Quoi qu'il en soit, on voit que Térence n'était pas inconnu comme auteur dramatique, même, peut-être, comme représentant du théâtre ancien tout entier ².

Du ix^e et du x^e siècles proviennent plusieurs codices

1. Chassang, *op. cit.*, p. 13.

2. Voir Chassang, *op. cit.*, p. 7, note 3; Du Méril, *Origines latines*, etc., p. 21.

importants des comédies térentiennes : au Vatican le « Victorianus », le « Vaticanus » et le « Basilicanus »; à Milan l' « Ambrosianus »; à la Bibliothèque Nationale de Paris le « Parisinus ». La grande bibliothèque parisienne possède du 1^{er} siècle — outre le « Parisinus », qui contient le texte avec des scholies et de grossiers dessins, dont se servit plus tard Mme Dacier pour sa traduction ¹ — une partie du prologue de l'*Heautontimorumenos* ² : et d'autres fragments ³. La bibliothèque de Lyon conserve un manuscrit du même siècle qui renferme les vers 522-905 de l'*Heautontimorumenos*, d'après la recension de Calliope, sans distinction des vers ⁴. Du 1^{er} ou du x^e siècle date un manuscrit conservé à la bibliothèque de Valenciennes qui contient les six comédies avec gloses interlinéaires et marginales, ajoutées à diverses époques ⁵. La Bibliothèque Nationale possède encore trois manuscrits du x^e siècle : un qui renferme le commencement et la fin de l'*Andrienne* et le commencement de l'*Eunuque* ⁶; un autre qui contient les six comédies avec gloses et les œuvres de Juvénal, Stace, Lucain et plusieurs autres écrivains anciens ⁷; le troisième renferme les six comédies « cum commento » ⁸. C'est aussi du x^e siècle que datent les commentaires sur Térence d'un

1. Fonds latin, 7899.

2. Fonds lat., 2109.

3. Nouv. fonds lat., 12244.

4. Cat. mss. Bib. Lyon, I, p. 217, partie du ms. 788 (706).

5. Cat. mss. Bib. Valenciennes, p. 384, n° 448 (420).

6. Fonds lat., 7900.

7. Fonds lat., 7900 A.

8. Nouv. fonds lat., 16235.

certain Eugraphius, lesquels plurent tant à Gerbert, que, préposé à la bibliothèque du monastère de Bobbio, il donna ordre que « Eugraphius recipiatur ¹ ». Ces mêmes commentaires furent retrouvés par Gabriel Faerne, qui les fit publier dans l'édition qu'il préparait, édition terminée seulement après sa mort et qui parut à Florence en 1565 ². En Allemagne, semble-t-il, on songeait déjà à traduire en langue vulgaire les *Bucoliques* de Virgile, les *Distiques* de Caton et l'*Andrienne* de Térence ³. Cette faveur fut due, peut-être, à la moralité des « sentences » de notre auteur.

De la fin du x^e siècle nous possédons un témoignage beaucoup plus important; c'est celui de Hrotsvitha, abbesse de Gandesheim. Dans la seconde moitié du siècle, elle écrivit six pièces latines en prose dialoguée, dont les sujets furent tirés de vieilles légendes chrétiennes et hagiographiques. Ces « comédies » (quoiqu'elle ne les appelât jamais ainsi elle-même) furent inspirées par le désir de remplacer, dans les lectures des gens lettrés de l'époque, les fictions malsaines de Térence par de pieux récits de la victoire de la chasteté et de la piété sur les attraits des péchés. C'est une sorte d'« Anti-Térence » qu'elle voulut faire; elle nous le dit dans sa préface. « Plures inve-niuntur catholici », dit-elle, « cuius nos penitus expurgare nequimus facti, qui, pro cultioris facundia sermonis, gen-

1. Chassang, *op. cit.*, p. 14; cf. Index mss. codd. Bob. Cœnobii et Térence, éd. Lemaire, p. cxciij.

2. Edition n° 361 dans notre catalogue.

3. Chassang, *op. cit.*, p. 14, 15.

tilium vanitatem librorum utilitati præferunt sacrarum Scripturarum. Sunt enim alii sacris inhærentis paginis, qui licet alia gentilium spernant, Terentii tamen figmenta frequentius lectitant, et, dum dulcedine sermonis delectantur, nefandarum notitia rerum maculantur. Unde ego, clamor validus Gandesheimensis, non recusavi illum imitari dictando, dum alii colunt legendo; quo, eodem dictationis genere, quo turpia lascivarum incesta feminarum recitabantur, laudabilis sacrarum castimonia virginum, iuxta mei facultatem ingenioli, celebraretur¹ ». Il faut remarquer qu'elle avoue avoir lu Térence elle-même, et le fait qu'elle le choisit pour modèle montre qu'elle en appréciait les beautés; en même temps, elle ne voyait pas en lui un auteur moralisant, mais un agréable conteur de folies criminelles, de hontes, d'impudicités. Elle avait rougi de se voir forcée de décrire « detestabilem inlicitæ amantium dementiam et male dulcia colloquia eorum, » mais c'est sur ces vices que la chasteté devait triompher. Elle décrit néanmoins quelques milieux peu honnêtes avec tant de talent que l'on est presque forcé de croire à l'observation personnelle. Il n'y a presque rien de Térence dans sa manière de traiter les sujets et les intrigues de la bonne abbesse sont pauvres. Térence en fut-il moins lu ?

1. L'édition princeps de *Hrotsvitha* est : *Opera Hrotsvithæ... nuper a Conrado Celte inventa*. Norimbergæ, impr. sub privilegio sodalitatæ celticæ, 1501, in-fol. (Bib. Nat. Rés. gYc 52 et 53). On consulte facilement texte et traduction française dans le *Théâtre de Hrotsvitha*, trad. par Ch. Magnin. Paris, Duprat, 1845, in-8°. La citation se trouve à la p. 4^e de l'éd. Magnin.

Nous ne le croyons pas. Les lettrés accueillirent les pièces de Hrotsvitha avec enthousiasme; il suffit de regarder l'épître de la religieuse « Ad quosdam ...fautores ¹ ». Mais, selon Chassang, c'est que « les savants applaudirent à cet ingénieux larcin, qui, loin de chasser Térence de leur mémoire, en renouvelait bien plutôt et en ravivait le souvenir ² ». « Son originalité propre », continue le même écrivain », c'est d'avoir fait revivre au temps des Othons, l'art de Térence. Oui... un reflet de Térence brille dans Hrotsvitha. L'imitation a retenu une partie des grâces du modèle ».

A peu près en même temps le moine Gerbert, qui devait être pape sous le nom de Silvestre II, érudit français qui savait apprécier la science arabe, cite couramment Térence comme un trésor de morale; il familiarise ses élèves avec notre auteur, Virgile, Horace, Stace, Persé et Juvénal. Il avait lu les comédies de Térence, sans doute, dans le beau manuscrit de l'abbaye de Saint-Denis et, quand il devint surveillant de la bibliothèque du monastère de Bobbio, il catalogua deux exemplaires des pièces comiques de l'Africain ³.

L'auteur de la *Doctrine Spirituelle*, poème latin composé au cours du XI^e siècle, dit qu'il ne fallait pas négliger les maximes morales de Térence, de Juvénal et d'Horace;

1. Ed. Magnin, p. 10.

2. *Op. cit.*, p. 16.

3. Voir Lintilhac, *Histoire générale du théâtre en France*, II pp. 273, 274; Hoefel, *Biogr. générale*, article SILVESTRE II.

compromis, concession faite aux idées et aux passions mondaines, car la morale de Térence n'est point austère.

Du XI^e siècle, la Bibliothèque Nationale possède six manuscrits des six comédies ¹, deux renfermant des fragments ² et un manuscrit des commentaires de Donat ³.

Jean de Salisbury (ou Sarisbéry), théologien anglais, évêque de Chartres, écrivit un traité moral et politique, le *Policraticus* et se servit bien souvent de citations empruntées à l'ancien théâtre. « Les souvenirs de Térence se pressent sous sa plume », dit Chassang ⁴, « et il se plaît à retracer dans d'ingénieuses analyses les types de l'*Ennuque* ».

C'est vers la fin du XII^e siècle ou au commencement du XIII^e que furent composées les « élégies dramatiques ⁵ », le *Geta*, le *Querolus*, le *Pamphilus*, l'*Alda*, le *Babio*, le *Paulinus et Polla*, pièces latines nées dans les monastères, aux habitants desquels elles furent destinées. Jamais représentées, semble-t-il, elles furent lues dans les écoles ou dans les compagnies lettrées, comme semblent l'indiquer leurs rubriques marginales. Leur influence, cependant, fut nulle. Le théâtre populaire et vulgaire ne nous montre en effet aucune trace d'une telle influence. Hrotsvitha elle-même tomba vite dans l'oubli et n'en fut tirée qu'en

1. Fonds lat., 7184, 7902, 7903; nouv. f. lat. 9345, 10304, 18544

2. Fonds lat., 7901; nouv. f. lat. 12322.

3. Fonds lat., 7920.

4. Chassang, *op. cit.*, p. 21. Citations de Térence, *Policraticus*, I, 8; III, 3, 4, 10; VI, 27, 30; VII, prol., 9. J. de S. mourut en 1180

5. Lintilhac, *op. cit.*, pp. 11, 15. Voir aussi E. Faral, *Le fabliau latin au moyen âge*. Romania, juillet, 1921, pp. 321-385.

1501, quand Conrad Celtès publia ses « comédies ». Et même dans ces « élégies dramatiques » l'influence de Térence a dû être insignifiante; quoiqu'il fût modèle, on ne pouvait pas retrouver son style. « Ainsi, entre les textes de la comédie classique et ceux de la comédie médiévale en langue vulgaire, aucun lien palpable d'imitation n'apparaît, par l'intermédiaire des pseudo-comédies latines du haut moyen âge, pas plus pour le fond que pour la forme ¹ ».

Le XII^e siècle fit des copies de Térence. La fin du XI^e ou le commencement du XII^e siècle a donné à la bibliothèque de Rouen un manuscrit qui renferme l'*Andrienne*, l'*Eunuque* et le titre de l'*Heautontimorumenos* ². La Bibliothèque Nationale possède des six comédies deux manuscrits qui datent de cette époque ³, la bibliothèque de Tours conserve un très bel exemplaire de la fin du XII^e siècle, avec des miniatures qui dérivent du même type que celles du manuscrit de la Bibliothèque Nationale 7879 ⁴; à l'Université de Paris appartient un manuscrit qui contient les fragments suivants : les vers 948-1002 des *Adelphes* et 12-111 de l'*Hécyre* ⁵; la bibliothèque d'Angers possède, dans un manuscrit du XII^e siècle, des extraits « ex Terentio », qui occupent trois feuillets ⁶. Un manuscrit de la Bibliothèque de l'Arsenal, malheureusement mutilé, con-

1. Lintilhac, *op. cit.*, pp. 15, 16.

2. Cat. mss. Bib. Rouen, I, p. 410, n° 1407 (0. 55).

3. Fonds lat., 7904; nouv. f. lat., 14755.

4. Cat. mss. Bib. Tours, II, p. 663, n° 924.

5. Cat. mss. Bib. Un., Paris, p. 272, n° 1170.

6. Cat. mss. Bib. Angers, p. 290, n° 298 (289), ff. 122-124,

tenait autrefois dans les feuillets 122-132, « commentum seu glose super comedias Therancij » (*sic*), dont l'écriture est du XIII^e siècle ¹.

Pendant le XIII^e siècle, Térence trouvait encore des lecteurs, car ses comédies continuent à être copiées. La Bibliothèque Nationale possède deux manuscrits de cette époque qui renferment les six comédies ² et deux autres, dont un contient des extraits de Térence ³, l'autre des fragments de l'*Andrienne* ⁴. La Bibliothèque de l'Arsenal a un manuscrit mutilé dont les feuillets 248 et suivants contenaient des extraits des six comédies ⁵.

Nous retrouvons des indications précises en France au XIV^e siècle. Jean de Montreuil, né vers 1354, mort en 1418, ambassadeur de France en Italie, où il fit la connaissance de plusieurs savants de ce pays, simple laïque, mais érudit et amateur de beaux manuscrits, ne trouvait que Térence à citer quand il écrivait au pape sur des sujets religieux et politiques ⁶. Il était particulièrement attaché au culte de Térence. Lorsqu'il envoya à un ami un exemplaire des comédies térentiennes, il mit dans la bouche de cet ami la phrase suivante : « O dies nequiquam præteritos, quibus te non videram, Therenti dulcissime, clarissime, propriissime, eloquentissime, et, ut ait Flaccus,

1. Cat. mss. Bib. Arsenal, II, p. 164, n° 910 (B. L. 62).

2. Fonds lat., 7905, 7906.

3. Nouv. f. lat., 17903.

4. Fonds lat., 8207.

5. Cat. mss. Bib. Ars., II, p. 493, n° 711 (B. L. 4).

6. M. Lanson, *Hist. de la Litt. fr.*, p. 157.

artificiosissime, et, ut dicam mea quod sentit exilitas, speculum humane vite ac morum validissimus descriptor. » Cette accumulation de superlatifs est plus enthousiaste que gracieuse, mais le bon Jean de Montreuil ne pouvait pas contenir son admiration. Son ami, Nicolas de Clamanges, lecteur dévot de Térence, lui écrivait pour solliciter quelque faveur au profit d'un ami commun, évêque TERENCE, afin de plaire au bienfaiteur. Sans doute savait-il que Montreuil, admirateur fervent de tout ce qui était littérature latine, aimait Térence plus qu'aucun autre écrivain; dans tous les cas, c'est lui entre tous les auteurs classiques que le secrétaire de Charles VI, « cette première ébauche de l'humaniste en France », citait le plus souvent ¹.

Non moins importante que la conquête des lecteurs individuels fut celle des milieux scolastiques. En 1290, la Sorbonne ne possédait aucun exemplaire de Térence, de Virgile et d'Horace; elle possédait Ovide, cela va de soi. En 1338 Térence, Juvénal, Stace, Virgile et Horace s'y trouvent ensemble ². Nicolas de Clamanges, lecteur de l'Université de Paris en 1393, y professa des cours sur Cicéron et, dans une épître, il nous dit: « poetæ vero summi et optimi Virgilius atque Terentius illic etiam sæpe leguntur » ³.

1. Voir M. A. Thomas, thèse de *Joannis de Monasterio vita, et operibus*. Paris, Thorin, 1883, pp. 65-69; Delaruelle, *Guillaume Budé*. Paris, Champion, 1907, pp. 5, 6.

2. Victor le Clerc, *Discours sur l'état des Lettres en France au XIV^e siècle*. Paris, Firmin-Didot, 1863, p. 429.

3. *Opera*, Leyde, 1613, ep. 5, p. 29, col. 1.

Ce théologien montre que personnellement il trouvait chez Térence beaucoup d'attraits. En effet, dans le traité « de corrupto ecclesie statu », qu'on lui attribue, il compare les machinations des gens d'église aux flatteries et flagorneries de Gnathon, le fameux parasite de l'*Eunuque*¹. Ailleurs, dans une lettre à un ami, il apostrophe longuement ce même Gnathon et il s'écrie que le prince des flatteurs a été vaincu par ses disciples, les cardinaux, dans tous ses arts. Ce passage est trop long pour être cité en entier, trop intéressant pour ne pas l'être en partie : il commence : « O Gnato, palponum Princeps, qui de artis assentatoriæ inventione tam magnifice gloriaris, ecce te tui discipuli vincunt, tui sectatores et Gnathonici te superant ». Qu'il s'agisse du Gnathon de Térence, la chose est prouvée par la mention de Thrason, le soldat fanfaron de la même pièce, l'*Eunuque*, peu après la citation que nous avons donnée². Dans une lettre adressée au cardinal Galéot de Pierremale, il cite Térence avec Virgile, Théocrite et Homère et l'appelle « totius Latinæ comœdiæ longe ante alios Princeps », ajoutant, comme comble d'éloge, « neque post illum alius scribere ausus est »³.

Le pieux Gerson même ne se passait pas de Térence, qu'il cite à plusieurs reprises et qu'il avoue avoir lu avec grand plaisir dans sa jeunesse ; il reconnaît sa dette envers lui dans ces termes : « Ptaque meminî me pridem gustasse

1. *Id.*, p. 13, col. 1.

2. *Id.*, ep. 3, p. 14.

3. *Id.*, ep. 5, pp. 25, 26.

jam ab adolescentia fontes illos omnes, aut fere omnes, a quibus actoris tui dicta, velut rivuli quidam traducti prodierunt; Boëtium, Ovidium, Terentium, Juvenalem, Alanum, et de Sancto Amore, Abelardum cum suo *Heloyde*, Marciannum Capellum et si qui sunt alii ¹ ».

Les manuscrits du xiv^e siècle contenant les six comédies sont peu nombreux dans les bibliothèques de France. La Nationale en possède quatre : un du xiii^e ou du xiv^e siècle², les trois autres du xiv^e siècle³. La bibliothèque de l'Arsenal possède un bel exemplaire manuscrit, avec 133 jolies miniatures, qui appartenait autrefois à la bibliothèque de Jean, duc de Berry⁴.

Pendant le xv^e siècle, les indications précises manquent jusqu'en 1466; de cette année nous avons un manuscrit d'une traduction en prose des six comédies signé de Guillaume Rippe⁵. A cette traduction nous consacrerons plus loin un chapitre.

Jean Fernand, latiniste belge, qui vivait en 1494, professa à Paris un cours sur Térence et à la première séance

1. *Opera omnia*, Anvers, 1706, 5 tomes in-fol. *Responsio... de innocentia puerili*, T. III, col. 296. Il cite Térence dans son *Tractatus contra superstitutionem*, *id.*, t. I, col. 204 (Phormio vv. 706-710); dans le *Sermo de conceptione B. Mariæ Virginis*, *id.*, t. III, col. 1328 et 1330 (Eunuchus, vv. 193-196); *Collatio in festo Beati Ludovici*, *id.*, t. III, col. 1465; *Adelphoe*, vv. 65-67; *Sermo de Angelis*, *id.*, t. III, col. 1471; *Eunuch.*, vv. 254.

2. Nouv. fonds lat., 15173.

3. Fonds lat., 7907, 7907 A; nouv. f. lat., 17895.

4. Cat. mss. Bib. Ars., II, p. 1, n° 664 (B. L. 25) et p. 493.

5. Nouv. acq. fr. 4804.

assistèrent de grands personnages et de grands érudits : Robert Gaguin était du nombre ¹.

Cependant, si les témoignages personnels manquent à l'égard de la popularité de Térence, les manuscrits sont très nombreux et, il faut s'en souvenir, vers la fin du siècle, les presses des imprimeurs répandront des centaines d'exemplaires à travers l'Europe. Les bibliothèques publiques de France possèdent plusieurs manuscrits datés : la bibliothèque de Tours un exemplaire de 1418 ²; la Bibliothèque Nationale un exemplaire de 1429 ³ et un de 1438 ⁴; celle de Châlons-sur-Marne un exemplaire de 1438 ⁵; la Bibliothèque Nationale a un exemplaire de 1441 ⁶, un de 1446 ⁷, un de 1460 ⁸; la Bibliothèque de Reims possède un manuscrit daté de 1460 également ⁹; enfin, la Nationale a un exemplaire de 1465 ¹⁰. Les manuscrits non datés abondent : la Bibliothèque Nationale en possède 17 ¹¹, dont deux renferment les commentaires d'Eugraphe ¹², plusieurs des gloses et scholies à l'usage des écoles. Il y a un

1. Delaruelle, *G. Budé*, p. 18.

2. Cat. mss. Bib. Tours, II, p. 665, n° 925.

3. Nouv. f. lat., 11306.

4. Nouv. acq. lat. 458.

5. Cat. mss. Bib. Châlons-sur-Marne, p. 56, n° 258 (Gar. 9650)

6. Fonds lat., 8191.

7. F. lat., 8192.

8. F. lat., 7910.

9. Cat. mss. Bib. Reims, II, p. 464, n° 1307 (J. 734).

10. F. lat., 7911.

11. Fonds lat., 7909, 7912, 7913, 7914, 7915, 7916, 7917, 7917 A, 7918, 7919, 8193, 8194, 8195; nouv. f. lat., 10305, 11307, 14756, 16687.

12. 7917 et 7917 A.

manuscrit du xv^e siècle à la bibliothèque de l' Arsenal ¹, un autre à Amiens ², un autre, avec les tragédies de Sénèque et les comédies de Térence, à Avignon ³, et les bibliothèques de Carpentras ⁴, Lyon ⁵ et Nice ⁶ possèdent chacune un manuscrit de cette époque. La Bibliothèque Nationale conserve aussi, du xv^e siècle, un manuscrit des commentaires de Donat ⁷, une « anonymi expositio in Terentii comœdias ⁸ » et un manuscrit qui renferme l'*Andrienne*, l'*Eunuque* et l'*Heautontimorumenos* avec gloses et scholies ⁹. Ajoutons ici que, même au xvi^e siècle, on copiait encore à la main les six comédies : la bibliothèque de l' Arsenal en possède un exemplaire sur parchemin ¹⁰; la bibliothèque de Valenciennes a des extraits de Térence copiés au xv^e siècle, sur papier ¹¹.

Tous ces manuscrits démontrent, en l'absence de tous ceux qui ont été détruits ou perdus, que Térence était goûté et lu pendant le moyen âge. Mais comprenait-on ce qu'il avait de plus beau ? On voyait dans ses comédies des intrigues compliquées et amusantes, des dénouements

1. Cat. mss. Bib. Ars., ii, p. 299, n° 1135 (B. L. 27).
2. Cat. mss. Bib. Amiens, p. 215, 216, n° 441.
3. Cat. mss. Bib. Avignon, I, pp. 533-536, n° 1214 (Anc. fonds, 382).
4. Cat. mss. Bib. Carpentras, I, p. 174, n° 367 (L. 363).
5. Cat. mss. Bib. Lyon, I, p. 26, n° 150 (80).
6. Cat. mss. Bib. Nice, p. 458, n° 84 (R. 26).
7. Fonds lat., 7921.
8. Fonds lat., 7922.
9. Fonds lat., 8453.
10. Cat. mss. Bib. Ars., II, p. 251, n° 1043 (B. L. 26).
11. Cat. mss. Bib. Valenciennes, p. 388, n° 465 (429).

« ex machina », surtout des sentences morales. Ce qu'on ne voyait pas, c'était l'élégance de son style, sa douceur, son humanité, sa finesse psychologique, en un mot, son art. Les lumières des étudiants de l'époque étaient imparfaites, leurs connaissances limitées. Même en Italie au xiv^e siècle, Sénèque était mieux connu que Térence et Plaute et « Pétrarque plaisanta agréablement un professeur de l'Université de Bologne qui croyait Ennius et Stœce contemporains et qui n'avait jamais entendu parler de Plaute »¹. Ce même Pétrarque dans sa vie de Térence faisait de l'Africain un contemporain du premier Scipion. On se servait des ouvrages peïens et classiques comme d'« intermédiaires pour parvenir à une intelligence plus profonde du christianisme et à l'amélioration de la vie morale »². « En d'autres termes, dit Emile Faguet, « l'humanisme du moyen âge, c'est un souvenir comme matériel et involontaire, ce n'est pas un souvenir reconnaissant, attendri et actif, c'est-à-dire un amour »³. Il faut, cependant, y voir, avec M. Lintilhac⁴, une orientation générale de la curiosité des lettrés vers les comiques latins.

Quant au peuple, à partir du xiv^e siècle le théâtre vulgaire occupait son esprit. Les moralités, les miracles, les farces et les soties amusaient bien autrement les hommes

1. Chassang, *op. cit.*, p. 61.

2. Jansen cité par Brunetière, *Manuel*, p. 41.

3. *Revue Bleue*, 1891, pp. 65, 66.

4. Lintilhac, *op. cit.*, II, p. 274.

rudes et grossiers de la foule. La farce, avec son thème ordinaire d'adultère, tenait plus du théâtre vulgaire, des mimes de l'époque classique, que de Plaute et de Térence, car ceux-ci « ne font jamais rire aux dépens du mari trompé¹ ». On trouve facilement dans les farces des situations comparables à quelques-unes de celles que l'on rencontre chez Térence; on trouve aussi des personnages qui se ressemblent. Le soldat fanfaron, le *Miles Gloriosus* de Plaute plutôt que le Thrason de Térence, se trouve dans toute sa gloire et toute sa petitesse dans le *Franc Archer de Bagnolet* et ses imitations². Gnathon reparait, mais plus naïf et moins fin, dans le *Trotemenu de la Vie et Histoire du Mauvais Riche*³, mais la ressemblance en reste là. On pourrait faire un rapprochement entre une situation de la *Farce de Jolyet*, où la femme annonce à son mari qu'elle est enceinte⁴ et certaines scènes de l'*Hécyre*, mais il n'y a là qu'une situation commune à beaucoup de farces et de comédies et aucunement une imitation de Térence; en effet, le développement de la farce est grossier et dépourvu de la délicatesse qui caractérise Térence.

Et comment se préparait en Italie, qui devait avoir au

1. *Id.*, pp. 20, 21.

2. E. g., *Le pionnier de Sourdres, le Gendarme cassé, le Franc Archer de Cherré, l'Aventureux et Guermouset, Colin fils de Thénôt le maire, Messieurs de Mallepaye et Baillevent*.

3. Fournier, *Le théâtre français avant la Renaissance*. Paris, 1880, p. 74 et suiv.; Viollet-le-Duc, *Ancien Th. Fr.* Paris, Jannet, 1864, III, p. 267.

4. Viollet-le-Duc, *op. cit.*, I, pp. 50 et suiv.

xvi^e siècle une si profonde influence sur la littérature française, l'amour, l'imitation de Térence ? Au xv^e siècle, Sénèque n'était pas oublié, mais Plaute et l'auteur des *Adelphes* devenaient de plus en plus populaires. L'imitation de Térence commence par la composition de pièces latines en prose. Leo Batista Alberti écrivit vers 1418 son *Philodoxius*, comédie latine où le ton mesuré et délicat fait songer à Térence; et de plus, le *Philodoxius* est plus « honnête » même que les pièces du Latin, car l'amour qui y est peint est un amour entre personnes de mœurs relativement pures, un amour où la courtisane ne se mêle point. « Ce que l'auteur n'a pu enlever à Térence, c'est son style et sa langue ¹. » Ugolini de Parme fit plusieurs comédies, dont une seule est restée : la *Philogenia*. Elle est plus lourde, plus pédante que la pièce d'Alberti ² Un érudit allemand, Albert von Eyb, qui mourut en 1479, cita Térence et Plaute dans sa *Margarita Pætica*, ainsi que le *Philodoxius* et la *Philogenia* comme modèles de style littéraire. Plaute et Térence furent, en effet, les patrons que prit Léonard Bruni d'Arezzo pour sa comédie latine *Polyxene*; celle-ci, un peu grossière, tient d'Aristophane, que l'auteur connaissait bien, plutôt que de Térence et de Plaute ³. Vers 1470 à Rome, Pomponius Lætus et son académie jouèrent les comédies de l'Africain ⁴. Avant

1. Chassang, *op. cit.*, p. 90.

2. *Id.*, pp. 90, 91.

3. *Id.*, p. 103.

4. *Id.*, p. 129.

1496 on avait traduit en langue vulgaire et joué à la cour du marquis Hercule 1^{er} de Ferrare plusieurs comédies de Plaute et de Tércence, car en 1496 son gendre, Jean-François II de Mantoue, lui en demanda des copies ¹.

Il semble que les traductions de Plaute précédèrent celles de Tércence : les *Ménechmes* furent traduits et joués en 1484 ou 1486; l'*Amphitryon*, traduit par Pandolfe Collenuccio, fut joué le 26 janvier 1487. La *Casina* et la *Mostellaria* furent traduites en rime terse par Girolamo Berardo, l'*Aulularia* par Paris Ceresana vers la même époque. Avant 1497, Baltisto Guarino traduisait plusieurs comédies plautiennes. En 1499, au mois de février, le *Trinummus* et le *Pœnulus* de Plaute furent joués avec l'*Eunuque* de Tércence ². Sous Alfonso 1^{er}, duc de Ferrare, qui partageait les goûts de son père, les traductions continuèrent. L'Arioste avait traduit, dans sa jeunesse, vers 1478, l'*Andrienne* et l'*Eunuque*, qu'il recomposa en vers, en y ajoutant plusieurs comédies originales, dont deux surtout, les *Suppositi* et le *Negromante* furent imitées de Tércence et de Plaute. La popularité de ces pièces fut telle que le duc ordonna à l'Arioste de bâtir dans la cour du palais ducal un théâtre; et quand cet édifice, dont le fameux italien était en même temps l'architecte et l'auteur ordinaire, fut détruit par un incendie en 1531, l'Arioste en mourut de chagrin ³. Cependant, le goût pour

1. *Id.*, pp. 169, 170.

2. Chassang, *op. cit.*, p. 173.

3. *Id.*, p. 176.

L'humour grossier du théâtre vulgaire durait toujours : le théâtre classique suivait la même voie que celle qu'il devait prendre en France presque cent ans plus tard, car il n'était apprécié que dans les cours des princes et par les lettrés. Paul Jove, dans ses *Dialogues sur les hommes illustres dans les lettres*, donne les raisons de cette popularité des genres anciens, mais il indique qu'en même temps Térence et Plaute en vainquaient petit à petit la grossièreté et réussissaient graduellement à élever le ton du théâtre ¹.

Le *Phormion* fut joué devant Léon X (pape, 1514-1520), à qui l'*humanitas* de Térence devait plaire, car ce pape était doux et affable. Le duc Hercule II fit jouer à ses enfants devant le pape Paul III les *Adelphes* en latin. Enfin, à partir de 1545, les traductions italiennes deviennent nombreuses ².

Cependant en France, les éditions imprimées commencèrent à se répandre et le moyen âge céda la place à la Renaissance. En 1502, une compagnie d'acteurs essaya de jouer à Metz une comédie latine « nommée Térence ». Malheureusement, on y avait laissé pénétrer la foule, qui, agacée de n'y rien comprendre, envahit la scène, d'où les artistes furent chassés avec ignominie. Le lendemain, ils jouèrent la même pièce à huis clos devant un auditoire composé de gens d'église, nobles et clercs, qui y applau-

1. *Id.*, p. 183.

2. *Id.*, p. 184.

dirent vivement ¹. Térence n'avait pas encore gagné le peuple.

Le meilleur représentant, peut-être, du moyen âge finissant fut Pierre Gringore. Il n'était « bachelier en aucune faculté » et il s'en vantait en étalant avec d'autant plus d'orgueil son érudition, surtout dans son poème satirique, *Les Folles Entreprises*. L'édition originale de ce poème portait en manchettes des citations de divers auteurs classiques et médiévaux; toutes étaient en latin, même quand il s'agit d'Hésiode ou de ses compatriotes, car la règle « Græcum est : non legitur » n'était pas encore détruite. Térence y apparaît à cinq reprises.

Le premier exemple est assez heureux. En marge des vers :

De verité on ne la peult ouyr,
Et si el est aux princes ordonnée,
Mais flatteurs l'ont si bien embaillonnée
Qu'el ne sçauroit de sa langue jouyr ².

Gringore a fait placer la citation : *Terentius : veritas odium parit* ³. Mais le deuxième exemple est moins heureux, la citation elle-même est fausse. *Pro magno dilecto parum supplicii satis est parti* (sic) côtoye les vers :

Ilz sont ainsi comme povres chiennettes
Qui sont chassées et gettées de leur estre
Pour y loger d'autres chiennes et mettre

1. Lintilhac, *op. cit.*, II, pp. 288, 289.

2. *Œuvres complètes* de Gringore, réunies pour la première fois par MM. Ch. d'Héricault et A. de Montaignon Paris, Jannet, 1858-1877, 2 vol., t. I, p. 55.

3. *Andria*, v. 68.

Qui sont plaines de chiens qui nous mordront
En la parfin, quant leur chiens fanneront 1.

Quel rapport entre texte et citation ? S'il y en a un, il est très obscur. La troisième citation n'est pas mieux choisie. En face des vers :

Les aucunes veullent sçavoir
Que fist Dieu, où c'est qu'il alla,
Cuydans qu'ilz ayent assez sçavoir
Pour comprendre ce hault fait là 2,

on trouve : *Terentius* : *ne quid nimis* 3. Quel rapport ?
Aucun.

Le quatrième exemple n'est pas meilleur. Les vers :

S'ilz font questions théologales
C'est entrepris trop follement :
En faisant bancquetz et rigalles
Vont bigotant secrètement. 4

portent la citation : *Terentius* : *Quod tua non interest desine percontari* 5. Cette dernière ligne de Térence aurait certainement mieux trouvé place avec le troisième passage.

Enfin, dans le dernier exemple on voit quelque rapport entre citation et texte, où les vers :

• D'où vient cecy ? Par folle mondanité
Et vanité qui les tient en tutelle,

1. *Œuvres*, éd. Jannet, I, p. 78. La citation est de l'*Andrienne* vers 903. Le mot « parti » est pour « patri ».

2. *Œuvres*, éd. Jannet, I, p. 80.

3. *Andria*, v. 61.

4. *Œuvres*, éd. Jannet, I, p. 81.

5. *Hecyra*, v. 810 : tua quod nil re fert, percontari desinas.

Faute d'amour et de bonté;
Fraternité est en décrepité.
Et vérité clot la bouche et chancelle ¹.

ont comme appui : *Therentius : verum est quod vulgo dici solet : omnes sibi malle melius quam alteri* ².

C'est que l'érudition de Gringore est peu sûre; c'est « cette érudition facile, puisée dans les *excerpta*, les *flores*, dans les recueils de maximes bibliques et de mots dorés enlevés à l'antiquité, cette érudition puérile, grotesque et misérable ». Mais « Gringore eut au moins un mérite que n'eurent pas les Alain Chartier, les Christine de Pisan... tous les poètes savants enfin : il ne mit pas ce latin dans sa poésie, en s'efforçant de le recouvrir d'une peau française; il le laissa en marge de son livre, en manchettes, comme disent les imprimeurs de nos jours ³ ». Cette pauvre érudition a pu aider au succès de l'ouvrage, mais ce n'est pas là ce que nous cherchons. Il nous suffit de voir que Tércence n'était pas bien compris. Donnons à Gringore ce qui lui est dû, mais reconnaissons dans son amour de Tércence une passion superficielle, une affectation enfantine et orgueilleuse et, si le bon poète est vraiment un représentant de l'esprit de son époque, voyons en lui l'humanisme borné des prédécesseurs des Estienne et des Dolet.

« Durant la fin du moyen âge, Tércence était, de tous

1. *Œuvres*, éd. Jannet, I, p. 95.

2. *Andria*, vv. 426, 427 : *verum illud verbum est, vulgo quod dici solet, omnis sibi malle melius quam alteri*.

3. *Œuvres* de Gringore, éd. Jannet, I, préf., pp. lxi, lxxi.

les auteurs de l'antiquité, le plus connu, et par suite, le plus populaire. Aucun livre, depuis la découverte de l'imprimerie jusqu'à l'année 1500, n'avait été aussi souvent édité que le recueil du comique latin. Ce fut lui qu'imitèrent les poètes qui voulaient inaugurer le genre comique ¹. Jusqu'au jour où l'*Eugène* fut joué dans la cour royale, Térence n'eut pas d'influence artistique. L'imprimerie le fit connaître à un public plus étendu et dans la deuxième moitié du xvi^e siècle, Térence allait devenir le modèle par excellence des écrivains qui voulaient fonder un théâtre nouveau et régulier comme partie nécessaire de la littérature savante et aristocratique de la Pléiade.

1. G. Bapst, *Essai sur l'histoire du théâtre*. Paris, 1893, in-4^o, p. 140.

CHAPITRE II

COMMENT TÉRENCE DEVAIT PLAIRE AU XVI^e SIÈCLE

« En littérature, comme en toute chose, rien ne commence, rien ne finit, tout se transforme », a-t-on dit. Il est difficile d'essayer de délimiter l'époque connue sous le nom de Renaissance, car le mouvement vers l'étude de l'antiquité était déjà commencé depuis longtemps quand le xvi^e siècle naquit et la littérature médiévale s'est prolongée dans la grande période qui a produit Rabelais, Ronsard et Montaigne. Un auteur, si grand qu'il soit, ne peut pas se libérer complètement des traditions de ses devanciers.

Notre étude sur Térence et ses rapports avec le xvi^e siècle en France doit, dès lors, commencer par ce que l'on trouve chez le comique latin qui devait plaire, non seulement aux humanistes de la pleine Renaissance, mais aux hommes du moyen âge finissant. Quelles sont les principales idées qui se seraient prolongées du xv^e au xvi^e siècle ? L'esprit gaulois et l'esprit courtois, nous dit M. Chamard¹. Ajoutons encore le goût de la moralisation.

1. *Les origines de la poésie fr. de la Renaissance*, Paris, Boccard, 1920, pp. 41-85.

Etudions d'abord l'esprit gaulois.

Cette première forme que M. Chamard qualifie de « plaisanterie scatologique et stercoraire » ne se trouve pas, heureusement, chez notre auteur et nous sommes donc dispensés d'en traiter.

La forme suivante qu'étudie M. Chamard, la gaieté de vivre, l'amour des bons vins et des repues franches ne se trouve pas non plus dans les six comédies, si l'on excepte quelques passages d'une importance minime, qui ne se prêtent pas facilement à la gauloiserie. Ainsi, dans l'*Andrienne*¹, l'esclave Dave explique à Simon la tristesse de Pamphile par le chagrin de ce dernier qui vient d'apprendre avec quelle avarice se font les préparatifs du mariage. Dans l'*Eunuque*², Chrémès dit, en passant, qu'il a très bien bu chez le soldat Thrason et dans les scènes suivantes il semble vraiment être un peu ivre, mais si gentiment et avec tant de retenue, qu'il ne devient jamais vulgaire. Dans la même comédie, le parasite Gnathon, qui s'est montré gourmand pendant toute la pièce, cite, comme la plus grande vertu de Thrason, sa libéralité en tant qu'hôte³. Phormion, dans la pièce qui porte son nom, se rapproche un peu plus de l'esprit gaulois, quand il parle des *cena dubia*⁴. Cependant, le meilleur exemple, peut-être, provient des *Adelphes*, où Syrus se vante de ce qu'il a bu :

1. Acte II, sc. vi.

2. Acte IV, sc. v.

3. Acte V, sc. ix.

4. Acte II, sc. ii.

H. Lawton

Edepol, Syrisce, te curasti molliter 1...

et, un peu plus loin, où il se conseille à lui même d'aller dormir un peu jusqu'à ce que les fumées du vin se soient dissipées.

On pourrait trouver d'autres citations ayant rapport au vin ou à la bonne chère, mais Térence n'aimait pas beaucoup ce genre de comique. Plaute, comme tout le monde le sait, écrivait tout autrement; chez Térence, grâce à son bon goût propre ou à celui de Ménandre, les allusions au manger et au boire ne dépassent jamais les plus étroites limites imposées par les convenances.

La plaisanterie contre l'église sous une forme analogue, c'est à-dire la raillerie contre les prêtres, n'occupe pas la moindre place dans les comédies térentiennes. C'est en vain qu'on cherche mention d'un « sacerdos ».

Nous nous trouvons, enfin, en face d'un aspect de Térence qui devait intéresser davantage les « gaulois » : c'est la plaisanterie contre la femme et surtout contre le mariage. Avons-nous besoin de citer les vives réclamations faites par les jeunes gens qui, épris d'un autre amour, se voient forcés par leurs pères à quelque mariage avec la fille du voisin ? Mais cela n'est guère dans le genre gaulois. Regardons plutôt la seconde scène du cinquième acte de l'*Heautontimorumenos*; que trouvons-nous ? Une querelle conjugale et, ce qui rend cette petite peinture du ménage plus intéressante à notre point de vue,

1 Vers 768.

c'est que la femme a raison, ce qui n'empêche pas son mari de la tancer. Chrémès vient de déshériter son fils, Pamphile, à cause de ses escapades avec une courtisane et Sostrate, vraie mère, protectrice de son fils, intervient pour essayer de persuader au vieillard d'abandonner son plan conçu dans un moment d'irritation. Un orage s'élève. Écoutons les premières paroles du mari furieux :

Oh, pergin mulier esse ? nullamne ego rem unquam in uita mae Volui quin tu in ea re mi fueris aduersatrix, Sostrata ¹ ?

Le vieillard est vraiment injuste envers sa femme et, quand elle dit que Pamphile va se croire le fils d'autrui, Chrémès réplique qu'il sera facile de prouver le contraire; et voici la raison qu'il allègue :

*..... quod magis credendum siet
id quod est consimilis moribus
conuincens facile ex te natum; nam tui similit probe;
nam illi nil uitist relictum quin sit idem itidem tibi.
tum præterea talem nisi tu nulla pareret filium* ².

Quel plaisir pour celui qui goûtait les fableaux ou qui aimait à lire des récits sur « l'éternelle question : qui portera la culotte ? », quel plaisir, de voir que c'est le mari qui remporte la victoire, pour le moment.

Dans l'*Hécyre*, deux scènes ³ nous présentent encore des troubles dans le ménage. La première nous montre Lachès,

1. V. 1006, 1007.

2. Vv. 1018-1022.

3. Acte, II, sc. 1 et IV, 1.

qui se querelle avec sa femme, qu'il accuse à tort, mais avec un semblant de raison, d'en vouloir à sa bru; la deuxième retrace le cours d'une dispute entre Phidippe et Myrrina, qui a caché à son mari la naissance d'un petit-fils. Le *Phormion*¹ donne un autre exemple de rupture de la paix domestique : Chrémès a non seulement une femme légitime à Athènes, mais aussi un autre ménage à Lemnos. Voilà un sujet pour plaire à un amateur de gauloiseries ! La scène qui mettra le comble à sa joie est celle où Phormion révèle l'histoire scabreuse à la femme légitime; c'est ce qu'on peut trouver de plus gaulois chez Térence. On peut se figurer la fureur de la pauvre femme. Toutefois Térence ne s'abaisse jamais jusqu'à nous dépeindre des rixes. Quoique l'on ne puisse pas s'empêcher d'admirer certains traits des vieux fableaux et des vieilles farces, on ne peut que féliciter Térence d'avoir avant eux échappé aux grossièretés qui les caractérisent. Sans citer d'autres passages, nous croyons avoir démontré qu'il existe chez le comique latin certaines situations que l'esprit gaulois devait s'assimiler avec peu d'effort.

Quant à l'autre courant de l'esprit médiéval qui continua son train pendant la Renaissance : l'esprit courtois, il est presque inutile d'en chercher des traces dans les comédies de Térence. L'amour que décrit ce « libertinus », qui vivait deux cents ans avant Ovide, doyen de l'école d'amour, est un amour tout naturel, sans art et sans am-

1. Acte V, sc. ix.

gages, dont les seuls obstacles viennent des expédients et non pas de la nature même de l'amour. Écoutons Phédria se plaindre dans la première scène de l'*Eunuque* ¹ :

*et tædet et amore ardeo, et prudens sciens,
uiuos uidensque pereo, nec quid agam scio.*

Formule, si l'on veut, qui n'est pas sans parallèles dans la littérature courtoise, mais la différence, c'est que Phédria est sincère et, de plus, enflammé de désir. Quand il voit sa maîtresse, il tremble et tressaille, mais de vraie passion, non pas de cette timidité plus feinte que réelle, si fréquente dans les vers des poètes courtois ou pétrarquistes. L'ensemble de cet amour est loin de présenter un « amour de tête »; à peine si nous pouvons dire un amour de cœur. Non, c'est avant tout cet amour naturel que voulaient écarter de leurs écrits les troubadours et leurs disciples.

Nous pourrions rapporter d'autres exemples du même type : la plainte du même Phédria de retour de la campagne, que la pensée de Thais l'a forcé de quitter ²; le désir de Chéréa d'épouser la jeune Pamphila, exprimé dans les termes suivants ³ :

emoriar, si non hanc uxorem duxero.

Ce qui manque, c'est la manière artificielle des poètes courtois.

1. Vv. 72, 73.

2. *Eun.*, IV, n.

3. *Eun.*, v. 888.

Cependant, un autre rapprochement mérite d'être fait. Ronsard, dans son *Élégie à son Livre*, en tête du deuxième recueil de ses *Amours*, parle ainsi du « bon Pétrarque », qui « fut trente et un ans amoureux de sa dame » :

« Ou bien il jouyssoit de sa Laurette, ou bien
Il estoit un grand fat d'aimer sans avoir rien. »

Il est intéressant de comparer les vers 604-606 de l'*Eunuque*, où Chérée, parlant à son ami, Antiphon, de l'occasion qui s'est présentée à lui de jouir de la jeune Pamphila, dit :

..... *an ego occasionem
mi ostentam, tantam, tam breuem, tam optatam, tam insperatam,
amitterem ? tum pol ego is essem uero, qui simulabar.*

Autrement dit, il aurait été vraiment digne de son déguisement d'eunuque pour ne pas avoir profité de cette occasion. On a remarqué que les vers de Ronsard sont loin d'être « pétrarquaisants ». En effet, l'esprit gaulois ne pouvait pas revendiquer plus complètement ses droits. Réaction contre le pétrarquisme de ses *Amours de Cassandre* et réaction excessive peut-être, mais la ressemblance entre les vers de Ronsard et ceux de Térence indique qu'il ne faut pas trop chercher l'amour « courtois » dans les comédies térentiennes et que l'amour que le comique latin dépeint n'est nullement celui des troubadours ni celui des pétrarquistes, malgré quelques passages isolés qui auraient pu servir de formules pour exprimer un amour artificiel.

Bref, chez Térence se trouvent des traits que les grands courants d'esprit qui survivaient du moyen âge pouvaient s'assimiler avec peu d'effort; il ne faut pas y insister, car Térence possédait d'autres qualités pour le rendre cher aux hommes du xvi^e siècle.

II

Si Térence avait des qualités pour plaire à ceux qui goûtaient encore l'esprit gaulois et des expressions qui convenaient à l'esprit courtois, il ne lui manquait pas non plus l'essentiel pour se faire admirer par les tempéraments plus sérieux. Le troisième courant du moyen âge qui se maintint et même grandit, peut-être, pendant le xvi^e siècle, fut le goût moralisateur. Parmi tous les caractères que possède notre auteur, celui qui devait satisfaire à ce goût est bien le plus marqué. Si les intrigues se déroulent autour d'amours plus ou moins malhonnêtes, Térence sème au travers de ses comédies des sentences morales que tout le monde connaît et cite, même sans en savoir la provenance. Combien de fois ne voit-on pas, n'entend-on pas le fameux :

Homo sum ; humani nil a me alienum puto ?

Térence donne, par la bouche de ses personnages, des conseils bons pour à peu près toutes les situations de la vie.

Cette qualité moralisante devait plaire aux pédagogues de

l'époque. Mais il y en avait une autre qui ne le recommandait pas moins au respect des instructeurs de la jeunesse : la beauté de son langage.

Après les éloges de tous les critiques qui se sont occupés des œuvres de l'Africain, il nous semble superflu de traiter longuement de son style, de l'harmonie de ses belles phrases, de la perfection de ses tournures. Disons seulement que Térence offrait, et offre encore, aux écoliers, dans ses vers si bien polis et limés, un modèle parfait du langage latin.

Ainsi le maître d'école pouvait mettre devant ses élèves un modèle excellent de langue latine et de morale en même temps. Oui, Térence semble avoir été fait pour servir de texte classique dans les écoles et dans les collèges du xvi^e siècle. Nous verrons plus tard si ce point de vue se justifie. Peut-être devrions-nous mentionner, avant de quitter le sujet de la moralité de Térence, sa supériorité sur Plaute à cet égard : Plaute a plus d'esprit « gaulois », plus de comique railleur et moins de mignardise. Aussi s'offrait-il moins à l'étude des jeunes gens.

III

Pendant la première moitié du xvi^e siècle, les pédagogues furent rarement en même temps des humanistes ; il nous faut donc considérer séparément les attraits que Térence possédait aux yeux des humanistes proprement dits, pour ces larges esprits qui essayèrent de faire revivre

le monde antique, et qui tentèrent de se créer une âme gréco-latine.

De prime abord, sans aucun doute, la beauté littéraire des comédies de Térence les éblouissait. Sa pure diction, sa précision, ses beaux vers, même dans l'état incorrect où ils se présentaient au commencement du siècle, avant les savants travaux de Faerne et de Muret, le rendaient cher à ces amateurs du beau style. Ces esprits curieux existaient en France non moins qu'ailleurs, il y a quatre siècles. Ils s'efforçaient d'écrire le plus élégamment possible en une langue qu'avaient embellie Cicéron et Virgile. Térence ne tombe guère au-dessous de ces deux mattres. Son langage donne l'impression d'une blanche colonne de marbre poli et translucide. Comme la jeune Andrienne, son éloquence est « *adeo modesta, adeo uenusta, ut nil supra* ». Voilà un premier charme pour les humanistes.

Ces humanistes, qui étudiaient non seulement les mots mais les idées et la vie du monde classique, ne s'intéressaient pas moins à Térence à ce point de vue, car celui-ci, traducteur d'un original de génie, leur dépeignait la vie athénienne du iv^e siècle avant Jésus-Christ. Comment l'étudiant de la vie quotidienne de cette époque lointaine, trouvant chez Térence un peintre bien moins fantastique que Plaute, pouvait-il se soustraire à la justesse, à l'impeccabilité, à l'humanisme même de la peinture de mœurs, telle qu'on la trouve dans les comédies de l'Africain? On regardait la civilisation grecque à travers un prisme latin;

et ce prisme était merveilleusement translucide, ne déformant guère l'objet. C'est-à-dire que celui qui ne connaissait pas la langue grecque pouvait, néanmoins, étudier la vie commune des Hellènes.

D'ailleurs Térence offrait aux savants, surtout à ceux de la seconde moitié du xvi^e siècle, un large champ pour les travaux d'érudition. Comme tous les textes antiques, les comédies de notre auteur étaient altérées, sinon tronquées. Nous verrons dans la suite comment certains humanistes méritèrent la reconnaissance des générations futures par leurs travaux de reconstitution du texte, de rétablissement des vers du poète.

Mentionnons aussi les commentaires dont avait besoin au xvi^e siècle le lecteur ordinaire des anciens textes, car Térence ne pouvait pas se faire comprendre communément du public sans l'aide de ceux qui, possédant des lumières plus étendues, se sentaient portés à commenter les six comédies. Quand nous étudierons les éditions des pièces de Térence qui virent le jour au cours du xvi^e siècle, nous trouverons que les Français ont tenu une grande place parmi les travailleurs occupés de cette besogne.

Aux humanistes, donc, notre comique devait plaire par son beau style, par sa présentation des mœurs antiques et, un peu moins directement, par l'altération même de son texte, puisque cela leur donnait l'occasion de déployer leur pénétration critique.

IV

Vers le milieu du siècle apparut en France une école de jeunes littérateurs fervents, qui s'étaient proposé, comme objet, d'illustrer la langue française en lui donnant une littérature calquée sur celle des anciens. Ils voulaient écarter toutes les « vieilles épiceries » de la littérature du moyen âge et parmi ces pauvres genres si détestés, le vieux théâtre français occupait une place importante. La sottise, la farce, la moralité, avec leurs allures populaires et grossières, ne plaisaient pas aux jeunes novateurs. Il leur fallait une tragédie, une comédie, toutes les deux régulières : il leur fallait des genres nettement, peut-être même trop nettement, distingués; il leur fallait trouver des modèles dans la littérature classique. Or dans le nombre des drama urgés classiques, qui donc surpassait Térence?

Si son style est parfait, si son langage est d'une rare beauté, c'est aussi avec un merveilleux talent qu'il sait construire une comédie. Qui sait mieux que lui dépeindre les caractères les plus variés ? Qui sait mieux que lui mener à bonne fin une situation embarrassée ? Il sait raffiner l'élément comique presque au point de le rendre tragique; il excite notre sympathie aussi souvent qu'il nous fait sourire.

Voilà, en somme, une comédie antique — et son antiquité n'était pas son moindre attrait, — qui est loin de la gauloiserie des farces surannées du théâtre populaire; une

comédie raffinée, qui devait faire les délices de l'élite intellectuelle et que ne goûterait pas du tout le « profanum uolgens ». Quant à ce dernier point, les disciples enthousiastes de la Pléiade s'en réjouissaient.

Dans la construction de ses pièces, Térence fait peu de fautes. Ses actions se déroulent avec aisance, sans difficulté, quoiqu'à l'aide, le plus souvent, d'un « deus ex machina », vers leurs dénouements logiques. Notre auteur ne viole pas les règles dramatiques des unités, dont on commençait à s'occuper à cette époque de la Renaissance. L'action ne se déplace pas le moins du monde, elle s'accomplit en une seule journée et elle est simple. Si, dans le *Phormion*, nous avons ce qui paraît être une action secondaire : les intrigues amoureuses de Chrémès à Lemnos, c'est celle-là même qui fournit le dénouement et devient ainsi indispensable au bon développement de la pièce.

De la sorte, donc, Térence offrait un excellent modèle aux jeunes écrivains qui voulaient doter la littérature française d'un théâtre régulier.

* * *

Térence devait plaire au xvi^e siècle entier : à ce qui restait du moyen âge par ce qui peut se voir chez lui de gaulois ou de courtois ; aux pédagogues par son style et sa moralité ; aux humanistes par ses tableaux de la vie antique ; et aux « illustrateurs » de la langue française par ses qualités d'écrivain de comédies régulières.

Passons maintenant à l'étude des éditions de Térence publiées jusqu'en 1600. Dans cette étude et, plus tard, quand nous examinerons les traductions, nous verrons comment les hommes du xvi^e siècle ont reconnu toutes ces qualités de Publius Terentius Afer.

DEUXIÈME PARTIE

LES ÉDITIONS

CATALOGUE DES ÉDITIONS

DES COMÉDIES DE PUBLIUS TERENTIUS AFER
PUBLIÉES ENTRE
L'INVENTION DE L'IMPRIMERIE ET 1600

1. — [1470. *Strasbourg.*] In-fol. Au R. du 1^{er} f. :

Publij Terentij Affri poete comici comediarum liber incipit feliciter.

100 ff. à 32 ll. à la page, sans ch., recl. ni sign. Mêmes caractères que le Virgile et le Valère Maxime attribués à J. Mentelin. Nulle distinction des vers; les pièces sont imprimées comme de la prose.

Au V. du f. 100 : *Publij Terentij Affri Poete Comici comediarum liber finit.*

C'est l'édition princeps. Pour son ancienneté, voir Panzer IV, p. 224 et Bernard II, p. 97, n° 4. Édition rédigée d'après la recension de Calliopius.

Brunet, V, col. 702, n° 11; Cöppinger, n° 5736 et Reichling, ad id.; Græsse, VI, p. 51.

Nat. Rés. gYc. 182; B. M. trois exemplaires : c. 16, i. 1; IB 528 et G. 9530.

2. — 1471. *Venise*. In-fol. 100 ff. à 34 ll. Sans ch., récl. ni sign. Beaux car. ronds, très lisibles.

F. 1 et R. f. 2. « Terentii vita excerpta de dictis d. F. Petrarce » V. blanc.

R. f. 3 : épitaphe de Térence, periocha de C. Sulpice Apollinaire et le commencement du prologue de l'*Andrienne*.

Le texte se termine au V. du 100^e f. : ... *o plaudite, Calliopiis recensui.*

Puis :

*Callippi (sic) calamo fuit exemplare repertum
Unde est impressum quod leges hospes opus.*

Souscription : *Vale vir optime. Raphael Iouenzonius ister
P. emendavi. Ioannes Agrippinæ colonix decus impressi. Anno
domini nostri ihesu (sic) christi M. cccc. lxxi. divo Nicolao throno
venetiarum duce. Finis felix.*

Belle édition, où les vers sont observés mais où les actes ne sont pas distingués. Voir les n^{os} 7 et 8.

Brunet, V, col. 706; Graesse, VI, p. 52, col. 2; Hain, n^o 15372 et Reichling, ad id.

Nat. Rés. gYcl24; B. M. C. 3, b. 16 et G. 9531.

3. — [1471. *Rome*.] Édition gr. in-4. 90 ff. à 33 ll., sans ch., récl. ni sign. car. rom. Commence avec une vie de Térence. Finit au R. du dern. f. :

Finis Terentii Africani.

Attribuée à Ulric Han. Nulle distinction des vers.

Brunet, V, col. 702, n^o III; Cöpingen, n^o 5734; Ebert, n^o 22427.

Nat. Rés. gYcl83; B. M. IB. 17268 (f. 66 manque).

4. — [1471 ? *Naples* ?] In-4. 134 ff. à 22-24 ll., sans ch. récl. ni sign. Les pièces sont imprimées comme de la prose. Car. rom., probablement de Sixtus Riessinger, premier imprimeur à Naples.

Au premier f., vie de Térence, précédée d'un sommaire. Au V. du 2^e f.; argument de l'*Andrienne* et épitaphe de Térence.

Au V. du 134^e f. : *Finis Terentii Africani*.

Brunet, V col. 703, 704, n^o x.

5. — [1471. *Brescia* ?] Édition très rare in-4. 126 ff. à 26 ll., sans ch., récl. ni sign. Le mètre n'est pas observé.

R. du dernier f. : *Terentii Affri comici poete echira (sic) feliciter expliciit. Amen.*

Édition attribuée aux presses de Brescia, vers 1471 : voir Dibdin, *Biblioth. Spencer*, II, p. 409. Le catalogue de la bibliothèque du Comte d'Elci (p. 100) attribue aux mêmes presses une édition in-fol., s. d., s. l. « ex emendatione Moreti ».

Brunet, V, col. 703, n^o viii.

6. — [1471 ? *Paris* ?] In-fol. 86 ff. à 32 ll., sans ch., récl. ni sign. Le mètre n'est pas observé. Car. rom., les mêmes que dans le Florus, le Phalaris et le plus ancien Salluste de Gering, Crantz et Friburger, premiers imprimeurs à Paris. L'édition est probablement antérieure à 1472.

R. f. 1 : *Publii Terentii afri poete comici Andria incipit foeliciter*, suivi de l'épithaphe de Térence, de l'argument et du commencement du prologue de l'*Andrienne*.

Le texte finit au V. du dernier f.; puis : *Publii Terentii Afri comici comædiarum liber finit foeliciter*.

L'exemplaire de la Bib. Nat. est incomplet; il ne reste que 61 ff. Le texte commence au 424^e vers de l'*Eunuque* et se termine au 727^e vers du *Phormion*. Il manque, donc, l'*Andrienne* tout entière, le commencement de l'*Eunuque* et la fin du *Phormion*.

Brunet, V, col. 704, n^o xi; Claudin, I, pp. 54 et 59; Graesse, VI, p. 51, col. 2.

Nat. gYc994.

H. Lawton

5

7. — [1471-1472. *Cologne.*] Édition in-fol., imprimée avec les gros caractères d'Ulrich Zell, 100 ff. à 34-35 ll., sans ch., récl. ni sign.

Au V. du f. i. commence : *Terentii vita excerpta de dictis d. f. Petrarce.*

Au f. 3, au commencement du texte, on trouve le titre :

Terentii aphri poete comici liber in sex divisus comedias : quarum prima Andria; secunda Eunuchus; tertia Heautontimorumenos; quarta Adelphe; quinta Phormio; sexta & ultima Hechira nuncupatur.

Le volume se termine au V. du f. 100 par trois lignes sur Térence, extraites *ex Eusebio de temporibus*. Le mètre est observé, pas toujours exactement. Sur son ancienneté, voir Brunet, v, col. 701, n° 1. Correspond page pour page et ligne pour ligne à l'édition 8 de cette liste.

Brunet, *loc. cit.*; Lindsay, p. 68; Copinger, n° 5738 et Reichling, ad id.

Bibliothèque de Lord Spence; Bib. Laurentienne, Florence.

8. — [1471-2 ? Venise ?] In-fol., 100 ff. à 34-35 ll., sans ch., récl. ni sign. Car rom. Cette édition et l'édition 7 de notre liste, correspondantes page pour page et ligne pour ligne, sont probablement toutes les deux des réimpressions de l'édition de Venise 1471.

La *Terentii vita excerpta de dictis d. F. Petrarce* occupe, non pas, comme dit Brunet, le 1^{er} f. et le R. du 2^e, mais le V. du 1^{er} et le 2^e f. tout entier.

R. f. 2 : titre comme celui de notre n° 7. V. du dernier f., l'extrait *ex Eusebio de temporibus*.

Le mètre est observé. Les actes ne sont pas numérotés, et, comme dans les éditions précédentes, chaque scène est introduite par une liste des interlocuteurs. Selon Grasse (VI, p. 52),

cette édition et l'édition 11 de notre liste seraient la même, dont Brunet aurait fait deux; il a voulu dire l'édition s. d. vi (i. e. notre 10) et le n° xiv de Brunet (notre 11).

Brunet, V, col. 702, n° iv; Græsse, VI, p. 52.

Nat. gYc184.

9. — 1472. *Rome*. In-fol. 72 ff. à 38 ll., sans ch., récl. ni sign. Car. rom.

Commence par une vie de Térence : * Terentius apher genere : cjuis uero Carthaginensis fuit. Revertente autem Scipione Roman, etc. *

Le texte se termine au V. du 72^e f.; au-dessous :

Aspicis illustris lector quicumque libellos

Si cupis artificum nomina nasse : lege.

Aspera ridebis cognomina Teutona : forsan

Mitiget ars musis inscia verba virum.

Conradus Svevynheim : Arnoldus Pannartzque magistri Rome impresserunt talia multa simul. M. CCCC. LXXII. die. vi. Octobris.

Les pièces sont imprimées comme de la prose; nulle séparation des actes. Belle édition, faite sur un bon manuscrit; le texte est de la récénsion Calliopienne. Les mêmes imprimeurs ont donné en 1472, une édition des commentaires de Donat sur cinq comédies de Térence.

Voir, dans la liste des commentaires, le n° 1, iii.

Brunet, V, col. 706; Hain, n° 15373 et Copinger, ad. id.

Nat. Rés. gYc125; Ste. Gen. Fol. Exv98 Rés.

10. — [1472 ? *Rome* ?] Gr. in-4. 104 ff. sans ch., récl. ni sign. Car. rom. de Georges Lauer. Selon Græsse, cette édition est la même que notre 11; Ebert donne sa souscription, qui coïncide avec celle de l'édition 11.

Voir les notes sur les éditions 8 et 11.

Les vers ne sont pas distingués. On trouve en tête du volume la vie de Térence et le traité sur la tragédie, etc., qui commence : *Revertente autem Scipione Romam...*

Brunet, V, col. 703, n° vi; Ebert, n° 22430; Graesse, VI, p. 52, col. 1 et 2.

11. — [1472 ? Rome.] Pet. in-fol. 104, ff. 32 ll à la page. Sans ch., récl. ni sign. Car. rom. qu'Audiffredi identifie avec ceux du Varron, du Festus et de l'Eutrope de G. Lauer. Les comédies sont imprimées comme de la prose. Le titre est semblable à celui de l'édition n° 47, suivi de la vie de Térence : *Revertente autem Scipione... ».*

Au V. de l'avant dernier f. : *Terentii Aphri Carthaginensis comedia sexta et ultima per Angelum Sabinum Poetam lau. limatior facta finit feliciter.*

Le dernier f. contient le registre des cahiers.

Il faut remarquer que Græsse et Copinger veulent identifier cette édition avec notre n° 10, mais que Græsse, par une faute d'impression, l'identifie avec notre n° 8. Il faut lire, chez Græsse, « Brunet, n° vi » au lieu de « n° iv ». Attribution de la date par Copinger et Reichling.

Brunet, V, col. 704, n° xiv; Copinger, n° 5751 et Reichling, ad id.; Græsse, VI, p. 52.

12. — 1473. Venise. In-fol., de 98 ff. à 35 ll. Sans ch., récl. ni sign. Car. rom. qui ressemblent à ceux de Vindelin de Spire.

R. f. 1, blanc, V. f. 1; Raphael Regius Bartholomaeus Girar. S. (Regius avait émendé le texte, surtout, comme il dit, d'après les commentaires de Donat.)

Puis : *Venetiis tertio nonas maias anno a natali christiano M. cccc lxxiii, Nicolo Trhono (sic) Duce.*

Le texte se termine au V. du 97^e f. Au R. f. 98 : Cippicus ad Lectorem (10 vers) puis : τέλος

Les vers sont observés, les actes numérotés.

Brunet, V, col. 707; Grasse, VI, p. 53, col. 1; Hain, n° 15374.
Nat. Rés. gYc126.

13. — 1474. *Milan*. Pet. in-fol., 100 ff. à 34 ll., sans ch., récl. ni sign. Car ronds. Le 1^{er} f. et le R. du 2^e contiennent la vie de Térence « excerpta de dictis d. F. petrarcæ ». V. f. 2 blanc. R. f. 3 : épitaphe de Térence; periocha de C. Sulpice Apollinaire et commencement du prologue de l'*Andrienne*.

Le texte finit au V. du dern. f. avec « ... o plaudite. Calliopus recensui ».

Colophon : *Finis Feliciter sex comedirum (sic) Terentii. Opus impressum M^o i anno domini 1474 die 23 Februarii per Antonium Zarotum parensen.*

Cette édition correspond ligne par ligne et page par page à celle de Venise, 1471, jusqu'au R. f. 98, où elle devient une ligne en retard. Les caractères ressemblent fort à ceux de l'édition vénitienne, avec quelques petits changements. Il est évident que cette édition est une copie de l'édition susdite, mais sans intention de contrefaçon, puisque le nom, etc., de l'imprimeur sont nettement indiqués.

Brunet, V, col. 707; voir nos 2 et 40.

Nat. gYc127. Rés.

14. — 1474. [*Milan* ?]. Pet. in-fol. 104 ff. à 33-34 ll. Sans ch., récl. ni sign. L'exemplaire du British Museum a les sign. a-n ajoutées après coup. Car. rom. qui ressemblent à ceux des « Orationes Ciceronis » de Valdarfer de Milan.

F. 1 et R. f. 2 : Terentii Vita ex Donati comentariis excerpta (*sic*).

Le texte commence au R. du 3^e f.

Les vers n'y sont pas divisés comme dans les éditions modernes.

V. f. 104 : *Finis. M. CCCC. LXXIIII. Pridie nonas Augusti* (4 août).

Cette édition est attribuée par Brunet et Grasse à Valdarfer de Milan, par Proctor à Bartholomæus de Valdezoccho, de Padoue.

Brunet, V, col. 707; Grasse, VI, p. 53, col. 1; Hain, n° 15375; Proctor, *Index*, n° 6764.

Nat. Rés. gYc128 et 129; B. M. C. 16, i, 3.

15. — 1474. *Trévise*. In-fol.

Comædiæ cum Donati et Calphurnii commentariis. Tarvisii. 1474.

Imprimée par Gerardus de Lisc ou Hermannus de Levilapis. Copinger, n° 5745; Hain l'avait déjà citée n° 15406.

16. — [1474 ?] *Paris*. In-fol. de 112 ff. à 25 ll., sans ch. récl. ni sign. Car. rom. Les vers ne sont pas distingués.

Commence : *Publij Terentij Afri poete comici Andria incipit.*

Au R. du dern. f., l'épitaque de Térence, suivie de : *Publij Terentii Afri comici comediarum liber finit feliciter impressus Parisiis in vico Snacti (sic) Jacobi sub signo follis viridis.* Le V. est blanc.

Le *Soufflet Vert* était l'enseigne du successeur de Martin Stoll et P. de Cæsaris, les seconds imprimeurs de Paris. Le catalogue de la Bib. de la Ville de Lyon (Belles Lettres, n° 4382) a lu « follis viridis » et attribue cette édition à Jean de Prè (Joannis de Prato) par erreur. Brunet place la publication de cette édition entre 1476 et 1480, peut-être antérieurement. Nous donnons la date que donne Reichling.

Brunet, V, col. 705, n° xvi; Copinger, n° 5732.

Nat. Rés. gYe. 1056 est composé de trois feuillets de cette édition trouvés dans une reliure.

17. — [1474-1475 ? Paris ?] In-fol. 90 ff. à 30 ll.; sans ch. ni récl. Sign. aii-iv. Car. rom., très lisibles, que Græsse identifie avec ceux du « Virgilius » de Gering. Les pièces sont imprimées comme de la prose.

Le 1^{er} f. est blanc. R. f. 2, vie de Tércence de Donat.

V. f. 2. - R. f. 5, les « prænotamenta » de Donat, qui figurent ordinairement sous le titre « De tragœdia ac Comœdia non pauca ex Aelio Donato », y compris l'argument de l'*Andrienne*.

R. dernier f., dont le V. est blanc : *Publii Terentii Afri Poætæ (sic) comici Comœdiarum liber finit feliciter*.

Nulle distinction des actes; chaque pièce est introduite par une explication tirée de Donat. Les marges sont très larges pour recevoir les notes.

Une note en manuscrit dans l'exemplaire de la Bib. Ste. Gen. nous apprend : « De bure tom. i. belles lettres n^o 2603 parle d'un exemplaire semblable à celui-ci, dans lequel il a trouvé une note manuscrite du temps et de la main d'un nommé Gullielmus de Castello qui déclare avoir acheté ce livre à Paris en l'année 1478, au mois d'avril ».

Brunet, V, col. 706, n^o xix; Græsse, VI, p. 52.

Nat. Rés. gYe 188; Ste. Gen. OExv131 (dont la reliure porte la date circa 1475).

18. — 1475. *St. Orsino* (près Brescia). In-fol. 104 ff. à 33-35 ll. Sans ch., récl. ni sign. (Brunet cite un exemplaire où on a ajouté les sign. a-nij après coup). Car. rom.

F. 1 et R. f. 2 : Terentii vita ex Donati comentariis excerpta; et l'épîtaph de Tércence.

V. f. 104 : *M. CCCC. LXXV. In Sancto Vrsio. Vincenti*

district. Iohannes De Reno impressit. Die ultimo Aprilis. Finis.

Édition bien imprimée, non sans quelques fautes; distinction des vers. Le catalogue du British Museum ajoute qu'elle est une reproduction de l'édition sans lieu de 1474. Il semble avoir raison.

Brunet, V, col. 707, 708; Græsse, VI, p. 53, col. 1 (qui dit « sans distinction de vers » par erreur); Hain, n° 15391 et Reichling, ad id.; Proctor, n° 6936.

Nat. mYc319 Rés.; B. M. C. 3. b. 17; Ste Gen. Fol. OExv129; Bib. Marciana, Venise, 40494.

19. — 1475. *Sans lieu.* Pet. in-fol., 97 ff. (dont le 1^{er} et le dernier blancs) à 34 ll. Sans ch., récl. ni sign. Car. rom.

R. f. 2 : *Publii Terentii Vita incipit* (c'est la vie de Térence par Donat); argument de l'*Andrienne*.

R. f. 3, épitaphe de Térence et l'argument par C. Sulpice Apollinaire.

A la fin : *Terentii Afri Poetæ finis. M. CCCC. LXXV. xii calendas Augusti.*

Distinction des vers.

Brunet, V, col. 708; Hain, n° 15376.

Ste Gen. OExv130 in-4, et 131 in-4.

20. — [1475 ? Rome.] Édition gr. in-4. 106 ff. à 30 ll., sans ch., récl. ni sign. Car. rom.

Commence : *Terentii Aphri poete comici comediarum Liber Incipit feliciter*, suivi de la vie de Térence : *Revertente autem Scipione...*

V. du dernier f. : *Terentii Aphri Carthaginensis Comedia sexta & ultima finit feliciter*, suivi d'un registre des cahiers, précédé du sommaire : *Tabula qua invenire valeamus quod unum folium aliud sequitur & quaternus quaternum.*

Cette édition est attribuée à Philippe de Lignamine (Rome, 1470-1484).

Brunet, V, col. 703, n° v; Grasse, VI, p. 51, col. 2.

Nat. Rés. gYc185.

21. — [1475 ? Milan ?] Pet. in-fol., 100 ff. n. ch., à 34 ll. Sign. A.-M. Car. ronds, très lisibles.

R. f. 1, blanc. V. f. 1 et f. 2, contiennent : *Terentii vita excerpta de dictis d. F. Petrarce.*

R. f. 3 : *Terentii aphri poete comici liber in sex divisis comedias : quarum prima Andria, secunda Eunuchus, tertia Heautontimorumenos, quarta Adelphe, quinta Phormio, sexta et ultima Hechira nuncupatur.*

Le registre des cahiers est au V. du dernier f.

Ebert l'attribue aux presses de Vindelin de Spire ou de Zarot, ce que Grasse juge incorrect. Elle a beaucoup de rapports avec notre édition 8, mais elle est moins ancienne.

Brunet, V, col. 705, 706, n° xviii; Ebert, n° 22435; Grasse, VI, p. 52, col. 1.

Nat. Rés. gYc187.

22. — [1475 ? Naples ?] Pet. in-fol., 67 ff. à 36 ll., sans ch. récl. ni sign. Car. rom. Le 1^{er} f. est blanc.

R. f. 2 : *Terentii Aphri poete comici comediarum Liber incipit*, suivi de la vie de Térence de Donat.

R. f. 68 : *Terentii Aphri Cartaginensis comedia sexta & ultima finit feliciter, et Tabula qua invenire valeamus quomodo unum folium aliud sequitur & quaternus quaternum. Primum vacat, etc.*

Reichling attribue cette édition aux presses d'Arnoldus de Bruxella, vers 1475.

Grasse, VI, p. 52, col. 1, qui cite De Lieteriis, III. pp. 191 ff.; Reichling, add. n° 759.

Bib. Naples, X. G., 29.

23. — [1470-1475. *Italie.*] In-fol., sans ch., récl. ni sign. Car. rom. Les vers sont distingués. Les sommaires, les titres des pièces, les noms des interlocuteurs sont écrits en rouge à l'aide d'un pinceau. Rare.

Le texte commence au R. du 1^{er} f. avec l'építaphe de Térenee :
(*N*)*atus in excelsis tectis...*

Le texte finit au V. du dernier f. Puis : *Deo gratias : Amen.*

Brunet, V, col. 703, n^o 1x.

Nat. Rés. gYc186.

24. — 1476. *Milan.* In-fol. [96 ff. à 37 ll., car. rom. ? voir 1477, Milan, notre n^o 28.]

A la fin : *Mediol. an. M. CCCC. LXXVI. Za* (i. e. Antonius Zarotus) *septima ka. Martias.*

Reproduite en 1477 par le même imprimeur. Voir n^o 28.

Brunet, V, col. 708; Græsse, VI, p. 53; Hain, n^o 15377.

25. — 1476. *Venise.* In-fol., 177 ff. à 56 ll., n. ch. Sign. a2- & 4. Car. ronds.

Ff. 1-4 : Terentii vita (de Donat); argument de l'*Andrienne* et perlocha de C. Sulpice Apollinaire.

R. dern. f. : Calphurnius Brix. Marco Aurelio viro Præclarissimo S.

Souscription : *P. Sexti Terentii Afri cum Ælii Donati grammaticæ examinata interpretatione finis. Insuper addita est Calphurnii in Heautontimorumenon Terenti accurata expositio. Impressum quidem est opus hoc per Iacobum Galicum mirâ arte ac diligentia. Anno domini M. CCCC. Lxxvi viii Calendas Septembris. Andrea Vendramino Duce Inclÿto Venetiarum* (25 août).

Le texte, en car. ronds, est entouré des commentaires en car. ronds plus petits. C'est la première édition qui présente les

commentaires imprimés de cette façon. Mais elle est, selon Ebert, « sehr incorrect gedruckt ». Les vers sont distingués, mais il n'y a nulle division en actes. Dans l'exemplaire de la Bib. Nat., *Andria*, vv. 517, 518 manquent et ont été ajoutés en manuscrit.

Brunet, V, col. 708; Ebert, n° 22446; Hain, n° 15407; Proctor, n° 4246.

Nat. Rés. gYc130; Bod.

26. — [1476. Rome.] Pet. in-fol. (Græsse la décrit comme in-4). 70 ff., sans ch., récl. ni sign. Car. rom. de Guldinbeck (Rome, 1475-1488).

On trouve en tête de ce volume la vie de Térence et le précis sur la mesure des vers qui commence : *Revertente autem Scipione...*

A la fin, registre des cahiers, portant le même intitulé que celui de notre édition 20.

Brunet, V, col. 703, n° vii; Græsse, VI, p. 52.

27. — [1474-1476 ? Venise ?] Gr. in-4. (Pet. in-fol. selon Reichling) 126 ff. à 32 ll., sans ch., récl. ni sign. Car. rom.

Titre : *Liber Terentii Afri comici incipit feliciter. Antonius Moretus academicus emendavit.*

Au R. du f. 125, vie de Térence, terminée au V. avec : *Terentii Afri comici poetæ Æcyra (sic) feliciter finit.*

Quoique les vers soient distingués, le texte est très incorrectement imprimé. Reichling attribue cette édition aux presses de Joannes de Colonia et Joannes Manthen, vers 1476.

Brunet, V, col. 704, n° xii; Copinger, n° 5735 et Reichling, ad i l.; Græsse, VI, p. 52, col. 1.

B. M. C. 3, b. 18.

28. — 1477. Milan. Pet. in-fol., 96 ff. à 37 ll. Car. rom.

A la fin : *Mediolani, Antonius Zarotus, 1477, die xxii Mart.*

Réimpression de l'édition de 1476, Milan; voir le n° 24.

Brunet, V, col. 708; Hain, n° 15377 et Reichling, *ad id.* :
Nat. Rés. gYc131; Bib. Naples, X. G. 27.

(Note. Ter. éd. Bip. cite une édition pour cette année
« Mediolan, III, per Domin. de Vespolate et Jac. de Marliano :
Fol ». Voir le n° 31).

29. — 1477. *Trévisé*. In-fol. 180 ff. à 50 ll. Sans ch. ni récl.
Sign. A2-L5, a-1. Car. rom.

Titre : *Comœdiæ cum Ælii Donati interpretatione iuxta fidele
Calphurnianæ castigationis exemplar et Calphurnii in Heu-
tontimorumenon expositione.*

Ff. 1 et 180 sont blancs. Ff. 2-6 : « Terentii vita, etc. ».

Au R. du f. 179 : *Hermannus Levilapis Coloniensis... summa
confecit diligentia. Tarvisii anno christi MCCCCLXXVII. xiv
Kal. Octobres (18 sept.).*

Ensuite quelques vers, intitulés « Bononii carmen ».

Elle peut être une copie de l'édition de Venise, 1476, n° 25.

Brunet, V, col. 708; Græsse, p. 53; Hain, n° 15408; Proctor,
n° 6481.

Bod.

(Note. Ter. éd. Bip. cite aussi : « 1477. Tarvisina, III, alia
c. iisdem Comm. fol. »).

30. — 1478. *Naples*. In-fol., 85 ff. à 32 ll. Sans ch., recl. ni
sign. Car. de Franciscus de Dino. Commence par une vie de
Térence.

A la fin : *Terentii Ahpricani (sic) Poete comici Comedie
Finiunt felicitèr. Impresse Neapoli. Anno salutis M. cccc.
Lxxviii, xiii die Augusti,*

Nulle distinction de vers. Dibdin (Bibl. Spencer, VII, n° 174)
croit que cette édition est faite d'après notre n° 3.

Brunet, V, col. 709; Hain, n° 15380.

31. — 1478. *Milan*. Pet. in-fol., 104 ff. n. ch. Sign. Car. rom. grossiers.

Le volume commence avec « Terentii vita excerpta de dictis D. F. Petrarcae ».

A la fin : *Impressum Mediolani per Dominicum de Vespalate et Jacobum de Marliana die viii Septembris. M.CCCC.LXXVIII.*

Voir le n° 28, note.

Brunet, V, col. 708; Copinger, n° 5741 (qui a : « die viii Septembris »).

32. — 1478. *Turin*. In-fol.

Taurini per Iohannem Fabri (sic) Lingonensem. M. CCCC. LXXVIII.

Brunet, V, col. 708; Hain, n° 15379; Panzer, III, p. 44, n° 8.

33. — [1478 ? *Schussenried* ?] In-fol., 167 ff. 19 ll. à la page. Sans ch., récl. ni sign. Car. goth., que Dibdin reconnaît comme ceux de la comédie de Léonard Bruni Aretino, imprimée dans le monastère de Sorten en 1478. Les comédies sont imprimées comme de la prose, le texte est très incorrect.

Titre : *Publij Terentij Affri poete comici commendarium (sic) liber incipit feliciter*, suivi de l'épithaphe de Térence et de l'argument de l'*Andrienne*.

Au V. du dern. f. : *Publij Terentij Affri Poete comici Comediarum liber finit.*

Hain juge que cette édition provient des presses de Strasbourg; Proctor qu'elle fut imprimée au monastère de Schussenried, près Constance, vers 1478.

Brunet, V, col. 704, 705, n° xv; Hain, n° 15370; Proctor, *Index*, n° 2668.

B. M. G. 9533 (1).

34. — 1479. *Venise*. In-fol., 177 ff. n. ch., à 54 ll. Sign. a-
&iiii. Car. rom.

R. f. 1-V. f. 4 : *Terentii vita* (de Donat, suivie des notes sur la
tragédie, etc.).

Au V. de l'avant dern. f. : *Impræssum (sic) Venetiis per
Nicolaum girardengum : recognitumque per Magistrum Fran-
ciscum Dianam sub Anno Domini M. CCCC.LXXVIII. die. xv.
Decembris.*

R. dernier f. : registre des cahiers. V. blanc.

Distinction des vers; nulle division en actes. Le texte est
entouré des commentaires de Donat et Calphurne.

Brunet, V, col. 709; Grasse, VI, p. 53, col. 2; Hain, n° 15409;
Proctor, n° 4463.

Nat. Rés. gYc132; B. M. IB. 20774; Bod.

35. — 1480. *Venise*. In-fol. 148 ff. (dont le 1^{er} blanc). Car.
rom.

*Comædiæ, cum comment. Donati et Joh. Calphurnii : Venetiis.
Andr. de Asula et Barthol. de Alexandria. 1480 (or M. CCCC.
LXXX.)*

Reproduction de l'édition de 1479, Venise ? Cette édition
est citée par Rivius dans ses « Castigationes », édition de Lyon,
1534, p. 7.

Brunet, V, col. 709; Copinger, n° 5742; Hain, n° 15392;
Renouard, *Alde*, p. 283, n° 2, 1480.

Note : Ter. éd. Bip. cite (p. xi) : « 1480. Veneta, IV, ex castig.
Angeli Sabini (1) fol. ». Serait-il question de notre n° 11 ou 47 ?

36. — [1480 ?] *Milan*. Gr. in-4, sans ch. récl. ni sign. Car.
rom.

Au R. f. 1 : *Terentii vita excerpta de dictis P (sic). F. Petraræ.*
A la fin : *Hoc opus est impressum Mediolani per magistros*

Leonardum [Pochel] et *Oldoricum* [Scinzenzeler] *serius, qui adhibita, etc.*

Copinger la croit imprimée vers 1480.

Græsse, VI, p. 52, qui cite Saxo, *Hist. typ. Mediol.*, p. DCXIII;
Copinger n° 5731,

B. M. IB. 26458. a.

37. — [1480 ?] *Sans lieu*. In-4, 100 ff., dont le 1^{er} et le dernier blancs, à 36 ll., n. ch. Sign. a-m. Car. rom. très lisibles.

R. f. 2 : « Terentii vita excerpta de dictis D. F. Petrarcea (sic) ».

V. f. 2 : l'épithaphe de Térence, argument et « Prohœmium » (i. e. prologue) de l'*Andrienne*.

Distinction des vers. Sans commentaires.

V. du f. 99 : « Finis ».

Cette édition ne semble pas figurer dans les recueils des bibliographes.

B. M. IB. 36907 (autrefois le n° C. 48. i. 3).

38. — [1474-1480 ? *Venise* ?] In-fol., 99 ff. car. rom. Citée pour la première fois par De Lictorius (III, p. 192) et attribuée à Johannes de Colonia, qui imprimait à Venise entre 1474 et 1481.

Græsse, VI, p. 52, col. 1.

39. — [1475-1480 ? *Paris* ?] In-fol., 104 ff. à 28 ll. Sans ch. ni récl. Sign. a2-o.

Les mêmes caractères que dans l'édition n° 17. Elle commence comme l'édition n° 17 et se termine au R. f. 104 avec :

Publii Terentii Afri Poætæ (sic) comici comædiarum liber finit feliciter.

Comme le n° 17, cette édition est attribuée à Ulric Gering.

Brunet, V, col. 706, n° xx; Græsse, VI, p. 52.

Nat. Rés. gYc189.

40. — 1481. *Milan*. In-fol. 104 ff. n. ch. à 34 ll. Car. rom.

R. f. 1-R. f. 2 : Terentii vita excerpta de dictis Francisci Petrarcae.

V. f. 2, blanc. R. f. 3 : épitaphe de Téreence.

V. f. 104 : *Hoc opus quam diligentissime recognitum Johannes Legnanus imprimi curavit Mediolani, opera et impendio suo, per Ant. Zarotum, M. cccc. lxxxi. die xiiij Martii.*

Cette édition est indiquée par Maittaire comme de 1470; cette erreur est due à ce qu'il avait examiné un exemplaire dont la date était altérée.

Brunet, V, col. 706; Hain, n° 15381 et Reichling, ad id.

41. — 1481. *Naples*. In-fol. 84 ff. à 32 ll. Sans ch., récl. ni sign. Car. ronds. Le volume commence par la vie de Téreence de Donat.

Au R. du dernier f. (dont le V est blanc) : *Terentii Africani Poetæ Comici comedie finiunt fœliciter. Impresse Neapoli. Anno salutis M. cccc. lxxxi. xxviii die maii*, suivi du registre des cahiers.

Nulle distinction de vers.

Brunet, V, col. 709; Græsse, VI, p. 53; Hain, n° 15382 et Copinger ad id. (qui a : « xviii die Maii »).

Nat. Rés. gYc191; Maz. Inc., n° 278.

Note. — Tér. éd. Bip., p. xii, cite : « 1481. Neapolitana s. verss. ex castig. Ang. Sabini (II) fol. ». S'agit-il de notre n° 11 ?

42. — 1481. *Trévis*e. In-fol. 158 ff., n. ch. à 57-59 ll. Le 1^{er} et le dernier sont blancs. Sign. a-z.

Comædiæ cum Ælii Donati interpretatione. Impressum Tar-

visii per M. Paulum Ferari. Recognitumque per mag. Aluiyum (sic) strazarolum. 1481, die v. Iul.

Græsse, VI, p. 53; Hain, n° 15393; Proctor, n° 6501.

B. M. C., 16, i, 2; Bod.

43. — 1481. *Parme*. In-fol. Sign. A-L 2. Édition très rare.

Impressum Parmæ per me Genezium del Cerro... M. CCCC. LXXXI, pridie kl' Augusti.

En tête du volume, on trouve la vie de Térence « excerpta de dictis d. F. Petrarcae ».

Brunet, V, col. 709.

Note. — Ter. éd. Bip., p. XII, cite : « 1480. Parmensis, c. castigg. Pomponii Læti ».

44. — 1482. *Rome*. Pet. in-4, 86 ff. à 33 ll. Sans ch., récl. ni sign.

Le 1^{er} f. est blanc. R. f. 2 : « Terentius Apher genere. Civis vero Carthaginensis fuit, etc. ».

R. f. 86 : *Terentii Aphricani Poete Comici Comedie finiunt feliciter. Impresse Rome Anno domini M. CCCC. LXXXII, vi die Marcii.*

Au V., registre.

Audiffredi, p. 252, n° VII (« ex schedis Nicolai Ugolini, in quibus editio exstare notatur in Bibliotheca Borghesiana »); Græsse, VI, p. 53; Hain, n° 15383 et Reichling, ad id.

Bib. Naples, VIII, c. 49.

45. — 1482. *Venise*. In-fol. 156 ff. à 59 ll. Sans ch. ni récl. Sign. a2-9iiii. Car. rom.

Le 1^{er} f. est blanc. Au R. du 2^e, la vie de Térence « ex Donato ».

Au V. du dern. f. : *Venetiis, M. CCCC. LXXXII, die vi Martii.*

Le texte est entouré des commentaires de Donat et de Calphurne.

Le mètre est observé, mais les actes ne sont pas distingués les uns des autres. Le Catalogue du British Museum attribue cette édition à Baptista de Tortis.

Græsse, VI, p. 53, col. 2; Hain, n° 15410 et Reichling, ad id. Nat. Rés. gYc193; B. M. IB. 21329; Bib. Naples.

Note. Ter. éd. Bip., p. xii cite : « 1482. Veneta V. c. comm. Don. ex rec. Fr. Diana (II) fol. 3.

46. — 1482. Venise. In-fol., 123 ff. à 45 ll. de texte, 58 ll. de commentaire. Sign. Car. rom.

Le volume commence avec une vie de Tércence; celle « ex Donato », sans aucun doute.

A la fin : *Publii Terentii Liber Carthagine natus (sic) explicit ac eiusdem Poetæ vita. Venetiis impressa per magistrum Renaldum de Novimagio Theutonicum Anno domini Millesimo CCCC. LXXXII. die xxvii Novembris.*

Le texte est accompagné des commentaires de Donat et de Calphurne.

Græsse, VI, p. 53, col. 2; Hain, n° 15411.

47. — [1482 ? Rome.] In-fol., 107 ff. à 32 ll., sans ch., récl. ni sign. Car. rom. Nulle distinction des vers.

Titre : *Terentius Apher Carthagineus ex libris per alios correctis, et ex variis antiquis codicibus prospectis per A. Sabinum poetam lautior emendatior factus.*

A la fin : *Terentii Apheri Poete Comici comedie finiunt feliciter per Johannem Hugonis (sic) de Gengenback. Dy besse vertant.* suivi d'un f., qui contient le registre des cahiers, intitulé : *Tabula qua invenire valeamus quo modo unum folium aliud sequitur.*

Brunet nous apprend que H. de Gengenbach imprimait à Rome, avec date, en 1482; que Sabinus fit imprimer à Rome, en 1474, ses « Paradoxa in Juvenalem » et que le Térence pourrait être à peu près de la même date. Audiffredi l'attribue à l'année 1481. Grasse, qui dit que Brunet a mal jugé, la croit postérieure à 1482. Il ajoute que cette édition est probablement une contrefaçon de l'édition de Lauer.

Brunet, V, col. 704, n° XIII; Grasse, VI, p. 52, col. 2.

Nat. Rés. gYc192.

48. — 1483. *Venise*. In-fol., 146 ff. n. ch., à 59 ll. Sign. a2- & iiiij. Car. rom.

Le 1^{er} f. est blanc. Au R. du 2^e f. : « Terentii vita, ex Ælio Donato ».

Au R. du f. 145 : *Venetis per Baptista de Tortis. M. CCCC. LXXXIII. die viii Martii.*

Au V. f. 145, registre.

Le texte est entouré des commentaires de Donat et Calphurne.

Reproduction de l'édition de Venise (1482), sans nom d'imprimeur ? (N° 45).

Grasse, VI, p. 53; Hain, n° 15412 et Reichling, ad id.

Nat. Rés. gYc133; Bib. Naples, X. D. 21.

49. — 1483. *Milan*. In-fol.

Hain, n° 15384, cite une édition de Milan, 1483, sans plus de détail.

Proctor, Index, n° 5943 : « 15 March, 1483. Milan, Typ. rom. Fol. Bodlejan. (Hain 15384 ?) ».

Ter. éd. Bip., p. xii : « 1483, Mediol., IV, fol. ».

50. — 1483. *Turin*. In-fol.

Comœdiæ. Taur. impr. per Joa. Fabri 1483 die xiiii Jun.

Grasse, VI, p. 53, col. 2; Hain, n° 15385.

51. — 1483. *Venise*. In-fol.

Comædiæ cum A. Donati interpret. Ven., Herm. de Lichtenstein, 1483 die xxvii m. Junii.

Édition par Hermannus de Levilapis ou Lichtenstein, avec les commentaires de Donat et Calphurne.

Grasse, VI, p. 53, col. 2; Hain, n° 15395.

52. — 1483. *Venise*. In-fol., 126 ff. n. ch. Sign. aii-iiiiii. Car. rom. très lisibles.

F. 1, blanc. R. f.2 : vie de Térence et traité sur la tragédie, etc., par Donat.

A la fin : *Publii Terentii aphri poetæ comici liber feliciter explicit : ac eiusdem poetæ vita Venetiis impressa impendio diligentiaque Andreæ de Asula : Bartholomeique de Alexandria sociorum. Anno salutis dominicæ. M. CCCC. LXXXIII. pridie nonas decembris*, suivi de la marque de l'imprimeur et du registre,

Les vers sont distingués; le texte est entouré des commentaires de Donat et Calphurne. Dans l'exemplaire de la Bib. Ars., le cahier *d* manque, ce qui produit une lacune (du vers 718 de l'*Andrienne* à l'argument alternatif de l'*Eunuque*), lacune comblée par l'insertion de quelques pages, chiffrées 49-72, d'une autre édition, apparemment postérieure, mais avec des caractères semblables, qui commence au 648^e vers de l'*Andrienne*.

Grasse, VI, p. 53; Hain, n° 15394; Renouard, *Alde*, p. 285, n° 12.

Nat. Rés. gYc134, 135; Ars., 2426 A, in-fol., B. L.; B. M. IB. 21616.

53. — 1483 ? *Paris* ?

Grasse (VI, p. 53, col. 2), cite une édition des « Comœdiæ a Guid. Juvenale explanate, Paris, Nic. du Pré, 1483, in-fol. ». Il ajoute que l'existence de cette édition est plus que douteuse,

qu'elle parait devoir sa « naissance » à une erreur (voir Panzer, II, p. 284, n° 289), comme il arriva dans le cas d'une édition supposée de Milan, 1483, in-fol.

Claudin (II, p. 355) remarque que les annotations de Josse Bade ne pouvaient pas être incluses, puisque « Josse Bade, alors à Lyon, n'a rien écrit avant 1492. Ne serait-ce pas une édition de 1498 avec date falsifiée ou plutôt une autre de 1508 existant réellement au nom de Nicolas Desprez, avec un millésime altéré ou mal lu ? »

Voir notre n° 123.

54. — [1483 ?] *Londres*. In-4.

Terentii Comædiæ. Londini, W. de Machlina.

Copinger, n° 5756 A (II, vol. 2).

55. — [1483 ? *Oxford*.] In-4. Car. goth.

Titre (?) : *Terentii Comædiæ.*

Copinger l'attribue aux presses de Rood et Hunt, imprimeurs à Oxford, vers 1483.

On connaît 4 exemplaires, à la Bibliothèque Bodléienne.

Copinger, n° 5756.

56. — 1485. *Venise*. In-fol., 143 ff. n. ch. à 58 ll. de commentaire. Sign. A-ziiii. Car. rom.

R. f. 1 : *Terentii vita (ex Donato).*

Au V. du 142^e f. : *P. Terentii Afri poetæ Cl. (sic) Comædiæ feliciter expliciunt : Impressæ Venetiis Per Dionysium & Peregrinum Bononienses. Anno salutis. M. CCCC. LXXXV. Die octavo Iunii.*

R. f. 143, registre. V. blanc,

Les vers sont distingués; le texte est entouré, de trois côtés, par les commentaires de Donat et Calphurne en plus petits caractères.

Grasse, VI, p. 53, col. 2; Hain, n° 15396; Proctor, n° 4848.
B. M. IB. 22237; Bod.

57. — 1485. *Brescia*. In-fol., 132 ff. à 60-62 ll. Sign. aii-riiij.
Pet. car. rom. très lisibles.

Au R. f. 1 commence la vie de Térence « ex Donato », suivie
du traité de Donat sur la tragédie, etc.

Au V. de l'avant-dernier f. : *publii Terentii Liber explicitur.*
Impressum Brixie per Iacobum Britannicum Brixianum. M. cccc.
Lxxxv, die xx Octobris. Finis.

Au R. du dern. f. : « *Ioannes Britannicus Brixianus salutem*
Ioannipetro paratico », suivi du registre et de la marque de
l'imprimeur. V. blanc.

Il y a distinction des vers, mais non des actes. Le texte est
entouré des commentaires de Donat et Calphurne.

Grasse, VI, pp. 53, 54; Hain, n° 15413.

Nat. Rés. gYc136.

58. — 1485. *Venise*. In-fol. 120 ff. à 62 ll. Sign. a-u vi. Car.
rom.

R. f. 1 : gravures sur bois de Calphurne, Térence et Donat;
et le titre : *Terentius cum Duobus commentis.*

R. f. 120 : *Impressum Venetiis per Simonem dictum Bevilaqua.*
Anno domini MCCCCLXXXV, die vero xiiii mensis Novembris.
Regnante inclito principe Augustino Barbardico. Registre au V.
Commentaires de Donat et de Calphurne.

Grasse, VI, p. 53, col. 2; Hain, n° 15414 et Reichling ad id.

Bibl. Marc. Veneta, 40452.

59. — 1487. *Venise*. In-fol., 137 ff. à 43 ll. de texte, 61 de
commentaire. Sign. aii-xiiiij. Car. rom.

R. f. 1: vie de Térence « ex Donato » et traité sur la tragé-
die, etc.

V. de l'avant-dernier f. : *Publii Terentii Liber Explicitor* : *Impressum Venetiis per magistrum Andream de Paltascishis Catarensem. M. cccc. lxxxvii. v. Idus Nouembris.*

R. dernier f. : « Ioannes Britannicus Brixianus Salutem Ioannipetro paratico », suivi du registre.

Les vers sont distingués, mais il n'y a nulle distinction des actes. Ter. éd. Bip., nous avertit que le texte est d'après la recension de François Diane; au contraire, l'éditeur du texte fut J. Britanicus, qui avait revu le texte de l'édition de Brescie, 1485, dont cette édition peut être une copie. Voir le n° 57.

Græsse, VI, p. 54; Hain, n° 15415; Proctor, n° 4774.

B. M. 11707, i. 2.

60. — 1487. *Anvers*. In-4, 22 ff. à 33 ll. (*sic* Copinger). Sign. a3-di. Sans chiffres ni récl. Car. goth.

Antverpiæ, Gerardus Leeu, 1487.

Cette édition fut reproduite en 1488 par le même imprimeur, la date seulement étant rafraîchie. Campbell cite cette édition « sans nom d'imprimeur ».

Il me semble impossible de renfermer les six comédies de Térence en un volume d'une vingtaine de pages. Il s'agit, sans doute, soit d'une édition d'une seule comédie, qui porte le titre « *Comœdiæ Terentii* », appartenante à une série, soit d'une erreur chez Campbell.

Campbell 3^e supplément, p. 25, n° 1639; Copinger, n° 5759. Panzer l'avait déjà citée : IV, p. 218, n° 48 c.

Bib. royale de Copenhague.

61. — 1488. *Milan*. In-fol., 156 ff. n. ch. à 38 ll. de texte, 58 de commentaire. Sign. aii-ciii. Car. rom. Les citations grecques sont omises, mais pas uniformément.

R. f. 2 : *Terentii vita* (ex Donato).

V. dern. f. : *Has P. Terentii diuinas comœdias una cum Donati examinata interpretatione summa diligentia castigatas impressit quam accuratissime Mediolani consummatissimus opifex Vedericus Scinzenzeler theutonicus die v. Maii, M. cccclxxviii*, suivi du registre.

Distinction des vers, non des actes. Les commentaires de Donat et Calphurne entourent le texte sur trois côtés.

Proctor, n° 6009.

B. M. IB. 26712 (autrefois 11707, h. 24).

62. — 1488. *Venise*. In-fol., 144 ff. à 58 ll. de commentaire.

Le volume commence avec une vie de Térence (ex Donato) et une lettre de Valerius Superchius à Johannes Georgius, Patricius Venetus.

A la fin : *Ven.*, *Bernardinus de Coris*, 1488, die xii Aug.

Le texte est accompagné des commentaires de Donat et Calphurne.

Græsse, VI, p. 54, col. 1; Hain, n° 15397.

B. M. G. 9534; Bod.

63. — 1488. *Lyon*. In-fol. (In-4, selon Hain et Vingtrinier, qui cite Péricaud, Bibliogr. Lyonnaise du xv^e siècle).

Comœdiæ cum commentariis Donati, iuxta Calphurnianæ castigationis exemplar. Lugd., Joh. de Prato, 1488 die iv Novbr.

Cf. notre n° 29.

Græsse, VI, p. 54, col. 1; Hain, n° 15416; Vingtrinier, p. 81.

64. — 1489. *Venise*. In-fol.

Comœdiæ cum comm. Donati. Ven., per Bernard. de Choris de Cremona et Simonem de Luero, 1489.

Reproduction de l'édition de Venise, 1488 ? Reproduite en 1491. Voir les n° 62 et 69.

Grässe, VI, p. 54, col. 1; Hain, n° 15398; Proctor, *Index*, n° 5212 (qui donne la date 30 janvier, 1489-1490).

Bod.

65. — [1489. *Paris.*] In-fol., 156 ff. à 54-55 ll. Sign. aij- p4. Car. goth.

Au R. du 1^{er} f. commence une vie de Térence et les notes sur la tragédie, etc. de Donat.

A la fin : *Ælii Donati Grammatici clarissimi sex P. Terentii Afri comedias examinata interpretatio finit feliciter.*

Le mètre est observé; mais les actes ne sont pas démarqués. Le texte est entouré des commentaires de Donat et de Calphurne (sur l'*Heautontimorumenos*).

Copinger, n° 5744.

Maz. Incunable 567.

66. — 1490. *Paris.* In-4, 142 ff. à 22-41 ll. Car. rom.

R. f. 1 blanc. V. f. 1 : Terentii vita (ex Donato).

Au v. du f. 134 : *Publii Terentii Afri poeta Comici comædiarum liber Parrhisiis in aureo sole vici sorbonici : opera magistri Georgii Vvolff Badensis quam emendate impressus, quarto nonas maii Anno a natali christi Millesimoquadringsesimo nonagesimo.*

Copinger, n° 5743.

Bib. Besançon, n° 902.

67. — 1490. *Venise.* In-fol., 128 ff. n. ch., à 47-60 ll. Sign. aij-yü.

Terentius cum Donato. Impr. Ven., per Theod. de regazonibus (sic) de Asula, 1490, xxiv Decbr.

Reproduite plusieurs fois; voir les n° 68, 70, 71, 72, 81, 84.

Grässe, VI, p. 54, col. 1; Hain, n° 15417.

68. — 1491. *Milan*. In-fol. Reproduction de l'édition de Venise, 1490. Voir n° 67.

Impr. Mediol. Ulder. Scinzenzeler 1491, die viii Julii.

Grasse, VI, p. 54, col. 1; Hain, n° 15400.

69. — 1491. *Venise*. In-fol. Reproduction de l'édition de Venise, 1489. Voir n° 64.

Ven., per Bernard de Cremona et Simonem de Luero 1491, die 29 m. Novbr.

Grasse, VI, p. 54, col. 1; Hain, n° 15418.

B. M. IB. 23434.

70. — 1491. *Venise*. In-fol. Reproduction de l'édition de Venise, 1490. Voir n° 67.

Venetiis, Jac. de Pagananis, 1491.

Grasse, VI, p. 54, col. 1; Hain, n° 15401.

71. — 1492. *Venise*. In-fol., 120 ff. à 47-62 ll. Sign. a-u. Reproduction de l'édition de Venise, 1490. Voir le n° 67.

Venetiis, Bon. Locatellus impendio Octav. Scoti, 1492, die v. kal. Febr.

Grasse, VI, p. 54, col. 1; Hain, n° 15419.

72. — 1492. *Venise*. In-fol., 130 ff. à 45-61 ll. Sign. a-7. Autre reproduction de l'édition n° 67.

Venetiis, impr. par Peregrinum de Pasqualibus de Bononia, 1492.

Grasse, VI, p. 54; Hain, n° 15402.

B. M. IB. 22285; Bod.

73. — 1492. *Paris*. In-fol., 204 ff. n. ch. à 55 ll. de commentaire. Sign. a2-Liii. Car. goth.

Guidonis Iuvenalis natione Cenomani in Terentium familia-

rissima interpretatio (cum textu). Paris, opera M. Georgii Wolff Badensis pro Philippo Pigouchet et Engelbert de Marnef. 1492, xx octobr.

Brunet, V, col. 709; Græsse, VI, p. 54, col. 1; Hain, n° 15423.
B. M. IB. 40183.

74. — 1493. *Lyon*. In-4 (selon Grasse) ou in-fol. (selon Copinger). Car. goth.

Impr. Lugd. dilig. op. Ant. Lambillonis 1493 ad x Kal. Maias.

En tête du volume : « Guid. Juvenalis epistolæ ad Germ. de Ganeio et Nic. de Capella ». A la fin du volume : « Epistolæ Iuvenalis ad Mart. Guerandum, Nic. Peletarium, Mich. Burellum ».

Copinger, n° 5747; Græsse, VI, p. 54, col. 1.

75. — 1493. *Lyon*. Gr. in-4, 320 ff. n. ch. à 47 ll. Sign. Car. ital. grossiers. Figures sur bois, très intéressantes.

R. f. 1, titre : *Guidonis Iuvenalis natione Cenomani in Terentium familiarissima interpretatio cum figuris unicuique scenæ præpositis.*

V. f. 1, blanc. R. f. 2 : « Guido Iuvenalis Germano de Ganeio.. S. P. D. ».

R. f. 3 : « Guido Iuvenalis Nicholao de Capella ... S. P. D. ».

R. f. 4, notes sur la comédie. V. f. 4, grande gravure sur bois, fort intéressante, qui représente un théâtre.

A la fin : *Impressum est hoc opus cura atque impensis magistri Joannis Trechsel. In civitate Lugdunensi. Anno MCCCCXCIII ad quartum kalendas Septembrias.*

R. f. 317 : « Io. Ba. Ascensius Lectoribus salutem dicit ». Annotations aux comédies. Ensuite, dans les ff. suivants, les lettres de Guy Jouveaux à Martin Guerrand, Nicolas Peletier, Michel Bureau. R. f. 320 : « Guidonis Iuvenalis epigramma

super causa operis suscepti » (12 vers.) et « Ioannis Egiddi Nuceriensis epigramma ad iuvenes » (40 vers.). Au V., la marque de Jean Trechsel.

Sans distinction des vers, mais les actes sont distingués. Le texte est entouré des commentaires de G. Jouvenneaux. Les figures sur bois, dont il y a 159 (dont plusieurs répétées) sont excellentes. « Les effets de scène, dit Claudin, sont parfaitement rendus : on y voit le jeu des acteurs et la véritable expression qui doit se peindre sur leurs physionomies... La perfection de l'illustration à Lyon est due à la présence du personnel de la confection des cartes-à-jouer qui existait avant l'arrivée des imprimeurs ».

Cette édition fut souvent reproduite. Voir les n^{os} 77, 78, 82, 90, 92, 93, 97, 105.

Brunet, V, col. 709; Claudin, préf. pp. xvii, xviii; Hain, n^o 15424; Renouard, *J. B. A.*, III, p. 279.

Nat. Rés. mYc384; B. M. IB. 41903.

76. — 1493. *Venise*. In-fol.

Venetiis per Philippum Pinzium, 1493.

Græsse donne cette édition comme douteuse. Audiffredi la cite comme reproduction de l'édition de Venise, 1479. Voir le n^o 34.

Audiffredi, p. 101, n^o x; Græsse, VI, p. 54, col. 1; Hain, n^o 15417.

77. — 1493. *Lyon*. In-fol. Reproduction de l'édition de Lyon, 1493 (Trechsel). Voir le n^o 75.

Lugd., per Petr. Latomi (sic) et socios, 1493.

Græsse, VI, p. 54, col. 1; Hain, n^o 15425 et Copinger, ad id. (qui donne la date 1495).

78. — [Après 1493. Lyon ?] Gr. in-4, 214 ff. à 54 ll. Car. goth. Reproduction de l'édition de Lyon, publiée par J. Trechsel (1493) avec les commentaires de Guy Jouvenneaux. Voir le n° 75.

Hain, n° 15422; Brunet, V, col. 709.

79. — 1494. Venise. In-fol. 226 ff. n. ch. à 61 ll. de commentaire. Sign. a-Liij.

Terentius cum duobus commentis videlicet Donato et Guidone (Iuvenale) (necnon Joa. Calphurnio super Heautontimorumeon). Ven., Simon Papiensis dictus Bevilacqua impensis Lazari de Soardis de Saviliano, 1494, x. Kal. Martii.

Cette édition fut souvent reproduite; voir les nos 88, 89, 91, 98, 100, 115, 122, 138, 141, 153, 162, 183, 188, 193, 197.

Græsse, VI, p. 54, col. 1; Hain, n° 15427 et Reichling, ad id.

B. M. IB. 23933; Bib. Bod.

80. — 1494. Venise. In-4.

Hain (n° 15433), cite une édition « cum commentariis italicis » de Venise, 1494. On la trouve citée chez Maittaire, I, p. 328.

81. — 1495. Venise. In-fol., 114 ff. à 47-62 ll. Reproduction de l'édition de Venise, 1490; voir le n° 67.

Venetis, Simon Bevilacqua, 1495, die xiv. m. Noobr.

Græsse, VI, p. 54, col. 1; Hain, n° 15420.

82. — 1495. Lyon. In-4, 214 ff. n. ch. à 55 ll. de commentaire. Sign. aij-Aij. Car. goth. Coïncide peut-être avec notre n° 77.

Titre : *Guidonis Juvenalis natione Cenomani in Terentium familiarissima interpretatio*, suivi de la marque d'un imprimeur.

L'exemplaire du British Museum porte la date « 1495 » en manuscrit.

Du V. du titre au V. du 2^e f. : les lettres de G. Jouveaux à Germain de Ganio et à Nicolas Chapelle, suivi de notes sur la comédie.

Le texte se termine au V. du f. 212. Puis :

Lugduni. Anno salutis, M. ccccxcv. die. xxvij. Novembris.

Les ff. suivants contiennent les lettres et les épigrammes comme dans l'édition de Lyon, 1493 (Trechsel).

Nulle distinction de vers. Le texte est entouré des commentaires. C'est cette édition, sans doute, dont parle Copinger (n^o 15425, Hain).

B. M. IB. 42037 (le catalogue donne les noms des imprimeurs : P. le Masson et Bonifacius Johannis).

83. — 1495. *Sans lieu*. In-4.

Terentius Poeta.

Græsse, VI, p. 54 d'après Panzer, IX, p. 312, n^o 560.

84. — 1496. *Milan*. In-fol., 6 ff. n. ch., 116 ff. ch. à 62 ll. Car. goth. selon Græsse et Hain, rom. selon Reichling. Reproduction de l'édition de Venise, 1490. Voir le n^o 67.

Mediol. Ulder. Scinzenzeler, 1496, die 11 Septbr.

Græsse, VI, p. 54, col. 1; Hain, n^o 15404 et Reichling, ad id.

85. — 1496. *Strasbourg*. In-fol., 4 ff. prélim. n. ch., clxxvi mal chiffrés. Sign. b-z, A-F, sans compter le 1^{er} cahier, sans sign., de 6 ff. Car. rom. Nombreuses gravures sur bois.

Titre : *Terentius cum Directorio Vocabulorum, Sententiarum, Glosa interlineari artis comice commentarijs Donato, Guidone, Ascensio (sic).*

Les ff. prélim. contiennent : R. f. 1 : « Directorium artis comice ». V. f. 1 : notes sur la comédie, et « Terentii epita-

phium ». R. f. 2 : « Terentij directorium vocabulorum vocabularij vicem supplens incipit ». V. f. 4 : « Directorium Adagionum ». R. f. 6 : Therentii (sic) vita excerpta de dictis D.F. Petraræ ».

R. f. clxxvi : épigrammes de G. Jouveaux et de Jean Gilles. Puis : *Impressum (sic) in Imperiali ac urbe libera Argentina per magistrum Joannem Grûninger accuratissime nitidissimeque elaboratum & denuo revisum alque collectum ex diversis commentariis Anno incarnationis dominice Millesimo quaterquecentesimononagesimosexto, kalendarum vero Novembrium. Finit feliciter.*

Sans distinction de vers. Les actes sont distingués, les scènes numérotées du commencement de chaque pièce jusqu'à la fin. Chaque pièce est introduite par une grande gravure qui représente l'action de la comédie et par les explications préliminaires usuelles, arguments, didascalie, etc. Le texte est entouré des commentaires ; il y a des gloses interlinéaires.

Les gravures sur bois se comparent mal avec celles de l'édition de Lyon, 1493 (Trechsel). Elles sont « composées » de plusieurs pièces mises ensemble pour former un tableau ; quelquefois la même figure est employée pour représenter plus d'un personnage, ce qui produit la confusion. Les bâtiments et les costumes sont des dernières années du xv^e siècle.

Le catalogue des Incunables de la Bib. Mazarine donne, par erreur, comme date de l'impression de cette édition, « le 26 octobre », résultat, sans doute, de la lecture du mot « sexto », dernier mot de la date quant à l'année, avec « kalendarum ». J'ai fait remarquer la faute au bibliothécaire.

Cette édition fut reproduite plusieurs fois. Voir les nos 95 et 111.

Brunet, V, col. 710 et Suppl. 2, col. 737 ; Grasse, VI, p. 53, col. 1, 2 ; Hain, n° 15431 ; Renouard, *J. B. A.*, III, p. 280 ;

Ter. éd. Bip, qui ajoute que les figures sont de Jean Reinhard.
Nat. Rés gYc137 ; Maz. Inc. 892; B. M. G. 9757, C. 3. c. 16
et IB. 1437; Bod.

86. — 1496. *Paris*. In-4.

Parisiis apud Iohannem Philippum Aleman [n] um, 1496.

L'imprimeur fut Jean Philippe Crucznach.

Hain, n° 15386.

87. — 1497. *Londres*. In-8. Car. goth., 174 ff. n. ch. à 19-
22 ll. Sign. a-d (4 fois), puis a-e, et a-d (2 fois).

A la fin : *Hic finitur comedia sexta et ultima impressa par
Richard Pynson manentem extra Barram novi templi London.
Anno domini M. CCCC. LXXXVII, vicesimo die Januarii.*

Il y a deux choses à remarquer (dit Brunet) : c'est le premier
texte classique latin imprimé en Angleterre sans version
anglaise : le format est in-8. Palmer décrit cette édition comme
in-4, avec le même achevé d'imprimer que ci-dessus, sauf la
date, qui y devient 1495. Elle donne les renseignements sui-
vants : R. f. 1 : « Fuit olim urbs... »

V. f. 1 : « Terentius in Andria » (*sic*). « Terentii argumentum
in Andriam ». (Il s'agit, sans doute, de l'argument de C. Sulpice
Apollinaire).

Brunet, V, col. 710; Grasse, VI, p. 54; Hain, n° 15428;
Palmer, p. 102; Proctor, n° 9786 (qui donne la date 1497).

B. M. C. 4, g. 13 (imparfait); Bod. (Phormio seul).

(Note. Il résulte des signatures et de l'existence du seul
Phormion dans l'exemplaire de la Bibliothèque Bodléienne, que
les comédies furent imprimées et vendues séparément).

88. — 1497. *Venise*. In-fol., 238 ff. à 58 ll. 2 ff. n. ch.,

Sign. a-R. Figures sur bois. Reproduction de l'édition de Venise 1494. Voir le n° 79.

Venetis, Simon de Luero imp. Laz. Soardi. III. Non. Julii. 1497.

Græsse, VI, p. 54, col. 1; Hain, n° 15429.

B. M. IB. 24643.

89. — 1497. *Venise*. In-fol. Figures sur bois. Reproduction de l'édition de Venise, 1494. Voir le n° 79.

Venetis, Jac. de Pontis de Luero, imp. Laz. de Soardis die xxiv Jan. 1497 (1498, nouveau style ?).

Copinger, n° 5746; Græsse, VI, p. 54, col. 1.

90. — 1497. *Lyon*. In-4. Reproduction de l'édition de Lyon, 1493 (Trechsel). Voir le n° 75.

Lugd., Jo. de Vingle, 1497, die xiv Julii.

Græsse, VI, p. 54, col. 1; Hain, n° 15426.

91. — 1497. *Venise*. In-fol., 120 ff. n. ch. Car. rom.

Terentius cum commentariis A. Donati et Jo. Calphurnii in Heautontimorumenon. Venetis, Simon Bevilacqua, 1497, die 1^o Dec.

Reichling, n° 761.

(Note. Ter éd. Bip., p. xiii, cite : « 1497. Veneta (XVII) cum comm. Don. Guid. Iuv. et Calph. per Simo. dictum Bevilacquam, fol. ». Si les commentaires de Guy Jouvenneaux font partie de cette édition, elle serait une reproduction de l'édition de Venise, 1494. notre n° 79).

92. — 1497. *Lyon*. In-4, 215 ff. n. ch. Sign. a-A. Car. goth. Titre en rouge (R. f. 1) : *Guidonis Iuvenalis natione Cenomani*

H. Lawton

7

in Terentium familiarissima interpretatio, cum additionibus et la marque de l'imprimeur.

Dans les pages suivantes on trouve les lettres de G. Jouvienneaux à Germain de Ganeio et à Nicolas de Capella.

Au V. f. 212, la lettre de Josse Bade « lectoribus », suivie des mêmes pièces que dans l'édition de Trechsel (Lyon, 1493). Voir le n° 75.

R. f. 212 : ... *Impressum Lugdun. per honestum virum Claudium giboleti (sic) Anno salutis, M. cccc. xcviij.*

Le texte est entouré des commentaires (de G. Jouvienneaux et de Josse Bade). Nulle distinction de vers. Sans gravures.

Le catalogue des Incunables de la Bib. Mazarine donne la date entre crochets, comme conjecture. On avait lu, non pas la véritable souscription (que je reproduis ci-dessus), mais le paragraphe « Ad Lectorem », au V. du f. 215. J'ai fait remarquer au bibliothécaire le correct achevé d'imprimer. Le même catalogue identifie cette édition avec Hain, n° 15426; voir l'édition n° 90.

Baudrier, XII, p. 202; Cat. des Inc. de la Bib. Maz., p. 521, n° 967; Copinger, n° 5748.

Maz. Inc. 967.

93. — 1498. *Lyon*. In-4, 216 ff. n. ch. Car. goth. Reproduction de l'édition de Lyon, 1493 (Trechsel) « cum additionibus ». Voir le n° 75.

Lugd., Jo. Pyvard, 1498, die vii Martij.

Copinger, n° 5749; Grasse, VI, p. 54, col. 1; Renouard, *J. B. A.*, III, p. 281.

94. — 1498. *Barcelone*.

Barcelona, Juan Rosenbach, 1498, Mar. 17.

Copinger, n° 5754.

95. — 1499. *Strasbourg*. In-fol., 6 ff. n. ch. + CLXXXI ff.

ch. (avec beaucoup d'erreurs). Sign. Car. goth. Figures sur bois, mais qui ne sont pas identiques avec celles de l'édition de 1496, Strasbourg, dont cette édition est une reproduction. Voir le n° 85.

Titre (au-dessus d'une gravure intitulée : « Theatrum ») : comme dans l'édition de 1496. Au V. du titre : « Iacobus Locher Philomusus Poeta et Orator Laureatus Iohanni Gruninger librorum impressori... Argentini... in laudo Therentij. S. P. D. » et : « Ad lectorem epigramma eiusdem Philomusi » (8 distiques).

Tables comme dans l'édition de 1496 et l'addition de « Item una alia Tabella ». Le dernier f. prelim. contient « Verba salutationis... ».

V. f. CLXXX : « Therentij vita excerpta de dictis D. F. Petrarche ».

R. f. CLXXXI : « In laudem Terentiane lectionis epigramma Heinrici Bebelij Justingensis » et la souscription :

Impressum in imperiali ac libera urbe Argentina per Ioannem Gruninger, ad illam formam ut intuenti iocundior atque intellectu facillior esset. Per Ioannem Curtium ex Eberspach redactum. Anno a natiuitate domini, 1499 Tertio ydus Februarij.

Sans distinction de vers. Le texte est entouré, sur trois côtés, des commentaires.

Græsse, VI, p. 54, col. 2; Hain, n° 15432; Renouard, *J. B. A.*, III, p. 281.

Nat. Rés. gYc194, 195; Ars. B. L. 2426 in-fol.; B. M. IB. 1480; Bod.

96. — 1499. Paris. In-8. 192 ff. n. ch. à 41 ll. de commentaire. Sign. AII. & iiii. Car. goth. dans les ff. prélim. et les notes; le texte est en car. rom.

R. f. 1, titre : *P. Terentij Comœdiæ quam sedulo per Paulum*

Malleolum recognite annotateque adiectis ab eodem in singulas scenas (quo facilius intelligantur) breviusculis argumentis : tam nitide quam accurate : in officina Signi divæ Barbaræ nuper Impresse, suivi de la marque de l'imprimeur et : « Distichon eiusdem. Livide pone tuum tandem exitiale venenum. Non alium lædis, te furor iste necat ». La date 1440 (*sic*) a été ajoutée plus tard, à la main, dans l'exemplaire de la Bib. Nat.

R. f. 2 : Publii Terentii vita (ex Donato), suivie des notes sur la tragédie, etc. Le texte se termine au R. du f. 189.

Colophon : *Pauli Malleoli in Terentianas comœdias marginaria adnotamenta cum exornationibus. Simulque & breviuscula eiusdem in singulas scenas (unacum additionibus) argumenta. Impensis atque industria. M. Ioannis Philippi Parrhisiis emendatissime impressa. Felice sortita sunt finem : Decimo Calendas Maias. Anno salutis MID.*

V. f. 189 : Paulus Malleolus Andelacensis. Patri Roberto Gaguino... S. D. (datée « ex sacro Sorbonensi gymnasio (*sic*) undecimo calendas Maii anno quo supra »). Distichon ad lectorem. R. et V. f. 191 : Errata. R. f. 192. Terentii epitaphium. V. blanc.

Sans distinction de vers, quoique les mètres poétiques soient parfois indiqués au commencement de la scène. Chaque scène est introduite par un bref argument. Notes marginales. Le format in-8 est à noter.

Brunet, V, col. 710; Græsse, VI, p. 54, col. 2; Hain, n° 15388; Proctor, *Index Additions*, 8382 A.

Nat. Rés. pYc333; B. M. IA, 40959.

97. — 1499. Paris. In-4. 194 ff. n. ch. à 60 ll. Sign. a-?. Car. goth.

Titre : *Guidonis Iuvenalis natione Cenomani in Terentium*

expositio clarissima, etc., suivi des mêmes pièces préliminaires que dans l'édition de Lyon, 1493 (Trechsel). Voir le n° 75.

R. f. 191 : *Publij Terentij Afri poete comici una cum familiarissima Guidonis Iuvenalis interpretatione. Finis. Ex Paris. x. kalen. Julii. M. CCCC. XCIX.*

Cette souscription est suivie de : « Jo. Bad. Ascensius Lectoribus salutem dicit » avec notes sur les deux premières comédies ; lettres de Guy Jouveaux à Nicolas Pelletier, Michel Bureau ; épigrammes du même et de Jean Gilles. Au V. du f. 194 (Copinger dit 94 par erreur) : « Ad Lectorem » (Habet in hic volumine, etc.) ce que cite Copinger comme souscription. Marque d'André Bocard.

Copinger, n° 5750 ; Proctor, *Index*, n° 8164 ; Renouard, *J. B. A* III, p. 282, n° 6.

B. M. IB. 40232.

(Renouard, id., p. 282, n° 7, cite une édition in-fol. Paris, 1500, qu'il n'a pas vue et qu'il a trouvée dans la bibliographie de Térence de l'édition Lemaire : aussi une édition de Paris, 1503, qu'il n'a pas vue. Nous n'avons pas pu trouver d'autres traces de ces éditions).

98. — 1499. *Venise*. In-fol. 236 ff. à 61 ll. Sign. a-R. Reproduction de l'édition de Venise, 1494. Voir le n° 79.

Venetiis, per Laz. de Soardis die vii Novbr. 1499.

Avec les commentaires de Donat, Calphurne et Jouveaux ; on a ajouté aussi les annotations de Josse Bade. Le texte est entouré des commentaires.

Græsse, VI, p. 54, col. 1 ; Hain, n° 15430 et Reichling ad id. ; Renouard, *J. B. A.*, III, p. 282.

B. M. IB. 24657 ; Bod.

99. — *Cologne*. In-4. 108 ff. n. ch. Sign. A-V.

Therentij Comici Poetæ lepidissimi sex comediarum opus ele

*gantissimum vigilantissime studio emandatissime impressum
Colonix opera atque impensis Hr. Quentell... Anno virg. partus
ante iubilæum centesimum.*

Sans division des vers.

Græsse, VI, p. 54, col. 2; Hain, n° 15387.

100. — 1500. *Venise*. In-fol.

*Comædiæ cum duobus commentariis. Ven., Albertinus Ver-
cellensis.*

Les commentaires sont de Donat et de G. Jouvenceaux; il y
a, sans doute, aussi, ceux de Calphurne sur l'Heautontimoru-
menos.

Reproduction de l'édition de 1494, Venise. Voir le n° 79.

Græsse, VI, p. 54, col. 2; Hain, n° 15421; Panzer, III, p. 480,
n° 2666 et IX, p. 299, n° 2666.

101. — [1495-1500. *Leipsig*.] In-fol.

Titre : *P. Terentii sex quod extant fabule in metro legitime
restitute.*

A la fin : *In off. Melch. Lotteri.*

Lotter imprimait à Leipzig entre 1495 et 1500.

Græsse, VI, p. 52

102. — Une édition in-fol., 95 ff. à 34 ll., sans ch., récl. ni
sign. Les vers sont distingués.

Au V. du 1^{er} f., dont le R. est blanc, la vie de Tércence « ex
Donato » et l'építaphe.

Au V. du dernier f. : *P. Terentii Afri Poetæ comici Phormia
comædia sexta et ultima est. Deo. Laus.*

On n'a pas imprimé les majuscules, dont les places sont
restées blanches. •

Brunet, V, col. 705, n° xvii; Copinger, n° 5737.

103. — [XV^e siècle. Sans lieu.] In-4. 296 ff. à 41 ll. Sign. A-s. Car. goth.

Titre : *Therencius (sic) poeta cum commento donati grammatici.*

V. du titre blanc. R. f. 2. Vie de Térence (ex Donato) et les notes sur la tragédie, etc.

Le texte se termine au V. du f. 295. Puis : *Finis*. Le dernier f. est blanc.

Le texte est entouré des commentaires de Donat.

Brunet, V, col. 706, n^o xx; Hain, n^o 15389, Copinger, ad id. et Reichling, ad id.

Nat. Res. gYc385; Bibl. Bodléienne; Bibl. Gym. Joseph Hildesheimiensis Sch. III, n^o 8.

104. — [XV^e siècle. Sans lieu.] In-fol., 100 ff. n. ch., à 36 ll. Sign. al-nil. Car. rom.

Le mètre est observé.

Je n'ai pas pu identifier cette édition (que cite Græsse) avec les éditions sans date ni lieu que j'ai examinées dans les bibliothèques de Paris et au British Museum.

Græsse, VI, p. 52, col. 2.

105. — 1501. *Paris ou Lyon*. In-4, 184 ff. n. ch. Sign. bij-z. Car. goth.

Le texte commence, dans l'exemplaire de la Bib. Ste. Gen. (dont le 1^{er} cahier manque) : « *Audiui, Archillis, iamdudum...* » (i. e. *Andria*, I, iv. 228).

V. f. 181 : *opus commendatissimum Terentij comici famosissimi una cum commento familiarissimo domini Guidonis Juvenalis per viros arte [hu]mā[ni]atis expertissimos summa cum diligentia castigatum finit. Anno salutis M. ccccc. i vigesima sexta die mensis Julii. Explicit feliciter, suivi des mêmes pièces que dans l'édition de Lyon, 1493 (Trechsel). Voir le n^o 75.*

Sans distinction des vers ni des actes. Les commentaires de G. Jouvenneaux et de Josse Bade, en petits car. goth., entourent le texte.

Reproduction, copie ou contrefaçon de l'édition de Lyon, 1493 (Trechsel), mais sans les images .

Renouard, *J. B. A.*, III, p. 283, n° 8.

Ste Gen. Y4°238, Rés. Inv. 324.

(Note. Ter. éd. Bip., p. XIII et Ter. éd. Lemaire, p. cxciii, citent une édition « Parisina I cum nott. Jod. Badii Ascensii fol ». Il s'agit peut-être de l'édition n° 105).

106. — [1501 ?] *Paris*. In-4.

Titre : *Terentins sine commento mendis quam plurimis tersis.*

A la fin : *Impressum parisiis per Anthonium bonnemere... e regione edis divi Benedicti vici sancti Jacobi habitantem sub Deipare Virginis intersignio, etc.*

Elle porte la marque de Jehan Petit.

Græsse, VI, p. 52; Panzer, XI, p. 335, n° 752 c.

107. — 1502. *Lyon*. In-4, 204 ff. n. ch. à 64 ll. de commentaire. Sign. a-P. Car. goth.

Titre : *P. Terentij aphri comicorum elegantissimi comedie a Guidone Iuvenale viro perquam litterato familiariter explanate : et ab Jodoco Badio Ascensio vna cum explanationibus rursus annotata atque recognite : cumque eiusdem Ascensij prænotamentis atque annotamentis suis locis adhibitis quam accuratissime se venundant impresse.*

Au V. du titre : « Jodos Badius Ascensius Magistro Herveo Besino... S. P. D ». Les 11 ff. suivants contiennent les « Prænotamenta » de Josse Bade, en 26 chapitres, et l'argument de l'*Andrienne* avec son explication.

R. dern. f : *Publij Terentii* (etc., comme dans le titre)..

recognite. Optatum hic capiunt finem : impresse quam diligentissime rursus Lugduni per Franciscum Fradin. Anno domini Millesimo quingentesimo secundo : die vero xv. Junii.

Cette édition fut souvent reproduite : voir les nos 113, 114, 116, 117, 119, 121, 123, 125, 128, 130, 131, 132, 133, 135, 143, 146, 148, 149, 152, 172, 173, 189, 253, 265.

Baudrier, XI, p. 97; Renouard, *J. B. A.*, III, p. 283, n° 9.

B. M. Voyn., 82; Bibl. d'Auch et de Lille.

108. — [1502 ? *Lyon*]. In-8, 120 ff. n. ch., les 2 derniers blancs. Sign. A-P. Car. ital.

Titre : *Terentius*.

Imprimée à Lyon vers 1502 sur une édition italienne, mais non sur une Aldine. Dans son *Monitoire* de 1503, Alde fait mention de cette édition, dont il relève les fautes ; il avoue qu'il n'a pas imprimé Térence, mais qu'on a publié une édition à Lyon de telle façon « ut emptores meum esse : et libri paritate : et characterum similitudine : existimantes : deciperentur ». Sur les contrefaçons lyonnaises voir Renouard, *Alde*, pp. 301 et ss. Baudrier attribue cette édition à Balthazar de Gabiano.

Baudrier, VII, p. 13; Grasse, VI, p. 52, col. 2 ; Renouard, *Alde*, p. 307, n° 10.

109, 110. — 1503. *Strasbourg et Leipsig*. (Févr.). In-4. Figures sur bois. Édition peu connue.

Terentii comedie cum annotationibus Petri Marsi et Pauli Malleoli in singulas scenas, cum indice dictionum et figuratis argumentis.

A la fin : *Petri Marsi et Pauli Malleoli in Terentianas comedias adnotationes cum marginariis exornationibus felicem sortita sunt finem. Arte et industria J. Priis. Argentine, quarto kal. Februarii. M. CCCC. III. Voir le n° 136.*

Reproduite à Leipzig, pendant la même année, par Melchior Lotter, dans le même format (Panzer, VII, p. 143, n° 58; Græsse, VI, p. 54).

Brunet, V, col. 710; Græsse, VI, p. 54, col. 2; Panzer, VI, p. 29, n° 25 et IX, p. 354, n° 25; Proctor, *Index*, n° 9065.

B. M. G. 9466.

111. — 1503. *Strasbourg*. (Avril). In-fol. Curieuses figures sur bois.

A la fin : *P. Sexti Terentii Afri Poetæ comici lepidissimæ comœdiæ : cum Ælii Donati grammatici examinata interpretatione finit. Insuper addita est Calphurnij in Heautontim. Terentii accurata expositio. Impressum in nobili Helvætiarum urbe Argentina Per Joannem Gruninger mira etiam arte ac diligentia Anno 1503. xv kalendas Apriles.*

On trouve, au V, du f. 1, 46 vers avec le titre curieux : « Ad Terentium afrum contra comici carminis mastices et oriticos; sympathia Sebast. Brant. »

Brunet, Suppl. 2, col. 737; Græsse, VI, p. 54, col. 2; Panzer, VI, p. 29, n° 24; Proctor, *Index*, n° 9889.

B. M. C. 19, d. 15.

112 — 1503. *Lyon*. In-?.

Johannes Rivius, « Castigationes », Lyon, 1534, p. 7, cite : « Lugdunense Nicolaus Lycus impressit anno MDIII ».

113. — 1503. *Paris*. In-4.

Ter., éd. Bip., p. XIII, et *Tér.*, éd. Lemaire, p. CXLIII, citent une édition « Parisina. Ascens. II, in-4 », dont nous n'avons pas pu trouver d'autres traces.

114. — 1504. *Lyon*. In-4, 200 ff. Car. goth.

Titre (surmonté de figures sur bois de Guy Jouvenneaux,

Térence et Josse Bade) comme dans l'édition de Lyon, 1502. Voir le n° 107. Mêmes pièces préliminaires que dans cette édition.

La souscription (au R. dernier f.) commence comme le titre et se termine par : *impensaque non levi per egregium virum Stephanum Balan. caracteribus mandate. Anno ab incarnatione domini M. ccccc iiij die penultima Marcij Finiunt feliciter*, suivie de la marque de Baland.

Reproduction de l'édition de Lyon, 1502.

Baudrier, XI, p. 5; Renouard, *J. B. A.*, III, p. 284, n° 10.

B. M. 833. h. 33.

115. — 1504. *Venise*. In-fol. Reproduction, avec additions, de l'édition de Venise, 1494. Voir le n° 79.

Terentius cum quinque commentariis : videlicet Donati, Guidonis, Calphurnii, Ascensii et Servii. Venet., Laz. de Soardis, die xiv Junii. 1504.

Reproduite plusieurs fois; voir les n°s 122, 138, 141, 153, 162, 183, 188, 193, 197.

Grasse, VI, p. 54, col. 2; Panzer, VIII, p. 372, n° 273; Renouard, *J. B. A.*, III, p. 284, n° 11.

116. — 1504. *Paris et Londres*. In-fol., 154 ff. n. ch. Sign. alj-Ciij. Car. goth.

Titre : *P. Terentij Aphri...*, comme dans l'édition de Lyon, 1502... *accuratissime impressa venundantur londinii in edibus optimorum bibliopolarum winandi de worda. Michæl. Morini et Johannis Brachij. Et in edibus ipsius Ascensij Parrhistis.*

Au V. du titre, épître de Josse Bade à Hervé Bésin. Les ff. 2-17 contiennent les « Prænotamenta » de Badius.

R. du dernier f. : *P. Terentij Aphri...* comme dans le titre. *explanate eiusque explanationes ab Iodoco Badio Ascensio accu-*

ratius una cum textu per omnia recognite: optatum hic capiunt finem : Impresse quam diligentissime rursus Parrhisijs sub recognitione Ascensiana. Anno domini Millesimoquingentesimo quarto : die vero xv Jullij.

Sans distinction des vers ni des actes. Le texte est entouré des commentaires. Reproduction de l'édition de Lyon, 1502, avec peu de changements. Voir le n° 107.

Græsse, VI, p. 54, col. 2; Lowndes and Bohn, V, p. 2605; Palmer, p. 102; Panzer, VII, p. 237, n° 7; Renouard, *J. B. A.* III, p. 284, n° 12.

Nat.. Res. gYc138; B. M. C. 48, i. 5.

(Note. *Ter.* éd., Bip., p. XIII et *Ter.*, éd. Lemaire, p. cxciii, citent une édition « 1504. Parisina, Ascens., III, in-4 ». Il s'agit probablement de cette édition in-fol., le format ayant été mal constaté.

117. — 1505. *Lyon.* In-4, 200 ff. n. ch. Car. goth. Reproduction de l'édition de Lyon, 1502. Voir le n° 107.

Titre et souscription comme dans l'édition de 1502. Au V. du titre, l'épître de Josse Bade à Hervé Bésin.

Lugduni. Stephan. Baland. 1505 die xvi Maij.

Baudrier, XI, p. 7; Græsse, VI, p. 55, col. 1; Panzer, IX, p. 508, n° 66d; Renouard, *J. B. A.*, III, p. 285, n° 13.

118. — 1505. *Florence.* In-8, 12 ff. prélim. + 119 ff. n. ch. + 1 f. blanc. Sign. a-qi. Car. ital. très lisibles.

Titre : *Terentius in sua metra restitutus.*

Au V. du titre : « Petri Bargetani ad Terentium pro sua recognitione endecasyllabon ». R. f. 2: « Benedicti Philologi Florentini præfatio super P. Terentii comœdiis ad Petrum Crinitum. Au V. du f. 2, commence un traité sur la tragédie, la comédie, etc. R. f. 10 : « Publii Terentii Vita ex libro primo Petri Criniti de poetis latinis ».

V. dern. f. : *Sex hæ recognitæ Terentianæ fabulæ Florentiæ sunt feliciter scripte, studio ac diligentia Philippi de Giunta florentini, anno a Nativitate Christi Millesimo Quingentesimo quinto, sexto Idus Augustis.*

Benedictus Philologus a revu le texte. Le mètre est observé et les mesures sont indiquées en tête de chaque scène. Les actes sont numérotés. Cette édition fut reproduite à Florence en 1509; voir le n° 127 et aussi les nos 147 et 158. Contrefaçon, Lyon, 1508; voir le n° 124.

Brunet, V, col. 710; Grässe, VI, p. 55, col. 1; Renouard, *Junte*, p. xxxv, n° 14.

Nat. Rés. pYc. 272, et 2094; Ars. B. L., 2427 in-8 (Velin, très bel exemplaire); B. M. 11707, b. 24.

119. — 1506. *Lyon*. In-4, 12 ff. prélim. + 186 ff. n. ch. Car. goth. Reproduction de l'édition de Lyon, 1502. Voir le n° 107.

Lugd., Steph, Baland, 1506, die xxv Aug., avec la marque de Martin Boillon au titre.

Baudrier, XI, p. 7; Grässe, VI, p. 55, col. 1; Panzer, VII, p. 285, n° 81; Renouard, *J. B. A.*, III, p. 286, n° 14.

120. — 1506. *Strasbourg*. In-fol.

Ter. éd. Bip., p. xiv, cite une édition : « 1506. Argentin. c. comm. Don. fol. ».

Nous ne l'avons pas trouvée ailleurs.

121. — 1507-8. *Lyon*. In-4, 200 ff. n. ch. à 60 ll. Sign. aij-4iiij. Car. goth. Reproduction de l'édition de Lyon, 1502. Voir le n° 107.

Titre: comme dans l'édition de 1502... *accuratissime venundant impresse. Venundantur Lugduni ab Johanne bonet eiusdem civitatis bibliopola in vico sancti pauli ante sanctum Eligium*

V. du titre : épître de Josse Bade à Hervé Bésin. Ff. 2-23 : les « Prænotamenta » de Josse Bade.

R. dern. f. : souscription comme dans l'édition de 1502... *recognite* : *solerti cura castigata. Impensa que non levi per egrégium virum Stephanum Baland caracteribus mandate. Anno ab incarnatione domini M. ccccc vij die xv Januarij. Finiunt feliciter.* (1508, nouveau style). Sans distinction de vers. Le texte est entouré de commentaires.

Baudrier, XI, p. 7; Grasse, VI, p. 55, col. 1; Renouard J. B. A., III, p. 286, n° 15.

Nat. Rés. gYc196.

122. — 1508. *Venise*. In-fol. Reproduction de l'édition de Venise, 1504. Voir le n° 115 et le n° 79.

Venetiis, 1508, die xxiii m. Junii.

Grasse, VI, p. 54, col. 1; Panzer, VIII, p. 395, n° 466.

(Note. Grasse (*loc. cit.*) cite une autre édition de Venise, 1508, « cum duobus commentis », avec la même date. Il aurait fait deux éditions de l'édition présente. *Ter.*, éd. Bip., p. xiv, cite cette édition en l'attribuant à Lazare de Suarde, ce qui n'est pas invraisemblable).

123. — 1508. *Paris et Lyon*. In-4, 154 ff. n. ch. Sign. a-Ciij. Car. goth. Reproduction de l'édition de Lyon, 1502. Voir le n° 107.

Titre comme dans l'édition de 1502... *adhibitis*. Marque de Jean Petit ou de Jacques Huguetan.

V. du titre : « Valerandus de Varanis Simoni Matalio et Tristano Scelerio... salutem » (dat. id. mai, 1508) et « In commendationem triplicis commentarii hexastichon eiusdem ». Les 17 ff. suivants contiennent les « Prænotamenta » de Josse Bade.

Colophon comme dans l'édition de 1502... *recognite. optatum*

hic capiunt finem. Impressæque diligentissima rursus Parrhisii.
Par Nicolaum De Pratis. Anno domini millesimo quingentesimo octavo tercio kalendas Augusti.

Sans distinction de vers. Les actes sont numérotés. Les commentaires entourent le texte. Édition partagée entre J. Petit et J. Huguetan (Baudrier). Baudrier la cite comme in-fol.

Baudrier, XI, p. 281 ; Græsse VI, p. 55, col. 1 ; Renouard, *J. B. A.*, III, p. 286, n° 16.

Maz. 224c.

124. — 1508. *Lyon*. In-8, 128 ff. n. ch. Sign. a-q. Car. ital.
Titre : *Terentius in sua metra restitutus.*

V. du titre : préface de Benedictus Philologus. Au f. 7 du cahier q se trouve la vie de Térence « ex libro primo Petri Criniti de Poetis Latinis ».

R. dern. f. : *Sex hæ Terentianæ (sic) fabule Lugduni sunt feliciter excusse. Anno domini millesimo quingentesimo octavo die vero decimanona augusti.*

Contrefaçon de l'édition de Florence, 1505. Voir le n° 118.

Baudrier, VII, p. 23.

125. — 1508. *Lyon*. In-4, 200 ff. Car. goth. Reproduction de l'édition de Lyon, 1502. Voir le n° 107.

Lugd., *Joh. Clein*, 1508, die iii. *Noobr.*

Græsse, VI, p. 55, col. 1 ; Panzer, VII, p. 298, n° 111 et IX, p. 509, n° 111 ; Renouard, *J. B. A.*, III, p. 287, n° 17.

126. — 1508. *Leipzig*. In-fol., 102 ff. Car. goth.

Terentii Afri poetarum comicorum elegantissimi comædiæ diligenter castigatæ cum brevissimis argumentis opera et industria

M. Arn. Wœstenfeldii Lindau. Lips, per Baccalaureum Wolfgangum Monacensem, 1508.

Græsse, VI, p. 55, col. 1; Panzer, VII, p. 162, n° 234.

127. — 1509. *Florence*. In-8, 12 ff. prélim. + cxix ff. ch. Réimpression de l'édition de Florence, 1505. Voir le n° 118.

Terentianæ comædiæ in sua metra iterum restitutæ et recognitæ. Florentiæ, studio et impensis Philippi de Giunta. M. D. IX sexto Idus Iulii.

Græsse, VI, p. 55, col. 1; Panzer, VII, p. 12, n° 37.

128. — 1509. In-4. Reproduction de l'édition de Lyon, 1502 Voir le n° 107.

Lyon. Etienne Baland, 1509.

Renouard, *J. B. A.*, III, p. 287, n° 18.

129. — 1509. *Paris*. In-4.

Ter. éd., Bip., p. xiv, cite une édition : « 1509. Paris, in-4 », sans donner d'autres détails.

130. — 1509. *Caen*. In-4, 2 ff. blancs + 296 ff. n. ch. + 2 ff. blancs. Sign. a-M. Car. goth.

Titre : *Therentij aphri poete comicorum oppidoque festivissimi comedie Guidonis iuvenalis luculenti sane paraphrastis opera peculiariter explicate. Et Jodoci Badij Ascensij tersis elucidatiunculis concinate. Nico. Cadier ad lectores Epigramma (18 vers.) Venalis habetur Cadomi proxime pontem Sancti Petri in achademia Michælis Angier ac Redonis in domo Johannis mace cui appendet signum divi Johannis evangeliste e vestigio Sancti Salvatoris.*

Au V. du titre : « Magistro Stephano le brun... Nicholas Cadier salutem impendit » (dat. Caen vi. idus Septebris. Delisle a « v. idus » par erreur). Les « Prænotamenta » de Josse Bade occupent les 31 ff. suivants.

R. dern. f. : ... *Impresse Cadomi in officina Laurentii Hostingue unpensis honestissimorum virorum biblipolarum Michælis Angier et Johannis Mace ea domi commorantium. iuxta pontem Sancti petri. Anno a nativitate domini millesimo quingentesimo nono quarto die mensis Januarii* (1510, nouveau style).

Le texte est entouré des commentaires. Il n'y a nulle distinction de vers. Cette édition, qui n'est pas belle, se vendait ainsi à Caen et à Rennes.

Delisle. Cat. Caen, pp. 330, 331, n° 363.

Nat. Rés. pYc1294 et 1293.

131. — 1510. *Lyon*. In-4. Car. goth. Reproduction de l'édition de Lyon, 1502. Voir le n° 107.

Titre : comme dans l'édition de 1502... *adhibitit*. || Marque. || *Venundantur a petro Marescal et Barnaba Chaussard, impressoribus Lugduni et bibliopolas iuxta nostre Dame de Confort*.

A la fin : *Impensa que non levi per Petrum Mareschal et Barnabum Chaussard characteribus mandate. Anno ab incarnatione domini Mcccc decimo die vero xxj Junii finiunt feliciter*.

Au titre la marque de Marescal et Chaussard.

Baudrier, XI, p. 510; Renouard, *J. B. A*, III, p. 288, n° 20.

132. — [1501-1510 ?] *Rouen* In-4, 296 ff n. ch. Sign. a-M. Car. goth. assez mauvais.

Titre : *Terentii aphri poete comi corum elegantissimi Comedie a Guidone Iuvenale familiariter explicate una cum explanationibus Iodoci Badii Ascensii auspicateo adhibitit*. || Marque de Robert Macé. ||

V. du titre : « Épttre de Josse Bade à Hervé Bésin (datée Cal. Jan. 1501). Les 16 ff. suivants contiennent les « Prænotamenta » de Badius, y compris l'explication de la didascalie et de l'argument de l'*Andrienne*.

A la fin : *Publii Terentii aphri poete comicorum lepidissimi*

H. Lawton

8

comédie a Guidone Iuvenale familiariter exposita una cum explanationibus Iodoci Badli Ascensii ex multis exemplaribus exactissime castigata optatum hic capiunt finem. Impresse Rothomagi in officina Laurentii hostingue et Jameti Loys hac in urbe iuxta novum forum commorantes (sic). Pro Roberto mace bibliopola universitatis cadomensis.

Sans distinction des vers. Le texte est entouré de commentaires.

Dans l'exemplaire de la Bib. Nat., les 2 dern. vers de l'argument de l'*Andrienne* manquent et ont été ajoutés plus tard en manuscrit. Voir l'édition 107.

Renouard, *J. B. A.*, III, p. 296, n° 40.

Nat. Rés. mYc318; Bib. Rylands, Manchester.

133. — [1510 ?] *Rouen*. In-4, 296 ff. n. ch. Car. goth.

Le titre est comme dans l'édition précédente, mais avec la marque de Jean Ricard. Les ff. 1-17 contiennent les « Prænotamenta » de Bade.

Souscription : comme dans l'édition précédente jusqu'à... *finem. Impresse Rothomagi in officina Iohanni (sic) Mauditier in vico spirioli impensa et ere iohanni (sic) Ricardi mercatoris iuxta sacellum divi Nicholai commorantis.*

Renouard, *J. B. A.*, III, p. 296, n° 41.

Bib. Un. Paris (incomplet) Rés., xvi^e S., n° 711; Bib. Nantes.

134. — 1511. *Strasbourg*. In-8, 118 ff. n. ch. à 37 ll. Caractères très jolis, moitié gothiques, moitié rom. Sign. Aij-Pijj. Figures sur bois à la tête de chaque pièce; elles représentent les principaux personnages, dont chacun a son étiquette.

Titre : *Publii Terentii Comediæ cum brevi vocabulorum diffcilium enarratione pro puerulis a Tho. Aucupario contrita*, suivi de la marque de l'imprimeur.

V. du titre : Épitaphium Terentii et gravure illustrant l'Andrienne.

R. dern. f.: *Argentoraci Ex officina Litteraria Ingeniosi Viri Ioannis Gruniger. Anno Virginei Partus. M. D. XI. Mense Februarii. Regnante Imperatore Maximiliano p. F. Aug.*, suivi de la marque de Gruninger.

Très jolie édition.

Brunet, V, col. 711; Proctor, *Index*, n° 9921; Panzer, XI, p. 259, n° 210b.

B. M. C. 38, a. 31.

135. — 1511. *Lyon*. In-4, 195 ff. n. ch. + 1 f. blanc. Sign. a-C. Car. rom. Reproduction de l'édition de Lyon, 1502. Voir le n° 107.

Titre : comme dans l'édition de 1502...*adhibitis*. || Marque. || *Venundantur Lugduni ab Iacobo Huguetan eiusdem civitatis bibliopola in vico mercuriali, ad angiportum qui in ararim ducit.*

V. du titre : « Jodocus Badius Ascensius Iohanni Huguetan... S. P. D ». C'est la même épître que celle adressée à Hervé Besin, le nom seulement étant changé. Les « Prænotamenta » occupent les 24 ff. suivants.

A la fin : comme dans l'édition de 1507-8 (n° 121)... *castigate. Impensaque non levi per Iacobum Zucon characteribus mandate, anno à incarnatione domini M. ccccc. xi. die vero xix Aprilis. Finiunt feliciter.*

Sans distinction des vers.

Baudrier, XI, pp. 285 et 305 et XII, p. 329; Grasse, VI, p. 55, col. 1; Renouard, *J. B. A.*, III, p. 288, n° 21.

Nat. Rés. gYcl97; B. M. 11707, ee. 16.

136. — 1511. *Strasbourg*. In-4, 10 ff. n. ch. + cxx ff. ch. Sign. Aij- & v. Car. rom.

Titre : *Publij Terentij Comedie cum annotationibus Petri Marsi et Paulli Malleoli in singulas scenas cum indice dictionum seu vocularum.*

V. du titre : épître de Malleolus à R. Gaguin, R. f. 2-V. f. 4 : Index Vocularum (à 2 col.). R. f. 5 : Vie de Térence (ex Donato). R. f. 6 : « De tragoedia etc. » de Donat. R. f. 9 : « De Andria comedia ». V. f. 9 : Argument de l'Andrienne et « De quinque actibus comediarum ». R. f. 10 : « Petri Marsi... lucubratiuncula (seu moralitates) in comicum poetam », l'Épitaque de Térence. V. f. 10 blanc.

A la fin : *Petri Marsi et Pauli Malleoli in Terentianas comœdias adnotationes cum marginariis ezornationibus et vocularum difficultium expositionibus sortite sunt finem. Impresse Argentine per Martinum Flach impensis Johannis Knobloch Anno MDXI die Mercurii post festum assumptionis Marie virginis.*

Sans distinction des vers, quoique les mètres soient indiqués parfois à la tête des scènes. Notes marginales. Commentaires de Donat et Calphurne. Chaque scène est introduite par un court argument.

Édition souvent reproduite. Voir les n^{os} 145, 151, 156, 168.

Reproduction elle-même de l'édition de Strasbourg, 1503. Voir le n^o 109.

Græsse, VI, p. 55, col. 1; Panzer, VI, p. 51, n^o 210; Jo. Rivius, « Castigationes », Lyon, 1534, p. 7, cite une édition « quod Argentorati Knoblochus impressit ».

Nat. Rés. mYc320.

137. — 1511. *Venise*. In-8, cxxxvi ff. ch. Sign. A. A. 2-Q4. Car. nouveaux, moitié goth., moitié rom.

Titre : *Hoc pugillari Terentius numeris concinatus, et L. Victoris Fausti de comœdia libellus nova recognitione, litterisque novis continetur.*

V. du titre : « νικητου του Φαυσου » (8 vers.) ; « Andrea Trivisani Patricii Veneti Metaphrasis » (15 vers.). R. f. ii : « L. Victoris Fausti de comœdia libellus », qui occupe 7 ff. n. ch. mais qui comptent dans l'ordre des chiffres. R. f. ix : préface de Benedictus Philologus, adressée à P. Crinitus. V. f. ix : traité sur la comédie, la satire et la tragédie. R. f. xiii : « de metris iambicis, etc. ». V. f. xv : Vie de Térence par P. Crinitus. Le texte se termine au V. du f. cxxxv.

Colophon : *Hasce Terentij fabulas censura cuiusdam sane eruditi viri, sumptibusque assiduis imprimendas Lazarus Soardus curavit. Venetijs. M. D. XI. humanæ salutis Anno mense Augusti Augustum initium auspicatus.* Ensuite : « Excusatio Lazari » (6 vers). R. f. cxxxvi : registre, suivi de quelques vers. Puis : « Deo et candidissimæ virgini gratiis ». Marque de l'imprimeur. V. f. cxxxvi : le titre « Bibliographus », suivi de : « Impressor quisquis nostra hæc inventa sequetur (ut volgo dicunt) corniger hircus erit ». Une marque renversée.

A partir de f. ix, le texte est entouré de lignes et de 4 bandeaux; les espaces à la fin des lignes sont remplies de petits rinceaux décoratifs. Les vers sont distingués et à la tête de chaque scène se trouve une indication très brève des mètres employés.

Voir les nos 180, 184.

Brunet, V, col. 711; Panzer, VIII, p. 445, n° 557.

Nat. Rés. pYc273; B. M. 1068, c. 9, et G. 9451.

138. — 1511. *Venise*. In-fol. Figures sur bois (?). Reproduction de l'édition de Venise, 1494. Voir le n° 79.

Venetiis de Soardis, 1511.

Græsse, VI, p. 55, col. 1.

139. — 1511. *Leipsig*. In-4.

*Therentii Comici sex comœdiarum opus. Lips., Mart. Herbi-
polensis, 1511.*

J. Rivius, « Castigationes », Lyon, 1534, p. 7, cite une édition
« Lipsici... quod Martinus quispiam homo Francus excudit
MDXI ».

On la trouve citée aussi par Græsse, VI, p. 55; Panzer, VII,
p. 171, n° 385.

140. — 1511, Paris, In-4.

Ter. éd. Bip., p. xiv, cite une édition parisienne, 1511, in-4.,
dont nous n'avons pas pu trouver d'autres traces.

141. — 1512. Venise. In-fol., 241 ff. mal ch. Reproduction
de l'édition de Venise, 1504. Voir le n° 115.

*Terentius cum quinque commentis : videlicet Donati : Gui-
donis : Calphurnii : Ascensii et Servii. Impressum Venetiis per
Lazarum de Soardis. MDXII.*

La préface de Badius ne s'y trouve pas. A la fin, son avis au
lecteur.

Renouard donne la date du 23 février.

Brunet, Suppl., 2 col., 737; Renouard, *J. B. A.*, III, p. 289,
n° 23.

B. M. C. 39, i. 3.

142. — 1512. Leipsig. In-fol., 108 ff. n. ch.

*P. Terentii (comici nobilissimi) sex quæ extant fabule in
metra legitima restitutus. Lips. in æd. Melch. Lotteri. m. Junio.
1512.*

Græsse, VI, p. 55, col. 1; Panzer, IX, p. 491, n° 382 b.

143. — 1512. Lyon. In-4, 100 ff. n. ch. dont le dernier blanc.
Car. goth. Reproduction de l'édition de Lyon, 1502. Voir le
n° 107.

Lugd., per Steph. Baland, 1512, die xxiii, Octobr.

Græsse, VI, p. 55, col. 1; Renouard, *J. B. A.*, III, p. 289, n° 22.

144. — 1513. *Lyon*. In-8. Car. ronds.

Titre : *Comedię Publii Terentii Comici. Publij Terentij Aphri comici subtilę admodum & familię comedię : filiorum in parentes mutuas amantum, etc... emendate, suivi de la marque de S. Vincent et une fleur de lys.*

V. du titre : « Roberto Cælapi suo Taurapę Melchijęnsis salu ».

R. f. 2 : « Cornelius Marubius Cornelio Roelandino Mechlieniensi S. ».

Ensuite les « Prænotamenta » de Josse Bade; « Distichon Pauli Malleoli », « alterum Distichon eiusdem »; « Terentii Epithaphium » (sic).

R. avant dern. f. : « Paulus Malleolus Andelacensis : Roberto Gaguino » (datée « Cal. Mai, 1512 »).

Souscription : *Pauli Malleoli in Terentianas comedias marginalia adnotamenta... impressa per Iacobum Mareschal al's Roland. Anno domini millesimoquingentesimodécimo tertio octava die martii.*

Baudrier, XI, p. 391; Renouard, *J. B. A.*, III, p. 289, n° 24 (qui donne la date « 18 mars » par erreur).

B. M. 11707, aaa, 13.

145. — 1513. *Strasbourg*. In-4. Reproduction de l'édition de Strasbourg, 1511. Voir le n° 136.

Titre : *R. Terentius Pæta Comicus in sua metra restitutus cum lucubrat. Petri Marsii tum adnotationibus marginaliis Pauli Malleoli adornatus.*

A la fin : *Sex hæ Terentianę fabulę in comicos suos numeros redactę in textoptao (sic) sine clauduntur. Per Joannem Kno-*

blouchum exquisitissimum chalcographia. Argentoratem artificem. MDXIII, pridie idus Martii.

Græsse, VI, p. 55, col. 1; Panzer, IX, p. 361, n° 2786.

146. — 1513. *Milan*. In-fol., 6 ff. n. ch. + 170 ff. ch. Reproduction de l'édition de Lyon, 1502. Voir le n° 107.

Mediol., Jo. Ant. Scinzenzeler, 1513, die xxi Maij.

Græsse, VI, p. 55, col. 1; Panzer, VII, p. 392, n° 121; Renouard, *J. B. A.*, III, p. 289, n° 25.

147. — 1513. *Florence*. In-8, 12 ff. n. ch. + 119 ff. ch. à 30 ll. Sign. A2-p4. Car. ital. Voir le n° 118.

Titre : *Terentianæ Comædiæ in sua metra iterum restitutæ & recognitæ quam accuratissime. cum his insuper quæ de comædia & metris comicis pressius dici possunt.*

V. du titre : « Petri Bargetani ad Terentium pro sua recognitione endecasyllabon » (22 vers). R. f. ii : préface de Benedictus Philologus à P. Crinitus. V. f. ii : « De comædia » (traité divisé en 24 paragraphes, sur la comédie, la versification, etc.). R. f. x : vie de Térence par P. Crinitus. R. f. xi : note et corrigenda. V. f. xi : « Fabulæ interlocutores » (de l'Andrienne). R. f. xii : blanc. V. f. xii : « Studiosis ». (Note sur la restauration du texte et le rétablissement des vers : Angelus Politianus avait rétabli la versification; Ben. Philologus avait revu le texte plus récemment; enfin, Nicolaus Angelus Bucinensis y avait travaillé.)

V. f. 119 : *Sex hæ Terentianæ fabulæ iterum recognitæ, ac Florentiæ his typis excusæ sunt sumptib. Philippi de Giunta Florentini. M. D. XIII. mense Novembris*, suivi du registre.

Édition sans commentaires courants; distinction des vers, dont les mètres sont indiqués à la tête de chaque scène.

Brunet, V, col. 711; Renouard, *Junte*, p. xxxvii, n° 47.
B. M. 833, c. 32.

148. — 1513. *Lyon*. In-4. Reproduction de l'édition de Lyon, 1502. Voir le n° 107.

Lugd., per Petrum Mareschal et Barn. Chaussard, 1513.
Grässe, VI, p. 55, col. 1; Panzer, VII, p. 303, n° 221.

149. — 1514. *Lyon*. In-4, 164 ff. Car. goth. Reproduction de l'édition de Lyon, 1502. Voir le n° 107.

Lugd., Jac. Maillet, 1514. die xx Febr.

Baudrier, XII, p. 459; Grässe, VI, p. 55, col. 1; Renouard, *J. B. A.*, III, p. 289, n° 26.

150. — 1514. *Milan*. In-fol., 1 f. n. ch. + 172 ff. mal ch. Car. rom.

Titre, précédé de la marque de Nicolas de Gorgonzola : *Has Terentii Comœdias cum expositoribus Guidone Juvenale : et Jodoco Badio Ascensio : eiusdemque prenotamenti Vincentius Minutianus Alexandri filius recognovit : cum tam elegantis poete calamitatem miseratus in quo nullus versus suis romnibus constabat tum ut Ven. viro presbytero Nicolao Gorgonzole obsequeretur cuius impensa sic castigatum hoc opus habes studiosa cohors. Addite sunt in cuiuslibet dramatis principis metrorum romnes ex industria Benedicti philologi et angeli politiani studio qui de re literaria suis lucubrationibus quam bene meriti sunt nullus est qui nesciat.*

V. du titre : préface de Badius à J. Huguetan (dat. Cal. Aug. 1509), suivie de « Vincentius ad lectorem ». Ff. i-x. « Prænotamenta » de Josse Bade.

V. dern. f. : *Publii Terentii Aphri comœdiæ... recogniteæ (sic). Nunc diligenti cura & impensa vene. Presbyteri Nicolai de Gor-*

gonzola iterum edunt. Ex libraria Minuſiane. M. D. XIII. Id. April.

Renouard, J. B. A., III, p. 290, n° 27.

B. M. 11707, i, 6.

151. — 1514. *Strasbourg.*

(a). In-4. Reproduction de l'édition de Strasbourg, 1514.

Voir le n° 136.

Arg., Jo. Knoblauch. 1514.

Grasse, VI, p. 55, col. 1; Panzer, VI, p. 65, n° 322.

(b). In-4. Reproduction de la même édition de 1514.

Arg., Joa. Prüss. 1514.

Grasse, VI, p. 55, col. 1.

152. — 1515. *Lyon.* In-4, 164 ff. n. ch. Sign. a-x. Car. goth. Reproduction de l'édition de Lyon, 1502. Voir le n° 107.

Titre : comme dans l'édition de 1502... *adhibitis. Et nuperrime in eundem Terentium a Taurape Melchinensi viro perquam litterato in singulas illius comedias facilima (sic) argumenta. Et postremo Pauli Malleoli Andelacensis in eundem et suos interpretes annotamenta quædam apprime utilia : et scitu digna.*

|| Marque de Mareschal et Chaussard. || *Venundantur Lugduni a Petro Mareschal et Barnaba Chaussard impressoribus in inter-signo sancti Petri apud puteum pilosum.*

V. du titre : « Roberto Celari suo Taurapes Melchinensis salutem » et « Iodocus Badius Ascensius Petro Mareschal et Barnabe Chausard (sic)... S. P. D ». Celle-ci est la préface adressée autrefois à Hervé Bésin, les noms des imprimeurs lyonnais ayant été substitués à celui de Bésin; mais on n'a pas fait s'accorder ni les adjectifs ni les verbes qui auraient dû être changés. Ensuite 18 ff. des « Prænotamenta » de Josse Bade.

A la fin : *...Impensaque non levi per Petrum Mareschal et*

Barnabam Chaussard Characteribus mandate. Anno ab incarnatione domini Mcccc xv die vero xvii Julii. Finit feliciter.

Baudrier, XI, p. 512; Græsse, VI, p. 55, col. 1; Panzer, VII, p. 308, n° 263; Renouard, *J. B. A.*, III, p. 289, n° 28.

Bib. Un. Paris, Rés., XVI^e S., n° 624.

153. — 1515. *Venise*. In-fol. Figures sur bois. Reproduction de l'édition de Venise, 1504. Voir le n° 115.

Venetiis, Laz. de Soardis. 1515. III oct.

Græsse, VI, p. 54, col. 1; Panzer, VIII, p. 426, n° 734.

154. — 1516. *Tubingen*. In-4.

Comædiæ metro numerisque restitutæ (a Philippo Melancthone).

A la fin : *Tubingæ in ædibus Thomæ Anshelmi Badensis, mense martio. Anno MDXVI*.

Cette édition est citée par J. Rivius dans ses « Castigationes », Lyon, 1534, p. 7. Panzer ajoute : « Editor Phil. Mela. Brittanus dedicavit Paulo Gereandro Saloburgensi ».

Græsse, VI, p. 55; Panzer, VIII, p. 326, n° 45.

155. — 1516. *Paris*. In-8, 160 ff. n. ch. Car. rom. et goth.

Titre : *P. terentii Comedie per Paulum Malleolum recognitæ atque annotatæ & per Iodocum Ascensium diligentius coimpressæ*, suivi de la marque de Gilles de Gourmont.

V. du titre : « Ascensius Lectori salutem » et l'épithaphe de Térrence.

R. dern. f. : *Impensis (sic) Egidij Gourmond Parrhisii emendatissime impressa... felicem sortita sunt finem. Rursus ad Calendas Octobris M. D. XVI*.

Renouard, *J. B. A.*, III, p. 291, n° 30.

B. M. 17707, b. 25.

156. — 1516. *Strasbourg*. In-4, 8 ff. + cxlvi ff. ch. + 1 f. n. ch. Sign. a-Ev.

Reproduction (avec quelques changements) de l'édition de Strasbourg, 1511. Voir le n° 136.

Titre : *P. Terentius Poeta comicus in sua metra restitutus cum elucubratiunculis Petri Marsi & adnotationibus marginariis Pauli Malleoli adamussim exornatus*, suivi de : « Ad auctorem libri Joan. Nib. Argentoracensis » (8 vers) et : *Anno domini M.D.XVI.*

V. du titre : préface de Ben. Philologus à Crinitus. Les autres ff. prélim. contiennent : traité sur la comédie, etc. ; *Vocularum Rerum Index* ; et les moralisations de Marsus sur les comédies.

V. f. cxlvi : *Sex hæ Terentianæ fabulæ in comicos suos numeros restitutæ una cum elimatissimis Pe. Marsi & Pau. Mal. lucubrationibus, severiori studio a mendis omnibus atque labeculis iam denuo vindicatæ per Joannem Knoblochium reipublicæ litteratoriæ haud quamquam pœnitendum chalceographum urbe Argentipoli fœlicem sortiuntur exitum duodecimo klas Decembris. M.D.XVI.*

Le dern. f. n. ch. contient la vie de Térence par P. Crinitus.

Les vers sont distingués. Commentaires marginaux. Le travail critique de cette édition était bon, de sorte que le rétablissement des vers y est excellent. Les actes sont numérotés.

Græsse, VI, p. 55, col. 1 ; Panzer, VI, p. 78, n° 431.

Ars. B. L. 2428, in-4.

157. — 1516. *Strasbourg*. In-4.

Terentii Comædiæ sex. Argent. Math. Schurer. 1516.

Græsse, VI, p. 55, col. 1 ; Panzer, VI, p. 82, n° 464.

158. — 1517. *Florence*. In-8, 12 ff. n. ch. + 119 ff. ch. Réimpression des éditions jointives précédentes. Voir les n° 118, 124, 127, 147.

Terentianæ (sic) comœdiæ in sua metra iterum restitutæ et recognitæ quam accuratissime. Florentiæ per hæredes Phil. de Giunta anno a nativitate Domini xvii supra mille mense Febr.

Brunet, V, col. 711; Græsse, VI, p. 55, col. 2; Panzer, VII, p. 26, n° 124; Renouard, *Junte*, p. xlii, n° 2.

Nat. Rés., pYc274; B. M. G. 9453.

159. — 1517. *Lyon*. In-fol., 172 ff. n. ch. Car. goth.

Titre : *Terentius cum commento. Publij Terentij aphri comicorum latinorum principis comedie abs Jodoco Badio perquam familiariter post Donatum et Guidonem Juvenalem in latina lingua cantatissimis expositæ. Quibus ultra Taurapis Melchinensis in singulas comedias argumenta : Pauli quoque Malleoli Andelacensis in eundem et interpretes adnotamenta. Additæ sunt nunc primum cuilibet comedie Hystorie totam illius materiam demonstrantes. Necnon et in singulas scenas (ultra uniuscuiusque comedie principia) preludia et epytomata quedam que Joannes Brixien-sis vir clarissimus et nominatissimus emisit : unde non modicum adauctum (ut ex ipso principio et undique constat) comperiet lector hoc volumen. Taceo castigata a bis mille mendis limam que oculatim apparebit*, suivi de la marque de Simon Vincent.

Préface de Josse Bade à S. Vincent. Les « Prænotamenta » occupent les pages suivantes.

R. dern. f. : *Publij Terentij Aphri... Impresse Lugduni per Joannem Marion. Anno ab incarnatione domini M. ccccc.xvii die vero xxiii Novembris. Finit feliciter.*

Reproduite plusieurs fois. Voir les nos 164, 171, 179, 192, 194, 221, 230, 233, 238, 257.

Renouard, *J. B. A.*, III, p. 291, n° 31.

B. M. 834, k. 15.

160. — 1517. *Venise*. In-8, 16 ff. prelim. + 144 ff. ch. à

30 ll. + 2 ff. n. ch. Les ff. ch. 135, 136, sont doubles; i. e. il y a, en tout, 146 ff. ch. Sign. a2-19ij. Car. ital. très lisibles.

Titre : *Terentius*, suivi de l'ancre aldine.

V. du titre : « Io. Glorierio (sic)... Franciscus Asulanus S. ».

V. f. 4 : « Terentii vita et de tragoedia ac comœdia non pauca ex Ælio Donato ». R. f. 15 blanc. V. f. 15 : « Volcatii Sedigiti de comicis latinis iambi » (13 vers). R. f. 16 : « Fabulæ Interlocutores » (de l'*Andrienne*). V. f. 16 : « C. Sulpicii Apollinaris periocha » (in *Andriam*). Le texte se termine au V. du 144^e f.

R. du f. suivant : *Venetis in œdibus Aldi et Andreae Soceri mense Novembri M.D.XVII*, suivi du registre. V. du même f. : Errata.

R. dern. f. blanc. V. dern. f. : ancre aldine.

Distinction des vers et des actes; les actes et les scènes sont numérotés. Chaque pièce se termine par : « Aldus recensui ».

C'est la première édition aldine de Térence, qui devait être reproduite souvent. Voir les nos 161, 166, 170, 174, 178, 185, 256, 275, 312; aussi 319.

L'édition de Venise, s. d., par Gregorius de Gregoriis en est une contrefaçon (n^o 161).

Græsse remarque que la préface signée par Asulanus est d'Andrea Navagero.

Brunet, V, col. 711; Græsse, VI, p. 55, col. 2; Renouard, *Alde*, p. 80, n^o 5.

Nat. Rés. pYc331; B. M. G9452.

161. [1517 ? *Venise* ?]. In-8. Contrefaçon de la première Aldine de Térence, qu'elle reproduit page par page et ligne par ligne. Voir le n^o 160.

Renouard l'attribue aux presses de Gregorius de Gregoriis. Renouard, *Alde*, p. 317, n^o 1.

162. — 1518. *Venise*. In-fol., ccxli ff. ch. Sign. A-HH. Car. rom. **Figures sur bois**. Reproduction de l'édition de Venise, 1504. Voir le n° 115.

Titre : comme dans l'édition de 1504. ...*Servii* suivi de la marque de l'imprimeur. V. du titre blanc. Les ff. ii et iii contiennent : « Terentii directorium vocabulorum vocabulalrii (sic) vicem supplens inchoat » (à 5 col.). R. f. iii : « Directorium adagionum ». V. f. iii : « Directorium artis comice ». V. f. v : « Terentii vita ». R. f. vi : les « Prænotamenta » de Josse Bade comment. V. f. vii : « Guido Iuvenalis Germano de Ganeio... S. P. D. ». R. f. viii : « Guido Iuvenalis Nicolao de Capella S. P. D. ». V. f. i. viii : les « Prænotamenta » de Bade continuent. V. f. ix : grande gravure sur bois. (Présentation des comédies à Scipion?).

V. f. ccxxxix : « Io. Bad. Ascensius Lectoribus salutem dicit ». R. f. ccxli : « Guido Iuvenalis Martino Guerrando... S. P. D. ». V. f. ccxli : « Guido Iuvenalis Michæli Burello... S. P. D. ». R. f. ccxli : épigrammes de Jovenneaux et de Jean Gilles. V. f. ccxli : « Habes perspicassime lector ». Puis :

Impressum Venetiis iussu & impensis Georgii de Rusconibus. Anno domini M.D.XVIII. Die xx Martii. Regnante inclito principe Leonardo Lauredano, suivi du registre.

Les vers sont distingués. Chaque scène est introduite par une gravure sur bois. Ces gravures, qui représentent les acteurs sur la scène, dont le fond est composé de rideaux, ressemblent à celles de l'édition de Trechsel (Lyon, 1493), mais sont plus petites et très inférieures. Le texte est entouré de commentaires si nombreux et si abondants que quelquefois on voit des pages entières qui ne contiennent pas une seule ligne de texte. Les actes sont numérotés.

Grasse, VI, p. 54, col. 1; Panzer, VIII, p. 448, n° 919; Renouard, *J. B. A.*, III, p. 292, n° 32.

Nat. Rés. gYc198.

163. — 1518. *Mayence*. In-4.

Comædiæ cum Donati et Calphurnii comment., ac Phil. Melanchthonis scholiis. Mog., per Joa. Schöffler, 1518. ix cal. Aug.

Reproduite en 1528. Voir les n^{os} 195, 201, 202, 210, 227, 237, 241, 243, 247.

Græsse, VI, p. 55, col. 2; Panzer, VII, p. 418, n^o 80.

164. — 1518. *Lyon*. In-4, 172 ff. n. ch. Sign. a-G. Car. goth. Elle semble être une reproduction de l'édition de Lyon, 1517. Voir le n^o 159.

Titre : [P] *Ublj Terentij aphri comicorum latinorum principis comedie : cum famatissimorum (videlicet Donati et Guidonis Iuuenalis) oratorum commentis. Insuper commenta familiarissima Iodoci Badij Ascensij in latina lingua perütissimum illic additum. Eo ultra Taurapis Melchinensis in singulas comedias argumenta. Insuper Pauli Malleoli Andelacensis in ipsum interpretem et ipsius adnotamenta. Necnon et in singulas scenas (ultra unius cuiusque comedie principia) preludia et epithomata. Finaliter quædam que Ioannes Brixiensis vir clarissimus et nominatissimus addidit : unde non modicum adanctum (sic) (ut ex ipso principio et usque ad finem constat) comperiet lector in volumine. Tacemus equidem castigatam a bis mille mendis et ultra limam que oculatim apparebit. || Marque || Venundantur Lugduni per Constantinum Fradin bibliopolam in vico mercuriali : iuxta Ecclesiam nostre domine de Confort.*

V. du titre : « Roberto Celari suo Taurapes Melchinensis salu » et « Jodocus Badius Ascensius Constantino Fradin... S. P. D. ». (C'est toujours l'épître adressée en 1502 à Hervé Bésin, le nom seulement étant changé). Ensuite les « Prænotamenta » de Badius.

R. dern. f. : ... *Impresse Lugduni per Ioannem Marion. Anno*

ab incarnatione domini M.ccccc.xviiij. die xviiij Novembris. Finit feliciter.

Le texte est entouré de commentaires.

Voir les nos 171, 179, 192, 194, 221, 230, 233, 238, 257.

Baudrier, XI, p. 532.

165. — 1518. *Leipsig*. In-4.

P. Terentii sex quæ exstant comædiæ... multis in locis an. excussis emendatioribus : quibus Phil. Melancthonis præposita est epistola : præterea loca quæ a prisciano in variis libris declarata sunt cum Terentij vita ex libro Criniti in fine adiecta sunt. Lipsiæ in off. Lottheriana. 1518.

Réimprimée (ou peut-être simplement la même édition avec titre rafraîchi) à Leipzig, en 1519. Voir le n° 167.

Græsse, VI, p. 55, col. 2; Panzer, VII, p. 202, n° 641 et p. 206, n° 680; id. IX, p. 495, n° 680.

166. — 1519. *Bâle*. In-8, 32 ff. + 300 pp.

Titre : *Terentius*.

A la fin : *Bas. apud Jo. Frobenium. m. Martis.* 1519.

Simple contrefaçon de l'édition aldine. Voir le n° 160.

Græsse, VI, p. 55, col. 2.

(Note. — Græsse, *loc. cit.*, ajoute que l'existence d'une édition de Froben à Bâle, 1521, in-4, est douteuse; cette édition est citée par Panzer, VI, p. 226, n° 395).

167. — 1519. *Leipsig*. In-4. Reproduction de l'édition de Leipzig, 1518. Voir le n° 165.

Titre comme dans l'édition de 1518.

Lipsiæ. in off. Melchioris Lottheri. 1519.

Græsse, VI, p. 55, col. 2; Panzer, VII, p. 207, n° 695.

H. Lawton

5

insuper dicti fratres picturas omnium actuum : scenarumque gestorum demonstratrices : quod divinum prope est : & delectabili necnon ipsos versus primum inversos : & turpiter solutis pedibus claudos : Exemplari Aldino ad suum numerum admissim redactos : lege feliciter. Venundantur apud Lignanos ad signum Angeli.

La préface de Josse Bade, autrefois adressée à Hervé Bésin, porte le nom de J. Huguetan et la date 1509. La première série de ff. ch. contient les « Prænotamenta » de Josse Bade.

R. dern. f. : ...*Impensaque non levi per Do. Ioan. Iacobum & fratres de Lignano characteribus mandate. Impressa Mediolani per Augustinum de vico mercato. Anno domini M.D.XXI. die xxiii Februarii*

Renouard, *J. B. A.*, III, p. 293, n° 34.

Bib. de l'Université de Gand.

174. — 1521. *Venise*. In-8, 16 ff. prélim. + 146 ff. ch. + 2 ff. Copie de l'édition aldine précédente (Venise, 1517). Voir le n° 160.

Titre : *Terentius*.

On y trouve la préface à Grolier (adressée « Glorierio » (sic)).

A la fin : *Venetis, in œdibus Aldi et Andr. soceri 1521 : m. Junio*

Texte revu par Fr. Asulain.

Brunet, V. col. 711, 712; Grasse, VI, p. 55, col. 2.

Nat. Rés. pYc276; B. M. 1068, d. 8., 687, d. 20 et C. 4, f. 8.

175. — 1521. *Strasbourg*. In-4.

Comædiæ sex omnes summo labore exquisitaque diligentia impense purgatæ. Access. auloric (sic) vita ac inter comædiam tragædiamque distantia ex Ælio Donato. Argent. apud Matth. Schurerium. 1521. postridie Cal. Septbr.

Grasse, VI, p. 55, col. 2; Panzer, XI, p. 365, n° 600c.

176. — 1521. *Venise*. In-fol.

Ter., éd. Bip., p. xiv, cite : Veneta c. comm. Don. et al. G. de Rusconibus, fol.

177. — 1521. *Bdle. Ter.*, éd. Bip., *loc. cit.*, cite : L. Victor. Fausti ex off. Froben. in-8.

178. — 1521. *Mayence*.

Ter., éd. Bip., *loc. cit.*, cite : Mogunt. per Schefferum. In-8. Repetitio aldinae. Voir le n° 160.

J. Rivius, « Castigationes », Lyon, 1534, p. 7, cite une édition : « Moguntina... Joan. Scheffer, M. D. XXI ».

179. — 1522. *Lyon*. In-fol. ou -4 (selon le cat. du B. M.) 6 ff. prélim. + CLXXIII ff. ch. Car. goth.

Titre : *Terentius cum commento. figuris et additionibus. Publij Terentij Aphri comicorum latinorum principis comedie : cum prestantissimorum (videlicet Donati et Guidonis Juvenalis) oratorum commentis. Insuper commentum familiarissimum Jodoci Badij Ascensij in latina lingua peritissimi propriis locis additum. Eo ultra Taurapis Melchinensis in singulas comedias argumenta. Insuper Pauli Malleoli Andecalensis (sic) in ipsum interpretem et ipsius adnotamenta. Necnon et in singulas scenas (ultra unius cuiusque comedie principia) preludia et epithomata. Finaliter quædam que Joannes Briziensis..., etc.* comme dans l'édition de Lyon, 1518 (Voir le n° 164).

V. du titre : préface de J. Bade à S. Vincent (toujours celle adressée autrefois à Hervé Bésin, le nom étant changé et avec nouvelle date : le 1^{er} Sept., 1522). Les 20 ff. suivants contiennent les « Prænotamenta » de Josse Bade.

R. dern. f. : ...*Impresse Lugduni per Ioannem Remy. Anno ab*

incarnatione domini M.cccc.xzj, die vero vj octobris. τολος. Au V., marque de S. Vincent.

C'est une reproduction, avec quelques changements de l'édition de Lyon, 1518 et, donc, de celle de Lyon, 1517. Voir les nos 164, 159.

Græsse, VI, p. 55, col. 2; Renouard, *J. B. A.*, p. 294, n° 35. B. M. 833, k. 12.

180. — 1522. *Mayence.* In-8.

Terentius cum utilissimo de Comædia libello L. Victoris Fausti Moguntix in ædibus Joa. Schoffer.

Ebert la décrit comme une reproduction de l'édition de Venise, 1511 (Voir le n° 137). Cette édition de Mayence fut reproduite à Strasbourg en 1523. Voir le n° 184.

Ebert, n° 22466; Græsse, VI, p. 55, col. 2; Panzer, VII, p. 415, n° 63.

181. — 1522. *Bale.* In-8, 169 ff. n. ch. à 26-27 ll. Sign. alj-Vij. Car. ital.

Titre : *P. Terentii comædiæ, quanto emendatiores Exemplaribus quæ impressa extant, quando clamabit res, non oportet ut prædicatur. Ex Ælio Donato Terentij vita, et eximia nonnulla de rebus Tragicis & Comiis. De eisdem Hephæstionis, Diomedis & Rufinii multa. Item de comicorum metrorum pedibus. L. V. Fausti de Comædia libellus. Ad hæc, quædam alia. Basilix Anno M.D.XXII.*

V. du titre blanc. R. f. 2: « Adamus Petri Lectori salutem ». C'est un bon exemple des préfaces à Térence, pour louer la publication des comédies de notre auteur comme manuel de morale. R. f. 3 : vie de Térence et traité sur la tragédie, etc., de Donat. V. f. 12 : vie de Térence par Crinitus.

V. f. 169 : *Sex Comædiarum Terentii Finis.*

Distinction des vers; schéma des mètres à la tête de chaque scène. Sans commentaires. .

Ter., éd. Bip., p. xiv, cite cette édition : « Basil. éd. correctissima ». Le catalogue du B. M. ajoute que l'imprimeur était Adam Petri.

B. M. 11707, aaa. 16.

182. — 1522. *Paris ?* In-fol.

Ter., éd. Bip., p. xiv, cite une édition : R. Stephani II. Paris, fol.

Aucune trace ailleurs de cette édition.

183. — 1523. *Venise.* In-fol.

Publii Terentii aphri comici... comædiæ... in sua metra restitutæ.

Commentaires de Donat et Calphurne. Voir le n° 188.

Venetis, G. de Fontaneto. M.D.XXIII. die xiii Aprilis.

Bib. de l'Un. de Paris. Réserve xv^e siècle. N° 239.

184. — 1523. *Strasbourg.* In-8. Reproduction de l'édition de Mayence, 1522. Voir le n° 180 et le n° 137.

Argent. per Joa. Knobloch. 1523.

Grasse, VI, p. 55, col. 2; Panzer, VI, p. 103, n° 660.

185. — 1523. *Lyon.* In-8, 16 ff. n. ch. + 145 ff. ch. + 1 f. n. ch. Sign. a-u. Car. ital. Copie médiocre de l'édition aldine des comédies de Térence. Voir le n° 160 et ses reproductions.

Titre : *Terentius noviter impressus.*

V. du titre : préface de Fr. Asulanus à J. Grolier, le nom de celui-ci étant écrit « Grobrierio ». Baudrier attribue son impression à Scipion de Gabiano.

Baudrier, VII, p. 167; Brunet, V, col. 712.

186. — 1523. *Cologne*. In-8.

Ter., éd. Bip., p. xiv, cite : Colon. apud J. Gymnicum 8.

Cette édition est citée aussi par J. Rivius dans ses « Castigationes », Lyon, 1534, p. 7. Je n'ai pas pu trouver d'autres traces de cette édition, dont l'existence semble, d'après le témoignage de Rivius, être hors de doute.

187. — 1524. *Saragosse*. In-4.

Comædiæ a Guidone Juvenale familiariter explanatæ cum Ascensii prænotamenta in locis adhibitis, castigatæ nunc tandem et sibi restitutæ iuxta Politiani Philol. correctionem Antonique Nebrissensis recognitionem. c. annot. carminum in cuiuslibet scænæ principio apposita, servata cum his convenientia textus cum commento. Addita insuper philologi quædam annotamenta de generibus carminum. Cæsaraugustæ. G. Cocus. 1524. vi Cal. Junii.

Græsse, VI, p. 56, col. 1.

188. — 1524. *Venise*. Pet. in-fol., 8 ff. prélim. + cxviii ff. ch. Sign. AA-Ÿ. Car. rom. Figures sur bois.

Titre : *Publij Terentii Afri comædiæ in sua metra restitutæ, interpretantibus Ælio Donato, grammatico dignissimo, Guidone Iuvenale Cenomano, Jo. Calphurnio, necnon et Servio, Jodoçoque Badio Ascensio, cum figuris aptissimis : multisque in locis adiunctis dictionibus græcis quæ deerant. Necnon et ornatissimus index tam vocabulorum quam adagiorum quæ digna annotatu visa sunt. Noviter impressæ.*

V. du titre-R. f. 4 : « Index vocabulorum » (à 5 col.). V. f. 4 : « Directorium adagiorum » (à 2 col.). R. 1. 6 : vie de Térence de Donat et « Donatus in Terentium ». V. f. 7 : « Guido Iuvenalis... Germano de Ganeio S. P. D. » et l'épître du même à Nicolas de Capella.

R. f. excviii : *Venetis in ædibus Gullielmi de Fontaneto Montis Ferrati, anno Domini M.D.XXIII. die xxi julii*. V. blanc.

Les vers sont distingués, les actes numérotés. Un sommaire des mètres se trouve à la tête de chaque scène. Cette édition semble appartenir à la série qui commence par l'édition de Venise, 1504. Elle renferme dans ses dernières pages les épitres de Josse Bade aux lecteurs, de Guy Jouveaux à Martin Guerrard, à Nicolas Pelletier et à Michel Bureau; aussi les épi-grammes de G. Jouveaux et de Jean Gille. Voir les n^{os} 115, 183.

Grasse, VI, p. 54, col. 1; Renouard, *J. B. A.*, III, p. 295, n^o 36.

Nat. Rés. mYc. 1045; Ars. B. L. 2428 bis.

189. — 1525. *Lyon*. In-4. Reproduction de l'édition n^o 107. *Terentius cum commento Guid. Juvenalis et Ascensii. Lugd., Jac. Myt.* 1525.

Grasse, VI, p. 56, col. 1; Panzer, VII, p. 337, n^o 500; Renouard, *J. B. A.*, III, p. 295, n^o 37.

190. — 1526. *Paris*. In-8, 9 ff. prélim. + 136 ff. ch. + 1 f. d'errata (dont le V. blanc). Sign. a-vij. Car. rom. très lisibles.

Titre : *Terentius*. || Marque de R. Estienne. || *Parisiis ex officina Roberti Stephanie regione scholæ decretorum. M.D.XXVI* V. blanc.

Les ff. prélim. contiennent :

R. f. 1 : « Terentii vita et de tragœdia ac comœdia non pauca ex Ælio Donato ». R. f. 9 : « Volcatiii Sedigiti... iambi ». V. f. 9 : « Fabulæ Interlocutores » et periocha de l'*Andrienne*.

V. f. 136 : *Excudebat Robertus Stephanus Parisiis, anno M.D.XXVI. v. cal. Octobr.*

C'est le texte sans commentaires; les vers sont distingués, les actes numérotés, comme le sont les scènes. Édition très belle et très commode, qui devait être souvent reproduite; voir les nos 200, 205, 212, 215, 224, 226, 235, 250, 251, 259, 271, 274, 290, 301, 305.

Édition jusqu'ici inconnue des bibliographes.

Nat. Rés. pYc1644.

191. — 1526. *Anvers*. In-8.

Comediæ ad integrum per Phil. Melanchthonem restitutæ cum Pauli Malleoli scholiis et Petri Marsi annotationibus. Antwerpæ apud Micha. Hillenium, 1526. m. Novembr.

Grasse, VI, p. 56, col. 1 ; Maittaire, II, p. 673 ; Panzer, VI, p. 11, n° 76.

192. — 1526. *Lyon*. In-fol. Figures sur bois.

Titre : *Publ. Terentii Aphri comicorum latinorum principis comedie cum commentar. famatiss. orator. Donati et Guidonis Juvenalis, etc.*, comme dans l'édition de Lyon, 1518 (Voir le n° 164).

A la fin : *Impressum Lugduni per Benedictum Bonyn. 1526.*

Reproduction de l'édition de Lyon, 1518 (?). Voir le n° 164.

Reproduite à Lyon en 1535. Voir les nos 221, 230.

Grasse, VI, p. 56, col. 1 : Panzer, IX, p. 521, n° 536c.

193. — 1526. *Toscolane*. In-4. 10 ff. prélim. + CCLXXXVIII ff. ch. (228 selon Brunet, CCLXXXVII selon Renouard : erreurs). Sign. AA-Θ. Car. spéciaux à l'Imprimerie Paganini. Figures sur bois.

Titre : comme dans l'édition de Venise, 1524 (voir le n° 188) avec « Noverit » pour « Noviter ». V. du titre : « Vocabulorum Index » (à 6 cols.). R. f. 4 : « Directorium Adagiorum » (à 2 cols.).

R. f. 5 : « *Directorium artis comicæ* ». R. f. 6 : « *Terentii Vita* » et « *Donatus in Terentium* », qui occupent jusqu'au R. f. 10, avec les lettres de Guy Jouveaux à Germain de Ganeio et à Nicolas de Capella. V. f. 10 : 8 gravures sur bois. Ensuite le texte. R. f. CCLXXXVI : « *Io. Ba. Ascensius Lectoribus. S. D.* ». V. même f. : « *Guido Juvenalis Martino Guerrando S. P. D.* », « *Guido Juvenalis Nicolaum Pelletarium* ». R. f. CCLXXXVII : « *Guido Juvenalis Michaëli Burello S. P. D.* ». R. f. CCLXXXVIII : épigrammes de G. Jouveaux et de Jean Gilles.

Colophon : *Impressum Tusculani apud Benacum In ædibus Alexandri Paganini, M.D.XXVI.*

Distinction des vers; les actes sont numérotés. Chaque scène est introduite par un précis des mètres. Le texte est entouré de commentaires en 2 colonnes. M. Lecchi (*Typografia bresciana*, p. 97) cite une édition du même imprimeur de l'année 1506, dont je n'ai trouvé aucune trace ailleurs.

Cette édition semble appartenir à la série qui commence par l'édition de Venise, 1504. Voir le n° 115.

Brunet, V, col. 712; Renouard, *J. B. A.*, III, p. 295, n° 38.
Nat. Rés. mYc386; B. M. 11707, e. 9.

194. — 1527. *Lyon*. In-4.

Ter., éd. Bip., p. xrv, cite une édition; Lugdun, 4, 1527.

195. — 1528. *Mayence*, Pet. in-4, 12 ff. n. ch. + 727 pp. ch. + 1 p. n. ch. Sign. 2-YYij. Car. rom. pour le texte; les commentaires en car. rom. plus petits.

Titre : *P. Terentii Comædiæ a Phil. Melanchthone restitutæ, eiusdemque scholiis illustratæ. Commentaria item in eisdem Ælij Donati eruditissima, in quibus supra omnium editiones, quo repurgatoræ etiam a mendis ederentur, complura restituta &*

emendata sunt. Quod ipsum industrio lectori exemplorum collatio facile testabitur. Mogunt. An. M.D.XXVIII, entouré d'arabesques. V. blanc.

Les ft. prelim. contiennent : R. f. ii : « Pædagogis Philip. salutem. » V. f. ii : « Io. Gloriero (*sic*)... Franciscus Asulanus S. » R. f. iv : vie de Térence, etc., « ex Ælio Donato ». V. f. viii : vie de Térence par Crinitus. R. f. ix : « De partibus Personarum et actuum Andriæ » V. f. ix : argument de l'Andrienne. R. f. x : « Volcatii Sedigiti... iambi ». V. f. x : « Philippus Melanchthon ». R. f. xii : « Fabulæ interlocutores » (Andria). V. f. xii : periocha de Sulpice Apollinaire (Andria).

P. 727 : *Impressum Moguntia per Joannem Schæffer, anno post Christum natum, millesimo quingentesimo vicesimo octavo nono calen. augusti.* Au V. marque de J. Schæffer.

C'est une bonne édition. Distinction des vers; schéma des mètres à la tête de chaque scène. Chaque comédie est introduite par des arguments de Melanchthon et de Donat (Calphurne pour l'*Heaut*). Chaque scène est suivie des commentaires de Donat.

Brunet, V, col. 712; Græsse, VI, p. 56, col. 1.
B. M. 833, f. 31.

196. — 1528. *Haguenau.* In-8.

P. Terentius ad vetustiss. exemplar. restitutus, cum eruditiss. Chph. Hegendorphii scholiis illustratus. His adiectæ sunt etiam Phil. Melanchthonis adnotatiunculæ. Hagenoæ per Joh. Secerium. 1528.

Cette édition est citée par J. Rivius dans ses « Castigationes », Lyon, 1534, p. 7.

Græsse, VI, p. 56, col. 1; Panzer, IX, p. 471, n° 271 b.

197. — 1528. *Venise.* In-tol., 8 ff. prélim. + CXCVIII f.ch.

Car rom. Figures sur bois. Reproduction de l'édition de Venise, 1518 (Voir le n° 162) et de l'édition de Venise, 1504 (voir le n° 115).

Titre : *Terentius cum quinque commentis...*, etc., comme dans l'édition de 1504. On y trouve les mêmes pièces préliminaires, etc. Les figures en bois ne sont pas les mêmes que celles que l'on trouve dans l'édition de 1518.

Renouard, *J. B. A.*, III, p. 295, n° 39.

Nat. Rés. gYc199.

198. — 1528. *Paris*. In-12.

Comædiæ. Paris. Petr. Vidouæus. 1528.

Voir les n° 247, 242.

Græsse, VI, p. 56, col. 1; Maittaire, II, p. 708; Panzer, VIII, p. 116, n° 1721.

199. — 1529. *Paris*. In-fol., 8 ff. prélim. n. ch. + 182 ff. ch. + 1 f. d'errata. Sign. *ii-Ciiij. Car. rom.

Titre : *P. Ter. Comædiæ sex tum ex Donati commentariis, tum ex optimorum præsertim veterum exemplarium collatione, diligentius quam unquam antehac emendatæ. Ælij Donati antiquissimi et celeberrimi grammatici in easdem, quicunque extant, commentarij, ex veteri codice manu descripto græcis etiam repositis, accurate castigati. Calphurnii in tertiam comædiam doctissima interpretatio. Eorum quæ in commentariis sparsim annotata sunt, index amplissimus.* || Marque de R. Estienne. || *Parisiis, ex officina Roberti Stephani. M.D.XXIX cum privilegio cuius diploma servatur ab ipso typographo.*

V. du titre : « Volcatii Sedigiti... iambi ». Les autres ff. prélim. contiennent : R. f. ii : « Robertus Stephanus Lectori salutem ». (Préface dans laquelle R. Estienne décrit les nouveautés de cette édition. Il prie le lecteur de la comparer avec n'importe quelle

autre édition. Datée « ex nostra officina libraria nono Calendas Julias, 1529). R. f. iii-R. f. vii : vie de Térence et traité sur la tragédie, etc. « ex Donato ». R. f. vii. « Fabulæ Interlocutores » et argument de l'*Andrienne*. V. f. vii : préface de Donat à l'*Andrienne* et explication de l'argument. V. f. viii. blanc.

Le texte vient ensuite, suivi de 21 ff. d'Index (à 3 cols.).

Les vers sont distingués, les actes numérotés, ainsi que les scènes. Chaque scène est suivie de l'*Interpretatio* de Donat, dans laquelle les mots du texte qui sont cités sont imprimés en majuscules, « ut statim legentium oculis sese offerant », comme dit Estienne dans sa préface au lecteur. Il nous avertit, aussi, que c'est ici une nouvelle recension du texte, surtout quant à Donat. Il a corrigé les citations grecques sur un Ms. de Josse Bade, le **texte entier sur les meilleures éditions. Excellente édition:**

Reproduite plusieurs fois : voir les nos 225, 260.

Grasse, VI, p. 56, col. 1; Renouard, *Est.*, p. 30, n° 16.

Nat. Rés. gYc139; Ars. B. L. 2429; B. M. 11707, i. 10; Bib. du Musée Pédagogique, Paris. Un. Paris; Res. 279, 280, 281.

200. — 1529. Paris. In-fol., 122 ff. ch. à 35 ll. Sign. aij-çüj. Car. rom.

Titre : *Terentius*. ¶ Marque de R. Estienne. ¶ *Parisiis ex officina Roberti Stephani. M.D.XXIX.* (Panzer donne la date « idus Julii ». Dans l'édition même nous n'avons pas trouvé cette indication).

V. du titre : « Volcatii Sedigiti... iambi ». R. f. 2 : vie de Térence et traité sur la tragédie, etc. de Donat. R. f. 6 : « Fabulæ Interlocutores » et periocha de l'*Andrienne*. V. f. 6 : préface et argument de Donat à l'*Andrienne*. Le texte suit.

V. f. 110 : « Argumenta Philippi Melanchthonis in sex P. Terentii comœdias ». R. f. 114 : « Nonnulla Hephæstionis, Terentiani, Donati, Rufini, Diomedis et Prisciani, de comœdia et

metris comicis scitu necessaria ». V. f. 118 : « Victoris Fausti de Comœdia libellus. »

Distinction des vers; les actes et les scènes sont numérotés. Chaque pièce est introduite par un « Prolegomena » et un argument de Donat. Pas de commentaires courants. Entre les lignes il y a de grands intervalles : « insertis unicuique versui spatiosis ut iuvenes glossam, quam vocant, ascribere possint ».

Voir le n° 190 et ses reproductions.

Græsse, VI, p. 56, col. 1; Panzer, VIII, p. 124, n° 1811; Renouard, *Est.*, p. 30. n° 17.

Ste Gen. Fol. Y. 30; Maz. 227.

201. — 1529. *Lyon*. In-8.

Comœdiæ per Phil. Melanchthonem restitutæ et argumentis illustr. Lugduni, Seb. Gryphus.

Reproduction de l'édition de Mayence, 1528 (?). Voir le n° 195.

Cette édition fut reproduite souvent; voir les nos 202, 210, 227, 237, 241, 243, 247.

Baudrier, VIII, p. 53; Græsse, VI, p. 56, col. 1; Panzer, VII, p. 347, n° 603.

202. — 1529. *Strasbourg*. In-8. Reproduction de l'édition de Lyon, 1529. Voir le n° 201.

Arg., Wolfg. Cephaleus. 1529.

Græsse, VI, p. 56, col. 1.

203. — 1530. *Louvain*. In-4, 4 ff. prélim. + cent ff. ch. + 4 ff. n. ch (Index). 26 ll à la page. Sign. a-Vvi. Car. rom.

Titre : *P. Terentii Sex Comœdiæ ex diversis antiquis exemplaribus emendatæ, cum non vulgaribus commentarijs eruditiss. viri Adriani Barlandi, Rhetoris inclytæ Academiæ Louaniensis. In*

quibus & artificium ostenditur oratorium & multi difficiles Poetæ nodi explicantur, quos interpretis alij intactes reliquerant. Louanij, ex officina Rutgeri Rescij. An. M.D.XXX.xii. Cal. Novemb.

V. du titre : « Eruditi viro Ioanni Feuyno Furnio... Adrianus Barlandus S. P. D. » (xv. Cal. Nov. 1530). V. f. 3 (prélim.) : « Omnia comœdia πρότασιν, επιτασιν, καταστροφήν habet, hoc est propositionem, intensionem & conversionem », suivi des « protases, epitases et catastrophes » des 6 pièces; ensuite : « Varietas personarum in comediis ex commentario Erasmi de rerum copia ».

F. i : préface « Studioso Lectori » et des extraits que Barland dit avoir recueillis « ex multis », pour l'édification de la jeunesse. V. f. cxcx : paragraphe adressé à Fueyne et « Ad Lovanienses Tyrunculos ».

Les vers sont distingués; les actes et les scènes sont numérotés. Les commentaires (en très petits caractères) suivent chaque scène.

Græsse, VI, p. 56, col. 2; Panzer, VII, p. 267, n° 89.

Ars. B. L. 2429 bis in-4; B. M. C. 46, e. 18.

204. — 1530. *Cologne*. In-4.

Comœdiæ. Col., Eucherius Cervicornus, 1530.

Cette édition est citée par J. Rivius dans ses « Castigationes », Lyon, 1534, p. 7.

Græsse, VI, p. 56, col. 2.

205. — 1531. *Paris*, In-8. Reproduction de l'édition de Paris, 1526. Voir le n° 190.

Paris., ex off. Rob. Stephani, 1531.

Græsse, VI, p. 56, col. 1; Panzer, VIII, p. 146, n° 2042; Renouard, *Est*, p. 35, n° 10.

206. — 1531. *Anvers*. In-8.

Ter. éd. Bip., p. xv, cite une édition : Antverp. 8. 1531.

207. — 1532. *Paris*. In-24, 190 ff. ch. à 33-35 ll. Sign. a- & iij. (Reproduction de l'édition de Paris, 1528 ? Voir le n° 198).

Titre : *Terentius. Parisiis. Apud Petrum Vidouæum, ubi et impressum*. 1532, orné d'une gravure sur bois.

V. du titre : « Terentii vita & de tragoedia..., etc. ex Ælio Donato » V. f. 11 : « Volcatii Sedogiti ...iambi » et « Fabulæ Interlocutores ».

Le texte se termine au R. f. 182. V. f. 182 et ff. suivants : arguments de Melanchthon.

R. f. 190 : *Excudebat Petrus Vidouæus calcographus ac librarius adscriptitius, typis ac caracteribus suis Mense Martio Anno 1532. Commorans Parisijs E regione Collegij Remensis*. Au V., belle marque de l'imprimeur.

Le texte seul, sans commentaires; les vers sont distingués. Très jolie petite édition.

Édition inconnue des bibliographes.

Ars. B. L. 2428 ter in-24.

(Note. — *Ter.*, éd. Bip., cite une édition : 1532. Paris, Rob. Stephanus, in-12. S'agit-il de l'édition de Vidouæus ?)

208. — 1532. *Bdle*. In-fol., 10 ff. prélim. n. ch. + 389 ff. ch. + 9 ff. n. ch. Sign. a-M4. Car. rom.

Titre : *Habes hic, amice lector, P. Terentii Comædias una cum scholiis ex Donati, Asperi et Cornuti commentariis decerptis multo quam antehac unquam prodierunt emendatiores nisi quod in αὐτοαντιμωρούμενον scripsit vir apprime doctus Joh. Calphurnius Brixiensis licet recentior. Indicata sunt diligentius carminum genera et in his incidentes difficultates, correctæ quædam*

H. Lawton

10

et consulum nomina idque studio et opera Des. Erasmi Roterodami non sine præsidio veterum exemplariorum. Ad hæc accessit Index accuratus vocum a commentatoribus declaratarum Basilæ in officina Frobeniana Anno M.D.XXXII cum privilegio Cæsareo ad annos sex.

V. du titre : vers de Volcatius Sedigitus. R. f. ii (prélim. « Des. Erasmus Roterodami Ioanni et Stanislaò Boneria... S. D. ». R. f. iii : « Des. Erasmus Roterodamus de Metris ». R. f. v : vie de Tércence et traité sur la tragédie, etc., de Donat. Ff. ix et x : pièces prélim. à l'*Andrienne*. Ensuite le texte.

V. f. 389 : « Index », qui occupe 10 pp. à 4 cols., suivi des arguments de Melanchthon. R. dern. t. ; Index et la souscription :

Basilæ. in officina Frobeniana per Hieronymum Frobenium, & Nicolaum Episcopium, Mense Martio, Anno a Christo nato M.D.XXXII.

Distinction des vers ; les mètres sont indiqués à la tête de chaque scène. Notes marginales, surtout sur la versification. Les commentaires suivent chaque scène.

Pour ses reproductions, voir les nos 231, 234, 244, 245, 252, 270, 285.

Græsse, VI, p. 56, col. 2 ; Panzer, XI, p. 384, no 865 (qui l'indique comme in-8).

Ste Gen. Fol Y 32, Rés. ; B. M. 11707, i, 9 : Nat. Yc7.

209. — 1532. Lyon. In-8, 434 pp. ch. + 7 ff. n. ch. Car. ital.

Titre : *P. Terentii Comædiæ tum per D. Erasmum tum per P. Melanchthonem viros eruditissimos, adamussim restitutæ. Erasmus enim multo quam antehac circumferebantur emendatiores reddidit, indicatis studiosissime carminum generibus, necnon & difficultatibus, hac notula * prænotatis; Melanchthon vero & argumenta & adnotationes longe dictissimas ædidit (sic).*

Quibus etiam num accessere P. Marsi glossaria, in locos obscuriores neutiquam pœnitanda : una cum P. Malleoli argumentis, cuique scenæ non ineleganter adiutis. Habes itidem in calce Sententiæ insigniores e Terentianis comædijs depromptas. Lugduni ex officina Melchioris et Gasparis Trechsel Oratorum MDXXXII.

V. du titre : les vers de V. Sedigitus. p. 3 : épître d'Erasmus aux frères Bonerus (datée « Friburgi Brigaviæ prid. id. Dec. 1522) ; p. 7 : « Des. Erasmus... de metris comicis » ; p. 14 : « Pædagogis Ph. Melanchthon, S. P. D. » ; p. 16 : arguments de Melanchthon ; p. 29 : « Joanni Glorierio (sic)... Fr. Asulanus, S. P. D. » ; p. 36 : vie de Térence et traité sur la tragédie, etc., de Donat. pp. 54, 55 : pièces préliminaires de l'*Andrienne*.

Les derniers ff. renferment les « Sententiæ et Proverbia ».

A la fin : *Excudebant Lugduni Melchior et Gaspar Trechsel Fratres. 1532.*

Baudrier, XII, p. 239.

210. — 1532. *Lyon*. In-8, 363 pp. + 1 f. blanc. Car. ital. Reproduction de l'édition de Lyon, 1529. Voir le n° 201.

Titre : *P. Terentii Aphri Comædiæ sex, per Philippum Melanchthonem restitutæ, eiusdemque illustratæ argumentis.*
|| Marque. || *apud Gryphium. Lugduni. 1532.*

V. du titre : « Volcatii Sedigiti... iambi », p. 3. : « Pædagogis Philippus Melanchthon S. P. D. » ; p. 5 : « Joanni Grolierio. Fr. Asulanus S. P. ».

P. 11 : vie de Térence « ex Ælio Donato ».

P. 363 : *Lugduni apud Seb. Gryphium.*

Baudrier, VIII, p. 67 ; Græsse, VI, p. 56, col. 1 ; Panzer, VII, p. 353, n° 658.

Tours, Bel. let. 2698.

211. — 1532. *Lyon*. In-4.
Publii Terentii Aphri Comœdiæ, cum commentariis Donati et Guid. Juvenalis. Lugduni. Vinc. de Portunariis, 1532.
Catalogue d'un amateur lyonnais, rédigé par Janon, Lyon, 1835, n° 767, cité par Baudrier, V, p. 441.

212. — 1533. *Paris*. In-8. Reproduction de l'édition de Paris, 1526. Voir le n° 190.

Terentius cum Donati argumentis et versuum generibus per D. Erasmum Roterodamum. Quarta editio. Parisiis ex off. Roberti Stephani : 1533. *xvi Cal. Maii*.

Robert Estienne a fait des éditions de Térence in-8, toutes sans commentaires et copiées les unes sur les autres, en 1531, 1533, 1534, 1535, 1536, 1538, 1545, 1550-1551; les éditions de 1533, 1534, 1535 portent toutes la description « Quarta editio ».

Græsse, VI, p. 56, col. 1; Renouard, *Est*, p. 39, n° 12.

B. M. 1000, c. 4. (Le titre manque).

213. — 1533. *Paris*. In-12.

Ter., éd. Bip., p. xv, cite une autre édition de R. Estienne de la même année, sans commentaires, in-12.

214. — 1533. *Lyon*. In-8, 363 pp.

P. Terentii Afri Comœdiæ VI, post Melanchthonis ac Erasmi castigationes... per Jo. Rivium... recognitæ. Lugduni, apud Seb. Gryphium. 1533.

Baudrier, VIII, p. 72, qui cite Lib. J. Rosenthal cat. VII, n° 1403.

215. — 1534. *Paris*. In-8, 466 pp. ch. + 1 f. n. ch. Sign. aii-Fv. Car. rom. Reproduction de l'édition n° 190.

Titre : *Terentius. In singulas scenas argumenta, fere ex Ælii*

Donati commentariis transcripta. Versuum genera, per Erasmum Rotterodamum. || Marque. || Quarta editio. Parisiis. Ex officina Roberti Stephani M.D.XXXIII.

P. 2 : « Volcatii Sedigiti... iambi »; p. 3 : « Robertus Stephanus Lectori, S. P. D. »; p. 5 : vie de Térance et traité sur la tragédie, etc., « ex Donato »; p. 19 : épître d'Erasmus aux frères Bonerus; p. 22 : « De metris comicis ». Le texte se termine p. 436. p. 437 : « Nonnulla Hephæstionis, Terentiani, Donati, Diomedis & Prisciani, de Comœdia, & metris comicis scitu necessaria », p. 451 : « L. Victoris Fausti de comœdia libellus ».

R. dern. f. : *Excudebat Rob. Stephanus Parisiis, Ann. M.D.XXXV. v. id. Ian.*

Chaque comédie est précédée d'un argument de Donat (ou Calphurne), un autre par Melanchthon, « *Fabulæ Interlocutores* », periocha et didascalie. Distinction des vers. Chaque scène est introduite par un argument et par la liste des interlocuteurs. Notes marginales, surtout sur la versification.

Græsse, VI, p. 56, col. 1 (qui croit qu'elle contient des commentaires); Panzer, VIII, p. 176, n° 2350; Renouard, *Est.* p. 40, n° 14.

B. M. 687, d. 21 (exemplaire ayant appartenu à J. de Thou).

216. — 1534. *Cologne*. In-8.

Comœdiæ ex recensione Erasmi et Joa. Rivii cum annotationibus Latomi, Pe. Marsi, etc., Col. 1534.

Elle renferme, selon Ter éd. Lemaire, p. cxciv, les commentaires de Rivius, Erasmus, Petrus Marsus, Petrus Bembo, Melanchthon, Hegendorphius, P. Mallati (= Malleolus ?) et B. Latomus.

Græsse, VI, p. 56, col. 2; Panzer, IX, p. 437, n° 767 b.

217. — 1534. *Lyon*. In-8.

P. Terentii Afri Comœdiæ sex ab Antonio Goveano integritati suæ restitutæ. Lugduni, Seb. Gryphius, 1534.

Baudrier, VIII, p. 79, qui cite Cat. Morante, 1872, n° 4413.

218. — 1534. *Bde.* In-8, 16 ff. n. ch. + 316 pp. ch. + 10 ff. n. ch. Car. ital. Sign. a2-x5.

Titre : *P. Terentii Comœdiæ opera Des. Erasmi Roter. castigatæ. Indicata sunt per eundem diligentius & carminum genera, & in his incidentes difficultates.* || Marque. || *Basilæ, in officina Frobeniana. Anno M.D.XXXIII.* V. blanc.

Les ff. prélim. contiennent : -R. f. ii : « Des. Erasmus Roterodamus... Boneris fratribus S. P. D. ». V. f. iv : « De metris » par Erasme. V. f. vii : vie de Térence et traité sur la tragédie, etc. de Donat.

Le texte se termine p. 316. Les ff. n. ch. qui suivent renferment : R. f. i : « Volcatii ...Sedigiti iambi ». V. f. i, R. et V. f. ii, blancs.

R. f. iii : arguments de Melanchthon.

V. de l'avant-dern, f. : *Basilæ in officina Frobeniana per Hieronymum Frobenium, & Nicolaum Episcopium. M.D.XXXIII.*

R. dern. f. blanc. V., marque de Froben.

Distinction des vers; schéma des mètres à la tête de chaque scène. Notes marginales. A la tête de chaque comédie on trouve les pièces préliminaires usuelles (« Fab. Interloc. », didascalie, perochia, etc.) un paragraphe « Idiomate Pers. Præcipuarum et Etymologiæ ». Les « Sentences » sont imprimées en majuscules.

Ter., éd. Bip., p. xv

B. M. 1000, c. 5 (1).

219. — 1534. *Paris.* In-16.

Ter., éd. Bip., p. xv, cite une édition de R. Estienne, 1534, in-16.

220. — 1534. *Anvers*.

Ter., ed. Bip., p. XII, cite une édition in-8°, « Antverp., 1534 ».

221. — 1535. *Lyon*. In-4, 144 ff. n. ch. Car. goth. Reproduction de l'édition de Lyon, 1526, et donc de Lyon, 1518. Voir les nos 164 et 192.

Titre : *Publij Terentij Aphri comitorum latinorum principis comœdiæ : cum commentarijs famatissimorum oratorum : videlicet Donati & Guidonis Invenalis. Insuper expositio familiarissima Iodoci Badij Ascensij in lingua latina peritissimi. Adiecta sunt & Taurapis Melchinensis in singulas comœdias argumenta. Ad hæc Pauli Malleoli Andelacensis in ipsum interpretem : & ipsius adnotamenta : necnon in singulas scenas præludia & epitomata. Postremo quedam ab Ioanne Brixiensi viro clarissimo & nominatissimo addita. Unde non parum adauctum est hoc opus : ut lectori facile constabit. Tacemus opus ipsum a bis mille mendis repurgatum.* 15 (Marque) 35.

On y trouve la préface de Josse Bade adressée à « Constantino Fradin Bibliopole » et datée « Cal. Aug. 1515 », ce qui laisse supposer qu'il existe une édition au nom de C. Fradin de 1515. Le texte est entouré de commentaires.

A la fin : *...Impressæ Lugduni. Anno ab incarnatione domini M. cccc. xxv. die xxij Aprilis.*

Baudrier, VI, p. 166; Græsse, VI, p. 56, col. 1; Panzer, VII, p. 365, n° 783; Renouard, *J. B. A.*, III, p. 297, n° 42.

Bib. de Nice, VI, IIA, 42.

222. — 1535. *Cologne*. In-8, 576 pp. ch. jusqu'à 568, 26 ll. de texte à la page. Sign. A2-Nn5. Car. ital. (texte) et rom. (commentaires).

Titre : *P. Terentii Afri Comœdiæ ex D. Erasmi et Io. Rivii*

Attendoriensis castigationibus multo absolutissimæ, quibus præter omnes omnium hactenus annotationes, adiecta quædam quæ ad poetam rectius intelligendum supra modum necessaria sunt, neque hactenus visa, ut proxima pagella indicabitur. || Marque. || Colonia, Ioannes Gymnicus excudebat. Anno M.D.XXXV.

A la p. 2, une table du contenu du volume : « Hæc insunt. Annotationes D. Erasmi Roteroda, in genera carminum & idiomata personarum, quæ sparsa sunt per omnes Comoedias. Castigata & annotata quædam loca a Petro Bembo ad finem libri adiecta. Petri Marsi absoluta commentaria in omnes fabulas, quorum hactenus fragmenta in III priores tantum extitit. Philippi Melancthonis tersissima scholia quæ suo signo * deprehenduntur. Christophori Hegendorphini (*sic*) annotationes. Pauli Malleoli argumenta singularia, item & Hegendorphini, singulas scenis præmissa, quæ hactenus nostris adiecta non fuerant. Postremo a Bartholomæo Latomo hæc adiecta sunt. Argumenta in singulas scenas. Ordo et distinctio partium fabulæ. Vocum quarundam & locorum difficilium explanatio. Loci argumentationum & amplificationum principales. Schemata passim & ornamenta orationis ». Cette table nous dispense de donner une description détaillée de ce qui se trouve dans ce volume.

Le texte se termine p. 565. p. 572 : « Ad pueros Io. Rivius in commendationem Terentii ». p. 575. *Finis* et errata. p. 576 blanc.

Vers distingués. Les notes de Latomus et Marsus suivent chaque scène. Notes marginales.

Cette édition n'est citée par aucun des bibliographes.

B. M. 997, b. 16 (2).

223. — 1535. *Zurich.*

Tigurina. Froschoveri c. schol. per Diethelm Cellarium collectis. Ter., édit. Bip., p. xv.

224. — 1535. *Paris*. In-8. Reproduction de l'édition de Paris, 1526. Voir le n° 190.

Une édition de la série qui porte l'indication « *Quarta editio* ». Renouard, *Est*, p. 39, n° 12; *Ter.*, éd. Bip., p. xv.

225. — 1536. *Paris*. In-fol., 378 pp. ch. + 8 ff. n. ch. (index à 4 cols.). Sign. a-Biiij. Reproduction de l'édition de Paris, 1529 (n° 199) avec additions.

Titre : comme dans l'édition de 1529... *grammatici, aliorumque veterum in easdem... interpretatio. Indicata sunt diligentius carminum genera & in his incidentes difficultates correcta quædam & consulum nomina, idque studio & opera Des. Erasmi Roterdami, non sine præsidio veterum exemplariorum. Eorum... index amplissimus.* || Marque. || *Parisiis ex officina Roberti Stephani. M.D.XXXVI.*

V. du titre : les vers de Volcatius Sedigitus. p. 3 : « *Robertus Stephanus Lectori* »; p. 4 : « *Des. Erasmus Roterdamus... Boneris fratribus S. D.* »; p. 5 : « *Erasmus... de metris* »; p. 8 : « *Terentii vita et de tragœdia ex Ælio Donato* ».

V. dern. f. : *Excudebat Robertus Stephanus Parisiis, Ann. M D. XXXVI. Nonis Aprilis.*

Reproduction de l'édition de Paris, 1529, avec l'addition du traité d'Erasmus sur les mètres comiques. Une partie du titre semble avoir été copiée sur celui de l'édition de Bâle, 1532 (voir le n° 208).

Distinction des vers; les actes sont numérotés, ainsi que les scènes, qui sont introduites par un précis des mètres. Notes marginales. Les commentaires suivent les scènes. Texte correct, édition jolie.

Brunet, V, col. 713; Grasse, VI, p. 65, col. 1; Panzer, VIII, p. 195, n° 2550.

Nat. Rés. gYc200; Ste Gen. Fol. Y. 32^a. Rés.; Ars. B. L. 2428 *ter* et 2428 *qter* et 2428 *qquier*; B. M. C. 79, e. 5 et 75, g. 2.

226. — 1536. *Paris*. In-8. Reproduction de l'édition de Paris, 1526. Voir le n° 190.

« Quinta editio ». Sans commentaires.

Grässe, VI, p. 56, col. 1; Renouard, *Est*, p. 39, n° 12 et 15; *Ter.*, éd., Bip., p. xv.

227. — 1536. *Lyon*. In-8. Reproduction de l'édition de Lyon, 1529. Voir le n° 201.

Lugd., Seb. Gryphius, 1536.

Grässe, VI, p. 56, col. 1; Panzer, VII, p. 367, n° 805.

B. M. 11707, b. 22.

228. — 1536. *Lyon*. In-8. 110 ff. n. ch. Sign. A-v. Car. ital. Titre : *Pub. Terentii Aphri comœdiæ sex*. || Marque de J. Frelon. || *Lugduni, sub scuto coloniensi*, 1536.

V. du titre : « Ad lectorem », vers latins, signés « Antonius Namantius ».

R. der. f. : *Lugduni excudebat Ioannes Barbous alias le Normant*.

Baudrier, V, pp. 9 et 173.

Bibl. du château de Terrebasse.

229. — 1536. *Brescia*. In-4.

Comœdiæ cum scholiis ex Donato, Apero et Cornuto decerptis et annot. Joa. Rivii. Brixizæ, 1536.

Grässe, VI, p. 56, col. 1; Panzer, VI, p. 342, n° 36.

230. — 1537. *Lyon*. In-fol., 144 ff. n. ch., à 74 ll. de comm. Sign. aij-siiij. Car. goth. et rom. Reproduction de l'édition de Lyon, 1535 (le n° 192) et donc appartenant à la série qui commence par l'édition de Lyon, 1518. Voir le n° 164.

Titre : comme dans l'édition de Lyon, 1535 ...*epitomata. Neque velim nescias, candidiss. lector, quod si hoc postremo editum volumen cum aliis prius excusis, eisdemque typis impressis exemplaribus, vel mediocriter eruditus conferat : Diomedis & Glauci permutationem sibi factum fuisse non immerito censeat.*
|| Marque. || 1537 (en rouge).

V. du titre : « Lectori S. » (dat. Lugduni. mense Iunio, 1537).
R. f. ii : « Iodoci Badij Ascen. famil. prænota. in Teren. ».
R. f. ix : « Terentij vita », etc., « ex Donato ».

R. dern. f. : ... *Impresse Lugduni Anno ab incarnatione domini M.CCC.CXXXVII. Mense Junio.*, suivi du « Regestum » (*sic*). V. blanc.

Les comédies sont imprimées comme de la prose. Le texte est entouré de commentaires en car. goth. très petits. Chaque premier acte est précédé par une gravure sur bois (toujours la même) qui semble représenter la présentation des comédies par Térence à Scipion (?); les costumes sont du xvi^e siècle. Édition laide et rébarbative.

Baudrier, V, p. 174; Renouard, *J. B. A.*, III, p. 297, n^o 43.

B. M. 11707, h. 2.

231. — 1537. *Anvers*. In-8, 14 ff. n. ch. + ff. ch. jusqu'à 426 (2 est omis du numérotage; i. e. 425 ff. ch.) + 11 ff. n. ch. (Index). Sign. A2-Lll 2. Car. ital (texte) et rom. (commentaires). Reproduction de l'édition de Bâle, 1532, Voir le n^o 208.

Titre : comme dans l'édition de Bâle, 1532... *declaratarum. Excudebat Antverpiæ vidua Martini Cæsaris. Anno M.D. XXXVII.*

Copie exacte de l'édition de Bâle susdite; les mêmes remarques s'appliquent.

Ter., éd. Bip., p. xv, la décrit : « Antverp. e rec. Erasmi et Rivii. 1536 ».

B. M. 11707, aaa. 6.

232. — 1537. *Cologne*. In-8.

Ter., éd. Bip., p. xv, cite : « Colon, op. Jo. Gymnicum c. scholiis », 1537.

233. — 1537. *Lyon*. In-4.

Ter., éd. Bip., p. xv, cite : « Lugd., c. comm. Don. et Guid. Juv., 4 ».

234. — 1538. *Bâle*. In-fol, 14 ff. n. ch. + 398 pp. ch. + 11 pp. n. ch. (Index), 41 ll. à la page. Sign. α -k5. Car. rom. Reproduction de l'édition de Bâle, 1532, in-fol. Voir le n° 208.

Titre : comme dans l'édition de 1532... *declaratarum*. || Marque. || *Basilie, in officina Frobeniana Anno M.D.XXXVIII*.

Les ff. prélim. contiennent, jusqu'au f. ix, les mêmes pièces que dans l'édition de 1532. Puis : V. f. ix : « Argumenta Philippi Melanchthonis in P. Terentii comœdias ». R. f. xiii : préface et argument de l'*Andrienne* par Donat. R. f. xiv . blanc. V. f. xiv : « Fabulæ Interlocutores », etc. Le texte suit. Les 11 ff. n. ch. à la fin contiennent l'index.

V. dern. p. de l'index : marque de l'imprimeur et puis : *Basilie, in officina Frobeniana per Hieronymum Frobenium & Nicolaum Episcopium, mense Martio, anno a Christo nato M.D.XXXVIII*.

Mêmes remarques que pour l'édition de 1532.

Græsse, VI, p. 56, col. 2; Panzer, VI, p. 287, n° 865.

Nat. Rés. gYc201; Bib. Ars., B. L. 2430, in-fol. ; Un. Paris. Rés. 424.

235. — 1538. *Paris*. In-8. Reproduction de l'édition de

Paris, 1526. Voir le n° 190. Elle porte l'indication « Quinta editio ».

A la fin : *Parisiis ex off. Roberti Stephani, 1538.*

Renouard ajoute à la date « III non. Sept. ».

Voir aussi l'édition de Lyon, 1550, n° 299.

Brunet, V, col. 712; Renouard, *Est*, p. 47, n° 5.

236. — 1538. *Lyon*. In-8.

(a). Titre : *P. Terentii... comædiæ... Lugduni, apud hæredes Simonis Vincentii, 1538.*

A la fin : *Lugduni, excudebat Ioannes Barbous.*

(b). Titre : *P. Terentii... comædiæ... Lugduni, sub scuto coloniensi, apud Joannem et Franciscum Frellæos fratres, 1538.*

A la fin : *Lugduni, excudebat Ioannes Barbous.*

Édition partagée entre Vincent et les frères Frellée.

Baudrier, V, pp. 13, 14.

237. — 1538. *Lyon* In-8, 366 pp. + 1 f. n. ch. Car. ital. Reproduction, avec additions, de l'édition de Lyon, 1529. Voir le n° 201.

Titre : *Pub. Terentii Aphri comædiæ sex, post Philippum Melanchthonem & Erasmm, per doctiss. virum Io. Rivium Attendoriensem ad exemplaria vetustiss. recognitæ. || Marque. || Apud Seb. Gryphium, Lugduni, 1538.*

P. 2 : les vers de Volcatius Sedigitus; p. 3 : « Pædagogus Philippus Melanchthon S. P. D »; p. 5 : « Ioanni Grolerio... Franciscus Asulanus S. »; p. 11 : « Terentii vita ex Ælio Donato »; p. 364 : « Ad pueros Io. Rivius in commendationem Terentii. V. dern. f. : marque de Gryphius.

Baudrier, VIII, p. 120; Grasse, VI, p. 56, col. 2

Avignon, Musée Calvet, n° 8214-8218.

238. — 1538. *Paris*. In-4, 12 ff. prélim. n. ch. + clxxvi ff. ch. Sign. i-yij. Car. rom. (texte) et goth. (comment. et notes).

Titre : *Publij Terentii Aphri comœdiæ sex. Tum ex Ælii Donati, Guidonis Iuvenalis & Badij Ascensij Commentarijs, ac expositio familiariss. His adiecta sunt eruditissima Pauli Malleoli viri eruditissimi in singulas scenas præludia et epitomata. Postremo Taurapis Melchinensis in singulas comœdias argumenta. Parisiis. apud Ambrosium Girauld, sub Pellicano via ad Divum Jacobum. 1538. V, blanc.*

Les ff. prélim. contiennent : — les « Prænotamenta » de Badius.

Au V. du dern. f. : « P. Terentij Finis ».

Les comédies sont imprimées comme de la prose. Les actes sont numérotés. Chaque scène est introduite par un argument. La même gravure sur bois se trouve à la tête de chaque comédie.

Renouard, *J. B. A. III*, p. 298, n° 44.

Nat. Rés. pYc1397.

239. — 1538. *Paris*. In-4.

Ter., éd. Bip., p. xv, cite des éditions in-4, par R. Estienne, de l'*Andrienne*, l'*Eunuque* et des *Adelphes*. Nous ne les avons pas trouvées ailleurs et il est possible que le compilateur du catalogue ait mal lu les indications dans les éditions de François Estienne. Voir le n° 240 et les n°s indiqués là.

240. — 1538-1539. *Paris*. In-4.

Titre : *Terentii Comœdiæ, adiectis in adolescentulorum gratiam acentibus & brevissimis argumentis ex Donato : Andria et Eunuchus. Parisiis. apud Franciscum Stephanum, M.D. XXXVIII*, suivi de la marque typographique. Ensuite : *Heautontimorumenos, Adelphi, Hecyra, Phormio. Parisiis apud*

Simonem Colinzum & Franciscum Stephanum. M.D.XXXIX.,
suivi de la marque de S. de Colines.

Chaque pièce a sa pagination séparée. Les espaces entre les lignes sont larges, pour recevoir des notes. Les pièces se vendaient séparément au prix de 18 d.

Voir les n^{os} 452, 467, 477, 483, 491, 500.

Brunet, V, col. 712; Græsse, VI, p. 56, col. 2; Renouard, *Est*, p. 98, n^o 72.

(Note) * 1539. *Paris* ? In-fol.

Brunet (Suppl. 2 col. 737), cite une édition :

P. S. Terentii Afri Comici Adelphi, Hecyra, Phormio, Andria, Eunuchus, Heautontimorumenos. Parisiis. Sim. Colinzus, 1539, in-fol., 6 parties en un volume.

Belle édition, chaque pièce ayant sa propre pagination. Il s'agit probablement du recueil des pièces séparées in-4, annoncé par erreur comme in-fol. Voir l'édition n^o 240.

241. — 1539. *Lyon*. In-8. Reproduction de l'édition de Lyon, 1538 et appartenant ainsi à la série qui commence par l'édition de Lyon, 1529, et reçoit des additions en 1538. Voir les n^{os} 201, 237.

Lugd., S. Gryphius, 1539.

Græsse, VI, p. 56, col. 2.

242. — 1539, *Paris*. In-24. Reproduction de l'édition de Paris (Vidouzeus), 1528. Voir le n^o 198, et le n^o 207.

Græsse, VI, p. 56, col. 1; Panzer, VIII, p. 116, n^o 1721.

243. — 1539. *Wittenberg*. In-8. Reproduction de l'édition de Lyon, 1538, de la même série que l'édition de Lyon, 1539. Voir les n^{os} 237 et 241.

Witmb. typis Jo. Luft, 1539.

Grasse, VI, p. 56, col. 2.

244. — 1539. *Anvers*. In-8, 16 ff. n. ch. + 419 ff. ch. + 13 ff. n. ch. Sign. * 2-III5. Car. ital. (texte) et rom. (comment.). Elle paraît être une reproduction, avec de légers changements, de l'édition de Bâle, 1532. Voir le n° 208.

Titre : *P. Terentii Afri Comædiæ omnes, Donati, Asperi, Cornuti, Ioan. Calphurnii doctissimorum grammaticorum commentariis illustratæ, multo quam antehac unquam prodierunt emendatiores excusæ, una cum argumentis Phil. Melan. D. Erasmi Roter. De Metris comicis, ubi præter quam quod diligentissime pedum comicorum ratio demonstratur, non pauca etiam hactenus a nemine animadversa, sinceræ lectioni restituuntur. Index vocum a commentatoribus declaratarum studiosissime congestus. Antverpiæ, apud Ioan. Steelsium, in scuto Burgundiæ. Anno M.D.XXXIX.*

V. du titre : les vers de Volcatius Sedigitus. Les autres ff. prélim. contiennent : — R. f. ii : « De metris comicis » (Erasme). R. f. iv. : vie de Térence et traité sur la tragédie, etc., de Donat. V. f. x : arguments de P. Melanchthon. V. f. xiv-V. f. xvi : pièces prélim. à l'*Andrienne*.

Les commentaires du *Phormion* se terminent au R. f. 419. Ensuite : — V. f. 419 : épître d'Erasme aux frères Bonerus. Un index à 2 cols. occupe les ff. n. ch. à la fin du volume.

R. dern. f. : *Typis Ioan. Graphei*. V. marque de Steelsium.

Distinction des vers. Les commentaires suivent chaque scène. Notes marginales, surtout sur la versification.

Cette édition est inconnue des bibliographes.

Ars. B, L. 2430 β, in-8.

245. — 1539. *Sans indication de lieu*. In-fol., 12 f. prélim.

+ CLXXXVIII ff. ch. à 69-70 ll. Sign. a-Ziiii. Car. rom. Médiocres gravures sur bois. Elle semble être une reproduction avec quelques additions, de l'édition de Bâle, 1532. Voir le n° 208.

Titre : *Habes hic amice lector, P. Terentii Comædiæ una cum interpretationibus Ælii Donati, Guidonis Juvenalis Cenomani : Io. Calphurnii viri apprime docti : necnon & Servii, ac Iodoci Badii Ascensii. Insuper & scholia ex Donati; Asperi : & Cornuti commentariis decerpta. Necnon & Phylippi (sic) Melanchthonis in eiusdem Terentii comædias argumenta : Adiuuctis (sic) atque emendatis dictionibus græcis : quæ deerant, appositis etiam figuris ap.issimis. Indicata sunt præterea diligentius carminum generâ : & in his incidentes difficultates, correctæ quidem & consulum nomina : idque studio et opera Des. Erasmi Roterodami ex veterum exemplariorum collatione. Ad hæc accessit copiosissimus & accuratissimus Index tam vocum a commentatoribus declaratarum : quæ annotatu digna visa sunt. Atque ea quidem omnia quam antea unquam prodierunt emendatiora. MD* || Marque de l'imprimeur (la tête du Christ) || XXXIX.

Les ff. prélim. contiennent : — V. du titre : épître d'Erasmus aux frères Bonerus. R. f. 2 : Erasmus « de metris ». (A partir d'ici, les pièces prélim. sont imprimées en 2 cols.). V. f. 2-R. f. 5 : « Index Vocabulorum » (à 6 cols.). V. f. 5 : « Adagia quædam artis comicæ » (à 2 cols.). R. f. 6 : « Adagia quædam scitu dignissima ». R. f. 7 : arguments de Melanchthon. R. f. 8 : vie de Térrence, etc., de Donat. V. f. 9 : préface et argument de l'*Andrienne* par Donat; Guido Iuvenalis Ganeio... S. P. D. ». R. f. 10 : lettre de Guy Jovenneaux à Nicolas de Capella. V. f. 10 : « Quid comædia, unde dicta », etc. V. f. 11-V. f. 12 : pièces prélim. à l'*Andrienne*. V. f. 12 : les vers de Volcatius Sedigitus.

Les vers sont distingués. Notes marginales sur les difficultés de la versification. Le texte est entouré de commentaires à 2 cols.

Cette édition est inconnue des bibliographes.

Ara. B. L. 2430 *bis*, in-fol. Cet exemplaire est incomplet; le texte se termine au 213^e vers du *Phormion*.

246. — 1540. *Venise*. In-16. 126. ff. ch. + 1 f. n. ch. (R. errata, V. blanc). Sign. Aii-Qiiij. Car. rom. très petits, mais lisibles.

Titre : *P. Terentii Aphri Comœdiæ Sex, ad exemplaria vetustiss. recognitæ. Venetiis. M.D.XL. In officina Erasmiana.*

V. du titre, blanc. R. f. 2 : vie de Térence, par Donat. V. f. 3 : préface de l'*Andrienne*, par Donat.

Le texte se termine au V. du f. 126. Puis :

Venetiis. Apud Cominum de Tridino Montisferrati. Anno domini. M.D.XXXX. Mense Aprilis.

Jolie petite édition dans un format très commode. Distinction des vers; schéma des mètres en tête de chaque scène. Sans commentaires. Édition inconnue des bibliographes.

B. M. 11707, aaa. 3.

247. — 1540. *Lyon*. In-8. Reproduction de l'édition de Lyon, 1538, dans la série qui commence par l'édition de Lyon, 1529. Voir les n^{os} 237 et 201.

Titre : comme celui de l'édition de 1538.

Lugd., S. Gryphius, 1540.

Baudrier, VIII, p. 141; Grasse, VI, p. 56, col. 2.

Bib. d'Orléans. D. 2034.

248. — 1540. *Lyon*. In-8, 368 pp. ch. à 30 ll. de texte. Sign. a-z5. Car. ital.

Titre : *Publii Terentii Afri quæ extant comœdiæ. Nunc primum a Steph. Doletto recognitæ et emendatæ, atque scholiis illustratæ :*

idque præter Erasmi Melanchthonis et Rivii animadversionem.
‡ Marque. ‡ *Lugduni, apud Steph. Doletum, 1540.*

V. du titre (p. 2) : « *Judicium Doleti de comparatione Terentii et Plauti* »; pp. 3, 4 : épître de Dolet à Jacobus Bordingius (datée de Lyon, ad cal. Quintil. 1540); pp. 5-11 : « *Ioanni Grolierio... Franciscus Asulanus S.* »; pp. 11-27 : vie de Térénce, etc., de Donat; pp. 27-30 : préface et argument de Donat à l'*Andrienne*; pp. 31-35 : arguments de Melanchthon; pp. 35-36 : pièces prélim. à l'*Andrienne*. Le texte commence à la p. 37.

Pp. 364-366 : « *Stephanus Doletus lectori* »; p. 367 : « *Io. Ro-boanus bene nato adolescenti* » (9 vers); p. 368 : marque de Dolet.

Distinction des vers; schéma des mètres à la tête de chaque scène. Notes marginales. Le « *Judicium* » de Dolet préfère Térénce à Plaute pour son style : « *liberali stylo* », l'épître à Bordingue fait connaître l'enthousiasme de Dolet au sujet de Térénce : « *atque ut amicitiam nostram posteritati testatam relinqueam, quod studii et temporis in Terentii emendatione consumpsi...* ». La lettre au lecteur décrit et défend son nouveau procédé d'orthographe. (« *Davos* » pour « *Davus* », etc.). *Christie Dolet* p. 50, n° 13; *Ter.*, éd. Bip., p. xvi.

Ste Gen. 8°Y 1127, Suppl.; Ars. B. L. 2431, in-8; B. M. C. 38 b. 18. Voir la liste des commentaires seuls, n° 5.

249. — 1540. *Lyon*. In-16. Pour reproductions, voir les n°s 262, 276, 280, 291, 311, 322, 323, 325, 326, 329, 338.

Titre : *Pub. Terentii Aphri comædiæ sex post omnes omnium editiones summa denuo vigilantia recognitæ. Lugduni apud Seb. Gryphium, 1540.*

Baudrier, VIII, p. 140.

Bibl. d'Épernay Bel. let., 2738.

250. — 1540. *Paris*. In-8. Reproduction de l'édition de Paris, 1526. Voir le n° 190.

Paris, ex off. R. Stephani, 1540.

Grässe VI, p. 56, col. 1 (qui dit qu'elle est reproduite de l'édition n° 199); Renouard *Est*, p. 43, n° 16.

251. — 1540. *Bdle.* In-8. Reproduction de l'édition de Paris, 1526. Voir le n° 190.

Basil., apud Nic. Brylingerum, 1540.

Grässe, VI, p. 56, col. 1.

252. — 1540. *Anvers.* In-8, 16 ff. n. ch. + 419 ff. ch. + 13 ff. (table).

Titre : *Comædiæ Donati, Asperi, Cornuti, Io. Calphurnii comment. illustr. ... una cum argumentis Phil. Melanchthonis. Antv., Jac. Steelsius, 1540.*

Reproduction de l'édition de Steelsius, Anvers, 1539. Voir le n° 244.

Grässe, VI, p. 56, col. 2.

253. — 1540. *Venise.* In-fol. Reproduction de l'édition de Lyon, 1502. Voir le n° 107.

Ven., ex typis ære et industria Bernardini et Octaviani Scoti fratrum, 1540.

Grässe, VI, p. 55, col. 2; Renouard, *J. B. A.*, III, p. 298, n° 45.

254. — 1540-1541. *Paris.* In-24, 144 ff. ch. jusqu'à 47. 40 ll. à la page. Sign. aij-mvj. Car. rom.

Titre : *Terentius.* || Marque. || *Parisiis. Ex officina Rob. Stephani. M.D.XLI.*

V. du titre blanc. R. f. 2 : vie de Térence par Donat. R. f. 4 préface à l'*Andrienne* par Donat. V. f. 4 : argument de l'*Andrienne* par Donat. V. f. 5 : « *Fabulæ Interlocutores* » et periocha de C. Sulpice Apollinaire, à l'*Andrienne*.

A la fin : *Excudebat Rob. Stephanus Parisiis Ann. M.D.XLI. Idib. Januarii.*

Distinction des vers. Sans commentaires; chaque pièce introduite par des paragraphes semblables à ceux de l'*Andrienne*. Les « Sentences » sont imprimées en majuscules.

Græsse, VI, p. 56, col. 2; Renouard, *Est.* p. 52, n° 13.

Nat., Rés. pYc275; B. M. 1069, a. 17 et C. 46, a.

(Note. — *Ter.*, éd. Bip., p. xvi, cite aussi une édition de R. Estienne de la même année, in-8).

255. — 1540-1541. *Breslau*. In-8,

P. Ter. Comædiæ iuxta doctiss. virr. recognitionem quam diligentiss. excusæ. Wratisl. apud Andr. Winglerum. 1541 (1540). (Sic Græsse).

On y trouve « Ambr. Moibani Præfatio de alendis humanioribus disciplinis in scholis et collegiis ecclesiasticis ».

Græsse, VI, p. 56, col. 2.

256. — 1541. *Venise*. In-8, 16 ff. prélim. + 144 (ou 146) ff. ch. + 2 pour la date et l'ancre. Réimpression de l'édition de Venise 1517. Voir le n° 160.

Terentii comædiæ multo, quam antea, diligentius emendatæ. Venetiis, apud Aldi filios. M.D.XLI. mense maio.

La préface de Fr. d'Asola à Grolier s'y trouve.

Brunet, V, col. 714 et Suppl. 2, col. 737; Renouard, *Alde*, p. 123, n° 8.

Nat. Rés. pYc1286, exp., n° 577; B. M. 687, d. 22 et C. 4, f. 9 (dont le dernier f. manque).

257. — 1541. *Lyon*. In-4, 18 ff. n. ch. + 126 ff. n. ch. Sign. a-s. Car. goth.

Titre : [*P. Terentii Afri*] *Comædiæ sex cum enarrationibus*

eruditiss. interpretum, videlicet Donati et Guidonis Juvenalis. Insuper expositio familiarissima Jodoci Badii Ascensii, etc. Adiecta sunt et Tanrapi Melchinensis in singulas comedias argumenta. Ad hæc Pauli Malleoli in ipsum interpretem et ipsius adnotamenta necnon in singulas scenas et epitomata, etc. Sans lieu ni nom d'Imprimeur (Lugd., A. Vincent).

V. du titre : même préface au lecteur que dans l'édition de Lyon, 1537. (Voir le n° 230). Les autres ff. prélim. contiennent les « Prænotamenta » de Joase Bade.

R. dern. f. : ...*Excusæ* (sic) *anno ab incarnatione, 1541. mense Septembris.*

Elle semble appartenir à la série qui commence par l'édition de Lyon, 1517. Voir le n° 159.

Grasse, VI, p. 57, col 1; Renouard, *J. B. A.*, III, p. 298, n° 46.

Bib. d'Angers.

258. — 1541. *Lyon.* In-4, 10 ff. n. ch. + 293 pp. ch. + 3 pp. n. ch. Sign. *2-02. Car. ital. (texte) et rom.

Titre : *Pub. Terenti Aphri Comædiæ sex ab Antonio Goveano integritati suæ restitutz.* || Marque. || *Lugduni apud Seb. Gryphium, 1541.*

V. du titre blanc. Les ff. prélim. contiennent : — R. f. ii : « Guillelmo Bellaio Langeo... Antonius Goveanus S. P. D. ». R. f. ix : « Antonius Goveanus de versibus Terentianis ». V. f. ix : « de ludis Megalensibus ». R. f. x : « de tibiis paribus et imparibus ». V. blanc.

Le texte se termine p. 293. La première page n. ch. à la fin contient les « Corrigenda ». La 2^e est blanche; la 3^e porte la marque de Gryphius. Les vers sont distingués. Chaque pièce est introduite par la didascalie, « *Fabulæ Interlocutores* » et la periocha de C. Sulpice Apollinaire. Notes marginales; quelques scènes sont suivies de courtes notes.

Bonne édition, bien imprimée. Nouvelle réimpression du texte par Antoine de Gouvéa.

Reproduite souvent; voir les n^{os} 273, 292, 304, 310, 324, 331, 334 c, 351.

Grasse, VI, p. 56, col. 2 (qui ne donne que très peu de renseignements).

B. M. 11707, g. 24.

259. — 1541. *Paris*. In-16, 198 ff. ch. à 28 ll. Sign. aij-Biiij. Car. ital.

Titre : *Terentius. Parisiis. Apud Simonem Colinæum, 1541.*

V. du titre blanc. R. f. 2 : « Terentii vita per Ælium Donatum ».

Le texte se termine au R. f. 198 (dont le V. est blanc).

Distinction des vers. Chaque pièce est précédée par un argument et une préface, les deux par Donat, et par la periocha de C. Sulpicius Apollinaris.

Brunet, V, col 714; Grasse, VI, p. 55, col. 1; Renouard, *S. de Col.*, p. 347.

Ars. B. L. 2432, in-16 ; B. M. G. 9243 et 165. k. 30; Dublin, Trinity Coll.

260. — 1541-1542. *Paris*. In-4, 621 pp. ch. + 29 pp. n. ch. (Index). Sign. aii-Siiii. Car. rom. Reproduction de l'édition de Paris, 1536 (voir le n^o 225) et appartenant à la série qu'inaugure l'édition de 1529, Paris (n^o 199).

Titre : comme dans l'édition de 1536 ... *amplissimus*. ¶ Marque. ¶ *Parisiis ex officina Roberti Stephani typographi Regii M.D.XLI.*

Mêmes pièces prélim. que dans l'édition de 1536.

V. dern. f. : *Excudebat Robertus Stephanus Hebraicarum et*

Latinarum Literarum Typographus Regius Parisiis. Ann. M.D.XLII.iiii. idus Ianuarii.

Belle édition. Les vers sont distingués. Les commentaires suivent chaque scène. Notes marginales. Index à 3 cols. Dans l'exemplaire de la Bib. Nat., on a effacé la lettre « X » dans la date, au titre et à la fin du volume.

Brunet, V, col. 713; Renouard, *Est*, p. 53, n° 11.

Nat. Rés. gYc141; Ste Gen. 4°Y239; Ars. B L. 2431 bis, in-4; Bib. de l'Un. de Paris, L. L. 0, 25, in-4; B. M. 682, e. 6.

261. — 1542. *Lyon*. In-8, 412 pp. ch. + 10 ff. n. ch. Sign. a-D. Car. ital.

Titre : *P. Terentii Comædiæ. Ex Desid. Erasmi & Joannis Rivii castigationibus multo absolutissimæ; quibus adjecta quædam reperies, quæ ad poetam rectius intelligendum supra modum necessaria sunt, ut proxima Pagella indicabitur.* || Marque de Silvestre. || *Lugduni, sub scuto coloniensi M.D.XLII.*

P. 3 : « Ioanni Grolierio... Fr. Asulanus S. »; p. 9 : lettre d'Erasmus aux frères Bonerus. p. 19 : « Joannes Rivius... D. Julio Phlug » (*sic*).

A la fin : « Ad pueros Joan. Rivius in commendationem Terentij ».

P. 431 : *Lugduni, Ioannes Barbous excudebat* (selon Ducourtieux).

On trouve aussi les vers de Volcatius Sedigitus.

Baudrier remarque que l'édition fut partagée entre Frellon et A. Vincent; les exemplaires au nom du dernier portent la date 1543. Voir le n° 269.

Le titre de cette édition de 1542 semble être calqué sur celui de l'édition de Cologne, 1535; mais on ne peut pas affirmer que l'édition lyonnaise en soit une reproduction. Voir le n° 222.

Baudrier, V, pp. 18 et 187; Ducourtieux « Les Barbou », p.131.

262. — 1542. *Lyon*. In-8, 340 pp. ch. + 2 ff. n. ch. Car. ital.
Titre : *Pub. Terentii Aphri Comœdia* (sic) *sex. Post omnes
omnium editiones summa denuo vigilantia recognitæ.* || Marque. ||
Apud Seb. Gryphium. Lugduni, 1542.

Reproduction de l'édition de Lyon, 1540. Voir le n° 249.

P. 3 : « Seb. Gryphius lectori sal »; p. 9 : « Volcatii Sedigiti...
iambi »; p. 10 : « Pædagogis Ph. Melanchthon S. P. D. »; p. f2 :
« Ioanni Grolierio... Fr. Asulanus S. P. D. »; p. 18 : « Terentii
vita ex Ælio Donato ». V. dern. f. : marque de Gryphius.

Baudrier, VIII, p. 170.

Bib. de Tours, Bel. let. 2702

263. — 1542. *Lyon*. In-12.

Titre : *Pub. Terentii Comœdiæ... Lugduni, apud Antonium
Vincentium et Franciscum fratres, 1542.*

R. dern. f. : *Excudebat Theobaldus Paganus typis ac caracte-
ribus suis Lugduni anno salutis, 1542.*

Baudrier, IV, p. 228.

264. — 1542. *Paris*. In-4.

Comœdiæ. Paris apud Guil. Mondet, 1542.

Petrus Gromorsus excudebat.

Græsse, VI, p. 57, col. 1, d'après Maittaire, II, p. 291.

(Note. — *Ter.*, éd. Bip., p. xvi, cite une édition parisienne de
1542, in-fol. S'agit-il de cette in-4, mal classée ?).

265. — 1543. *Venise*. In-fol., 12 ff. + 207 ff. n. ch. Figures
sur bois. Cette édition appartient à la série qui commence par
l'édition de Lyon, 1502. Voir le n° 107.

Venetiis, Venturinus de Roffinellis, 1543.

A la fin : *vii. mai, 1539.*

Grässe, VI, p. 55, col. 2; Renouard, *J. B. A.*, III, p. 299, n° 47.

266. — 1543. *Bdle.* In-8.

Comædiæ Sex Erasmi, Melanchthonis et alior. doctiss. virr. adiutis (sic) Mss. exemplaribus opera restitut. Bas., Nic. Brylinger, 1543.

Voir le n° 267.

Grässe, VI, p. 57, col. 1.

267. — 1543. *Bdle.* In-8.

Titre : *Comædiæ sex cum Donati comment. ex opt. præsertim veterum exempl. coll. emend. atque schol. exactiss. a multis doctis vlris (sic) illustr. et n. denuo ab omn. mendis repurg. Bas., apud Nic. Brylingerum, 1543.*

Voir le n° 266. Cette édition et la précédente, dont Grässe fait deux, peuvent être une seule et même édition.

Grässe, VI, p. 57, col. 1; Ebert, n° 22484.

268. — 1543. *Venise.* In-8.

[*P. Terentii Afri Comædiæ*] *Henr. Loritii Glareani iudicio illustrata[e]. ap. Mich. Sessam, 1543.* Voir, dans la liste des commentaires, le n° 4.

Ter., éd. Bip., p. xvi; *Ter.*, éd. Lemaire, p. cxciv.

269. — 1543. *Lyon.* In-8. Reproduction de l'édition de Lyon, 1542. Voir le n° 261.

Titre : comme dans l'édition de 1542... *Lugduni, apud Antonium Vincentium. M.D.XLIII.*

Imprimée par les Barbou. Seuls ont été modifiés le nom du libraire et la date.

Baudrier, V, p. 16.

270. — 1544. *Venise*. In-fol., 12 ou 16 ff. prélim. + cxcv ff. ch. Car. rom.

Titre : *Publii Terentii Comœdiæ sex cum interpretationibus Ælii Donati, Guidonis Juvenalis Cenomani, Servii, ac Jodoci Badii Ascensii, necnon Io. Calphurnii Brixiensis... in Heautontimorumenon. Insuper et scholia ex Donati, Asperi et Cornuti commentariis decerpta. Ac etiam & Philippi Melanctonis (sic)... argumenta. Adiunctis atque emendatis dictionibus græcis... Indicata sunt... carminum genera... Idque studio & opera Desideri Erasmi Roterodami non sine præsidio veterum exemplariorum, etc... Venetiis apud Octavianum Scotum. D. Amadei, 1544.*

Pas de souscription. Cette édition ressemble à celle de 1539, s. l., et appartiendrait à la série qui commence par l'édition de Bâle, 1532. Voir les n^{os} 245, 208.

Renouard, *J. B. A.*, III, p. 299, n^o 48.

B. M. C. 79, e. 6.

271. — 1544. *Paris*. In-12. Reproduction de l'édition de Paris, 1526. Voir le n^o 190.

Paris, Simon Colinæus, 1544.

Grasse, VI, p. 56, col. 1; Renouard, *S. de Col.*, p. 347.

272. — 1544. *Lyon*. In-16, 348 pp. + 2 ff. n. ch. (dont le dernier blanc). Car. ital.

Titre : *P. Terentii Afri comœdiæ. Multo maiore quam hactenus unquam, vigilantia repurgatæ. || Marque de Gryphius. || Apud Seb. Gryphium Lugduni, 1544.*

P. 2 : « Seb. Gryphius studiosis adolescentibus S. D. ». p. 3 : « Terentii vita per Donatum ».

Reproduite souvent : voir les n^{os} 288, 297, 300, 308, 315, 318, 330, 341, 342, 348, 381, 392.

Baudrier, VIII, p. 191.

Lyon, V, 804023.

273. — 1544. *Paris*. In-4. Reproduction de l'édition de Lyon, 1541. Voir le n° 258.

Paris, apud Joa. Lodoic. Tiletanum, 1544. (A la fin : 1545). Grasse, VI, p. 56, col. 2.

274. — 1545. *Paris*. In-8. Reproduction de l'édition de Paris, 1526. Voir le n° 190.

Parisiis, ex off. Roberti Stephani. MDXLV.

Renouard, *Est*, p. 64, n° 15; *Ter.*, éd. Bip., p. xvi.

B. M. 687, d. 35; 687, d. 23.

275. — 1545. *Venise*. In-8, 16 ff. + 146 ff. ch. + 2 ff. Reproduction de l'édition de Venise, 1517 (Aldine), avec quelques changements. Voir le n° 160.

Titre : *Comœdiæ. Ex quam diligenter quamque multis in locis emendatæ sint lector ex aliarum, quæ hactenus exierunt, collatione iudicabit. Venetiis, apud Aldi Filios, M.D. XLV. mense Iulio.*

Il y a une préface de l'éditeur, Guido Loglio, traducteur des « Éptres familières » de Cicéron, à Marc-Antoine Simonetta.

Brunet, V, col. 714; Grasse, VI, p. 57, col. 1; Renouard, *Alde*, p. 133, n° 12.

Nat. pYc277. Rés.

276. — 1545. *Lyon*. In-8, 255 pp. à 40 ll. Sign. a2-q5. Car. rom. Reproduction de l'édition de Lyon, 1540. Voir le n° 249.

Titre : comme dans l'édition de 1540... *recognitæ*. || Marque. || *Lugduni apud Godefridum Beringum, 1545.*

P. 2 : « Volcatii Sedigiti... iambi » et « L. Afrani de P. Terentio Judicium »; pp. 3-7 : « Joan. Grolierio... Franciscus Asulanus S »;

p. 7 : « Joan. Rivius... Julio Phlug »; p. 19 : « Censura Ioannis Rivii »; p. 25 : vie de Térence par Donat; p. 28 : traité de Donat sur la tragédie, etc.

P. 255 : *Lugduni excudebat summa diligentia Godefridus Beringus, 1544.*

Au V. marque.

Les vers, les actes, les scènes sont distingués. Chaque pièce est introduite par : une préface et un argument par Donat; liste des personnages; « *Idiomata personarum præcipuarum* »; « *Ratio nominum* »; periocha de C. Sulpice Apollinaire; argument de Melanchthon. Chaque scène est précédée d'un bref argument, un schéma des mètres et la liste des interlocuteurs, Notes marginales.

Baudrier, VII, p. 38.

Nat. Yc4810.

277. — 1545. *Paris*. In-4.

Comædiæ. Paris. ex off. Mich. Vascosani, 1545.

Græsse, VI, p. 57, col. 1; *Ter.* éd. Bip., p. xvi.

278. — 1545. *Venise*. In-fol., 14 ff. + 154 ff. ch. (jusqu'à la fin de l'Heaut.) + 177 ff. ch. + 4 ff. n. ch. Le numérotage des ff. nous permet de croire que cette édition fut publiée en deux parties séparées, vendues séparément. Sign. * ii-iiiiii. Car. ital. Figures sur bois.

Titre : *P. Terentii Afri poetæ lepidissimi Comædiæ, Andria, Eunuchus, Heautontimorumenos, Adelphi, Hecyra, Phormio, ex emendatissimis ac fide dignissimis codicibus summa diligentia castigatæ. Metris in suum ordinem restitutis, ac varijs lectionibus in margine appositis ex collatione postremarum editionum Aldini & Gryphiani exemplaris. Elenchum interpretum qui in has comædias docte & erudite scripserunt, proxima subinde pagina*

demonstrabit. Eorum quæ in his interpretum commentariis annotata sunt, Index amplissimus. || Marque. || Venetiis apud Hieronymum Scotum. M.D.XLV.

V. du titre : « Elenchus interpretum qui accurate et erudite in has comœdias scripserunt ». (Je donne cet « Elenchus », puisqu'il apparaît dans plusieurs autres éditions; j'y ajoute, entre (), les n^{os} des feuillets où les pièces se rencontrent).

« Philippi Melanchthonis in singulas fabulas planissima argumenta. (R. f. 2); D. Erasmi Roterodami annotationes in genera carminum, & idiomata personarum, quæ sparsa sunt per omnes comœdias. (De metris, R. f. 3); Antonij Govenai Epistola ad Guillelmum Bellaium Langeum... de castigatione harum comœdiarum (V. f. 6); Eiusdem de versibus Terentianis, necnon de ludis megalensibus ac quædam perpulchræ annotationes (R. f. 9); Ælij Donati, aliorumque veterum grammaticorum in easdem, qui extant commentarij, ex optimò codice accuratissime emendati (la vie de Térence et le traité sur la tragédie, etc. R. f. 11); Ioannis Calphurnij Brixienensis in Heautontimorumenon doctissima interpretatio. Adriani Barlandi viri eruditiss... commentarij iam denuo in lucem dati, in quibus & artificium ostenditur oratoricum & multi difficiles pœtæ nodi explicantur, quos interpretes alij intactos reliquerant. Barptolœmæi Latomi in singulas scenas argumenta, ordo & distinctio partium fabulæ, vocum quarundam & locorum difficilium explicatio, loci argumentationum & amplificationum principales, schemata passim & ornamenta orationis. Petri Marsi absoluta commentaria in omnes fabulas, quorum hactenus fragmentum in III priores tantum extitit. Ioannis Rivij Attendoriensis Castigationes ex plurimis Terentij locis, adiecta quorundam obiter explicatione. Eiusdem in Andriam pulcherrime annotationes, quæ maxime ad hominum mores facere videntur. Stephani Doleti Observationes Latini sermonis in Andriam et Eunu-

chum. Heinrichi Loriti Glareani Helvetii in carmine Terentij per omnes eius comedias iudicium ». L'Elenchus est suivi des vers de Volcatius Sedigitus et du « jugement » de Dolet. Il y a aussi (R. f. 14) : « Castigationes... ex dialogo quodam P. Bambi ».

V. dern. f : Index, errata et : *Venetijs, apud Hieronymum Scotum. Anno Christi MDXLV.*

Le texte est entouré de commentaires en car. ital. très petits, à 2 cols. Les vers, les actes et les scènes sont distingués. Chaque scène est précédée de 3 arguments, de Barlandus, Mal-leolus et Hegendorphius, et d'un schéma des mètres. Les « Sentences » dans le texte sont imprimées en majuscules. Les commentaires sont si copieux qu'il y a beaucoup de pages sans un seul vers du texte.

Reproduite souvent : voir les nos 282, 298, 309, 343.

Grasse, VI, p. 57, col. 1, qui ne donne même pas le titre entier.

Nat. Rés. gYc202; Ars. 2432 bis, in-fol. B. L.; B. M. C. 56, f. 7.

279. — 1545-1546. *Paris*. In-16.

Comœdiæ. Paris. ex off. Frc. Gryphii. 1545 (1546).

Grasse, VI, p. 57, col. 1.

280. — 1546. *Lyon*. In-8, 310 pp. + 1 f. p. ch. Car. ital.
Reproduction de l'édition de Lyon, 1540. Voir le n° 249.

Titre : comme dans l'édition de 1540... *Apud Seb. Gryphium, Lugduni. 1546.*

Mêmes pièces que dans l'édition de 1542 (Voir le n° 262).

Baudrier, VIII, p. 208.

Maz. 20933; Lyon, V, 349653; B. M. C. 46. a. 31.

281. — 1546. *Venise*. In-8, 159 ff. ch. + 1 f. n. ch. 31 ll. à la page. Sign. A2-V4. Car. ital.

Titre : *Pub. Terentii Aphri comœdiæ sex ex Donati commentariis, necnon ex aliorum vigilijs, atque ex opitmorum exemplarium collatione, diligentius quam antehac emendatæ, ac propemodum suæ integritati restitutæ. Quod signis non facile credat, clare dignoscet, si cum cæteris conferre non grauibitur.* || Marque. || *Venetiis, ex officina Erasmiana, apud Vincentium Valgrisium. MDXLVI.*

V. du titre blanc. R. f. 2 : vie de Tércence, par Donat. R. f. 4 : traité sur la tragédie, etc., de Donat. V. f. 9 : préface de l'*Andrienne* par Donat. R. f. 10 : argument de Donat pour l'*Andrienne*. V. f. 11 : « Pædogogis P. Melanchthon S. P. D. » V. f. 12 : argument de l'*Andrienne* par Ph. Melanchthon. V. f. 14 : « Gratianus Floridus Bernardino Corrado Ebolitano Antonii Corradi filio S. P. D. » (dat. prid. cal. mart. MDXLVI). V. f. 15 : les « Iambes » de Volcatius Sedigitus et le « Judicium » de Dolet.

Distinction des vers. Notes marginales. Chaque pièce est introduite par : un argument par Melanchthon; « Personæ »; « Idiomatica personarum et ratio nominum »; periocha et didascalie. Chaque scène est précédée d'un petit argument et la liste des interlocuteurs. Sans commentaires.

Græsse, VI, p. 57, col. 1, l'indique sommairement.

B. M. 160. a. 20.

282. — 1546. *Venise*. In-fol., 13 ff. n. ch. + 222 ff. ch.

[*P. Terentii Afri*] *Comœdiæ VI. Ex emend. ac fide digniss. codd. summa dilig. castigatæ, metris in suum ordinem recte restitutis ac variis lectt. in margine appositis ex collatione postremarum edd. Aldini et Gryphiani exemplaris. Acc. Index. Ven., Ventur. Rufinellus. 1546.*

Elle semble être une reproduction de l'édition de Venise, 1545. Voir le n° 278.

Græsse, VI, p. 57, col. 1; Ter., éd. Bip., p. xvi.
Nat. Rés. gYc203.

283. — 1546. *Meissen*. In-8.

Ter., éd. Bip., p. xvi : Misniensis, c. annot. Bergii, 8, 1546.

284. — 1546. *Lyon*. In-12.

Ter., éd. Bip., p. xvi : Lugdun. ap. Beringos fratres, 12, 1546.

285. — 1546. *Anvers*. In-8.

Ter., éd. Bip., p. xvi : Antv., Donati, Asp., Corn., Calph.
comm. illustr. 8, 1546.

Elle serait sans doute une reproduction de l'édition d'Anvers, 1539. Voir le n° 244. Elle appartiendrait ainsi à la série qui commence par l'édition de Bâle, 1532. Voir le n° 208.

286. — 1546-1547. *Paris*. In-4. Reproduction de l'édition de Paris, 1538-1539. Voir le n° 240.

Ex officina R. Calderij, & Claudii ejus filii. Parisiis. 1546-1547.

Chaque pièce a sa pagination et son titre séparés; mais les signatures sont continues à travers tout le volume.

Græsse, VI, p. 57, col. 1.

B. M. 76. e. 6.

287. — [*Avant 1547.*] *Nurembourg*. In-8.

Græsse (VI, p. 57, col. 1), cite cette édition des Comédies de Térence, imprimée à Nurembourg avant 1547 et qui contient une lettre dédicatoire de Johannes Rivius à Jules Pflugck.

288. — 1547. *Lyon*. In-16, 331 pp. Reproduction de l'édition de Lyon, 1544. Voir le n° 272.

Titre : comme dans l'édition de 1544... *apud Seb. Gryphium Lugduni*. 1547.

Mêmes pièces que dans l'édition de 1544. p. (332) : « De Terentii vita... hexastichon ».

Baudrier, VIII, p. 216; Ter., éd. Bip., la cite comme in-12.

B. M. 11707. aaa. 2.

289. — 1547. *Paris*. In-4.

Ter., éd. Bip., p. xvi, cite une édition : R. Stephani, Paris, c. argg. ex Donato in-4, 1547.

En 1547 furent publiées les comédies de Térence in-4, séparément, par Reginald Calderius, reproduisant les éditions séparées que Fr. Estienne et Simon de Colines avaient fait paraître entre 1539 et 1542. Le compilateur du catalogue dans l'édition de Térence Bipontienne a peut-être attribué, par erreur, ces éditions de Calderius à R. Estienne.

290. — 1548. *Bdle*. In-8. Reproduction de l'édition de Paris, 1526. Voir le n° 190.

Basil., *apud Nic. Brylingerum*. 1548.

Grasse, VI, p. 56, col. 1.

291. — 1548. *Lyon*. In-8, 310 pp. + 1 f. blanc. Car. ital. Reproduction de l'édition de Lyon, 1540. Voir le n° 249.

Titre : comme dans l'édition de 1540... *apud Seb. Gryphium, Lugduni*, 1548.

Mêmes pièces que dans l'édition de 1542, Lyon. Voir le n° 262.

Baudrier, VIII, p. 227.

Bib. de Carpentras, n° 560.

292. — 1548. *Paris*. In-4. Reproduction de l'édition de Lyon. 1541. Voir le n° 258.

Paris, apud Th. Richardum. 1548.

Græsse, VI, p. 56, col. 2.

293. — 1548. *Venise*. In-4. Avec 9 reproductions.

Titre : *Il Terentio lat. comentato in lingua Toscana e ridotto à la sua vera latinità da G. Fabrini. Ven., 1548.*

Reproduite à Venise en 1556, in-4; 1558, in-4; 1565, in-4; 1567, in-4; 1575, in-4; 1568, in-4; 1580, in-4; 1594, in-4; sans date, in-4.

Græsse, VI, p. 57, col. 1; Ter., éd. Bip., pp. xvi, xix, xx.

294. — 1548. *Strasbourg*. In-8. Trois parties en un volume.

I. 16 ff. n. ch. + 146 ff. ch. à 30 ll. + 6 ff. n. ch. Sign. aii-Tiiij. Car. ital.

Titre : *P. Terentii Afri Comœdiæ Sex. ad vetusta exemplaria diligentissime emendatæ. cum castigatione duplici Ioannis Rivii & Georgii Fabricii, quarum prima auctior est, altera recens scripta & iam primum edita. « Marque. » Argentorati apud Wendelium Richelium : Anno M.D.XLVIII.*

V. du titre : « Ioannes Sturmius » (17 vers.). R. f. 2 : « Illustriss. D. Augusto Duci Saxonæ, etc.... Georgius Fabricius Chemnicensis S. D. » (dat. « Misenæ ex collegio D. Afræ v. cal. Junij. M. D. XLVI »). V. f. 8, blanc. R. f. 9 ; Ioanni Grolerio, Fr. Asulanus S. ». R. f. 12 : « Terentii vita ex Donato », V. f. 14 : « Terentii vita ex Petro Crinito ». R. f. 16 : « Ad Fabricium Sapidus » (17 vers). V. f. 16 : « Fabulæ Interlocutores » de *PAndriens*.

V. f. 146 : le texte se termine. Puis : *Sex Comœdiarum Terentii Finis*. Ensuite 6 ff. n. ch. Index. Dern. f. blanc.

Distinction des vers. Les « Sentences » sont imprimées en majuscules.

II. 90 ff. ch. + 6 ff. n. ch. Sign. aii-miiij, 30 ll. à la page.

Titre : *Castigationes plurimorum ex Terentio locorum, adiecta quorundam obiter explicatione, per Ioann. Rivium Atthendoriensem. Post Primam Editionem coloniensem nonaginta pene locis auctæ atque locupletæ.* || Marque. || Argentorati, apud Vvëndelium Richelium. Anno M.D.XLVIII.

Pour la description, voir la liste des commentaires seuls, n° 3, iii.]

III. 86 ff. ch. + 16 ff. n. ch. Sign. aa ij-iiiiij. Car. ital.

Titre : *Georgii Fabricii explicatio castigationum in Terentij comædiis, in quibus multorum locum obscuritas explicatur & veterum imitatio in plerisque ostenditur. Epistolam nuncupatoriam ad Ioannem Rivium, quære in fine.* || Marque. || Argentorati apud Vvëndelium Richelium. Anno M.D.XLVIII.

Pour la description, voir la liste des commentaires, etc., seuls, n° 6.

Souscription (précédée du registre) : *Argentorati apud Vvëndelium Richelium mense Septemb. Anno M.D.XLVIII. V. marque.*

Ter., éd. Bip., p. xvi, la cite sommairement.

Ars. B. L. 2433, in-8.

295. — 1548. *Bâle.* In-8.

Basil. ap. Brylingerum. c. comm. Don. Calph. Erasm. Melanch. Fr. Fabr. Marcodurani et Theod. Pulman.

Ter., éd. Bip., p. xvi.

296. — 1549. *Lyon.* In-16, 356 pp.

Comædiæ n. denuo diligentius accuratiusque quam antehac unquam excuse. Lugd., apud Ant. Vincentium. 1549.

Græsse, VI, p. 57, col. 2.

297. — 1549. *Lyon.* In-16, 331 pp. Reproduction de l'édition de Lyon, 1544. Voir le n° 272.

Apud Seb. Gryphium. Lugduni. 1549.

Édition inconnue des bibliographes.

B. M. 1000. a. 11.

298. — 1549. *Venise*. In-fol., 14 ff. n.ch. + 200 ff. ch. Sign. *
— B. B. 4. Car. rom. Reproduction de l'édition de Venise, 1545. Voir le n° 278.

Titre : *Pub. Terentii Afri poetæ lepidissimi comædiæ sex, iam ultimo denique tersiores, ac omnib. longe synceriores in lucem prodeunt. Catalogus eorum qui in has comædias tam erudito quam cum summo indicio commentati sunt...* Ici suit l'Elenchus de l'édition de 1545... *Metris in suum ordinem recte restitutis, cum eorum lectionum uarietate in marginibus apposita ex omnium extrema editionum castigatione. Cum horum omnium indice amplissima.* || Marque. || *Venetiis apud Franciscum Bindonum & Mapheum Pasinum. Anno a Virginis partu. M.D.XLIX.*

L'Elenchus nous dispense de décrire en détail le contenu de cette édition.

R. f. 200 : registre et : *Venetiis ex officina Francisci Bindoni & Maphei Pasini, cum summa industria ac diligenti cura denuo excusum. Anno a virginis partu. M.D.XLIX.* V. marque.

Les vers sont distingués. Le texte est entouré de commentaires à 2 cols. Chaque scène est introduite par 3 arguments et par un schéma des mètres. Mêmes remarques que pour l'édition de 1545.

Cette édition, inconnue des bibliographes, ne se trouve pas, non plus, dans les catalogues des bibliothèques parisiennes. Nous l'avons trouvée en examinant l'édition de Paris, 1536 (R. Stephani in-fol. Voir le n° 225), dans l'exemplaire de la Bibliothèque Ste-Geneviève, où les deux éditions sont reliées ensemble dans un même volume.

Ste-Gen. Fol. Y. 32'.

299. — 1550. *Lyon*. In-8, 412 pp. + 10 ff. n. ch. Car. ital.
Titre : *Terentius, in singulas scenas argumenta, fere ex Ælij Donati commentarijs transcripta. Versuum genera, per Erasmum Roterodamum. Loco (sic) non pauca ex Joannis Rivij Athendoriensis castigationibus emendata. Lugduni, apud Theobaldum Paganum. M.D.L.*

V. du titre : « L. Afranii de P. Terentio iudicium » et « Volcatii Sedigiti ...iambi »; p. 2 : « Joanni Grolierio... Franciscus Asulanus S. »; p. 3 : lettre d'Erasmus aux frères Bonerus; p. 13 : traité d'Erasmus sur les mètres comiques; p. 19 : lettre de Rivius à Jules Phlug.

Cette édition paraît être une reproduction de l'édition de Paris, 1538 (voir le n° 235), peut-être avec quelques modifications. Elle appartiendrait donc à la série qui commence par l'édition de Paris, 1526. Voir le n° 190.

A la fin : *Lugduni, excudebat Theobaldus Paganus.*

Baudrier, IV, p. 247.

300. — 1550. *Lyon*. In-16, 331 pp. + 2 ff. n. ch. Car. ital.
Reproduction de l'édition de Lyon, 1544. Voir le n° 272.

Titre : comme dans l'édition de 1544... *repurgatæ*. || Marque. ||
Apud Seb. Gryphium, Lugduni. 1550.

Baudrier, VIII, p. 245.

Lyon, V, 304022.

301. — 1550. *Bâle*. In-8. Reproduction de l'édition de Paris, 1526. Voir le n° 190. Cf. le n° 290.

Basil., apud Nic. Brylingerum. 1550.

Grässe, VI, p. 56, col. 1.

302. — 1550. *Zurich*. In-8.

Comædiæ cum comm. J. Willichii.

Reproduite à Cologne en 1555. Voir le n° 320.

Græsse, VI, p. 57, col. 2, qui la distingue de l'autre édition de Zurich de la même année.

303. — 1550 (?). Zurich. In-8, 773 pp.

Titre : *Fabulæ editionis postremæ et longe emendatissimæ Jod. Willichii in easd. commentaria quibus per singulas scenas ratio inventionis, dispositionis et eloquutionis cum quorundam locorum obscuriorum explanatione ostenditur. Indicantur et theses ethicæ passim. His. acc. Pt. Menenii libellus de fabularum origine et differentia, de ludorum ac tibiarum generibus. M. Ant. Mureti in sex Ter. comædias annotatt. liber. Tiguri apud Andr. Gesner. et Jac. Gesner. fratres.*

L'édition est sans date, mais l'épître de Willichius est datée de 1550. Reproduite à Cologne en 1567. Voir le n° 370.

Ter., éd. Bip., cite cette édition et ajoute que l'éditeur en fut « Greg. Wagnerus Resellianus ».

Græsse, VI, p. 57, col. 2; Ter., éd. Bip., p. xvi.

B. M. 11707. b. 28.

304. — 1550-1553. Paris. In-4, 158 ff. ch. à 25 ll. Sign. aïij-Hiiij. Car. ital. Reproduction de l'édition n° 258.

Titre : *Pub. Terentii Aphri Comædiæ Sex, ab Antonio Goveano integritati suæ restitutæ. || Marque. || Parisiis, Apud Thomam Richardum, sub Bibliis aureis, e regione collegij Remensis. 1553. V. blanc.*

R. f. 2 : « Antonius Goveanus de versibus Terentianis », etc.

A la fin : *Parisiis, excudebat Thomas Richardus. 1550.*

Belle édition, bien imprimée, où les vers sont distingués. Notes marginales.

Nous plaçons cette édition, qui porte deux dates, en 1550 parce que l'imprimeur, ayant mal daté le titre, s'est très

probablement corrigé quand il est arrivé à la fin du volume.

Édition inconnue des bibliographes.

B. M. 687, f. 15.

305. — 1551. *Paris*. In-8. Réproduction, sans doute, de l'édition de Paris, 1526. Voir le n° 190. Elle a 381 pp.

Terentius. Lutet. ex off. R. Stephani. 1551. iv. cal. Decbr.

Grasse, VI, p. 57, col. 2; Ter., éd. Bip., p. xvi.

306. — 1551. *Paris*. In-fol.

Ter., éd. Bip., p. xvi, cite aussi une édition : 1551, Paris, c. n. varr. fol.

Aucune autre trace de cette édition.

307. — 1551. *Paris*. In-4. Édition composée des pièces imprimées séparément et reliées ensemble avec un titre collectif. Chaque pièce a sa pagination et registre séparés. Ordre des pièces : *Andria*, *Eunuchus*, *Heautontimorumenos*, *Adelphi*, *Hecyra*, *Phormio*. 44 pp. ch. + 24 ff. ch. + 23 ff. ch. + 1 f. blanc + 22 ff. ch. + 40 pp. ch. + 48 pp. ch. Sign. Aij-Cüij, Aij-Cüij, Aij-Cüij, Aij-Eüij, aaaj-cccüij. Car. ital.

Premier titre : *P. Terentii Aphri Comædiæ Sex. Lutetiæ apud Vascosanum, uia Iacobaea ad insigne fontis. M.D.LI.*

Titres des pièces : *P. Terentii Aphri Eunuchus (Heautontimorumenos, Adelphi, Hecyra). Lutetiæ... M.D.LI.*

Le titre de *l'Hécyre* ajoute : *Adiectis ex Donato argumentis. Lutetiæ, ex officina Michaelis Vascosani, uia Iacobaea, ad insigne fontis. M.D.LVI.*

Le titre du *Phormion* : *Publij Terentij Aphri Phormio. adiectis ex Donato argumentis. Parisiis. Apud Joannem Roigny, uia ad D. Iacobum, sub basilisco et quatuor elementis. 1547.*

Les 5 pièces qui sont de Vascosan ne se ressemblent pas parfaitement car l'*Heautontimorumenos* manque les « *Idiomata Personarum* » et « *Ratio Nominum* » que renferment les autres (sauf l'*Eunuque*, où on les trouve sous le titre « *Idiomata Personarum et Etymologiæ* »). L'*Andrienne* ne contient pas d'arguments et cette observation s'applique à toutes les cinq, sauf l'*Hecyre*. Distinction des vers.

Le *Phormion*, de Jean de Roigny, ressemble beaucoup à l'édition de 1558, de David (Voir le n° 495), mais n'est pas sans ressemblances aux éditions de Vascosan dans le même volume.

Édition inconnue des bibliographes.

B. M. C. 82. d. 9.

308. — 1551. *Lyon*. In-16, 231 pp., selon Baudrier. Plus probablement 331 pp.; voir l'édition n° 299. 2 ff. n. ch. à la fin. Car. ital. Reproduction de l'édition de Lyon, 1544; voir le n° 272.

Titre : comme dans l'édition de 1544... *Apud Seb. Gryphium. Lugduni*. 1551.

Elle contient les mêmes pièces préliminaires que l'édition de 1544.

Baudrier, VIII, p. 255; Brunet, Suppl. 2, col. 737 (qui dit in-12).

309. — 1552. *Paris*. In-fol., 776 pp. ch. + 19 ff. n. ch. Sign. aij-YYiij. Car. ital. Reproduction, avec additions, de l'édition de Venise, 1545. Voir le n° 278.

Titre : comme dans l'édition de Venise, 1545... *castigatæ. Versibus in suas dimensiones restitutis, ac variis... appositis. Elenchum... docte simul &... demonstrabit. Quid ultra superiores omneis (sic) editiones, huic nostræ debeant cupidi Terentianarum Comædiarum lectores, aversa pagina indicabit. Omnium que in*

his interpretum commentariis explicantur, Index locupletissimus. Parisiis, apud Joannem de Roigny, in via Jacobaea, sub insigni quatuor Elementium. 1552. *Cum Privilegio Regis* (Les points... indiquent les lieux où le titre de 1552 est identique avec celui de 1545).

V. du titre : « Elenchus interpretum », etc. C'est comme dans l'édition de Venise, 1545, avec les additions suivantes : « Iulii Cæsaris Scaligeri liber de comicis dimensionibus : L. Victoris Fausti de comœdia libellus : P. Bembi castigationes in aliquot oca Terentij (c'était dans l'édition de 1545, Venise, mais ne figurait pas dans l'Elenchus); Ioannis Theodorici Bellovaci Spicilegium; Iodoci Willichij Reselliani in omnes Terentij fabulas compendiosa commentaris ». On trouve toutes ces pièces dans le volume avec les autres que contient l'Elenchus de l'édition de 1545. Après le texte et les commentaires, 38 pp. d'Index à 3 cols.

A la fin : *Parisiis. Excudebat Benedictus Prevotius via Frementella, sub insigni Stellæ aureæ, ad clausum Brunellum, impensis Joannis de Roigny, decimoseptimo Calendas Decembris Anno 1551.*

Les vers sont distingués. Mêmes remarques que pour l'édition de Venise, 1545. Les gravures sont les mêmes que dans l'édition de 1545; le privilège du Roy (en français, p. 1, dat. 26 sept. 1551) remarque que les gravures sont « commodas et utiles ».

Brunet, V, col. 714; Christie, *Dolet*, p. 501, n° 12; Grasse, VI, p. 57, col. 2.

Nat. Rés. gYe204, 205, 206; Ars. B. L. 2433 bis, 2433 bis A, in-fol.; Ste-Gen. Fol. Y. 33, Rés.; Maz., 225; B. M. 11707. i. 8.

310. — 1552. *Louvain*. In-4. Reproduction de l'édition de Lyon, 1541. Voir le n° 258.

Ter., éd. Bip., p. xvii, cite : 1552 Louan. ab. Ant. Goveano
integritati suæ restitutæ, 4.

Aucune trace de cette édition.

311. — 1553. *Lyon*. In-8, 310 pp. + 1 f. n. ch. Car. ital.
Reproduction de l'édition de Lyon, 1546. Voir le n° 280. Elle
appartient à la série qui commence par l'édition de Lyon, 1540.
Voir le n° 249.

Titre : comme celui de l'édition de 1540... *Apud Seb. Gry-
phium. Lugduni*. 1553.

Mêmes pièces que dans l'édition de 1546; mêmes remarques.
Baudrier, VIII, p. 266.

Bib. Lyon, V. 349479.

312. — 1553. *Venise*. In-8, 16 ff. + 151 ff. + 1 f.
[*P. Terentii Afri*] *Comædiæ, corrigente Paulo Manutio Aldi
filio. Venetiis, apud Paulum Manutium Aldi filium*. 1553.

Voir le n° 160.

Brunet, V, col. 714; Grasse, VI, p. 57, col. 2; Renouard, *Alde*,
p. 157, n° 15.

Nat. Rés. pYc278.

313. — 1553. *Venise*. In-fol.

Titre : *P. Terentii Afri poetæ lepidissimi comædiæ omnes cum
absolutis commentariis Ælii Donati, Guidonis Iuvenalis Ceno-
mani, Petri Marsi in omnes fabulas : Stephani Doleti in Andriam
et Eunuchum : Joannis Calphurnii Brixienensis in Heautontimo-
rumenton. Venetiis, apud Bartholomæum Cæsanum. Anno
M.D.LIII.*

Reproduite souvent; voir les n° 333, 350, 354, 357, 371, 376,
377, 404, 405, 408, 420.

Christie, *Dolet*, p. 501, n° 12; Ter., éd. Bip., p. xvii.

314. — 1553. *Venise*. In-fol.

Ter. éd. Bip., p. xvii, cite aussi : 1553. *Veneta alia fol.*

Aucune autre trace de cette édition.

315. — 1554. *Lyon*. In-16, 331 pp. Car. ital. Reproduction de l'édition de Lyon, 1544. Voir le n° 272.

Titre : comme dans l'édition de 1544... *repurgatæ*. || Marque. || *Apud Seb. Gryphium, Lugduni, 1554.*

P. 2 : « Seb. Gryphius studiosis adolescentibus S. »; p. 3 : vie de Térence « ex Donato ».

Baudrier, VIII, p. 272; Ter., éd. Bip., p. xvii (qui la cite comme in-12).

Bib. Lyon, V. 349309; B. M. 1000, a, 12.

316. — 1554. *Lyon*. In-8.

Ter., éd. Bip., p. xvii, cite : 1554. *Lugdun. Seb. Gryph. Latine et Gall. c. figg. 8.*

Nous n'avons pas trouvé d'autres traces de cette édition, qui renfermerait peut-être les six comédies traduites de la même façon que l'*Eunuque*, édition de Lyon, 1552. Voir le n° 471.

317. — 1555. *Lyon*. In-16, 8 ff. prélim. + 301 pp. + 1 f. blanc. Car. ital.

Titre : *Pub. Terentii Afri Comædiæ. Exæ quam diligenter, quamque multis in locis emendatæ sint, lector iudicabit.* || Marque de J. Frellon. || *Lugduni. Apud Joannem Frellonium. 1555. V. blanc.*

Les ff. prélim. contiennent : — f. 2 : « Michæl Sylvius Typographus Lectori » (dat. Lugduni... cal. Ian. 1555). Les autres ff. prélim. contiennent la vie de Térence par Donat; C. Sulpitii Apollinaris periocha.

P. 301 : les « Iambes » de Volcatius Sedigitus et « L. Afranii... iudicium ».

V. de l'avant dern. f. : marque de Du Bois et *Michæl Sylvius Typographus*. 1555.

Reproduite à Lyon en 1562 : voir le n° 353.

On trouve des exemplaires qui portent le nom d'A. Vincent. Baudrier, V, p. 234, p. 240.

Bib. du Château de Terrebasse ; Avignon, Musée Calvet, 8217 ; Le Mans, Bel. let. 2519.

318. — 1555. *Lyon*. In-16, 331 pp. Reproduction de l'édition de 1544, Lyon. Voir le n° 272.

Titre : comme dans l'édition de 1544 ... *Apud Seb. Gryphium. Lugduni*. 1555.

Mêmes remarques que pour l'édition de 1544.

Baudrier, VIII, p. 281.

B. M. 11707. aaa. 4.

319. — 1555. *Venise*. In-8. Car. ital. En deux parties.

I. 16 ff. n. ch. + 152 ff. ch. Sign. a2-T4.

Titre : *Terentius a M. Antonio Mureto locis prope innumerabilibus emendatus. Eiusdem Mureti argumenta in singulas comædias et annotationes quibus tum correctionum magna ex parte ratio reddiur, tum loci obscuriores explicantur. Venetiis, apud Paulum Manutium Aldi F.* 1555. *cum privilegio illustriss. senatus veneti ad annos xx.*

V. du titre blanc. R. f. 2 : « M. Antonius Muretus Iacobo Suriano... S. D. ». V. f. 4 : vie de Térence et traité sur la tragédie, etc., de Donat. R. f. 13 : préface de l'*Andrienne* par Donat. R. f. 14 ; argument de l'*Andrienne* par Donat. V. f. 15 : « Volcatii Sedigiti... Iambi », « De iisdem Varronis iudicium citat

Nonius : ex eiusdem libro v. de latino sermone, citat Sosipater. •
R. f. 16 : « Personæ ». V. f. 16 : periocha de l'Andrienne.

Le texte se termine R. f. 152. Registre et :

Venetiiis apud Paulum Manutium Aldi Filium. M.D.LV.
V. blanc.

Distinction des vers. Les actes et les scènes sont numérotés. Les « Sentences » sont imprimées en majuscules. Dans la préface à Surianus, Muret se plaint du manque d'enthousiasme de la jeunesse italienne pour l'étude du latin, qu'on abandonne en faveur de la langue vulgaire, laquelle, selon lui, ne peut et ne pourra jamais égaler les langues classiques quant à l'éloquence.

II. 35 ff. ch. + 1 f. n. ch. Sign. a2-e2.

Titre : *M. Antonii Mureti Argumentorum et Annotationum in Terentium Liber, ad Iacobum Surianum patricium venetum.*
|| Ancre. || *Venetiiis, M.D.LV. apud Paulum Manutium Aldi F. cum privilegio, etc.*

R. dern. f. : registre et : *Venetiiis, M.D.LV. Apud Paulum Manutium Aldi F.*

Pour la description de cette partie, voir la liste des commentaires, n° 7.

Cette édition fut souvent reproduite : voir les n°s 335, 336, 340, 345, 356, 359, 364, 379, 383, 385, 388, 396, 424, 428, 439. Voir aussi le n° 360 et ses reproductions.

Brunet, V, col. 714; Græsse, VI, p. 57, col. 2; Renouard, *Alde*, p. 166, n° 13.

Nat. Rés. pYc279; B. M. 11707. b. 9.

320. — 1555. *Cologne*. In-8, 392 ff. n. ch. Sign. + 2-AA5. Car. ital. (texte) et rom. (notes). Reproduction de l'édition de Zurich, 1550. Voir le n° 302.

Titre : *Commentaria In Omnes Terentii Fabulas Compendiosa, Quibus per singulas Scenas ratio inventionis, dispositionis &*

eloquutionis, cum quorundam locorum obscuriorum explanatione ostensa, studiosis auditoribus primarum artium proponitur. Auto. D. Jodoco Vvillichio Reselliano. Adiectum est exemplar Terentij cæteris multo castigatius. Coloniz. Petrus Horst excudebat Anno. 1555. V. blanc.

R. f. 2 : « Optimæ spei Adolescentulo Iodoco Vvillichio iuniori sui fratris filio, Gregorius Vvagnerus Resellianus. S. P. D. ». V. f. 5 : « Theodoro Vvillichio... Gregorius Vvagnerus patrius S.P.D. » (20 distiques élégiaques). V. f. suivant : « Scholia Iodoci Vvillichii in Andriam Terentij. De argumento & statu Andriæ ». Ensuite les pièces prélim. ordinaires de l'*Andrienne*.

V. dern. f. : *Sex Comædiarum Terentij iuxta cum annotationes D. Iod. Vvillichij (sic) Reselliani. FINIS.*

Distinction des vers. Chaque scène est suivie de « Annotations », qui commencent par des sentences et maximes morales, intitulées « Ethica » jusqu'à la fin du 1^{er} acte de l'*Andrienne* et qui s'intitulent ensuite « ΘΕΣΕΙΣ » et plus tard « ΘΕΣΙΣ ». Notes marginales.

Græsse, VI, p. 57, col., 2; Renouard, *J. B. A.* III, p. 299, n° 49. Maz. 20934.

321. — 1556. *Lyon*. In-8, 8 ff. n. ch. + 272 pp. ch. Sign. *ij-riiij. Car. ital.

Titre : *Terentius. Dictionibus hyperdisyllabis a P. Antesignano Rapistagnensi affixi sunt in puerorum gratiam natiui accentus : atque ad marginem apposita est singulorum uersuum dimensio non minus utili quam artificiosa methodo literis, & notis, breuissimisque scholiis designata. Literarum & notarum explanatio præfatione continetur.* || Marque. || *Lugduni, apud Matthiam Bonhomme. M.D.LVI. cum privilegio Regis.*

V. du titre : « Breve Privilegii » et « P. Antesignanus Lectori S. »
R. f. 2 : « P. Antesignanus Rapistagnensis Antonio, Theophilo

et Joanni Saræis fratribus S. D. v. R. f. 6 : préface de l'*Andrienne* par Donat; argument de l'*Andrienne* par Donat. R. f. 7 : argument de Melanchthon.

Le texte se termine p. 263; p. 264 : vie de Térence et traité sur la tragédie, etc., de Donat.

P. 272 : *Finis. Lugduni, Excudebat Matthias Bonhomme.*

Distinction des vers. Notes marginales et, à côté de chaque vers, des lettres qui indiquent les pieds métriques du vers. Les sentences sont imprimées en majuscules. Un petit argument à la tête de chaque scène.

Reproduite à Lyon en 1560. Voir le n° 339.

Grasse, VI, p. 57, col. 2.

Maz. 20935.

322. — 1556. *Lyon*. In-8. Reproduction de l'édition de Lyon, 1540. Voir n° 249. 310 pp. ch. à 32 ll.

Titre : comme dans l'édition de 1540... *Lugduni, apud Seb. Gryphium*. 1556.

Mêmes remarques que pour l'édition de 1540.

Baudrier, VIII, p. 285.

Bib. Lyon, V, 349498; Orléans, D, 2045; Tournon. 2269.

323. — 1556. *Lyon*. In-8, 310 pp. ch. à 32 ll. Sign. a2-u3. Car. ital. Reproduction de l'édition de Lyon, 1540. Voir le n° 249.

Titre : comme dans l'édition de 1540... *recognitæ*. || Marque. || *Lugduni, ad Salamandræ apud Mauricium Roy & Ludovicum Pesnot*. 1556.

Mêmes remarques que pour l'édition de 1540.

B. M. 11707. b. 29.

324. — 1556. *Paris*. In-4. Reproduction de l'édition de Lyon, 1541. Voir le n° 258.

Paris, apud Th. Richardum. 1556.

Grasse, VI, p. 56, col. 2.

325. — 1557. *Lyon*. In-8, 310 pp. + 1 f. n. ch. Car. ital.
Reproduction (avec additions) de l'édition de Lyon, 1540. Voir
le n° 249.

Titre : comme dans l'édition de 1540... *Lugduni ex officina
Francisci Gaillardi. 1557.*

On trouve les mêmes pièces préliminaires que dans l'édition
de 1540 et, de plus, une épître de Fr. Gaillard au lecteur; il y
exhorte le lecteur et fait une liste des devoirs du professeur
envers les élèves et réciproquement.

R. dern. l. : *Lugduni. Excudebat Franciscus Gaillardus. 1556.*

Baudrier, I, p. 168.

326. — 1557. *Lyon*. In-8. Autre reproduction de l'édition de
Lyon, 1540. Voir le n° 249.

Titre : comme dans l'édition de 1540... *Lugduni apud
Theobaldum Paganum, 1557.*

Baudrier, IV, p. 273.

327. — 1557. *Venise*. In-fol.

Ter. éd. Bip., p. xvii, cite : Venet. *Comœdiæ omnes. In-fol.*

328. — 1557. *Strasbourg*. In-8.

Citée par Ter. éd. Bip., p. xvii.

329. — [1557 ?] *Poitiers*. In-8, 422 pp. Car. ital.

*Pub. Terentii Aphri comœdie sex post omnes omnium editiones
summa denuo vigilantia recognitæ. Pictavii ex officina Bouche-
torum fratrum.* Imprimée vers 1557. Voir l'édition 249.

De la Bour. p. 49.

H. Lawton

13

Bibliothèque de Niort.

Ter. éd. Bip., p. xv, cite « editio Pictaviensis incerti anno ex. rec. Phil. Melanchth. ».

330. — 1558. *Lyon*. In-16 (In-12 selon Brunet et Ter. éd. Bip., p. xvii). Reproduction de l'édition de Lyon, 1544. Voir le n° 272.

Lugduni, apud hæredes Seb. Gryphii. 1558.

Baudrier, VIII, p. 290; Brunet, Suppl. 2, col. 737.

Cat. Morante, n° 1209.

331. — 1558. *Paris*. In-4. Reproduction de l'édition de Lyon, 1541. Voir le n° 258.

Paris, apud Th. Richardum. 1558.

Grasse, VI, p. 56. col. 2.

332. — 1558. *Paris*. In-4, 47 pp. ch. + 1 p. n. ch. (Andria) + 52 pp. ch. (Eunuchus) + 48 pp. ch. (Heautontimorumenos) + 48 pp. ch. (Adelphi) + 40 pp. ch. (Hecyra) + 48 pp. ch. (Phormio). Sign. aij-ciiij, Aij-Dij, Aij-Ciiij, Aaij-Cciiij, aaaij-ccciij. Car. ital. (texte) et rom. (arguments).

Titre : *Publij Terentij Aphri Comœdiæ sex. Adiectis ex Donato argumentis*. || Marque. || *Parisiis, ex typographia Matthæi Davidis via amygdalins ad veritatis insigne*. 1558.

Les pièces ont leurs titres particuliers : *Publij Terentij Aphri Eunuchus (Hecyra, etc.) adiectis ex Donato*, etc., et portent les dates suivantes : Eunuchus, 1550; Heautontimorumenos, 1549 (qui ajoute au titre : « e regione collegii Rhemensis »); Adelphi 1550; Hecyra, 1550; Phormio 1550.

Les vers sont distingués. Chaque scène est introduite par un argument de Donat. Belle édition.

Voir les n° 463, 469, 479, 486, 496, 502.

Elle peut être une reproduction de l'édition de Vascosan,

Paris, 1551, et alors de l'édition des pièces séparées de Fr. Estienne et S. de Colines de Paris, 1538-1539. Voir les n^{os} 307, 240.

B. M. 1001. 1. 20.

333. — 1558. *Venise*. In-fol. Reproduction de l'édition de Venise, 1553. Voir le n^o 313.

Venetiis, Bonellus. 1558.

Christie *Dolet*, p. 501, n^o 12; Ebert, n^o 22487.

B. M. 11707. i 1.

334. — 1558. Note : Ter. éd. Bip., p. xvii, cite plusieurs éditions d'une façon qui ne permet pas une identification absolue :

(a) *Paris*. 4. Peut-être notre n^o 331.

(b) *Venet.*, fol. expressa ad edit. Paris, 1552, in-fol. C'est sans doute notre n^o 333, citée comme reproduction de notre n^o 309, elle-même reproduite de l'édition de Venise, 1545, (N^o 278).

(c) *Ant. Goveani*, II. 4.

(d) *Paris*. c. argg. et notis Mureti. 12.

(e) *Lugdun*. 12. Peut-être notre n^o 330.

335. — 1558-1559. *Venise*. In-8, 16 ff. n. ch. + 152 ff. Réimpression de l'édition de Venise, 1555. Voir le n^o 319.

Titre : comme dans l'édition de 1555... *Venetiis apud Paulum Manutium Aldi F.M.D.LIX*.

Les scholies forment une partie séparée de 39 ff. ch.; il y a quelques augmentations. On y trouve aussi des annotations de Paul Manuce.

Brunet, V, col. 714; Grasse, VI, p. 57; col. 2; Renouard, *Alde*, p. 175, n^o 13.

Nat. Rés. pYc280; B. M. 11712. b, 5.

336. — 1559. *Lyon*. In-8, 381 pp. + 1 f. blanc. Sign. a2-A5.
Reproduction de l'édition de Venise, 1555. Voir le n° 319.

Titre : comme dans l'édition de 1555... *explicantur*. || Marque.
|| *Lugduni, apud Gulielmum Rouillium sub scuto veneto*. 1559.

P. 3 : épître de Muret à Jacques Surian; p. 8 : vie de Térence
et traité sur la tragédie, etc. de Donat.

A la fin : *Lugduni, Excudebat Philibertus Rolletius*.

Distinction des vers. Les sentences sont imprimées en majus-
cules.

Les arguments et les notes de Muret commencent à la page 319.

Baudrier, IX, p. 262; X, p. 447.

Nat. Rés. pYc281.

337. — 1559. *Paris*. In-4.

Ter. éd. Bip., p. xvii cite cette édition, dont nous n'avons
pas trouvé d'autres traces.

338. — 1560. *Lyon*. In-8, 303 pp. Car. ital. Reproduction de
l'édition de Lyon, 1540. Voir le n° 249.

Titre : comme dans l'édition de 1540... *Lugduni*. 1560.

Attribuée par Baudrier aux héritiers de Seb. Gryphius.

P. 303 : *Excudebat Iacobus Faurus*.

Baudrier, VIII, p. 299.

Maz. 10504; Avignon. Musée Calvet, 8218.

339. — 1560. *Lyon*. In-8. Reproduction de l'édition de Lyon,
1556. Voir le n° 321.

Lugd., apud Math. Bonhomme (ou A. Vincent), 1560.

Grasse, VI, p. 57, col. 2; citée aussi par Ebert, n° 22491.

340. — 1560. *Lyon*. In-8, 381 pp. + 1 f. blanc. Car. ital.
C'est l'édition de Lyon, 1559 avec titre rafraîchi; reproduction

de l'édition de Venise, 1555. Voir les n^{os} 336 et 319. La date seulement est modifiée.

Baudrier, IX, p. 273; X, p. 447.

341. — 1560. *Lyon*, In-16, 336 pp. Car. ital. Reproduction de l'édition de Lyon 1544. Voir le n^o 272.

Titre : comme dans l'édition de 1544... *repurgatæ. Lugduni apud Sebastianum Honoratum*, 1560.

P. 3 : vie de Térence par Donat.

A la fin : *Excudebat Iacobus Faurus Lugduni*.

Voir aussi, le n^o 348.

Baudrier, IV, p. 182; VI, p. 303.

342. — 1560. *Poitiers*. In-8 405 pp. Car. ital. Reproduction de l'édition de Lyon, 1544, dont elle porte le titre.

Per Petrum et Ioannem Monachos, fratres, 1560.

Voir le n^o 272.

De la Bouralière, p. 273.

343. — 1560. *Lyon*. In-4. En trois parties. Connue sous le nom de l'édition « Triplex ».

I. 14 ff. prélim. + 383 pp. ch. Sign. *ij-Aiiij. Car. ital. (texte) et rom. (comment.).

Titre : *Terentius in quem triplex edita est P. Antesignanis Rapistagensis commentatio. Primum exemplar. Commentariolum est ex omni interpretationum genere : in quo affixi sunt ad singula vocabula hyperdissyllaba accentus appositæque ad sing. versus dimensiones & multiplicia copiosaque ad omnes comædias singularesque scenas argumenta variæ insuper annotationes et exactæ castigationes. Secundum exemplar. Præter singula contenta in primo omnium jere quotquot sunt qui in Terentium aliquid ediderunt commentarios expositiones annotationesque complectitur. Tertium exemplar. Ex omnium interpretum commentariis com-*

pendiosum expositionem omneque primi exemplaris argumentum, gallicam præterea translationem ad verbum in tres priores comœdias (in quo uno Gallix pueris præcipue inservitum est) tum etiam huius authoris peculiare annotationes plenioresque interpretatt. continet. Horum omnium ratio in Præfatione reddita est. Editio primi exempl. ¶ Marque. ¶ Lugduni apud Mathiam Bonhomme sub Clava Aurea. M.D.LX. Cum privilegio Regis ad decennium. ou apud Antonium Vincentium. M.D.LX., etc., avec la marque de Vincent.

Les ff. prélim. contiennent : V. du titre : « Breve Privilegii » et « Elenchus interpretum qui ex professo accurate & erudite... scripserunt : e quibus fere composita est triplex hæc nostra commentatio ». Cet « Elenchus » contient les mêmes pièces que celui de l'édition de Venise, 1545 (q. v. n° 278) avec les additions suivantes : « M. Antonii Mureti correctiones, Annotationes & Argumenta in singulas comœdias », « Julii Cæsaris Scaligeri liber de comicis dimensionibus », « L. Victoris Fausti de comœdia libellus », « Iodochi Willichij Reselliani in omnes Terentii fabulas compendiosa commentaria ». Il y a aussi, quoiqu'elles ne figurent pas dans l'Elenchus de Venise, 1545, tout en étant imprimées dans l'édition, les pièces suivantes : « Pauli Malleoli argumenta in singulas scenas », « Christophori Hegendorphii argumenta in singulas scenas », « P. Bembi Castigationes in aliquot loca Terentij ». R. f. 2 : préface de P. Antesignanus (Pierre Davantès) aux frères Saræus. V. f. 8 : vie de Térence par Donat. V. f. 9 : « Nonnulla de comœdia », etc. (ex Donato, Hephæstione et aliis). V. f. 12 : préface de Donat à l'*Andrienne*. R. f. 13 : argument de l'*Andrienne* par Muret. V. f. 13 : argument de l'*Andrienne* par Melanchthon.

Les vers sont distingués, les actes et les scènes numérotés. Chaque scène est introduite par des arguments et par un schéma des mètres. Notes marginales et « varia lecta »; à côté de chaque

vers se trouve une analyse des pieds métriques, selon une méthode expliquée dans la préface de Davantès (V. f. 2). Les accents sont ajoutés. Les « sentences » sont imprimées en majuscules. Prolegomena de Donat, Muret et Melanchthon à la tête de chaque pièce.

Nat. Yc4818; Ars. B. L. 2455 *ter* (3 exemplaires); Avignon, Musée Calvet, 3858; Lille, Bel. let. 904; Lyon, V, 300574 et 300573; B. M. 1000, n. 17.

II. 22 ff. prélim. + 850 pp. ch. + 1 f. blanc. Sign. + ij-ppiiij.

Titre : comme dans la première partie ...*reddita est. Editio secundi exempl.* || Marque. || *Lugduni*, etc., comme dans le titre de la première partie.

Les ff. prélim. contiennent : — V. du titre : « Breve Privilegii » et « Elenchus », etc. R. f. 2 : préface de P. Antesignanus, V. f. 7 : « Des. Erasmi Roterodamus de metris ». R. f. 8 : « Rivii Castigatio ». V. f. 9 : « Ant. Goveanus de versibus Terentianis » et « Iulii Cæsaris Scaligeri liber de comicis dimensionibus ». R. f. 16 : « H. L. Glareanus Gerardo Ciziano, etc. ». R. f. 17 : « Eiusdem... XXVIII communior. pedum typus », etc. V. f. 19 : vie de Térence « ex Donato ». R. f. 20 : « Nonnulla de comœdia », etc. V. f. 22 : préface de l'*Andrienne* par Donat.

Le texte en car. ital., est entouré de commentaires en car. rom. à 2 cols. Distinction des vers, etc. Mêmes remarques que pour la première partie.

Nat. Yc4019 et 4820 (Baudrier indique Yc4820 comme un exemplaire de la troisième partie par erreur); Ars. B. L. 2455, *ter*. 2; Grenoble; B. M. 1000, l. 10. (Note. Dans l'ex. Bib. Nat. Yc. 4820 le dern. f. manque).

III. 10 ff. n. ch. + 532 pp. ch. (dern. ch. 332 par erreur). Sign. *ij-Xxij.

Texte car. ital. Commentaire etc., car. rom. Voir plus loin, le ch. ix de la 3^e partie.

Titre : comme dans la première partie *...reddita est. Editio tertii exemp.* || Marque. || *Lugduni*, etc. comme dans la première partie.

Les ff. prélim. contiennent : — V. du titre : « Breve Privilegii » et « Elenchus ». R. f. 2 : préface de P. Antesignanus. V. f. 6 : Vie de Tércence « ex Donato ». R. f. 7 : « Nonnulla de comœdiæ, etc. ». Les autres ff. prélim. contiennent les mêmes pièces que dans la première partie.

Distinction des vers, etc., comme dans les autres parties. Le texte est entouré de commentaires. Au bas de la page, une colonne de la traduction française du texte (intitulée « Interpretation de mot à mot du texte Latin en Francoys ») entourée de commentaires en français (intitulés « Annotations et plus ample ou diverse interpretation »).

Maz. 10504; Bib. de l'Un. de Paris, L. L. 0. 34; Lyon, V. 347428; B. M. 1000, l. 11 et 12. On trouve des exemplaires dans les bibliothèques d'Avignon, Lyon. Acad., Nantes, Tours, Toulouse et Troyes (Note. Dans l'exemplaire de l'Un. de Paris les pp. 101-102, 307, 310 sont blanches; il manque les vers 852-866 de l'*Andrienne*. 644-673 de l'*Heautontimorumenos*).

On trouve cette édition citée par les bibliographes suivants :

Baudrier, X, pp. 263-265; Brunet, V, col. 715; Christie, *Dolet*, p. 501, n° 12; Ebert, n° 22494; Græsse, VI, p. 57, col. 2; Ter., éd. Bip., p. xvii.

344. — 1560. *Anvers*. In-12, selon Græsse et Ebert; in-16, selon Degeorge; in-24 selon Ter., éd. Bip.

Terentius a Theod. Pulmanno cast. et annotatt. illustr. Antv. Plantin. 1560.

Degeorge, « La Maison Plantin à Anvers », p. 111; Ebert, n° 22493; Græsse, VI, p. 58, col. 1; Ter., éd. Bip., xvii.

345. — 1560. *Venise*. In-8, 16 ff. + 200 ff. Reproduction de l'édition de Venise, 1555. Voir le n° 319.

Titre : comme dans l'édition de 1555 ... *Venetiiis. Aldus. M.D.LX.*

Copie de l'édition de 1558-1559. Voir le n° 335.

Brunet, V, col. 714; Græsse, VI, p. 57, col. 2; Renouard, *Alde*, p. 180, n° 11.

346. — 1560. *Leipsig*. In-8.

Ter., éd. Bip., p. xvii, cite : 1560. Lips. 8, Catal. bibl. Francof.

347. — 1560. *Lyon*. In-4.

Ter., éd. Bip., p. xvii, cite : 1560. Lugdun. c. comm. varr. 4.

Il ne peut pas s'agir de l'édition *Triplex*, puisque cette édition se trouve citée également.

348. — 1561. *Lyon*. In-16, 336 pp. Car. ital. Reproduction de l'édition de Lyon, 1544. Voir le n° 272 et aussi le n° 341.

Titre : comme dans l'édition de 1544 ... *repurgatæ*. || Marque || *Lugduni, apud Hæredes Jacobi Juntae*. 1561.

A la fin : *Excudebat Iacobus Faurus Lugduni*.

C'est l'édition publiée en 1560 par Sébastien Honoré et partagée avec les héritiers de Giunta.

Baudrier, VI, p. 303.

349. — 1561. *Venise*. In-8, 16 ff. + 200 ff. ch. Reproduction de l'édition de Venise, 1555. Voir le n° 319.

Venetiiis Aldus. M.D.XLI.

Copie exacte de l'édition aldine précédente (voir le n° 345).

Brunet, V, col. 714; Græsse, VI, p. 57, col. 2; Renouard, *Alde*, p. 183, n° 18.

Nat. Rés. pYc335.

350. — 1561. *Venise*. In-fol. Reproduction de l'édition de Venise, 1553. Voir le n° 313.

(a). *Venetiis, apud Scotum*.

Christie, *Dolet*, p. 501, n° 12. |

(b). *Venetiis, apud Bonellum*.

Christie, *Dolet, loc. cit.* . . .

351. — 1561. *Paris*. In-4.

Ter., éd. Bip., p. xviii : 1561, Paris, cura Goveani, 4.

352. — 1561. *Bdle*. In-8.

Ter., éd. Bip., p. xviii : Basil. 8, 1561.

353. — 1562. *Lyon*. In-16, 8 ff. prélim. + 301 pp. ch, + 3 pp. n. ch. Sign. *2-t5. Car. ital. Reproduction de l'édition de Lyon, 1555. Voir le n° 317.

Titre : comme dans l'édition de 1555 ...*iudicabit*. || Marque. || *Lugduni, Apud Antonium Vincentium*. 1562.

Même contenu que l'édition de 1555.

A la fin : *Lugduni, Excudebat Symphorianus Barbier*.

Édition inconnue des bibliographes.

B. M. 688, a, 9.

354. — 1562. *Venise*. In-fol. Reproduction de l'édition de Venise, 1553. Voir le n° 313.

Apud B. Cæsanum, Venetiis. 1562.

Christie, *Dolet*, p. 501, n° 12.

B. M. 722. m. 14 (2). |

355. — 1562. *Leyde*. In-8.

Ter., éd. Bip., p. xviii : Lugd. Batav. 8, Cat. bibl. Francof.

356. — 1563. *Venise*. In-8. Reproduction de l'édition de Venise, 1555. Voir le n° 319, dont ceci est une copie littérale.

Venetiis. Aldus. M.D.LXIII.

Brunet, V, col. 714; Grasse, VI, p. 57, col. 2; Renouard Alde, p. 189, n° 14.

357. — 1563. *Venise*. In-fol. Reproduction de l'édition de Venise, 1553. Voir le n° 313.

Venetiis, apud Scotum.

Christie, Dolet, p. 501, n° 12.

358. — 1564. *Dusseldorf*. In-8.

Terentius a M. Ant. Mureto locis innumer. emend. cum eiusd. Mureti argumentis et Franc. Fabricii annotati. Dusseldorpii, exc. Joh. Oridrys et Alb. Brysius. 1564.

Grasse, VI, p. 58, col. 1; Ter., éd. Bip., p. xviii, cite une édition de Dusseldorf, 1564, in-4.

359. — 1564. *Venise*. In-8, 16 ff. + 200 ff. Reproduction de l'édition de Venise, 1555. Voir le n° 319.

Venetiis. M.D.LXV.

Copie des éditions aldines précédentes.

Brunet, V, col. 714; Grasse, VI, p. 57, col. 2; Renouard, Alde, p. 198, n° 18.

360. — 1565. *Anvers*. In-16. Car. ronds.

Titre : *Terentius a M. Ant. Mureto locis prope innumerab. emend et argumentis in sing. fab. illustr. : annotationes Mureti. variz lectiones sive emendationes (ex vett. exempl.). Theod. Pulmanni. Antverpiæ. ex off. Chr. Plantini. 1565.*

Très jolie édition. Reproduite plusieurs fois. Voir les n^{os} 363, 367, 386, 397, 400, 403, 407, 412, 429, 432, 435, 440, 442. Cf. le n^o 319.

Brunet, V, col. 715; Græsse, VI, p. 58, col. 1.

B. M. 688, a. 10.

361. — 1565. *Florence*. In-8. En deux parties.

I. 12 ff. n. ch. + 318 pp. ch. + 2 ff. n. ch. Sign. *ij-Viiiij. Car. ital.

Titre : *P. Terentii Comædiæ ex vetustissimis libris & versuum ratione a Gabriele Færno emendatæ. In eas comedias emendationum libri VI. Item de versibus comicis liber I. Fragmentum Eographij (sic) interpretis in easdem fabulas. Cum licentia et privilegio.* || Marque. || *Florentiæ, apud Juntas, 1565.* V. blanc.

Les ff. prélim. contiennent : — R. f. 2 : « Carolo Borromeo S. R. E. Card. Petrus Victorius Sal. » (dat. xvi Kal. Iun. 1565). R. f. 7 : « Carolo Borromeo... Siluius Antonianus » (dat. Roma. iiii, non. Mai. 1565). V. f. 11, blanc. R. f. 12 blanc. V. f. 12 « C. Sulpicii Apollinaris Periocha » (in Andriam).

P. 318 : *Impressum Florentiæ, apud heredes Bernardi Juntæ. Anno Domini M.D.LXV.*

R. avant dern. f. : errata. V. marque. Dern. f. blanc.

Distinction des vers. Chaque scène introduite seulement par la liste des interlocuteurs. Réimprimée en 1572. Voir les n^{os} 384, 420.

II. 251 pp. ch. + 1 p. blanc + 2 ff. n. ch. Sign. aij-qiij. Car. ital. et rom.

Titre : *Gabrielis Færni Emendationes. In sex fabulas Terentij. Cum licentia et privilegio.* || Marque. || *Florentiæ apud Juntas. M.D.LXV.*

V. p. 251 : registre et : *Florentiæ apud Juntas. M.D.LXV. Cum licentia superiorum.* R. avant dern. f. : marque. V. et dern. f. blancs.

Pour la description de cette partie, voir la liste des commentaires, n° 9.

Les « Emendationes » furent réimprimées pendant la même année.

Nat. Rés. pYc282 (où les deux parties sont reliées dans leur ordre inverse); Ste. Gen., 8°Y, 1123. Suppl.; Maz. 20906; B. M. 687. d. 24 et 25., C. 8. e. 11., G. 9467. Réimpression, 1565, Bib. Nat. Rés. pYc284, où les « Emendationes » de 1565 sont reliées avec le texte réimprimé en 1572.

Brunet, V, col. 715; Græsse, VI, p. 58, col. 1.

362. — 1565. *Venise*. In-8.

Ter., éd. Bip., p. xviii, cite : Venet. Gryph. c. n. Goveani 8, 1565.

363. — 1566. *Anvers*. In-16. Reproduction de l'édition de 1565, Anvers. Voir le n° 360.

Antwerpæ ex offic. Chr. Plantini. 1566.

Brunet, V, col. 715; Græsse, VI, p. 58, col. 1.

364. — 1566. *Venise*. In-8. Reproduction de l'édition de Venise, 1555. Voir le n° 319. Copie des aldines précédentes.

Venetiis Aldus. M.D.LXVI.

Brunet, V, col. 714; Græsse, VI, p. 57, col. 2; Renouard, *Alde*, p. 202, n° 18.

365. — 1566. *Weissenfels*. In-8.

Ter., éd. Bip. p. xviii : Leucopetræ, 8.

366. — 1566. *Sans lieu*. In-?.

Ter., éd. Bip., p. xvii : 1566. c. not. Ambr. Berndtii (qui

affinis Lutheri et Prof. Orat. Wittemb. + 1542) edidit Steph. Riccius.

367. — 1567. *Anvers*. In-16. Reproduction de l'édition d'Anvers, 1565. Voir le n° 360.

Antverpiæ ex off. Chr. Plantini. 1567.

Brunet, V, col. 715; Grasse, VI, p. 58, col. 1.

B. M. 1068. b. 12.

368. — 1567. *Bâle*. In-?

Ter., éd. Lemaire, p. cxcv, cite une édition de Bâle « auctore anonyma; qua ipse usus sum subsidiis munita satis atque reperta ».

S'agit-il de l'édition suivante ?

369. — 1567. *Bâle*. In-8, 13 ff. n. ch. + 643 pp. ch. Sign. a2-T5. Car. ital. (texte) et rom. (notes).

Titre : *P. Terentii Comœdiæ sex elegantissimæ, cum Donati commentariis, ex optimorum præsertim veterum exemplariorum collatione emendatæ, atque scholiis exactissimis, a multis doctis viris illustratæ, et nunc denuo ab omnibus mendis repurgatæ.*

|| Marque. || *Basileæ, apud hæredes Nicolai Brylingerii. Anno M.D.LXVII.*

Les ff. prélim. contiennent : — V. du titre : « Volcatii Sediti... iambi ». R. f. 2 : épître d'Erasmus aux frères Bonerus. R. f. 4 : traité d'Erasmus sur les mètres. V. f. 5 : « Vita Terentii et de Tragedia ac Comœdia non pauca ex Ælio Donato ». Ensuite les pièces préliminaires ordinaires de l'*Andrienne*.

P. 643 : « Commentarium Ælii Donati, Cornuti, & Asperi in P. Terentii Comœdias. Finis ».

Distinction des vers. Les Sentences sont imprimées en majus.

cules. Notes marginales. Chaque scène est suivie des commentaires de Donat (et de Calphurne pour l'*Heaut.*) en petits car. rom.

Ter., éd. Bip., p. xviii, la cite : 1567. Basil. c. comm. Don. 8. Maz. 20937.

370. — 1567. *Cologne*. In-8. Reproduction de l'édition de Zurich, 1550. Voir le n° 303.

Col. exc. Petrus Horst. 1567.

Ter., éd. Bip., p. xviii, cite cette édition ainsi : 1567. Colon. ex Wagneri Reselliani, c. n. Mureti, Barlandi, etc. 8.

Græse, VI, p. 57, col. 2.

371. — 1567. *Venise*. In-fol., 14 ff. n. ch. + 207 ff. ch. 77 ll de commentaire à la page. Sign. *ij-Ciiij. Car. rom.

Titre : comme dans l'édition de Venise, 1553 (Voir le n° 313)..
Heautontimorumenon. Accedunt Antonij Goveani Epistola ad Grillelmum Bellaium Langeum... de castigatione harum comædiarum. Eiusdem de versibus Terentianis, necnon De Ludis Megalensibus, ac quædam perpulchræ annotationes. Bartolomæ Latomi in singulas scenas argumenta, Ordo & distinctio partium fabulæ, vocum quarundam & locorum difficilium explicatio, loci argumentationum & amplificationum principales. Schemata passim & ornamenta orationis. Henrici Loriti in carmine Terentii per omnes eius Comædias iudicium. His item addidimus cuiusque scenæ terna argumenta varijs verbis eadem tamen sententia descripta. Metris in suum ordinem recte restituitis, ac varijs lectionibus in margine appositis. Eorum quæ in his interpretum commentarijs annotata sunt, Index amplissimus. || Marque. || Venetiis, apud Joannem Mariam Bonellum M.D.LXVII.

Les ff. prélim. contiennent : — R. f. ii : Arguments de Melancthon. R. f. iii : traité d'Erasmus sur les mètres, etc. R. f. v :

lettre de Goveanus à Guillaume du Bellay. R. f. vii : traité de Goveanus sur les vers de Térence. R. f. viii : vie de Térence et traité sur la tragédie, etc. de Donat. V. f. ix : « Castigationes » de P. Bembo. R. f. x : Index (à 4 cols.) commence. R. f. xiv : les vers de Volcatius Sedigitus; le « Iudicium » de Dolet.

V. f. 207 : *Venetis, apud Joannem Mariam Bonellum M.D.LXVII.*

Les vers sont distingués. Arguments de Barland et de Malleolus et schéma des mètres en tête de chaque scène. Chaque scène est suivie des commentaires de Donat, Jouvenneaux, Latomus, Marsus, Glareanus, etc. Il y a quelques gravures sur bois d'une valeur artistique médiocre. J'ai cité cette édition avec beaucoup de détail, parce qu'elle représente peut-être une des éditions de la série qui commence par celle de Venise, 1553. Voir le n° 313 et les n° cités là.

C'est peut-être cette édition que cite Ter., éd. Bip., p. xix : 1567. Venet. cum comm. varr. fol.

B. M. 655. c. 14 .

372. — 1567. *Venise*. In-fol. ?

Ter., éd. Bip., p. xix, cite : 1567. Venet, c. n. Goveani, ap. Io. Gryph.

373. — 1568. *Mulhouse*. In-8.

Comœdiæ schol. illustr. st. et labore. Ph. Melanchthonis et Erasmi Rot. Mulhusæ. 1568.

Pour reproductions, voir les n° 393, 394.

Grasse, VI, p. 58, col. 1.

374. — 1568. *Mulhouse*. In-8.

Ter., éd. Bip. p. xix, cite : 1568. Mulhusana. Steph. Riccii I. e prælect. doctor. Viteberg, 8.

Reproduite plus tard. Voir les nos 380, 391.

Cf., dans la liste des commentaires, le n° 10.

375. — 1569. *Lyon.*, In-12, 14 ff. n. ch. + 290 pp. ch.
Sign. aa2-T. Car. ital.

Titre : *Pub. Terentii Afri Comœdiæ sex, ex M. Antonii Mureti exemplari accuratissime emendatæ. His accedunt variæ lectiones ex P. Bembi vetustissimo codice, ac breves annotationes partim a margine, partim post scenas singulas adscriptæ, quibus loci obscuriores explicantur. Ad hæc omnia libellus de comœdia & tragœdia Donato, Afro, Cornuto adscriptus, qui corruptissimus antea legabatur suæ integritati restituitur.* || Marque. || *Lugduni, apud Antonium Gryphium.* 1569.

Les ff. prélim. contiennent : — V. du titre : « Volcatii Sediti... iambi ». R. f. ii : « Antonius Gryphius Sebastiani F. optimæ spei, atque indolis adolescenti Alexandro Bernardino S.D. » (dat. Lugd. kal. Sept.). R. f. iii : lettre de Fr. Asulanus à J. Grolier. R. f. v : vie de Térence « ex Donato ». R. f. vii : « De tragœdia », etc., de Donat. V. f. xii : « M. Antonii Mureti in Donati atque aliorum de comœdia et tragœdia libellum animadversiones ». R. f. xiii : préface de Donat à l'*Andrienne*. V. f. xiv : argument de l'*Andrienne*, par Donat.

Le texte se termine à la page 270.

Distinction des vers. Schéma des mètres et argument en tête de chaque scène. Annotations marginales et à la fin de chaque scène. Les « Sentences » sont imprimées en majuscules. Voir les nos 413, 417, 418, 444.

Édition inconnue des bibliographes.

Ars. 2455 ter. Bel. lettres.

376. — 1569. *Venise.* In-fol., 384 pp. Reproduction de l'édition de Venise, 1553, Voir le n° 313.

H. Lawton

14

Venetii. Hi. Scotum. 1569.

Ebert, n° 22487.

B. M. 11707. i. 7.

377. — 1570. *Venise*. In-fol. Reproduction de l'édition de Venise, 1553. Voir le n° 313.

Ven., heredes Bonelli. 1570.

Ebert, n° 22487.

378. — 1570. *Venise*. In-8, 249 ff. ch. + 2 ff. n. ch. Sign. Aii-II. Car. ital. (texte) et rom. (préface).

Titre : *P. Terentii Afri Comædiæ sex, infinitis fere locis emendatæ : una cum Vinc. Cordati Vesul. Burg. Commentariis in Andriam; summaris vero (quæ argumenta vocant) & annotationibus methodicis rei ac styli in reliquis. || Ancre. || Ex Bibliotheca Aldina. Venetiis. M.D.LXX.*

V. du titre : « Lectori » (10 vers latins). R. f. 2 : « Præfatio... D. Hieronymo Turrivano... Vinc. Cordatus S. » (dat. Cal. Oct. Anno. S. 1569). R. f. 6 : vie de Térence, etc. « ex Donato et aliis ». R. f. 14 : « De præstantia, et utilitate Comædiarum Terentij ». R. f. 16 : « Volcatii Sedigiti Iudicium de Terentio & aliis comicis ». V. f. 16 : « Vincentii Cordati Iudicium de Terentio, & aliis comicis » (13 vers).

Le texte se termine au V. f. 157. R. f. 158 : *Vincentii Cordati vesulani burg. commentarius in P. Terentii Andriam (Eunuchum, etc.) observatio et præfatiuncula*. R. f. 245 : « Appendix breviuscula ad annotationes ».

R. f. 247 : « Peroratio ad eundem D. Hieronymum Turrivanum ». V. f. avant dern. : « Anchoræ Aldinæ Venetæ » (10 vers). R. dern. f. : ancre. V. blanc.

Distinction des vers. Les « Sentences » sont imprimées en majuscules. Édition rare.

Brunet, V, col. 714; Græsse, VI, p. 58, col. 1; Renouard, *Alde*, p. 210, n° 19.

Maz. 20939 (incomplet); B. M. 833. c. 30.

379. — 1570. *Venise*. In-8, 16 ff. n. ch. + 208 ff. ch. (à partir du f. 200, les ff. sont chiffrés 101-108). Sign. A2-EE4. Car. ital. Reproduction de l'édition de Venise, 1555 (voir le n° 319), avec l'addition de quelques nouvelles scholies de Muret, qui occupent les 8 ff. à la fin du volume. Ces nouvelles scholies sont intitulées : « Hæc post impressum Terentium habuimus a M. Antonio Mureto, quæ prioribus ipsius scholiis adderemus ».

Le titre se termine : *Ven., Aldus Manutius*. 1570.

A l'exception des nouvelles scholies, cette édition est une copie des éditions aldines précédentes, mais beaucoup de fautes d'impression, qui s'y sont introduites, diminuent sa valeur. Même les titres courants sont en désordre. Renouard dit de cette édition : « L'édition des Turrisan de cette même année n'est pas belle, mais celle d'Alde Manuce est bien incorrecte ».

Brunet, V, col. 714; Græsse, VI, p. 58, col. 1; Renouard, *Alde*, p. 210, n° 18.

Nat. Rés. pYc285; Maz. 20939; B. M. 11375. b. 33.

380. — 1570. *Gorlitz*. In-8.

Ter., éd. Bip. p. XIX, cite : 1570. Gorlicensis. Ricii II, 8.

Elle serait une reproduction de l'édition de Mulhouse, 1568. Voir le n° 374.

381. — 1571. *Lyon*. In-16. 310 pp. ch. + 18 pp. n. ch. Sign. a2-v5. Car. ital. Reproduction, avec additions, de l'édition de Lyon, 1544. Voir le n° 272.

Titre : comme dans l'édition de 1544... *reputatæ*. ¶ Marque de Gryphius. ¶ *Lugduni, apud Antonium Gryphium*, 1571.

Mêmes pièces préliminaires que dans l'édition de 1544.

Les ff. n. ch. à la fin contiennent : « Sententiæ Terentianæ suis quæque unde fluxerunt, paginis notatæ atque descriptæ : ut nullo negotio locos earum reperiant studiosi ». R. dern. f. : l'építaphe de Térence sous le titre : « D. P. Terentii vita eiusque comœdiis ex ipsius personæ hexastichon ». V. blanc.

Mêmes remarques que pour l'édition de 1544 et ses reproductions.

Édition inconnue des bibliographes.

Ars. B. L. 2434 A.

382. — 1571. *Brescia*. In-8.

Ter., éd. Bip., p. xix, cite : Brixienis apud Jac. Britann. 8

383. — 1572. *Paris*. In-8. Les pp. sont chiffrées jusqu'à 526, mais 2 pp. sont ch. 128 : i. e. 527 pp. ch. + 1 f. n. ch. Sign. Aij-KKiiij. Car. ital. et rom. Reproduction, avec additions, de l'édition aldine de 1555. Voir le n° 319.

Titre : comme dans l'édition aldine de 1555... *explicantur. His accesserunt Anto. Goveani annotationes & argumenta A. Barlandi in singulas scenas. || Marque. || Parisiis, Apud Hieronymum de Marnef, & Gulielmum Cavellat, sub Pelicano, monte D. Hilarij. 1572.*

P. 2, blanche; p. 3 : « M. Antonius Muretus Iacobo Suriano.. S. D. »; p. 8 : vie de Térence, etc., « ex Ælio Donato »; p. 26 : préface de l'*Andrienne* par Donat; p. 31 : « les Iambes » de Volcatus Sedigitus.

Le texte se termine à la p. 383; p. 384 : « M. Ant. Mureti Argumentorum et annotationum in Terentium Liber »; p. 457 « Guillelmo Bellaio Langeo... A. Goveanus S. P. D. »; p. 507 :

arguments de Melanchthon; p. 520: « Sententiæ et Proverbia, ex comœdiis Terentij, in usum lectoris deprompta ».

Dern. p. (n. ch.) : marque du Pélican.

Distinction des vers. Annotations marginales. Schéma des mètres en tête de chaque scène.

Citée sommairement par : Ebert, n° 22498; Græsse, VI, p. 58, col. 1; Ter., éd. Bip., p. XIX.

B. M. 11707. aaa. 5.

384. — 1572. *Florence*. In-8, 12 ff. n. ch. + 318 pp. ch. + 1 f. n. ch. Sign. *ij-Viiiij. Car. ital. Copie de l'édition de Florence, 1565 (voir le n° 360), mais du texte seulement.

Titre : comme celui de 1565... *apud Juntas*. 1572.

Elle contient les mêmes pièces que l'édition de 1565, sauf que le V.f. xi contient: « Fabulæ Interlocutores » (de l'*Andrienne*) et R. f. XII : « C. Sulpicii Apollinaris periocha » (de l'*Andrienne*).

Le texte se termine à la p. 318 : *Impressum Florentiæ, apud heredes Bernardi Juntae. Anno Domini. M. D. LXXII.*

R. dern. f. : errata. V. marque.

Dans l'exemplaire de la Bib. Nat., le texte de 1572 est relié avec les « Emendationes » de 1565.

Brunet, V, col. 715; Græsse, VI, p. 58, col. 1.

Nat. Rés. pYc284.

385. — 1573. *Lyon*. In-8. Reproduction de l'édition de Paris, 1572. Voir le n° 383.

Lugduni, 1573.

Græsse, VI, p. 58, col. 1; Ter., éd. Bip., p. XIX.

386. — 1574. *Anvers*. In-12, 304 pp. ch. + 7 ff. n. ch. Sign. A2-V5. Car. rom. et ital. Reproduction de l'édition d'Anvers,

1565 (voir le n° 360), elle-même calquée sur l'édition aldine de 1555. Voir le n° 319.

Titre : *Terentius a M. Antonio Mureto, locis prope innumrabilibus emendatus, & argumentis in singulas fabulas illustratus. Vulgatæ annotatiunculæ in margine adscriptæ : Argumenta in omnes scenas : Index vocum antiquarum apud Terentium. Seorsum excusæ annotationes Mureti, auctæ a Francisco Fabricio Marcodurano. Variæ lectiones sive emendationes potius, e veteribus exemplarib. Theodori Pulmanni. Antverpiæ. Ex officina Christoph. Plantini, CIOIQLXXIII.*

V. du titre : « Ioannis Murellii Ruremundensis ad latinitatis studiosum Hendecasyllabi » (5 vers); p. 3 : « Christoph. Plantinus Lectori S. »; p. 5 : vie de Térence « ex Donato »; p. 8 : argument de l'*Andrienne*; p. 10 : « C. Sulpicii Apollinaris periocha » (in *Andriam*).

Le texte se termine p. 304. Les ff. suivants contiennent : — R. f. i : les vers de Sedigitus et l'épithaphe de Térence. V. f. i. « In laudem eiusdem octuarius » (16 vers). R. f. ii : Index.

V. dern. f. : *Excudebat Antverpiæ Christophorus Plantinus Architypographus Regius anno M.D.LXXIII.*

Distinction des vers. Notes marginales. Schéma des mètres en tête de chaque scène.

Brunet, Suppl. 2, col. 737; Ter., éd. Bip., p. xix.

B. M. 1068. b. 13 (1). Cet exemplaire, qui semble être parfait, est cité dans le catalogue du British Museum comme imparfait, puisque les annotations de Muret n'y apparaissent pas; G. 9244.

387. — 1574. Breslau. In-8, 223 ff. n. ch., 20 ll. à la page. Car ital. Sign. A2-c5.

Titre : *Terentii Comædiæ sex, iam denuo scholiis illustratæ,*

atque cæteris multo castigatores. Editæ, studio et labore Philippi Melanthonis (sic), ac Erasmi Roterodami. Vratislaviæ. 1574.

V. du titre blanc. R. f. ii : « Adhortatio Philippi Melanthonis, de legendis tragœdijs & comœdijs ». V. f. vii : « Erasmus Roterodamus... Boneris fratribus... S. P. D. ». R. f. x : « Erasmus de metris comicis ». R. f. xiv : les vers de Sedigitus. V. f. xiv : « Ioanni Glorierio... Franciscus Asulanus S.D. ». R. f. xviii : vie de Térance, etc., « ex Donato ». V. f. xxviii : préface et argument de l'*Andrienne* par Donat. V. f. xxx : préface par Melanchthon.

Le texte se termine V. avant-dern. f. : « Sex Comœdiarum Terentij FINIS ». R. dern. f. : marque et : —

Vratislaviæ, excudebat Crispinus Scharffenberg. Anno : M.D.LXXIII.

Distinction des vers. Gravure sur bois des « Personæ » en tête de chaque comédie. Notes marginales.

Édition inconnue des bibliographes.

B. M. 1002. m. 26.

388. — 1574. *Francofort-sur-le-Mein*. In-8, 16 ff. n. ch. + 210 ff. ch. Sign. A2-f2. Car. ital. Figures sur bois. Édition calquée sur l'édition aldine de 1555. Voir le n° 319.

Titre : *Terentius, a M. Anthonio (sic) Mureto locis prope innumerabilibus emendatus, nunc primum figuris artificiosissimis illustratus. Eiusdem Mureti argumenta...*, etc. comme dans l'édition aldine de 1555... *explicantur*. || Marque. || *Cum gratia et privilegio. Francoforti ad Mœnum. 1574.*

Mêmes pièces préliminaires que dans l'édition aldine de 1555.

Le texte se termine R. f. 199. V. f. 199 : « M. Antonii Mureti argumentorum et scholiorum in Terentium liber ». R. f. 209 : « M. A. Mureti de Metris Terentianis ».

V. f. 210 : *Francoforti ad Mœnum. ex typographeo Killiani Calli, impensis Hæredum Wigandi Galli. M.D.LXXIII.*

Chaque pièce est introduite par une gravure sur bois, qui représente les « Personæ » de la comédie. Autrement, mêmes remarques que pour l'édition alpine de 1555.

Édition inconnue des bibliographes.

Maz. 20940 : B. M. 1000. c. 6.

389. — (1574. *Leipzig*). In-8, 512 pp. + 3 ff.

Titre : *Comædiæ sex, accurate castigatione et explicationibus eruditius illustratæ, cum notatione variantis lectionis, ex editionibus Gabr. Færni et M. Ant. Mureti. Nunc primum singulari diligentia editæ opera et studio Meth. Bergii. Accesserunt et annotationes Jo. Camerarii, Jo. Rivii, G. Fabricii, et Fr. Fabricii in easdem comædias* (Lips., typis Vœgelianis, 1574).

Une édition importante du point de vue de la critique du texte; c'est la seule jusqu'à celle de Hare où on ait su faire bon usage du travail critique de Færne (Græsse). On publia dans la même année une édition des « Castigationes » de Rivius. Voir la liste des commentaires, n° 3, iv.

Brunet, V, col. 715; Græsse, VI, p. 58.

B. M. C. 46. e. 21.

390. — 1574. *Paris*. In-12.

Ter., éd. Bip., p. xix, cite : Paris. P. Antesignanis, 12, 1574.

Voir le n° 411.

391. — 1574. *Gorlitz*. In-8 ?

Ter., éd. Bip., p. xix, cite : Gorlicensis. Riccii III. 1574.

Voir le n° 374, dont cette édition serait une reproduction.

392. — 1575. *Lyon*. In-16, 319 pp. + 13 ff. n. ch. Car. ital. Reproduction de l'édition de Lyon, 1544 (voir le n° 272), avec les « Sententiæ Terentianæ » aux derniers ff. Voir le n° 381.

Titre : comme dans l'édition de 1544...*repurgatæ*. || Marque. ||
Lugduni, apud Ant. Gryphium. M.D.LXXV.

Baudrier, VIII, p. 367.

Bib. de Tours, Bel. let. 2926.

393. — 1575. *Francfort-sur-l'Oder*. In-8. Reproduction de l'édition de Mulhouse, 1568. Voir le n° 373.

Francof. ad. Od. 1575.

Græsse, VI, p. 58, col. 1; Ter., éd. Bip., p. xix.

394. — 1575. *Gorlitz*. In-8. Reproduction de l'édition de Mulhouse, 1568. Voir le n° 373.

Gorlic., Ambr. Fritsch. 1575.

Græsse, VI, p. 58, col. 1.

395. — 1575. *Venise*. In-8, 175 ff. ch. Sign. A2-Y4. Car. ital.

Titre : *Terentii comædiæ sex, accurate sane, & diligenter emendatæ. Hæc adiecta. Terentij vita ex Ælio Donato. Argumenta in fabulas, & scenas. Annotationes in margine adscriptæ. Observatio variæ lectionis.* || Marque. || *Venetijs, Apud Io. Gryphium. M.D.LXXV.* V. blanc.

R. f. 2 : vie de Térence, avec une gravure qui représente Térence (?).

R. f. 4 : argument de l'*Andrienne* par Donat.

Le texte se termine R. f. 174. V. f. 174 : les vers de Sedigitus et le « *Iudicium* » de Dolet. R. f. 175 ; épitaphe de Térence, et « *In laudem eiusdem octonarius* ». V. f. 175 : « *Finis* ». Puis :

Venetijs, apud Joan. Gryphium. MDLXXV.

Distinction des vers. Notes marginales. Une gravure sur bois en tête de chaque comédie.

Édition indiquée sommairement par Græsse, VI, p. 58, col. 2.

B. M. 238. k. 28.

396. — 1575. *Venise*. In-8, 24 ff. n. ch. + 45 pp. ch. + 352 pp. ch. + 94 pp. ch. + 1 f. blanc. Sign. ?2-f4. Car ital. Reproduction, avec additions, de l'édition de Venise, 1555. Voir le n° 319.

Titre : comme dans l'édition de 1555... *Venetis. MDLXXV. apud Aldum.*

V. du titre : « Privilège » (de Maximilien II), et « Editio Aldi Manutij Paulli F. Aldi. N. ». R. f. 2 : « M. Antonius Muretus Iacobo Suriano S. D. ». V. f. 5 blanc. R. f. 6 : vie de Térence, etc., « Ex Donato & aliis ». R. f. 15 : « Veterum scriptorum de P. Terentio Afro testimonia, ab Aldo Manutio Paulli F. collecta » (Cette pièce cite les « jugements » de Volcatius Sedigitus, Varron, Cicéron, Velleius, Gelle, Servius, Quintilien, Ausone, Sidone, Horace et Acron). R. f. 17 : « De tibiis commentarius Aldi Manutii... ad Barth. Caprum ». V. blanc. R. f. 22 : « Laudationes vel vituperationes ex P. Terentii Afri Comœdiis ». (C'est une sorte d'Index.)

La première série de pp. ch. contient : — p. 1 : préfaces et arguments de Donat sur les 5 pièces (i. e. sans l'*Heauton*) ; p. 22, blanche, pp. 23-45 : « Fragmentum commentarii Eographii in Terentium ». Puis 3 pp. blanches. La deuxième série de pp. ch. contient le texte. Les vers sont distingués. Le texte se termine à la page 352. Puis « Finis ».

La troisième série de pp. ch. contient : — p. 1 : « M. Antoni Mureti Argumentorum et scholiorum in Terentium Liber » ; p. 94 : « Finis ». (La p. 2 est blanche).

C'est la meilleure édition de Muret.

Brunet, V, col. 714 ; Grasse, VI, p. 58, col. 2 ; Renouard, *Alde*, p. 219, n° 13.

Ste. Gen. CE. A. 183 Rés. ; B. M. C. 19. b. 9 et G. 9454.

397. — 1576-1577. *Anvers*. In-16. Reproduction de l'édition d'Anvers, 1574 (voir le n° 386), et appartenant ainsi à la série

qui commence par l'édition d'Anvers 1565 (voir le n° 360), qui est elle-même copiée sur les éditions aldines. Voir l'édition de Venise, 1555, n° 319.

Titre : comme dans l'édition de 1574.. *Antv. ex off. Chr. Plantini.* 1576.

A la fin, la date 1577.

Græsse VI, p. 58, col. 2; Ter., éd. Bip., p. xix.

398. — 1577. *Alcala de Henarès.* In-8.

Ter., éd. Bip. p. xix, cite : Complutensis c. vers. Hispan. Sim. Petr. Avril. 8.

Voir les nos 410, 445.

399. — 1578. *Venise.* In-16.

Terentius. Theod. Pulmanni studio accur. castig. et annotatt. variis design. illustr. Ven. apud heredes Melch. Sessæ. 1578.

Græsse, VI, p. 58, col. 2.

400. — 1579. *Francfort-sur-le-Mein.* In-8. Reproduction de l'édition de 1574, Anvers. Voir le n° 386.

Francof. ad. Mænum. 1579.

Græsse, VI, p. 58, col. 2; Ter., éd. Bip., p. xix.

401. — 1580. *Lyon.* In-8.

P. Terentii Comædiæ sex M. Ant. Mureti exemplari accuratissime emendatæ. Lugduni apud Antonium Gryphium, 1580.

Voir le n° 408.

Baudrier, VIII, p. 379.

Bib. de Bordeaux, Bel. let. 3838.

402. — 1580. *Lyon*. In-16, 8 ff. n. ch. + 301 pp. ch. Sign. *2-t5. Car. ital.

Titre : *Pub. Terentii Afri Comædiæ sex. Nunc denuo diligenter, multisque in locis emendatæ, annotationibusque marginalibus illustratæ.* || Marque. || *Lugduni, apud Bartolomeum Vincen- tium.* 1580.

V. du titre blanc. Les autres ff. prélim. contiennent : — R. f. ii : « Michæl Sylvius Typographus Lectori S. ». V. f. ii : vie de Téreence « per Ælium Donatum ». R. f. v : Argument de l'*Andrienne* par Melanchthon. R. f. vii : argument de l'*Andrienne* par Donat. V. f. viii : « Fabulæ Interlocutores » et la periocha de C. Sulpice Apollinaire (de l'*Andrienne*).

Le texte se termine p. 300 ; p. 301 : les vers de Sedigitus et le « Iudicium » de L. Afranius. V. blanc.

Petite édition très commode, imprimée en de petits caractères très lisibles. Distinction des vers. Chaque comédie est introduite par des pièces semblables à celles de l'*Andrienne*. Chaque scène est précédée d'un argument et d'un schéma des mètres. Notes marginales. Voir le n° 414.

Édition inconnue des bibliographes.

Ste. Gen. 8°Y2191.

403. — 1580. *Anvers*. In-8. Reproduction de l'édition d'Anvers, 1574. (Voir le n° 386), et donc de la série qui commence par l'édition d'Anvers, 1565. Voir le n° 360.

Antv., ex off. Chr. Plantini. 1580.

Grasse, VI, p. 58, col. 2.

404. — 1580. *Venise*. In-fol., 12 ff. n. ch. + 201 ff. ch. Sign. *2-Bb5. Car. rom. Reproduction de l'édition de Venise 1567 (n° 371) et ainsi de la série qui commence avec le n° 313.

Titre : *P. Terentius Afer cum commentariis Ælii Donati, Guidonis Iuvenalis Cenomani, Petri Marsi in omnes fabulas, Io. Calphurnij Brixienſis in Heautontimorumenon. Accesserunt Antonij Goveani epistola ad Guillelmum Bellaïum de castigatione harum comœdiarum; eiusdem de versibus Terentianis, necnon de ludis Megalensibus, atque etiam annotationes. Bartholomæi Latomi in singulas scenas argumenta, ordo & distinctio partium fabulæ, vocum quarundam & locorum difficilium explicatio, loci argumentationum & amplificationum principales, schemata passim, & ornamenta orationis; Heinrici Loriti in carmina Terentij per omnes eius comœdias iudicium. Metris in suum ordinem recte restitutis, ac varijs lectionibus in margine appositis. Index amplissimus. || Marque de Gryphus. || Venetiis, Apud Joan. Gryphius, 1580.*

V. du titre blanc. Les ff. prélim. contiennent : — R. f. i : arguments de Melanchthon. R. f. iii : traité d'Erasmus sur les mètres. V. f. iii : Erasmus « in carminum genera ». R. f. v : « Guillelmo Bellaïo... Antonius Goveanus S. P. D. ». R. f. vii : « Ant. Goveanus de versibus Terentianis », etc. R. f. ix : vie de Térence et traité sur la tragédie, etc. « ex Donato ». V. f. xi : « Castigationes... P. Bembi ». R. f. 12 : les vers de Sedigitus et le « Jugement » de Dolet. V. f. xii : pièces préliminaires à l'*Andrienne* (i. e. Fabulæ Interloc., Idiomata Person. præcip., ratio nominum, periocha d'Apollinaire, préface et argument par Donat).

Le texte se termine R. f. 200, les commentaires R. f. 201.

V. f. 201 : registre et : *Venetis, apud Joannem Gryphium. M.D.LXXX.*

Distinction des vers. Chaque comédie est introduite par des pièces semblables à celles de l'*Andrienne*. Un argument (de Malleolus) et un schéma des mètres en tête de chaque scène, qui est suivie des commentaires de Donat (ou Calphurne), de Guy

Jouvenneaux, des arguments de Latomus, des notes, etc. de Marsus et de Glareanus (à 2 cols.).

Gryphius avait le bon sens de ne pas imprimer dans ce volume la lettre dédicatoire de Glareanus à G. Gizianus, laquelle apparaît dans l'édition des « Castigationes » de Glareanus (Lyon, 1540, voir la liste des commentaires, etc., n° 4) et qui condamne les commentaires de Jouvenneaux « homine profecto ad hoc negotii inepto ». Il est très curieux de voir les commentaires des deux humanistes imprimés dans le même volume.

Édition inconnue des bibliographes.

Nat. Rés. gYc207; B. M. 1349. k. 11.

405. — 1580. *Venise*. In-fol.

Ter., éd. Bip., p. xix, cite : Veneta, c. comm. Don. et varr. fol. In Bibl. Gymn. Isenæ.

Il s'agit, peut-être, de notre n° 404.

406. — 1580. *Lyon*. In-fol.

Ter., éd. Bip., p. xix, cite : Lugd. ap. Gryph. fol.

S'agit-il de notre n° 404 ? Le nom de Gryphius aurait-il entraîné l'auteur du catalogue à l'attribuer à Lyon ?

407. — 1580. *Leyde*. In-?.

Ter., éd. Bip. p. xix, cite : Lugd. Bat. Plantin. ex emend. Mureti c. n. Fr. Fabricii.

Cette édition serait une reproduction de l'édition d'Anvers, 1574 (voir le n° 367), de la série qu'inaugure celle d'Anvers, 1565. Voir le n° 360.

408. — 1581. *Lyon*. In-16.

P. Terentii Afri comœdiæ ex M. Ant. Mureti exemplari accuratissime emendatæ. Lugduni. apud Antonium [Gryphium].

Réimpression de l'édition de 1580, Lyon ? Voir le n° 401.

Baudrier, VIII, p. 383.

Bib. de Bordeaux, Bel. let. 3839.

409. — 1581. *Sans lieu*. In-8.

Ter., éd. Bip., p. xix, cite : c. conject. & notis I. Scaligeri. 8.

L'auteur du catalogue, qui omet le lieu, ajoute : « In Bibl. Pal. Manhem. Frustra igitur dubitatur an exstet ».

410. — 1582. *Alicala de Henarès*. In-8.

Ter., éd. Bip., p. xix, cite : Complutensis c. vers. Hisp. S. P[etr.]. Avr.

S'agit-il de l'édition du même lieu de 1577, la date MDLXXVI ayant été lue comme MDLXXXII ? Voir les nos 398, 446.

411. — 1583. *Paris*. In-12.

Ter., éd. Bip., p. xix, cite : Paris, éd. P. Antesignani, 1583, 12.

Elle serait reproduite de l'édition de Paris, 1574. Voir le n° 390.

412. — 1583. *Anvers*. In-16. Reproduction de l'édition d'*Anvers*, 1574 et appartenant à la série inaugurée par l'édition d'*Anvers*, 1565. Voir les nos 386, 360.

Antv. 1583.

Degeorge, p. 111.

413. — 1583. *Londres*. In-8, 31 pp. n. ch. + 340 pp. ch. + 5 pp. ch. Sign. A2-Aa3. Car. ital. et rom. Copie de l'édition de Lyon, 1569. Voir le n° 375.

Titre : *Pub. Terentii Afri Comædiæ Sex, ex M. Antoni Mureti exemplari accuratissime emendatæ. Additis ex P. Bembi vetustissimo codice varijs lectionibus ac brevib. annotationib. partim*

in margine, partim post scenas singulas adscriptis, quibus loci obscuriores explicantur. Item libellus de comœdia & tragœdia Donato, Afro, Cornuto adscriptus, nunc integratè suæ restitutus. || Médaillon. || Londini, ex officina Typographica Thomæ Marsh, 1583. Cum Privilegio.

Mêmes pièces prélim. que dans l'édition de Lyon, 1569 (voir le n° 375), dont cette édition londonienne parait être copiée.

Le texte se termine p. 340. Les pp. suivantes : Index à 2 cols. Dern. p. marque de l'imprimeur et ses initiales.

Distinction des vers. Notes marginales. Chaque pièce est introduite de : « Prolegom » et argument de Donat; Fab. Interloc., periocha et didascalie. Chaque scène est précédée d'un argument, d'un schéma des mètres et de la liste des interlocuteurs.

Édition inconnue des bibliographes.

B. M. 11707, aaa. 11.

414. — 1584. Rouen. In-12, 9 ff. n. ch. + 412 pp. ch. + 1 f. n. ch. Sign. A2-Dd4. Car. ital. et rom. Reproduction de l'édition de Lyon, 1580. Voir le n° 402.

Titre : *Pub. Terentii Afri comœdiæ sex. nunc denuo diligenter, multisque...*, etc., comme dans l'édition de 1580... *illustratæ*
|| Marque. || Rotomagi, Apud Joannem Creuel, e regione porticus Bibliopolarum. M.D.LXXXIIII.

Mêmes pièces prélim. que dans l'édition de Lyon, 1580. Le texte se termine p. 412, suivi des mêmes pièces que dans l'édition de 1580.

Mêmes remarques que pour l'édition de Lyon, 1580.

Édition inconnue des bibliographes.

Ars. B. L. 2455 ter, in-12.

* 1584. Paris.

Une édition de R. Estienne, supposée de 1584, serait de 1534. Elle ne se retrouve plus dans les éditions postérieures de Maittaire, qui l'avait annoncée. Renouard, *ist*, p. 176, col. 2.

415. — 1584. *Francfort*. In-12.

Ter., éd. Bip., p. xix, cite : *Francof. c. n. brevibus et indice phrasium Christoph. Coleri*, 12.

416. — 1585. *Francfort*. In-12.

Ter., éd., Bip., p. ix : *eadem repetita*. Réimpression de l'édition précédente.

417. — 1586. *Lyon*. In-8, 303 pp. Reproduction de l'édition de Lyon, 1569. Voir le n° 375.

Titre : comme dans l'édition de 1569...*restituitur*. || Marque. || *Lugduni, apud Ant. Gryphium. M.D.LXXXVI*.

P. 2 : les vers de Sedigitus; p. 5 : lettre de Fr. d'Asula à J. Grolier; p. 3 : « Pædagogis S. »; p. 11 : vie de Térence « ex Donato ».

R. dern. f. : marque de J. de Tournes, imprimeur.

Baudrier, VIII, p. 398.

Lyon, V, 349638.

418. — 1586. *Lyon*. In-16, 378 pp. + 3 ff. n. ch. Car. ital. et rom. Reproduction de l'édition de Lyon, 1569. Voir le n° 375.

Titre : *Pub. Terentii Afri Comœdiæ sex ex M. Antonii Mureti exemplari, P. Bembi codice vetustissimo, Gab. Færni & aliorum doctissimorum virorum fidelissime voluminibus accuratissime hac potrema (sic) editione emendatæ. Accessit præterea omnium veterum verborum a Terentio usurpatorum, index locupletissimus*.

|| Marque de Gryphius. || *Lugduni, apud Antonium Gryphium. M.D.LXXXVI*.

H. Lawton

15

P. 3 : « P. Terentii vita ex Ælio Donato ». R. dern.f. : les vers de Volcatius Sedigitus, V. dern. f. :

Antonius. || Marque. || *Gryphius*.

Baudrier, VIII, p. 399.

Bib. Lyon, V. 804150; B. M. C. 19. a. 18.

419. — 1586. *Paris*. In-12.

Ter., éd. Bip., p. xix, cite : Paris, lat. et Gall. 12, sine nom. interpretis.

420. — 1586. *Venise*. In-fol. Reproduction de l'édition de Venise, 1553. Voir le n° 313.

Ven., *J. Gryphius*, 1586.

Ebert, n° 22487; Ter., éd. Bip. p. xix.

B. M. C. 79. f. 10.

421. — 1587. *Heidelberg*. In-8. En deux parties, comme l'édition de Florence, 1565, dont elle est copiée. Voir le n° 361.

I. 8 ff. n. ch. + 272 pp. Sign. *ij-Riiij. Car. ital.

Titre : *Publii Terentii Comœdiæ, ex vetustissimis libris et versuum ratione a Gabriele Færno emendatæ; opera et studio P. Victorii editæ. Eiusdem Færni Emendationum libri sex seorsim excusi sunt*. || Marque. || *CLD ID LXXXVII*. V. blanc. Les ff. prélim. contiennent :

R. f. ii : « Carolo Borromeo... Petrus Victorius Sal. ». R. f. vi : « H. Commelinus Ioanni Eberhardo Heidelbergensi S. ». R. f. viii : les « Iambes » de Volcatius Sedigitus. Le texte se termine à la p. 272 avec « Finis ».

Distinction des vers. Chaque scène est introduite seulement par la liste des interlocuteurs.

II. 272 pp. ch. Sign. Aij-Riiij. Car. rom.

Titre : *Gabrielis Færni Emendationes in sex Fabulas Terentii. Eographii veteris grammatici commentariorum in Terentium fragmentum. CIQ. IQ. CXXCVII.*

P. 241 (à la suite des « Emendationes ») : « Gabrielis Færni liber de versibus comicis imperfectus »; p. 250: le fragment des commentaires d'Eugraphe, introduit par le même paragraphe que dans l'édition de Florence, 1565.

L'exemplaire de la Bib. Nat. est donné dans le catalogue, par erreur, comme imprimé à Venise. Græsse cite cette édition comme une contrefaçon de l'édition florentine de 1565; puisque Commelin a écrit une préface et que l'édition ne reproduit pas exactement celle de Florence, peut-elle s'appeler rigoureusement une contrefaçon ? Elle est certainement une copie.

Brunet, V, col. 715; Ebert, n° 22501; Græsse, VI, p. 58, col. 1. Nat. Rés. pYc287; B. M. 1000. c. 7.

422. — 1588. *Anvers*. In-24, 214 pp. ch. + 1 f. n. ch. 44 ll. à la page. Sign. A2-03. Car. rom., très petits.

Titre : *Pub. Terentii Afri Comædiæ Sex.* || Marque (sens dessus dessous). || *Antverpiæ Apud Christophorum Plantinum. C.I. CIQLXXXVIII.*

P. 2 : « *Andriæ Personæ* ». Ensuite le texte, qui se termine à la page 211. P. 212: « *C. Sulpicii Apollinaris in singulas Terentii Comædias argumenta* ». R. dern. f. : l'épithaphe de Térence V. blanc.

Distinction des vers, numérotés par 5. Chaque pièce est introduite par la liste des personnages, un titre et la didascalie. Texte seul, sans commentaires. Voir les nos 425, 426, 434, 443, 446.

Édition inconnue des bibliographes.

Nat. Rés. pYc288.

423. — 1588. *Leipsig*. In-8.

Ter., éd. Bip., p. xix, cite : Lips., ed. *Erasmicæ c. schol.*
Ph. Melancht. 8. Editio mendosissima.

424. — 1588. *Venise*. In-8, 16 ff. + 152 ff. ch. + 24 ff. ch.

Reproduction de l'édition de Venise, 1555. Voir le n° 319.

Venetiis, ex officina Aldina. M.D.LXXXVIII.

Au bas du dern. f. : *Venetiis, apud Joannem Garræum.*

Les 24 ff. ch. à la fin contiennent les notes de Muret. Copie
des éditions aldines précédentes.

Brunet, V, col. 714; Renouard, *Alde*, p. 240, n° 2.

B. M. 833. c. 31.

425. — 1589. *Lyon*. In-16, 214 pp. + 1 f. n. ch. Sign. A3-03.

Car. rom. Copie de l'édition d'Anvers, 1588, qu'elle reproduit
exactement. Voir le n° 422.

Lugduni, Apud Antonium Tardif. CIO.ID.LXXXIX.

Mêmes remarques que pour l'édition d'Anvers.

Baudrier, IV, p. 375 la cite, mais ne la décrit pas.

Nat. Yc4849.

426. — 1589. *Cambridge*. In-16 ou 24. Car. rom. Cf. le
n° 422.

Titre : *Terentii Afri Comædiæ Sex. Cantab. ex off. Joh. Legati.*

Grasse, VI, p. 58, col. 2; Lowndes et Bohn, 5, p. 2605;

Palmer, p. 102.

B. M. 688. a. 11.

427. — 1589. *Ingolstadt*. In-8.

Terentius ab obscenitate purgatus. Ingolst., 1589.

Grasse, VI, p. 58, col. 2.

428. — 1590. *Venise*. In-8.

Une édition aldine que Ter., éd. Bip., p. xx, appelle « Aldina VIII Mureti » et que Ter., éd. Lemaire appelle « septima Mureti ». Voir le n° 319.

Ter., éd. Bip., p. xx; Ter., éd. Lem., p. cxcv.

429. — 1591. *Anvers*. In-12. Reproduction de l'édition de 1574, Anvers. Voir le n° 386.

Antv., ex off. Plantini, ap. vid. et Joh. Moretum, 1591.

Ebert, n° 22502; Græsse, VI, p. 58, col. 2.

B. M. 1000. a. 13 (1).

430. — 1591-1592. *Leipsig*. In-8, 8 ff. + 575 pp.

Titre : *Comœdiæ sex ita recens. ac editæ ut uno in codice ceu angusto sed locuplete penu omnium pæne eruditiss. interpr. et castigat. tam vet. quam recent. q. suppeditant explicationes ac emendat. etc., una cum imitationum divers. indd. aliquot succincte ac sedulo coll. cont. st. et op. Mart. Hayneccii, 1592.*

A la fin : *Lips. impr. Mich. Lantzenberger imp. Henr. Grosii, 1591.*

Le titre laisse croire qu'il s'agit d'une édition qui renferme des commentaires abondants en un format commode.

Reproduite en 1606 et plusieurs fois après.

Græsse, VI, p. 58, col. 2; Ter., éd. Bip., p. xx.

431. — 1592. *Lyon*. In-16.

Titre : *Comœdiæ multis in locis emend. annotat. marg. ill. Adj. sunt breves ex Mureti, Ge. et Frc. Fabriciorum et aliorum lucubratt. notæ. Apud Jac. Stær, 1592.*

Græsse, VI, p. 58, col. 2; Ter., éd. Bip., p. xx.

432. — 1592. *Francfort-sur-le-Mein*. In-8. Reproduction de l'édition de 1574, Anvers. Voir le n° 386.

Francfort. ad M. 1592.

Grässe, VI, p. 58, col. 2; Ter., éd. Bip., p. xx.

433. — 1592. *Francfort*. In-8.

Ter., éd. Bip., p. xx, cite : *Francft. cum Melancht.* 8.

434. — 1592. *Londres*. In-4.

Terentii Comœdiæ. Lond. Rob. Robinson (ou *typis Robinson*) 1592. Voir le n° 443.

Grässe, VI, p. 58, col. 2; Lowndes et Bohn, 5, p. 2605.

435. — 1593. *Leyde*. In-8, 280 pp. ch. + 4 ff. n.ch. (Index). Sign. A2-S5, Car. ital. et rom.

Titre : *Terentius a M. Antonio Mureto Emendatus, et argumentis in singulas fabulas & scenas illustratus. Vulgatæ annotatiunculæ in margine adscriptæ. Index vocum antiquarum apud Terentium.* || Marque. || *Lugduni Batavorum, Ex officina Plantiniana, apud Franciscum Raphalengium. CIO. IO. XCIII. V.* blanc.

P. 3 : « *Typographus Lectori S.* »; p. 4 : vie de Térence « ex Donato ». Le texte se termine à la p. 278; p. 279 : les « *Iambes* » de Volcatius Sedigitus; et l'épithaphe de Térence; p. 280 : « *In laudem eiusdem octonarius* » (16 vers) et « *Ioannis Murmelli Ruræmundensis ad latinitatis studiosorum hendecasyllabi* » (5 vers). Ensuite l'Index.

Distinction des vers. Notes marginales.

Cette édition semble avoir des rapports à celle d'Anvers, 1574. Voir le n° 386.

Ter., éd. Bip., p. xx, l'indique sommairement.

B. M. 1000, c. 5 (2).

436. — 1593. *Genève*. In-12.

Ter., éd. Bip., p. xx, cite : *Genevensis c. n. Coleri*, 12.

437. — 1593. *Strasbourg*. In-12.

Ter., éd. Bip., p. xx, cite : *Argentor*, 12.

438. — 1594. *Francfort-sur-le-Mein*. In-16, 583 pp. ch. à 29 ll. Sign. A2-Oo2. Car. rom.

Titre : *P. Terentii Afri Comædiæ sex; post omnes cum veterum; um recentiorum emendationes, de nouo castigatæ, & notis illustratæ, a Christophoro Colero Franco. In suum Scholæ Argenti-niensiensis. || Marque. || 1594. Françofurti, Apud Joan. Wecheli Viduam sumtibus (sic) Petri Kopffij.*

P. 2, blanc; p. 3 : « Sebastiano Guilhelmo Linçchio... Christo-phorus Colerus »; p. 9 : « Lectori Benevolo S. »; p. 13 : « Diony-sius Gothofredus I. C. Christophoro Colero S. P. »; p. 15 : « In Christophori Coleri Franci Terentianæ Puri Iambi » (30 vers, signés Michæl Virdungus Kithingensis); p. 17 : « Epistola I. Ad Philippum Glaserum »; p. 24 : « Epistola II. Ad Dionysium Gothofredum »; p. 35 : « Epistola III... Sebastiano Miegio S »; p. 41 : « Epistola IV. Iosepho Langio S. P. »; . 47 : « Epistola V. Ad Petrum Bertium »; p. 55 : « Epistola VI, Georgio Rei-manno S. »; p. 60 : « Epistola VII. Paulo Virungo... S. P. »; p. 66 : « Lectori S. P. Christopher Colerus », suivi de l'index. Le texte se termine p. 583 : « Sex Comcediarum Terentli Finis ».

Distinction des vers.

Indiquée sommairement par : Ebert n° 22503; Græsse, VI, p. 58, col. 2; Ter., éd. Bip., p. xx.

B. M. 1000. a. 14.

439. — 1594. *Venise*. In-8. Figures sur bois.

Titre : *Comædiæ sex. Accur. sanè et dilig. emend. etc. Ven- apud Dominicum de Farris. 1594* (avec l'ancre aldine).

Reproduction de la série qui commence par l'édition de Venise, 1555. Voir le n° 319.

Brunet, V, col. 714; Grässe, VI, p. 58, col. 2; Renouard, *Alde*, p. 252, n° 3.

B. M. 11707. b. 30.

440. — 1595. *Anvers*. In-12.

Ter., éd. Bip., p. xx, cite : Antverp., 12, 1595.

441. — 1597. *Bergamo*. In-8.

Ter., éd. Bip., p. xx, cite : Bergomensis c. ind. cura. Aug. Gambarelli, 8, 1597.

Cf., dans la liste des commentaires, le n° 11.

442. — 1597. *Francfort*. In-8. Reproduction de l'édition d'Anvers, 1574. Voir le n° 386.

Francf. 1597.

Grässe, VI, p. 58, col. 2; Ter., éd. Bip., p. xx.

443. — 1597. *Londres*. In-24. Reproduction de l'édition de Londres, 1592; voir le n° 434. 233 pp. ch. à 44 ll. + 3 pp. n.ch. Sign. A2-K5. Car. rom.

Titre : *Publii Terentii Afri Comœdiæ Sex.* || Marque. || *Ex officina Roberti Robinsoni, CIOIXCVII.*

Le texte se termine p. 230 (ch. 130 par erreur); pp. 232-234: perioc hæ des 6 comédies; p. 234 : épitaphe de Térence.

R. dern. f. : marque et : *Londini, Excudebat Robertus Dexter* 1597. *Cum Priuilegio Regiæ Maiestatis.* V. blanc.

Distinction des vers. Sans commentaires.

Indiquée sommairement par : Græsse VI, p. 58. col. 2 ;
Lowndes et Bohn., p. 2605 ; Palmer, p. 102.
B. M. 433a.19 (Les pp. 9 et 10 manquent).

444. — 1599. *Lyon*. In-8.

Ter. éd. Bip., p. xx, cite : Lugdun. c. n. Mureti, 8, 1599.

445. — 1599. *Barcelone*. In-8.

Ter., éd. Bip., p. xx, cite: *Barcinonensis* c. vers. *Hisp. Avr.* 8,
1597.

Voir les n^{os} 398, 410.

446. — 1599. *Leyde*. In-16, 239 pp. ch. + 1 p. n. ch. 43 ll.
à la page. Sign. A2-P5. Car. rom. Reproduction de l'édition
d'Anvers, 1588. Voir le n^o 422.

Titre : *Pub. Terentii Afri Comædiæ sex.* || Marque. || *Ex offi-*
cina Plantiniana, apud Christophorum Raphalengium, Academiæ
Lugduno Bat. Typographum. CIJ.IJ.IC.

P. 2 : « *Andriæ Personæ* ». Ensuite le texte, qui se termine
p. 236.

P. 237-239: les arguments versifiés par C. Sulpice Apollinaire.

P. 239 : épitaphe de Térence. V. p. 239, blanc.

Distinction des vers. Mêmes remarques que pour l'édition
d'Anvers, 1588.

Édition inconnue des bibliographes.

B. M. C. 66, a. 19.

1600. Aucune édition.

NOTE. *Nous passons maintenant des éditions complètes ou*
collectives aux éditions séparées de deux ou d'une seule comédie.

447. — 1519. *Deventer. Adolphæ et Heautontimorumenos.*
Ter., éd. Bip., p. xiv : *Daventriensis. Adolph. et Heaut.*, in-4.
Nulle trace de cette édition ailleurs.

448. — 1551. *Paris. Andria et Eunuchus.* In-4.
Pet. *Menenii commentaria in P. Ter. Andriam et Eunuchum*
(*cum textu*). *Acc. libri de fabul.orig. et earum diff., de lud. gener.*
et lib. Paris. Vascosan. 1551.

Reproduits à Lyon en 1552. Voir le n° 449,
Græsse, VI, p. 63, col. 1.

449. — 1552. *Lyon. Andria et Eunuchus.* In-8, 573 pp. Re-
production de l'édition de Paris, 1551. Voir le n° 448.

Lugd., apud Jo. Tornæsium et G. Gazeium. 1552.
Græsse, VI, p. 63, col. 1.
B. M. 11707. bb. 1.

450. — 1529. *Strasbourg. Andria.* In-8.
Andria. Argent. apud Wolfg. Cephalæum. 1529.
Contient une épigramme de J. Rivius au lecteur.
Reproduite à Cologne en 1530. Voir le n° 451.
Græsse, VI, p. 63, col. 1; Panzer, VI, p. 116, n° 789.

451. — 1530. *Cologne. Andria.* In-4, 22 ff. Reproduction de
l'édition de Strasbourg, 1529. Voir le n° 450.

Colonia, Euch. Cerviconis. 1530.
Græsse, VI, p. 63, col. 1.

452. — 1541. *Paris Andria.* In-4, 26 ff. ch. Sign. ali-dii.
Car. ital.

Titre : *Pub. Sex. Terentii Afri Comici. Andria, adiectis in adolescentulorum gratiam, accentibus & brevissimis argumentis ex Donato.* || Marque. || *Parisiis apud Franciscum Stephanum.* 1541.

V. du titre blanc. R. f. 2 : « Argumentum totius fabulæ ex Donato ».

V. f. 2 : « Interlocutores fabulæ » et « C. Sulpitii Apollinaris periocha ». R. f. 3 : didascalie et prologue.

Les vers sont distingués et les accents sont marqués. Chaque scène est précédée d'un petit argument « ex Donato ».

Voir les nos 467, 477, 483, 491, 500 et leurs reproductions.

Reproduite plusieurs fois; voir les nos 454, 456, 461, 462, 463.

Grasse, VI, p. 63, col. 1; Renouard, *S. de Colines*, p. 348.

Nat. Yc521.

453. — 1541. *Paris. Andria.* In-8, 15 ff. n. ch. + 1 f. blanc. + 247 ff. ch. + 1 f. bl. Car. rom. et ital. Annotations marginales.

Titre : *P. Terentii Afri Comici, Andria : omni interpretatione genere in adolescentulorum gratiam facilius effecta. Ut ex hac comoedia, omnes deinde alias ab eodem Comico conscriptas, nullo negotio adsequantur iuvenes bonarum litterarum studiosi. Addita est constructionis ratio, tum vulgaris, tum etiam Latina : item scholia, quæ selectiorum vocabulorum vim, & bene latinarum locutionum formulas contineant ; cum Ciceronis & bonorum authorum sermone conferant : corruptam ac vitiatam loquendi consuetudinem emendent. Cum Privilegio. Parisiis apud Simonem Colinæum et Franciscum Stephanum.* 1541.

Les ff. prélim. contiennent : — les vers de Volcatius Seditus ; « Carolus Stephanus Amuso Suo S. » ; « Terentii vita et de tragœdia, etc., ex Donato » ; préface et argument de Donat à l'Andrienne.

Les ff. ch. contiennent le texte accompagné de scholies copieuses avec la traduction française de toutes les locutions latines. Il doit exister des commentaires semblables pour les 5 autres comédies, d'après une indication des catalogues : ♦ *Terentius, cum latina et gallica interpretatione* ♦ (Renouard, *S. de Col.*, pp. 427, 434).

Reproduite souvent; voir les n^{os} 455, 457, 458, 459, 460, 464, Renouard, *S. de Colines*, p. 434.

Nat. 8^oYc12491.

Pour la critique de la traduction, voir le ch. v de la 3^e partie.

454. — 1545. *Paris. Andria*. In-4. Reproduction de l'édition de Paris, 1541. Voir le n^o 452.

Paris. Vascosan. 1545.

Grasse, VI, p. 63, col. 1.

455. — 1545. *Paris. Andria*. In-8. Reproduction de l'édition de Paris, 1541. Voir le n^o 453.

Titre : *Andria Terentii cum omni interpretationis genere....etc. Lutetiae, ex officina Roberti Stephani*. 1546. xv *Cal. maii*.

Grasse, VI, p. 63, col. 1; Renouard, *Est*, p. 67, n^o 19.

Nat. Yc866 in-8.

456. — 1546. *Paris. Andria*. In-4. Reproduction de l'édition de Paris, 1541. Voir le n^o 452.

Paris, ex off. Reg. Calderij., 1546.

Grasse, VI, p. 63, col. 1.

457. — 1547. *Lyon. Andria*. In-8, 453 pp. + 1 f. blanc. Reproduction de l'édition de Paris, 1541. Voir le n^o 453.

Titre : comme dans l'édition de Paris, 1541... *emendant*.
|| Marque. || *Lugduni, apud Gulielmum Rouillium. M.D.XLVII.*

V. p. 453: *Excudebat Theobaldus Paganus Typographus
Lugduni. Ann. M.D.XLVII. xxiii. Calen. Martii.*

Baudrier, IV, p. 236; IX, p. 132 : Ter., éd. Bip., p. xvi (qui dit in-12).

Bib. Amiens, Bel. let. 2015; Avignon, M. Calvet, 8223; B. M 999. n. 19.

458. — 1547. *Paris. Andria.* In-8. Reproduction de l'édition de 1541, Paris. Voir le n° 453.

Paris, apud Franciscum Stephanum. Excudebat Francisco Stephano Franciscus Girault. 1547.

Augmentée d'un index latin-français.

Grasse, VI, p. 63, col. 1; Renouard, *Est*, p. 99, n° 1, p. 100, n° 2.

Nat. Yc12492 in-8; B. M. 11707. b. 26.

459. — 1548. *Paris. Andria.* In-8. Reproduction de l'édition de Paris, 1541. Voir le n° 453.

Paris, ex off. R. Stephani, 1548.

Grasse, VI, p. 63, col. 1; Renouard, *Est*, p. 73, n° 14.

460. — 1549. *Louvain. Andria.* In-8. Reproduction de l'édition de Paris, 1541 (voir le n° 453) mais avec traduction espagnole des locutions latines, 664 pp. ch. Sign. Aij-Ttiii. Car. ital. et rom.

Titre : comme dans l'édition de 1541, Paris... *emendant*.
Lovanii, Excudebat Servatius Saffenus, impensis viduæ Arnoldi Birckmanni, Anno M.D.XLIX. Cum Gratia et Privilegio.

Mêmes remarques que pour l'édition de Paris, 1541; la seule

différence c'est que les locutions latines sont traduites en espagnol.

Græsse, VI, p. 63, col. 1, l'indique sommairement.

Maz. 20941; B. M. 1068. d. 5.

461. — 1551. *Paris. Andria*. In-4, 44 pp. ch. Sign. Aij-Ciiij.
Lutetiæ, apud Vascosanum... M.D.LI.

Voir le n° 452.

462. — 1555. *Paris. Andria*. In-4. Reproduction de l'édition de Paris, 1541. Voir le n° 452.

Paris, apud Guil. Morell. 1555.

Græsse, VI, p. 63, col. 1.

463. — 1558. *Paris. Andria*. Reproduction de l'édition de Paris, 1541. Voir le n° 452.

Parisiis, ex typographia Mathæi Davidis... 1558.

Voir l'édition de Paris, 1558 des six comédies réunies. N° 332.
B. M. 1004, l. 20.

464. — 1561. *Lyon. Andria*. In-8, 427 pp. + 2 ff. blancs. Sign. A2-D5. Car. ital. (texte) et rom. (commentaires, etc.). Reproduction de l'édition de Paris, 1541. Voir le n° 453.

Titre : comme dans l'édition de 1541... *emendant. Lugduni apud Theobaldum Paganum. 1561.*

Mêmes remarques que pour l'édition de Paris, 1541; mêmes pièces préliminaires.

A la fin : *Excudebat Theobaldus Paganus Typographus Lugduni. Ann. M.D.LXI. xxiiii calen. Martii.* (Baudrier donne « xviii calen », par erreur.)

Baudrier, IV, p. 282.

Nat. Yc. 4978; Ars. B. L. 2455 bis.

465. — [1510.] *Suolle. Eunuchus*. In-4, 22 ff. n. ch. à 31 ll. Sign. Bi (R. f. 5)-Dij. Car. goth. très lourds.

R. f. 1 : « Gerardi Listrii Rhenensis ad tyrunculum scholæ Suollensis » (53 vers). R. f. 2 : Didascalie, periocha de C.Sulpice Apollinaire et argument alternatif.

R. f. 22 : *Impressum Suolle in Edibus Iubberti Kensinck*.

V. f. 22 : curieuse gravure sur bois, qui représente une femme couchée dans un lit; d'un côté se tient une femme qui symbolise « Caritas », de l'autre « Sapientia ». Voir le n° 476.

Le catalogue du British Museum donne la date 1510.

B. M. 11707. c. 44.

466. — 1513. *Deventer. Eunuchus*. In-4.

Eunuchus. Daventr., ex off. Theodor. de Borne. 1513.

Græsse, VI, p. 63, col. 1.

467. — 1542. *Paris. Eunuchus*. In-4, 28 ff. ch. Sign. aii-dii Car. ital. Voir les nos 452, 477, 483, 491, 500, qui appartiennent à la même série.

Titre : *Pub. Sex. Terentij Afri Comici Eunuchus adiectis in adolescentulorum gratiam acceptibus & brevissimis argumentis ex Donato*. || Marque. || *Parisiis, apud Franciscum Stephanum* 1542.

V. du titre blanc. R. f. 2 : « Argumentum Donati in Eunuchum ». V. f. 2 : *interlocutores fabulæ* ». R. f. 3 : « C. Sulpiti' Apollinaris Periocha in Eunuchum » et l'argument versifié alternatif. V. f. 3 : didascalie et commencement du prologue.

Distinction des vers; les accents sont ajoutés. Chaque scène est introduite par un bref argument.

Reproduite 3 fois. Voir les nos 468, 469, 470.

Grasse, VI, p. 63, col. 1; Renouard, *S. de Col.*, p. 363.

Nat. Yc. 521.

468. — 1547. *Paris. Eunuchus*. In-4. Reproduction de l'édition de Paris, 1542. Voir le n° 467.

Paris., ex off. Regin. Calderij. 1547.

Grasse, VI, p. 63, col. 1.

469. — 1550. *Paris. Eunuchus*. In-4. Reproduction de l'édition de Paris, 1542. Voir le n° 467.

Parisiis, ex typographia Matthæi Davidis... 1550.

Voir l'édition de Paris, 1558, des six comédies réunies. N° 332,

B. M. 1001.L20

470. — 1551. *Paris. Eunuchus*. In-4. 24 ff. ch. Sign. Aij-Ciiij. Car ital.

Lutetiæ. apud Vascosanum... M.D.LI.

Voir le n° 467.

471. — 1552. *Lyon. Eunuchus*. In-8, 10 ff. n. ch. + 354 pp. ch. + 4 ff. n. ch. Sign. * 2-Z4. Car.ital.(texte et locutions françaises) et rom. (comment., etc.).

Titre : *Pub. Terentii Eunuchus, Latine & Gallice in studiosorum adolescentum gratiam enarrata, cum scholiis, quæ artificium, argumentaque, & locos, necnon insigniores loquendi formulas monstrant. Adieciimus Iodoci Voillichij Commentariolum in eandem comædiam. Omnia cum Indice locupletissimo.* || Marque. || *Lugduni, apud Theobaldum Paganum, M.D.LII. cum privilegio regis.*

V. du titre : privilège (dat. 29 avril 1552). V. f. 2, n. ch.:

« Joannes Ericius ingenuæ iuventuti ». V. f. 3, n. ch. : argument de Donat.

A la fin : *Lugduni, excudebat Bartholomæus Frænus.*

Cette édition, qui renferme le texte et une traduction, phrase par phrase, fut reproduite en 1553, 1554 et 1561. Voir les nos 472, 473, 474. Comme traduction, elle sera étudiée en détail plus tard; voir le ch. vi de la 3^e partie.

Baudrier, IV, p. 255.

472 — 1553. *Lyon. Eunuchus.* In-8. Reproduction de l'édition de Lyon, 1552. Voir le n^o 471.

(a). *Apud Theobaldum Paganum.* 1553. *Excudebat Barthol. Frænus.*

Mêmes remarques que pour l'édition de 1552.

Baudrier, IV, p. 255.

(b). *Lugduni, apud Joannem Temporalem. M.D.LIII. cum privilegio regis.*

A la fin : *Lugduni. Excudebat Bartholomæus Frænus.*

Baudrier, IV, p. 382.

Ars. B. L. 2455, in-8.

473. — 1554. *Lyon. Eunuchus.* In-8. Reproduction de l'édition de Lyon, 1552. Voir le n^o 471.

(a). *Lugd., apud Theob. Paganum. exc. Barthol. Frænus.* 1554.

Baudrier, IV, p. 261; Grasse, VI, p. 63, col. 1.

(b). *Lugd., Joann. Temporalis.* 1554.

Baudrier, IV, p. 382.

474. — 1561. *Lyon. Eunuchus.* In-8, 10 ff. n. ch. + 354 pp. + 4 ff. n. ch. Sign. *2.—Z4. Car. ital. et rom. Reproduction de l'édition de Lyon, 1552. Voir le n^o 471.

Même titre, même format et même imprimeur (Th. Paganus) que l'édition de 1552.

Baudrier, IV, p. 285.

Nat. Yc. 4979; Amiens, Bel. let., 2016.

475. — [Sans date ni lieu]. *Heautontimorumenos*. In-4, 18 ff. n. ch., dont le dernier blanc, à 27 ll. Sign. A-C. Car. goth.

Titre : *Heautontimorumenos. P. Terentii Afri poeta comici Comedia lepidissima que Heautontimorumenos inscribitur.*

Grasse, VI, p. 63, col. 1.

476. — 1515. *Deventer. Heautontimorumenos*. In-4, 20 ff. n. ch. à 31 ll. Sign. Aij-Dij. Car. goth.

Titre : *P. Terentii Afri poeta comici Heautontimorumenos*, avec au-dessous une gravure sur bois qui représente un Pape portant la triple couronne et une croix à deux branchages (croix de Lorraine); une auréole entoure sa tête. V. du titre : didascalie et periocha de C. Sulpice Apollinaire.

R. dern. f. : *Excusum Dauentræ in officina literatoria Alberti Pafret Anno a virgineo partu Millesimo Quingentesimo Decimo Quinto Mense Maio.*

Au V., une gravure sur bois : une femme couchée, entourée de « Cognitio », « Fides » et « Spes ». Costumes du xv^e siècle. Il faut remarquer que les gravures ne possèdent nul rapport au sujet de la pièce.

Les vers sont distingués; chaque scène est introduite par une liste des interlocuteurs et un schéma des mètres poétiques. Les « sentences » sont imprimées en majuscules.

Nulle trace de cette édition dans les recueils bibliographiques.

B. M. 11707, c. 43.

477. — 1542. *Paris. Heautontimorumenos*. In-4, 26 ff. ch. Sign. Aii-Cv. Car. ital. Voir les n^{os} 452, 467, 483, 491, 500, qui appartiennent à la même série.

Titre : *Pub. Sex. Terentii Afri Comici Heautontimorumenos adiectis in adolescentulorum gratiam accentibus & brevissimis argumentis ex Donato* || Marq^{ue}. || *Parisiis apud Simonem Colinaeum & Franciscum Stephanum* 1542.

V. du titre : « Argumentum totius fabulae ex Donato ». R. f. 2 « Fabulae Interlocutores » et « C. Sulpitii Apollinaris Periocha » V. f. 2 : didascalie et commencement du prologue.

Les vers sont distingués, les accents ajoutés. Un bref argument se trouve à la tête de chaque scène.

Reproduite à 3 reprises : voir les n^{os} 478, 479, 480.

Grasse, VI, p. 63, col. 1; Renouard, *S. de Col.*, p. 364.

Nat. Yc. 521.

478. — 1547. *Paris. Heautontimorumenos*. In-4. Reproduction de l'édition de Paris, 1542. Voir le n^o 477.

Paris., ex off. Regis. Calderij. 1547.

Grasse, VI, p. 63, col. 1.

479. — 1549. *Paris. Heautontimorumenos*. In-4. Reproduction de l'édition de Paris, 1542. Voir le n^o 477.

Parisiis, ex typographia Matthæi Davidis... 1549.

Voir l'édition des six comédies réunies, Paris, 1558, n^o 332.

B. M. 1001, I. 20.

480. — 1550. *Paris. Heautontimorumenos*. In-4, 23 ff. eh. (dern. f. ch. 14, par erreur). Sign. Aij-Ciiij. Car. ital.

Lutetiae, apud Vascesanum... M.D.L.

Voir le n^o 477.

481. — 1559. *Lyon. Heautontimorumenos*. In-8, 304 pp. ch. + 7 ff. n. ch. Sign. a2-u5. Car. ital. (texte) et rom. (scholies).

Titre : *Pub. Terentii Heautontimorumenos, in studiosorum adolescentium gratiam quam familiariter fieri potuit Gallice explicata, cum scholiis, quæ artificium, argumenta, schemata, nonnullasque loquendi insigniores formulas demonstrant. Adiecto indice verborum selectiorum, gravium sententiarum, ac insigniorum loquendi formularum copiosissimo.* || Marque. || Lugduni, Apud Theobaldum Paganum. 1559. cum privilegio Regis.

V. du titre blanc. pp. 3, 4 : privilège (dat. 21 juin 1558); pp. 5, 6 : « Theobaldus Paganus puræ dictionis Latinæ studiosus S. » (dat. Idib. Oct., 1559); p. 7 : « Argumentum per singulos totius comœdiæ actus »; p. 8 : « Aliud argumentum » et traduction française. Chaque scène est suivie d'une pièce intitulée « Syntaxis » et par des scholies. Celle-là est composée des phrases latines et leur traduction française, de façon que l'ensemble des phrases françaises forme une sorte de traduction de la comédie. Le traducteur fut Joannes Ericius. Cf. les nos 471, 472, 473.

Pour la critique de la traduction, voir plus bas le ch. vi de la 3^e partie.

Baudrier, IV, p. 279.

Nat. Yc4980; Amiens, Bel. let. 2016.

482. — 1592. *Francfort. Heautontimorumenos*. In-8. 16 ff. + 1 table + 290 pp. + 3 ff. Voir le n° 505.

Titre : *Heautont. et in eum prælect. log. quibus moralis ac natur. doct. ratio adiung. simul etiam modus perquam facilis et expedit. mensurandi versus Terent. ostend. Per Sam. Sebaldum. Frct. apud Joa. Wechel et Pe. Fischer consortes.* 1592.

Ebert, n° 22544; Græsse, VI, p. 63, col. 1; Ter., éd. Bip., p. xx.

483. — 1539. *Paris Hecyra*. In-4, 22 ff. ch. à 25 ll. Sign. Aij-Aiiij. Car. ital.

Titre : *Pub. Sez. Terentii Afri Comici Hecyra, adiectis.. accentibus & brevissimis argumentis ex Donato.* ¶ Marque. ¶ *Parisiis apud Simonem Colinæum & Franciscum Stephanum.* 1539.

Les mêmes remarques s'appliquent à cette édition qu'à celle des *Adelphes* de la même année, q. v. N° 500.

Reproductions : voir les n^{os} 484, 485, 486, 487. Voir aussi les n^{os} 452 467, 477, 491, 500.

Grasse, VI, p. 63, col. 2; Renouard, *S. de Col.* p. 318.

Nat. Yc521.

484. — 1545. *Paris. Hecyra*. In-4. Reproduction de l'édition de Paris, 1539. Voir le n° 483.

Paris. Vascosanus. 1545.

Grasse, VI, p. 63. col. 2.

485. — 1547. *Paris. Hecyra*. In-4. Reproduction de l'édition de Paris, 1539. Voir le n° 483.

Paris., ex off. Regin. Calderij. 1547.

Grasse, VI, p. 63, col. 2.

486. — 1550. *Paris. Hecyra*. In-4. Reproduction de l'édition de Paris, 1539. Voir le n° 483.

Parisiis, ex typographia Matthæi Davidis... 1550.

Voir l'édition des six comédies réunies, Paris, 1558, n° 332.

B. M. 1001. l. 20.

487. — 1556. *Paris. Hecyra*. In-4. Reproduction de l'édition de Paris, 1539. Voir le n° 483.

Lutetæ ex officina Michaelis Vascosani... M.D.LVI.

Græsse, VI, p. 63, col. 2.

B. M. C. 82. d. 9.

488. — 1515. *Deventer. Phormio.* In-4, 20 ff. n. ch. à 32 ll.
Sign. Aij-Diij. Car. goth.

Titre : *P. Terentii Afri poetæ comici Phormio.*, suivi d'une gravure sur bois qui représente deux saints (? ils portent des auréoles) en costume du xv^e siècle.

V. du titre : didascalie et periocha de C. Sulpice Apollinaire.

V. f. 19 : *Hæc ukima recognita Terentiana fabulæ Dauentriæ in officina literatoria Alberti Pafæd est feliciter excusa. Anno a virgineo partu Milesimo quingentesimo decimo quinto. die vero vigesimo nono Septembris.*

Mêmes remarques que pour l'*Heautontimorumenos* et les *Adelphes* du même imprimeur de la même date. Voir les nos 476, 499.

L'achevé d'imprimer suggère que Pafæd avait publié les autres pièces de Térence; il existe encore l'*Eunuque* (1513), l'*Heautontimorumenos* et les *Adelphes* (1515); les autres on disparu.

Les recueils bibliographiques ne font aucune mention de cette édition.

B. M. 11707. C. 45.

489. — 1518. *Deventer. Phormio.* In-4. Voir le n^o 488.

Phormio. Dauentr., M. Pafæd. 1518.

Græsse, VI, p. 63, col. 2.

490. — 1530. *Cologne. Phormio.* In-4.

Phormio. Col., Euch. Cervicornus. 1530.

Cette édition et l'édition de l'*Andrienne* de la même année, toutes deux sorties des presses de Cervicornus, appartenaient sans doute à une série des pièces de Térence publiées séparément et ensuite recueillies en volume et publiées de cette façon; ce recueil serait notre n° 204.

Græsse, VI, p. 63, col. 2.

491. — 1542. *Paris. Phormio*. In-4. 26 ff. ch. à 25 ll. Sign. aii-dii. Car. ital. Voir les n^{os} 452, 467, 477, 483, 500, qui appartiennent à la même série.

Titre : *Pub. sex. Terentii Afri Comici Phormio, adiectis in adolescentulorum gratiam accentibus & brevissimis argumentis ex Donato*. || Marque. || *Parisiis apud S. Colineum, & Franciscum Stephanum*. 1542.

V. du titre : « Argumentum totius fabulæ ex Donato ». R. f. 2 : « Fabulæ Interlocutores » et « C. Sulpitii Apollinaris periocha » V. f. 2 : didascalie et commencement du prologue.

Distinction des vers; les accents sont marqués. Un court argument se trouve à la tête de chaque scène.

Reproduite à 5 reprises : voir les n^{os} 493, 494, 495, 496, 497. Græsse, VI, p. 63, col. 1; Renouard, *S. de Col.*, p. 363. Nat. Yc. 521.

492. — 1543. *Paris. Phormio*. In-4.

Phormio ab Ant. Goveano denuo cast., locis difficilior. expl. actibus, scenis, versibusque dist. Paris. apud Guil. le Bret. 1543. Græsse, VI, p. 63, col. 2.

493. — 1545. *Paris. Phormio*. In-4. Reproduction de l'édition de Paris, 1542. Voir le n° 491.

Paris. Vascosan. 1545. Græsse, VI, p. 63, col. 1.

494. — 1547. *Paris. Phormio*. In-4. Reproduction de l'édition de Paris, 1542. Voir le n° 491.

Paris., ex off. Regin. Calderij. 1547.

Græsse, VI, p. 63, col. 1.

495. — 1547. *Paris. Phormio*. In-4, 48 pp. ch. Sign. aaaij-ccciij. Car. ital.

Parisiis, apud Joannem Roigny... 1547.

Voir les n^{os} 491 et 307.

496. — 1550. *Paris. Phormio*. In-4. Reproduction de l'édition de Paris, 1542. Voir le n° 491.

Parisiis, ex typographia Mathæi Davidis... 1550.

Voir l'édition des six comédies réunies, Paris, 1558. N° 332. B. M. 1001. l. 20.

497. — 1553. *Paris. Phormio*. In-4. Reproduction de l'édition de Paris, 1542. Voir le n° 491.

Paris., apud Vascosan. 1553.

Græsse, VI, p. 63, col. 1.

498. — 1514. *Munster. Adelphi*. In-4, 28 ff. n. ch. à 21 ll. Sign. Ai-Eiij. Car. goth.

Titre : *Publij Terencii Afri poetæ comici Comædia lepidissima quæ Adelphi, inscribitur*, suivi de « Joannis Peringii Buricensis ad puerum latinæ linguæ studiosum hendecasyllabi parænetici » (15 vers).

V. du titre : « *Fabulæ Interlocutores* » et la didascalie. R. f. 11 (Sign. Ai) : periocha et commencement du prologue.

Le texte se termine au R. f. xxviii.

V. dern. f. : *Excusum Monasterij in officina Theodorici Tzwinel*

de *Montegaudio*. Anno *incarnatonis* (sic) *nostri saluatoris* M.D.XVIII.

Les vers sont respectés; chaque scène est introduite par un petit schéma des mètres. Notes entre les lignes sur quelques pages.

Proctor, *Index*, n° 11607 l'indique sommairement.

B. M. 11707. c. 27.

499. — 1515. *Deventer. Adelphi*. In-4, 17 ff. n. ch. à 31 ll. Sign. Aij-Dij. Car. goth.

Titre : *P. Terentii Afri Poetæ comici Adelphi*, suivi d'une gravure sur bois qui nous montre un bourreau qui brandit une lourde épée pour décapiter un homme barbu, les yeux bandés, qui s'agenouille; la tête du martyr est déjà entourée d'une auréole. Au V. du titre : didascalie et periocha de C. Sulpice Apollinaire.

V. dern. f. : *Excusum Dauentriæ in officina literatoria Anno ab ortu Christi Millesimo quingentesimo decimo quinto Mense Junio*.

Mêmes remarques que pour l'édition de la même date et du même lieu de l'*Heautontimorumenos*. Voir les n° 476, 488.

Édition inconnue des bibliographes.

B. M. 11707. C. 46.

500. — 1539. *Paris. Adelphi*. In-4, 26 ff. ch. Sign. Aii-Cv. Car. ital.

Titre : *Pub. Sex. Terentii Afri Comici Adelphi, adiectis in adolescentulorum gratiam accentibus & brevissimis argumentis ex Donato*. || Marque. || *Parisiis apud Simonem Colinæum & Franciscum Stephanum*. 1539.

V. blanc. R. f. 2 : « Argumentum Totius Fabulæ ex Donato ».
V. f. 2 : « Fabulæ Interlocutores » et periocha de C. Sulpice Apollinaire.

Les vers sont distingués, les accents ajoutés. Le texte, fortement interligné pour recevoir les notes, finit au V. f. 26.

Reproduite 3 fois; voir les nos 501, 502, 503.

C'est une des éditions séparées qui formaient ensemble l'édition n° 240. Voir aussi les nos 452, 467, 477, 483, 491.

Græsse, VI, p. 62, col. 2; Renouard, *S. de Collines*, p. 318.

Nat. Yc521.

501. — 1547. *Paris. Adelphi*. In-4. Reproduction de l'édition de Paris, 1539. Voir le n° 500.

Paris., ex off. Regin. Calderij. 1547.

Græsse, VI, p. 62, col. 2.

502. — 1550. *Paris. Adelphi*. In-4. Reproduction de l'édition de Paris, 1539. Voir le n° 500.

Parisiis, ex typographia Mathæi Davidis... 1550.

Voir l'édition des six comédies réunies, n° 332.

Inconnue des bibliographes.

B. M. 1001. I. 20.

503. — 1551. *Paris. Adelphi*. In-4, 22 ff. ch. Sign. Aij-Cüj. Car. ital. Reproduction de l'édition de Paris, 1539. Voir le n° 500.

Lutetiae. apud Vascosanum... M.D.LI.

Voir aussi le n° 307.

504. — 1576. *Rostock. Adelphi*. In-4.

Adelphi et in eam commentariolis concinnatus, op. et stud. Nath. Chytraci. Rost., Jac. Lucius. 1576.

Ebert, n° 22544; Græsse, VI, p. 62, col. 1.

505. — 1593. *Hanoore. Adelphi*. In-8.

Titre : *Adelphi et in eam praelecti. log. per Sam. Sebaldum.*
Hanov. apud Guil. Antonium imp. Pet. Fischart. 1593.

Cette édition et notre n° 482 semblent appartenir à une série des comédies térentiennes publiées séparément. Les autres pièces manquent.

Græsse, VI, p. 62, col. 2; Ter., éd. Bip., p. xx.

CATALOGUE

DES COMMENTAIRES, SENTENCES, SÉLECTIONS, ETC.
DES COMÉDIES DE PUBLIUS TERENTIUS AFER
PUBLIÉS ENTRE L'INVENTION DE L'IMPRIMERIE ET 1600.

1. — *Les Commentaires de Donat* (Ælius Donatus) sur les comédies de Térence, sauf l'*Heautontimorumenos*.

i. Une édition pet. in-fol., sans ch. recl. ni sign. 250 ff. 35 ll. à la page. Car. rom. Publiée probablement entre 1470 et 1472. Les citations grecques ne sont pas imprimées.

Brunet, II, col. 808; Grasse, II, p. 423; Hain, n° 6382; Pellechet, n° 4428.

ii. Une édition in-fol., sans ch., récl. ni sign. 160 ff. 41 ll. à la page. Imprimée par Vindelin de Spire, vers 1470.

A la fin de l'exemplaire de la Bib. Nat., on trouve un cahier de 8 ff. de papier; 310 sur 224 millimètres; écriture à 2 cols, des commentaires de J. Calphurnius de Brescia sur l'*Heautontimorumenos*. La copie, qui semble avoir été faite d'après l'édition comprise dans le Térence de Venise, 1476 (Hain, n° 15407. Voir notre n° 25), se termine par cette souscription : « ... Et presens opus complete scriptum per Petrum de Sancto Johanne, 1484, ydibus decembribus, Burdegale, Karoli de Valoys, Francorum regis, secundo anno ».

Brunet, II, col. 808; Grasse, II, p. 423; Hain, n° 6383; Pellechet, n° 4429.

Nat. Rés. gYc. 123.

iii. 1472. *Rome*. In-fol., 188 ff. 38 ll. à la page.

Ælii Donati Commentarii in V. Terentii Comœdias.

A la fin : « Aspicias, illustris lector », etc. (4 vers).

Conradus Sweynheym : Arnoldus Pannartzque magistri Romæ impresserunt talia multa simul. M.CCCC.LXXII. die x. decembris.

La première édition datée de ces commentaires. Les citations grecques ne sont pas imprimées.

Audiffredi, p. 101, n° x; Brunet, II, col. 808; Græsse, II, p. 24; Hain, n° 6384; Lindsay, p. 68; Pellechet, n° 4430; Ter., éd. Bip., p. ix.

iv. 1476. *Milan*. In-fol., 176 ff. 41 ll. à la page. Les ff. ne sont pas chiffrés. Sign. a-x. Lettres rondes.

Impressit Antonius Zarotus. Mediolani. 1476.

Brunet, II, col. 809; Græsse, II, p. 243; Hain, n° 6385; Pellechet, n° 4431.

2. — *Les Scholies de Philippe Melanchthon.*

1528. *Magdeburg*. In-4.

Ph. Melanchthonis Scholia in Terentium. Magdeburgi. 1528.

Panzer, VII, p. 373, n° 6.

3. — *Les « Castigationes » de J. Rivius.*

i. 1532. *Cologne*. In-8.

J. Rivii Castigationes plurimorum ex Terentio locorum. Col., Gymnicus. 1532.

Ebert, n° 22559.

ii. 1534. *Lyon*. In-8, 208 pp. ch. + 4 ff. n. ch. (Index), 30 ll. à la page. Sign. a-o3. Car. rom. et ital.

Titre : *Castigationes plurimorum ex Terentio locorum, adiecta quorundam obiter explicatione, per Joannem Rivium Athendoriensem. Nunc denuo per autorem & auctae & locupletae. || Marque || Apud Seb. Gryphium. Lugduni. 1534. V. blanc.*

P. 3 : « Jo. Rivius... D. Julio Pflugk S. D. » (dat. Decembr. Anno... MDXXXI).

P. 183 (après les « Castigationes ») : « Jo. Rivius Studiosis S. D.

P. 188 : « Jo. Rivius... D. Julio Pflugk S. D. »; p. 206 : « Ad eundem » (64 vers).

V. dern. f. : marque de Gryphius.

Rivius déclare, aux pp. 7, 8, que Melanohthon n'avait pas assez purifié le texte.

Ars. Bel. let. 2458.

Édition inconnue des bibliographes.

iii. 1548. *Strasbourg*. In-8. Dans l'édition de Strasbourg, 1548 (voir le n° 294), on trouve trois parties, dont la deuxième renferme les « Castigationes » de Rivius; la troisième contient l'« Explicatio » de G. Fabricius. La deuxième partie : —

90 ff. ch. + 6 ff. n. ch. Sign. aii-miiij.

Titre : *Castigationes plurimorum ex Terentio locorum, adiecta quorundam obiter explicatione, per Joann. Rivium Atthendoriensem. Post Primam Editionem Coloniensem nonaginta pene locis auctae atque locupletae.* || Marque. || *Argentorati, apud Venedelinum Richelium. Anno M.D.XLVIII.*

V. titre blanc. R. f. 2 : « Io. Rivius... D. Julio Pflug S. D. ».
R. f. 4 : les « Castigationes » commencent. Elles se terminent au V. f. 90.

Les ff. suivants contiennent : « Io. Rivius Studiosis S. D. » et un index à 2 cols. R. dern. f. : « Finis ».

iv. 1574. *Leipsig*. In-8.

On a publié à Leipzig, en 1574, une édition de Térence, où on s'est servi des « Emendations » de Færne et dans la même année une édition des « Castigationes » de Rivius, en rapport avec cette édition. Le volume qui renferme les « Castigationes » consiste en 575 pp.

Titre : *Castigationes plurimorum*, etc., comme dans les autres éditions de cet ouvrage... *Lips., typis Vœgel*. 1574.

Voir le n° 389, dans le catalogue des éditions.

4. — *Les « Annotationes », etc., de Glareanus.*

1540. *Lyon*. In-8, 131 ff. ch. + 1 f. blanc. Sign. a-r2. Car. ital.

Titre : *In Pub. Terentij Carmina per omneis (sic) Comœdias Heinrichi Glareani Helvetij P. L. Iudicium*. || Marque. || *Lugduni, sub scuto Coloniensi, Apud Joannem & Franciscum Frelaeos, fratres, M.D.XL*. V. blanc.

R. f. 2 : « Gerardo Cizano... H. Glareanus S. D. P. » (dat. *Friburgi Brisogæ ad Hercyniam Sylvam anno... MDXXXIX*).
R. f. 6-R. f. 127 : « Annotationes ». V. f. 127 : « Peroratio ».
R. f. 128 : « XXVIII communium pedum typus ». V. f. 128 : « De carminibus attributis ». V. f. 129 : « Iambicorum a monometris usque tetrametra generalis formula ». R. f. 130 : « Trochaicorum eadem ratione formula ». Notes sur la versification jusqu'au R. f. 131. Voir l'édition n° 268.

Baudrier, V, p. 182.

Nat. Yc. 4809; Bib. Besançon, bel. let., 2465.

5. — *Les « Observations » de Dolet.*

1540. *Lyon*. In-8, 176 pp. Sign. A-L. Car. ital.

Observationes in Terentii comœdias nempe Andriam et item Eunuchum. Steph. Dolet Gallo Aurelio Autore. || Marque. || *Lugduni, apud eundem Doletum*. 1540. *cum privilegio ad decennium*.

Dern, p. : marque.

Cette édition fut reproduite exactement en 1543.

Ces « Observations » font partie de plusieurs éditions. Voir les éditions n°s 248, 278, 282, 298, 309, etc.

Christie, *Dolet*, p. 501, n° 12 et p. 532, n° 72.

6. — *Les « Castigationes » de G. Fabricius.*

1548. *Strasbourg*. In-8. La troisième partie de l'édition de Strasbourg, 1548 (voir le n° 294), renferme les « Castigationes » de G. Fabricius.

86 ff. ch. + 16 ff. n. ch. Sign. aaij-niiij. Car. ital.

Titre : *Georgii Fabricii explicatio castigationum in Terentij comædias, in quibus multorum locorum obscuritas explicatur & veterum imitatio in plerisque ostenditur. Epistolam nuncupatoriam ad Joannem Rivium, quære in fine.* || Marque. || *Argentorati*, etc. (voir le n° 294).

V. titre blanc. R. f. 2 : les « Castigationes » commencent; elles s'achèvent au V. f. 86. Ensuite : « *Georgius Fabricius Ioanni Rivio sal.* ».

L'index occupe 11 ff. R. avant dern. f. : registre et la souscription (voir le n° 294). V. blanc. R. dern. f. : blanc. V. : marque.

7. — *Les annotations et arguments de M.-A. Muret.*

1555. *Venise*. In-8. Dans l'édition de Venise, 1555 (voir le n° 319), on trouve une partie séparée :

35 ff. ch. + 1 f. n. ch. Sign. a2-e2. Car. ital.

Titre : *M. Antonii Mureti Argumentorum et Annotationum in Terentium Liber, ad Jacobum Surianum patricium Venetum.* || Ancre aldine. || *Venetis, M.D.LV. apud Paulum Manutium Aldi F. cum privilegio*, etc.

V. du titre blanc. R. f. 2 : commencement des notes sur la vie de Térence. R. f. 5 : notes sur les pièces; arguments et annotations. V. f. 34 : notes sur les mètres poétiques de Térence. V f. 35 : errata. R. dern. f. : registre et souscription (voir l'édition n° 319).

Ces annotations, etc., furent reproduites dans toutes les reproductions de cette édition aldine. Voir le n° 319.

En 1570, on ajouta de nouvelles scholies, qui occupent 8 ff. Voir l'édition n° 379. Elles furent incorporées avec les scholies antérieures dans les éditions aldines à partir de 1575. Voir l'édition n° 396.

8. — *Les annotations de Muret et de Fr. Fabricius.*

1585. Anvers. In-12.

Titre : *Annotationes M. Ant. Mureti & Fr. Fabricii in sex Terentii comædiis.*

1 volume in-12.

Degeorge, p. 111.

9. — *Les « Emendationes » de Gabriel Færne.*

1565. Florence. In-8.

On trouve dans l'édition de Florence, 1565 (voir le n° 361), une partie séparée qui contient les « Emendationes » de Færne.

251 pp. ch. + 1 f. blanc + 2 ff. n. ch. Sign. aij-qiij. Car. rom^e et ital.

Titre : *Gabrielis Færni Emendationes. In sex fabulas Terentij. Cum licentia et privilegio. || Marque. || Florentiæ apud Juntas. M.D.LXV.*

V. du titre blanc, p. 3 : les « Emendationes » commencent; p. 223 : « Gabrielis Færni liber de versibus comicis imperfectus »; p. 232 : fragment des commentaires d'Eugrâphe, recueilli par Færne. V. p. 251 : registre et souscription (voir l'édition n° 361).

Les « Emendationes » furent réimprimées à Florence par les Juntas dans la même année, et copiées à Heidelberg en 1587. Voir les nos 384, 421.

10. — *Les commentaires de St. Riccius.*

Ebert, col. 914, cite :

H. Lawton

17

St. Riccii in Terentii comædiis novus commentarius.

Le premier tome parut à Weissenfels en 1566 (à la maison Hautzsch), les tomes II et III à Leipzig (Rhamba) en 1567-1568, in-8.

Réimpression : Tome I à Leipzig (Beyer), en 1582; Tome II à Grlitz (Fritsch), en 1582; le Tome III à Leipzig (Berwald), en 1587.

11. — *Les « Observationes » de Gambarelli.*

1597. Bergamo. In-8. Cf. l'édition n° 441.

Ebert, col. 914, cite :

Agst. Gambarelli in Terentium obaervationes, Bergomi, Ventura, 1597.

12. — *Expositiones Terminorum Terentii.*

i. *Sans date. Paris. In-4.*

Expositio Terminorum Terentii. Parisiis. Gaspard Philippe.

Publiée vers 1500.

Copinger, II, 2, n° 5752.

ii *Sans date ni lieu. In-4, 10 ff. 35 ll. à la page. Car. goth.*

Titre : *Incipit expositio terminorum seu vocabulorum difficilium in Therentio et in aliis comicis positiorum explanationibus ipsos valde utilis et necessaria.*

A la fin : *Explicit expositio terminorum difficilium Therentii.*

Attribuée aux presses de J. Parix, Toulouse, vers 1479.

Copinger, II, 2, n° 5753.

13. — *Colloquiorum Formulæ.*

1532. Mayence. In-12.

[Terentii] *Colloquiorum Formulæ. Moguntia, Scheffer. 1532*

Cat. des imprimés du Musée Pédagogique de Paris, n° 34718.
Nous avons demandé le volume, mais sans succès.

14. — *Sententiæ et Proverbia.*

i. 1534. Paris. In-8, 160 pp. ch. Sign. Aii-Kliii. Car. rom.

Titre : *Sententiæ et Proverbia ex Plauto, Terentio, Virgilio, Ouido, Horatio, Iuuenale, Persio, Lucano, Seneca, Lucretio, Martiale, Sillio (sic) Italico, Stathio (sic), V. Flacco, Catullo, Propertio, Tibullo.* ¶ Marque. ¶ Parisiis. Ex officina Roberti Stephani. M.D.XXXIIII.

V. titre blanc. p. 51 : « Sententiæ & proverbia ex comœdiis Terentii ». Elles occupent les pp. 51-62.

P. 160 : *Excudebat Rob. Stephanus. Parisiis. ann. M.D. XXXIIII.*

Renouard, *Est*, p. 40, n° 13.

Nat. Rés. pYc. 939.

Le recueil précédent fut réimprimé en 1536, par R. Estienne, in-8, en 1540 dans le même format par le même imprimeur et encore une fois, en 1569, in-16. Voir Renouard, *Est*, p. 43, n° 14 (1536) et p. 50, n° 9 (1540).

L'édition de 1569, B. M. 996. a. 3.

ii. 1558. Paris. In-8, 40 ff. ch. Sign. aij-iiij.

Titre : *Formulæ, sive sententiæ latinogallicæ ex Budæo, Cicerone, Terentio, Plauto, etc., etc. M. Corderio authore.* ¶ Marque. ¶ Parisiis, ex officina Ludouici Grandini, e regione Gymnasij Rhemensis. 1558.

Térence occupe du bas du V. f. 12 jusqu'au bas du R. f. 18, i. e. 11 pp. Cf. Plaute occupe 12 pp.; Cicéron 12 pp.; Budé 10 pp.; Horace 2 1/2 pp.

La deuxième partie de l'ouvrage, intitulée « Proverbia aliquot Latinogallica, etc. », renferme plusieurs citations des comédies de

Térence. La troisième partie, intitulée « *Miscellaneorum libellus* », etc., contient également quelques phrases recueillies dans les comédies de notre auteur.

Édition inconnue des bibliographes.

Nat. Rés. Z. 2589.

iii. 1571. *Paris*. In-8, 12 ff. n. ch. + 246 ff. ch. correctement jusqu'au f. 239. A partir du f. 239, les chiffres sont dans le désordre ou manquent. Sign. ãij-IIij. Car. rom. et ital.

Les ff. prélim. contiennent une abondance de pièces préliminaires, dont la plupart sont des éloges de l'auteur, Gilles Deschamps.

Titre : *Terentii selectiores et puriores loquendi formulas, ac sententiæ insigniores, ex sex eiusdem comædiis, in puerorum gratiam excerptæ, Gallice redditæ, & scholiis, tum Græcis, tum Latinis illustratæ. Per Ægidium Campensem Bleseium, Medicum & Syluanectensis Ecclesiæ canonicum.* || Marque. || *Parisiis, Apud Joannem Hulpeau, via ad D. Ioannem Laterensem.* 1571. *Cum privilegio.*

On trouve parmi les pièces préliminaires un sonnet de F. de Belleforest et une « Exhortation à la Jeunesse Française », signée F. I. R., avec la devise « Desir en esperant » et « Spe alta scando ». On trouve aussi une « élégie » d'un nommé Durand et un autre sonnet « Sur l'auteur de l'œuvre », signé F. I. Rob.

Le texte consiste en : — les « formules » de chaque scène, accompagnées du numéro du vers de chaque prise, avec la traduction française et des scholies en latin, quelques locutions latines étant traduites en français. Le texte se termine au V. f. 234 avec la devise : « Ut sementem feceris, ita & metes ». R. f. 235 : Index à 2 cols.

Nat. Yc. 12525.

iv. 1573. *Cologne*. In-8. 16 ff. n. ch. + 478 pp. ch. Sign. A-Gg5. Car. rom.

Titre : *Sententiæ Ciceronis, Demosthenis, ac Terentii. Dogmata philosophica. Item, Apophthegmata quædam pia, omnia ex fere ducentis auctoribus... collecta. Auctorum nomina sequenter pagellæ indicant. Colonia, apud hæredes Arnoldi Bîrckmanni, Anno M.D.LXXIII.*

V. liste du contenu; p. 265 : commencement des « Sententiæ Terentij ». Elles sont divisées en sections selon la comédie de laquelle elles ont été extraites; chaque section est divisée selon les scènes. Elles se terminent p. 280. i. e. il y a 16 pp. de Térence;

Édition inconnue des bibliographes.

B. M. 1068. b. 13 (2).

v. 1578. Paris. In-8, 4 ff. n. ch. + 751 pp. ch. + 8 ff. n. ch. (indices). Car. rom. et ital. Sign. a-iiiiij (pour bbbiiij).

Titre : *Les Sentences Illustres de M. T. Ciceron. Et les Apophthegmes, avec quelques sentences de piété, recueillies des œuvres du même Ciceron. Aussi les remarquables sentences tant de Terence que de plusieurs autres auteurs, etc., etc.. Le tout traduit nouvellement de Latin en François respondant l'un à l'autre selon l'ordre des auteurs susmis. Par François de Belleforest, Commingeois. A Paris, Chez Thomas Bremen, au Mont St. Hilaire à l'enseigne de l'Oliuier. M.D.LXXVIII. Avec privilège du Roy. V. blanc.*

R. f. ii : « A tres-illustre et genereux Prince, Monseigneur Charles Monseigneur de Bourbon, fils de feu tres illustre Louys de Bourbon, Prince de Condé. Salut » (dat. 3 mai, 1574 et signée François de Belleforest). V. f. iv : sommaire des lettres de privilège (Paris, 24 déc. 1574; valable pendant 6 ans).

P. 523 : « Terentii Sententiæ & adagia » (car. ital. dans une étroite col.) et les « Sentences, Adages ou Proverbes recueillir (sic) des Comédies de Térence » (car. rom. dans une col. plus large). Il y a 24 pp. de Térence. Les sentences latines comme dans l'édition de « Sententiæ » de 1573, mais plusieurs citations ont été omises.

Pour F. de Belle-forest, voir l'édition de « Sentences » de Paris, 1571, par Gilles Deschamps.

vi. 1530. *Anvers*. In-8.

Terentianæ phraseos flosculi, Cornelio Grapheo collectore.
Joan. Grapheus excudebat Antverpiæ anno M.D.XXX.

Maittaire II, p. 281; Panzer VI, p. 16, n° 136.

vii. 1589. *Prague*. In-8.

Elegantiarum Terentii et Plauti, etc. Prague. 1589.

Grasse, VI, p. 63, col. 2.

15. — 1598. *Anvers*. In-8.

Terentium Christianum pro suo ingenio dedere Antverpienses.
C'est ainsi que Ter., éd. Bip., p. xx, cite un volume que nous n'avons pu trouver ailleurs. Il s'agit, sans doute, d'une édition « moralisée ».

TABLES ANALYTIQUES

TABLE I : PAYS D'ORIGINE ET FORMATS

A. Les éditions des six comédies

I. Allemagne.

Breslau.	In-8 : 255, 387.
Cologne.	In-fol. : 7.
	In-4 : 99, 204.
	In-8 : 186, 216, 222, 232, 320, 370
Dusseldorf.	In-8 : 358.
Francfort-sur-le-Mein.	In-8 : 388, 400, 432, 442.
	In petit format : 438.
Francfort-sur-l'Oder.	In-8 : 393, 433.
Francfort (lequel ?).	In petit format : 415, 416.
Gorlitz.	In-8 : 380, 391, 394.
Haguenau.	In-8 : 196.
Heidelberg.	In-8 : 421.
Ingolstadt.	In-8 : 427.
Leipsig.	In-fol. : 101, 126, 142.
	In-4 : 110, 139, 165, 167.
	In-8 : 346, 389, 423, 430.
Mayence.	In-4 : 163, 195.
	In-8 : 170, 178, 180.
Meissen.	In-8 : 283.
Mulhouse.	In-8 : 373, 374.

Nuremberg.	In-8 : 287.
Strasbourg.	In-fol. : 1, 85, 95, 111, 120. In-4 : 109, 136, 145, 151 a, 151b, 196, 157, 168, 175. In-8 : 134, 184, 202, 294, 328. In petit format : 437.
Tubingen.	In-4 : 154.
Weissenfels.	In-8 : 365.
Wittemberg.	In-8 : 243.

II. Angleterre.

Cambridge.	In petit format : 426.
Londres.	In-fol. : 116 (et à Paris). In-4 : 54, 434. In-8 : 87, 413. In petit format : 443.
Oxford.	In-4 : 55.

III. Espagne.

Alcala de Henarès	In-8 : 398, 410.
Barcelone.	In-8 : 445. In-? : 94.
Saragosse.	In-4 : 187.

IV. France

Caen.	In-4 : 130.
Lyon.	In-fol. : 63, 77, 159, 192, 230, 406 (?). In-4 : 74, 75, 78, 82, 90, 92, 93, 107, 114, 117, 119, 121, 125, 128, 131, 135, 143, 148, 149, 152, 164, 171, 172, 179, 189, 194, 211, 221, 233, 257, 258, 343, 347.

- In-8 : 108, 124, 144, 185, 201, 209,
210, 214, 217, 227, 228, 236, 237,
241, 247, 248, 261, 262, 269, 276,
280, 291, 299, 311, 316, 321, 322,
323, 325, 326, 336, 338, 339, 340,
385, 401, 417, 444.
- In petit format : 249, 263, 272, 284, 288,
296, 297, 300, 308, 315, 317, 318,
330, 334e (?), 341, 348, 358, 375,
381, 392, 402, 408, 418, 425, 431.
- In-? : 112
- Paris.
In-fol. : 6, 16, 17, 39, 53 (?), 65, 73,
116 (et à Londres), 169 (?),
182 (?), 199, 200, 225, 306, 309.
- In-4 : 66, 86, 97, 106, 113, 123 (et à
Lyon), 129, 238, 239 (?), 240,
260, 264, 273, 277, 286, 289 (?),
292, 304, 307, 324, 331, 332,
334a (?), 337, 351.
- In-8 : 96, 155, 190, 205, 212, 215, 224,
226, 235, 250, 274, 305, 383.
- In petit format : 198, 207, 213 (?), 219,
242, 254, 259, 271, 279, 334d,
390, 411, 419.
- Poitiers.
Rouen.
In-8 : 329, 342.
In-4 : 132, 133.
In petit format : 414.
- Lieu inconnu (Paris ou
Lyon).
In-4 : 105.
- V. *Italie.*
- Bergamo.
In-8 : 441.

- Brescia.** In-fol. : 18 (S. Orsino), 57.
In-4 : 5, 229.
In-8 : 382.
- Florence.** In-8 : 118, 127, 147, 158, 361, 384.
- Milan.** In-fol. : 13, 14, 21, 24, 28, 31, 40, 49
61, 68, 84, 146, 150, 173.
In-4 : 36.
- Naples** In-fol. 22, 30. 41.
In-4 : 4.
- Parme.** In-fol. : 43.
- Rome.** In-fol. : 9, 11, 26, 47.
In-4 : 3, 10, 20, 44.
- Toscolane.** In-4 : 193.
- Trévisé.** In-fol. : 15, 29, 29n, 42.
- Turin.** In-fol. : 32, 50.
- Venise.** In-fol. : 2, 8, 12, 25, 34, 35, 38, 45, 46,
48, 51, 52, 56, 58, 59, 62, 64, 67,
69, 70, 71, 72, 76, 79, 81, 88, 89,
91, 98, 100, 115, 122, 138, 141,
153, 162, 176, 183, 188, 197, 253,
265, 270, 278, 282, 298, 313, 314,
327, 333, 350 (2 ex.), 354, 357,
371, 372 (?), 376, 377, 404, 405,
420.
In-4 : 27, 80, 293 (avec 9 reproductions).
In-8 : 137, 160, 161, 174, 256, 268, 275,
281, 312, 319, 335, 345, 349, 356,
359, 362, 364, 378, 379, 395, 396
424, 428, 439.
In petit format : 246, 399.
- Lieu inconnu (Italie).** In-fol. : 23.

VI. Pays-Bas.

Anvers.	In-fol. : 60.
	In-8 : 191, 206, 220, 231, 244, 252, 285, 403.
	In petit format : 344, 360, 363, 367, 386, 397, 412, 422, 429, 440.
Leyde.	In-8 : 355, 435.
	In petit format : 446.
	In-? : 407.
Louvain.	In-4 : 203, 310.

VII. Suisse.

Bâle.	In-fol. : 208, 234.
	In-8 : 166, 177, 181, 218, 251, 266, 267, 290, 295, 301, 352, 369.
	In-? : 368 (?).
Genève.	In petit format : 436.
Schussenried.	In-fol. : 33.
Zurich.	In-8 : 302, 303.
	In-? : 223.

VIII. Lieux inconnus.

	In-fol. : 19, 102, 104, 245.
	In-4 : 37, 83, 103, 334c.
	In-8 : 409.
	In-? : 366.
Éditions allemandes	In-fol. 9
	In-4 18
	In-8 80
	in pet. for. 4
	Total : 70.

Éditions anglaises	in-fol.....	1	
	in-4	3	
	in-8	2	
	in pet. for.	2	Total : 8.
Éditions espagnoles	in-4	1	
	in-8	3	
	in-?	1	Total : 5.
Éditions françaises	in-fol.....	21 (dont 4 douteuses).	
	in-4	62 (dont 3 douteuses).	
	in-8	53	
	in pet. for.	39 (dont 2 douteuses).	
	in-?	1	Total : 176 (dont 9 douteuses).
Éditions italiennes	in-fol.....	92 (dont 1 douteuse).	
	in-4	21	
	in-8	32	
	in pet. for.	2	Total : 147 (dont 1 douteuse).
Éditions néerlandaises	in-fol.....	1	
	in-4	2	
	in-8	10	
	in pet. for.	11	
	in-?	1	Total : 25.
Éditions suisses	in-fol.....	3	
	in-8	14	
	in pet. for.	1	
	in-?	2 (dont 1 douteuse).	Total : 20 (dont 1 douteuse).
Éditions de lieux incon- nus	in-fol.....	4	
	in-4	4	

	in-8	1	
	in-?	1	Total : 10.
Total des éditions	in-fol.	131 (dont 5 douteuses).	
	in-4	111 (dont 3 douteuses).	
	in-8	154	
	in pet. for.	59 (dont 2 douteuses).	
	in-?	6 (dont 1 douteuse).	
Total des éditions des six comédies.			461

B. Recueils renfermant une ou deux comédies.

(And. = *Andria*; E. = *Eunuchus*; Ht. = *Heautontimorumenos*; Hc. = *Hecyra*; Ph. = *Phormio*; Ad. = *Adelphi*).

I. Allemagne.

Cologne	In-4 : 451 (And.), 490 (Ph.).
Francfort.	In-8 : 482 (Ht.).
Hanovre.	In-8 : 505 (Ad.).
Munster.	In-4 : 498 (Ad.).
Rostock.	In-4 : 504 (Ad.).
Strasbourg.	In-8 : 450 (And.).

II. France.

Lyon.	In-4 : 449 (And. et E.).
	In-8 : 464 (And.), 471, 472, 473, 474 (E.), 481 (Ht.).
Paris.	In-4 : 448 (And. et E.), 452, 454, 456, 461, 462, 463 (And.), 467, 468, 469, 470 (E.), 477, 478, 479, 480 (Ht.), 483, 484, 485, 486,

487 (Ho.), 491, 492, 493, 494,
495, 496, 497 (Ph.), 500, 501,
502, 503 (Ad.).

In-8 : 453, 455, 457, 458, 459 (And.).

III. Pays-Bas.

Deventer. In-4 : 447 (And. et Ht.), 466 (E.), 476
(Ht.), 488, 489 (Ph.), 499 (Ad.).
Louvain. In-8 : 460 (And.).
Zwolle. In-4 : 465 (E.).

IV. Lieu inconnu.

In-4 : 475 (Ht.).

Éditions allemandes	in-4 4	
	in-8 3	Total : 7.
Éditions françaises	in-4 32	
	in-8 11	Total : 43.
Éditions néerlandaises	in-4 7	
	in-8 1	Total : 8.
Édition de lieu inconnu	in-4 1	Total : 1.
Total des éditions	in-4 44	
	in-8 15	Total : 59.
Éditions de deux comé- dies	in-4 3	Total : 3.
Éditions de l' <i>Andrienne</i>	in-4 7	
	in-8 8	Total : 15.
— de l' <i>Ennuique</i> .	in-4 6	
	in-8 4	Total : 10.
— de l' <i>Heauton</i> .	in-4 6	
	in-8 2	Total : 8.

Série 4.

- 62. 1488. Venise, f.
- 64. 1489. Venise, f.
- 69. 1491. Venise, f.

Série 5.

- 67. 1490. Venise, f.
- 68. 1491. Milan, f.
- 70. 1491. Venise, f.
- 71. 1492. Venise, f.
- 72. 1492. Venise, f.
- 81. 1495. Venise, f.
- 84. 1496. Milan, f.

Série 6.

- 73. 1492. Paris, f.
- 74. 1493. Lyon, 4.
- 75. 1493. Lyon, 4 (additions)
- 77. 1493. Lyon, f.
- 78. 1493 (?) Lyon, 4.
- 82. 1495. Lyon, 4.
- 90. 1497. Lyon, 4.
- 92. 1497. Lyon, 4.
- 93. 1498. Lyon, 4.
- 97. 1499. Paris, 4.
- 105. 1501. Paris, 4.
- 150. 1524. Milan, f.
- 107. 1502. Lyon, 4 (nouvelle série).
- 113. 1503. Paris, 4.
- 114. 1504. Paris, 4.

- 116. 1504. Paris et Londres, f.
- 117. 1505. Lyon, 4.
- 119. 1506. Lyon, 4.
- 121. 1507-1508. Lyon, 4.
- 123. 1508. Lyon et Paris, 4.
- 125. 1508. Lyon, 4.
- 128. 1509. Lyon, 4.
- 130. 1509. Caen, 4.
- 131. 1510. Lyon, 4.
- 132. 1501-1510. Rouen, 4.
- 133. 1501-1510. Rouen, 4.
- 135. 1511. Lyon, 4.
- 143. 1512. Lyon, 4.
- 146. 1513. Milan, f.
- 148. 1513. Lyon, 4.
- 149. 1514. Lyon, 4.

(Ici commence une série d'éditions affiliées à celles de la série 6, mais avec additions : voir la série 12).

- 172. 1520. Lyon, 4.
- 173. 1520. Lyon, f.
- 189. 1525. Lyon, 4.
- 253. 1540. Venise, f.
- 265. 1543. Venise, f.

Série 7.

- 79. 1494. Venise, f.
- 88. 1497. Venise, f.
- 89. 1497. Venise, f.
- 91. 1497. Venise, f.?

98. 1499. Venise, f. (additions).
100. 1500. Venise, f.
115. 1504. Venise, f. (additions).
122. 1508. Venise, f.
138. 1511. Venise, f.
141. 1512. Venise, f.
153. 1515. Venise, f.
162. 1518. Venise, f.
183. 1523. Venise, f.
188. 1524. Venise, f.
193. 1526. Toscolane, f.
197. 1528. Venise, f.

Série 8.

85. 1496. Strasbourg, f.
95. 1499. Strasbourg, f.

Série 9.

96. 1499. Paris, 8.
109. 1503. Strasbourg, 4.
110. 1503. Leipsig, 4.
136. 1511. Strasbourg, 4.
145. 1513. Strasbourg, 4.
151. 1514. Strasbourg, 4.
156. 1516. Strasbourg, 4.
168. 1519. Strasbourg, 4.

Série 10.

118. 1505. Florence, 8.
124. 1508. Lyon, 8 (contrefaçon).

H Lawton

127. 1509. Florence, 8.
147. 1513. Florence, 8.
158. 1517. Florence, 8.

Série 11.

137. 1511. Venise, 8.
180. 1522. Mayence, 8.
184. 1524. Strasbourg, 8.

Série 12 (Série affiliée à la série 6, mais avec d'importantes additions).

152. 1513. Lyon, 4.
159. 1517. Lyon, f.
164. 1518. Lyon, 4.
171. 1520. Lyon, f. ou 4.
179. 1522. Lyon, f. ou 4.
192. 1526. Lyon, f.
194. 1527. Lyon, 4.
221. 1535. Lyon, 4.
230. 1537. Lyon, 4.
233. 1537. Lyon 4 (= le n^o 230 ?).
238. 1538. Paris, 4.
257. 1541. Lyon, 4.

Série 13.

160. 1517. Venise, 8 (Alde).
161. [1517? Venise?], 8 (contrefaçon).
166. 1519. Bâle, 8 (contrefaçon).

18

170. 1520. Mayence, 8 (copie).
avec additions).
174. 1512. Venise, 8.
178. 1521. Mayence, 8 (copie).
185. 1523. Lyon, 8 (copie).
256. 1541. Venise, 8.
275. 1545. Venise, 8.
312. 1553. Venise, 8.
(Voir aussi les séries 28 et
30).

Série 14.

163. 1518. Mayence, 4.
195. 1528. Mayence, 4.
201. 1529. Lyon, 8.
202. 1529. Strasbourg, 8.
210. 1532. Lyon, 8.
227. 1536. Lyon, 8.
237. 1538. Lyon, 8 (additions).
241. 1539. Lyon, 8.
243. 1539. Witemberg, 8.
247. 1540. Lyon, 8.

Série 15.

165. 1518. Leipsig, 4.
167. 1519. Leipsig, 4.

Série 16.

190. 1526. Paris, 8.
200. 1529. Paris, f.
205. 1531. Paris, 8.
212. 1535. Paris, 8.

215. 1534. Paris, 8.
224. 1535. Paris, 8.
226. 1536. Paris, 8.
235. 1538. Paris, 8.
250. 1540. Paris, 8.
251. 1540. Bâle, 8.
259. 1541. Paris, 8.
271. 1544. Paris, 8.
274. 1545. Paris, 8.
290. 1548. Bâle, 8.
301. 1550. Bâle, 8.
305. 1551. Paris, 8.

Série 17.

198. 1528. Paris, 12.
207. 1532. Paris, 24.
242. 1539. Paris, 24.

Série 18.

199. 1529. Paris, f.
225. 1536. Paris, f.
260. 1541-1542. Paris, f.

Série 19.

- (a). 208. 1532. Bâle, f.
234. 1538. Bâle, f.
245. 1539. Sans lieu, f. (addi-
tions).
270. 1544. Venise, f.
(b). 208. 1532. Bâle, f.
231. 1537. Anvers, 8.
244. 1539. Anvers, 8.

252. 1540. Anvers, 8.

285. 1546. Anvers, 8.

Série 20.

249. 1540. Lyon, 16.

262. 1542. Lyon, 8.

276. 1545. Lyon, 8.

280. 1546. Lyon, 8.

291. 1548. Lyon, 8.

311. 1553. Lyon, 8.

322. 1556. Lyon, 8.

323. 1556. Lyon, 8.

325. 1557. Lyon, 8.

326. 1557. Lyon, 8.

329. 1557 (?) Poitiers, 8.

338. 1560. Lyon, 8.

Série 21.

258. 1541. Lyon, 4.

273. 1544. Paris, 4.

292. 1548. Paris, 4.

304. 1550-1553. Paris, 4.

310. 1552. Louvain, 4.

324. 1556. Paris, 4.

331. 1558. Paris, 4.

334c. 1558. Sans lieu, 4.

351. 1561. Paris, 4.

Série 22.

272. 1544. Lyon, 16.

288. 1547. Lyon, 16.

297. 1549. Lyon, 16.

300. 1550. Lyon, 16.

308. 1551. Lyon, 16.

315. 1554. Lyon, 16.

318. 1555. Lyon, 16.

330. 1558. Lyon, 16.

341. 1560. Lyon, 16.

342. 1560. Poitiers, 8.

348. 1561. Lyon, 16.

381. 1571. Lyon, 16 (additions).

392. 1575. Lyon, 16.

Série 23.

278. 1545. Venise, f.

282. 1546. Venise, f.

298. 1549. Venise, f.

309. 1552. Paris, f.

343. 1560. Lyon, 4 (Triplex).

Série 24.

302. 1550. Zurich, 8.

320. Cologne, 8.

Série 25.

303. 1550 (?) Zurich, 8.

370. 1567. Cologne.

Série 26.

313. 1553. Venise, f.

333. 1558. Venise, f.

350. 1561. Venise, f.

354. 1562. Venise, f.

357. 1563. Venise, f.
371. 1567. Venise, f. (additions).
376. 1569. Venise, f.
377. 1570. Venise, f.
404. 1580. Venise, f.
405. 1580. Venise, f. ?
406. 1580. Venise, f. ?
420. 1586. Venise, f.

Série 27.

317. 1555. Lyon, 16.
353. 1562. Lyon, 16.

Série 28.

319. 1555. Venise, 8 (nouvelle série aldine éditée par Murret).
335. 1558-1559. Venise, 8.
336. 1559. Lyon, 8 (copie).
340. 1560. Lyon, 8 (copie).
345. 1560. Venise, 8.
356. 1563. Venise, 8.
359. 1564. Venise, 8.

(Ici commence une série avec l'édition n° 360 en tête, basée sur les éditions aldines de la série 28 : voir la série 30. Aussi la série 34).

364. 1566. Venise, 8.
379. 1570. Venise, 8 (nouvelles scholies).

383. 1572. Paris, 8 (additions).
385. 1573. Lyon, 8 (copie).
388. 1574. Francfort-s.-l.-M., 8 (copie).
396. 1575. Venise, 8 (additions).
424. 1588. Venise, 8.
428. 1590. Venise, 8.
439. 1594. Venise, 8.

Série 29.

321. 1556. Lyon, 8.
339. 1560. Lyon, 8.

Série 30.

360. 1565. Anvers, 16 (calquée sur les éditions aldines de la série 28, avec additions)
363. 1566. Anvers, 16.
367. 1567. Anvers, 16.
386. 1574. Anvers, 12 (additions).
397. 1576-1577. Anvers, 16.
400. 1579. Francfort-s.-l.-M., 8.
403. 1580. Anvers, 8.
407. 1580. Leyde, 8 (?).
412. 1583. Anvers, 16.
429. 1591. Anvers, 12.
432. 1592. Francfort-s.-l.-M., 8
435. 1593. Leyde, 8.
440. 1595. Anvers, 12 (?).
442. 1597. Francfort, 8.

Série 31.

361. 1565. Florence, 8.
384. 1572. Florence, 8.
421. 1587. Heidelberg, 8 (copie).

Série 32.

373. 1568. Mulhouse, 8.
393. 1575. Francfort-s.-l'O., 8.
394. 1575. Gorlitz, 8.

Série 33.

374. 1568. Mulhouse, 8.
380. 1570. Gorlitz, 8.
391. 1574. Gorlitz, 8 ?

Série 34.

375. 1569. Lyon, 12 (calquée sur les éditions aldines de la série 28, avec additions).
401. 1580. Lyon, 16.
408. 1581. Lyon, 16.
413. 1583. Londres, 8.
417. 1586. Lyon, 8.
418. 1586. Lyon, 16 (additions).
444. 1599. Lyon, 8.

Série 35.

402. 1580. Lyon, 16.
414. 1584. Rouen, 12.

Série 36.

422. 1588. Anvers, 24.
425. 1589. Lyon, 16.
426. 1589. Cambridge.
434. 1592. Londres, 4.
443. 1597. Londres, 24.
446. 1599. Leyde, 16.

Série 37

(*Andria et Eunuchus*)

448. 1551. Paris, 4.
449. 1552. Lyon, 4.

Série 38 (Andria).

450. 1529. Strasbourg, 8.
451. 1530. Cologne, 4.

Série 39 (Andria).

452. 1541. Paris, 4.
454. 1545. Paris, 4.
456. 1546. Paris, 4.
461. 1551. Paris, 4.
462. 1555. Paris, 4.
463. 1558. Paris, 4.

Série 40 (Andria).

453. 1541. Paris, 8.
455. 1546. Paris, 8.
457. 1547. Lyon, 8.
458. 1547. Paris, 8.
459. 1548. Paris, 8.
460. 1549. Louvain, 8.
464. 1561. Lyon, 8.

Série 41 (Eunuchus). 496. 1550. Paris, 4.

467. 1542. Paris, 4.

468. 1547. Paris, 4.

469. 1550. Paris, 4.

470. 1551. Paris, 4.

Série 42 (Eunuchus).

471. 1552. Lyon, 8.

472. 1553. Lyon, 8.

473. 1554. Lyon, 8.

474. 1561. Lyon, 8.

Série 43

(Heautontimorumenos).

477. 1542. Paris, 4.

478. 1547. Paris, 4.

479. 1549. Paris, 4.

480. 1550. Paris, 4.

Série 44 (Hecyra).

483. 1539. Paris, 4.

484. 1545. Paris, 4.

485. 1547. Paris, 4.

486. 1550. Paris, 4.

487. 1556. Paris, 4.

Série 45 (Phormio).

488. 1515. Deventer, 4.

489. 1518. Deventer, 4.

Série 46 (Phormio).

491. 1542. Paris, 4.

493. 1545. Paris, 4.

494. 1547. Paris, 4.

495. 1547. Paris, 4.

496. 1550. Paris, 4.

497. 1553. Paris, 4.

Série 47 (Adelphi).

500. 1539. Paris, 4.

501. 1547. Paris, 4.

502. 1550. Paris, 4.

503. 1551. Paris, 4.

Série 48 (Recueils renfermant les six comédies publiées séparément).

204. 1530. Cologne (renferme les n^{os} 451, 490 et sans doute les autres pièces, qui ne semblent pas exister aujourd'hui.)

240. 1538-1539. Paris, 4 (renferme les six comédies, peut-être de la même façon que l'édition 452 et les autres pièces, n^{os} 467, 477, 483, 491 et 500.)

286. 1546-1547. Paris, 4 (renferme les n^{os} 456, 468, 478, 485, 494 et 501.)

307. 1551. Paris, 4 (renferme les n^{os} 461, 470, 480, 487, 495 et 503.)

332. 1558. Paris, 4 (renferme les n^{os} 463, 469, 479, 486, 496 et 502.)

LES ÉDITIONS

I

Pendant les jours ténébreux qui s'écoulèrent entre les invasions barbares et le xii^e siècle, Térence survécut; le plus important codex qui existe des comédies de Térence date du iv^e ou du v^e siècle et, à partir de cette époque, les manuscrits se multiplient¹. Combien de manuscrits de Térence ont péri? Nous ne le saurons jamais. Toutefois, nous ne serons pas très loin de la vérité en remarquant que l'influence de Térence avant l'année 1470 a dû être faible, car tous ceux qui le lisaient ne représentaient qu'une très petite partie de la société entière.

L'invention de l'imprimerie changea tout cela; mais, comme pour la Renaissance elle-même, le changement ne s'opéra pas tout d'un coup. La renaissance de Térence fut peu rapide. Les manuscrits, déjà nombreux au xv^e siècle, cèdent la place, à partir de 1470, aux éditions imprimées. Vingt années après, Térence a été l'objet d'une soixantaine d'éditions; en 1500, plus de cent éditions des six comédies ont été faites. Ces éditions viennent, pour la plupart,

1. Voir ch. I de notre introduction.

d'Italie et d'Allemagne, mais la France y est représentée par vingt éditions, dont la plus ancienne semble avoir paru à Paris vers 1471 ¹.

L'édition princeps est une édition sans date ni lieu, que l'on attribue aux presses de Mentelin à Strasbourg et qui aurait été imprimée en 1470 ². C'est un beau volume in-folio, de 100 feuillets non chiffrés, imprimé en caractères assez jolis et très lisibles. Le texte, qui suit la recension d'un certain Calliopius, grammairien peu connu vivant peut-être au III^e siècle, n'est pas trop incorrectement présenté. Mais, — et quel désastre pour un poète tel que Térence ! — les comédies furent imprimées comme de la prose. Beaucoup d'éditions qui la suivirent furent entachées de la même faute. Cependant, le seul fait d'imprimer les six comédies (même comme de la prose) marquait déjà un progrès et permit que, plus tard, des savants enthousiastes fissent de louables efforts pour restituer les vers du poète.

La première édition datée ³ sortit des presses de Johannes de Colonia (Jean de Cologne) à Venise, en 1471. Elle aussi est très jolie; elle est de 100 feuillets in-folio, imprimée en beaux caractères ronds. Cette fois, remarquons-le bien, les vers sont distingués. Un certain Raphael Jouenzonius avait émendé le texte. Pour les autres édi-

1. Notre n^o 6.

2. Pour la date, voir Panzer, IV, p. 224; Bernard, II, p. 97, n^o 4. Pour sa description, n^o 1 de notre catalogue.

3. N^o 2 de notre catalogue.

tions anciennes, il suffit de consulter le catalogue que nous donnons plus haut. Essayons maintenant de constater la popularité de Térence entre 1470 et 1600, surtout en France.

II

Entre 1470, date de la publication de l'édition princeps, et 1600, 461 éditions des six comédies de Térence parurent dans l'Europe occidentale; d'entre elles, 11 ont une existence douteuse. En même temps, 59 éditions de comédies isolées ou de deux comédies virent le jour. Le total des éditions des comédies s'élève donc à 520¹.

Considérons d'abord les éditions des six comédies. On peut les classer ainsi : éditions allemandes, 70; anglaises, 8; espagnoles, 5; françaises, 176, dont 9 douteuses; italiennes, 147, dont 1 douteuse; néerlandaises, 25; suisses, 20, dont 1 douteuse; de lieux inconnus, 10. Quant au format, il y avait 131 in-folio, dont 5 douteuses; 111 in-4 dont 3 douteuses; 154 in-8; 59 d'un format plus petit, dont 2 douteuses; et 6 de format inconnu.

Parmi les éditions d'une ou de deux comédies. L'Allemagne en publia 7, la France 43, les Pays-Bas 8. Une édition est de lieu inconnu. Ces pièces isolées ne parurent pas in-folio, mais il y a 44 éditions in-4 et 15 in-8. L'*Andrienne* fut imprimée séparément 15 fois, l'*Eunuque* 10 fois,

1. Voir Table analytique I.

l'Heautontimorumenos 8 fois, *l'Hécyre* 5 fois, le *Phormion* 10 fois, pendant que les *Adelphes* eurent 8 éditions séparées. Il n'y eut que 3 éditions renfermant deux comédies.

La France a là un sujet d'orgueil légitime, car on voit facilement en comparant les chiffres que les imprimeurs français firent plus d'éditions de Térence que leurs confrères de n'importe quelle autre nation européenne; ils aidèrent ainsi énormément à la vulgarisation des textes antiques et le monde civilisé devrait leur en savoir gré.

Devant cette masse formidable d'éditions, qui peut nier la popularité de Térence en Europe, surtout en France entre 1470 et 1600 ?

Cependant, pour bien prouver l'estime considérable dont jouissait l'auteur de *l'Andrienne* à cette époque, il faut avoir recours à la comparaison. Le meilleur sujet d'un tel rapprochement est Plaute. Dans son *Manuel de l'Amateur de Livres*, Brunet cite 28 éditions des comédies de Plaute publiées jusqu'en 1600; pour la même période, il en cite 99 des six comédies térentiennes. Ebert donne 43 éditions de Plaute, 126 de Térence. Grasse cite 43 de Plaute, 259 de Térence.

Qui pourra comparer leurs popularités respectives ? Doublez le nombre des éditions de Plaute et elles restent encore loin du nombre de celles de Térence. La vogue de Térence n'admet pas de contradiction.

III

Il faut examiner un peu le style de ces éditions, car, quoique les étudiants du xvi^e siècle fussent si avides de lire les auteurs antiques qu'ils en lisaient des éditions mal présentées (faute de meilleures, souvent, il faut le dire), l'aspect même d'un livre a sur le lecteur une influence psychologique qui n'est pas à négliger.

Disons d'abord que la plupart des éditions de Térence, qui nous sont parvenues de cette époque, sont jolies. Il y a pourtant des exceptions. Par exemple, les éditions de Rouen qui parurent vraisemblablement entre 1501 et 1510 sont très mal imprimées en mauvais caractères gothiques : on les lirait avec difficulté, certainement sans beaucoup de plaisir¹. L'introduction des lettres romaines et des caractères italiques rendit plus lisible n'importe quel ouvrage et les caractères gothiques disparurent presque complètement à partir de 1537. On réussit à fondre des caractères si minuscules que l'on pouvait imprimer les six comédies en un volume de 300 pages environ, n'ayant pas plus de 10 centimètres de hauteur sur 7 ou 8 de largeur.

La question des formats est intéressante et instructive. Les premiers essais produisirent des in-folio magnifiques.

1. Nos 132, 133,

Mais, en dépit de sa magnificence, l'in-folio n'est pas maniable comme un volume de moindres proportions; d'ailleurs, il était relativement coûteux. On descendit à l'in-quarto et le premier exemplaire daté de Térence dans ce format parut à Rome en 1482¹, quoique plusieurs éditions non datées semblent l'avoir devancé². Malgré le reproche qu'on peut faire à l'in-quarto, qu'il n'est pas beaucoup plus petit que les petits in-folio³ et n'est guère plus maniable, ce format devint populaire⁴. On continua d'imprimer des in-folio en Italie, où parurent 92 éditions de ce format contre 21 in-quarto. Dans les autres pays européens sauf la Suisse, qui produisit 3 in-folio mais pas du tout d'in-quarto, on voit le contraire : l'Angleterre publia 1 in-folio, 3 in-quarto; l'Espagne fit une seule édition in-quarto, aucune in-folio; la France imprima 21 in-folio contre 62 in-quarto; les Pays-Bas 1 in-folio, 2 in-quarto.

Comme l'in-folio, l'in-quarto était trop grand et trop coûteux. Pour établir sur une base vraiment populaire la lecture des anciens, il fallait un format plus commode et l'in-octavo répondit à ce besoin. Le premier exemplaire des comédies térentiennes in-octavo date de l'an 1497 et fut publié à Londres⁵; en 1499, Paris en fit autant⁶.

1. N° 44.

2. Voir les n° 3, 4, 5, 10, 20, 27, 36, 37.

3. Voir les n° 11, 13.

4. Voir la table analytique I.

5. N° 87.

6. N° 96.

Encore un intervalle et Florence publia en 1505 une jolie petite édition in-octavo ¹. A partir de cette date, le culte de ce format alla grandissant d'année en année. Parmi les éditions françaises, 53 éditions des six comédies et 11 éditions de comédies isolées sont in-octavo. En Allemagne, 39 éditions des six comédies sur 70, 3 d'entre les 7 éditions de comédies isolées ont le même format; en Italie, 32 éditions sur 147 des œuvres complètes de Térence sont des in-octavo; partout ce format était très bien accueilli.

Mais on ne s'arrêta pas là. Afin que le lecteur passionné pût emporter son volume avec lui quand il se promenait dans les campagnes italiennes ou françaises, ou quand il allait regarder couler les flots du Rhin, afin qu'il pût être accompagné toujours d'un ami modeste, silencieux au besoin, fidèle, joyeux, sérieux, gai, savant, suivant son humeur, il fallait des éditions de poche. L'in-douze, l'in-seize, l'in-vingt-quatre, l'in-trente-six apparurent. Ce fut la France qui la première confia les grâces de Térence à ce format commode, car la première édition in-douze fut imprimée à Paris en 1528 ², suivie en 1532 d'une édition in-vingt-quatre ³. Ces petits volumes ne perdirent jamais leur vogue et ils sont vraiment des merveilles de bonne imprimerie et de commodité. Ainsi nous trouvons 4 éditions allemandes de petit format, 2 anglaises, 39 fran-

1. N° 118.

2. N° 198.

3. N° 207.

çaises, 2 italiennes, 11 néerlandaises, 1 suisse. La proportion des éditions de ces petits formats est grande relativement à l'ensemble, surtout quand on songe que le premier Téreence in-douze ne parut qu'er 1528.

Naturellement, les autres formats ne disparurent pas. Quand on imprimait les commentaires avec les comédies, il fallait un format copieux; l'in-folio et l'in-quarto continuèrent donc d'exister surtout pour de telles éditions. Les éditeurs français eurent raison, néanmoins, de rejeter presque complètement les in-folio. Au xvi^e siècle il n'y eut que 12 éditions des comédies de Téreence publiées en France dans ce format et même l'existence de 3 sur ces 12 est douteuse¹. C'est que les commentaires, que l'on imprimait librement au commencement du siècle, se démodaient. Les imprimeurs français eurent assez d'intelligence, d'esprit critique et de perspicacité pour n'imprimer que rarement, à partir de 1514, d'autres commentaires que ceux de Donat et de Calphurne, sans doute les meilleurs des anciens, ou les brèves annotations de quelques humanistes plus méthodiques et plus intelligents que Guy Jovenneaux. Le plus souvent ils donnaient les comédies débarrassées de tout ce bagage de lieux communs, sans grande valeur, débités par des savants par trop enthousiastes.

L'imprimerie détruisit, ou à peu près, l'art de l'enluminure et de la miniature, qu'elle remplaça par les vignettes

1. N^o 169, 182, 406.

et les gravures sur bois. De ce point de vue, l'édition de Térenee publiée à Lyon en 1493 par Jean Trechsel est de la plus grande importance; c'est la première édition des comédies térentiennes ainsi illustrée et, si l'on examine les gravures des éditions postérieures, on ne nous reprochera pas de dire que jamais ces autres images n'ont égalé celles de l'édition lyonnaise. Ces illustrations sont curieuses. Elles nous donnent un bon exemple d'une tendance du moyen-âge finissant : le manque de perspective historique. Les gens de l'époque n'ont pas pu concevoir une société très différente de la leur. Voilà pourquoi les hommes et les femmes qui apparaissent dans ces vignettes sont vêtus à la mode du xv^e siècle. Mais, comme Claudin l'a justement remarqué : « les effets de scène sont parfaitement rendus : on y voit le jeu des acteurs et la véritable expression qui doit se peindre sur leurs physionomies »¹. Cette édition est, en effet, une œuvre d'art, pour la vérité naïve et simple, pour « l'expression des figures et la pose naturelle de chaque personnage »². L'artiste, resté anonyme, a dessiné avec intelligence et goût et ces qualités apparaissent même à travers l'œuvre des graveurs moins habiles qui ont copié ses dessins. Tout est clair, vrai et donne une forte impression de réalité. On a cru, autrefois, que Joase Bade lui-même avait quelque part dans l'illustration de ce volume; mais il « n'était certainement

1. *Histoire de l'imprimerie*, Paris, 1900, in-fol., t. I, préf., p. xvii.

2. M. Ambroise Firmin-Didot, *Essai sur l'histoire de la gravure sur bois*, col. 226.

pas artiste », dit Renouard, « et je pense qu'il ne fut pour rien dans cette œuvre ¹ ». Dans sa préface, cependant, Josse Bade reconnaît l'utilité des gravures. « Effecimus », dit-il, « ut etiam illiterati ex imaginibus quas ouilibet scenæ præposuimus legere atque accipere possent comica argumenta ».

Elles sont utiles sans doute, ces gravures, mais ce n'est pas Athènes qu'elles représentent. On croit voir le bourgeois des farces et des fableaux, le valet sans scrupules du xv^e siècle, le jeune galant avec ses rubans, ses velours, ses soies, la courtisane de la ville française, la matrone de la société urbaine du moyen âge touchant à sa fin, mais si l'on examine les visages, les gestes, on comprend bien les émotions que ces acteurs en encre et en papier voulaient communiquer, faire sentir, aux spectateurs, c'est-à-dire, aux lecteurs. Il y a 159 de ces gravures, dont plusieurs répétées. Dans cette perfection de l'expression illustrée, la fabrication des cartes à jouer, qui existait déjà depuis longtemps à Lyon, n'était pas pour rien ².

En 1496, on publia à Strasbourg une édition in-folio, qui contenait de nombreuses gravures sur bois, mais si on les compare avec celles de l'édition de Trechsel, on constate une régression. On se construit ces gravures, on les a composées, assez bien d'ailleurs mais avec raideur, en combinant plusieurs pièces, dont chacune repré-

1. Renouard, *J. B. A. I.*, p. 69.

2. Claudin, *op. cit.*, p. xviii.

sente un bâtiment, pour servir de fond, ou un personnage. On voit facilement les intervalles entre ces pièces, ce qui n'est pas une très grande faute, mais qui donne une impression de jeu d'enfants après les dessins artistiques de l'édition lyonnaise. Les costumes sont toujours ceux du xv^e siècle, les bâtiments sont des constructions de la même époque. Surtout, les expressions manquent de vie, les gestes sont peu animés. Ce qui est encore pire, on opère, de gravure en gravure, des changements de visage et d'habits qui produisent de la confusion dans l'esprit du lecteur, malgré les étiquettes assez naïves, attachées au-dessus des têtes ou au-dessous des pieds des personnages, pour indiquer leur nom. Par exemple, dans l'édition de Strasbourg de 1499, qui contient des gravures semblables mais non identiques à celles de 1496 et entachées des mêmes fautes, on voit, dans la vignette qui précède la deuxième scène du premier acte de l'*Andrienne*, l'esclave Davos imberbe; dans celle qui précède la scène suivante, non seulement il porte des habits fort différents, mais il a maintenant une longue barbe, et cela sans avoir quitté la scène ! Les Déméas, les Léchès, les vieillards en général ont des physionomies très variables; la même remarque s'applique aux jeunes gens. Le résultat est curieux : le jeune amant, la fiancée ou le jeune mari d'une scène se montre, à la suivante, sous les traits et dans le costume de son rival ou même de l'esclave.

La supériorité des gravures lyonnaises fut reconnue d'une autre façon : les vignettes qui parurent dans l'édi-

tion de Venise de 1545, par exemple, et dans ses reproductions, semblent être des imitations, réduites en grandeur, des illustrations de Trechsel.

Ces gravures illustrant l'action des pièces ne survécurent que dans les in-folio et les in-quarto, et, dans toutes les illustrations des comédies térentiennes qui furent produites au cours du xvi^e siècle, il n'y a pas, malheureusement, de progrès artistique à remarquer.

Quant au prix de vente des éditions, nous n'en savons pas grand'chose. Sur un volume qui renferme le Térence (c'est l'édition princeps) et le Valère-Maxime de Mentelin, on lit cette note : « Anno Domini MCCCCCLXX tempore Nundinarum in Nolingem, emi ego frater Sigismundus Mensterlin Terentii opus pro 1 flor. Rh... ¹ ». Renouard ², citant le catalogue de Simon de Colines et François Estienne, nous montre que les pièces de Térence publiées en 1538-1539 par ces éditeurs se vendaient séparément à 18 deniers chacune : le recueil entier devait donc coûter 108 deniers. Un exemplaire de l'édition parisienne de 1572 ³ que possède le British Museum contient ces mots, écrits à la main sur le titre : « præciū 16 d. ».

Nous voyons ainsi que les prix qu'exigeaient les libraires n'étaient pas très forts. Payer un florin rhénan pour l'in-folio qui contenait la première édition imprimée de Térence n'était pas cher. L'édition séparée à 18 deniers était un

1. Panzer, IV, p. 224.

2. *Annales des Estienne*, p. 98.

3. N° 383 de notre catalogue.

in-quarto et on n'avait à payer que 16 deniers un exemplaire qui contenait les six comédies, les annotations de Muret et les arguments de Barland.

Nous avons peu de renseignements sur le tirage de chaque édition. Combien d'exemplaires tirait-on à la fois ? « *Talia multa simul* », nous disent Sweynheym et Pannartz dans leur édition de 1472. Il paraît, cependant, que ces imprimeurs tiraient habituellement à 275 exemplaires chacun de leurs livres ¹. Si nous attribuons à chaque édition de Térence du xv^e siècle un tirage pareil, 28.600 exemplaires des comédies ont dû paraître entre 1470 et 1500 dans l'Europe occidentale

Malgré des lacunes inévitables dans nos renseignements, nous croyons avoir démontré assez clairement la grande popularité de Térence pendant l'époque étudiée; car, la publication d'un tel nombre d'éditions peu chères indique qu'il y avait des acheteurs, des lecteurs, des admirateurs de l'auteur du *Phormion*.

II

L'étude des commentateurs de Térence nous fournit une autre preuve de l'intérêt qu'excitait le comique latin chez les savants du xv^e et du xvi^e siècle : nous savons les noms de plus de cinquante humanistes qui eurent assez

1. Deschamps, *Dict. de Géographie* (Suppl. à Brunet. Manuel), Paris, Firmin-Didot, 1870, col. 1099.

d'enthousiasme pour écrire des notes, des commentaires, des observations, des arguments sur les comédies térentiennes, pour travailler avec assiduité à la restauration du texte, au rétablissement des vers du poète ¹.

Mais il faut commencer avec des noms bien plus anciens que ceux des humanistes de la Renaissance; il s'agit de Calliopius, d'Ælius Donatus, de Servius, de Cornutus (ou Phornutus) et d'Eugraphius.

Calliopius nous est presque inconnu. On sait qu'il était grammairien, qu'il vivait vraisemblablement au III^e siècle et qu'il recensa le texte des comédies de Térence assez malheureusement ². Déjà avant lui, Cornute ³ avait écrit des commentaires sur les six pièces de notre auteur.

Ælius Donatus fut un grammairien et un rhéteur latin du IV^e siècle après Jésus-Christ; en 354 il fut le précepteur de saint Jérôme; il écrivit deux ouvrages, dont un sur la grammaire latine, l'autre consistant en commentaires sur les comédies térentiennes, à l'exception de l'*Heautontimorumenos*. Ces commentaires étaient, sans doute, les meilleurs que connussent le XV^e et le XVI^e siècle; mais ils

1. Nous avons recueilli quelques exemples des commentaires dont nous faisons mention, dans un appendice (n^o 1) à la fin de cette partie de l'ouvrage. On y trouvera également les états du texte latin dans diverses éditions importantes.

2. *Terentii Comœdiæ*, éd. Tyrrell, Oxford, s. d. préface.

3. Lucius Annæus Cornutus, né à Leptis vers 20 A. D., mort en 66 ou 68. Les éditions de Bâle, 1532 et 1538, in-fol., prétendent contenir des extraits de ses scholies et de ses commentaires, mais on ne peut pas les distinguer des commentaires de Donat qui y figurent.

étaient mutilés et incomplets, ce qui a fait dire à Mme Dacier¹ : « De tous les commentateurs, Donat seroit sans contredit le meilleur, si nous l'avions tout entier, mais il ne nous en reste que quelques fragments qui ont été même altérés et corrompus par des additions que des ignorans y ont faites; on ne laisse pas d'y trouver des traits excellens qu'on ne sauroit assez louer, et qui ne peuvent qu'augmenter le regret que nous avons de ce qui s'est perdu. » La vie de Térence, qui lui était attribuée ordinairement, est l'œuvre de Suétone. Plus importants du point de vue de la littérature française étaient les endroits de ses commentaires où il expliquait les éléments du théâtre antique; surtout le traité spécial de *tragœdia et comedia* possédait un grand intérêt pour les auteurs de comédies et de tragédies régulières. Ce traité se trouve en tête de la plupart des éditions de Térence publiées à cette époque. Là les dramaturges de la Pléiade ont pu puiser des indications précieuses sur l'organisation des « jeux » des anciens, des règles pour la construction artistique des pièces dramatiques et pour le mouvement de l'intrigue.

Peu de temps après Donat, un certain Servius aurait commenté Térence, peut-être vers la fin du iv^e siècle. Eugraphe avait commenté Térence au x^e siècle².

1. *Les comédies de Térence, avec la traduction et les remarques de Mme Dacier*, Rotterdam, 1717 (3 vol. in-12), I, préface, p. xxxii.

2. Chassang, *op. cit.*, p. 14. Mais Gerstenberg, *De Eugraphio*, Jena, 1886, p. 117, (cité par *Handbuch der klass. altertumswissenschaft...* von Dr. Iwan von Müller, VIII, i, p. 89) place Eugraphe au vi^e siècle.

Jusqu'en 1492, les commentaires de Donst, dont la lacune relative à l'*Heautontimorumenos* fut comblée par un certain Joannes Calphurnius Brixiensis, occupaient la seule place dans l'estime des lettrés. Cette année-là furent publiés pour la première fois les commentaires de Guy Jouvenneaux (Guido Juvenalis), théologien et grammairien français, professeur à Paris, moine à l'abbaye de Chesal-Benoît, abbé à Saint-Sulpice de Bourges, né dans le Maine, mort en 1507, le premier d'une lignée d'humanistes français qui s'occupèrent des œuvres de Térence. Il nous dit nettement son objet en écrivant ses commentaires ¹ : « cum inter varias multiplicesque interpretationes nostras... successivo tumultuarioque studio in festiva dicta Terentii interpretatiunculas non nihil confissemus : quæ multis forent aliquantum adiumento quibus interpretum facilis copia non est; aut quia pauperie premuntur usque eo ut gymnasia emporiaque bonarum litterarum adire non possint aut quia non satis stabilia jecerunt fundamenta. » Il nous indique ailleurs le même objet ² et dans son épigramme : « Super causa operis suscepti », il nous déclare :

« Tentavi duros iuvenum laxare labores
Qui bene pandentis lumine sæpe carent.
Nunc leviter poterunt festivi dicta Terenti
Nosse... »³.

1. Epître à Germain de Ganay. *Térence*, éd. Trechsel (n° 75 de notre catalogue), R. f. 2, lignes 1-5.

2. *Id.*, V. f. 3, lignes 14 et ss. Epître à Nicolas de Capella.

3. *Id.*, vers 7-10.

Il jouit d'une grande vogue, dont l'apogée fut atteinte entre 1492 et 1544 et on retrouve ses commentaires jusqu'en 1580¹. Ce qui détruisit sa popularité, ce sont les ouvrages critiques des savants qui lui succédèrent et qui envisageaient leur travail d'une manière bien plus scientifique. Il y avait dans les éditions de Térence qui contenaient les commentaires de Jouveaux, un défaut qui a dû choquer les érudits de xvi^e siècle : les comédies y étaient imprimées comme de la prose !

A partir de l'édition de J. Trechsel (Lyon, 1493), les commentaires de Guy Jouveaux sont accompagnés des « annotations » de Josse Bade, qui est assez connu pour que nous soyons dispensés de raconter sa vie²; disons seulement qu'il corrigea pour Trechsel, qui le premier publia ses notes sur Térence. En 1499 il alla s'installer à Paris, où il fonda l'« officina Ascensiana ». Dans une édition publiée à Lyon en 1502³, il ajouta à ses « annotations » ses « Prænotamenta », travail très utile pour la compréhension de la scène antique, écrit en vue d'une traduction en français, comme il le dit dans son épître dédicatoire à Hervé Bésin. Cette traduction ne semble pas avoir jamais été faite, mais les « prænotamenta » furent réimprimés bien souvent; « il est à remarquer » dit Renouard⁴, « que de toutes ces réimpressions, une seule, celle qu'il donna pour le compte des libraires de Londres, fut imprimée par lui; il

1. Notre n^o 404.

2. Voir Renouard, *Bibliographie des impressions et des œuvres de Josse Badius Ascensius*, Paris, 1908, 3 vol. in-8.

3. Edition n^o 107.

4. *Op. cit.*, I, pp. 45, 46.

avait écrit ses notes pour Trechsel, son premier commentaire pour Simon Vincent de Lyon, sa revision pour Wynand de Worde, Michel Morin et Jean Brach, il ne se croyait pas en droit de les reprendre pour son compte et de tirer profit pour lui-même du succès considérable que son travail avait obtenu auprès des professeurs et des étudiants ».

On peut lire les commentaires de ces deux Français sans trouver la moindre trace de leur nationalité, sans trouver rien qui les distingue des humanistes italiens ou allemands d'origine, on n'y découvre que l'humanisme, tel qu'on l'envisageait à l'époque. Ils étaient tous deux humanistes avant d'être Français. Jouveaux ne fit que répéter, en les modifiant peu, les commentaires de Donat ou de Calphurne, et en 1540, quand Glareanus, le savant suisse, publia ses notes à Lyon, il dit de Guy Jouveaux, en retraçant les efforts de ses précurseurs : « Ut quid enim dicam de Guidone quodam Juvenale, homine profecto ad hoc negotii inepto ? » Jouveaux fut donc condamné par les savants et c'est avec surprise que nous rencontrons, dans l'édition vénitienne de 1580, les commentaires de l'érudit français côte à côte avec les notes de son détracteur ! On remarquera, cependant, que Gryphius, qui publia ce volume, n'a pas inclus la lettre dédicatoire dans laquelle le suisse condamnait son devancier ¹.

1. « In Pub. Terentij Carmina... Heinrichi Glareani Helvetij P. L. Iudicium », Lyon, 1540. Epître à Gerard Cizan, f. 2. Voir la liste des commentaires, etc., n° 4.

Les commentaires de Josse Bade furent maltraités de a même sorte par les érudits du xvii^e et du xviii^e siècle, qui disaient qu'ils étaient « bons tout au plus à être lus par des enfants ¹ ». « Mais c'est justement là », dit Renouard, « qu'est leur principal mérite ² ». En effet, Josse Bade avait déolaré dans sa préface que ses commentaires étaient destinés surtout à ceux qui commençaiient seulement leurs études. « Les glossateurs du xvii^e siècle », continue Renouard, « qui semblent n'avoir cherché qu'à éblouir par l'étendue de leur érudition, ne pouvaient comprendre le grand mérite qu'eut Badius de mettre son érudition à la portée des enfants ».

Après lui, les commentateurs furent souvent en même temps des critiques de texte, des restaurateurs de la versification. Un nommé Raphaël Regius avait déjà rédigé le texte d'une édition vénitienne en vers, qui parut en 1473 ³; il nous dit, dans l'épître dédicatoire adressée à Bartholomæus Girar, qu'il s'était servi surtout des commentaires de Donat pour cette tâche, qu'il avait cru devoir être facile, puisque bien des érudits avaient corrigé le texte avant lui, mais qu'il trouva plus embarrassant pour cette même raison : « ea magis turbatus sum atque impletus ». Un poète, Angelus Sabinus, avait corrigé le texte d'une édition imprimée à Rome, peut-être en 1472 ⁴, mais il

1. Renouard, *op. cit.*, I, p. 140.

2. *Ibid.* Nous devons être justes, en disant que Josse Bade ajoutait à ses citations de Donat, des remarques originales assez pénétrantes.

3. N^o 12 de notre catalogue.

4. N^o 11.

avait négligé de distinguer les vers. Ces deux savants avaient été devancés par Raphaël Jouenzonius, qui emenda le texte d'une édition qui parut à Venise en 1471; il avait, lui, restitué les vers ¹. En 1481, Johannes Legnanus apparaît comme éditeur d'une édition milanaise ². En 1487, parut une édition vénitienne ³, imprimée par André de Paltasoishis, dont le texte avait été revu par Joannes Britannicus de Brescia, qui en avait fait autant pour une édition publiée à Brescia en 1485 ⁴; il avait corrigé « plus de mille endroits, mots et fausses ponctuations », dit-il dans sa préface de 1485.

Une jolie édition parisienne in-octavo de 1499 ⁵ contenait des annotations et des arguments de Paulus Malleolus, qui avait établi le texte. Il est curieux de voir que, malgré les précis des mètres poétiques qui se trouvent en tête de presque chaque scène, les comédies sont imprimées sans séparation des vers. En 1503 parurent à Strasbourg et à Leipsig des éditions in-quarto ⁶, qui contenaient les annotations de Malleolus et de Petrus Marsus ⁷. Ces éditions furent l'objet de quatre reproductions qui virent le jour à Strasbourg en 1511, 1513, 1514 et 1519 ⁸, et les

1. N° 2.

2. N° 40

3. N° 59.

4. N° 57.

5. N° 96.

6. N°s 109, 110.

7. Philologue italien, né à Césa, près de Rome, mort vers 1510

8. N°s 136, 145, 151, 156, 158.

notes des deux savants firent partie des grandes éditions encyclopédiques ¹ jusqu'en 1570.

L'année 1504 vit publier une édition vénitienne qui comprenait les commentaires de Donat, Calphurne, Jouve-neaux, Josse Bade et Servius. Elle fut reproduite plusieurs fois ².

On publia en Florence, en 1505 ³, une belle petite édition in-octavo, dont le texte avait été émendé par Benedictus Philologus ⁴. Sa recension fut respectée jusqu'en 1516 ⁵. Ce volume contenait aussi une nouvelle vie de Tércence, extraite d'un ouvrage *De poetis latinis* de Petrus Crinitus ⁶, poète italien mort en 1504. Les vers du texte furent rétablis et les mètres poétiques indiqués en tête de chaque scène. Le titre est intéressant : « Terentius in sua metra restitutus ».

Arnold Wœstenfeld châtia le texte et écrivit des argu-

1. Nous désignons par ce nom les grandes éditions qui renferment sous ou la plupart des commentaires sur Tércence qui existaient lors de leur publication.

2. N° 115 et ses reproductions, n° 122, 138, 141, 153, 162, 188, 188, 193, 197.

3. N° 118.

4. Philologue italien, Benedetto Riccardini, né à Rome, mort en 1506.

5. Voir le n° 156.

6. Baillet, *Jugemens des Savans*, Paris, 1685-1686, t. II, i, p. 193: « Il a donné les Vies des Poètes Latins en 5 livres. Poul (*sic*) Jove dit qu'ils sont écrits avec érudition, et qu'il y a bien du travail (Paul. Jov., Elog. 55). Mais selon Vossius, il n'y a rien que de médiocre dans tout cet ouvrage, et pour dire plus, il n'y a rien qui ne soit mesme au-dessous du caractère de la médiocrité (Vossius, *Hist. Lat.*, lib. 3, cap. 12, p. 673) ».

ments pour une édition imprimée à Leipsig, en 1508¹. Elle n'eut pas de reproductions.

On trouve, dans une édition publiée à Strasbourg en 1511, des explications des mots difficiles à l'usage des enfants par Thomas Aucuparius².

Une édition in-octavo, publiée en 1511 à Venise³, contenait une nouvelle contribution à l'explication de Térence : un « libellus de comcedis » par L. Victor Faustus. Ce petit traité fut souvent reproduit dans les éditions postérieures.

En 1513, dans une édition lyonnaise in-octavo, parut un autre nom : celui de Taurapes Melchinensis, qui ajouta aux comédies des « arguments faciles », qui furent souvent reproduits⁴. Dans le même volume se trouvent les « Prænotamenta » de Josse Bade et les notes de Malleolus.

Une édition florentine de 1513⁵ contient une notice intéressante qui nous fait savoir qu'Angelius Politianus (Ange Politien) avait rétabli les vers du poète Térence, que Benedictus Philologus avait revu le texte plus récemment, et qu'enfin, un certain Nicolaus Angelius Bucinensis y avait travaillé.

En 1514, un nommé Vincentius Minutianus corriges de nouveau le texte pour une édition milanaise, qui contient les notes de Josse Bade, corrigées par le même Minutianus,

1. N° 126.

2. N° 134.

3. N° 137.

4. N° 144.

5. N° 147.

et les commentaires de Guy Jouvenneaux. Le titre nous dit que l'éditeur avait entrepris le travail de correction parce qu'il était « tam elegantis poetæ calamitatem miseratus in quo nullus versus suis omnibus (? sic) constabat ¹ ».

Le rétablissement des vers d'une édition qui parut à Tubingen en 1516 avait été fait par Philippe Melancthon ². Cette recension jouit d'une longue popularité et fut la base sur laquelle plusieurs autres humanistes travaillèrent pour restituer, à leur tour, ce qu'ils croyaient être le véritable texte des comédies. La première reproduction du texte selon Melancthon fut publiée à Leipsig en 1518 ³.

Une des premières éditions « encyclopédiques » fut imprimée à Lyon en 1517 par Jean Marion et publiée par Simon Vincent. Elle contenait les commentaires de Donat, Calphurne, Guy Jouvenneaux, Josse Bade; les notes de Malleolus et les arguments de Taurpes Melchinesis et de Joannes Brixienis (Jean de Brescia), peut-être le même que celui connu sous le nom de Calphurnius (Joannes Calphurnius Brixienis). Elle fut souvent reproduite ⁴.

En 1517 également parut la première édition édine de Térence ⁵, dont le texte avait été revu par Franciscus Asulanus, qui donna une préface, dans laquelle il dit qu'il ne faisait que continuer l'œuvre de « Aldus, sororius meus ».

1. N° 150.

2. N° 154.

3. N° 165.

4. Voir le n° 159 et ses reproductions,

5. N° 160.

Il avait corrigé le texte, dit-il, d'après les vieux exemplaires : « *ex veteribus libris* » et il ajoute modestement qu'il ne croyait pas avoir restitué le texte entièrement ni définitivement. Cette édition eut neuf reproductions.

Jean Schöffer de Mayence publia, en 1518, une édition de Térence qui contenait les commentaires de Donat et de Calphurne avec des scholies de Philippe Melanchthon ¹.

Le texte aldin fut copié, en 1521, par les frères de Lignano, qui publièrent une édition avec les commentaires de Jouvenneaux et de Josse Bade; ils donnèrent en même temps une « *tabula omnium vocabulorum et elegantiarum* » de Térence, des gravures sur bois : « *scenarumque gestorum demonstratrices : quod divinum prope est et delectabile* » et ils rétablirent les vers « *turpiter solutis pedibus claudos* » ².

Le traité sur la tragédie, la comédie, etc., de Donat se trouve avec additions dans une édition imprimée à Bâle en 1522, intitulé : « *Ex Ælio Donato... eximia nonnulla de rebus tragicis et comicis : de eiusdem Hephæstionis, Diomedis et Rufinii multis* » ³.

Une édition publiée à Saragosse en 1524, dont le texte avait été châtié d'après les recensions de Politien et d'un certain Antonius Nebrissensis, contenait des notes sur la versification écrites par celui-là ⁴. Les commentaires de

1. N° 163.

2. N° 173.

3. N° 181.

4. N° 187.

Jouvenneaux et de Josse Bade accompagnaient le texte.

Une belle édition in-octavo fut publiée par Robert Estienne en 1526; le texte y apparaissait sans commentaires, précédé seulement de la vie de Téreence attribuée à Donat et de quelques vers latins sur les comiques latins. Elle fut reproduite non moins de 15 fois jusqu'en 1551 ¹.

Or trouve, dans une édition de Haguenau de 1528 ², les scholies de Melanchthon et celles de Christopher Hegendorf. Celles-ci furent reproduites dans les grandes éditions encyclopédiques.

Adrien Barland, professeur à Louvain, publia en 1530 ses commentaires sur les comédies de Téreence, qu'il avait corrigées ³. Dans sa préface, où, comme tous les commentateurs du poète de l'*Hécyre*, il loue la moralité de ses pièces, il remercie de son concours Rutgerius Rescius, « linguæ græcæ hic professor », dans l'offioine de qui l'édition avait été imprimée. Il avait fait ce travail, dit-il dans une épître adressée aux jeunes gens de Louvain, pour les aider dans leurs études.

En 1532 un grand nom vient s'ajouter à la liste de ceux qui s'étaient occupés de Téreence : celui d'Erasmus, qui corrigea le texte, comme nous l'apprend le titre de l'édition de Bâle, 1532 ⁴, « non sine præsidio veterum exemplariorum ». La même édition contenait des scholies extraites

1. N° 190 et ses reproductions.
2. N° 196.
3. N° 203.
4. N° 208.

des ouvrages de Donat, Asperus, Cornute et Calphurne et les arguments de Melanchthon. Nous n'avons guère besoin de dire que les vers des comédies y sont distingués. Erasme avait écrit aussi des notes marginales sur les difficultés de la versification. On trouve le nom de ce grand humaniste cité dans les titres des éditions de Térence jusqu'en 1588¹, comme rédacteur du texte.

L'imprimeur Gymnicus fit paraître à Cologne, en 1532², les « Castigationes » de Joannes Rivius, qui furent reproduites par Sebastien Gryphius à Lyon en 1534³. Dans sa préface, adressée à Jules Phlug, il jugea, tout en reconnaissant le travail de Melanchthon, que celui-ci n'avait pas assez purifié le texte, dont l'état empirait rapidement à cause de la négligence, voire de l'ignorance des imprimeurs. Pour châtier le texte, il avait consulté les vieilles éditions, tant manuscrites qu'imprimées, et toutes les citations de Térence qu'il avait pu trouver chez Donat et d'autres commentateurs et écrivains. En 1533, Rivius fit publier à Lyon⁴ une édition dont il avait corrigé le texte d'après les corrections déjà faites par Melanchthon et Erasme.

En 1534, un imprimeur de Cologne fit une édition des comédies de Térence selon les recensions de Rivius et d'Erasme; elle contenait les commentaires ou les notes de

1. N° 426.

2. Voir la liste des commentaires, etc., n° 3, i.

3. *Id.*, n° 3, ii.

4. N° 124.

ces deux savants, de Petrus Marsus, Melanchthon, Hegendorf, Malleolus et de Latomus. Pour la première fois on voit paraître le nom de Petrus Bembus, Petro Bembo, héritier du codex connu sous le nom de *Codex Bembinus*, le plus ancien que nous possédions et qui constitua un instrument très précieux pour le rétablissement du texte ¹. Il faut attendre jusqu'à l'an 1545 ² pour voir reparaitre ce nom si important et puis on trouve les corrections selon ce précieux manuscrit intitulées : « Castigationes in aliquot loca Terentij ex dialogo quodam P. Bembi hominis doctiss. et eloquentiss. ». Elles firent partie de beaucoup d'éditions postérieures.

Un certain Deithelm Cellarius publia en 1535, à Zurich, ses scholies sur les comédies térentiennes ³.

L'année 1540 est assez importante du point de vue des commentaires et des corrections de Térence. Deux ouvrages parurent, tous les deux à Lyon, qui méritent quelques remarques.

Cette année-là, Estienne Dolet publia ses « Observations » sur l'*Andrienne* et l'*Eunuque* ⁴ et imprima les six comédies, qu'il avait corrigées et « illustrées de scholies et qui renfermaient aussi les notes d'Erasmus, Melanchthon et Rivius ⁵. « Térence », dit Galtier ⁶ « était après Cicéron,

1. N° 216.

2. N° 278.

3. N° 223.

4. Commentaires, n° 5.

5. N° 248.

6. Etienne Dolet, *Vie, œuvres, caractère, croyances*, Paris, Flammarion (1907), pp. 155-156.

l'écrivain que Dolet connaissait le mieux... Il relève, scène par scène, les principales expressions et les commente. Ce n'est pas véritablement une critique, mais une explication sur l'emploi des termes, sur leur signification et les tournures de phrase. On peut considérer les « Observations » comme une importante addition aux commentaires de la langue latine, à propos du style de Térence. L'ouvrage, comme la plupart de ceux qu'a composés Dolet, a perdu l'intérêt et l'originalité qu'il présentait au commencement du xvi^e siècle. Gloses et scholies faisaient alors grand honneur à l'érudition de leur auteur... En 1540, on accueillit les « Observations » comme un important traité, ce qui décida Dolet à imprimer l'œuvre complète de Térence, et à rééditer en 1543 ses remarques sur *l'Eunuque* et *l'Andrienne* ».

Plus importants peut-être, furent les annotations, le « *Judicium* » de Heinrichus Glareanus Helvetius¹, savant suisse, qui publia ses travaux à Lyon en 1540. Ce « jugement », ces corrections se rapportent plutôt à la versification et au rétablissement du texte par ce moyen-là qu'à autre chose. Dans sa préface, adressée à Gérard Cisan, il nous retrace brièvement l'histoire des efforts de ses devanciers. Voici ce qu'il dit à ce propos :

« ... in quem (Terentium) tot extant hodie iam pridem edita commenta, tot annotationes, tot assuta emblemata, ut singu-

1. Né en 1488 à Mollis (Suisse), mort à Fribourg en 1563. En 1512, il devint poète lauréat de Maximilien I^{er}; en 1517 il essaya de fonder une école à Paris; en 1518-19 il professa à Bâle; en 1519 professeur d'histoire à Fribourg.

laris impudentiæ videri possit in eundem plura conscribere. Atqui, si quis, vel mediocris iudicii homo, cuncta ea perperderit, iustaque lance examinaverit, comperiet sane pauca alicuius momenti, multa inepta, multa perperam prodita. Ut quid enim dicam de Guidone quodam Juvenale, homine profecto ad hoc negotii inepto ? Quid de commentariis illis, quæ Servio falso adscripta, non ante multos annos Venetiis excusa sunt, quibus tota vita nihil vidi insulsius ? Quid de aliis innumeris quotidie emergentibus ? Donati, ut titulus præ se fert, commentarii, ipsi oppido elegantes et arguti. Verum neque unius hominis, sed sæpe in unam scenam quatuor (quod cum iudicio legens quivis facile perspexerit) neque integri, sed mutili, sed corrupti : denique perperam nostra ætate a multis tractati. Ante annos aliquot Politianus, ex nescio quo vetusto codice, conatus est carmina in certam redigere seriem. Post eum Erasmus, præceptor noster Venetiis apud Aldum. Nec infeliciter ea res cessit. Verum, ut sunt mortalium, ablatis erroribus, et pulchre omnibus in ordinem redactis, non ita multo post rursus cuncta turbata sunt et intra triginta annos author ita a priore emendatione exorbitavit, ut Erasmus, iam extrema ætate, alterum adhibuerit manum, sed quatuor dumtaxat dierum opera, ut ipsemet in earum annotationum præfatione fatetur, usus ibi codice meo, in quo pleraque annotata erant, ut ipse scenis præfixit titulos. Quam rem non admodum æquo animo tuli. Nam egi mihi ea, non aliis notaveram, nec in hoc certe ut ederentur ».

On nous pardonnera d'avoir rapporté une si longue citation latine; mais nous nous trouvons complètement d'accord avec le savant suisse, surtout eu sujet des éditions qui entassent commentaire sur commentaire, jusqu'à ce

qu' le pauvre Térence, objet et victime du trop grand enthousiasme des humanistes, disparaisse, englouti sous leurs flots d'encre.

Cette tendance s'était déjà montrée en 1494, quand on publia à Venise une édition comprenant les commentaires de Donat, Calphurne, Jouvenneaux; en 1496, l'édition de Strasbourg ajouta les notes de Josse Bade; en 1508, une édition vénitienne incorpora les commentaires de « Servius ». Pendant le cours du xvi^e siècle, surtout à Venise, on en ajoute d'autres et d'autres encore, et en 1544 il parut une édition vénitienne ¹ qui contenait les commentaires entiers ou mutilés, les annotations, les traités, etc., de sept auteurs; en 1545 une autre édition publiée à Venise renfermait les œuvres de treize savants et cette édition fut plusieurs fois reproduite ². On admire l'avidité, l'enthousiasme des gens de l'époque qui purent envisager tranquillement la lecture d'une telle masse de répétitions.

Revenons, cependant, au récit des efforts des érudits pour purifier et pour éclaircir le texte.

En 1541, à Lyon, une édition « restaurée dans son intégrité » par Antoine de Gouvéa (Antonius Goveanus) parut; elle fut reproduite plusieurs fois ³.

1. N^o 270.

2. N^o 278 et ses reproductions.

3. N^o 258. Goveanus avait été le collègue de Muret à Bordeaux; il fut ensuite principal du collège de Sainte-Barbe. Muret parle toujours de Goveanus avec le plus grand respect. En adoptant une leçon de Gouvéa, il dit : « Divine hunc versum iam pridem restituerat homo ingeniosissimus, Ant. Goveanus, qui, etiam si præterea

L'énorme édition de Venise, publiée en 1545 ¹, renferme les ouvrages sur Térence de plusieurs savants déjà cités : Donat, Calphurne, Melanchthon, Erasme, Goveanus, Barland, Marsus, Rivius, Dolet, Glareanus, les corrections bembines, les arguments de Hegendorf, plus les arguments et les notes de Latomus.

En 1546 parut à Meissen une édition annotée par un certain Bergius ².

Wendel Rihel imprima à Strasbourg, en 1548, une édition de Térence qui ajouta aux *Castigationes* de Rivius une *Explicatio castigationum* de Georges Fabricius ³, ouvrage de 86 feuillets in-octavo. On retrouve son nom dans les titres des éditions jusqu'en 1574 ⁴. Il nous donne dans sa préface adressée à Rivius, des indications sur sa méthode de corriger le texte. « Romæ in perantiquum codicem, qui in nobili illa montis Vaticani bibliotheca, quæ Palatinum vulgo nominant, hodie adseruatur : hunc et a Joanne Pierio et a Petro Victorio... laudatum esse memineram. » Il s'était donc servi de ce manuscrit, qu'il mentionne plus tard dans la même épître : « codicibus... Palatino et Vverteriano, quibus usi sumus potissimum. » Il

aliud nihil præstitisset, est tamen cur ei Terentii amatores multum se debere fateantur ». Voir Dejob, *Marc-Antoine Muret, un professeur français en Italie*, Paris, Thorin, 1881, in-8, p. 18.

1. N° 278.

2. N° 283.

3. N° 294. Fabricius, humaniste allemand, né à Chemnitz en 1516, mort à Meissen en 1571, faisait publier aussi de bonnes éditions de Virgile et d'Horace.

4. N° 389.

envisageait donc son travail d'une manière scientifique.

A Venise, en 1548 également, parut une édition avec des commentaires en italien, édition qui fut reproduite à neuf reprises ¹.

Une édition publiée à Bâle la même année contenait les commentaires de Donat, Calphurne, Erasme, Melancthon, et ceux de François Fabricius Marcoduranus et de Theodorus Pulmannus ².

En 1550, une édition parut à Zurich ³, qui ajouta trois noms à la liste des commentateurs et des éditeurs de Tércence : Antonius Muretus, qui fit des annotations; Petrus Menenius, qui fournit un traité sur les « fables », c'est-à-dire sur les comédies, leur origine, etc.; et Jodocus Williohius, qui corrigea le texte et commenta les comédies. Celui-ci publia, au cours de la même année, une édition des comédies térentiennes qui ne renfermait que ses propres commentaires et qui fut reproduite à Cologne en 1555 ⁴. Le traité de Menenius et les commentaires de Williohius durèrent jusqu'en 1567 ⁵, mais le prestige de Muret

1. N° 293.

2. N° 295. Pulmannus, né vers 1510 à Clèves, exerça la profession de foulon jusqu'à ses vieux jours. Il fut le premier de son pays qui s'appliqua à la publication d'éditions censurées des manuscrits. « Il faut regretter la déplorable habitude qu'il avait de remplacer par des passages de son crû les endroits qui lui paraissaient défectueux ou qu'il ne pouvait parvenir à éclaircir. Il mourut en Espagne ou en Flandre. » Degeorge, *La Maison Plantin à Anvers*, 2^e édition, Bruxelles, Gay et Doucé, 1878, in-8, p. 64.

3. N° 303.

4. N° 302 et 320.

5. N° 370.

devait être beaucoup plus grand, comme nous le verrons un peu plus loin.

Une édition parisienne, publiée en 1552 par Jean de Roigny¹, ajouta aux auteurs de l'édition de Venise (1545) le traité de Jules César Scaliger sur « les dimensions coniques »², celui de Victor Faustus sur la comédie et le « *Spicilegium* » d'un nommé Theodoricus Bellovacus.

La maison aldine publia en 1553 une édition des comédies de Térence corrigées par Paul Manuce³.

En 1555 les presses aldines imprimèrent une édition « émondée en presque innombrables lieux » (pour traduire littéralement le titre) par Muret, avec les arguments et les annotations du même auteur⁴. Cette édition fut reproduite souvent⁵. En 1570, Muret ajouta de nouvelles scholies, imprimées comme « addenda » et incorporées avec les autres scholies à partir de 1575 seulement. L'édition de 1570 est très mal faite, mais celle de 1575 est, au contraire, très bonne : c'est en effet la meilleure de Muret⁶.

1. N° 308.

2. J.-C. Scaliger, mort en 1559 ou 1558. Loué de tout le monde comme un critique fort judicieux, dit Baillet (*Jugemens des Sçavans*, I, II, p. 196). Le P. Nicéron (*Mém. Hommes Illustres*, t. XXIII, Paris, 1733, p. 277, n° 17) dit : « De Conicis Dimensionibus, à la tête d'une édition de Térence faite à Paris en 1552, in-fol. Il s'y agit des vers qui sont en usage dans les comédies. Quelques bibliographes, qui ont lu « Conicis » au lieu de « Conicis » dans le titre de ce livre, l'ont rangé mal à propos parmi les livres de Mathématique. »

3. N° 312.

4. N° 319.

5. N° 819 et Table anal. II, série 28.

6. Nos 379 et 396. Muret naquit à Muret (Limousin) le 12 avril 1526.

Marc-Antoine Muret, « universellement admiré de son temps pour son érudition et son éloquence, est dédaigné aujourd'hui comme un philologue superficiel et un beau parleur ¹ ». Il avait ses défauts qui furent assez graves : il ne se corrigeait pas. Ses scholies sur Térence furent transcrites de 1555 jusqu'en 1570 sans modification. Ses éditions, cependant, étaient de fort bons livres de classe et voilà, peut-être, la raison de leur grand succès et de leur longue vogue. « Peu de professeurs furent plus dévoués à leur métier, plus soucieux de rendre l'enseignement intelligent, clair et vivant ². » Muret aida donc, par l'érudition qu'il mit ainsi à la portée des jeunes gens, à l'éducation, à la formation de l'esprit des futurs citoyens de France, peut-être même de quelques-uns qui pouvaient prendre place parmi les « illustrateurs » de la langue française.

Mathieu Bonhomme imprima à Lyon, en 1556, une édition ³ revue par Pierre Davantès, grammairien célèbre du xvi^e siècle qui alatinisait son nom en « Petrus Antesignanus » et qui est mort probablement à la Rochelle en 1603. Dans sa préface il loue Térence, qu'il avait corrigé pour aider les jeunes gens, en y ajoutant les accents et un schéma des mètres en marge de chaque vers.

Une édition de l'*Heautontimorumenos* avec des explica-

1. Dejob, *op. cit.*, p. 1 (préface).

2. Delage F., *Un Humaniste Limouzin du xvi^e siècle. Marc Antoine de Muret*, Limoges, Ducourtioux et Gout, 1905, in-8, p.22.

3. N^o 321.

tions en français parut à Lyon en 1559, mais sans nom de commentateur ¹.

Ce fut Pierre Davantès qui prépara l'édition « triplex » de Lyon (1560); cette édition renferme les œuvres de presque tous les commentateurs qui avaient écrit jusqu'à cette date sur Térence; pour la liste, nous renvoyons le lecteur à notre catalogue des éditions ².

Une édition publiée à Dusseldorf en 1564 ³ donna les corrections et les notes de Muret et, de plus, les annotations de Franciscus Fabricius. On combina plus tard les travaux de Muret, de F. Fabricius et de Pulmannus et on les voit ensemble en 1597 ⁴. En 1585 on publia à Anvers les annotations de Muret et de Fabricius sans le texte ⁵.

Un nouvel essor fut donné au rétablissement du texte à la suite de la publication d'une édition florentine de 1565 contenant l'excellent travail critique de Gabriel Færne; cette édition sortit des presses juntines ⁶. Ce Færne, qui fit publier les commentaires retrouvés d'Eugraphe, envisageait le problème de la restauration du texte d'une manière toute scientifique. La base de ses corrections fut le Codex Bembinus. On publia ses « Emendationes » avec celles de Rivius en 1574 à Leipzig ⁷ et elles furent contre-faites à Heidelberg en 1587.

1. N° 481.
2. N° 343.
3. N° 358.
4. N° 440.
5. Liste des commentaires, n° 8.
6. N° 361.
7. Voir la liste des commentaires, n° 9.

Stephanus Riccius édita un texte qui, commenté par Ambrosius Berndtius, fut publié à Weissenfels en 1566 ¹. Les commentaires de Riccius furent publiés séparément à Weissenfels et à Leipzig en 1566-1568 ² et ils furent réimprimés en 1582-1587 à Leipzig et à Gorlitz.

En 1570 à Venise, Vincentius Cordatus fit publier ses commentaires. Dans sa préface, il fait mention des éditions encyclopédiques en des termes peu enthousiastes : « nec defuerunt, qui omnes omnium interpretum commentationes in unum quasi corpus se coegisse putarent ». Dans une « péroraison » à H. Turrison, qui publia le volume, il défend avec ardeur la moralité des comédies térentiennes, qui, semble-t-il, avaient été attaquées par des gens malveillants ³.

Les annotations de Muret furent « augmentées » en 1574 par François Fabricius pour une édition qui parut à Anvers ⁴.

Une édition sans date imprimée à Leipzig (en 1574 ?) ⁵ fut revue par un certain Mathæus Bergius d'après les recensions de Muret et de Færne; dans le même volume se trouvaient les annotations de Joannes Camerarius ⁶, de Rivius, de G. Fabricius et de F. Fabricius. C'est une

1. N° 366.

2. Liste des commentaires, n° 10.

3. N° 378.

4. N° 386.

5. N° 389.

6. Né en 1500, mort 1574. Turnèbe l'appela la gloire de l'Europe, l'ornement de l'Allemagne. Baillet, *Jugemens des Scavans*, II, pp 215 et suiv.

bonne édition : on avait su se servir avec intelligence du travail de Færne.

En 1576, Nath. Chytræus commenta les *Adelphes*, pour une édition publiée à Rostock ¹.

Des notes et des conjectures de Soaliger furent imprimées en un lieu inconnu en 1581 ².

En 1593, un certain Colerus annota une édition qui parut à Genève ³.

Dans la même année, Samuel Sebalus fit de même pour une édition des *Adelphes* qui fut publiée à Hanovre ⁴. Il avait déjà commenté et annoté l'*Heautontimorumenos* publié à Francfort en 1592 ⁵.

En dernier lieu, un italien, Gambarelli, publia des « Observations » sur les six comédies à Bergamo en 1597 ⁶.

Voilà une longue liste, intéressante parce qu'elle nous montre avec quelle passion on étudiait Térence au xv^e et au xvi^e siècle.

Le texte, donc, qui se trouvait, au commencement de l'ère de l'imprimerie, mutilé et corrompu, fut l'objet de travaux de rétablissement et de purification presque constants pendant le xvi^e siècle. Les humanistes de l'époque méritent notre reconnaissance pour ces travaux, qui furent ce que le siècle fit de plus précieux pour la propagation de

1. N^o 504.

2. N^o 409.

3. N^o 436.

4. N^o 505.

5. N^o 482.

6. N^o 11 de la liste des commentaires, etc.

l'amour de la littérature latine : du moins en ce qui concerne Térence.

Pour celui qui voulait tout savoir sur Térence, il fallait lire tous les commentaires, tous les traités. Les grandes éditions in-folio étaient vraiment suffisantes pour décourager tout étudiant. Mais heureusement, surtout en France, on publiait des éditions libres de toutes ces excroissances; il y avait toujours des in-octavo, des in-seize, sans commentaires, et nous ne pouvons pas nous empêcher de croire que ces petits volumes clairs, commodes et purs ont répandu le culte de Térence dans les esprits du *xvii^e* siècle bien mieux et bien plus que les grands tomes des éditions encyclopédiques.

* * *

« Tout ce grand nombre de longs commentaires que l'on a faits sur cet auteur », s'écrie Mme Dacier en 1717, « ne contenteront jamais les esprits solides et polis. Ce n'est pas qu'on n'y trouve de fort bonnes choses, mais elles sont si mêlées de choses mauvaises et inutiles, qu'en vérité cela dégoûte de les lire, et d'y mettre un temps qu'on peut beaucoup mieux employer ¹. »

Cependant, Mme Dacier ne fut pas la première à protester contre certains travaux érudits des humanistes du *xv^e* et du *xvi^e* siècle. Nous avons vu l'opinion de Gla-

1. Mme Dacier, *op. cit.*, p. xxxi.

reanus sur ses devanciers. En 1557, Enguilbert de Marnef publia un ouvrage curieux et intéressant : les *Discours non plus mélancoliques que divers...*¹, dans lequel l'auteur, resté anonyme, élève sa voix contre ceux qui s'occupaient de corriger le texte des comédies de Térence. Le chapitre dans lequel cette protestation est faite s'intitule : « De la quantité des Syllabes, et de ceus qui corrigent les vers de Térence² ». Et voici les paroles peu obligeantes qu'emploie cet auteur inconnu :

« Et faut que je die icy, que suis tout estonné de la merueilleuse audace d'un Espagnol, d'un Gaulois, de quelques Alemans, et Italiens, qui en nostre temps ont osé entreprendre de corriger les vers de Térence. O les grans fols! Barbares, qui ne sçavés ni sçaurés jamais prononcer droit la moindre syllabe, qui soit en ce Latin, osés vous mettre là la main ? J'entens bien, que les anciens escrivans ont corrompu et gasté ce pauvre poëte, & trouerois bon à merueilles, qu'il fut rabilhé : mais qui est cetui là, qui aujourdui le pourroit faire, & *laudabimus eum* ? Lessés cela quenalhe (*sic*), et vous allés dormir, ni touchés profanes à ces saintes reliques : et s'il y a quelque chose que trouués bonne à vostre goust, dites en, faites en tels liures que voudrés : mais ni touchés. Car que sçavés vous si ce langage

1. « *Discours non plus melancoliques que divers, de choses mesmement qui appartiennent a notre France : & a la fin La maniere de bien et iustement antoucher les Lucs & Guiternes*. A Poitiers, De l'imprimerie d'Enguilbert de Marnef, 1557. Avec priuilege du Roy ». Ce volume est attribué à Bonaventure des Périers. Voir *Revue des Deux-Mondes*, 1^{er} nov. 1839, article de Ch. Nodier ; voir aussi A. Chenevière, *Bonaventure des Périers*, Paris, Plon, 1885, in-8, pp. 241, 242, 244.

2. Ch. XIII de l'ouvrage cité, p. 50.

coulant et commun de Romme ne passoit point des syllabes, que les grans messeres faisoient plus longues et poissantes comme ils se portoient ? Et au contraire, si n'extendoit point quelques fois les courtes ? Dauantage ne scavés vous pas, et mesmes par plusieurs lieux de Plaute, qu'on faisoit des soloeismes, des fautes et la prononciation des paroles sotes et nouvelles, tout ainsi que voyés en nos tant plaisans badinages de France, et ce tout à gardefaïtte pour faire rire les assistans ? Je pren le cas, que le Comique faisant parler un yuroigne qui chancelle, un courroucé iusques à estre hors de sens, une foïete chamberiere d'estrange pais, un vielhard tout blanc tremblant, aie tout expres pour le personnage mis ou plus ou moins de temps aus vers, de sorte qu'à ton aulne trouues un iambe en un Trochæique, ou un Trochæe en un iambique, tu me viendras incontinent faire là du corrigeart, et gaster ce qui estoit bien ? Mau de pipe te bire ».

On a oru autrefois qu'il fallait voir dans ce passage une allusion à Estienne Dolet, qui avait publié ses « Observations » en 1540¹. Mais l'intervalle entre les deux ouvrages me paraît trop long; d'ailleurs, si l'auteur anonyme était vraiment Bonaventure des Périers, il n'aurait jamais appliqué les épithètes grossières de « fol » et de « barbare » à son ami.

Si les « Discours » furent publiés aussitôt qu'écrits, Des Périers, mort vers 1544, n'en était certainement pas l'auteur et les injures que le volume contient pouvaient s'appliquer à une édition de Térence publiée à Poitiers en 1557 environ, à celle de Davantès imprimée à Lyon en

1. Chenevière, *op. cit.*, p. 244.

1556, à celle de Cologne (1555), même à l'édition aldine de Muret, qui vit le jour à Venise en 1555 également. On pourrait voir dans les paroles de l'auteur anonyme des allusions à une foule d'éditions françaises, italiennes ou allemandes. Pourquoi chercher une édition particulière quand les remarques de l'écrivain des « Discours » étaient de nature générale ¹ ?

Il ne nous importe pas de discuter s'il avait raison ou non. Ce qui est important, c'est que ce passage nous montre clairement que tous les travaux entrepris par divers savants à propos de Térence et de ses œuvres avaient attiré l'attention de l'auteur. Il faut remarquer qu'aucun autre écrivain classique n'y est mentionné, sauf Plaute, qui, d'ailleurs, l'est à peine. Il nous est permis de conclure que Térence occupait une place considérable dans l'estime des lecteurs de l'époque ou bien que les travaux sur lui dépassaient en importance, en grandeur ou en publicité tous les ouvrages analogues sur les autres écrivains latins. A moins que Térence ne fût l'auteur favori de celui qui avait écrit les « Discours ».

1. La préface d'Enguilbert de Marnet déclare que l'ouvrage a été composé « à pièces et lopins, par long espace d'années, de diverses mains et de maintes parts ». Ces Discours ont été réimprimés dans l'édition du *Cymbalum Mundi* de des Périers par le bibliophile Jacob (Paris, Gosselin, 1841 in-12). Voir pp. 157-236 de cette édition; voir aussi, dans l'édition de Jannet, Paris, 1856. p. LXXXVII et suivantes.

V

Les jeunes gens ne furent pas oubliés. Une édition de Strasbourg de 1511 ¹ porte le titre : « P. Terentii Comœdæ cum brevi vocabulorum difficilium enarratione pro puerulis a Thoma Aucupario condita ». L'édition de Lyon de l'année 1533 ² semble avoir été faite pour instruire les jeunes écoliers. Le texte de l'édition de Robert Estienne publiée en 1529 ³ fut fortement interligné : « insertis uniuersique versui spatiolis ut iuvenes glossam quæ vocant ascribere possint », comme Estienne le dit lui-même dans sa préface. Quand François Estienne et Simon de Colines publièrent, à partir de 1538, les comédies de Térence, chacune séparément, ils insérèrent dans le titre les mots suivants : « adiectis in adolescentulorum gratiam accentibus et brevissimis argumentis ». Avons-nous besoin d'en citer davantage ? Nous ne le croyons pas, mais il est digne de remarquer que beaucoup d'éditions renferment une préface, ou quelques vers peut-être, du rédacteur ou du commentateur, adressés aux jeunes gens et qui louent l'étude des bonnes lettres et, en particulier, celle de Térence. Ainsi, dans une édition lyonnaise de 1543, on trouve des vers latins intitulés : « Ad pueros Joan. Rivius in commendationem Terentii ». Une autre édition du même lieu publiée en 1542, contient une lettre de Melanchthon aux

1. N° 134.

2. N° 144.

3. N° 200.

pédagogues. Nous pourrions multiplier les exemples, citer d'innombrables préfaces qui expriment toujours les mêmes sentiments en des mots qui ne diffèrent guère.

Tant d'éditions scolaires prouvent que Térence fut, comme ses qualités le suggèrent, l'auteur par excellence des écoles et des collèges. D'ailleurs, nous savons que Muret expliqua Térence au collège de l'archevêque d'Auch vers 1545 ¹, qu'en 1586, au collège du cardinal Lemoine, on occupait les après-midi à lire aux élèves de septième, sixième et cinquième « l'*Eunuque* où Chærea prend l'habit de Dorus, eunuque, pour jouir d'une belle fille donnée à Thais ² ». Et puisque l'on avait expliqué et lu Térence dans les collèges au xv^e et au xiv^e siècle ³, pourquoi eût-on cessé de s'en servir au xvi^e siècle, quand les exemplaires étaient beaucoup plus communs et qu'il était facile de s'en procurer à peu de frais ?

Mais avant de quitter l'étude des éditions, il faut indiquer l'existence de recueils de « Sentences » et de « Proverbes » puisés dans les ouvrages des auteurs classiques et où Térence trouve toujours une place importante. Sans nous arrêter aux éditions des comédies de Térence qui imprimaient les « Sentences » en grosses lettres majuscules

1. Dejob, *op. cit.*, p. 7.

2. Augé-Chiquet, *La vie, les idées et l'œuvre de Jean-Antoine de Baif*, Paris et Toulouse, 1909, in-8 pp. 169, 170 et p. 170, note 1. Il cite Cl. Jourdain *Le Collège du Cardinal Lemoine (Mém. de la Soc. de l'hist. de Paris et de l'île de France, III, p. 56)*, qui, à son tour cite les *Mémoires* d'André d'Ormerson.

3. Voir le 1^{er} chap. de notre introduction.

dans le texte ou qui les ramassaient en quelques pages à la fin du volume (et de telles éditions furent nombreuses, citons une édition de « Sententiæ et Proverbia » que publia en 1534 Robert Estienne et qu'il réimprima en 1536 et en 1540¹.

Ce volume contient des extraits de 18 poètes latins : il a 160 pages et Térence y occupe les pages 51-62, c'est-à-dire presque 12 pages entières, quand le nombre moyen de pages accordées à chaque auteur est à peu près de 9. N'y a-t-il pas là encore une autre preuve de sa popularité ?

Il existe d'autres recueils pour lesquels nous renvoyons le lecteur à la liste placée à la fin du catalogue des éditions. Le dilettante, qui existait déjà au xvi^e siècle, n'était pas forcé de lire les comédies entières pour pouvoir faire parade des citations de cet aimable Térence avec lesquelles il était familier. Si Gringore au commencement du siècle avait pris ses « en marge » dans un tel recueil², il ne manquait pas de successeurs, nous pouvons en être sûrs, vers la fin du siècle.

Telles étaient donc les éditions de Térence au xv^e et au xvi^e siècle ; tels étaient les volumes que lisaient les étudiants, jeunes et vieux, de la Renaissance.

1. N^o 14 de la liste des commentaires, etc.
2. Voir plus haut, chap. I de l'introduction.

VI

Quelles doivent être nos conclusions ? A quoi nous mènent nos recherches sur les éditions de Térence à cette époque ?

D'abord, sans contredit, nous croyons, que Térence jouissait d'une popularité considérable, mais que l'on peut expliquer par ses qualités. Peu d'auteurs classiques possédaient à cette époque, où l'on était ravi par tout ce qui était latin et, plus tard, grec, un public si vaste, des lecteurs si nombreux et si enthousiastes.

Non seulement Térence plaisait aux adultes, aux esprits mûrs, mais les jeunes gens ne le négligeaient point. Il aidait à la formation de leur caractère, au perfectionnement de leur style littéraire, il répandait ses lumières sur leurs connaissances de la vie, il les pourvoyait de bons mots et de phrases toutes faites et, ce qui est plus important, de vraie sagesse.

Etait-il donc, — pouvait-il être — sans influence sur la littérature française de l'époque ? Nous le croirions difficilement.

APPENDICE I. — *Extraits des commentaires sur Térence.*

Nous donnons ci-dessous les notes, etc., des principaux commentateurs sur les premiers vers de l'*Andrienne*, Acte, IV, sc. i. On pourra se rendre compte, même dans ces courts extraits, des nombreuses répétitions que l'on rencontre dans les éditions de Térence publiées jusqu'en 1600.

DONATUS. Hoccine est credibile aut me. Elegans perturbatio in qua inter se Simo : Pamphilus Dauus Charinus Byria Chremes : omnes omnibus redduntur offensi. Hoccine est credibile : & incredibile est inquit : & nephandum : e contrario enim ab interrogatione quadam incipiunt : qui nimis irascuntur : & illud, Hoccine humanum f. a. & totum hoc in pronuntiatione est, hoc enim genus interrogationis uim negandi exprimit. Hoccine est credibile. a generalitate incipit : ut Cicero. Quam facile serpat iniuria & peccandi locus : quam n[on] f [acile] u. idem. Hoccine se nondum hoste dare o. g. s. o. h. i. Tanta uecordia cuiquam s. ut siet singulari & plurali numero respondet. Vt malis gaudeat; cum dixisset cuiquam intulit numerum pluralem : ut alibi ..., etc...

(Brescia, 1485, in-fol. Notre n° 57. L'édition de Venise, 1545, in-fol., notre n° 278, donne quelques variantes peu importantes).

GUIDO IUVENALIS. Hoccine est &c. Elegans perturbatio in qua inter se omnes omnibus redduntur offensi. Cari. hoccine : id est utrum hoc est credibile. q. d. est incredibile & nephandum aut memorabile. i. memorari dignum. ut tanta uecordia : id est malitia cordis. dicitur enim uecors mali cordis...

(Lyon, 1493, in-4. Voir notre n° 75).

MALLEOLUS. In hac scena elegans perturbatio est : in qua inter se Simo, Pamphilus, Dauus, Charinus, Byria : Chremes, omnes omnibus redduntur offensi. sed potissimum charini in pamphilus continetur iurgium.

(En marge). Interrogatio irascenti competens quam negandi uim habet totam in pronuntiatione sita...

(Paris, 1499, in-8. Notre n° 96).

ASCENSIUS (Josse Bade). Hoccine, etc. Difficultas magna est in hac comedia in actibus distinguendis vt donatus dicit : qui

hoc principium quarti actus ponit. Cum quia dauus et pamphilus hic loquuntur et non dnr : ingressi nec egressi nec uidentur cur id facerent : uidentur in proscenio remansisse et ita non esset novus actus. Verum dicemus introgressos : quod ex multis colligi potest. Primo, etc...

(Paris, 1504, in-fol. Notre n° 116).

ERASMUS (Notes marginales) (1^{re} ligne) : Hic est Iamb. pentameter;(L. 2) : Cretici dimetri id est quatuor pedum;(L.9): Deest aliquid metro, nam pro quarto cretico posuit Iambum; (L. 10): Cretici tres;(L. 11) : Et hic pro quarto ponitur Iambus; (L. 12) : Cretici quatuor; (L. 13) : Cretici tres;(L. 14) : Trochaicus seazon.

(Bâle, 1532, in-fol. Notre n° 208).

DOLET. Promissa iam perfici : quid sit promissum, omnibus quidem notum puto. Est enim idem quod fides data. uel recepta. Vnde elegans est hæc locutio, scilicet promissum perficere. Pro qua dicit Cicero promisso stare, promissum seruare, promisso satisfacere...

(Venise, 1545, in-fol. Notre n° 278. L'édition de Lyon, 1540, in-8 (notre n° 248) ne contient pas cette note mais donne les notes suivantes :

En tête de la scène : Hæc scena potissimum continet iurgium Carini in Pamphilum. Trochaicis Iambici permixti, partim quidem Senarij, partim uero Tetrametri.

En marge : Exordium narrationis ad Pamphilum instituta. Pathos a perfidia detestatione; estque locus communis...)

HEGENDORFIUS (Argumentum). Querela est Charini de Pamphili perfidia, est uero hic celebris locus communis.

(Venise, 1545, in-fol. N° 278).

BARLANDUS. Hoccine. Interrogatio irascenti competens, quæ negandi vim habet totam in pronuntiatione sitam. Hoccine. Priscianus lib.2, ce quoque solebant per omnes casus vetustissimi addere pronomibus articularibus, uel de monstratiuis ab aspiratione incipientibus. ut hicce, hæcce, hocce. unde hoc quasi consequentibus duabus consonantibus solent postæ producero, ut Hoc erat alma parens quod me per tela per ignes Eripis. Et sic in antiquissimis codicibus inuenitur bis, cc, scriptum, quo modo est apud Terentium in Andria...

(Louvain, 1530, in-4. Notre n° 203).

LATOMUS. Argumen : Querela & expostulatio Charini in Pamphilo, & est epitasis utriusque partis fabulæ. Hoccine credibile : ab exclamatione incipit, & inuidium commouet. Id ne est : affectus per locum communem a perfidiæ detestatione...

(Venise, 1545, in-fol. Notre n° 278).

MARSUS. Hoccine est credibile &c. Fidem non esse violandam, ac retinendam esse in rebus omnibus, ut portet uerecundiam & pudorem, docet hæc scena, quoniam ubi non est fides iustitia locum non habet : fides amicus in aliqua difficultate cognoscitur...

(Venise, 1545, in-fol. N° 278).

RVIII CASTIGATIO. Vt malis gaudeat : Don. adnotauit utrumque legi : gaudeat & gaudeant : sed posterius hoc magis probere uidetur : Cum, inquit, dixisset cuiquam, intulit numerum pluralem : Vt malis gaudeant, ut alibi : ... Marcellus citat hunc locum plurali numero, ut & Venetum habet pariter & Brixianum exemplar. Post ubi tempus promissa est iam perfici. Et hic & proximus superior locus paulo aliter in antiquis legitur. Nam & hic uerbum, est, omittendum uidetur, & paulo inferius :

Queis pudor paululum adest : habent manu scripti codices quomodo etiam Don. legisse uidetur, qui hoc loco : Adest (inquit) pudor ne denegent, non adest ut & præstant. Post ubi tempus, deest, est, ut sit, Tempus est promissasa perfici. Hæc Don. Sed. & altera lectio mihi placet. Vtra autem uerior, iudicent alij, Nam ego plane mihi non liquere fateor. Eiusdem annotationis. Continet hæc scena elegantem perfidiæ detestationem, docetque datam fidem sancte semper præstandam : neque ulla unquam in re uiolandam esse maxime uero, si de amici commodo agatur...

(Venise, 1545, in-fol. et *Castigationes*, Lyon, 1534, in-8).

· GLAREANUS. Une longue note préliminaire commence : Hic mihi hoc præfari necesse est, cum D. Erasmo de huius scenæ uersibus primis, etiam dum uiueret nobis non conuenisse, & certatione ea de re orta, quod ille Priscianum haberet authorem, ego Terentianum. Quanquam quod Erasmus de creticis scripsit, ubi Priscianus tradiderit, nondum scire potui, & tum ex eo, ut mihi indicaret, quærere neglexi. Cretici non continuati sed sparsim in omnibus fabulis reperiuntur...

Commentaire : Hoccine credibile est aut memorabile. Primus itaque versus non est iambicus pentameter, ut existimauit Erasmus, sed trochaicus trimeter, habens primo loco trochæum, secundo spondeum, tertio anapæstum, quarto dactylum, quinto trochæum, ac deinde syllabam. In secundo versu primo loco est dactylus...

(*Iudicium*, Lyon, 1540, in-8, et notre édition n° 278).

WILLIGHIUS. Au commencement de la scène : Initio cretici, postea octonarij trochaici & iambici, demum iambici senarij & rursus octonarij.

En marge : *Expostulationis exordium ab exclamatione. Vehemens perfidiæ detestatio.*

A la fin de la scène : *Iniurij sunt, qui sua commoda ex aliorum incommodis comparant. Perfidi sunt, qui fidem violant, & promissorum immemores sunt.*

(Cologne, 1555, in-8. Notre n° 320).

ANTESIGNANUS. *Exordium narrationis ad Pamphilum institutæ. Pathos a perfidiæ detestatione : estque locus communis. Vecordia i. animus prauus, malignus, & inhumanus. In (Hocine) ne producitur positione uel cæsura. Scaligerus uult hunc uersum esse iambicum trimetrum brachycatalecticum : quem Erasmus pentametrum.*

(Lyon, 1560, in-4. Notre n° 343).

FÆRNIUS (Note. o. l. s. = omnes libri scripti). *Hocine credibilest o. l. s. & Donatus, hocine est credibile. Vt malis gaudeat. Vaticanus liber & Basilicanus, & Donatus gaudeant. Alterius sua comparet vt commoda. Particulam, ut, post sua, ex o. l. s. collocamus : comparent autem scribimus ex Donato & duobus antiquis libris paulo ante adductis. Immo id genus hominum est pessimum, in. Ita legendum, immo id est genus hominum pessimum, ita Donatus & o. l. s. in quibus tamen extremorum uerborum alia collocatio est, quam in Donato : particulam autem in, non huic uersui, sed sequenti attribuunt. In denegando modo quis pudor est paululum. Scripsimus ex Donato & o. l. s. pudor paululum adest...*

(Florence, 1565, in-8. Notre n° 361).

MURETUS. *Hocine credibile est, aut memorabile.) Horum primorum uersuum rationem explicare, difficile est. quidam, magna in mutando licentia usi, fecere iambicos octonarios. ego*

ueterem scripturam cum fide proponere, ut erat, malui. — hic, ubi opus est, Non uerentur). Simul est sententia Plauti in Epidico : Plerique homines sunt, quos, cum nihil refert, pudet; ubi pudendum est, Ibi eos deserit pudor.

(Venise, 1575, in-8. Notre n° 396).

APPENDICE II. — *Le développement du texte.*

Nous donnons d'abord le texte des premiers vers du IV^e acte de l'*Andrienne*, tel qu'on le trouve dans l'édition *princeps*; ensuite le texte d'après les autres éditions importantes du xv^e siècle. Dans ces derniers extraits, les mots sont représentés par leurs lettres initiales, sauf dans les cas où il y a quelque changement d'ordre ou d'orthographe; la fin de chaque vers est indiquée, pour les éditions qui respectent la versification, par le signe /.

Strasbourg, 1470. V. f. 10.

Hocine est credibile aut memorabile tanta vecordia innata cuiquam vt siet. vt malis gaudeat atque ex incommodis alterius sua vt comparet commoda. ha id ne est verum ? immo id est genus hominum pessimum in denegando modo quis pudor adest. Post vbi tempus est promissa iam perfici. tunc coacti necessario se aperiant et timent et tamen res eorum (*sic*) premit denegare. Ibi tamen eorum impudentissima oratio est. Quis tu est. quis mihi es ? cur meam tibi ? heus proximus sum egomet mihi. At tamen vbi fides ? si roges. nihil pudet Hic vbi opus est non verentur. Illic vbi nihil opus est. ibi verentur.

Venise, 1471 (n° 2). R. f. 13; Texte de Jovenzonius.

H e c a m / T u i c u s : / V m g a e i / A s u c o m p u t e t c a /

Idne est u Immo id e pessimum gh/ In d m : q pudor pa./
Pute pip:/ Tensa/ Et, & tr cogit eos d / Itieorum
oratio est/ Qte? q me? c m t?/ Hp sem. Attamen u f est/
Sir: nihil illos pudet, hic uoe/ Nu. i u noe iu.

Brescia, 1485 (n° 57). V. f. cv. Texte de Joannes Britannicus.

Hoccine ecam:/ Tuicus: ut/Mg alienis: aei/ Asu
comparet c? ah idne est / V. immo id g h est h p. in/ D m q p p
a.p/ V t e p i p e r f i c i: t c / Necassario (*sic*) s a & t: & tamen res/
Ceos d. ite impudentissima / O est. qte? q me? c/M t? h tu
proximus se/ M.attamen ufesr/ N illos p: huoen u :/
I u noe: i u

Lyon, 1493. (n° 75). V. f. ei.iii.

Hec am tu innaa (*sic*) cus: u m g alienis aeiasu com-
paret c? a idne eu: immo id g e h p: i d m q pudor pa. p u t e
p i p t e n s a & t: & t r e d. I t e i m p u d e n t i s s i m a o e. Q t e?
q me? c m t? h, p sem. Attamen ufesrn, n p. Huoe,
n u. i u noe i u.

Le texte de l'édition de 1504, Paris et Londres (n° 116) suit
ce texte de 1493, en corrigeant *innaa* (*innata*) et en remplaçant
Attamen par *At tu*).

Paris, 1499 (n° 96). V. f. Di. Édition commentée par Malleolus.

Le texte reproduit celui de l'édition lyonnaise de 1493, avec
quelques changements de ponctuation sans importance, et sans
la faute d'impression (*innaa*).

Florence, 1505 (n° 118). R. f. cv (*signature*). Texte de Bene-
dictus Philologus. H. e c, a m, / T u i c u s / V m g, a e i / A, s u
comparet c? ah / Idne eu? immo id e g h pessimum. / I d m q
pudor pa. / P u t e p i p, / T e n s a, / E t, e t r p r e m i t e d. i /

T e i o e. / Q t e ? q m e ? c m t ? h / P s e m. attamen u f / S r ?
nihil p. h u o e / N u, i u nihil o e, i / V.

Venise, 1517 (n° 160). R. f. 15. Première édition aldine.

H credible'st, a m, / T u i c u s, / U m gaudeant, a e i /
A s u comparent c ? a, / idnest u ? immo id g hominum'st pessu-
mum. In / D m q pudor est paululum. / Post u t promissa'st
i p, / T n s a, & t, / Et tamen r c d. I / T impudentissima eorum
oratio'st, / Q t e ? q m e ? c m t ? h / P s e m. Attamen u fide'st ? / S
r, nihil p. h, u o e / N u : i u n o e, i u.

Louvain, 1530 (n° 203) : V. f. xxxiiii. Texte de Barlandus.

Comme dans l'exemple précédent, sauf que les formes 'st
sont remplacées par est, gaudeant et comparent par gaudeat et
comparat.

Bdle, 1532 (n° 208), pp. 46, 47.

H c e, a m, / T u i c u s, / V m gaudeant, a e i / A s u compa-
rent c ? a h / I d n e u e ? imo id g h e pessumum. In / D m quis p e
paululum, / P u e s t t p i p / T n s e s e a, & t, / E t r (aliter premit)
o d. Ibi / T impudentissima eorum o e. / Q t e ? q m e ? c m t ? h, /
P r o x u m u s s e m. Attamen, u f, / S r, n p. h, u o e, / N u : i, u
nihil o e, i u.

Lyon, 1540 (n° 248), p. 69. Texte de Dolet.

H c e, a m, / T u i c u s, / V m gaudeant, a e i / A s comparent
u c ? a, / I d n e u e ? imo id g h e p. in / D m queis p e p : / P u t p i p, /
T n s a, & t : / E t r c d. i / T i e o r u m o e : / Q t e ? q m e ? c m t ? h, /
P s e m. attamen, u f, / S r, n p : h, u o e, / N u : i, u n o e, i u.

Venise, 1545. (n° 278) R. f. 45.

H c e, a m, / T u i c u s. / V m gaudeant (aliter gaudeat), a e i /
A s u comparent (aliter comparat) u c ? a h / I d n e u : imo id

g h e p ; in / D m q p e p : / P u t p i p ; / T n s a . & t / E t t r e d .
i b i / T i e o e s t , / Q t e ? q m e ? c m t ? h . / P s e m . a , u b i f e , /
S r , n p : h , u o e , / N u ; i . u n o e , i u .

Venise, 1553 (n° 312). R. f. 16. Texte de Paul Manuce.

H c e , a m , / T u i c u s , / V m g a u d e a n t , a e i / A s c o m p a r e n t
u c ? a h / I d n e e u ? i m m o i d g h e p , i n / D m q u e i s p e p : / P u t p
e i p , / T n s a , & t , / E t r e d . i / T i e o r u m o e s t : / Q t e ? q m e ?
c m t ? h , / P s e m . a u f e ? / S r , n p . h , u o e , / N u : i l l i c , u n o e , i u .

Cologne, 1555 (n° 320). R. f. E. Texte de Willichius.

H c e , a m , / T u i c u s , / V m g a u d e a n t . a e i / A s c o m p a r e n t
u c ? a h / I d n e e u ? i m m o i d g h e p e s s u m u m , / I n d m q u e i s
p e p : / P u t p e p : / T n s a , & t / E t r e d . i b i / T i e o r u m o e , / Q t
e ? q m e ? c m t ? h / P s e m . a t t a m e n u f , / S r , n p . h , u o e , / N u : u
n o e , i u .

Lyon, 1560 (n° 343). Texte de P. Antesignanus (P. Daventès).

H c e , a m / T u i c u s / U m g a u d e a n t (a l i t e r g a u d e a t) a e i / A
s u c o m p a r e n t (a l i t e r c o m p a r e t u t i) c ? a h / I d n e e u ? i m m o i d
g h e p . i n / D m q p e p . / P u t p i p , / T n s a , & t , / E t a m e n r e d .
I / T i e o e . / Q t e ? q m e ? c m t ? h , / P s e m . A t t a m e n , u e f , / S
r , n p . h u o e , / N o n u i , u n o e , i u .

Florence, 1565 (n° 361). p. 32. Texte de Faerne.

H o c i n e s t c , a m , / T u i c u s , / V m g a u d e a n t ; a e i / A ; s u c o m p a r e n t
c ? a h / I d n e e s t u ? i m m o i d e g h p e s s u m u m , / I n d m q u i s
p u d o r p a u l u l u m a d e s t : / P u t p i p , / T c , n s a : / E t : & t a m e n
r p d . / I t e i n p u d e n t i s s i m a o e , / Q t e ? q m e ? c m t ? / H , p s e
m . a t t a m e n u f / S r , n p . h , u o e , / N u : i u n o e , i u .

Venise, 1575 (n° 396), p. 35. Texte de Muret.

H c e , a m , / T u i c u s , / V m g a u d e a n t , a e i / A s u c o m p a r e n t

c? ah, /Id ne e u? immo id g e h p, /In d m queis pudor e paullu-
lum: /P, u iam te promissa perfici, /T c n s a, & t. /E t r c eos
d. i /T i eorum o e: /Q t e? q m e? c m t? h, /P s e m. attamen, u f
e, /S r, n p. h, u o e, /N u; i, u n o e, i u.

TROISIÈME PARTIE

LES TRADUCTIONS

CHAPITRE PREMIER

OBSERVATIONS SUR LA TRADUCTION AU XVI^e SIÈCLE

La traduction des œuvres des anciens écrivains n'était pas au XVI^e siècle une nouveauté. Dans un certain sens du mot, le terme « Renaissance » ne s'applique pas à cette période si féconde en activités intellectuelles et artistiques : la littérature latine ne renaissait pas, puisqu'elle n'était jamais morte. Il y avait, c'est vrai, un réveil, une naissance de l'appréciation de l'art qui imprègne les chefs-d'œuvre antiques et cette appréciation était venue de l'Italie. Mais pendant le moyen âge, la lampe de l'esprit latin avait continué de brûler et avait répandu une lumière faible, vacillante quelquefois, mais jamais éteinte, dans le crépuscule de l'ignorance.

On peut dire, sans exagérer, que jusqu'au XV^e siècle, tout homme qui savait lire, savait lire le latin. L'éducation se faisait en ce langage, les professeurs l'employaient pour leurs cours et leurs leçons, l'Eglise s'en servait presque exclusivement; mais durant le XV^e siècle, le nombre de ceux, qui

lisaient le français sans comprendre le latin, et de ceux, qui, pouvant lire les ouvrages dans la langue de Cicéron, préféraient la lecture des œuvres en prose ou des poèmes écrits en langue vulgaire, augmentait constamment. Pour ceux-là, les traductions de quelques-unes d'entre les meilleures productions littéraires des Latins ne manquaient pas.

Des livres pieux furent les premiers traduits : homélies, psaumes, épîtres, évangiles, vies des saints. L'Eglise recommandait et encourageait ce travail. Ce ne fut pas tout. Une traduction anglo-normand de la *Consolation* de Boèce et une traduction française de l'*Ethique* d'Aristote furent faites au XII^e siècle. Le XIII^e siècle vit paraître une traduction de la *Vie de César* par Suétone, d'un livre de Sénèque, de l'*Art Militaire* de Végèce. Au XIV^e siècle, on traduisit Tite-Live, Vélère-Maxime, Salluste et Suétone ; la *Rhétorique* de Cicéron ne tarda pas à trouver son « traducteur » et on entreprit même la traduction de quelques œuvres grecques, sans doute d'après des versions latines : les *Problèmes* d'Aristote et son traité sur la *Politique* furent ainsi mis à la portée de ceux qui ignoraient les langues anciennes. Au XV^e siècle, les *Economiques* du même auteur grec, les traités de Cicéron sur l'*Amitié* et la *Vieillesse* furent mis en français. Mais pourquoi énumérer toutes les œuvres classiques que l'on transforma de la sorte en livres français ? Il suffit de voir que la traduction n'était pas nouvelle, complètement nouvelle, quand s'ouvrit la période que nous étudions ¹.

1. Sur les traductions antérieures au XVI^e siècle, voir : Aubertin (C.), *Histoire de la langue et de la litt. fr. au moyen âge*, 2^e éd.,

« La Renaissance, dit Chasles ¹, est comme un voyage de découverte, qui fait oublier le pays natal. » Les navigateurs dans ce beau voyage trouvaient partout des îles, belles et pleines de charmes nouveaux, et parmi ces terres jusque-là peu ou mal connues, où soufflaient les douces brises de l'ancienne Grèce ou de la vieille Italie, peut-être la plus belle, celle qui retenait le plus longtemps les voyageurs, fut l'île térentienne, où l'Athènes du iv^e siècle avant Jésus-Christ avait été reconstruite dans sa vie quotidienne.

Les nombreuses éditions des six comédies de Térence qui furent publiées en France depuis 1470 ne suffisaient pas à faire connaître les beautés de cet écrivain à un public très étendu. Elles atteignirent seulement ceux qui savaient lire le latin : pour ceux qui ne lisaient que le français, il fallait des traductions, des Térences français.

* * *

Avant la seconde moitié du xvi^e siècle, la traduction était déjà reconnue comme un genre littéraire et il existait déjà toute une théorie de la traduction. Tantôt on voyait tout simplement dans ce nouveau genre un moyen d'instruction, de vulgarisation, tantôt on le recommandait comme un instru-

Paris, Belin, 1883; Bellanger (J.), *Hist. de la traduction en France. Auteurs grecs et latins*, Paris, Thorin, 1892, in-8; Hennebert (F.), *Hist. des traductions fr. d'auteurs grecs et latins pendant le xvi^e et le xvii^e siècle*, Gand, s. d., in-4.

1. Chasles (Emile), *La comédie en France au xvi^e siècle*, Paris, Didier, 1862, in-8, p. 9.

H. Lawton

22

ment d'illustration de la langue française; d'enrichissement du vocabulaire.

Le premier essai pour réduire l'art de la traduction en système fut celui de Dolet, qui publia, en 1540¹, un traité sur « la manière de bien traduire d'une langue en aultre². » Dans sa préface, il expliqua pourquoi il avait écrit cet ouvrage en langue vulgaire, ce qui était contraire à ses habitudes. Les raisons qu'il donne éclairent en même temps l'intérêt qu'il semble avoir pris subitement à la traduction. Ces raisons, les voici : « L'une, que mon affection est telle envers l'honneur de mon pais, que ie ueux trouuer tout moyen de l'illustrer. Et ne le puis myeulx faire, que de celebrer sa langue, comme ont fait Grecs et Romains la leur. L'aultre raison est, que non sans exemple de plusieurs ie m'addonne à oeste exeroitation », et, après avoir nommé une douzaine d'écrivains antiques qui avaient employé leur langue maternelle pour la production de leurs œuvres immortelles, il s'appuie sur l'exemple de Budé, de Pétrarque et de quelques autres auteurs français et italiens. On voit déjà là comme un premier brouillon de la *Deffence et Illustration de la Langue Françoise*. Estienne Dolet s'intéresse donc, en 1540, à cette œuvre d'illustration. Quant aux traductions, il énonce cinq règles.

La première exige que le traducteur ait une connaissance

1. La même année que parurent ses « Observations » sur l'*Andrienne* et l'*Eunuque* et son édition des six comédies.
2. *La Manière de bien traduire d'une langue en aultre. D'aduantage. De la punctuation de la langue Françoise. Plus. Des Accents d'ycelle.* Le tout fait par Estienne Dolet natif d'Orléans. A Lyon, chés Dolet mesme. M.D.XL. Avec privilege pour dix ans. (B.D. Nat., 8^o, X, 2447). Les 5 règles se trouvent aux pp. 11-15.

parfaite du sens et de la matière de l'auteur qu'il traduit. Par ce moyen, les obscurités peuvent être écartées et la traduction sera claire et intelligible. La seconde demande du traducteur une connaissance également parfaite de la langue de l'auteur et qu'il « soit pareillement excellent en la langue en laquelle il se met à traduire. Par ainsi il ne violera et n'amoindrira la maïesté de l'une et l'autre langue ». La troisième règle est « qu'en traduisant, il ne se fault pas asseruir jusques à la, que lon rende mot pour mot. Et si aucun le fait, cela luy procede de pauvreté et default d'esprit ». Une traduction qui ne suit pas servilement le texte réussit mieux à rendre, et dans un bon style, le sens de l'original. La quatrième règle avertit les traducteurs qu'en traduisant, ils doivent écarter de leur version les mots qui s'approchent trop des mots de l'original. Ainsi, en traduisant du latin en français, il faut employer aussi peu de mots que possible qui aient une tournure latine. S'il faut s'en servir, l'usage en doit être modéré et limité par les plus strictes exigences du bon goût et seulement « à l'extreme necessité ». Il vaut toujours mieux « suivre le commun langage ». La dernière règle de Dolet recommande la plus grande attention à « l'observation des nombres oratoires ». Que la traduction, possède toutes les qualités de douceur coulante et d'harmonie d'une œuvre originale.

Sans doute ces règles nous paraissent aujourd'hui sans grande originalité et d'allure banale, mais quand elles furent émises, elles avaient toute la fraîcheur de l'invention, de la nouveauté. La traduction s'était faite jusque-là avec plus de

souci pour le fonds que pour la forme, sans que le traducteur se donnât la peine de produire une œuvre d'art : c'est ce genre qui manquait de règles, que Dolet essaya de réduire en système. « En des temps où, comme alors, on était peu sensible à ce qui s'évanouit de la grâce ou du charme, de l'élégance ou de l'originalité de la forme, dans la travail même de la traduction, on n'en était que plus avide ou plus curieux de la solidité du fond; et tout ce que l'on faisait passer du grec ou du latin en français, en on croyait vraiment acquérir et s'en assimiler la substance ¹ ». Les règles de Dolet étaient salutaires, du moins, en ce qu'elles avertissaient le traducteur que son œuvre devrait posséder d'autres qualités que d'exprimer la pensée nue de l'original. Il n'était pas sans importance, non plus, qu'elles rappelassent à ceux qui voulaient entreprendre une telle tâche qu'une traduction bourrée de mots latins à peine dissimulés sous une peau française n'avait pas plus de valeur que l'original pour ceux qui ignoraient le langage de celui-ci. « Suivre le commun usage » était donc une règle indispensable.

Malgré les défauts que possèdent les traductions de l'époque de la Renaissance, on goûtait ces efforts de vulgarisation; peut-être les aimait-on à l'excès. En 1548, Sibilet écrivit ² :
« Pourtant t'avertye que la Version ou Traduction est au-

1. Brunetière (F.). *Hist. de la litt. fr. classique*, Paris, Delagrave, 1904, t. I, p. 79.

2. Sibilet (Thomas), *Art poétique François pour l'instruction des jeunes studieux et encor peu avances en la poésie françoise*, Paris, Corrozet, 1548, Livre II, chap. XIII. Edition GaiFFE Paris (Soc. Texte Mod.), 1910, in-16, pp. 187-190.

iourdhuy le Poëme le plus frequent et mieux receu des estimez Poëtes et des doctes lecteurs, à cause que chacun d'eux estime grand oeuvre de grand pris, rendre la pure et argentine invention des Poëtes, dorée et enrichie de nostre langue. » Il voit, dans les traductions, des œuvres de vulgarisation magnifiques et dignes de toute louange : « et vrayment celuy, et son oeuvre meritent grande louenge, qui a peu proprement et naïvement exprimer en son langage, ce qu'un autre auoit mieux escrit au sien, apres l'auoir bien conceu en son esprit. Et luy est deüe la mesme gloire qu'importe celuy qui par son labeur et longue peine tire des entrailles de la terre le trésor caché, pour le faire commun à l'usage de tous les hommes. Glorieux donc est le labeur de tant de gens de bien qui tous les jours s'y employent honorable aussi sera le tien quant t'auindra de l'entreprendre ». Ensuite, il répète à peu près les règles formulées par Dolet, il donne les mêmes sages raisons, exprimées toutefois moins méthodiquement. « Mais garde et regarde que tu ayes autant parfaite congnoissance de l'idiome de l'auteur que tu entreprendras tourner, comme de celuy auquel tu delibereras le traduire. Car l'un des deux defaux ou tous les deux ensemble, rendroient ta version egale en mauuaise grace à la sortie de celuy qui pour plaire aux Dames entreprend le bal, et est boyteux d'une iambe ou cloche de toutes les deux. Ainsi recevras tu pour recompense de ton labeur tout tel salaire comme luy grand ris, et pleine moquerie. Pour fuyre de ce danger, ne iure tant superstitieusement aux motz de ton auteur, que iceux delaissez pour retenir la sentence, tu ne serues de plus pres à la phrase et

propriété de ta langue, qu'à la diction de l'étrangere. La dignité toutesfois de l'auteur et l'energie de son oraison tant curieusement exprimée, que puis qu'il n'est possible de représenter son mesme visage, autant en monstre ton œuure qu'en représenteroit le miroir ¹ ». Et ayant ainsi établi les bases sur lesquelles la traduction doit reposer, il encourage l'écrivain de s'essayer plutôt à l'imitation, voire à celle de Marot et des bons auteurs français.

Le manifeste de la Pléiade, la *Deffence et Illustration de la Langue Françoise*, parut en 1549. Joachim du Bellay n'était pas obligeant envers les traducteurs : il reconnaît « l'office et diligence des traducteurs, autrement fort utile pour instruyre les ignorans des langues étrangères en la congnoissance des choses », mais il ne la pense pas « suffisante pour donner à la nostre [langue] ceste perfection... que nous désirons ² ». Avant tout, la langue française avait besoin des fleurs de l'éloquence, des tournures gracieuses de phrase, des beautés de la rhétorique que seules les langues classiques, avec l'italien parmi les langues modernes, pouvaient enseigner : pour cela les traductions étaient inutiles. « Je ne croyray jamais », dit-il ³, « qu'on puisse bien apprendre tout cela des traducteurs, pour ce qu'il est impossible de le rendre avecques la mesme

1. Sibilet, *op. cit.*, V^o f. 72, R^o f. 73.

2. Joachim du Bellay, *La Deffence et Illustration de la Langue Françoise*, édition Chamard, Paris, Fontemoing, 1904, in-8. Le passage cité se trouve à la p. 89 et suiv. Cf. p. 84 : « les fidèles traducteurs peuvent grandement servir et soulager ceux qui n'ont le moyen unique de vacquer aux langues estrangères ».

3. *Op. cit.*, pp. 87, 88.

grâce dont l'auteur en a usé : d'autant que chacune langue a ie ne soay quoi propre seulement à elle, dont si vous efforcez exprimer le nsif en une autre langue, observant la loy de traduyre, qui est n'espacier point hors des limites de l'euteur, vostre diction, sera contrainte, froide et de mauvaise grace ». D'ailleurs, les littératures grecque et latine n'avaient pas été illustrées par des traductions, mais par des œuvres originales : témoins Cicéron et Virgile. L'imitation, elle, a quelque valeur, mais, dit-il aux traducteurs : « je vous demande donq, vous autres, qui ne vous employez qu'aux translations, si ces tant fameux aucteurs (Cicéron et Virgile) se fussent amusez à traduyre, eussent ilz élevé leur langue à l'excellence et hauteur ou nous la voyons maintenant? » Surtout Du Bellay désespérait que l'on pût traduire les poètes d'aucune façon. S'il fallait traduire, que la traduction fût fidèle pour le sens, mais qu'elle possédât les beautés de la langue dans laquelle on traduisait. Sur la manière de traduire, tout le monde était d'accord : leur idéal était néanmoins difficile : traduction fidèle, mais idiomatique.

Encore six ans et, en 1555, Jacques Peletier de Mans fit paraître son *Art Poétique*. Il consacre un chapitre entier aux « traduccions » et il y attaque vigoureusement ceux qui, pour « blamer la traducoion de mot à mot, se veulet eider de l'autorité d'Horace, quand il dit : *nec verbum verbo curabis reddere fidus interpres* !¹ Il voit, comme la traduction idéale, celle qui

1. *Op. cit.*, pp. 101, 102.

2. Jacques Peletier, *L'Art Poétique français*, Lyon 1555. in-8 chap. vi.

suit de près le sens de l'auteur et qui garde, en même temps, « la propriété et le naif de la langue au laquelle il translate », sans perdre la valeur des locutions de l'original, car le sens et la subtilité, l'esprit et l'âme de ce qu'on traduit, résident souvent dans ces locutions et dans le « privauté des mox » de l'auteur. Voilà, en effet, un idéal qu'il était bien difficile d'atteindre et personne ne le savait mieux que Peletier, qui lui-même avait traduit les deux premiers livres de l'*Odyssée*. « E qui pourroet traduire tout Virgile en vers françois, frase pour frase, et mot pour mot, ce seroit une louange inestimable. Car un traducteur, comment sauroet-il mieus fere son devoer, sinon en aprochant toujours le plus pres qu'il seroit possible de l'auteur auquel il et suget ?... Mes comme j'é dit, il ne se peut fere ».

Néanmoins, il ne veut pas décourager ceux qui éprouvent le besoin de s'essayer à la traduction. Il avoue que c'est une tâche bien ingrate que de faire parler un auteur dans une langue qui n'est pas la sienne propre, puisque toutes les beautés d'une telle version sont attribuées à l'original, toutes les laideurs, tous les défauts, au traducteur. Cependant celui-ci va partager, dans l'avenir, la gloire de celui-là. Peletier semble ainsi pressentir, prédire même la gloire que devait partager un jour Amyot avec Plutarque; ou peut-être pensait-il à sa propre traduction des poèmes homériques. Même si la traduction parfaite était impossible à réaliser, la valeur d'une version faite selon les capacités humaines était grande, puisqu'elle aidait ceux qui n'entendaient point le langage de l'original et qu'elle illustrait la langue française.

Voilà justement le point de vue de Ronsard, dans sa *préface de Tite-Live* au premier livre de ses *Poèmes*. Il est quelquefois question de la théorie de la traduction dans les préfaces des traducteurs de cette époque, mais ces travailleurs n'y ajoutent rien de nouveau, ce qui nous permet de terminer notre courte enquête en passant à Vauquelin de la Fresnaye, qui publia, en 1605, son *Art Poétique*. Dans le premier livre de cet ouvrage, il accorde quelques vers à ce genre (la traduction) et son attitude n'était pas pour encourager les traducteurs, peut-être parce qu'il avait vu surgir de divers chefs-d'œuvre antiques une foule de traductions médiocres qui lui avaient inspiré cette répugnance.

Qui veut trop curieux vne langue traduire
Veut la langue estrangere et la sienne destruire¹.

Il attaque donc le traducteur servile, qui rend mot à mot.
car

Ce qui proprement est au langage ancien
Il le faut proprement dire au langage sien.

Rien de plus clair que ce principe, mais rien de plus difficile.
Comme Peletier, il ne veut pas décourager toute traduction;
il voit l'utilité des traductions comme œuvres de vulgarisation.

..... quiconque aura cet heur
De rapporter au vray le sens d'un vieil autheur
Profite à la jeunesse en la langue suiivante
Qui sans Grec et Latin sera toujours sçauante.

1. Vauquelin de la Fresnaye, *L'Art Poétique*, I, vv. 955 et su v

Ainsi, malgré quelques différences sur la valeur des traductions pour le relèvement du français, tous ces auteurs reconnaissent leur utilité vulgarisatrice, tout le monde semble être d'accord sur les grands principes de la traduction : fidélité au sens, respect du génie des deux langues, parfaite connaissance de la matière de l'auteur qu'on traduit.

« La meilleure traduction », dit Bellanger ¹, « sera celle qui... réussira à rendre avec une égale fidélité, non seulement tout ce que l'auteur aura dit et rien que ce qu'il surt dit, mais encore la façon dont il l'aura dit. » Il faut étudier à ce point de vue les traductions que fit le xvi^e siècle des six comédies térentiennes.

* * *

Avant d'aborder l'étude particulière de chaque traduction, notons quelques caractères communs aux ouvrages de ce genre composés pendant le xvi^e siècle. Très peu se souciaient d'être rigoureusement exacts. Si les textes originaux étaient corrompus, cela n'excuse pas tous les défauts que contiennent ces traductions ; il y en a, de ces défauts, qui sont dus uniquement à une faible connaissance, voire à une ignorance lamentable, de la langue de l'auteur modèle : du latin, quand il s'agit de Térence. Ces versions possèdent quelquefois, mais pas souvent, des mérites de style ; en même temps elles ont rarement une grande fidélité. Ou bien le contraire arrive et, en se souciant de la fidélité méticuleuse, on sacrifie complètement le

1. Bellanger (Justin), *op. cit.*, p. 1.

style français, et la fidélité devient ainsi un obstacle à la production d'une œuvre possédant vraiment quelque valeur artistique.

Il faut considérer les traducteurs, malgré leurs faiblesses et en dépit de leurs défauts, comme les défricheurs d'un terrain tout nouveau, comme des ouvriers qui déversèrent dans la langue française tous les trésors qu'ils trouvaient et savaient remasser de-ci de-là dans les littératures étrangères. Il faut se souvenir, pour apprécier justement ce qu'ils ont fait, qu'il y a au monde une chose qui est plus difficile que de composer un bon livre, c'est de faire une bonne traduction.

« Les œuvres de l'antiquité », dit M. Villey ¹, « n'étaient pas seulement, comme aujourd'hui, une source de plaisirs esthétiques; elles étaient avant tout une source de connaissances, et souvent la source unique de connaissances qui apparaissaient tout à coup comme très nécessaires à la vie, et auxquelles l'autorité des anciens donnait un prix démesuré. »

Malgré la tendance qu'avaient les traducteurs à déformer quelquefois et quelque peu la substance des œuvres qu'ils traduisaient, pour les rendre plus agréables aux lecteurs, la valeur des traductions au point de vue de la vulgarisation, de l'instruction, était plus importante qu'au point de vue de l'art. Ils mettaient la culture à la portée de tous et ils étaient condamnés par ce fait à mettre la question du plaisir des lecteurs au-dessus de toute autre. Il semblait fatal que le traducteur succombât à une de ces deux alternatives : déformer la substance

1. Villey (P.), *Les sources d'idées*, Paris, Plon, 1912, in-12, p. 18.

en rendant la lecture agréable, ou bien, pour conserver tout ce que l'on pouvait de la matière de l'auteur, écorcher le français et gâter son style personnel.

Mais les traducteurs introduisaient dans la langue française des mots nouveaux ou des tournures de phrase plus gracieuses que celle du « roman », ils lui donnaient des périodes plus amples, des phrases plus courtes, plus piquantes et plus précises, des sentences plus fermes ou plus souples, selon le style de leur original.

Le public leur savait gré de leurs travaux et le témoignait d'une façon ouverte et directe : autrement, pourquoi tant de traductions ?

Ces traductions du *xvii^e* siècle ont été de peu de valeur aux yeux des critiques des siècles suivants. Madame Dacier, sévère aux commentateurs de Térence, ne fut pas plus aimable envers ses traducteurs. Le seul qu'elle louait était Jean-Antoine de Balf, dans l'*Eunuque* duquel elle voyait des qualités littéraires. Écoutons la savante traductrice de Térence elle-même : « Je ne parlerai point ici de toutes les autres traductions françaises qui ont été faites de ce Poète. Je n'ai pas eu la patience de les lire d'un bout à l'autre, mais j'en ai assez vu pour plaindre le sort de Térence, d'avoir à ses côtés des compagnes si indignes de lui ¹. » L'abbé Goujet ne dit pas des choses plus agréables au sujet des traductions particulières dont il parle :

1. Edition de la traduction de Mme Dacier, 1717, déjà citée, p. xxviii.

nous donnerons ses jugements dans les chapitres consacrés à ces efforts.

Abordons maintenant l'étude des traductions de Térence entreprises jusqu'en 1600 et jugeons nous-même leurs mérites et leurs défauts.

CHAPITRE II

DEUX TRADUCTIONS ANONYMES

Terence en françois, Prose et Rime avecques le latin

In-folio, sans date, 3 ff. blancs + ff. chiffrés, très incorrectement, jusqu'à CCClxxxv + 4 ff. blancs. Signatures aiii-BBiiii. Sans réclames. Caractères gothiques. Gravures sur bois. Notes marginales. Le texte français est en deux colonnes, dans la traduction en vers, 50 ll. à la page entière. Le texte latin, d'après la recension de Calliopius, est imprimé comme de la prose, en marge de la traduction en prose.

V. du titre blanc. R. f. ii : gravure qui montre la présentation du volume au roi; commencement du « Prologue du translateur ». V. f. ii : « Des parties de comedie ». (C'est un extrait du traité de Donat, traduit très librement.) R. f. iii : « Therentii Epitaphium ». V. f. iii : grande gravure sur bois, intitulée « Le Theatre ». R. f. iv : « L'argument de la fable d'Andre ». (Une paraphrase de la « periocha » latine de C. Sulpice Apollinaire, laquelle paraît sous le titre : « Andria terencii ».) V. f. iv, grande gravure représentant les personnages de l'*Andrienne*. R. f. v : « La fable de Andre ». (Pièce qui paraît être une traduction de la préface de Donat et qui répète, à peu près, l'argument du R. f. iv.) V. f. v : « Le prologue de la fable d'Andre » (traduction du prologue).

L'*Andrienne* commence R. f. vi; l'*Eunuque* V. f. chiffré

lxxxviii; l'*Heautontimorumenos* R. f. Clvi (omis du numérotage); les *Adelphes* R. f. CCxxx; le *Phormion* R. f. CCLxxxx; l'*Hécyre* R. f. CCCxvi.

Chaque pièce est introduite par une gravure : celle qui représente « Le Theatre » est répétée en tête de l'*Eunuque*, de l'*Hécyre* et des *Adelphes*; la gravure qui précède l'*Andrienne* représente les personnages de la pièce rassemblés et rangés selon un ordre très artificiel¹, et elle est reproduite en tête du *Phormion*, les noms seulement étant changés ou supprimés. La gravure qui précède l'*Heautontimorumenos* consiste en trois rangées de personnages, les décors étant ajoutés çà et là.

Les scènes sont numérotées du commencement jusqu'à la fin de chaque pièce et sont précédées de gravures illustrant l'action; les actes sont numérotés seulement dans les titres courants. Chaque scène est traduite d'abord en prose, ensuite en vers.

A la fin (R. f. CCLxxxv) : *Icy fine Therence en francoys. Imprime a paris pour anthoine Verard marchand libraire de mourant a paris en la rue saint Jaques pres petit pont. A lenseigne saint Jehan leuangeliste. Ou au palais au premier pillier devant la chappelle ou lon chante la messe de messeigneurs les presidents.*, suivi de la marque d'Antoine Vérard.

(Le numérotage des feuillets est très incorrect : 2 ff. sont chiffrés lxxxiii; le f. lxxxix est chiffré lxxxix par erreur; le f. Ciii est suivi de ff. ch. C, Ci, Cii, Ciii, Cix, Cv, Cvi, etc.; le f. Cxxiii est suivi de ff. ch. Cxxxi, Cxxxii, Cxxxiii, Cxxvii, Cxxviii, Cxxxiiii, Cxxxvii, etc.; le f. ch. Clxxiiii est suivi de ff. ch. Clxxvii, Clxxvi, Clxxvii, Clxxviii, Clxxxvii, Clxxviii, etc.; e f. qui aurait dû être ch. Clxxxiii est ch. Clxxxvii; le f. CCxxvi

1. *Glycerium* ou *Glycerium* (Pasibula) y est représentée 3 fois.

est ch. CCxxi; le f. CCLxxi est suivi de ff. ch. CCLxix, CCLxiii, CCLxiiii, etc.).

* * *

Cette première traduction imprimée de Tércence ne porte pas de date, mais il y a un moyen de la dater approximativement. Elle fut imprimée pour Vérard pendant qu'il était installé rue Saint-Jacques. Or, en octobre 1499, il occupait une boutique sur le pont Notre-Dame où se produisit cette même année une catastrophe : le pont s'éroula et Vérard et ses voisins furent forcés de chercher asile ailleurs ¹. Après la chute du pont, notre libraire alla d'abord demeurer au carrefour Saint-Séverin, où il serait resté environ onze mois : d'octobre 1499 à septembre 1500, quand il déménagea pour s'installer rue Saint-Jacques, à l'adresse que porte notre traduction. Il ne quitta cette rue que vers le commencement de 1503, pour se fixer près de l'Hôtel-Dieu, au coin de la rue neuve Notre-Dame ².

On peut donc conclure que la traduction de Tércence fut publiée entre septembre 1500 et le commencement de 1503. Il est impossible de préciser davantage.

1. Arrêt du Parlement condamnant les échevins, receveurs et le procureur de Paris comme responsables de la chute du pont Notre-Dame. Arch. Nat., H. 1778, f. 11. V. cité par Renouard, *Documents sur les imprimeurs, libraires, etc.*, Paris, Champion, 1901, in-8, p. 29.

2. Duval (Gaston). *Nouvelles recherches sur A. Vérard et sa famille*, Bull. des Bibliophiles, 1898, p. 594.

* * *

Le volume lui-même n'est pas sans beauté. Les caractères sont assez clairs et lisibles et les nombreuses gravures, grandes et petites, charment l'œil à presque toutes les pages. Le texte latin est imprimé comme de la prose, en petits caractères, en marge de la traduction, qui est à deux colonnes; ce texte suit la rédaction de Calliopius, grammairien que nous avons mentionné plus haut, et se fonde peut-être sur le texte d'une des éditions parisiennes qui avaient paru avant 1499. Il est curieux de remarquer le rôle que les traducteurs prêtent à ce Calliopius : chaque fois qu'ils ont rencontré, à la fin d'une comédie, la phrase « Calliopius recensui », ils ont traduit par : « Je Calliopius ay recite ceste fable » et, à la fin de la version en prose de l'*Andrienne*, on l'appelle « Calliopius reciteur ». On paraît avoir cru que ce nom fût celui de l'acteur qui avait joué ou dirigé la représentation des pièces à Rome.

Quoique ce soit la traduction elle-même qui nous intéresse le plus, les gravures que contient ce volume ne doivent pas être passées sous silence. Nous avons déjà vu qu'en 1493 Trechsel publia à Lyon une édition illustrée des comédies térentiennes, qu'en 1496 et en 1499, Grüninger avait fait imprimer à Strasbourg des éditions ornées de nombreuses gravures. Vêrard a pu, comme le dit M. Claudin ¹, s'inspirer de ces modèles, mais il nous semble que le savant historien de l'imprimerie est allé

1. *Hist. de l'imprimerie*, II, p. 487.

un peu au delà de la vérité quand il dit : « Il l'emporte par sa supériorité, par la délicatesse des tailles, enfin par l'esprit et le goût qu'il a su donner à ses figures. » En effet, la délicatesse, l'esprit et le goût ne manquent pas, mais le procédé adopté par Vérard, celui-là même qu'avait employé Grüninger quatre ou cinq ans plus tôt, le condamnait à un certain degré de froideur, de rigidité, au manque de naturel. Les gravures sont composées de plusieurs pièces représentant soit des personnages, soit des bâtiments, qui pouvaient être arrangées en une énorme variété de combinaisons, sans ou avec changement des noms qui portaient en étiquette les personnages. Si l'on considère les inconvénients de cette méthode, il faut avouer que les combinaisons sont habiles et que leurs effets sont beaucoup plus vifs que les effets produits par les gravures de Grüninger. Cependant, ces compositions artificielles ne possèdent pas la valeur artistique des gravures lyonnaises, dont chacune avait été faite exprès pour la scène qu'elle illustrait. Les défauts des vignettes de l'imprimeur strasbourgeois sont répétés dans les illustrations de l'imprimeur parisien. Dans une gravure, par exemple, *Byrrhaia*, esclave, est beaucoup mieux vêtu que ne l'est son maître, *Charinus*¹; le parasite de *l'Ennuque*, *Gnathon*, n'est pas représenté d'après la description qu'il donne de lui-même dans la deuxième scène du deuxième acte de la pièce: il aurait dû être gras, élégamment vêtu et d'un embonpoint qui témoignait du succès de son système de vivre, mais nous le voyons maigre, émacié, peu vif; c'est en effet manqué. La

1. R. f. xxii.

gravure qui précède la septième scène de l'*Eunuque*¹ montre Thrason avec les habits et le visage que possédait Phédria dans les premières scènes de la comédie; ce n'est pas tout, car Antiphon apparaît plus tard sous le même déguisement, car ses propres traits ont été pris par l'esclave Parmenon²; le résultat inévitable, c'est la confusion. Ces gravures n'ont pas toujours été composées avec soin: le Chrémès de l'*Eunuque*, « adolescent, frère de Pamphile la vierge », comme il est décrit dans le texte, apparaît sous les traits d'un vieillard, puisque dans l'*Andrienne*, il y a un vieillard, Chrémès, et que le compositeur des gravures a été séduit par l'identité des noms. D'ailleurs, il y a quelquefois des personnages de trop sur la scène, des personnages dont on entend la voix mais que l'on ne devrait pas pouvoir apercevoir des yeux; quelquefois, il y a des personnages qui manquent. Les exemples ne sont pas difficiles à trouver.

Comment donc comparer ces gravures à celles de Trechsel, à ces images pleines de vie, d'expression, de naturel? Les gravures lyonnaises ne commettent pas de pareilles fautes.

Les costumes, les bâtiments sont ceux du xv^e siècle; les figures sont celles de jeunes bourgeois, des écoliers, des écuyers, des courtisanes de Paris, prises sur le vif. Voilà leur seule valeur artistique. Les grandes gravures qui introduisent les pièces réunissent les acteurs et les décors « selon une perspective conventionnelle » (dit Claudin)³: c'est-à-dire, sans

1. R. f. Cii.

2. V. f. Cviii.

3. *Op. cit.*, p. 491.

le moindre souci de perspective. Dans la gravure qui précède l'*Heautontimorumenos*, les pièces séparées ont été rangées, en trois rangs, avec les décors ajoutés apparemment sans méthode; la perspective est définitivement bannie par ce procédé. Avec quelle naïve gaucherie on a reproduit la gravure préliminaire de l'*Andrienne* pour la faire servir aussi pour le *Phormion*! Les noms seuls ont été changés; les personnages qui n'ont pas de rôles dans le *Phormion*, restent dans cette gravure, quoique sans nom; les lignes droites, dessinées d'un personnage à un autre pour signaler les principaux rapports entre eux, y restent aussi, mais sans la moindre signification.

Veut-on encore une preuve, et des plus nettes, que les gravures lyonnaises sont supérieures à celles de Vérard? En 1539, quand on reproduisit nos deux traductions, on les illustra non pas avec les gravures de Vérard, mais avec celles de Trechsel!

* * *

Le *Therence en françois, Prose et Rime* contient deux traductions, toutes deux anonymes et, quoique ces versions ne soient pas pour faire grand honneur à leurs auteurs, la question de leur paternité a été la source de mainte discussion. De prime abord, constatons que, malgré l'attribution faite par Colletet¹, des deux traductions à un même auteur, les deux versions ne sont pas de la même plume.

Ces vers de Térence :

1. *Notice sur la vie d'Octovien de Saint-Gelais*, p. 13, éd., E. G. des Seguins, Paris, Aubry, 1862.

...*hominem conmonstrarier*

mi istum uolo aut ubi habitet demonstrarier (Phorm. 305, 306)

sont très bien traduits dans la version en prose, tandis que dans celle en vers on lit :

Je ne veuil que voir seulement
Mon filz : ou scauoir une fois
Ou il se tient.

Or le vieux Démiphon, qui parle, veut se faire montrer la demeure du parasite, Phormion, et non pas le lieu où se trouve son fils. Un meilleur exemple, peut-être, nous est offert par l'*Heautontimorumenos* (457 et suivants), où Chrémès se plaint de la conduite de la maîtresse de son fils, qui a été introduite chez lui par fraude, a trouvé trop âpres tous les vins apportés par le vieillard pour le souper, et en veut de meilleurs ; il raconte ses malheurs à son compère, Ménédème, dans les termes suivants, selon la traduction en prose : « Et affin que ie laisse les autres choses, ie pensoye maintenant, a par moy, combien elle auoit prins et despendu de vin, en disant ainsi ceste chose. O menedemus mon amy pere de Clinia : cecy est bien aspre et dur a porter. Autre temps estoit plus aisie et meilleur a endurer, quant elle estoit encores pouure. Or regarde et voy mon amy. Je releve tous les tonneaux... » Voici ce que dit la traduction en vers :

Se tu scauois que mon enfant
A prins de vin en pitissant
Et en goutant : disant ainsi :
Pere du vin aspre voicy.
Lautre plus legier, se tu oses...

Toutes deux contiennent des erreurs assez graves, mais ces fautes sont si différentes que l'on voit facilement que le même écrivain n'a pas pu donner deux versions si peu semblables. Ces deux exemples suffisent, croyons-nous, pour démontrer que les deux traductions ne sont pas du même auteur.

Aussi les deux traducteurs se sont-ils servis de deux textes différents. On le voit, par exemple, dans le Phormion (766-770) : la version rimée suit un texte où les mots : *ita fugias... aiunt* (768) font partie, correctement, du discours de Démiphon : *Nostrapte... conficiet*, tandis que la version en prose est faite d'après un texte où les mots susdits sont séparés des paroles du vieillard, pour être mis dans la bouche de Géta.

* * *

Les deux traductions ont été attribuées par Colletet¹. à Octovien de Saint-Gelais. Le catalogue de la Bibliothèque Nationale donne le volume qui contient les deux versions sous plusieurs noms d'auteurs : Guillaume Rippe, Octave Gallois et Gilles Cybille.

Nous n'avons pas pu trouver l'origine de l'attribution à Octave Gallois ; mais elle remonte certainement plus loin que l'édition de Térence dans la collection Lemaire, où l'on trouve ce nom. A part cette notice sommaire, le nom d'Octave Gallois reste plongé dans une obscurité complète.

1. *Vies d'Octovien de Saint-Gelais, Mellin de Saint-Gelais, etc.*, par Guillaume Colletet. Publ. par Ern. Gellibert des Seguins. Paris, Aubry, 1862, p. 13.

Plus sérieux sont les titres de Gilles Cybille. Pierre Grosnet, poète français né vers 1480, mort vers 1540, parle des principaux poètes de son temps dans un poème : *De la louange et excellence des bons Facteurs. Qui bien ont compose en rime tant deca que dela des Montz*¹ et, parmi ces écrivains en vers, il fait mention d'un certain

Maistre Gilles nomme Cybille.
Il sest monstre trefort habille
Car il a tout traduit Therance
Ou il y mainte sentence.

Il est donc évident que ce Gilles Cybille, autrement inconnu, a traduit Tèrence, et en vers. Pourquoi ne serait-il pas l'auteur de notre traduction versifiée ? Le dernier vers du quatrain que nous venons de citer nous fait songer, aussi, au prologue du « Translateur » qui a rimé sa version. Pourquoi rejeter le témoignage de cet obscur Grosnet pour croire de préférence ce que disent, sans plus de raisons, Du Verdier, St-Léger et d'autres pour accorder à Octovien de Saint-Gelais l'honneur douteux d'avoir fait cette version ? Le témoignage de Grosnet date de 1534 ; autrement dit, c'est le plus vieux témoignage que nous possédions sur l'auteur de notre traduction et il ne peut pas être écarté d'une façon si arbitraire.

Guillaume Rippe, du Mans, secrétaire du roi Louis XI, nous

1 On trouve ce poème dans: *Le Second Volume des mots dorez du grand et saige Cathon...* Ce volume fut publié par Denis Ianot et Jehan Longis à Paris en 1534 (achevé d'imprimer, le 28 mars-mil cinq cens XXXIII, avant pasques (1534 nouveau style). Les vers cités se trouvent au R. f. xxii].

laisse un témoignage plus solide encore. La Bibliothèque Nationale possède un manuscrit ¹ daté de 1466 et qui se termine (sans compter quelques vers latins qui occupent le dernier feuillet) par cette souscription : « Explicit Therence en francois au Mans le xxvii^e jour de may, Lan mil CCCC Soixante six par les mains de maistre Guillaume Rippe, notaire et secretaire du Roy nostre seigneur auquel il appartient. G. Rippe ». Ce manuscrit contient notre traduction en prose. Rippe en fut-il l'auteur? Lui-même avait-il traduit Térénce? Ou avait-il copié tout simplement une traduction qui existait déjà? La phrase : « par les mains de maistre Guillaume Rippe » peut signifier qu'il s'agit d'une traduction originale ou d'une simple copie, mais fait penser à celle-ci plutôt qu'à celle-là. Cette phrase ambiguë nous rappelle le célèbre « Tuoldus declinet ». Les mots : « auquel il appartient » peuvent signifier que le manuscrit appartenait à Rippe, au roi, ou que Rippe appartenait au roi; laquelle des deux premières significations faut-il choisir? Le manuscrit de 1466 ne contient pas de corrections, ce qui fait croire que l'on a affaire à une simple copie. Mais la question se pose : fut-elle copiée sur une ébauche, maintenant perdue, ou sur une traduction due à un autre écrivain et qui serait perdue, elle aussi? Nous n'en savons rien. Toutefois, la traduction contient tant de menues fautes que nous pourrions croire très facilement que ce manuscrit représente la traduction primitive et définitive en même temps, version que l'auteur n'a pas songé à corriger.

1. Nouvelles acquisitions françaises, 4804.

Si Guillaume Rippe a copié une traduction déjà existante, pourquoi l'aurait-il fait ? Vu la longueur et les défauts de la version, nous ne pouvons guère supposer qu'il l'aurait transcrite pour se divertir. Restent deux hypothèses : ou il a fait la copie sur commande, pour quelque grand personnage, peut-être le roi, ou bien il a fait la traduction lui-même et cela explique fort bien le travail énorme qu'il a entrepris en écrivant de sa propre main cette lourde composition. Tout compte fait, il nous semble beaucoup plus probable que le notaire du Mans est l'auteur de la version en prose plutôt qu'un simple copiste.

Octovien de Saint-Gelais trouve plusieurs appuis à ses prétentions. Il avait, au moins, l'habitude de faire de médiocres traductions. Du Verdier ¹, Mercier de Saint-Léger ², l'auteur des *Mélanges tirés d'une grande bibliothèque* ³, Gustave Brunet ⁴, de Beauchamp ⁵ et Jacob ⁶ lui accordent l'honneur d'avoir fait la traduction en vers ; plus récemment, l'abbé Molinier ⁷ et M. Guy ⁸ appuient de leur autorité cette attribution.

1. Bib. Fr., III, 152.

2. *Lettres au Baron de H. sur les différentes éditions rares du xv^e siècle*, Paris, 1783 ; cf. Grässe, VI, p. 65.

3. IV, 366.

4. *La France littéraire au xv^e siècle*, p. 201.

5. T. I, p. 330.

6. *Bibliothèque dramatique de M. de Soleinne*, Paris, 1843, n^o 124.

7. *Essai biogr. et litt. sur Oct. de Saint-Gelais*, Rodez, Carrière, 1910, in-8.

8. *L'école de Rhétoriciens*, p. 152, par. 266 (*Hist. de la poésie fr. au xvi^e siècle*, t. I, Paris, Champion, 1910, in-8).

Examinons la question de plus près. L'abbé Molinier est le seul d'entre ces écrivains qui donne ou essaie de donner des raisons. Il étudiait la vie et l'œuvre du bon évêque d'Angoulême et ne devait pas négliger un ouvrage qui pouvait lui appartenir. Il appuie une ingénieuse théorie sur les données des auteurs que nous avons cités plus haut : du Verdier, Saint-Léger, le compilateur des *Mélanges* et Brunet. Il rejette l'attribution de la traduction à Gilles Cybille par l'abbé Goujet¹ comme n'ayant pas de preuves suffisantes. Acceptant l'autorité des auteurs cités, il a imaginé la théorie suivante².

« L'examen attentif de cette curieuse et intéressante traduction parait, d'ailleurs, fournir une explication très plausible. On peut admettre qu'il a existé deux anciennes traductions de Térence, avant la fin du xv^e siècle : l'une serait celle de Guillaume Rippe, secrétaire de Louis XI, faite vers 1466, l'autre serait l'œuvre de ce maître Gilles Cybille, dont parle Grognet (*sic*). Octovien se servit de l'une des deux pour l'instruction du jeune Mellin, à qui il prenait plaisir à faire expliquer ces amusantes comédies. A son loisir, il mit en vers cette traduction, qu'il enrichit de notes explicatives pour l'utilité de son élève et le tout fut publié par Vêrard, après la mort de l'évêque, ou peu auparavant. » Il cite, à titre d'évidence, les notes qui suivent le prologue des *Adelphes* et il continue : « Mais partout abondent d'ingénieux aperçus et les plus profitables leçons pour un adolescent... » et toujours ses

1. T. IV, pp. 410, 411.

2. M. Molinier, *op. cit.*, pp. 240 et suivantes.

notes sont rédigées avec la plus grande clarté, dans une langue simple et franche, sans affectation, ni de science, ni de pédanterie, sans abus de termes empruntés au latin. » Puis, après avoir affirmé que les autres traductions de Saint-Gelais sont bien inférieures à celle des comédies de Térence, il donne un exemple du style, pour compléter ses opinions. Nous reviendrons à cet exemple.

Ensuite, M. Molinier apporte des preuves supplémentaires. « Ce qui me paraît prouver encore que cette traduction est bien l'œuvre d'Octovien, c'est que les nombreuses gravures sur bois qui l'ornent, sont les mêmes que celles qui ont servi pour la *Chasse et le Départ d'Amours*. De plus, les quatre dizains qui servent de Prologue à cet ouvrage rappellent singulièrement les vers qui se trouvent en tête de l'*Ystoire d'Eurialus et de Luressse*. Ils sont bien dans le goût de l'évêque d'Angoulême. »

Cette théorie, si intéressante, n'est pas sans faiblesses. D'abord, comme nous l'avons déjà dit, aucun des savants qui voient en Saint-Gelais le traducteur de Térence ne donne de raisons pour le choix qu'il aurait fait de cet auteur. Cela me paraît détruire toute certitude. D'ailleurs, la *Gallia Christiana*, qui donne la liste des autres œuvres de l'évêque, ne cite pas la traduction des comédies térentiennes; la Croix du Maine est également silencieux. Pierre Grosnet, contemporain (ou à peu près) de Saint-Gelais, cite la traduction de Gilles Cybille et mentionne les autres traductions faites par le prélat, mais du *Térence*, pas un mot.

M. Molinier ne paraît pas avoir remarqué que les notes des

deux traducteurs en tête des pièces et des scènes sont évidemment écrites par deux personnes différentes : il faut conclure que si Octovien a pu faire les notes à la traduction en vers, il n'a certainement pas composé celles de la version en prose et, en effet, les notes du traducteur en prose existent déjà dans le manuscrit de 1466. M. Molinier n'a pas remarqué, non plus, que les deux traductions sont par endroits si différentes qu'il est impossible que Saint-Gelais ait tout simplement rimé la traduction en prose. Les preuves supplémentaires qu'apporte M. Molinier sont loin d'être définitives. Les gravures, par exemple, que l'on voit dans le *Therence* de Vérard, sont utilisées non seulement dans la *Chasse et Départ d'Amours* de l'évêque, mais dans une foule d'autres livres que publia Vérard : par exemple, dans le *Livre du Faucon des Dames*; la gravure qui sert de frontispice apparaît dans 17 autres publications de l'imprimeur parisien, des *Ethiques* d'Aristote (1488) jusqu'aux *Louanges du Roi Louis XII* (1508) ¹. D'ailleurs, ces gravures appartenaient, sans doute, à l'imprimeur et il serait ridicule de voir dans tous les livres qui contiennent ces illustrations, des œuvres de Saint-Gelais. Si les vers de l'*Ystoire* rappellent ceux du prologue du *Therence*, ce détail ne suffit pas pour démontrer l'identité des auteurs. Si Vauquelin de la Fresnaye salue notre évêque comme le premier à traduire les anciens en rime française, pourquoi attacher ce mot à la traduction de Térence ? Saint

1. Macfarlane J., *Antoine Vérard*. London, Chiswick Press, 1900, pp. xx et suiv.

Gelais avait déjà fait plusieurs versions beaucoup plus fameuses quand le *Therence* parut.

Enfin, Saint-Gelais, dans sa traduction des *Épîtres d'Ovide* fait alterner strictement les rimes masculines et féminines, tandis que la traduction de Térance, qui ne parut que vers l'époque de la mort de l'évêque, mêle les rimes de la façon la plus libre et sans la moindre attention à cette alternance. Rétrogression, comme celle de Ronsard, plus tard, quand il abandonna l'alexandrin pour se servir du vers décasyllabe dans la *Franciade* ? Peut-être, mais cela semble peu probable, si, au moins, Saint-Gelais possédait une oreille apte à saisir les harmonies du français.

Le lecteur qui lirait la version rimée du *Therence* après avoir lu le mot de M. Molinier qui préfère cette traduction aux autres du même auteur, ne serait pas encouragé à entreprendre la lecture de celles-ci. L'exemple que choisit M. Molinier pour illustrer le style élégant de la traduction ne donne pas une impression de beauté. Les vers cités sont les premiers de la première scène des *Adelphes*, où Micion adresse à son serviteur Storax, ces mots :

« O Storax gentil seruiteur,
Ainsi nomme pour ton odeur,
Ceste nuyt nest point retourne
Eschinus : mais a seiourne
En la scene¹ ou permis lauoye
Aller : et si ne voy par voye

1. Sic dans l'édition de 1500-1503. Le passage se trouve au V. f. CCxxxii. Nous essayons de rétablir la ponctuation, qui manque presque totalement dans les textes que nous citons; nous avons été

Aucuns des seruiteurs qui estoient
Aller ou trouuer le deuoyent
Pour le ramener et conduire.
En effect le monde peut dire,
Se de moy tousiours es absent,
Eshinus, que pas innocent
Ne es de pechie et vitupere.
De tant cesser sans voir ton pere ».

Nous n'y voyons pas la moindre élégance, la moindre exactitude. En effet, le deuxième vers que nous citons est une glose du plus mauvais goût.

Et comment expliquer, aussi, l'anonymat de l'auteur de la version rimée, si cet auteur n'est vraiment autre que le prélat français ? Vérard, qui n'ignorait pas l'autorité dont jouissait l'évêque comme traducteur, aurait certainement, il nous semble, mis en tête du volume le nom d'Octovien de Saint-Gelais. Ou Vérard ignorait le traducteur ou celui-ci, reconnaissant les défauts de son œuvre, a voulu rester inconnu, pour ne pas courir le risque de faire tort à une bonne réputation déjà acquise.

Nos conclusions ne peuvent être définitives. Guillaume Rippe est très probablement l'auteur de la traduction en prose, Gilles Cybille l'auteur de celle en vers. Nous croyons qu'il est temps de repousser l'attribution à Octovien de Saint-Gelais de la traduction en vers, qu'il est temps de voir en Rippe et en

tenté de laisser le texte dans son état primitif, mais ce scrupule a cédé au désir de présenter aux lecteurs des passages plus clairs et intelligibles.

Cybille les auteurs de ces deux versions, dont ni l'une ni l'autre n'ajouterait grand chose à la réputation de l'évêque d'Angoulême, si elles étaient vraiment de lui. Il est toujours possible, cependant, que Saint-Gelais se soit servi des deux versions pour l'éducation de son fils naturel, et qu'il ait communiqué à Vérard les manuscrits qu'il en possédait, pour les faire imprimer. De là peut venir que le nom de Saint-Gelais soit devenu presque inséparable de ces deux traductions.

Laissons là cette question d'attribution et examinons les traductions elles-mêmes, d'abord celle en prose, ensuite celle en vers.

CHAPITRE III

LE THERENCE DE VÉRARD : LA TRADUCTION EN PROSE

Parcourons la traduction en prose que contient le beau volume de Vérard: en quoi nous plait-elle et quelles en sont les faiblesses ? Il faut le dire tout de suite : celles-ci semblent bien plus nombreuses et plus frappantes que les beautés. Il est assez difficile de trouver un passage que l'on puisse qualifier de beau, tandis que les défauts fourmillent. Une analyse complète à ce point de vue ne serait qu'un catalogue de textes mal compris, mal lus, de gloses, d'insertions explicatives qui nuisent souvent au sens, de lourdeurs, d'anachronismes. Nous ne donnons que les exemples les plus frappants.

La première catégorie de ces fautes consiste en de mauvaises interprétations dues seulement à une médiocre connaissance du latin; le traducteur a souvent laissé échapper complètement le sens du texte qu'il croyait comprendre. Le premier exemple que l'on rencontre dans la traduction, se trouve dans la première scène de l'*Andrienne* : le texte (vers 39)

quod habui summum pretium persolui tibi

est traduit : « Et de ce que tu mas depuis seruy ie tay tousiours paye souuerain pris », tandis que la traduction aurait dû

être : « Je t'ai donné la plus haute récompense dont je puisse disposer », c'est-à-dire, la liberté. La faute de traduction n'est pas très grave; il y en a de moins pardonnables.

Dans la même scène, Simon raconte à Sosie comment Chrémès, père de la jeune fille à laquelle Pamphilus, fils de Simon, était fiancé, a découvert les intrigues du jeune homme auprès de la jeune Andrienne et a refusé de lui donner sa fille. Sosie, qui sait que Simon avait voulu trouver une occasion de tancer son fils, s'écrie :

non tu ibi gnatum...? (And. 149)¹.

Le traducteur a faussé le sens en écrivant : « Ne toy ton fils a elle ». Les six comédies foisonnent de telles erreurs : en voici une liste qui est loin d'être complète ² :

And. 245. adeo hominem esse inuenustum aut infelicem quemquam ut ego sum!

(Peut-il y avoir au monde un homme aussi peu fortuné ou aussi malheureux que je le suis!)

« Fut il oncques homme si diffame ne si meschant que ie sais ? »

And. 368. ...puerum Chremi...

(l'esclave de Chrémès).

« lenfant de Chremes ».

And. 692. age, si hic non insanit satis sua sponte, instiga.

(Allons! n'a-t-il pas de lui-même la tête assez montée et tu l'excites encore!)

1. Tous les renvois au texte latin sont faits d'après le texte de Tyrrell, publié par les presses universitaires d'Oxford.

2. Je donne d'abord le texte latin; entre parenthèses la traduction correcte et entre guillemets la traduction de 1500-1503 (=celle du MS. de 1466).

« Mais regarde si cestuy ne deuient pas assez fo.
de son bon gré. Misis admoneste le ».

*And. 794, 5. paulum interesse censes, ex animo omnia,
ut fert natura, facias an de industria?*

(Penses-tu qu'il y ait peu de différence entre
parler de conviction, avec un accent naturel et
répéter un rôle que l'on a étudié ?)

« Il ny a pas grant mal si tu fais les choses
ainsi que nature t'admoneste et aussi ta belle
industrie ».

And. 845. ...cesso adloqui ?

(Irai-je lui parler ?)

« Je cesse de parler a lui ».

*Eun. 557. adibo atque ab eo gratiam hanc, quam uideo uelle,
inibo.*

(Je vais l'aborder et lui donner le plaisir qu'il
semble désirer si fort.)

« Je iray a luy et uy demanderay la cause
pourquoy ie le voy en celle voulonte Veritable
ment ie iray. »

Eun. 610. ...nam domo exsulo nunc.

(Je suis pour le moment en exil de chez moi.)

« Je suis loing de l'hostel. »

Eun. 738. ...miror ubi ego huic anteuorterim.

(Je me demande à quel endroit de la route j'ai
pris le devant sur elle.)

« Je me donne merueille en quel lieu ie me puis
estre esgare ».

Haut. 115, 6. aetate me putauit et beniuolentia

plus scire et prouidere quam se ipsum sibi.

(Il crut que je savais mieux que lui à cause de
mon âge et de ma tendresse et que j'entendais
mieux ses propres intérêts.)

« Et a cuyde plus scauoir et par aage et par
beniuolence que moy et bien pourueoir de son
fait. »

Heaut. 379, 380. ...CLITIPHO, eo

quid istic? SYRUS. *manebit.* CLIT. *hominem felicem.*

(CL : j'y vais. Mais que fera celui-là ? SYR :
il restera ici. CL : O! qu'il est heureux!)

« CLITIPHO : Je men voys : et puis quoy ?
SYRUS : Elle demeurera a l'hostel avecques toy
et la verras tout a ton aise. »

Heau. 757 .. *cesso hunc adoriri.*

(Pourquoi hésiterai-je à l'aborder ?)

« Je le laisseray uenir plus pres ».

Heau. 903. *huc est introlatus lectus.*

(On a porté un lit dedans.)

« La dedans a ung grans lit larges. »

Heau. 975, 6*nec tu aram tibi*

nec precatorem pararis.

(Tu n'as ni autel ni intercesseur à chercher.)

« Ne tu nas point icy de temple ou tenfouyr :
ne nas nul amy qui prie pour toy »

Ad 76. *hoc pater e dominus interest.*

(Voilà la différence entre un père et un maître.)

« Ce appartient a ung pere et seigneur ».

Ad. 141. *nec hil neque omnia haec sunt quae dicit.*

(Ce qu'il dit n'est pas complètement sans
valeur ni tout ce qu'il y a à dire.)

« Toutes ces choses que mon frere dit cest ung
rien. »

Ad. 149, 150. *quam hic non amaui. meretricem ? aut quoi non
dedit aliquid ?*

(Quelle courtisane y a-t-il ici qu'il n'ait pas aimée, à laquelle il n'ait pas fait de cadeaux ?)

« Car ie scay bien qu'il na point ayne ceste femme ne qu'il ne luy a riens donne. »

Ad. 438, 9. *...estne Hegio
tribulis noster ?...*

(N'est-ce pas Hégion, de notre tribu ?)

« Nest ce pas Hegio tribulis nostre cousin et amy ? »

Ad. 541, 2. *...mercenarium
uidi.*

(J'ai vu un des journaliers de la ferme.)

« Iay trouve ung mercier. »

Ad. 578. *id quidem angiportum non est peruium.*

(Mais cette ruelle est sans issue.)

« Celle estroicte sente est bien longue. »

Ad. 783, 4. *edepol comessatorem haud sane commodum
praesertim Ctesiphoni!*

(Certes, ce ne sera pas un convive des plus commodes, surtout pour Ctésiphon!)

« Certainement ung homme yuroigne nest pas bien prouffitable a Theaiphon ne a autre ».

Ad. 855. *Numquam ita quisquam bene subducta ratione ad
vitam fuit.*

quin res aetas usus semper aliquid a/porte/ noui...

(Jamais homme n'a su si bien s'y prendre pour arranger sa vie...)

« Jamais ne fut nul homme si desraisonne en sa vie... ».

Ad. 871. *...ille alter sine labore patria potitur commoda.*

(Lui, sans se donner la moindre peine, jouit des avantages d'un père.)

« Mon frere sans labour et sans peine a belle
terre bonne et prouffitable dont il use a sa vou-
lente. »

Ad. 881. ...*id mea minume re fert qui sum natu mazumus.*

(Cela m'importe peu : je suis si vieux.)

« Il ne men chault. Je suis ne tresgrant et
trespuissant homme. »

Ad. 930. ...*natu grandior.*

(Elle est d'un âge respectable.)

« Elle est de tresgrant lignage. »

Ph. 86. ...*in ludum ducere.*

(la conduire à ses leçons.)

« la mener aux gieux ». Cf. *Hec.* 203, 4).

Ph. 501. *miseritumst.*

(J'ai pitié de lui.)

« Il a eu misericorde. »

Hec. 707. *num tibi uidetur esse apud sese ?*

(Vous semble-t-il être tout à fait dans son
bon sens ?)

« Il te semble maintenant que tu es ches Bachis
ta dame. »

Hec. 801 ... *dum exspecto in arce Callidemidem.*

(pendant que j'attens Callidémide à la citadelle).

« ...en la tour de Calidemidem ».

Voilà des fautes élémentaires. Il y en a d'autres qui, malgré leur rapport relativement proche avec le texte, témoignent de ce que le traducteur n'a pas compris les finesses des comédies de Térence. Voici quelques exemples de cette seconde catégorie de fautes :

A la troisième scène de l'*Eunuque* (vers 380), Parmenon émet la suggestion que Chéréa prenne les habits de l'eunuque Dorus pour s'introduire chez Thals, où se trouve Pamphila, jeune vierge, objet des désirs de Chéréa. Celui-ci prend l'esclave au mot et dit : *Eamu* : (Allons-y!). Le traducteur, devant l'action de la pièce, et faussant ainsi les vers qui suivent, écrit : « Cherea qui desia a prins les vertemens de leunuch dit a Parmeno : allons » Remarquons, qu'il aurait fallu que Chéréa changeât d'habits sur la scène, qu'il ne quitte pas; le dialogue qui suit (380-390) décrit les objections que trouve Parmenon, effrayé, et la victoire que remporte le jeune Chéréa, introduit chez Thals pendant la scène suivante.

Dans la même pièce (III, 1), le traducteur commet une faute semblable : Parmenon, caché, guette l'arrivée de Thrason et de Gnathon. Au 418^e vers, il dit en aparté : « Foi des dieux, voilà un homme perdu et misérable et un autre vraiment sacrilège », quand il entend les propos peu nobles du soldat et de son parasite. Le « traducteur » a, encore une fois, devancé l'action, en écrivant : « Parmenon qui amenait son present : cest assauoir cherea qui auoit les habillemens de leunuch et la vieille (*sic*) Ethiopienne voit venir Thraso et Gnato et dit ainsi... » Mais Parmenon les voyait déjà depuis longtemps et ce n'est qu'au cours de la scène suivante qu'il amène le faux « eunuque » et la chambrière éthiopienne. Il est intéressant de remarquer, en même temps, que le traducteur en vers commet exactement la même faute. Mais Guillaume Rippe (ou l'auteur dont il copia la version) applique les mots *perditum miserumque* à Thrason, *sacrilegium* à Gnathon; il nous semble que les épithètes s'appliquent beaucoup mieux dans l'ordre inverse.

Dans la première scène des *Adelphes*, le traducteur semble avoir ignoré la présence de la musicienne sur la scène et les mots qu'Eschine lui adresse, en lui disant d'entrer dans la maison,

ont été traduits comme s'ils avaient été dits à Parmenon l'esclave. Un contresens s'introduit ainsi, puisque l'esclave, deux vers plus loin, commence à battre le « ruffien » Sannion, qui réclame sa musicienne. Les mots en question sont : « Eschin parle à parmeno son seruiteur : Entre maintenant dedans toy » Les gravures représentent la musicienne, sous le nom de Sos-trata, sur la scène; il paraît que les gravures furent faites d'après un texte latin et non pas d'après la traduction qu'elles illustrent.

Le prologue de la même pièce, surtout le passage où Térence tourne à son profit les insinuations de ses ennemis (qui disaient que ses comédies étaient l'œuvre de Scipion et de Lælius) a été mal compris, mal traduit et la beauté en a été détruite. Voici la traduction de Bétolaud : « J'arrive à ce que disent ces esprits mal intentionnés : que des personnages de haut rang l'aident à ses pièces, et qu'ils travaillent constamment avec lui. A l'encontre de ces gens-là, qui croient formuler ainsi une grave médisance, il se trouve, lui, grandement honoré de plaire à des hommes qui vous plaisent à vous tous ainsi qu'au peuple, qui, soit à la guerre, soit dans leurs loisirs, soit dans leurs occupations, mirent toujours à l'occurrence, sans le moindre orgueil, leur crédit au service de chacun¹ ». Comparez cette version à celle de notre traduction de 1500-1503 : « Car ce que ceulx cy hommes malveillans et enuieux de nostre poete dient : les nobles sont au contraire et luy aydent et estriuent en luy donnant loenge de ce que lesditz malueillans estiment estre tresmal dit. Et nostre poete le reputé a une grant gloire quant il plaisait'a ceulx qui plaise a vous tous et au peuple de laide desquelz nobles et en bataille et en paix et en ses affaires chascun de vous a use sans orgueil ».

1. Traduction de Térence par V. Bétolaud, Paris, Garnier, s. d. In 16. Tome II, p. 226.

Quand le sens n'est pas complètement altéré et que la valeur des « *festiva diota* » de Térence n'est pas complètement détruite, le traducteur a souvent interprété les mots du texte d'une manière inepte, sans le moindre souci ni de l'art ni de l'exactitude. Toutes ces fautes, dont nous venons de signaler une faible partie et qui ne sont dues qu'à l'ignorance du traducteur, diminuent tellement la valeur de la version que les rares beautés qui s'y aperçoivent de temps en temps y sont noyées.

Une autre catégorie de fautes est plus excusable ; on ne peut pas les imputer au traducteur, car il n'était pas en son pouvoir de les éviter : je veux dire les traductions qui nous paraissent fausses, mais qui sont des traductions correctes (ou assez correctes) d'un texte corrompu. Avant que nous en donnions des exemples, un fait important doit retenir notre attention : le texte qui est imprimé en marge de la traduction en prose, dans l'édition de Vérard, n'est pas celui sur lequel le traducteur avait travaillé. Le manuscrit de 1466 ne contient pas de texte latin. Il paraît, donc, que Vérard ajouta un texte latin, croyant être utile ainsi à ses lecteurs, sans avoir remarqué que le texte latin et la traduction ne convenaient pas l'un à l'autre. Trois exemples de cette différence suffiront pour illustrer notre assertion.

Les mots *quid faciam* du 582^e vers de l'*Heautontimorumenos* sont prononcés, d'après le texte latin de l'édition de Vérard, par Chrémès, ce qui est correct : la traduction attribue ces paroles à Clitiphon.

Aux vers 333,334 des «*Adelphes*, on lit, dans l'édition princeps et dans la plupart des éditions de l'époque :

*qui se in sui gremio positurum puerum dicebat patres,
ita obsecraturum ut liceret hanc sibi uxorem ducere,*

et, quoique le texte latin en marge ait *patrem*, la version en prose a été faite sur un texte conforme à celui de la princeps et on y lit : « ... et qu'il... prioit ses *peres* ».

Les *Adelphes* nous offrent un troisième exemple, aux vers 981, 982. Le texte en marge donne les mots : *frugi homo es* à Eschine, mais la traduction les attribue à Déméa.

Pour pouvoir identifier les mauvaises traductions résultant d'une altération du texte nous ne pouvons pas nous en rapporter entièrement au texte en marge de la traduction: il faut que nous suppléons à cette lacune en nous référant aux autres textes de la même époque, surtout à celui de l'édition princeps, le plus près du texte que Rippe ou son original avait traduit.

Une leçon qui se répète dans presque toutes les éditions du siècle est la suivante, au 477^e vers de l'*Andrienne* :

SIMO, num immemor es discipuli ?

au lieu de

num immemores discipuli ?

et la traduction de 1500 a : « Il te souvient bien de ton disciple ».

Pour *o festus dies! o meus amicus! saluel*, au 560^e vers de l'*Eunuque*, on lit : *O festus dies hominis amice salue...*

et la traduction française : « O iour a festiver d' l'homme. Mon amy... »

Dans le 220^e vers de l'*Hermonopolite*

... *is mi, ubi adbibit plus paulo, sua quæ narrat facinora!*

Le mot *adbibit* est remplacé par *abibit*, ce qui a donné comme traduction :

« Il mest alle alleguer que qui voudrait endurer de nous ieunes hommes quil faudroit quil fust plus endurant que ung pou. Quelz maux il racompte de luy mesmes ? » au lieu de « Et quand il a un peu trop bu, quels méfaits ne me raconte-t-il pas ! »

La leçon :

*Syrus cum illo uostro consusurrat; conferunt
consilia adulescentes*

pour :

*Syrus cum illo uostro consusurrant, conferunt
consilia ad adulescentes (Heaut., 473, 474).*

a été traduite : « Syrus nostre varlet conseille ne scay quoy avecques le vostre. Clinia et Clitipho conferent ensemble ne scay quelz conseilz ».

Entre les vers 497 et 498 de la même pièce, les vieilles éditions insèrent les vers 509-511. La traduction de l'édition de Vérard suit un tel texte.

Le 628^e vers paraît selon diverses leçons, dans les textes modernes. Dans celui qui accompagne la traduction en prose dans le volume de Vérard, ce vers prend la forme :

si sic est factum domina : ergo herus damno auctus est,

ce que le « translateur » a bien compris en écrivant : « Havez vous fait ainsi ma dame. Cest doncques ung bien grant domage pour monseigneur ». Le texte selon Tyrrell est :

...sic est factum : domina ego, erus damno auctus est,

ce qu'on pourrait traduire : « C'est ainsi qu'on a fait : moi, je gagne une maîtresse, mon maître gagne un surcroit de charge ».

Le 753^e vers des *Adelphes* se termine, dans le texte en marge de notre traduction :

... *sane nollem hunc exitum.*,

où les textes modernes ont :

... *sane nollem huc exitum.*

La traduction de Rippe convient à cette leçon : « Sainement ie ne voudrais pas que thesiphon en fust issu », quand le sens véritable devrait être : « Je voudrais bien n'être pas venu faire un tour icil »

Le commencement du 474^e vers du *Phormion* :

numquid subolet patri ?...

se trouve sous la forme suivante dans le texte ancien :

numquid patri subdolet ?

et la traduction française de 1466, comme sa copie imprimée de 1500 environ, le traduit : « Na pas mon pere grant dueil ? », où une traduction du texte moderne donnerait : « Mon père se doute-t-il de quelque chose ? »

Dans le 710^e vers de la même pièce, on lit *iniustissima* pour *iustissima* et la traduction en prose traduite par « tresiniuste ». Il faut remarquer que l'édition princeps a correctement *iustissima* et que la traduction en vers du volume de Vérard donne une version de la leçon correcte : « Et partant a iuste querelle ».

Le 4^e vers de l'*Hécyre* (prologue) a, pour *funambuli*, le mot *funerambulo* que le traducteur a transformé en « funérailles ».

Comme dernier exemple, citons le 138^e et le 139^e vers de la même pièce, où le texte moderne est :

...*cum uirgine una adulescens cubuerit*
plus potus, sese illa abstinere ut potuerit ?

Le texte en marge de notre traduction a *potis* au lieu de

potus et la traduction a : « ...que ladoléscent ait couche avecques une vierge plus puissant quelle... », quand la version moderne serait : « Un jeune homme, ayant un peu bu, s'est couché avec une jeune fille... », etc.

Ces exemples montrent que chaque phrase altérée du texte ne paraît pas fausser beaucoup le sens; on verra, cependant, que bien souvent les finesses du poètes sont perdues. D'après cela, on comprend mieux pourquoi les hommes du commencement du xvi^e siècle, comme ceux du moyen âge, voyaient en Térence un moraliste plutôt qu'un artiste dramatique. Le sens esthétique n'était pas encore né; les efforts pour épurer le texte, qui créent un souci de l'art et en dépendent en même temps, n'avaient pas encore été faits.

Il y a un autre genre de fautes que contient notre traduction: les gloses. Ordinairement, elles nous paraissent ineptes, inutiles, sans valeur, mais aux lecteurs du commencement du xvi^e siècle, elles étaient peut-être aussi agréables qu'utiles. En voici des exemples.

And. 214. ...*præcipitem in pistrinam dabit,*

« Il me gectera ou pestrin. Cest a dire il me fera tourner le moulin ».

Eun. 629. *Dum rus eo...*

« Quant ie prins le chemin a aler en nostre hostel des champs pour lamour de Thays qui mauoit requis certains jours de terme ».

Eun. 776, 7. *THRASO... ubi centuriost Sanga et manipulus furum? SANGA. eccum adest.*

THRASO. quid ignaue? peniculon pugnare, qui istnm huc portes, cogita.

« Sanga : Et veez moy cy tout prest. Cestuy Sanga estoit de la cuisine et estoit caint du coure-
chief dont on essaye les escuelles. Et thraso luy
dit : ... ».

Heaut. 5. hodie sum acturus Heauton timorumenon.

«... nommee heautontymorumenos double qui
vault autant, a dire comme excruciation ou tor-
ment de soy mesmes ».

Ph. 1. pæta uetus...

« l'ancien poete cestassouoir Iuscius Iauinius ».

Ph. 89. tonstrina erat quædam...

« De l'autre part auoit une tonstrine, cest ung
lieu habile pour tondre ».

Hec. 10. sinite exorator sim...

« Souffres que ie soys exorateur cest a dire que
ie impetre ce que ie demande ».

Hec. 122. pudorin anne amori obsequeretur magis.

« il le fait incertain de courage sil deuoit plus
seruir a honte ou a amour. Cestassauoir a la
honte quil receuroit de son pere sil ne vouloit
obtemperer a son commandement ou lamour quil
auoit a ladicte bachis ».

A peu près du même genre sont les explications que le traducteur insère çà et là pour éclaircir le développement de la pièce; ces insertions, souvent fausses, dénaturent l'action de la comédie. Nous avons déjà vu des gloses de ce genre au vers 380 de l'*Eunuque* et dans la première scène du troisième acte de la même pièce. Prenons quelques autres exemples de

cette faute, qui provient de l'absence de connaissances solides et de la manie de faire des gloses.

Au 347^e vers de l'*Eunuque*, Chéréa répond à une question de Parmenon : *comites secuti sunt uirginem* ? par *uerum* : *parasitus cum ancilla*. Le traducteur en prose donne la version suivante : « Le lechierre gnato la suuoit avecques une chamberiere ». Mais, quelques vers plus loin (351), Chéréa demande à Parmenon s'il connaissait les gens en question et qui était le richissime qui pouvait faire un tel cadeau à Thais ; comment aurait-il pu poser ces questions, s'il savait, en effet, que celui qui accompagnait la jeune fille était Gnathon ? L'addition du nom de Gnathon à la réponse de Chéréa gêne ainsi l'effet.

Le vers 582 de la même pièce contient les mots : *paucæ nouicæ puellæ*. Cette phrase est traduite, dans la version de Rippe, par : « deux pucelles iunes et nouices ». Pourquoi deux et non pas trois ou quatre ? Le texte autoriserait aussi facilement une demi-douzaine que deux. Plus de précision que le vague « quelques jeunes servantes », peut-être, mais le naturel du nombre indéfini est perdu : Chéréa n'avait pas le temps, dans son état d'excitation, de faire des comptes exacts des servantes qui entouraient l'objet de ses désirs. Petit effet manqué et surtout ce n'est pas justifié par le texte.

Des additions ont été faites au 242^e vers de l'*Heautontimorumenos*, où deux esclaves entrent en terminant une conversation par ces mots :

SYRUS. *Ain tu ?* DROMO. *Sic est.*,

vers qui a été traduit par : « SYRUS: Qu'en dis tu, dromo? Cest appointment que iay fait ne te semble il pas bon ? DROMO : Certes ouy. Si bon quil ne pourroit estre meilleur ». Ces addi-

tions au texte furent introduites par le traducteur avec les meilleures intentions du monde, sans doute, avec l'objet de rendre plus naturel et plus clair l'entrée et la conversation des deux serviteurs; ce que le « traducteur » n'a pas vu, c'est que les quatre mots du texte sont aussi naturels et plus fins que sa propre version. Les délicatesses se sont évaporées au contact du français de Guillaume Rippe ou du traducteur qu'il représente.

Au 18^e vers du prologue de l'*Hécyre*, le texte latin donne ces mots :

has agere cœpi

et le traducteur d'expliquer : « et ay commence a icelles reciter emendees par Therence ».

Ces fautes, peut-on dire, sont peu graves en elles-mêmes; le sens que l'auteur original voulut donner ressort malgré ces explications, ces additions, ces inepties. Ces remarques peuvent être vraies, mais ce qu'il y a de plus beau chez Thérence, sa délicatesse, sa « mignardise », sa psychologie, son art, tout cela périt ou est amoindri par ces bévues.

Restent les anachronismes, illustrant ce manque de perspective historique qui caractérise le moyen âge et le commencement du xvi^e siècle. Il n'y en a pas beaucoup, heureusement.

Dans l'*Andrienne* (723) *malitia* est traduit par « cheualerie ».

Les mots *hic sunt tres minæ*, dans l'*Eunuque* (471), sont traduits : « et ce sont trois francs. Elle nen a plus coute ».

Une allusion d'actualité, peut-être, explique une curieuse traduction que l'on rencontre dans la même pièce (608), où les mots .

apud libertum Discum sont rendus par : « au plat d'argent ». Peut-être le traducteur connaissait, fréquentait-il même, une auberge qui avait cette enseigne.

Le 709^e vers de l'*Heautontimorumenos* nous fournit un exemple d'anachronisme en même temps qu'une traduction libre, voire trop libre : au moins, la traduction sent-elle l'anachronisme. Les mots du texte : *huic equidem consilio palman do* sont traduits : « O Clinia : tu nes pas grant clerc. On ne scauroit au monde trouver meilleur conseil que cesty cy ».

Le mot *minas* au 724^e vers de la même comédie est traduit : « escus ».

Terminons par un exemple tiré des *Adelphes* (541), où le mot *mercenarius* (ouvrier journalier) est traduit par « mercier ».

Ces anachronismes ne sont pas bien répréhensibles, comme on le voit facilement. Ils ne gâtent pas le sens de la pièce comme le font les mauvaises traductions et quelques-unes des explications; peut-être rendaient-ils même la lecture plus agréable et plus compréhensible aux étudiants du commencement du xvi^e siècle.

Il n'y a qu'une qualité à citer, quant aux détails de cette traduction : c'est que les « sentences » sont ordinairement bien traduites. Ces « dits morax » furent fort goûtés au xvi^e siècle et Térence en possède abondamment. Nous ne citons que deux exemples.

Eun. 57-63 : « Mon maistre, la chose qui en soy na ni conseil ne maniere tu ne la peuz gouverner par conseil. En amour sont tous ces vices. Iniures, souspecons : inimities : treves : batailles : paix de rechief. Ces choses icy qui sont incertaines, si tu les cuydes par raison faire certaines, tu ne fais autre chose ne plus ne

moins que si tu mettoies paine et toute diligence dafoler avecques raison ».

La célèbre sentence : *Homo sum : humani nil a me alienum puto* (*Heaut. 77*) est traduite ainsi : « Le suis homme et pource le fait des humains ne me semble point estrange et y donneroye volontiers conseil »

N'en doutons pas, les sentences furent bien rendues parce que les traduire fut une œuvre d'amour, où le traducteur trouvait moyen de satisfaire un des penchants communs aux hommes de son temps.

* * *

Quel est l'effet général de cette version bourrée de tant de menues fautes ? L'impression qu'on en reçoit n'est pas très heureuse. C'est une lourde traduction en une prose peu plastique et trop naïve, avec quelques rares passages où l'expression est nette et simple au milieu des ambages et des longueurs. Quelques phrases toutes françaises s'y trouvent pour alléger la pesanteur de cette œuvre fatigante : tel ce : « toutesfois ie ne fus iamais si sage ne si fol que ie ne masse mieulx ung tien que deux tu lauras ». Autrement, lourdeur et raideur, presque pas de grâce ; d'un côté, une liberté qui trahit le sens, de l'autre une servilité qui nuit au style et à l'expression française. Ce malheureux genre de traduction exige pour réussir l'attention des génies, et les génies ne s'en mêlent presque point.

Il y a quelque chose que cet examen détaillé ne donne pas :

l'impression ressentie après la lecture de la traduction entière et pour essayer de rendre cette impression, je donne trois exemples, recueillis dans trois des six comédies et qui présentent des passages où le traducteur a assez bien réussi ; il ne faut pas juger Guillaume Rippe (ou l'auteur qu'il transcrit) par les pires endroits de sa traduction.

Voici les vers où Simor, dans l'*Andrienne*, raconte comment il a découvert l'amour de son fils pour la jeune Andrienne aux funérailles de Chrysis, soi-disant sœur de Glicerium (117-136).

SYMO : Tu le scauras. On porte le corps : nous allons apres. Entre les autres femmes qui estoient presentes, dauanture ien regarday une adolescente belle et ieune. **SOSIE** : Et bonne par aduanture ? **SYMO** : Et auoit le visage si attrempe, **sosie** : si beau et si gracieux, que ie nen vy oncques nul plus cler. Il me sembla que ceste cy pleuroit plus fort que toutes les autres. Et pource que entre toutes me sembloit de forme plus honneste et de plus belle maniere, ie vins aux chamberieres et leur demanday qui elle estoit. Et elles me dirent que elle estoit seur de chrysis. Tantost mon cueur fut naure. Helas dys ie a par moy. Cest cela : vey dont viennent les lermes de mon filz. Vey dont est celle misericorde. **SOSIE** : Ie ne scay pas bien par ou tu en euaderas. **SYMO** : La biere a celle heure fut portee plus auant. Nous lensuiuons. Nous venons au tombeau. Elle fut mise au feu. Chascun pleure. Et tantost ceste seur, que iay dit deuant, acourt a la flambe assez imprudemment et en grant peril. Et illec Pamphile exanime monstra bien lamour cele et dissimule quil auoit au cueur ; il acourt et embrasse ceste femme par le milieu du corps, disant. Ha, mamour Glicerium, que fais tu ? Pourquoi y vas tu perdre ? Et adonc elle se reiecta sur luy en maniere

que tu eusses bien congneu lamour acoustumee, plourant tant familiarement.

Notre second exemple est la conversation entre Bachis, courtisane, maîtresse de Clitipho, et Antiphile, jeune vierge, qu'aime Clinia, quand on les conduit à la maison de Chrémès, père de Clitipho (*Heaut.* II, iv, 381-397).

BACHIS : Par bonne verite, ma douce amyte antiphile, ie te loue moult et te iuge bien fortunee de ce que tu as estudee et si bien appris que tes meurs et condicions sont semblables à ta forme et beaulte. Et ainsi me vueillent les dieux aymer que ie ne mesmerueille pas si chascun te desire et requiert, car ta parole gracieuse et belle maniere de parler ma demonstre ton bel engin et ta grant bonte. Et comme maintenant ie pense en mon courage, et considere ta vie et de toutes les autres qui se separent et ostent de la voye des mondains, et qui sont bien et chastement nourries et enseignees, et que vous estes amees de toutes gens. Helas et nous ne sommes pas de ceste maniere et ce nest pas de merueille, car il est expedient que vous soiez bonnes. Et ceulx avecques qui nous auons a besongner ne souffreroient pas que nous le feissions. Tant que nous sommes belles et ieunes, les amans qui sont ferus de noz dars nous ayment et honnorent. Aussi tost que nous en vieillisons, et que nostre beaulte est muee ilz sesloingnent de nous, et se tiennent aux autres qui viennent nouuelles. Et si nous nauons en regard a prendre et tirer et garder tant que nous auons en le temps, en nostre vieillesse vions pourement et maleusement. Et a vous il est decrete et iuge de viure avecques ung seul homme, duquel incontinent la maniere, la coustume et facon est tantost, par sagement ouurer, fait semblable a la vostre. Ilz se applicquent et confor-

ment a vous, et ainsi estes vaincus et usez lung de lautre tellement que en vostre amour ne peut escheoir nulle calamite ne misere, ne que vous ne pouez lung lautre en hayr.

ANTIPHILE : Ie ne scay comme il en va aux autres. Mais ie scay bien que iay tousiours entendu tellement, et de si bonne, a aymer mon amy clinia, que son prouffit et honneur, ie lay repute le mien.

Le troisieme exemple, en fin, emprunté aux *Adelphes*, donne la version du dialogue qui s'engage entre Déméa, ainé des deux frères, et Syrus, esclave, complice des jeunes gens dans leurs amours. Il s'agit de protéger Ctesiphon, qui est caché dans la maison avec sa maitresse, de la colère de son père. Voici comment Syrus s'y prend (*Adelph.*, III, III, 412-432), en flattant le vieillard et en louant son fils.

DEMEA : Croys de verite, syrus, quil est bien plain de belles vertus et quil a bien retenu mes commandemens. SYRUS : Hey. Il a bien eu a lhostel qui luy a monstre. DEMEA : Ie luy enseigne ententiement. Ie ne trespasse riens. Ie le acoustume a tout bien faire. Et luy commande a soy mirer en la vie des autres comme en ung moroir. Et a prendre des autres exemples. Puis luy dy-fay cecy. SYRUS : Droicement et sainement. DEMEA : Fuy cecy. SYRUS : Sagement et cautelement. DEMEA : Puis luy dy-Ceste chose est a louer. SYRUS : Ainsi doit on faire. DEMEA : On se mocque de cecy : et est vicieux. SYRUS : Cest pseudom- meement enseigne. DEMEA : En apres certainement. SYRUS : Certes ie nay pas loysir de tescouter plus. Iay prins le soing dabiller les poissons par lordonnance et sentence de monseigneur. Il fault que ie me donne garde quilz ne soient corrompus. Car ce nous est une aussi grant faulte quant ilz ne sont bien : que sont a toy les choses que tu as maintenant dictes de ton

filz. Et tout ne plus ne moins que tu as charge et le soing de enseigner ton filz, aussi ay ie de enseigner a mes compaignons en la cuisine. Ie dy a cestuy cy. Cecy est trop sale. Cecy est brusle. A lautre. Cecy est pou laue : cela est tresbien. Et puis leur dy. Souuienge vous de tout. Brief, ie leur amonneste selon ma petite sapience tout ce que ie puis. Et puis demea : ie leur commande quilz regardent es paelles et chauldrieres comme en ung miroir : et leur amonneste tout ce qui est besoing de faire. Ie scay bien que tout nostre fait en ce nest chose qui vaille. Mais toy tu faiz ce que homme de bien doit faire. Maintien tousiours ta coustume. Veulx tu autre chose ? DEMEA : Nenny. Si non que dieu vous doint pensee et vouloir de faire de mieulx en mieulx.

Dans ces exemples, on note plusieurs fautes de traduction et il y a plusieurs endroits où le traducteur n'a pas saisi exactement la pensée de Térence; cependant, les passages cités montrent que la traduction n'est pas complètement dénuée de charmes, qu'elle possède des traits assez vifs et sait soutenir, çà et là, des périodes assez amples. Sa valeur est diminuée par toutes les petites erreurs dont nous avons parlé plus haut, par toutes sortes d'incorrections et de lourdeurs qui s'y mêlent, par le pédantisme de certaines phrases, surtout par l'absence presque entière d'un reflet de l'art de Térence.

* * *

Quelle influence une telle traduction a-t-elle pu avoir ? Combinée avec la traduction rimée, elle a pu contribuer largement à la formation de l'esprit des gens de lettres de la première moitié du xvi^e siècle. Si ce volume ne vous plaît pas par

ce qu'il contient de matière, il nous attire par ses apparences extérieures; cette même attraction s'exerçait, sans aucun doute et beaucoup plus fortement peut-être, au commencement du xvi^e siècle, et le volume une fois acheté a dû être lu avec plus ou moins de plaisir par les étudiants, contents d'avoir un Téreence français, même s'il boitait un peu et s'il avait les habillements et l'allure d'un farceur du xv^e siècle. Si cette version nous paraît ennuyeuse aujourd'hui, si elle nous semble lourde, longue, dépourvue de grâce et d'esprit, elle ne paraissait certainement pas telle quand elle fut publiée et elle pouvait plaire aux lecteurs peu exigeants de la première moitié du siècle.

Il y eut des preuves: les deux versions furent reproduites en 1539; nous y reviendrons, à la fin de notre étude de la traduction versifiée.

L'abbé Goujet était, peut-être, un peu trop sévère quand il écrivait: « La prose ne vaut pas mieux que les vers; et j'ai de la peine à croire que quelqu'un ait jamais eu la patience de lire cet ouvrage tout entier, surtout à mesure que notre langue s'est éloignée de cette barbarie de style et d'expressions où elle étoit encore lorsqu'il fut composé ¹ ». Comme la plupart des gens de son temps, il ne comprenait pas qu'on n'ait pas toujours eu la langue précise et épurée dont on disposait à partir de Vaugelas. Il reste vrai, cependant, qu'un lecteur d'aujourd'hui ne réussit à lire la traduction entière qu'avec une dépense considérable d'énergie et de patience et à plus forte raison sans beaucoup de plaisir.

1. Goujet, Bib. Fr., iv, p. 410.

CHAPITRE IV

LE THERENCE DE VÉRARD : LA TRADUCTION EN VERS

Chaque scène des comédies de Térence dans l'édition de Vérard est traduite, comme nous l'avons déjà remarqué, en prose et en vers; c'est la traduction en vers qu'il nous faut étudier maintenant, cette traduction dont l'abbé Goujet dit : « fort mauvais assurément et souvent peu intelligible ¹ ».

On y trouve des fautes pareilles à celles qui entachent la version en prose : mauvaises traductions, textes corrompus, gloses maladroitement, additions explicatives souvent inutiles, quelquefois faussant le sens, anachronismes, moralisations; mais, de sa forme métrique résultent des qualités que nous étudierons plus loin.

Pour bien comprendre l'idée qu'avait le traducteur, qu'il soit Octovien de Saint-Gelais ou non, nous devons d'abord examiner le prologue versifié qui commence au recto du second feuillet et qui sert, en quelque sorte, de manifeste et d'apologie pour l'ouvrage. Ce prologue consiste en quatre strophes de dix vers chacune; chaque vers est de dix syllabes et les rimes de chaque stance s'entrelacent de la manière suivante : a b a a b b c b b c

1. Bib. Fr., t. iv p. 409.

Dans la première strophe, le « traducteur » « proteste » que sa traduction des comédies de Térence

... ne donnera aucune occasion
A ses lecteurs de faire abusion
Ne aucuns ditz dont viennent villenies.

Après avoir écrit « plusieurs petites fantaisies » qu'il croit maintenant « peu pourvues de science », il a voulu travailler sur les « plusieurs beaux ditz et perolles fleuries » de Térence.

La deuxième strophe contient des définitions de la comédie, d'après les anciens : « la compréhension de fortune priuée et civile », et surtout d'après Cicéron, qui

...dit que a son opinion
Comedie est de coustume regart
Et de vie droicte ymitacion
De verite sans variation
Propre ymage pour y auoir regart.

Le traducteur invite donc ses lecteurs, dans sa troisième strophe, à regarder eux-mêmes les qualités des comédies térentiennes, pour apprendre

...comment
Tenir se doit chemin de verite
Et euitier voye de faussete.

Ayant ainsi défendu la moralité de Térence, il poursuit son thème: les comédies du Latin enseignant aussi, dit-il, à parler bien et élégamment. Dans sa dernière strophe, il reconnaît la

beauté des « parolles rethoriques », quand on s'en sert avec habileté, mais il sent ses propres faiblesses et il demande de ceux qui lisent ses « parolles rustiques » de supporter son « imbecillite ». Il termine ces vers modestes (mais non pas trop modestes) par la prière suivante :

Et, se ainsi est que ma capacite
Ne ait du tout peu prendre au vray la substance,
Qu'il leur plaise par leur auctorite
Le corriger, car il est translate
Pour presenter au noble roy de France.

Cette traduction fut, peut-être, un ouvrage de commande; peut-être seulement une œuvre conçue spontanément et dédiée ainsi au roi. Toutefois, on voit dans ce prologue les traces d'une tendance de l'époque : on entrevoyait l'élégance de Térence, sans le comprendre au point de vue artistique, sans savoir exactement en quoi elle consistait; on voyait surtout la valeur morale de ses sentences. Cela justifiait, dans l'esprit du traducteur, sa version, dont il sentait, sans les apercevoir nettement, les défauts.

* * *

La forme extérieure de cette version est assez intéressante. Le vers de huit syllabes est le plus commun : la moitié de l'*Andrienne* est traduite en vers octosyllabes; l'*Eunuque* entier l'*Heautontimorumenos* (à l'exception d'une scène en vers décasyllabes), et les autres pièces entières sont rendues avec ce même rythme; qui devient vite monotone et accablant et qui

donne lieu, comme on peut facilement s'en rendre compte, à des contresens. Si la traduction avait été faite d'après un texte où les vers auraient été rétablis, sans doute les combinaisons rythmiques de Térence auraient-elles donné quelques indications précieuses au traducteur sur la conformité des rythmes et des sujets. L'*Andrienne* seule contient une variété de rythmes: le traducteur semble avoir cherché le bon vers à employer, peut-être même chercha-t-il çà et là des effets rythmiques dont il s'est bientôt lassé; on trouve toutefois dans cette première pièce des vers de 3, 4, 5, 6, 7, 8 et 10 syllabes, quelquefois arrangés en vers libres. Ce qui nous fait croire qu'il cherchait le vers le plus commode plutôt que des jeux de rythme, c'est que l'*Andrienne*, vers le commencement, contient de longs passages en prose. Le traducteur allait à tâtons, cherchant confusément parmi les vers nombreux dont il disposait celui qui porterait le mieux le poids de la traduction; après avoir essayé diverses formes, après quelques efforts pour varier la monotonie des vers de la même espèce par l'introduction de vers très courts, il sentit que le vers octosyllabe s'affermait sous sa main, son rythme s'installa dans son cerveau et refusa d'en être chassé, ce qui eut un triste résultat : la variété qui provenait de ses essais dans la première pièce cède la place à une succession accablante d'octosyllabes.

Si les vers de huit syllabes sont monotones, ceux qui sont plus courts sont pauvres et leur cliquetis, tout à fait dans le genre des Rhétoriciens, s'oppose nettement et sans rien gagner, aux vers aisés et parfois majestueux de Térence. En voici un exemple : les vers 692, 693 de l'*Andrienne*

Mysis. atque edepol

ea res est, propterea nunc misera in dolore est.

sont traduits par :

Tu nes de la voir en ce point;
Douleur la point,
Trop mal apoint,
Et la tormente,
Elle se plaint,
Le cueur estraint,
Qui laggravante :
Mal ce contente,
La belle et gente,
Que dauec elle soys desioinct¹.

Quelquefois, le traducteur emploie une forme lyrique, comme, par exemple, dans sa version du 192^e vers de l'*Andrienne* :

De mal parlans
Et flaiollans,
A leur follie
Sont ditz allans :
Sus les gallans
Que l'on marie!
Mais, quoy quon die,
Ie vous affie
Quilz en deviennent plus vaillans².

Les rimes masculines et féminines n'alternent pas : les rimes se suivent d'après un ordre tout arbitraire, et la même

1. V. f. *xl*ix (chiffre *xl*).
2. R. f. *xii*.

rime se maintient parfois très longtemps, jusqu'à ce que l'oreille s'en lasse. Ainsi, des rimes en -u et en -oye se suivent à la xiv^e scène l'*Andrienne*, pendant 22 vers !

La versification est très inégale; on trouve au milieu d'une succession de vers octosyllabes des vers de 7 syllabes. Ainsi:

Vagant tout repentement.
Mon filz donne telle grace.
Il nest pas maintenant temps.¹

et maints autres vers de la même allure boiteuse parmi des octosyllabes assez réguliers. On s'imagine facilement l'effet que produisent ces vers estropiés : ce n'est guère un effet d'élégance ni de beauté.

Le traducteur a aussi la curieuse habitude de prendre quelques vers de l'original et, en les traduisant, d'en faire une sorte de ballade, dont nous n'avons pas rencontré de pareilles ailleurs. Nous avons cherché, mais en vain, d'autres exemples de cette forme dans les vers de l'époque, si féconde, cependant, en bizarreries poétiques; nous n'en avons pas davantage trouvé les formules dans les « arts de seconde rhétorique ».

Les vers 690 et suivants de l'*Andrienne* sont ainsi traduits pour former une ballade de 3 strophes et un envoi. La première strophe consiste en 14 vers octosyllabes, dont les rimes se disposent de la façon suivante : a a b a a b c d d e d d e, et le refrain est :

Penser faut a plus d'une chose,

1. V. f. CCCLxix (*Hec.*, sc. xii); R. f. CCCLxxii (*Hec.*, sc. xiii); V. f. CCCLxxvi (*Hec.*, sc. xv).

vers qui se répète à la fin de chaque strophe et de l'envoi. La seconde strophe n'a que 12 vers, dont les rimes sont ainsi arrangées : f f g f f g g e g g e. La troisième consiste en 8 vers seulement et les rimes se suivent de cette façon : h i h i i e i e. L'envoi, de 4 vers, est rimé selon l'ordre : k e k e.

Les vers 864, 865 de la même comédie sont traduits d'une façon presque pareille. Le refrain est le vers suivant :

Plus obédient a son pere.

La première stance est de 16 vers octosyllabes et les rimes sont disposées ainsi : a b a b b c b c c d c d d e d e. La deuxième n'a que 8 vers, dont les rimes se suivent : f b f b b e b e et la troisième, également de 8 vers range ses rimes ainsi : g h g h h e h e. L'envoi est de 4 vers :

Prince se ung seruiteur complaist
A son maistre : cest grant misere
Quant le vray filz naturel ne est
Plus obédient a son pere.

Le troisième exemple de ces ballades libres se trouve dans l'*Heautontimorumenos*, aux vers 53-67. Les 3 strophes sont de 16 vers octosyllabes, l'envoi de 6 et les rimes sont disposées ainsi : première strophe, a a b a a b b b c c d d e d e; seconde strophe : f f g f f g g h h i i e i i e; troisième strophe : k k l k k l l l m m n n e n n e; et l'envoi : o o e o o e. Le vers qui relie les strophes est le suivant :

Tu viens desia beaucoup sus laage.

Si on trouvait dans les œuvres d'un poète de la fin du xv^e siècle des ballades de cette forme, cela suffirait presque pour qu'on lui attribuât notre traduction. Mais de telles ballades n'apparaissent pas. Il est vrai qu'Octovien de Saint-Gelais compose des ballades¹ qui rappellent vaguement celles de notre traduction, avec leurs refrains :

Paix aux viuans, repos aux trespassez.
Qu'authorite aveugle maintes gens.
Aymer honneur et ensuyure prudence.

mais ces ballades que l'on sait être l'œuvre de l'évêque d'Angoulême sont régulières; nulle particularité de versification, comme on en voit dans le *Therence*, n'autorise une assertion d'identification. D'ailleurs, il y a une foule de ballades qui rappellent vaguement celles de notre traducteur anonyme; mais ces caractères communs ne justifient aucune identification. Citons seulement une ballade de 2 strophes de 8 vers et un envoi de 4 vers intercalée dans une *Sotie a huit personnages* attribuée à André de la Vigne, qui fut probablement secrétaire d'Octovien de Saint-Gelais, et une autre dans la même *sotie*, qui consiste en 3 strophes de 13 vers avec un envoi de 7 vers, le refrain étant double :

Ce n'est pas jeu que se fier au Monde :
Bien est deceu qui se fie en ce Monde².

1. Bib. Nat. Ms. Nouv. acq. françaises, 1158. Poésies d'Octovien de Saint-Gelais. Ce recueil contient aussi des poèmes de Mellin de Saint-Gelais.

2. Picot *Recueil général des Soties*, Paris, 1902-1912. Tome II, pp. 21, 22, 102, 108.

Mais nous ne hasardons pas sur ces faibles bases une attribution du *Therence* en rime à ce scribe de l'évêque français, quoiqu'il ait pu le faire pour le jeune élève et fils du prélat. En effet, ses changements rapides de rythme, au cours de la sotie, nous font songer à ceux de l'*Andrienne*.

Ces ballades, donc, si curieuses en elles-mêmes et surtout venant si mal à propos dans une traduction, où la forme devrait être complètement d'accord avec le sens à exprimer, ne servent à rien dans notre travail d'attribution.

Passons à l'examen de la traduction elle-même.

* * *

Les mauvaises traductions sont moins nombreuses que dans la version en prose. Elles n'ont besoin d'aucun commentaire; j'en donne des exemples :

And. 186. *hocine agis an non ?*

(T'occupes-tu de ce dont je parle ou non ?)

« Esse toy qui le gaste ainsi ? »

And. 649. ...*habeam ? ah, nescis quantis in malis uorser miser...*

(Que je l'aie ? Tu ignores dans quel abîme de misères est plongé le malheureux...)

« Que ie laye : ien suis content.

Et voise chascun de sa part

En faire ainsi comme il entent,

Puis quil nya autre regart ».

And. 828-830. ...*perpulisti me, ut homini adulescentulo*

in alio occupato amore, abhorrenti ab re uzoria,
filiam ut darem...

(Vous m'avez demandé de donner ma fille à un jeune homme qui, occupé par d'autres amours, abhorre le mariage).

« Tu mas requis par plusieurs fois
Le mariage : toutesfois
Ceste chose nest pas decente,
Mais repugnante et abhorrente
De la chose uxoriale ».

And. 926, 7. ...*is mihi cognatus fuit*
qui eum recepit. ibi ego audiui ex illo sese esse Atticum.
(Ce fut mon parent qui l'accueillit. Je l'ai sou-
vent entendu dire, celui-ci, qu'il était d'Athènes).

« ... En fin me dist bien
Que son propre cousin iestoye,
Et quil estoit athenien ».

Eun. 411. *mordere clanculum : ego flocci pendere.*
(Je sais qu'ils m'attaquaient secrètement, mais
je n'y faisais pas la moindre attention).

« Je scay bien quilz me trahissoient
Ensecret et floccipendoient
De enuie ».

Eun. 540. ...*ut de symbolis essemus.*
(Pour organiser un pique-nique).

« Pour y mangier divers simbolles ».

Eun. 641. ...*uillam prætereo.*
(Je laisse en arrière notre maison de campagne .
« Cest ville passer ie voys ».

Heaut. 579, 580. *Clitipho, hæc ego præcipio tibi ?*
hominis frugi et temperantis junctus officium ?
(Clitiphon, est-ce que c'est moi qui t'ai appris
ces manières-là ? T'es-tu conduit en homme sage
et modéré ?)

« Sans te transporter,
Clitipho, ne desconforter,
Usant office dhomme sage
Et temperant en son ourage,
Sans faire entreprinse trop grande,
Les choses icy te commande :
Recule toy ung petit deulx ».

Heaut. 583.

...eho, quæso, una accedundi uiast ?

(Je te prie, n'y a-t-il qu'une seule voie à prendre ?
Celle de t'approcher d'eux ?)

« Ouy : vay, faire le peux :
Et que lung et lauctre te voye.
Den approucher est une voye,
Cest a scauoir affin que tu
Ne perdes ton sens et vertu
Et te entremesle de leur fait
Et amour villaine ».

Heaut. 611. *...optata loquere.*

(Dites quelque chose de bon augure!)

« Tu parles choses desirees ».

Heaut. 820. *...sed scin ubi nunc sit tibi*

tua Bacchis ?

(Mais sais-tu où est ta Bacchis en ce moment ?)

« Mais ie ne scay pas bien ou est
Present ta bachis ».

Ad. 76. *hoc pater ac dominus interest.*

(Voilà la différence entre un père et un maitre).

« Et toutesfois on ne voyt gueres
De ce contens seigneurs ou peres ».

Ad. 149, 150. *quam hic non amaui meretricem ? aut quoui non
dedit*

aliquid ?

(Quelle courtisane y a-t-il ici qu'il n'ait pas aimée, à laquelle il n'ait pas fait de cadeaux ?

« Ce quil dit croire ne le puis
Quoy quil y ait de renommee
Quil ait la meretrice aymee
Car il ne lui a donne rien
Dont ie me apparecoyue a mon bien ».

Ad. 438, 9.

...estne Hégio

tribulis noster ?

(N'est-ce pas Hégion, de notre tribu ?)

« Nesse pas hégio tribulle
Nostre cousin et bon amy ? »

Ad. 783. *edepol commensatorem haud sane commodum,
præsertim Ctesiphoni!*

(Certes, ce ne sera pas un convive des plus commodes, surtout pour Ctésiphon!)

« Ha par dieu il mest eschappe!
Par ce vilain comessateur,
Qui en a este accusateur,
Ce ne sera certainement
Pas prouffit, principalement
A thesiphon ».

Ad. 871. ... *ille alter sine labore patria potitur commoda.*

(Lui, sans se donner la moindre peine, jouit des avantages d'un père).

« Mais lautre cest mon frere ainsne
A este tresbien fortune
De tout son pays et demaine
Use sans labour et sans peine
Et en recoit droitz et prouffitz ».

Ph. 492. *hariolare.*

(Tu balivernes!)

« Or devine! »

Ph. 862. *gynneceum* (pour *gynæceum*)

(L'appartement des femmes.)

« Au gymnase aller me conuient ».

Hec. 85, 6. ... *quæcum milite*

Corinthum hinc sum profecta...

(... qui suis partie d'ici pour me rendre à Corinthe avec ce soldat).

« Mais ie suis en ce lieu venue

Avecques ung corinthien

Cheualier a qui ie me tien... ».

Hec. 675. *ignarum censes tuarum lacrumarum esse me ?*

(Crois-tu que je n'aie pas remarqué et compris tes larmes ?)

« Premièrement en lacrimant

Tu me dis estre son amant

Et que espouser tu la vouloyes

Mais que auoir tu ne la pouoyes ».

Les mauvaises traductions sont, oomme nous l'avons dit plus haut, moins nombreuses que dans la version en prose; elles sont aussi moins graves. En revanche, les textes traduits assez littéralement, mais mal compris, abondent; ces défauts reviennent à presque toutes les pages et il faudrait des analyses complètes des six comédies et de leurs traductions pour énumérer intégralement les fausses notions sur la marche des pièces que conçut notre traducteur. Quelques-unes de ces fautes défigurent le sens, d'autres ne réussissent pas à saisir la pensée exacte de Térence. En voici des exemples :

And. 39. *quod habui summum pretium persolui tibi.*

(Je t'ai donné la plus haute récompense dont je puisse disposer.)

« Aussi ie tay fait la raison
Du service que me as peu faire.
Toute paine requiert salaire ».

Cette traduction laisse échapper l'idée que la liberté constituait cette récompense, ce salaire.

And. 404. Ici la traduction, assez correcte littéralement, fausse le sens en laissant entendre que Simo voit Davus et Pamphile, qui sont cachés. Un contresens se produit par la déclaration du vieillard, à la scène suivante (vers 416) : *utrumque adesse uideo.*

And. III, 1 (Sc. XII de la traduction). Le traducteur fait croire que Mysis et Lesbia savent que Simo est là et qu'elles parlent à haute voix exprès pour qu'il entende; que Glycerium, qui est sur le point d'accoucher, crie à haute voix, elle aussi, dans la seule intention de se faire entendre du vieillard. De plus, Davus, qui est caché avec Simo, parle, selon la traduction, aux deux femmes. Lesbia et Mysis ne savent pas que le vieillard et son esclave sont présents et, en effet, elles n'ont pas pu pressentir cette idée de Simon de se cacher pour les écouter; Glycerium, dans les angoisses d'un accouchement, ne pourrait guère songer à crier par seule fourberie; Davus et son maître conversent en aparté. Les significations que prête le traducteur aux mots de cette scène transforment l'esprit subtil et gracieux de Térence en simple intrigue banale.

Eun. 290. *custos publice...*

« Il est gardien auctentique
De toute la chose publique
Luy semble point folie et vice
Dauoir delaisse sa iustice
La ou il est iuge pourueu... ».

La traduction n'est pas entièrement fausse, mais l'importance

de Chéréa, qui n'a que seize ou dix-huit ans, est exagérée. Dans la note du traducteur en tête de la cinquième scène, ce même Chéréa est appelé : « maistre de la chose publique en pyree! ».

Heaut. 245, 6.

...*ancillarum gregem*

ducunt secum.

« Par tant que avecques elles vient
Ung grant troupeau de chamberieres
Et filles de toutes manieres
Pour Antiphile acompaigner ».

Mais les chambrières n'appartiennent pas à Antiphile elles accompagnent Bacchis, la maîtresse ostentatrice de Clitiphon; le point est assez important, car le dénouement exige que la jeune Antiphile soit modeste et pauvre, n'ayant pas d'amants pour lui offrir de riches cadeaux. Plus tard, Syrus se rend compte que la conversation qui a eu lieu entre lui et Dromo (conversation dont le vers qui nous occupe fait partie) a produit une méprise; ce qui a été dit de Bacchis a été compris par Clinia comme s'appliquant à Antiphile : « *Hic de nostris uerbis errat uidelicet quæ hic sumus locuti* », et il s'empresse de corriger la fausse impression qu'il a produite. Le traducteur, en mettant des paroles sans aucune ambiguïté dans la bouche de l'esclave, rend impossible cette explication et transforme une erreur accidentelle et sa correction en simple et grossière contradiction.

La préface du traducteur à la dixième scène de l'*Heautontimorumenos* (IV, 1), contient une erreur pareille : il nous raconte comme véritable l'histoire de l'achat d'Antiphile par Bacchis, histoire imaginée par les intrigants pour tirer de l'argent de leurs parents.

Nous nous dispensons d'énumérer d'autres exemples, car ces méprises et ces contresens pullulent.

Quant aux erreurs dues à l'altération du texte, elles sont plus rares que dans la traduction en prose. La traduction en vers avait été faite, sans aucun doute, d'après un texte imprimé et relativement correct. Cependant il en reste quelques exemples d'erreurs, qui correspondent à des fautes semblables dans la version en prose. Nous ne les citons pas; il suffit de mentionner que le traducteur qui rima sa version employa un texte beaucoup plus châtié que celui dont s'était servi Guillaume Rippe ou son original.

Les gloses sont aussi frappantes que dans l'autre traduction et quelquefois ne sont pas plus heureuses.

And. 194. Davus sum, non Œdipus.

« Et suis d'aus non pas edippe,
Lequel se voulut applicquer
Aux pensees des gens explicquer,
A les regarder seulement ».

Nous ne citons que pour illustrer combien loin on poussait cette tendance, la glose peu délicate sur le 957^e vers de l'*Eunuque* :

nunc minatur porro sese id quod moechis solet.,

vers qui est traduit littéralement, avec l'addition des vers :

En luy ostant les genitoires
Ainsi que par plusieurs memoires
Mechanteurs ont este congus.

En voici quelques autres exemples.

Heaut. 162. Dionysia hic sunt hodie.

Tu sces quon celebre les festes
Dionisies en ce temps

Comme tu congnois et entens
Les festes et solennites
Du dieu Bacus par les cites
Sont faictes coutumierement ».

Heaut. 678. *hercle.*

« Car par hercules qui ne ment
Mais est le dieu suppellatif ».

Dans l'introduction du traducteur en tête des *Adelphes*, on trouve cette glose maladroite : « Ceste quatriesme comedie de therence est nommee adelphos qui vault autant a dire en grec comme frere en latin pourtant quelle est faicte de deux freres ».

Ad. 26. *Storax!*

« O Storax gentil seruiteur
Ainsi nomme pour ton odeur... ».

Plus gauche encore et complètement fausse est la glose que le « translateur » a placée dans son introduction à la première scène de l'*Hécyre* : « Et pourtant est la comedie appellee Ecyra qui vault autant en grec comme peres et meres en francoys ».

Ces explications deviennent plus fâcheuses quand elles cessent d'apparaître sous forme de gloses et s'introduisent dans la traduction comme si elles faisaient partie intégrale du texte; et il y a maint endroit où le traducteur s'est laissé entraîner par ses propres idées et où il a écrit ce qu'il a cru que Térence aurait dû dire.

Ainsi les mots : *hem, nuncin demum* (*And.* 683) sont traduits avec cette addition inutile :

« Car tard est de clore lestable
Quand le cheual est enleue
Cest une chose veritable ».

Le 346^e vers de l'*Eunuque* :

comites secuti scilicet sunt uirginem ?

est traduit et glosé dans la manière suivante, avec peu de bonheur :

« Les cheualiers
Contes et ieunes escuyers
Ont icelle vierge suyuie
Pour sa grant beaulté assouie
Et peultestre finablement
Que deulx elle sera ravie
Car belle est excessiuement ».

Et ainsi de suite : gloses, additions explicatives, sont abondantes. Impossible d'en citer la moitié. La précision et la délicatesse du texte latin sont perdues dans la traduction française.

Mais si les additions inutiles ou même nuisibles gâtent plus ou moins cette précision, cette finesse, la manie du développement excessif ne le fait pas moins. Deux mots : *ita aiunt* du 192^e vers de l'*Andrienne* sont traduits par 9 vers (dont 8 de 4 syllabes, 1 de 8); trois mots du 589^e vers de la même pièce sont rendus par 6 vers (3 octosyllabes, 3 vers de 4 syllabes); deux vers latins (*And.* 688, 9) sont étirés en 27 vers de dialogue entre Mysis et Pamphile, dialogue introuvable dans le texte latin. Le vers 690 de l'*Andrienne* devient la première ballade dont nous avons parlé plus haut et qui n'a pas moins de 36 vers, y compris le refrain. Les quatre premiers vers du discours de Criton (*And.* 796-799) sont paraphrasés en un véritable sermon sur la vie des courtisanes; ce sermon ne compte

pas moins de 37 vers ! Deux mots : *crucio miser* (*And.* 851) deviennent 14 vers dans la traduction ; le 866^e vers donne naissance à 12 vers français. Sept vers de l'*Eunuque* (57-63) s'allongent en 24 vers. Un développement assez modeste est celui où les mots : *alia res est* (*Eun.* 362) deviennent :

Cest bien autre chose :
Point nya de comparaison
Plus q^{ie} dune vermeille rose
Aux espines dung vieil buysson,

ce qui ne rend même pas le sens des trois mots de l'original. Le 627^e vers de l'*Eunuque* s'étire en 7 vers de la traduction. Les mots :

... *non est, pater* :
apud nos est. (*Heaut.* 181, 2)

sont traduits ainsi :

O pere il est reuenu
Enuers nous. Plus nest maintenant
En asie : il vient tout venant
Et est enuers nous arriue.

Les vers 1029-1031 de l'*Heautontimorumenos* sont traduits en 22 vers et le 271^e vers des *Adelphes* est moralisé en onze vers octosyllabes.

L'effet produit par ce procédé est celui d'une longueur insupportable, qui rend le Terence en rime presque illisible. Le goût de la moralisation est bien souvent la cause de ces divagations.

Ce même goût se montre aussi dans les notes du traducteur en tête des scènes. Ainsi :

Dans l'introduction à la xiii^e scène (III, III) de l'*Andrienne*, nous trouvons la note suivante : « En quoy note l'expositeur de ce present liure que par longues persuasions il nest homme ni femme tant soit ferme et assure en son oppinion qui ne la change aucunesfois ».

Deux préceptes moraux sont introduits dans la préface à la xiii^e scène (IV, IV) de l'*Heautontimorumenos* : « en quoy est a noter que plus ayment les meretrices argent que la personne », et « en quoy est a noter que souuent les seruiteurs trompent leurs maistres ».

La note du traducteur en tête de la xxii^e scène (V, IV) des *Adelphes* contient ce passage : « En la scène ensuyuant monstre therence que cest chose vicieuse a tout homme de estre cruel. Et que les peres sages doyuent estre clemens sages et moderes combien que len voye a plusieurs le contraire ».

Si le « traducteur » s'était borné à introduire ses moralisations dans les préfaces, nous n'en dirions rien ; mais il moralise le texte et remplace les courtes sentences de Térence par de longues tirades. Nous citons ce qui est, peut-être, le meilleur exemple : ce sont les vers où Criton se plaint de ce que Chrysis est devenue courtisane (*And.* 796 et suivants) :

« Puis que ainsy est, que Chrisis en son temps;
Comme ientens,
A voulu desirer
Son corps parer
Et bouter en contemps
Sa nation et tous les assistans

La existens,
Pour argent procurer,
Tousiours durer
Ne peu mais expirer
Sans Respirer.
Il luy a par mort furer.
Selon la loy iay sus biens droicture :
Elle nauoit premier nulz heritiers
En ces quartiers,
Mais estoit estrangiers;
Acquis auoit souuent et voulentiers
De grans deniers,
A seruir les ouuriers
Qui ayment fort les plaisirs de nature.
Creature
De tres belle figure
Par mesure
Corps faictis et de sorte...
Mais cest tout ung : a la fin elle est morte.
De paremens de signetz et daffiques
Magnifiques
Voulentiers se paroît
Et se monstroît par les places publiques
Tresiniques,
Affin que par traphiques
Argent gaignast autant quelle pourroit ,
Elle mouroit
Quand la ou demouroit
Rien ne acourait.
Fust a tort ou travers
En fin ce nest rien que viande a vers s, etc., etc.
Mentionnons, sans citer le passage, la moralisation contenue

dans les 24 vers qui représentent, dans la traduction, les vers 57-63 de l'*Eunuque*.

Les mots : *loquitur paucula* du 828^e vers de l'*Heautontimoromenos* sont traduits :

« Et ayes tousiours souuenance
De parler petites parolles
Car en la trop grant habondance
Souuent il y en a de folles ».

Le traducteur a inséré dans sa version du 334^e vers des *Adelphes* les vers :

« Amours amours par ton ourage
Tousiours viennent en fin de usage
Pour ung plaisir mille douleurs ».

Quelquefois ce n'est qu'un proverbe que le « traducteur » introduit : ainsi, la version du 683^e vers de l'*Andrienne* contient le proverbe :

« Car tard est de clore lestable
Quand le cheual est enleue ».

Voilà ce que sont devenues les sentences fameuses de Térence; voilà les significations que leur prêtaient volontiers les hommes du xv^e siècle finissant.

Toutes ces fautes s'accompagnent de défauts de style : longueurs, circonlocutions, ambages, latinismes.

Lisez bien ce fragment, emprunté à la préface en tête de la XIII^e scène (III, II) du *Phormion*; lisez-en plutôt la fin, digne de l'écolier limousin : « Et maintenant geta a par soy loue la callidite dicelluy parasite qui incontinent entendit par quelle raison la pecune pouoit estre extorquee ». Après cela, il est peu de chose de voir *stomachabar* traduit par « ie me stomachaye »



(*Eun.* 323), *ego flocci pendere* par la version complètement fausse et inintelligible :

« ... (ils) floccipendoient

De enuie ».

(*Eun.* 411),

ut de symbolis essemus par « pour mangier divers simbolles » (*Eun.* 540), *idem arbitror* par « le arbitre que ainsi se doit faire » (*Eun.* 1083). On trouve aussi les mots suivants correspondant de trop près aux mots latins du texte :

crucie (*crucia.* *Heaut.* 1045); inuentee (*inuenta, Id.*, 989); lepidé (*lepidam. Id.*, 1060); luculente (*luculenta, Id.*, 523); tu as nuncié (*nuntiasit, Id.*, 891); ie me oblecte (*oblecto. Ad.* 49); il obsone (*obsonat, Id.*, 117); paulatiuement (*paulatim. Heaut.* 870); subdit (*subditum. Heaut.* 1014)

Il semble que le traducteur s'est aperçu de la pauvreté relative de sa langue maternelle, de l'impossibilité d'exprimer le sens du texte sans avoir recours aux néologismes ou aux mots peu usités et pédants. Si ces mots n'étaient pas plus intelligibles que le latin, tant pis pour le lecteur !

On n'est pas surpris de voir apparaître des anachronismes, dont je donne quelques exemples :

Ad. 442. *penuriast antiqua homo uirtute ac fide!*

« Homme est de foy treschrestienne,

Et de grant vertu ancienne ».

Tant qu'on ne conçoit cette traduction que comme un ouvrage de la fin du xv^e siècle, le lecteur n'est pas arrêté par l'anachronisme, les gravures aidant à maintenir l'illusion d'une comédie

dont l'action se passe à Paris pendant le xv^e siècle. Ce n'est qu'en songeant que Térence, qui écrivit ses comédies au i^{er} siècle avant Jésus-Christ, décrivit les mœurs du iv^e siècle avant J.-C., que le lecteur est frappé par la force du mot « treschrestienne » qui nous rappelle la « bonne escole » à laquelle Eve avait été élevée selon le mot du Diable dans le *Mystère d'Adam*.

L'invocation de Pamphila, accouchée, au 487^e vers des *Adelphes*, à Junon Lucine, devient une prière qui rappelle les prières à la Vierge; ou, en l'occurrence, à Sainte Marguerite :

« O dame en ce divers torment
Garde moy : humblement te pryé ».

Une allusion qui nous paraît étrange dans la traduction d'une œuvre écrite au i^{er} siècle avant J.-C. se trouve dans le passage suivant :

« Mais il faut aller par compas
Et controuuer quelque fallace
Contre le vieillart a ce pas
Pour attraper de ses ducas
Affin que grant chiere lon face ». (*Heaut.* 512, 3).

La métaphore « aller par compas » (à la boussole) nous rappelle, en effet, que la boussole avait été introduite en Europe à l'époque des croisades, époque déjà lointaine, et que la littérature latine, naturellement, ne se sert jamais de cette figure. Remarquons aussi l'emploi du mot « ducas ».

Ainsi, les anachronismes ne sont ni nombreux ni très graves; le plus frappant, certainement, est ce mot « treschrestienne ». Pour le lecteur du temps, peut-être, ces fautes n'existaient pas et l'attribution d'une foi chrétienne à un Athénien du iv^e siècle avant la naissance du Sauveur, ne surprenait peut-être personne à cette époque où les moralistes et les efforts pour

christianiser les écrivains même les plus païens étaient en vogue.

Voilà les détails de cette traduction en vers. Il nous reste à en étudier l'effet général. Ce qui frappe d'abord, c'est la versification, laborieuse et puéride en même temps, c'est l'absence de la dignité qui caractérise les vers latins, de leur harmonie. Il suffit de comparer n'importe quel exemple du texte français aux vers latins correspondants pour se rendre compte de l'abîme qui les sépare. On trouve des passages où le traducteur aurait très bien rendu le sens de Térence, si sa manie pour le vers octosyllabe n'avait pas réduit à une morne monotonie la variété rythmique de l'auteur latin.

A titre de comparaison, nous donnons les traductions de deux passages que nous avons cités plus haut pour la traduction en prose; nous écartons le premier passage, celui tiré de l'*Andrienne*, parce que le « traducteur » ne l'a pas traduit entièrement en vers, mais a emprunté largement à la traduction en prose.

Voici, donc, l'éloge d'Antiphile faite par Bacchis dans l'*Heautontimorumenos* (II, iv) :

BACCHIS :

Par mon serment, ie te loe, antiphile,
Et te iuge bien fortune fille,
Puis que tu as estudie de faire
A bonnes meurs ta beaulte consimile,
Tant que du tout lung a lautre assimile,
Sans quil y ait rien trouue au contraire :
Et par les dieux ie ne mesbahy point
Se chascun veult te querir en ce point.

Ton oraison gracieuse et benigne
A iugement me a este et a signe
De congnoistre quel esprit tu auroyes ;
Mais quant à moy ie pense et determine
Tes grans vertus, ie te tienne si digne
Que trop de honneur auoir tu ne pourroies.
Quant a par moy considere ta vie
Et de toutes vous qui sans villenie
Vous separez de la communité,
Et ne queres que honneste compaignie,
Ie vous loue et si suis esbahye
De nous autres femmes dautrecoeste.
Et toutesfois il nest point admirable
Que vous ayez le maintien honorable
Et gracieux deuant toutes personnes :
Expedient est que vous soyez bonnes.
Mais quant à nous, filles habandonnees,
Il est requis que soyon desrunees,
Dissolues en toutes pouretes,
Car les amans, a qui sommes donnees
Et par amour ce nous semble adonnees,
Ne nous ayment si non pour noz beaultes ;
Quant les amans impulsez pour beaulte
Qui est en nous ou pour ioyeusete
Nous honnorent et font aucune grace,
Ce nest que veut que toute laschete,
Et leur amour tournent dautre coste
Tout aussi tost que la beaulte se passe :
Et se entretant que les auons tenus
En nostre amour : biens ne nous sont venus,
Pour noz poures et maleureuses sertes,
En fin viuons comme femmes desertes.

Quant nous sommes vieilles et defformees
Et noz beaultes sont closes et couertes,
Tout est perdu : ou seront recouertes
Poures femmes qui plus ne sont aymeas.
Auec ung seul homme passer vostre aage
Decrete est par cõdicion sage
Qui est en vous : duquel homme conforte
Le vouloir est aux vostres et lusage
La maniere : le desir : le courage ;
Si quil nya rien entre vous difforme
Lung lautre aymes : et par le benefice
De loyaulte, bien gardee sans vice,
Ilz se applicquent a vous et vous a eulx
Tant que ensemble estes vrayz amoureux
Et ne pourroit quelque calamite
Iamais venir ne choir entre vous deux ;
Car de vouloir honneste et gracieux
Lung a lautre gardes fidelite.

ANTIPHILE.

Que les autres font ou ont fait
Je ne scay pas : mais en effect
Quant au droit de bonnes amours,
Je scay bien auoir fait tousiours
Instrument tant pour son bien
Et son prouffit que pour le mien
Sans aucune deception ».

Et voici le dialogue spirituel entre Déméa et Syrus
dans les *Adelphes* (III, iii) :

DEMEA.

Croyes de verite
Quil est de bonne qualite,

Et a beaucoup mieulx que eschinus
Mes commandemens retenus.
Jamais aussi ne sera tel.

SYRUS.

Aussi a il bien eu a l'hostel
Philosophes et gens de fait
Pour bien y apprendre.

DEMEA.

Je l'enseigne ententivement :
Riens ne trespasse aucunement.
Je l'acoustume a tout bien faire
Et commande a prendre exemple
Et a se mirer en la vie
Des autres sans faire folie,
Et que tous hommes il contemple
Pour prendre des sages l'exemple.
Et puis ie luy dys faz cecy.

SYRUS.

Cest droictement monstre ainsi
Et sainement.

DEMEA.

Je dy apres :
Fuy cecy, quant par expres
Venir en peut empeschement.

SYRUS.

Cest sagement et cauterment
Enseigne.

DEMEA.

Sans quelque dobtance
A villenies ou meschance
Ie ne le laisseray iouer;
Mais sil ya chose a louer,
Affin que plustost il se renge
Ie dy : cecy est de louenge
Et vertu.

SYRUS.

Ainsi faire on doit,
Qui veult que ung enfant sage soit
Et les faitz morigene.

DEMEA.

Puis ie dy : cecy est donne
A vice.

SYRUS.

Cest preudhommeement
Instruyt enfant.

DEMEA.

Certainement.
De cela ne fault point doubter.

SYRUS.

Ie nay pas loysir descouter
Plus tes raisons ne tes facons.
Abiller me fault les poissons
Ordonnes a nostre despense
Par lordonnance et sentence
De monseigneur, lequel lordonne;
Et fault que garde ie me donne

Que le poisson soit bien apoint
Et que corrompu ne soit point.
Car sil a mauuaise viande
La faulte nous est aussi grande
Que sont a toy les choses dictes
Et que de ton filz tu recites;
Et tout ainsi ne plus ne moins
Que tu as la charge et les soings
De ton filz dire et enseigner,
Aussi ay ie du cuysinier.
Quant aux viandes besongnons
Ie remonstre a mes compaignons
Est trop sale : a l'autre aussi :
Cecy brusle ie lay trouue.
A l'autre : cecy pou laue
A l'autre : cecy est tres bien,
Ie le treuve assez de bon goust.
Après : souuienne vous de tout,
Leur dy ie : brief, sans grant tempeste,
Ie les enseigne et admonneste
En ma petite sapience
Tout ce que droicturier ie pense
Quant au regard de la cuisine.
Puis après, ie les endoctrine
Quilz regardent aux escuelles
Aux plats, aux chaudieres, aux paelles
Et quilz se mirent clerement
Comme en ung miroir proprement.
De ce faire ie les instruys
Songneusement, tant que ie puis
Non obstant que tout nostre fait
Ne sortisse pas grant effect,

Et que cest chose qui pou vaille.
Mais ceste instruction leur baille
Pour plaire a qui ie doy complaire.
Et toy, tu faiz ce que doit faire
Homme de bien : maintien tousiours
Ton fait, tout yra de bon cours.
Veulx tu chose mieulx a ton point ?

DEMEA.

Nenny, si non que dieu vous doit
Pensee de faire en tous lieux
Ce qui sera de bien en mieulx
Et iay espoir quil soit ainsi.

On voit facilement dans ces deux passages les qualités et les défauts de la traduction rimée attribuée à Saint-Gelais. Quelques vers méritent d'être lus, la plupart ne sont dignes que des rhétoriciens. Était-elle plus lisible que la traduction en prose, à l'époque où les deux furent imprimées ? Elle ne l'est pas aujourd'hui en tout cas. Surtout, le vrai Térence se perd dans les périodes interminables et fatigantes de cette version.

Les deux versions sont si dénuées de vraies beautés qu'il est impossible de leur donner place dans la littérature française, même en cette époque stérile. Elles n'ont de valeur et d'intérêt que par l'influence qu'elles ont pu exercer sur les esprits des hommes du commencement du xvi^e siècle, comme lecture de jeunesse de quelques-uns qui sont devenus, peut-être, les gloires littéraires du siècle.

* * *

Quittons cette double traduction en mentionnant la reproduction que l'on en fit en 1539. Il ne faut pas compter comme reproduction l'exemplaire de la Bibliothèque de l' Arsenal ¹, qui porte le titre, écrit à la main :

Comedies Dediees au Roy de France, en vers francois. avecq. latin. par Therence. a paris Chez Anthoine Verard. anno xvcv.

La date xvcv représente peut-être l'année où le premier acheteur acquit son volume; elle ne peut signifier la date d'impression du volume, car l'adresse de Vêrard, dans l'achevé d'imprimer, correspond exactement à celle que donne l'édition non datée et que nous savons avoir été l'adresse de Vêrard jusqu'en 1503 seulement. D'ailleurs, ce volume correspond exactement dans tous ces détails, sauf pour le titre, à l'édition décrite ci-dessus.

Cependant, en 1539 parut une reproduction de notre double traduction avec des changements dignes de remarque. Cette nouvelle édition fut partagée entre deux libraires, Guillaume de Bossozel, qui l'imprima, et Guillaume le Bret. Elle porte le titre :

Le grant therence en francoys tant en Rime que en Prose Nouuellement Imprime a Paris. Ensuite en plus petits caractères :

Marc Therence Varro (sic) liure tresplaisant et joyeux contenant diverses sentences des facessies et ieux que iadis estoient iouez a Romme quon appelloit les Comedies : auquel liure vous apprendrez maintes choses subtiles et bons enseignemens pour l'introduction de tous de quelque estat quilz soient... || Marque. || suivi de l'une ou l'autre de ces indications :

1. Bib. Ars. Belles-Lettres, 2473, in-fol.

*Imprime a Paris par Guillaume de Bossozel au Chastell rouge.
M. D. XXXIX¹. Ou Imprimé a Paris par Guillaume de Bosso-
zel pour Guillaume le Bret demourant au clos brunéca a l'en-
seigne de la corne de cerf et se vendent audit lieu. M. D. XXXIX².*

Tous les exemplaires portant la date de 1539 sont identi-
ques; il n'y a de changement que dans la fin du titre.

Le volume qui contient ces deux traductions est, comme
celui qui renferme l'édition de 1500-1503, in folio. Ses feuillets
sont chiffrés jusqu'à CCCLxxxix et les signatures de aff-DDiiii.
Le texte latin est en caractères romains, les traductions en
caractères gothiques. Les figures sur bois reproduisent celles
de l'édition des six comédies publiée en 1493 à Lyon par
Trechsel.

A la fin du volume se trouve un « Dizain du Liure »
que voici :

« Né craignez point a achapter ce liure,
Car maintz propos decens y trouuez,
Les mots dorez pesez a iuste liure.
Sententieux que chascun peut ensuiure
La sont cachez comme bien prouuez.
Certes ie scay que joyeux en serez
Beau passetemps vous sera en tous lieux.
A iuste pris dontques lachapterez :
Le liure plus que l'argent priserez.
Romans nauez qui vous apprennent mieulx ».

1. E. g. Bib. Nat. Rés. gYc 215, 216; Ste-Gen. Fol. Y. 362 Rés.
Bib. Ars. 2474 B. L. in-f.

2. E. g. Bib. Nat. Rés. gYc 146; Bib. Ars. 2474 bis; in-fol.; B. L.;

Ce dizain montre assez clairement comment on voyait Térence au commencement du xvi^e siècle : en moraliste plutôt qu'en artiste et dramaturge de génie.

Il y a quelques menus changements dans l'organisation du livre. Le plus intéressant se rapporte au texte latin. Le texte qui avait paru dans la première édition, est reproduit mot pour mot jusqu'à la fin de la huitième scène de l'*Andrienne*; on voit les mêmes fautes d'impression, servilement copiées : tel le mot *quim* pour *quin* au commencement de la deuxième scène. A partir de la neuvième scène, changement complet. L'éditeur s'est aperçu que son texte était suranné, que les éditions de Térence avaient été fort améliorées, que les vers du poète avaient été rétablis : le reste du texte latin est imprimé en vers. Aussi trouve-t-on en tête de chaque scène le numéro de la scène et de l'acte, quoique les scènes des versions françaises soient toujours numérotées du commencement jusqu'à la fin de chaque comédie. Les sentences sont imprimées en majuscules, procédé qu'employaient depuis longtemps déjà les éditeurs du texte latin. Les didascalies sont ajoutées en tête des pièces.

Moins importants sont d'autres petits changements : les arguments versifiés de C. Sulpice Apollinaire sont intitulés « Caii Sulpitii Apollinaris periocha » au lieu de « Andrie terentii » ou « phormio terentii ». On a introduit aussi les listes des « Fabulae Interlocutores ».

Quant à la typographie, les caractères ont été modifiés : ils sont plus petits et moins lisibles dans la traduction, tandis que le texte latin, en caractères romains très clairs, imprimé

en forme versifiée, est devenu, en revanche, beaucoup plus lisible. Le texte français contient beaucoup plus d'abréviations typographiques et l'orthographe a subi quelques modifications, qui ont été introduites sans système ni méthode. A part cela, les traductions apparaissent exactement comme elles furent imprimées par Vérard.

* * *

Voilà, donc, les premières traductions imprimées des comédies de Térence. On constate facilement leur peu de valeur littéraire : on s'imagine beaucoup plus difficilement ce qu'a pu être leur valeur éducatrice, leur action vulgarisatrice.

Leur influence, sur la littérature surtout, nous ne pouvons la mesurer que par hypothèse. Comment, en effet, apprécier, estimer, l'action que les comédies de Térence ont eue dans les esprits ? Ces traductions *ont pu* (et il serait téméraire d'en dire davantage) réagir sur la littérature française du xvi^e siècle, ont pu aider à former l'esprit d'un Marot, d'un Mellin de Saint-Gelais, d'un Rabelais. On ne peut positivement rien affirmer de plus.

CHAPITRE V

DEUX TRADUCTIONS DE L'ANDRIENNE PAR CHARLES ESTIENNE

I. Titre : *P. Terentij Afri Comici Andria : omni interpretationis genere, in adolescentulorum gratiam facilior effecta. Ut ex hac comœdia, omnes deinde alias ab eodem Comico conscriptas, nullo negotio adsequantur iuvenes bonarum literarum studiosi. Addita est constructionis ratio, tum vulgaris, tum etiam Latina : Item scholia, quae selectiorum vocabulorum vim, & bene Latinarum locutionum formulas contineant : cum Ciceronis, & bonorum auctorum sermone conferant : corruptam ac vitiatam loquendi consuetudinem emendent. Cum Priuilegio. Parisiis, apud Simonem Colinaeum, & Franciscum Stephanum. 1541.*

In-8. 16 ff. n. ch. + 247 ff. ch. Sign. *ij-Hiiij. Texte, car. ital. ; notes, car. rom.

Les ff. prélim. contiennent : — V. titre : « Volcatij Sedigiti.. Iambi ». R. f. ii : « Carolus Stephanus Amuso Suo S ». R. f. iv : « Terentii Vita et de Tragœdia ac Comœdia non pauca, ex Ælio Donato ». V. f. xi : « Ælii Donati... præfatio in Andriam Terentii ». V. f. xii : « Argumentum eiusdem in eandem ». V. f. xiii : « Argumentum Philippi Melanchthonis in Andriam Terentii ». F. xvi : blanc. Ensuite :

R. f. 1 : « Interlocutores Fabulæ. Argumentum Totius Fabulæ ex Donato ». (Cet argument reproduit celui du V. f. xii). V. f. 1 : « Caii Sulpitii Apollinaris perlocha ».

Chaque scène est introduite par un bref argument, et suivie d'une « Constructio » et de « Scholia ». Les vers sont distingués; les actes et les scènes sont numérotés.

Le texte se termine au R. f. 247, avec la date : 1541. Le V. est blanc.

Bib. Nat. Yc. 12491. Voir, dans le catalogue des éditions, le n° 453.

Reproductions :

I. Paris, Robert Estienne, 1546, in-8. Voir, dans le catalogue des éditions, le n° 455.

II. Lyon, Payan, 1547, in-8. Voir l'édition n° 457.

III. 1547, Paris, François Estienne, in-8. Voir l'édition n° 458.

IV. Paris, Robert Estienne, 1548, in-8. Voir l'édition n° 459.

V. Louvain, Birckmann, 1549, in-8. A la traduction française est substituée une traduction espagnole. Voir l'édition n° 460.

VI. Lyon, Payan, 1561, in-8. Voir l'édition n° 464.

II Titre : *Premiere comedie de Terence, intitulee l'Andrie, nouvellement traduite de Latin en François, en faueur des bons esprits, studieux des antiques recreations. 1542. Avec privilege. On les vend à Paris, en la rue neusue nostre Dame, à l'enseigne du Faulcheur, deuant sainte Geneniesue des ardens, par Andry roffet.*

In-12, 104 ff. n. ch. Sign. aii-iiiii. Car. rom.

V. du titre : « A Monseigneur le Preuost de Paris, ou son Lieutenant Ciuil ». (Demande d'un privilège, datée du 12 février 1541.) R. f. ii : « Epistre du Translateur au lecteur, en

laquelle est declairé la manière que les anciens ont obseruée en leurs Comedies ». (Cette épitre occupe 23 ff.). R. f. xxvi : « Les Personnaiges de la presente comédie et l'interpretation des noms d'iceulx ». R. f. xxvii : « Argument etsuiect de la Comedie ». V. f. xxviii : Prologue.

Traduction en prose. Chaque acte est précédé d'une médiocre gravure sur bois, composée de quatre pièces mobiles.

A la fin, la marque de Roffet, le « Faulcheur ».

B. M. 11707, a. 35.

Note. Brunet (Man. V, col. 722) donne le titre suivant :

Premiere comedie de Terence, intitulée l'Andrie, traduite en prose par Ch. Estienne, avec un brief recueil de toutes les sortes de jeux qu'avaient les anciens Grecs et Romains, et comme ils usaient d'iceux. Paris, Gilles Corrozet, 1542, in-16.

Charles Estienne, de l'illustre famille d'imprimeurs-libraires et d'humanistes français, médecin, auteur non seulement de traités de médecine, mais encore d'agriculture, précepteur, à un certain moment, de Jean-Antoine de Baif dont il accompagna le père dans un voyage en Italie ou en Suisse, ami de Paul Manuce, lié par ses rapports de famille autant que par son savoir et ses goûts au grand mouvement intellectuel de son époque, donna, en 1541 et en 1542, deux traductions de l'*Andrienne* de Térence. Il témoignait ainsi de l'estime dont jouissait le comique latin.

L'une des deux, traduction scolaire, ne nous arrêtera pas longtemps. Elle jouit, cependant, de plus de popularité que la seconde, qui avait quelques prétentions à être considérée

comme une œuvre littéraire; du moins, celle-là, faite pour la jeunesse des écoles et des collèges, fut-elle reproduite en 1546, deux fois en 1547 (dont une à Lyon, signe que la vogue de la traduction n'était pas bornée à Paris), en 1548, en 1549 et en 1561. La seconde traduction, celle de 1542, ne paraît avoir eu qu'une seule édition et pour cette raison, elle est devenue rare et il est très difficile de la trouver : l'abbé Goujet lui-même n'en avait pu découvrir un exemplaire¹. Elle est assez importante, au point de vue de l'histoire du théâtre comique en France, non seulement parce qu'elle est la première traduction française d'une comédie latine entreprise par un homme de la Renaissance, mais parce qu'elle renferme un traité sur le théâtre des anciens, qui devait être utile, sans aucun doute, à ceux qui prétendaient tout réformer dans la littérature française.

* * *

Dans sa préface de l'*Andrienne* de 1541, Estienne donne les raisons qui l'ont amené à traduire cette comédie : elles ne diffèrent pas, en somme, de celles qu'allèguent tous les éditeurs de Térence au xvi^e siècle pour leur choix d'un auteur à mettre sous les yeux des élèves des collèges; rien ne distingue cette préface latine d'une foule d'autres qui précèdent les textes scolaires des pièces de Térence. Pas de trace d'une compréhension de la valeur du théâtre antique en tant qu'œu-

1. Goujet, *op. cit.*, IV, p. 420.

vre d'art; voici, en effet, la moëlle de ce qu'il dit : « Cuius [Terentii] sermoni, neminem ex antiquis, in facilitate, & communi loquendi formula præposuerim. Ea est ratio quæ me induxit, ut non solum adolescentulis meis, omnes fere loquendi modos qui quotidie usurpari solent exposuerim in Andria, sed etiam vulgatiores fecerim, & corruptam enun- ciandi rationem non sine aliquo labore produxerim. » Cette absence de préoccupation en ce qui concerne le théâtre nous surprend un peu, quand nous tenons compte de l'épître placée en tête de la traduction de l'année suivante, épître dans laquelle Estienne déplore l'ignorance des Français relativement à la constitution d'une comédie, d'une pièce de théâtre. Comment expliquer cette différence ? Estienne a-t-il conçu, au cours de l'année qui suivit la publication de sa première traduction, une soudaine passion pour le théâtre ? a-t-il reçu une sorte de révélation de ce qui allait être le renouvellement de l'art dramatique en France ? Ou a-t-il tout simplement supprimé, dans les éditions qui n'étaient destinées qu'aux écoliers, ses idées sur le théâtre, sachant que ses paroles, pleines de savoir et de clairvoyance, tomberaient dans des oreilles sourdes ou mal préparées à les recevoir ? La seconde hypothèse nous paraît plus probable et nous ne pouvons pas nous émerveiller, en effet, de ce qu'Estienne ait réservé son traité pour la traduction destinée aux adultes, aux lettrés.

* * *

La traduction de 1541 est par toute son organisation une

véritable version scolaire. Après la préface latine, la vie de Térence par Suétone qui figurait toujours sous le nom de Donat, et toutes les autres notices qui introduisaient un texte classique au xvi^e siècle, nous trouvons la matière du livra disposée de la façon suivante : d'abord le texte latin de chaque scène, imprimé en caractères italiques ; ensuite, une « Constructio », qui prend le texte phrase par phrase, ou mot par mot, donne de petits commentaires latins où cela parait nécessaire, et traduit la phrase ou le mot en français ; enfin, des notes et explications plus étendues sous le titre « Scholia ».

Le texte latin et les scholies nous intéressent peu, car c'est la « Constructio » qui contient la traduction française, comme le cocon enveloppe la chrysalide et il faut dérouler (si je puis dire) les explications latines pour révéler la version. Disons, cependant, que le texte latin est bon, que les vers sont séparés : en un mot, que Charles Estienne ou son éditeur a profités des travaux de correction et de revision faits depuis la publication de la dernière traduction (la double traduction publiée par Vérard).

Voici un exemple de la « Constructio » :

EFFERTUR (cadaver Chrysidis) eleuatur, extollitur (ut moris erat apud antiquos, & hodie apud Italos, super humeris cadauera mortuorum ad sepulchrum afferre). *On enlieue le corps.* INTEREA (dum cadaver efferebatur) FORTE ASPICIO, casu incidit ut viderem, *cependant, ou en allant, ie vois par fortune.* INTER MULIERES QUÆ ADERANT IBI (quæ una cadaver concomitantur, ut moris erat) *Entre les femmes qui estoient la.* VNAM ADOLESCENTULAM, etc.

Retrouver la traduction française parmi les explications, malgré les caractères italiques qui la distinguent, n'est pas facile à première vue; une lecture continue du texte français est presque impossible. Pour que nous puissions comparer cette traduction avec les autres de la même comédie, voici un passage dont nous avons cousu ensemble les morceaux ¹ :

« On enlieue le corps. Cependant, ou en allant, ie vois par fortune entre les femmes qui estoient la une ieune fille de face. [SOSIE.] Bien belle, non pas ? [SIMON.] Et de uiaire si honeste & gracieux sosia, de beau traict de uisaige, que riens plus. Pour autant que ie uoyoye ladicte iouuencelle alors plus gemir & pleurer que les aultres, et pour autant que ie la uoyoye de uisaige plus honeste, & beau que les aultres, ie m'approche pres de ses chamberieres, ie uiens a celles qui la suyoient. Ie demande qui elle est. Elles me disent que cestoit la seur de Chrysis. Incontinent cela m'esmeut a penser. Ha, ha, tout uient de la. Cest de la dont uiennent ces pleurs. Voyla le point de ceste compassion. [SOSIE.] Que ie crains fort la fin de ce propos. [SIMON]. Cependant on se part. Nous suyoons. Nous uenons iusques au sepulchre. On la met au feu. Tantost apres voycy ceste seur, de qui i'ay parle, qui s'approche pres du feu ung peu trop hardiment, en grant danger de sa personne. Alors mon fils, partrouble de son sens, monstre l'amour qu'il portoit a ceste fille, longtemps dissimule & cele. Il accourt et ambrasse ceste fille par le foye du corps. M'amy Glycerion dit il a la fille. Que ueulx tu faire ? Pourquoy te ueuil tu destruyre ? Adonc elle se reiecte sur luy pleurant tresfamilièrement, tresdoucement, tellement que tu euses peu veoir l'amour estre ia entre eulx commencee ».

1. *And.*, I, 1, 117-137.

Comment cette traduction, qui ne vise pas à la valeur littéraire peut-elle échapper à la raideur, à la solution de continuité ? car la méthode employée ne laisse pas couler librement la phrase française. Cependant la version est exempte de pareilles fautes, à un degré qui nous surprend. On trouve, çà et là, quelques répétitions, telle cette phrase : « Le m'approche pres de ses chamberieres, ie viens a celles qui la suyoient », quelques endroits, aussi, où le traducteur semble avoir oublié sa dernière phrase française, comme ce « A mon aduis que ie impetreray » (*credo impetrabo*), où la seconde moitié de la phrase semble dépendre plutôt des mots « Je crois », mots qui restaient dans le cerveau du traducteur, que de la phrase « A mon aduis ». Ces répétitions, ces anacoluthes ne sont ni graves ni nombreuses.

Si le style de cette traduction ne peut pas être qualifié de beau, la version elle-même est assez correcte, ce qui est également le résultat de la méthode employée. Il y a peu de fautes de traduction ; on peut dire que les graves erreurs qui défigurent le *Therence* de Vêrard, sont ici à peu près absentes.

En voici quelques exemples :

175. ... *et heri semper lenitas...*
(la constant débonnairété de mon maitre...)
« Et toutesfoys hier il n'y semblat auoir que toute douceur ».
- 241, 2. *quid ? Chremes, qui denegarat se commissurum mihi gnatam suam uxorem, id mutauit, quom me inmutatum uidet ?*
(Comment ? Chrémès, qui avait déclaré qu'il

ne me donnerait jamais sa fille en mariage, a
changé d'avis puisqu'il voit que je ne change
point!)

« Mais que doy-ie dire de Chremes ? qui auoit
refuse de me donner a femme sa fille Philomene.
Il ha maintenant change propos. Pourtant qu'il
veoit et appercoit que ie ny ay point de couraige ».

341, 2. *quem ego nunc credo, si iam audierit sibi paratas
nuptias*

... *toto me oppido exanimatum quærere.*

(S'il a déjà entendu dire qu'on prépare ses
noces, je crois qu'en ce moment, il... me cherche
par toute la ville, à en perdre haleine.)

« S'il oit dire que les nopces luy soient appres-
tees... il fault que a grande peine ie le cerche par
toute la uille ».

848. *...id enim uero hinc nunc abest.*

(il ne manque plus à présent que cela).

« Car aussi mon filz n'est pas icy ».

864. *ego iam te commotum reddam.*

(Je vais te faire chauffer un peu le dos).

« Je te hasteray maintenant d'aller ».

916, 7. *itane adtemperate uenit, hodie en ipsis nuptiis,
ut ueniret, antehac numquam ?*

(Un homme qui est venu si à propos au moment
même des noces et qui n'est jamais venu aupara-
uavant ?)

« Est il venu auiourdhuy si a propos a ces
nopces, comme si iamais n'y auoit esté ? »

970 *pater amicus summus nobis.*

(Son père est notre meilleur ami).

Le père est deuenu nostre grand amy ».

Plus rares encore sont les passages où Estienne, en traduisant assez littéralement, s'est trompé sur la signification des mots ou sur leur portée exacte. Ils sont assez curieux, ces malentendus, et nous donnons les deux seuls exemples qui nous paraissent dignes de remarque.

Les vers 381, 382 :

... *tum hæc solast mulier. dictum ac factum inuenerit
aliquam causam, quam ob rem eiciat oppido. PAM-
PHILVS. eiciat ? DAVOS. cito.*

sont traduits de la manière suivante : « D'auantage ceste fille (filia Chremetis) est unique. Diet ou faict, [SIMON] trouuera quelque occasion pour te chasser hors la uille. [PAMPHILE] Qu'il me chasse ? [DAVE] Ouy, et bien tost encore. » Deux fautes entachent ce passage : d'abord, la jeune fille, la « sola mulier », n'est pas du tout la fille unique de Chrêmes, Philumène, mais Glycerium, l'amie de Pamphile; ensuite, ce n'est pas Pamphile qui va être chassé de la ville, mais la pauvre Glycerium, que Simon va chasser si elle devient cause de ce que Pamphile ne veut pas prendre de femme. On voit dans l'*Andrie* de 1542, une version correcte : « D'auantage ceste femme est seule et n'a personne qui la deffende, aussitost fait que dit, il pourra trouuer quelque occasion pour la faire chasser hors de ceste ville. — PA. Pour la faire chasser ? — DA. Ouy chasser et bien tost encores ». Pour la traduction de 1542, Estienne pouvait mieux songer à l'action et moins aux mots.

Le 520^e vers :

scimus quam misere hanc amarit : nunc sibi uxorem expetit.

est rendu : « Chascun de nous scauons bien comment il ayroit ardemment ceste cy. Maintenant il la demande a femme. » Le

sens est faussé, car celle que Pamphile aimait et aime encore n'est autre que Glycerium, tandis que, à l'impulsion de Dave, il fait semblant de vouloir se marier, même à Philumène. Cette fois, la version de 1542 ne corrige pas l'erreur.

Les erreurs choquantes, pour nous qui connaissons le texte purifié résultant de quatre siècles d'efforts, sont bien plus rares que dans les traductions anonymes publiées par Vérard; depuis le commencement du siècle, plusieurs humanistes s'étaient occupés des comédies térentiennes au point de vue du texte; celui qui est imprimé dans l'édition de 1541 est très correct, relativement à ceux sur lesquels avaient travaillé Rippe et Gilles Cybille (si ceux-ci en sont vraiment les traducteurs), quoique le texte moderne en diffère à plusieurs égards. Quelquefois, il s'agit de la transcription des mots, comme dans le 477^e vers, où se trouve, au lieu de : *immemores discipuli* ? les mots : *immemor es discipuli* ? et dans la traduction : « Ne te souvient il plus de ton disciple ? » au lieu de : « Alors tes élèves oublient ce que tu leur as appris ? » Quelquefois, il s'agit de la ponctuation d'une phrase. Par exemple, les vers 395, 396 sont ainsi ponctués, dans le texte qui accompagne la traduction d'Estienne de 1541 :

*nam quod tu speres, propulsabo facile : uxorem his moribus
dabit nemo : inuenerit inopem potius quam te corrumpi sinat.*

Voici la traduction que donne Estienne de ces mots : « Car ie repouleray facilement ce que tu voudras. Nul pere ne voudroit bailler à son filz femme de telle complexion. Il t'en trouuera une poure, plustot que il te laisse gaster et cor-

rompre de ceste meschante », ce qui est très différent d'une traduction du texte moderne :

*nam quod tu speres : « propulsabo facile uxorem his moribus ;
dabit nemo » : inuenerit inopem potius quam te corrumpi sinat.,*

« Et quant à ce que tu espères : « Je repousserai facilement toute femme avec mes façons d'agir ; personne ne m'en donnera une », ton père te trouvera plutôt une femme pauvre, sans dot, que de te laisser gâter ». La différence semble assez grande, mais, heureusement, le sens n'est pas fort altéré : tout ce qu'il y a à exprimer, c'est qu'il est inutile que Pamphile continue à penser qu'il écartera les femmes en redoublant ses amours avec Glycerium, et tout cela est exprimé en effet.

Plus intéressante, peut-être, est la « Constructio » des vers 926-928 ;

*...is mihi cognatus fuit
qui eam recepit. ibi ego audiui ex illo sese esse Atticum.
is ibi mortuost.*

Voilà le texte selon l'édition de 1541 ; le texte moderne remplace *eam* par *eum*. Cette petite différence pouvait avoir d'importants résultats, car, en traduisant. Estienne avait à trouver la personne que désignait *illo*, qui suit de près. Voici comment il l'a fait :

IS QUI RECEPIT EAM uirginem TVM per id tempus, eo tempore,
*Celui qui la receut pour lors. FUIT erat COGNATVS MIHI cognatione
mihi deuinctus. Estoit mon parent. IBI tunc EGO CRITO AVDIVI
intellexi EX ILLO, cognato meo, En ce temps ie sceuz de luy
mesmes. SESE ESSE ATTICVM quod ipse esset Atheniensis, uel ex*

Attica regione, Qu'il estoit D'Athenes. Is cognatus meus Mourvvs est ibi apud Andrum. Il mourut la.

Mais celui qui était mort et qui s'était avoué Athénien n'était pas le parent de Criton (qui parle), mais l'étranger, le naufragé que ce parent avait abrité. L'écolier consciencieux, qui lisait le latin se ferait donc une idée fautive de l'action de la pièce; celui qui lisait seulement le français se ferait une idée beaucoup plus proche de la vérité. Si le sens que donne la « Constructio », sens qui résulte de la présence du mot *eum* pour *eum*, avait, sur l'action qui suit, ses répercussions logiques, la comédie se terminerait d'une toute autre façon que le dénouement réel. Dans la traduction de 1542, la « constructio » manque, mais Estienne indique, d'une manière très claire et indiscutable, que cette fois il a bien compris de quoi il s'agit : « et léans l'antendis de cest estranger qu'il estoit d'Athènes. »

Le vers 973 donne les mots : *solus est* pour : *solus es* et la traduction y convient : « Cest celuy seul que les dieux ayment », et, puisque le texte latin n'a pas changé entre les publications des deux traductions d'Estienne, une version semblable se trouve dans l'*Andrie* de 1542.

Un seul petit anachronisme arrête notre attention : au vers 930, les mots : *O Jupiter !* sont traduits par : « O Dieu de paradis » ; dans la traduction de 1542, cette faute ne se trouve plus.

Cette traduction de 1541, somme toute, est assez correcte pour être utile comme œuvre de vulgarisation, comme texte

classique, mais elle ne prétend pas à la valeur littéraire. Son utilité, cependant, fut reconnue d'une façon définitive en ce qu'elle fut reproduite à cinq reprises en français, et même une fois en espagnol (1549, Louvain). Robert Estienne en donna des éditions en 1546 et en 1548; François Estienne la réimprima en l'augmentant d'un index en 1547 et l'imprimeur lyonnais, Thibaud Payan, la reproduisit en 1547 et en 1561, mais sans l'index ajouté par François Estienne en 1547. Dans ces reproductions, le texte est copié mot pour mot, comme la « Construction » et les « Scholia ». Il n'y a pas de corrections à signaler et les erreurs mêmes que la traduction de 1542 avait corrigées, y restent entières.

* * *

La traduction scolaire a passé inaperçue des bibliographes, mais celle de 1542 a été plus fortunée. Cependant, une difficulté s'élève au sujet de la date de l'impression de l'*Andrie*. Du Verdier ¹ donne la date 1542, avec le nom de l'éditeur, Gilles Corrozet. De Beauchamp ² donne la date 1540, avec le même nom d'éditeur. Goujet adopte la date 1542, s'appuyant sur du Verdier et Maittaire ³, et il ajoute, en mentionnant la date donnée par De Beauchamp : « Cette méprise est peu considérable, si elle est réelle; car je n'ai pu trouver cette traduction ⁴ ».

1. Tome I (édition Rigoley de Juvigny), p. 297. La Croix du Maine ne cite pas l'*Andrie*.

2. Tome I, p. 334.

3. Vitæ Stephanorum, p. 171.

4. Tome IV p. 420.

En effet, cette traduction est rare. Nous n'avons pu a découvrir dans les grandes bibliothèques de Paris et, quand nous l'avons examinée à la bibliothèque du British Museum, nous avons eu entre les mains un exemplaire daté de 1542, mais publié par Andry Roffet, libraire de « la rue neusue nostre Dame, à L'enseigne du Faulcheur, deuant sainte Geneuesue des ardens ». Il semble très probable que de Beauchamp s'est trompé, qu'il a mal lu ou mal copié les indications dans le livre même ou dans Du Verdier. Du moins, n'avons-nous trouvé aucune autre trace d'une édition de 1540. L'épître « au Préuot de Paris ou son Lieutenant Ciuil » dans laquelle Estienne sollicite un privilège, est datée du 12 février, 1541 (1542, nouveau style). Quant au nom de l'éditeur, l'édition fut, sans doute, partagée entre Corrozet et Roffet, selon un usage fréquent au xvi^e siècle.

* * *

La première comédie de Térence, intitulée l'Andrie, est par la manière dont elle est éditée, plus coulante que la version de 1541. Parue un an plus tard, elle semblerait devoir corriger les fautes qui se rencoontrent dans la version scolaire; elle le fait, partiellement, mais elle ajoute quelquefois de nouvelles erreurs. Les fautes que nous avons signalées aux vers 381-2, 864, 916-7, sont corrigées, tandis que celles des vers : 175, 241-2, 341-2, 848, 916-7, 970, 520, restent, avec la seule différence qu'elles sont ordinairement exprimées en des termes un peu moins secs que ceux de la version de 1541. De nouvelles fautes se trouvent de temps en temps :

10. *Menander fecit Andriam et Perinthiam.*
qui utramvis recte norit ambas nouerit.
(Ménandre écrivit l'Andrienne et la Périnthienne. Celui qui connaît bien l'une, les connaît toutes deux.)
1541 : « Menander a composé l'Andrie et pareillement la Perinthie. Qui aura bien ouy parlé de lune ou de l'autre les cognoistra toutes deux ».
1542 : « Menander composa premierement en Grec l'Andrie, qui pareillement est la Perinthie, qui aura bien ouy parler de l'une ou de l'autre, les cognoistra facilement toutes deux. »
370. *ac nullus quidem.*
(mais pas du tout!)
1541 : « Plutost tu n'es rien par ma peine. »
1542 : « Mais possible remis en plus grande que jamais. »
646. *heu me miserum qui tuom animum ex animo spectaxi*
[meol
(O! pauvre sot que je suis, d'avoir jugé vos sentiments d'après les miens.)
1541 : « Ha pauvre homme que ie suis, qui ay estimé ton couraige et uoloir estre tel que le mien. »
1542 : « Ah pauvre homme que ie suis, i'ay bien à la fin cogneu ta volonté par la mienne. »
- 769, 770. *...uidi Cantharam*
suffarcinatam.
(J'ai vu Canthara chargée d'un paquet sous ses vêtements).
1541 : « Toutesfois si ay ie ueu la uielle Canthara bien empeschee. »
1542 : « Si scay-ie bien que i'y ay veu entrer ceste

vieille Canthare toute gressæuse, et plaine de
haillons. »

907. *insolens.*

(contraire à votre coûtume.)

1541 : « ou tu n'as point accoustume de uenir. »

1542 : « folastre. »

940, 941.

...dignus es

cum tua religione, odio : nodum in scirpo quæris.

(Vous êtes digne d'être hai, avec vos scrupules.

Vous cherchez un nœud dans un jonc.)

1541 : « Vous estes digne d'estre hay dung chascun
auec ceste uostre doubtte et conscience. Vous
cerchez ung neu sur ung ionc. »

1542 : « Ma foy vous estes dignes d'estre envoyé en
religion à tout vostre belle conscience de cordelier,
vous cerchez un nœud sur un ionc. »

Un seul anachronisme s'introduit dans la version de 1542 :
au vers 237, les mots : *quid illud est* sont traduits : « Nostre
Dame, qu'est cecy ? », tandis que la traduction de l'année
précédente donnait la version : « Qu'est-ce que ha Pam-
philus, qu'est-ce qu'il y a ? ».

Voici d'autres menues fautes : les mots : *ego uero ac lubens*
du vers 337 sont attribués à Pamphile au lieu d'être pronon-
cés par Byrria; les mots : *quid est.... intenderam* aux vers
732, 733, *saluos sis*, *Chremes* au vers 906, ne sont pas traduits
du tout.

La traduction mot à mot de 1541 avait obligé Estienne à
être précis aux dépens du style; dans la traduction de 1542,
Estienne, libéré des entraves des phrases latines, laisse trot-

ter sa plume plus à son aise et la version qui en résulte est plus souple et plus française quoiqu'elle perde, çà et là, de son exactitude. Quelques passages, traduits très librement, donnent du relief à la traduction entière. Par exemple :

458. *... em illic est huic rei caput.*
1541 : « Voyla le chef de toute l'affaire. »
1542 : « Voicy encores, Dieu mercy, la beste qui a fait le dommage. »
616. *...eho dum, bone uir, quid ais ?*
1541 : « uien ca uien ca bonne piece. que dis tu ? »
1542 : « Aproche, aproche, gentil veau, que veux tu dire à ceste heure ? »
663. *interturbat.*
1541 : « il gaste tout, il trouble toute mon affaire. »
1542 : « Il me gaste tout mon verd, il trouble tout ».
742. *...mulier, tu adposisti hunc ?*
1541 : « Femme a ce este toy qui luy a mis ? »
1542 : « Parle, hau, Guillemette, a ce esté toy qui l'a mis en ceste place ? »
789. *noui omnem rem.*
1541 : « Je scay bien, i'entends toute l'affaire. »
1542 : « Je scay tout sur le doigt. »
864. *ego te commotum reddam.*
1541 : « Je te hasteray maintenant d'aller. » (Incorrectement.)
1542 : « Croy que ie te feray tantost eschauffer le dos. »

Une comparaison faite entre les exemples que nous donnons, démontre d'une façon claire que la traduction de 1542 est infiniment plus vivante, plus colorée et plus française que

celle de 1541. Cependant, cette liberté ne se borne pas toujours assez et on voit (mais rarement) des passages plus libres qu'élégants. Ainsi, au 473^e vers, les mots :

Iuno Lucina, fer opem, serua me, obsecro.

sont traduits, dans l'*Andrie* de 1542, de la manière suivante : « A l'ayde, à l'ayde, ay, ay, ay, eh, Dame Iuno aydez moy, ie meurs en travail, eh gardez moy ie vous requiers, cecy, ay. A l'ayde, à l'ayde. » Combien plus digne est la version de 1541 : « O Iuno qui metz les enfants en lumière, soyes moy maintenant en ayde, ie te supply. Garde moy ! ».

Pour permettre une comparaison, nous donnons le passage de l'*Andrienne* que nous avons déjà cité pour les autres traductions, c'est-à-dire celui où Simon raconte à Sosie comment il a découvert l'amour de Pamphile pour Glycerium aux funérailles de Chrysis :

SIMO. Tu le scauras : on enlieue le corps, nous le suyons, & en allant l'aperçoy de fortune en la troupe de dames qui suiuoient vne ieune fille d'un visaige bien beau.

SOSIA. Possible.

SIMO. Et de maintien (Sosia) si gracieux & honeste que riens plus. Pour autant qu'elle me sembla lors plus fort larmoyer que les autres, & aussy pour ce qu'elle estoit à la verité plus belle & gratieuse que nulle de la bande, ie viens aux chambrières qui la suyuoient, ie leur demande qui elle est : me font response que c'est la sœur de Chrysis. Tout à l'heure le cueur me vient à dire : ah las, voicy le ieu de la besoigne. C'est d'icy dont viennent ces larmes. Voicy le poinct de ceste compassion.

SOSIA. Ho que ie crains fort la fin de ce propos.

SIMO. Cependant, le corps passe outre, nous suyvons, & arriuons iusques au sepulchre. Elle fut posée sur le feu : on fait les pleurs et les regretz. Sur ces entrefaites, voicy venir ceste sœur, de qui ie t'ay par cy deuant parlé, qui s'aproche du feu vn peu trop follement à la vérité, & avec assez grand danger de sa personne. Et là mon beau filz, comme tout esperdu, monstre apertement l'affection qu'il auoit de si longtemps bien cachée et & dissimulée. Il acourt de si loing qu'il la voit & va embrasser ceste fille par le beau meillu du corps : m'amy Glicerion (dit il) que voulez vous faire ? pourquoy vous allez vous destruire ? Elle adonc se renuerse sur luy, pleurant si familièrement & doucement, que tu eusses par cela bien aisement iugé & aperceu l'amour & priuauté des longtemps commecée & accoustamée.

Malgré ses petites fautes et ses menues erreurs, l'*Andrie* de Charles Estienne reste infiniment supérieure aux deux traductions de l'Andrienne que contient le volume de Vérard, le « *Therence en francois, Prose et Rime* ». Elle est aussi, comme le dit M. Tilley, « la seule version complète et suffisante d'un drame latin faite sous le règne de François I^{er} ».

* * *

Sa valeur comme traduction n'est pas son unique titre à notre estime et à notre intérêt. Elle renfermait une préface sur le théâtre ancien, préface qui a pu agir sur les esprits des jeunes et des vieux Français beaucoup plus, peut-être, que les préfaces et les traités de Donat, de Diomède, de Josse Bade. C'est la préface qui, un peu remaniée, va être adressée au

1. *The Literature of the French Renaissance*, Cambridge, University Press, 1904, 2 vol, in-8. Tome I, p. 39.

Dauphin (plus tard Henri II), en tête de la comédie du *Sacrifice*, pièce traduite par Estienne d'un modèle italien, en 1543. Cette comédie allait être reproduite, avec le nouveau titre des *Abusez*, en 1548 et en 1556, et la préface ne cessait pas de figurer en tête de la comédie ¹. Ce traité sur le théâtre antique se divise en paragraphes qui portent les titres : « Qu'estoit ce que les anciens apelloient, Fable, Tragedie, Satyre, Comédie vieille, & Comédie nouvelle », « En quelz lieux premierement se jouoyent les Tragedies & Comedies », « Des ieuX Sceniques en general, & des acteurs & ioueurs d'iceux », « Les Aornements & vestemens des ioueurs sceniques », « Que signifient les Actes & les Scenes en la comédie », « Description du Theatre, & de la façon d'iceluy », « Description de la Scene », « Les aornements dez Theatre », « Les aornements de la Scene », « Comme estoit assis le peuple au Theatre ou Amphitheatre, selon les degrez ».

Pour les jeunes gens qui rêvaient déjà, peut-être de créer un nouveau théâtre français, ce traité contenait force rensei-

1. *Les Abuses*, Comédie faite à la Mode des Anciens comiques, premierement composée en langue Tuscanne, par les professeurs de l'Académie Senoise, & nommée Intronati, de puis traduite en Francoys par Charles Estienne, & nouvellement reueuë & corrigée. A Paris. Par Estienne Groulleau, demourant en la rue Neuue nostre Dame, à l'enseigne saint Ian Baptiste, 1548. In-12 (Bib. Nat. Rés. Yd. 1127). Edition de 1556, par le même éditeur (Bib. Nat. Yd. 1128). Même format. La première édition, qui est rarissime, portait le titre : *Comédie du sacrifice des professeurs de l'Académie vulgaire senoise, nommez Intronati, célébrée es ieuX d'un Karesme prenant à Senes*, traduite de Langue Tuscanne par Charles Estienne. (MDXLIII, à Lyon, par François Juste et Pierre de Tours.) Voir E. Chasles, *La comédie en France au XVI^e siècle*, Paris, Didier, 1862 in-8, p. 41 et suivantes.

gnements précieux, rendus plus sensibles par le langage qu'employait Estienne. Qui sait si Jodelle, né en 1532, donc âgé de 10 ans quand l'*Andrie* et sa préface parurent, n'a pas, jeune écolier, lu cette préface soit dans l'*Andrie*, soit dans les *Abusez*, où Estienne se plaint au prince de l'ignorance des Français en ce qui concerne le théâtre et loue, excessivement, peut-être, l'art dramatique des anciens, condamnant les vieux genres français au déclin, avec plus de vigueur que la *Deffense et Illustration* elle-même? Qui sait si cette plainte, qui gagna l'oreille du public en 1543, 1548 et 1556, n'inspira pas à Jodelle l'idée de l'*Eugène* représenté avec sa *Cléopâtre* en 1552? La proximité des dates 1548 et 1552 donne à l'hypothèse quelque vraisemblance et quelque probabilité. Il est

1. Epistre du Traducteur, à Monseigneur le Dauphin de France : declarative de la maniere que tenoient les anciens, tant à la composition du Ieu, qu'à lepareil de leurs Comedies : *Je ne puis assez louer (mon Seigneur) la coustume des anciens, en leurs Comedies, qu'ilz apelloient nouvelles : & la façon de disposer & poursuyure leur sens & argument en icelles, pour donner recreation aux auditeurs. Laquelle maniere, si iusques à nous ce iourd'huy estoit paruenue. Je ne croy point que ne fussions aussi heureux en ce cas qu'ils estoient, considéré, que nostre langage tant pour exprimer, comme aussi pour aorner, & decorer quelque chose, n'est de riens pour le present inferieur au leur : combien que pour la plupart du leur soit descendu.* Il poursuit que depuis les anciens il y a eu une sérieuse décadence, que le théâtre français ne retient qu'un acte d'entre les cinq actes des anciens et « en plusieurs de noz comedies ne se trouue sens, rithme, ne raison : seulement des paroles ridicules avecq' quelque badinage sans autre intention, ne conclusion ». Il offre aux lecteurs une comédie faite par des Italiens. mais il espère qu'on la trouvera « telle que si Térence mesmes l'eust composée en Italie, à peine mieux l'eust il sceu diter, inuenter ou deduyre ». La contradiction n'est qu'apparente; il montrait que les italiens modernes pouvaient égaler les anciens; pourquoi les français ne craient-ils pas de même ?

avez envie de remarquer. cependant, que le prologue de l'*Égène*, tout en rejetant l'influence des anciens :

L'invention n'est point d'un vieil Menandre¹.

donne une place assez importante à une allusion au théâtre où on représentait la comédie :

Quant au theatre, encore qu'il ne soit
En demy-rond, comme on le compassoit,
Et qu'on ne l'ait ordonné de la sorte
Que l'on faisait, il faut qu'on le supporte,
.....
Mesme le son qui les actes separe,
Comme je croy, vous eust semblé barbare,
Si l'on eust eu la curiosité
De remouler du tout l'antiquité².

Jodelle nous semble s'exouser de ne pas avoir suivi les indications données par Donat, Diomède, Josse Bade et les autres commentateurs du théâtre antique. Pourquoi ne songeait-il pas à la préface des *Abuses* (transcrite presque intégralement de notre préface de 1542) qu'il avait peut-être lue peu auparavant, qu'il avait dû lire, puisqu'il s'intéressait au théâtre ? Cette préface française n'a peut-être pas reçu, des historiens de la littérature française, la place qui lui est due parmi les œuvres qui frayèrent le chemin aux réformes plus brillantes de la Pléiade.

1. *Œuvres de Donat, Ancien théâtre Français*, IV, p. 6.
2. *Œuvres de Josse Bade*, IV, p. 7.



Charles Estienne est donc l'auteur de deux traductions, de valeur très inégale, mais également utiles à deux points de vue très différents : la première, pour les jeunes gens, version scolaire, avait surtout le mérite d'être exacte, de pouvoir aider à l'éducation de la jeunesse française et de préparer les esprits des futurs écrivains et de leur public; la deuxième, l'*Andrie* de 1542, avec sa préface, s'offrait comme modèle, avec le *Sacrifice* ou les *Abusez* du même auteur, aux jeunes enthousiastes qui allaient chercher, d'après leurs propres mots, dans Térence et dans Plaute leurs « archétypes » pour un nouveau théâtre.

CHAPITRE VI

DEUX TRADUCTIONS SCOLAIRES : L' « EUNUQUE » ET « L'HEAUTONTIMORUMENOS » DE JOANNES ERICIUS

I. Titre : *Pub. Terentii Eunuchus, Latine & Gallice in studiosorum adolescentum gratiam enarrata, cum scholiis, quae artificium, argumentaque, & locos, necnon insigniores loquendi formulas monstrant. Adiecimus Iodoci Vvillichij Commentariolum in eandem comœdiam. Omnia cum Indice locupletissimo.* || Marque. || *Lugduni, apud Theobaldum Paganum, M. D. LIII. cum privilegio regis.*

In-8. 10 ff. n. ch. + 354 pp. ch. + 4 ff. n. ch. Sign. *2-Z4. Car. ital. (texte latin et locutions françaises) et rom. (commentaires et notes).

Les ff. prélim. contiennent : V. titre : privilège (dat. 29 avril 1552). V. f. 2 : « Joannes Ericius ingenuæ iuventuti. » V. f. 3 : argument de Donat.

A la fin : *Lugduni, excudebat Bartholomaeus Fraenus.*

C'est le n° 471 de notre catalogue des éditions de Térence.

Elle fut reproduite en 1553 (n° 472), 1554 (n° 473) et en 1561 (n° 474).

Les ff. prélim. dans l'édition de 1561 contiennent : V. titre :

blanc. R. f. 2 : « Joannes Ericius Ingenuæ iuuentuti S. » V. f. 2 : « Publ. Terentii Comici laus ex M. T. Cicerone in Limone (*sic*) (4 vers latins). R. f. 3 : « Pub. Terentii Eunuchum, Latine et Gallice in studiosorum adolescentum gratiam enarrata, scholiis & doctissimis & lepidissimis illustrata », Ensuite une explication du titre de la pièce, avec une traduction française. V. f. 3 : « Comœdiæ Interlocutores. Personarum descriptionis et Etymologiæ. » V. f. 4 : « Les Descriptions des Personnes et Etymologies. » R. f. 5 : « Ælii Donati Argumentum in Eunuchum Terentii. » V. f. 6 : « Argument de Donat sur l'Eunuque de Terence. » R. f. 8 : « C. Sulp. Apollinaris Periocha in Eunuchum » (avec un « Syntaxis » et « Scholia »). V. f. 9 : Ἀδελφον (autre argument versifié). R. f. 10 : « Syntaxis » du second argument. V. f. 10 : « Scholia » du même.

Chaque scène est précédée d'un argument, du schéma des mètres poétiques employés au cours de la scène. Les vers sont distingués, les scènes et les actes numérotés. Chaque scène est suivie d'une « Syntaxis » (qui correspond à la « Constructio » dans l'*Andrienne* de 1541) et de « Scholia ».

Le texte se termine à la p. 304.

P. 305 : « Iodoch Vvillichii scholia in Eunuchum Terentii » (en latin).

P. 354 : « Finis scholiorum Iodoci Vvillichii. »

Les 4 ff. n. ch. à la fin contiennent l'Index. Dans l'édition de 1561, il n'y a pas d'achevé d'imprimer.

II. Titre : *Pub. Terentii Heautontimorumenos, in studiosorum adolescentum gratiam quam familiariter fieri potuit Gallice explicata, cum scholiis, quae artificium, argumenta, schemata, nonnullasque loquendi insigniores formulas demonstrant. Adiecto indice verborum selectiorum, grauium sententiarum, ac insigniorum loquendi formularum copiosissimo. || Marque. ||*

Lugduni, Apud Theobaldum Paganum. 1559. Cum privilegio Regis.

In-8. 304 pp. ch. + 7 ff. n. ch. Sign. a2-u5. Car. ital. (texte latin et locutions françaises) et rom. (comment., etc.).

Les pp. prélim. contiennent : V. titre blanc ; p. 3 : privilège (dat. 21 juin 1558) ; p. 5 : « Theobaldus Paganus puræ dictionis Latinæ studiosus S. » (dat. *Idib.* Oct. 1559) ; p. 7 : « Argumentum per singulos totius comoediæ actus » ; p. 8 : « Aliud Argumentum » et sa traduction française ; p. 9 : « Fabulæ Interlocutores. Idiomatica Personarum et Etymologiæ » ; p. 10 : « C. Sulpicii Apollinaris Periocha » ; p. 11 : « Syntaxis », etc., de la « periocha ».

Chaque scène est introduite par un argument, un schéma des mètres poétiques et suivie de « Syntaxis » et « Scholia ».

Le texte se termine à la page 304. Les ff. suivants contiennent l'index.

Voir, dans le catalogue des éditions, le n° 481.

* * *

Nous n'avons guère besoin de nous arrêter à ces deux versions scolaires, puisqu'elles sont organisées sur le même plan que l'*Andrienne* de 1541, qu'elle furent publiées dans une intention pareille et qu'elles s'inspiraient, peut-être, de cette *Andrienne*.

Pour les étudier ensemble, nous nous écartons de l'ordre strictement chronologique, car l'*Eunuque* parut en 1552, l'*Heautontimorumenos* en 1559 et, entre ces deux années, deux autres traductions furent publiées, toutes les deux de l'*Andrienne*, l'une en vers, attribuée sans raisons solides à Bona-

venture des Périers, l'autre une version scolaire. Si nous renonçons à cet ordre, c'est que les deux versions auxquelles nous avons affaire ici sont du même auteur et font partie d'une série inachevée de traductions scolaires. Le traducteur et commentateur fut un certain Joannes Ericius, lyonnais, autrement inconnu, qui avait dicté des notes à ses élèves et avait été encouragé par Estienne Pasquier à les faire imprimer pour servir à l'instruction de la jeunesse lyonnaise ¹. Dans sa préface, il donne les raisons de son choix de Térence : d'abord, le langage de notre comique latin est toujours pur et net; en second lieu, il voulait aider les libraires, qui avaient besoin d'un texte correct de Térence à l'usage des jeunes gens; et, dans la même préface, il promet de faire paraître plus tard les autres comédies térentiennes éditées et commentées d'une façon pareille ². Il n'a pas pu tenir sa promesse, car la seule autre comédie de Térence revue par lui est l'*Heautontimorumenos* de 1559, œuvre posthume, d'après la préface de Thibaud Payan, qui le publia ³.

1. R. f. 2 : « Dictaueram discipulis aliquot, quos prius tim instituendos susceperam, adnotatiunculas in Eunuchum Terentij, quas quum Stephanus Pascuarus literarum humaniorum professor non pœnitendus quotidiano fere conuicio; eflagitaret, ne, quantulumcumque sunt, pueris inuiderem, sed potius in lucem emitterem... ».

2. V. f. 2 : « Accipite igitur æquo animo, et fruimini, donec ex eadem fabrica vobis prodibunt reliquæ omnes Terentij comœdiæ ». Il est intéressant de remarquer que Ch. Estienne avait fait la même promesse, dans le titre de son *Andrienne* de 1541, sans l'avoir réalisée, à moins que les autres comédies de la série ne soient perdues.

3. Payan avait obtenu le manuscrit « magna cum difficultate » des héritiers d'Ericius. Préface de l'*Heautont.*, p. 5.

Le plan de l'*Eunuque*, comme celui de l'*Heautontimorumenos*, ressemble à celui de l'*Andrienne* de 1541 à un tel degré que nous sommes tentés d'y voir une imitation. La seule différence, c'est que la partie qui contient la traduction française, ensevelie sous force explications, est intitulée « Syntaxis » au lieu de « Constructio ». A tous autres égards, ressemblance complète.

Une fois trouvée et reconstituée, cette traduction de l'*Eunuque* n'est pas bien intéressante : elle ne contient guère de fautes et celles qu'on y trouve ne sont pas extrêmement frappantes. La plus sérieuse erreur que nous ayons pu relever dans l'*Eunuque* est la suivante :

557. *adibo atque ab eo gratiam hanc, quam uideo uelle, inibo*
 (J'irai vers lui et lui procurerai ce plaisir qu'il
 semble tant désirer).
 « J'iray vers Cherea et je rapporteray et aquerray
 ceste bonne grace et amitié laquelle ie pense, qu'il
 veut bien que i'aquiere. »

La traduction, comme nous l'avons déjà dit, est correcte et elle cesse d'être intéressante par là même, puisqu'elle n'offre ni l'intérêt d'un ouvrage entrepris par quelqu'un qui n'avait pas assez de connaissances, ni celui d'une œuvre littéraire. Elle reste tout ce qu'elle prétend être : une version scolaire qui put exercer quelque influence sur l'esprit des jeunes gens qui la lisaient. Sa valeur est celle d'une œuvre de vulgarisation.

A titre de comparaison, nous donnons un court exemple

de la « Syntaxis » et un passage de la traduction française, reconstituée avec les morceaux épars à travers la « Syntaxis ».

Dij ita me ament [iurandi modus], *Ainsi me veulent aimer les dieux,*

Misera timeo] *Je miserable ie crains*

Nonnihil] *Aucunement,*

Ne ille insanus [furiosus miles] *Que celui insensé, cestassavoir le gendarme*

Faciat [excitet] *ne face, n'esmeue*

Aliquam turbam [rixam]. *Quelque trouble, noyse, debat,*

Aut uim [faciat, insultet] *Ou qu'il ne face quelque violence & outrage*

Thaidi] *A Thais, etc.*

Et voici le passage où Phédria dit adieu à Thais, qui l'a prié, au nom de leur amour, de s'absenter pendant quelques jours (*Eun*, I., II, 191-196) :

PHEDRIE. Moy que ie veux ? Ie veux qu'estant presente de corps avec ce fascheux gendarme tu en sois absente de cœur & affection : ton cœur en soit bien loing : que tu m'aimes, iours & nuitz, tousiours : que tu me souhaites que tu me desire veoir : que tu me songes : que tu penses & songes la nuit en moy : que tes visions & songes soient de moy : que tu m'attendes : que tu te souuiennes de moy : que tu esperes mon retour : ou que tu croye, que i'ay souuenance de toy : que tu te recrees & resiouisses en moy : en te souuenant de moy : que tout ton cœur & pensement soit avec moy. Finalement, fais que tu sois mon cœur, puisque ie suis le tien. »

Répétitions, nécessaires, peut-être en tant qu'explications, style un peu sec et raide, résultat de la méthode employée,

mais traduction correcte et à cet égard estimable. Qu'exige-t-on de plus d'une version pour les écoles ?

* * *

En 1559 parut à Lyon l'*Heautontimorumenos*, revu et expliqué par le même Ericius. C'est une œuvre posthume, comme nous l'avons dit plus haut, et elle porte des traces qui dénotent l'absence d'une dernière main apportée par le traducteur à son travail. Au moins, l'éloge d'Ericius que fait Payen dans sa préface est-il exagéré et même ridicule¹. Nous attendons beaucoup de ce « Térenee français » et nos déceptions n'en sont que plus fortes. Un Térenee français aurait-il écrit : « Pences tu qu'il te soit permis de faire ces choses plus longuement *noy pere viuant* ? »², avec un ablatif si littéralement transcrit ? Ericius aurait peut-être corrigé sa version, s'il avait vécu plus longtemps et l'aurait rendue aussi correcte que la traduction de l'*Eunuque*; il aurait fait disparaître, sans doute, des morceaux tels que : « Or sus, or auant, quelle est elegante, iolie, croy qu'il y à la de l'esprit, en elle, » comme traduction du vers 1063 :

heia, ut elegans est! credas animum ibi esse.

1. P. 5. *Heaut.*, Lyon, 1559 : « ... sic Joannes Ericius, iam morte cum vita commutaturus, perinde ac cycnus, qui prope moriturus, dulciorem ac suauiore cantum, quam unquam solitus fuerat, edit, ita docte & familiariter hanc comœdiam interpretatus est, ut seipsum, omnesque animi sui vires, diuino quodam spiritu, superauerit. Ita enim vim proprietatemque Latini sermonis (quod pure Terentius hac in comœdia usus fuit) Gallico idiomate reddidit, ut alter Terentius Gallicus esse videatur...

2. *Heaut.*, 102, 103.

Voici, d'après l'*Heautontimorumenos* de 1559, l'éloge des jeunes filles chastes par la courtisane Bacchis¹ passage déjà cité pour les deux traductions publiées par Vêrard.

Par le temple de Pollux m'amyé Antiphila, ie te loue et te iuge estre fortunée, bien heureuse, veu que tu as mis peine, que tu as taché à cela, que tes mœurs fussent semblables, conuenables a ta beauté, et ne mesbais pas, ie ne m'esmeruilles pas, ainsi m'ayment les dieux, si chacun te desire, te conuoite pour soy : car ta parole, ton langage m'a esté indice, signe & argument, quel esprit tu auois, de quelle nature tu estois. Et quand moy-mesme considere a par moy en mon esprit ta vie, et certes de toutes vous autres, que separent, despartent d'avec elles, reiettent le commun peuple, ce n'est pas merueille, chose esmerueillable que vous soiez de ceste sorte, telles que vous estes et non pas nous autres. Car il vous est expedient, utile estre bonnes. Ces amoureux, porsuiuans, avecques lesquelz nous auons affaire, accointance, communication, ne le permettent pas, ne soffrent pas que nous soyons telles que vous estes : car certes les amoureux incitez, attirez, attraitz par nostre beauté, nous aiment, nous frequentent. Apres que celle beauté est muée, changée, que vous ne sommes plus belles à leur gré, à leur fantaisie, ilz appliquent leur courage ailleurs, ilz mettent leur cœur autre part. Sinon ce temps pendant quelque (*sic*) chose ne nous est prouee, nous n'auons pourueu pour nous durant nostre beauté, & que les frequentions nous viuons pures, desertes, delaissées, abandonnées. Apres que vous auez deliberé passer le temps de vostre aage, de vostre vie, ensemble avec un seul home, duquel la maniere, la façon de viure est principalement semblable des vostres, à voz manieres de viure, iceux s'appliquent, s'adonnent

1, *Heaut.*, II, iv, 381 et suiv.

a vous autres. Mais & l'un et l'autre estes liez & obligez de l'un & l'autre, d'un cousté & d'autre, mutuellement par ce bien fait, par ceste grace de garder la foy l'un à l'autre, en sorte que, tellement que, nulle calamité, nulle misere iamais ne pourroit aduenir à vostre amour.

ANTIPHILA. Je ne scay des autres, ie ne scay que les autres font : certes ie scay bien que i'ay fait tousiours soigneusement, diligemment, afin que ie aquisse, cerchasse, reputasse mon profit du sien¹.

Débarassée des répétitions, des explications, cette version, comme celle de l'*Eunuque* eût pu être la base d'une traduction littéraire aussi bien que littérale.

Nos conclusions doivent être semblables à celles que nous avons tirées de notre étude de l'*Andrienne* de 1541 : œuvre de valeur vulgarisatrice, correcte mais raide et sèche, contrainte par son objet et sa méthode à renoncer à la qualité littéraire ou artistique ; en un mot, véritable traduction scolaire.

Qui sait, d'ailleurs, si les traductions de Joannes Ericius ne furent pas les sources de quelques idées exprimées plus tard, et avec plus d'élégance, par des écrivains qui n'étaient que des écoliers au moment où parurent l'*Eunuque* et l'*Heautontimorumenos* du savant lyonnais et qui firent connaissance pour la première fois, avec les comédies térentiennes dans les modestes livres publiés par Thibaud Payan ?

1. *Heaut.*, Lyon, 1559, pp. 116-119.

CHAPITRE VII

UNE TRADUCTION VERSIFIÉE : L' « ANDRIE » DE 1555

Titre : Première comédie de Terence appelée L'Andrie : Nouvellement traduite, & mise en ryme Francoyse. Plus un traité des quatre vertus Cardinales, selon Senecque. || Marque. || A Lyon. par Thibaud Payan. 1555.

In-8, 217 pp. oh. + 5 pp. n. ch. Sign. a2-o5. Car. ital.

P. 2 blanche; p. 3 : « Aux Lecteurs » (54 vers décasyllabes); p. 6 : « Argument Sommaire de la comédie par vers alexandrins »; p. 7 : le prologue. P. 9 : commencement du premier acte.

La pièce se termine à la p. 182, avec cette notice :

Fin de la Comédie de Terence, nommée Andrie, nouvellement mise en vers francoys.

Pp. 183, 184 sont blanches.

P. 185 : *Les Quatre Princesses de vie humaine, c'est a savoir Les quatre Vertus Cardinales, selon Senecque, Translatees de Latin en rime Françoise, par Bonaventure des Periers.*

P. 186 blanche. Le « Traité » se termine à la page 217.

P. [218] : corrigenda et « Aux Lecteurs »; pp. [219, 220] : Table de l'Andrienne.

P. [221] : Table du traité; p. [222] : blanche.

B. N. Yc. 4981; Bib. Ars. B. L. 2475 in-8.

La comédie est reproduite dans les éditions suivantes des œuvres de Bonaventure des Périers :

Le Cymbalum Mundi et autres œuvres de Bonaventure des Périers... par Paul L. Jacob, bibliophile. Paris, Gosselin, 1841, pp. 237-329.

Œuvres Françaises de Bonaventure des Périers... par M. Louis Lacour. Paris, Jannet, 1856, I, pp. 188 et suiv.

* * *

Cette traduction de l'Andrienne soulève deux questions intéressantes, l'une au sujet de la date de sa publication, l'autre à propos du traducteur.

Quant à la date, nous sommes sûrs qu'une édition parut en 1555, car c'est celle que nous avons examinée; elle fut publiée à Lyon par Thibauld Payan ou Payen. Cependant, plusieurs bibliographes, ayant de Beauchamp comme chef de file, nous disent que la traduction à laquelle nous avons affaire, parut à Lyon, pour la première fois, en 1537; quelques-uns ajoutent le nom de l'éditeur : Thibauld Payan. Du Verdier ¹ ne donne pas de date; La Croix du Maine ² non plus, mais de Beauchamp, ³ Nicéron ⁴ et la *Bibliothèque du Théâtre François* ⁵

1. Ed. Rigoley de Juvigny, III (V), p. 374.

2. Ed. Rig. de Juvigny, I, p. 90.

3. I, p. 319.

4. xxxiv, pp. 316, 317.

5. Dresde, 1768, in-8, p. 234.

donnent tous la date 1537 (la dernière avec le nom de l'éditeur, Thibaud Paysan [sic]). L'*Andrienne* versifiée aurait donc paru deux ans avant la publication supposée de l'*Andrienne* en prose de Charles Estienne. Mais personne n'a vu d'exemplaire de cette édition de 1537 et nous ne pouvons pas nous empêcher de croire que de Beauchamp et les écrivains qui le suivent se sont trompés en attribuant à notre traduction en vers la date de 1537. Vu l'absence complète d'exemplaire datés de 1537, nous nous croyons justifié d'avoir placé cette version chronologiquement après l'*Andrienne* de Charles Estienne.

La traduction est anonyme: aucun nom d'auteur ne paraît sur le titre ni dans la préface versifiée adressée aux lecteurs, mais le *Traité des Quatre Vertus*, qui partage le volume avec l'*Andrie*, est l'œuvre de Bonaventure des Périers, qui est nommé sur le titre particulier de cette partie du volume; pour cette raison, qui nous paraît peu solide, l'*Andrie* de 1555 a été supposée également de l'auteur du *Cymbalum Mundi*.

Du Verdier¹, citant cette version, ne donne pas de nom d'auteur, mais La Croix du Maine, dans le paragraphe sur des Périers, dit : « Il a traduit l'*Andrie* de Térence en vers François, imprimée à Lyon », ce qui détruit une assertion de Lacour : « Quelques cent ans après... Thibaud Payan..., un bibliographe, par boutade, attribue l'*Andrie* à des Périers, et la tourbe de badauds littéraires de le suivre sans broncher. »

1. *Loc. cit.*

De Beauchamp, Goujet¹, Nicéron, l'auteur de la *Bibliothèque du Théâtre François* sont unanimes à donner à Bonaventure l'honneur d'avoir rimé cette version de la première comédie de Térence. Voilà une liste d'autorités bien imposante, mais, en dépit de ces témoignages, cette attribution de l'*Andrie* de 1555 au valet de chambre de la reine de Navarre nous paraît suspecte.

Le bibliophile Jacob n'en doutait pas cependant, quand il publia son édition du *Cymbalum Mundi*; il semble avoir accueilli tout ce que la tradition ou la renommée mettait sous le nom du conteur, et son volume qui renferme le *Cymbalum Mundi* contient aussi l'*Andrie* et les *Discours non plus mélancoliques*, qui ne peuvent pas être de des Périers, sauf, peut-être, quelques morceaux. Il croit que les exemplaires de 1537 sont perdus, à cause de la défaveur qui s'était alors attachée au nom de l'auteur du *Cymbalum Mundi*, que des Périers voulait fuir la publicité. Tout de suite la question se pose : pourquoi ce nom n'aurait-il pas paru sur le titre de l'édition de 1555, quand Bonaventure était mort ? Surtout puisque son nom se trouve sur le titre du *Traité des Quatre Vertus*. On osa mettre son nom sur le titre du recueil de ses œuvres publié en 1544² et sur l'édition des *Joyeux Devis* qui parut en 1558. Cette absence de nom nous semble presque garantir que des Périers n'est pour rien dans la traduction de l'*Andrie*.

Aussi P. Lecroix lui-même nous apporte-t-il de quoi démo-

1. IV, p. 417 et suiv.

2. Lyon, Jean de Tournes, 1544. Ce recueil contient le *Traité des quatre Vertus*, mais omet l'*Andrie*.

lir l'attribution qu'il s'est permise. Il a remarqué que es vers 940, 941 :

... *dignus es* :
cum tua religione, odium, nodum in scirpo quæris.

ont été traduits :

On vous deuroit, en somme toute,
Rendre Moine : de venir faire
Doute d'une chose tant claire,
C'est chercher un nœud sur un ionc.

et, dans une note au bas de la page¹, il dit : « Voilà une bien étrange traduction de la part d'un aussi bon latiniste que Bonaventure des Périers... Un Romain (*sic*) qui devrait se faire moine, parce qu'il a un scrupule ! » Nous sommes sûrs que celui qui avait collaboré avec Olivetan et avec Dolet dans leurs travaux si solides et si érudits n'aurait jamais commis une telle faute, ni en 1537 ni en 1555.

Les *Œuvres complètes* de des Périers, publiées en 1544 par Jean de Tournes, à Lyon, ne contenaient pas l'*Andrie*. Cependant Lacour, en publiant de nouveau les œuvres du conteur, donne cette traduction, parce que la tradition persiste, malgré beaucoup de bonnes raisons qui la ruinent, à attribuer l'*Andrie* à des Périers. Voici une de ces raisons, apportée par Lacour lui-même² : « Si des Périers eût, en effet, laissé

1. P. 325, n. 1 de son édition (Paris, 1841) du *Cymbalum Mundi*, etc.

2. Dans son édition des œuvres de des Périers (Paris, Jannet 1856), I, p. lxxxv.

parmi ses papiers cet énorme travail ¹, Du Moulin, son ami intime, n'en auroit-il pas eu connaissance, et dans le *Recueil des Œuvres* n'en eût-il pas dit un mot, lui qui se ravise pour parler de quelques pièces de vers peu importantes ? »

La plus importante évidence intérieure se trouve dans la préface « Aux lecteurs », préface qui mérite d'être citée *in extenso* :

« Je commençay cette traduction,
Quelque temps ha, non en intention
De la poursuyre, et donner à la France :
Ne me sentant assez de suffisances,
Pour ce Comic rendre si proprement
Qu'à Rome il s'est donné premièrement.
Mais seulement comme par passetemps,
I'y employoys quelque peu de mon temps,
Après auoir longuement trauaillé,
En un autre art, ou ie suis appellé.
Qui ne permet qu'ailleurs mon cœur s'adonne,
Ny que grand temps à mon plaisir ie donne.
Aussi i'ay bien esté aucunes foys,
Sans y toucher plus de cinq et six moys.
Ce néantmoins à la fin i'ay tant fait,
Que tellement, quellement l'ay parfaict :
Sans que pourtant non plus qu'auparauant,
Lors ie pensasse à le mettre en auant :

1. Cet « énorme travail » est celui de traduire en vers français toutes les comédies de Térence; l'Avis aux Lecteurs à la p. 218 de l'édition (de 1555) de l'*Andrie* promet « les autres comedies dudict Comique Terence, tout d'une mesme main ». Cet avis ne « dit pas assez clairement (ce que dit Goujet, IV, p. 419) que ces deux écrits (l'*Andrie* et le *Traité* de Sénèque) sont du même Auteur ».

l'estois content, selon que le loysir
Me le donnoit, d'en prendre le plaisir
Auec aucuns, de mes amis priuez.
Or en lisant, ainsi que vous sauez,
On repollist, et on lime tousiours :
De faict aussi de là à quelques iours,
Ie le trouuay un peu plus gracieux,
Que de coustume, et qu'il contentoit mieux,
Les escoutans : tant que ie leur promis
Le publier. Mais premier ie me mis
Après un autre, un peu de plus hault stile,
Aussi beaucoup plus requis, et utile,
Que le present ou i'ay fait fin aussi ;
Esperant bien, le ioindre à cettuy-cy :
Et estoit l'œuvre assez elaboré,
Ce neantmoins il est là demouré
En attendant quelque faveur meilleure
Des temps, qu'il n'est en regne pour cette heure,
Ce temps pendant iouer vous vous pourrez
De cettuy-cy : comme faire saurez
Esbatez-vous : il n'y a qu'Amourettes,
Menuz propos, et ioyeuses sornettes :
Dond le bon peult quelque bon fruit tirer
Et le mauuays n'en peult guere empirer,
Mais toutesfois mon intention bonne
Pour profiter seulement, le vous donne :
Pour autre chose il n'a esté traduit
Que pour en prendre, et cueillir le bon fruit
Parquoy que nul ne me vienne accuser
Que ie n'ay deu à cecy m'amuser,
Car toute chose on peult voir librement,
Et approuuer la bonne seulement.

Si ie ne suis au demourant assez
Propre, disert, eloquent, excusez
Que cecy n'est que mon apprentissage
Qui vous promet quelque cas d'auantage.

Que tout cela puisse s'appliquer à l'auteur des *Joyeux Devis*, nous ne le croyons pas.

S'il y avait vraiment une édition de cette version de l'*Andrienne* en 1537, des Périers, alors fort bien connu et estimé comme érudit, aurait-il placé une telle préface en tête d'une de ses œuvres ? aurait-il même donné au public une traduction que lui-même sentait être une œuvre d'apprentissage ? La préface fut écrite par un jeune homme timide au moment de la publication, semble-t-il ; il ne nous paraît pas probable qu'un tel avis fût écrit au moment où le travail de traduction était terminé et qu'il fût trouvé avec la traduction et publié avec celle-ci, après la mort de des Périers.

M. Chenevière, dans sa thèse sur Bonaventure des Périers, rejette définitivement l'attribution de l'*Andrie* à celui-ci. Il répond à l'assertion de Lacroix que les exemplaires de 1537 se seraient perdus à cause de cette défaveur qui entourait l'auteur du *Cymbalum Mundi* en disant que des Périers fit publier à Lyon, en 1538, une nouvelle édition de l'ouvrage qui avait soulevé le scandale et que le séjour dans l'île Barbe que fit Bonaventure en mai 1539 prouve que le poète-érudit « était encore fort bien accueilli et considéré ¹ ». L'édition de 1555 porte le nom de des Périers sur le titre d'une partie du volume

1. Chenevière (Adolphe), *Bonaventure des Périers : sa vie, ses poésies*, Paris, Plon, 1885. In-8, pp. 153, 154.

Cependant, avait demandé Paul Lacroix, pourquoi aurait-on réuni en un seul volume « deux ouvrages aussi disparates que cette comédie de Térence et le traité de Sénèque », si Bonaventure n'avait pas été le traducteur de tous deux ? On avait l'habitude à cette époque, répond M. Chenevière, de réunir ainsi des œuvres très différentes et l'*Andrie* et le *Traité des Quatre Vertus* présentent au moins ceci de commun, qu'ils sont tous deux traductions d'ouvrages latins en vers français.

Pour revenir à la préface de l'auteur, quel peut-être cet « autre art » qui avait empêché le traducteur de travailler à sa version quelquefois pendant des périodes de cinq ou six mois ? Bonaventure des Périers fut toute sa vie homme de lettres et n'exerça jamais d'autre métier ; le mot *art* ne peut guère comporter la signification d'*occupation*, qui nous permettrait de voir dans ses obstacles à l'achèvement de l'*Andrie* les travaux de copiste et de traducteur qu'il faisait avec Olivetan en 1535 et les travaux de collaboration avec Dolet qui l'occupaient en 1536. « Nous ne pouvons pas nous figurer Bonaventure entre les années 1535-1537 menant une vie telle que nous la dépeint le traducteur dans sa dédicace. Cette période de l'existence de Bonaventure fut très probablement partagée entre ses voyages à Avignon, à Montpellier, dans les vallées vaudoises et ses travaux avec Olivetan et Dolet. Or l'homme qui a écrit les vers ci-dessus devait mener une vie sédentaire, uniformément remplie par la besogne quotidienne ¹ ». A cette époque, Bonaventure était loin d'être apprenti.

1. Chenevière, *op. cit.*, p. 156.

Une étude de la versification de l'*Andrie* a permis à M. Chenevière de condamner l'attribution à des Périers de cette version, qu'il trouve pleine de licences que des Périers ne se serait jamais permises, de licences qui indiquent le novice ¹.

Enfin, M. Chenevière suggère comme auteur un typographe lyonnais et l'hypothèse est séduisante, car ainsi l'« autre art » serait fort bien expliqué. Pourquoi pas Thibault Payan lui-même ? Un autre typographe aurait imprimé son propre ouvrage. La préface est pleine de timidité, et par modestie l'auteur aurait laissé l'ouvrage anonyme. On peut très bien comprendre, quand on consulte, dans la *Bibliographie Lyonnaise* de Baudrier, la liste des publications de Payan, que ce travail ne lui aurait pas laissé beaucoup de loisir pour s'occuper d'une tâche semblable à la traduction des six comédies de Térence ².

Mais quelle est cette autre œuvre dont parle le traducteur dans sa préface, cette œuvre

... un peu de plus hault stile,

Aussi beaucoup plus requis et utile,

cette œuvre qu'il avait voulu joindre à l'*Andrie*, œuvre « assez élaboré », qu'il a dû laisser pour le moment « en attendant quelque faveur meilleure ? » Si l'*Andrienne* est de Payan ou d'un autre typographe lyonnais, nous sommes dans l'impossi-

1. Le reproche que la traduction fait rimer « mieux » et « Gruinus » n'est pas exacte, car, dans l'édition de 1555, comme dans celle de Lacroix, on lit « Grunius », faute d'impression pour « Ennius ». La rime est assez curieuse quand même.

2. Baudrier, *Bibliographie Lyonnaise*, IV, pp. 206 et suiv.

bilité de l'identifier. Peut-être, aussi, cette faveur meilleure que le traducteur attendait ne vint-elle jamais ¹.

De tous ces arguments, seule une probabilité ressort : c'est que des Périers n'est pas l'auteur de l'*Andrie*. Impossible de préciser davantage. Passons à la traduction elle-même.

* * *

L'*Andrie* de 1555 est traduite pour la plus grande partie en octosyllabes ; l'argument, cependant, est en alexandrins et le prologue en vers de dix syllabes. Toute la pièce est en vers de huit syllabes sauf les scènes suivantes : la cinquième du premier acte ; la cinquième du troisième acte ; la première du quatrième acte, la première et la troisième du dernier acte.

La dernière scène du premier acte est versifiée de la manière suivante : les vers 236-251 (*Hocinest.... ad me*) sont traduits par des vers de six syllabes ; les paroles de Mysis au vers 251 (*Oratio... metu*) deviennent deux vers de huit syllabes ; les vers 252-264 sont traduits par des strophes de trois vers décasyllabes suivis d'un vers de quatre syllabes, les rimes disposées selon l'ordre a a a b ; b b b e ; e e e d, etc. ; à partir du 264^e vers, l'octosyllabe reprend son train.

La cinquième scène du deuxième acte est en vers de huit et de six syllabes disposés ainsi : les paroles de Pamphile (*Ubi... me ?*) au 607^e vers sont traduits par deux vers octo-

1. Si l'*Andrie* est de des Périers, et si elle fut publiée en 1537, l'auteur pensait-il au *Cymbalum Mundi*, déjà prêt pour l'impression ?

syllabes; le « perii » de Davus et les paroles de Pamphile (*atque... auferet*) des vers 607-610 sont traduits par des vers de 6 syllabes, dont les rimes se suivent ainsi: a a b c c b, etc. Le vers 611 (*posthac... malum*) devient deux vers octosyllabes et ce qui reste de la scène est traduit en vers de 6 syllabes, les rimes étant disposées comme dans la traduction des vers 607-610.

La première scène du quatrième acte commence par des décasyllabes (pour les vers 625-641) et se termine en vers de six syllabes (pour les vers 642-684).

Le dernier acte présente quelques nouveautés, dans sa première scène : cette scène se divise en six parties, dont la première, la troisième et la cinquième en vers de cinq syllabes, la seconde, la quatrième et la sixième en vers de dix syllabes. Les vers de cinq syllabes riment selon l'ordre a a b c c b, etc.

Voilà une assez grande variété de rythmes, mais la valeur en est médiocre, car ces vers sont ordinairement trop courts, trop grêles pour porter le sens et la gravité des vers de Térence, et le contresens devient inévitable. Par exemple, dans la cinquième scène du premier acte, Térence a des vers très longs¹, dont voici un exemple :

adeo hominem esse inuenustum aut infelicem quemquam ut
[ego sum] (245)

et les vers français qui essayent de rendre la douceur si bien exprimée dans la lenteur harmonieuse du vers latin sont ainsi conçus :

1. Ce sont des « trochaici octonarii ».

Las pourroit on choisir
Homme viuant au monde
Ou tant de desplaisir
Et tant d'ennuy abonde!

Négligeons, si nous le pouvons, dans l'exemple que je donne,
la rime « choisir » et « desplaisir » et lisons :

Las, pourroit on choisir homme viuant au monde
Ou tant de desplaisir et tant d'ennuy abonde!

et nous avons des alexandrins beaucoup plus familiers à nos oreilles pour l'expression de la douleur ou de la passion. Mais la rime à la sixième syllabe détruit tout, et le vers de six syllabes est un contresens ici, où le vers de Térence aurait dû avertir le poète qu'il fallait un vers robuste et solide pour porter le poids de ce malaise que Pamphile voulait exprimer.

Les curieuses strophes de trois vers décasyllabes et d'un vers de quatre syllabes, qui remplacent les vers 252-264 du texte latin, sont bien meilleures au point de vue du rythme et de l'expression. En effet, ils expriment bien la dépression et presque le désespoir, certainement l'indécision, et le court vers de quatre syllabes ne coupe pas trop la continuité, surtout puisque la rime de ce vers est continuée par les décasyllabes suivants. Par exemple, la traduction des vers 259 et suivants :

Las! tout premier que doy-ie despescher :
De toute part ennuy me vient chercher
Qui cà, et là fait mes sens trebuscher
En mainte sorte.
L'ay d'une part l'amour que ie luy porte

Puis la pitié qu'elle me fait m'enhorte :
Et puis le soing de ces nopces m'importe
Qu'on me commence.

On est tenté d'abord de faire un reproche au poète de ce qu'il s'est servi de vers de cinq syllabes pour traduire des vers tels que :

*SIMO. quibus ? CHREMES. at rogias ? perpulisti me, ut homini adolescentulo
in alio occupato amore, abhorrenti ab re uxoria,
filiam ut darem in seditionem atque in incertas nuptias...*

de la manière suivante :

SIMO.

« Iniure, comment ?

CHREMES

Iniure vraiment :
Premier pour remettre
Ce fol de Pamphile,
Vous m'auez ma fille
Contrainct luy promettre,
Luy qui n'en eut oncque
Voulenté quelconque
I'en suis aduerty :
Tant que sa paillarde
Tiendra, il n'a garde
De prendre party.
Quel gentil mesnage
Quel beau mariage

Quelle faute grande
Me faisiez vous faire,
Le voulant distraire
De cette truande... »

Cependant, si le rythme si saccadé et agité ne demandait pas tant de vers pour exprimer le sens contenu dans quelques vers de Térence, il rendrait bien l'indignation un peu essoufflée d'un vieillard qui vient de découvrir ce qu'il croit être un piège pour lui et pour sa fille, tandis que les décasyllabes fournissent un contraste nécessaire en exprimant les paroles plus calmes de Simon, l'autre vieillard. Cette scène représente le meilleur effort du poète pour exprimer par le rythme, autant que par les mots, les sentiments des interlocuteurs.

Pour ne pas juger trop sévèrement cette traduction, il faut que nous nous souvenions que les vers de dix et de douze syllabes n'étaient pas à la disposition du poète ; celui-là, le vers héroïque, ne convenait pas à une comédie, peut-être ; celui-ci n'avait pas encore gagné la place suprême qu'il devait occuper dans la poésie française future.

Ce n'était, après tout, qu'une œuvre d'apprentissage, l'œuvre d'un jeune poète qui n'avait pas encore acquis la maîtrise du vers et du rythme, car la variété des rythmes ne témoigne pas toujours d'une fécondité lyrique et d'une habileté à manier les formes ; quelquefois cette variété n'est le produit que de ce qu'on peut appeler « des expériences rythmiques », des tâtonnements et un changement de rythme peut être amené par l'impossibilité où le poète se trouve de continuer dans un rythme déjà choisi.

En somme, la versification n'est ni bonne ni mauvaise; elle est médiocre, uniformément médiocre, sauf çà et là, où, par bonheur ou par effort, le poète a réussi à faire concorder le sens et la forme. On ne peut pas refuser à l'auteur une certaine facilité, une aisance qui, contrôlée par un goût acquis à force de travailler et surtout de lire, pouvait produire des poèmes dignes d'être placés assez haut dans la littérature française de l'époque. Si ce poète continua de travailler, s'il donna au monde cet « autre ouvrage » ou les autres comédies de Térence, nous ne le savons pas. L'ouvrage plus sérieux et plus requis nous est complètement inconnu; les traductions des cinq comédies, sœurs de l'*Andrienne*, si elles ont existé, sont maintenant perdues.

* * *

Comme traduction, l'*Andrie* de 1555 n'est pas mauvaise : le prologue, en 46 vers décasyllabes, ne contient qu'une faute, peut-être une faute d'impression seulement, car le nom « Grunius » se trouve à la place de « Ennius ¹ ». Dans la traduction de la pièce, il y a quelques mauvaises versions que nous hésitons à attribuer à Bonaventure des Périers. Ainsi :

69, 70. *interea mulier quædam abhinc triennium
ex Andro commigrauit huc uiciniam...*

(Cependant, une certaine femme est arrivée d'Andros et s'est installée près d'ici, il y a environ trois ans).

1. Faute qui n'est pas corrigée dans les « Errata », il faut le remarquer, ce qui nous suggère que la faute n'était pas seulement une coquille.

« Cependant, puis troys mois ençà
D'Andros venue est par deçà
Une poure fille... »

Si Chrysis et sa « sœur » Glycerium n'étaient arrivées que
trois mois auparavant, comment Simon pouvait-il parler,
quelques vers plus loin, de

« L'amour d'entre eux, de long temps estre
Commencé, et acoutumé » ?

186. SIMO. *hocine agis an non ?* DAVOS. *ego uero istuc.*
(SIMO : Fais-tu attention à ce que je te dis ? DAVOS :
Oui, certainement).

« SIMO. Est ce point toy
Qui en es cause ?

DAVOS. De qui, moy ? »

646. *heu me miserum qui tuom animum ex animo spectau
meo !*

(O! pauvre sot que je suis, d'avoir jugé vos
sentiments d'après les miens!)

« Poure homme que ie suis,
A cette heure ie puis
Par la volonté mienne
Bien congnoistre la tienne. »

769, 770. *...uidi Cantharam*

suffarcinatam.

(J'ai vu Canthara chargée d'un paquet sous ses
vêtements.)

« Si vey-ie aller la matrone,
Plus villaine que vieux lard iaune. »

912, 3. CRITO, *sanum es ?*

SIMO. *ac meretricios amores nuptiis conglutinas?*

(CRITO : Etes-vous dans votre bon sens ? SIMO :

Voulez-vous rendre plus ferme un amour de cour-
tisane à l'aide d'un mariage ?)

CRITO : Mais estes vous en bon memoire ?

En assemblant un mariage

Auecques un concubinage¹

940, 1.

...*dignus es* :

cum tua religione, odium, nodum in scirpo quæris.

(En vérité, avec vos scrupules, vous êtes détes-
table. Vous cherchez un nœud sur un jonc!)²

« On vous deuroit, en somme toute,

Rendre moine : de venir faire

Doute d'une chose tant claire,

Cest chercher un nœud sur un ionc. »

Il y a aussi des traductions qui ne sont pas incorrectes, mais
qui sont faibles et ne rendent pas toute la saveur de l'original.
Les paroles de Davus : *Davus sum, non Œdipus*, rapides, avec
toutes les qualités d'un épigramme, deviennent lourdes et
flasques dans la traduction :

« Non, sire, vraiment :

De moy, ie suis un poure sot,

Qui n'entens pas a demi mot,

Comme feroit bien un plus sage. » (*Andr.* 194).

Plus près, mais encore éloignée du sens du texte original, est
la traduction de ce morceau de dialogue :

1. Il est à noter que les paroles *ac... conglutinas*, qui devraient
être prononcées par Simo sont prononcées par Criton, ce qui consti-
tue un énorme contresens.

2. Pour une autre leçon et une autre traduction de ce vers, comme
pour une pareille faute chez Ch. Estienne, bon latiniste, lui aussi,
voir le chap. V de la 3^e partie, ci-dessus.

448, 9. SIMO. *quidnamst ?* DAVOS. *puerilest.* SIMO. *quid id est ?* DAVOS : *nil.*

« Mais ie ne dy pas qu'il n'y ait

Quelque autre petit cas.

SIMO : Et qu'est ce ?

DAVUS : Quand tout est dit, une jeunesse. »

Ce sont de légères fautes qui n'altèrent que peu la valeur générale de la traduction, malgré leur assez grande fréquence. Quelle traduction peut se vanter d'en être tout à fait libre ?

La plupart des autres différences entre la traduction de 1555 et une traduction moderne sont le résultat de textes divers : ces différences coïncident avec ceux que l'on trouve dans l'*Andrie* d'Estienne et nous n'avons pas besoin de les reproduire.

Nous sommes un peu surpris de constater, çà et là, par des indications, que la traducteur a essayé de moderniser la comédie : de là certains passages qui semblent d'abord être des anachronismes, mais qui deviennent des « rajeunissements » tout simplement, quand on comprend que le traducteur les y a placés exprès et non par ignorance. Ainsi :

696, 7. *...ualeant*
qui inter nos discidium uolunt.

« Au diable voient

Ceux qui m'en veulent desgouter. »

698. *...non Apollinis magis uerum atque hoc responsumst.*

« Car Dieu n'est point plus veritable

En sa parole... »

« Etois tu point content
Plus qu'assez, de l'auoir ?
Sans encor deceuoir
Ce poure douloureux
Ét chetif amoureux,
Et sans ce, quant et quant,
Que tu me tinsse tant
Le bec en l'eau ? prens la. »

Cette traduction n'est pas dénuée de bonnes qualités : on trouve des passages bien traduits, oomme les vers 309, 310 :

*facile omnes quom ualemus recta consilia ægotis damus.
tu si hic sis, aliter sentias.*

« Las qu'il est bien aisé à l'homme
De conseiller en sa santé
Ceux qui sont en aduersité!
Si tu sentois bien mon tourment
Tu parlerois tout autrement. »

Voilà pour le détail. Voici un extrait qui permettra d'apprécier la traduction : c'est le récit par Simon de sa découverte de l'amour de Pamphile pour Glycerium :

« SIMO : ...Le corps on porte
Pour inhumer, et nous apres
Suiuons le train. Or par expres
Tournant la teste par fortune,
Entre les autres i'en vis vne
Belle.
SOSIE : Peutestre.
SIMO : Mais la face
Tant belle et tant de bonne grace :

Son œil tant doux, et gracieux,
Qu'il n'est point possible de mieux :
Et parce qu'elle lamentoit
Sus toutes, aussi qu'elle estoit
Plus que nulle belle et honneste,
Aux chambrières ie m'enqueste
Qui estoit cette ieune dame :
La sœur de cette pauvre femme
Qu'on porte là, me dirent elles :
Ho, quand i'entendy ces nouuelles,
Soudain me va frapper au cueur,
Que c'ettoit cette gente sœur
Qui causoit toute la follie,
C'est, di-ie, la melancolie
Qui fait tant mon filz tourmenter.

SOSIE.

Ie crains fort que veuillez compter
Quelque cas de mauuais, icy!

SIMO.

Le corps passe outre, et nous aussi,
Iusques au sepulchre allons, lors
On meit dessus le feu le corps,
Maintes plaintes y furent faictes :
Cette sœur sus ces entrefaictes,
De ce feu assez follement
S'approche : donc bien clerement
L'amour, qui si longtemps couuert
Mon filz auoit, fut descouuert :
Demy mort accourt, il embrasse
Ma Glycerion; que sera ce ?
Veux tu de toy estre meurtriere ?
Incontinent cette estrangere

Dessus luy pleurant tendrement,
Se laisse aller tant priuement,
Qu'il fut bien aisé a congnoistre
L'amour d'entre eux, de long temps estre
Commencé, et acoutumé. »

Que trouve-t-on dans cette version ? Des vers gauches, qui trahissent, comme la préface modeste l'indique, l'apprentissage du poète; on trouve aussi le naïveté d'une première œuvre avec un effort consciencieux et consciencieux pour rendre intelligible la comédie de Térence aux lecteurs du xvi^e siècle. Toutefois, cet effort ne détruit pas le naturel, car c'est un effort naïf. Voilà peut-être la plus grande qualité de cette *Andrie* au point de vue de l'art; au point de vue purement pédagogique, la valeur de l'*Andrie* de 1555 réside dans l'exactitude de la traduction, malgré les erreurs que nous avons signalées et malgré les paraphrases et les « façons de parler proverbiales » que l'abbé Goujet indique et censure assez gentiment¹. Un reproche que l'on faisait couramment du temps de Goujet, mais que l'abbé lui-même excuse, le reproche que son langage était « vieux », nous ne le faisons pas aujourd'hui; nous savons que les périodes de purisme sont presque toujours précédées et suivies de périodes de grande liberté, voire de licence, et que le langage de l'*Andrie* de 1555 (qui n'est jamais barbare) ne pouvait pas être celui des salons et des ruelles du xviii^e siècle. Nous passons sous silence l'autre reproche que fait l'abbé Goujet : l'absence de délicatesse dans

1. Bib. Fr., IV, pp. 417, 418,

le choix des termes qui expriment « certaines passions et certaines personnes dont les noms et les qualités ne sont point honnêtes ». Des Périers ou l'auteur, quel qu'il soit, de l'*Andrie* appartenait à une période qui appelait un cochon par son nom et usait volontiers d'un vocabulaire plus riche et plus coloré s'il était moins fin et moins élégant que celui des contemporains de Goujet ¹.

L'*Andrie* de 1555 est presque une œuvre d'art, autant que peut l'être une traduction. Si elle n'est pas assez bonne pour trouver une place dans la littérature classique de l'époque, elle ne devrait pas être tout à fait négligée, car elle représente un effort, qui, un peu plus heureux, aurait pu produire une véritable œuvre d'art.

1. Le jugement de Goujet est assez intéressant pour être cité un peu plus longuement. « ... A l'exception d'un petit nombre de passages, la version est exacte et fidèle, il y a des endroits un peu paraphrasés, mais il y en a aussi qui sont rendus avec une précision dont Mme Dacier elle-même s'est quelquefois écartée. Je compte que l'on ne doit pas chicaner des Périers sur son vieux langage; c'étoit celui de son tems. Je lui pardonnerois moins d'avoir tourné en proverbes ou façons de parler proverbiales, quantité d'endroits de son Auteur. Quoique ces façons de parler rendent assez communément toute la pensée de Térence, elles la rendent avec moins de naturel, et y ajoutent quelquefois, surtout pour nous à qui l'intelligence de ces proverbes n'est plus si familière, une espèce d'obscurité qu'il falloit éviter. Je suis fâché aussi que des Périers n'ait pas trouvé dans le langage de son tems ou dans son propre génie, des termes plus convenables à la délicatesse de nos mœurs, pour exprimer certaines passions et certaines personnes dont les noms et les qualités ne sont point honnêtes ». Bib. Fr., IV, pp. 117 et suiv.

CHAPITRE VIII

UNE VERSION SCOLAIRE DE L'ANDRIENNE, 1558; DES FRAGMENTS DE L'EUNUQUE, DE L'HEAUTONTIMORUMENOS ET DE L'HÉCYRE, 1558

I. Titre : *P. Terentii Andria Latnogallica. ¶ Marque. ¶ Parisiis, ex officina Ludouici Grandini, e regione Gymnasi; Rhemensis. 1558.*

In-12, 77 ff. ch. à 30 ll. + 1 f. n. ch. Sign. Aj-Kiiij.

V. du titre : Ludouicus Grandinus Lectori S. R. f. 2 : C. Sulpitij Apollinaris in Terentij Andriam argumentum. V. f. 77 : P. Terentii Andriæ finis.

R. dernier f. : *Parisiis, excudebat Ludouicus Grandinus xi cal. martii. 1558. V. blanc.*

Le texte latin n'y figure pas en entier; chaque scène est représentée seulement par les deux ou trois premiers vers. Ensuite commentaires latins en caractères romains, et traduction française en caractères italiques.

Bib. Un. Paris. R. 145 in-12.

II. Titre : *La Courtisane Romaine, par I.D.B.A. La Pornographie Terentiane, et la complainte de la belle Heaumiere. En elegants contremises de ieune Beauté, et vieille Laidure : iadis composée par M. F. Villon, et*

de nouuel reueüe, corrigee et interpretee. A Lyon, Chez Nic. Edoard. 1558. Auec pruiilege.

In-12. La *Pornegraphie Terentiane* occupe les pp. 25-38.

Voir Joachim du Bellay, *Œuvres Poétiques*, édition critique, par H. Chamard, t. V, Paris, Hachette, 1923, pp. v-ix.

Bib. Ars. B. I 6468, in-8.

* * *

Si l'*Andrie* de 1555 était presque une œuvre littéraire, la traduction suivante, de l'*Andrienne* également, fut, tout au contraire, une simple version scolaire et ne doit pas nous arrêter bien longtemps.

Le but que s'est proposé l'éditeur de cette « *Andria Latino-gallica* » de 1558 est tout pédagogique, comme sa préface latine l'indique définitivement. Ce libraire bien connu, Louis Grandin (Ludouicus Grandinus) avait déjà publié les deux premiers livres des *Epîtres Familières* de Cicéron sous une forme analogue, le texte pris phrase par phrase et traduit en français suivant un système semblable à celui qu'avait employé Charles Estienne dans la « *Constructio* » de son *Andrie* scolaire de 1541 et dont s'était servi Joannes Ericius dans son *Eunuque* et son *Heautontimorumenos* quelques années plus tard. C'est que Cicéron et Térence sont, selon l'opinion de Grandin, ceux d'entre les auteurs latins que les enfants, qu'il faut nourrir plutôt de lait que de vivres solides, devraient apprendre à manier de bonne heure. Des éditions de cette

sorte, dit Grandin, ouvrent la voie à l'étude et à l'amour de la bonne littérature.

Il ne faut pas s'émerveiller sur le choix d'un auteur comme Térence; il ne faut pas se laisser surprendre de ce qu'on donnait à lire aux jeunes gens des histoires d'amour, de courtisanes, d'intrigues contre les vieux, de fourberies exécutées souvent avec succès et quelquefois avec impunité par des valets rusés : c'était la manière de l'époque. Au collège du Cardinal Lemoine, les jeunes gens lisaient, après le dîner, la comédie de l'*Eunuque*¹ et apprenaient, en la lisant, comment il fallait s'y prendre pour jouir d'une belle vierge sans en être puni après.

La traduction elle-même est très correcte : les leçons de texte qui diffèrent de celles du texte moderne persistent comme dans les éditions antérieures. On lit toujours *immemor es discipuli* pour *immemores discipuli* (vers 477), *solus es* pour *solus es* (vers 973). On trouve toujours le mot *immutatum* compris dans le sens de « changé » au 242^e vers; on trouve aussi la glose ordinaire sur Œdipe, au 194^e vers : « un devineur de choses obscures, comme a été Œdipe ». Mais c'est tout. Comme nous l'avons déjà dit pour la traduction de l'*Andrienne* de Charles Estienne, la méthode employée réduit de beaucoup les chances d'erreur dans la traduction.

Nous avons trois exemples d'une même faute curieuse, qui doit arrêter notre attention un moment. Au 264^e vers, Pamphile, désespéré, termine sa plainte par les mots : *incertumst*

1. Voir Augé-Chiquet, *op. cit.*, pp. 169, 170 et p. 170, note 1,

quid agam. Puis Mysis, qui a entendu ces paroles et qui s'en effraie pour sa maîtresse, dit : *misera timeo « incertumst » hoc quorsum accidat*. Dans la traduction, l'*incertum* de Pamphile est traduit en français, tandis que l'*incertum* de Mysis reste en latin : « Las dolente que ie suis, ie orains grandement a quelle fin tourne ce mot la INCERTVM que Pamphilus a diot. »

Au 217^e vers, la phrase :

... *audaciam*

(*nam inceptiost amentium, haud amantium*) :

est traduite : « J'ay diot Audacia : car cela est une entreprise de fols, non pas d'amoureux ». Au 367^e vers, les mots : « *opinor* » *narras* ? de Pamphile sont traduits : « En diotes vous Opinor ? »

On se figure facilement de quel état d'esprit ces fautes surgissent : le traducteur s'attachait au texte et ne comprenait pas que sa traduction, une fois faite, devrait se tenir debout toute seule, qu'il fallait qu'elle fût une entité et qu'on la comprit sans avoir recours au texte latin; et voilà qu'il insère des mots latins, au lieu de répéter tout simplement les mots français par lesquels il avait traduit le texte latin.

Il ne faut pas trop insister sur ces fautes, qui ne sont pas importantes, mais qui offrent un bon exemple de l'esprit de l'époque, esprit qui s'attachait à des détails tout en perdant le sens de l'unité du tout. Nous n'avons qu'à louer le traducteur d'avoir produit une version scolaire exacte et fidèle, sans préoccupation artistique, mais parfois heureuse dans ses expressions, un peu sèche et raide en quelques endroits, et

toujours et surtout embarrassée des répétitions qui semblent être indispensables à l'éclaircissement d'un texte latin pour les jeunes gens.

Voici un exemple du texte tel qu'on le lit dans le volume de 1558 :

Vos, ô serui, *vous serviteurs*. Auferte intro, tollite hinc & ferte intro, *ostez d'icy et portez la dedens*. Isthæc, ista obsonia, *ces viandes*, quæ emi ad facien las nuptias. Abite, festinate, *depeschez vous*. Tu Sosia, tu vero Sosia, *mais toy Sosia*. Adesdam, accede ad me, *vien icy a moy...*

Toujours à titre de comparaison, nous donnons un exemple du texte français qui résulte du rassemblement des fragments épars à travers le texte, qui nous rappelle la « Constructio » d'Estienne :

Lors on partit pour porter le corps de Chrysis en sepulture. Nous allasmes quant & quant. En allant, entre les femmes, lesquelles en ce lieu la estoient d'aenture presentes, tout soudain i'aduisay vne jeune fille honneste. [SOSIA]. Par aenture bonne. [SIMO]. d'une chere et d'une grace si honneste & si aduenante, que rien plus. Laquelle pourceque alors m'a semblé soy complaindre en criant piteusement plus que les autres, et pource qu'elle estoit plus honneste que toutes les aultres, & que au visage elle monstroit estre de bonne maison, ie m'en allay aux chamberieres, lesquelles me respondirent que cestoit la seur de Chrysis. Incontinent, icelle parolle me frappa au cueur. Helas, helas, dis-ie a moymesme, cecy est la cause pour laquelle Pamphile estoit si seruiable aux funerailles : c'est pourquoy il pleuroit. Voicy pourquoy il auoit tant de pitie de Chrysis.

[SOSIA]. O que i'ay grand paour que vostre conte tourne a quelque mauuaise fin. [SIMO]. Cependant que ie prenoye garde a cela que i'ay dict, le train des obseques marchoit oultre, & alloit en auant, & nous allions apres. Finablement nous paruismes au lieu de la sepulture. Le corps de Chrysis fut mis au feu. Tout le monde pleuroit. Cependant ceste ieune fille, que iay dict, sest approchee du feu trop follement, assez dangereusement en ce lieu la. Alors [PAMPHILE] merueilleusement esmeu, troublé, effrayé, demonstra euidentment son amour, qu'il auoit parauant finement caché & celé. Il accourut incontinent a elle, & il l'embrassa par le milieu du corps. O mamie, dit Pamphile, qu'est ce que vous voulez faire ? Pourquoi vous voulez vous deffaire ? Alors icelle, tellement qu'on pourroit facilement congnostre que l'amour estoit bien accoustumé entre eulx deux, se retourne vers luy en pleurant d'une merueilleuse familiarité.

* * *

La Bibliothèque de l'Arsenal possède une petite plaquette fort intéressante, dont a parlé déjà M. Chamard dans son édition critique des *Œuvres Poétiques de Joachim du Bellay*¹. Cette plaquette parut, comme le titre l'indique², à Lyon, en 1558. Le volume se divise en trois parties distinctes qui, cependant, se réunissent pour former un tout assez logique. La première partie consiste en un poème intitulé « La Courtisane Romaine » par « I. D. B. A », poème qui avait paru dans les *Jeux Rustiques* de Joachim du Bellay à Paris en 1558 sous le titre de *La Vieille Courtisane*. La version que donne

1. T. V, Paris, Hachette, 1923, pp. v-ix.

2. Voir la description du volume en tête du chapitre.

l'éditeur lyonnais semble avoir été copiée sur un manuscrit d'origine suspecte et de texte corrompu, car Edoard dit, dans une note, qu'il l'a « restitué de deprauation estrangiere, à la propre, & originale integrite », quoiqu'il ne paraisse pas qu'il ait eu sous les yeux l'édition de 1558¹.

La troisième partie est *La Complainte de la Belle Heaumière* de François Villon. Ces deux parties décrivent (mais avec quelles différences de langue et de style !) la disparition graduelle des beautés et des plaisirs des courtisanes, qui de jeunes insouciantes deviennent vieilles crasseuses, malheureuses, laides et pleines de maladies. Le but de l'opuscule est déjà apparent : le tout n'est qu'un traité moral, pour persuader aux jeunes gens et aux jeunes filles d'éviter le vice et de suivre la vertu².

1. Voir la note 1, p. 488.

2. Il n'y a qu'une seule allusion directe aux comédies térentiennes dans le poème de du Bellay, c'est à la page 18, où les vers :

Et sur la porte auois mis pour deuse
La pluye d'or de la fille d'Acrise :
Voulant par la honnestement montrer,
Que pour l'or seul on y pourroit entrer.

portent la note suivante en manchette : « Allusion à Dane corrompue par Iupiter en forme de pluye d'or. Lieu de Térence en l'Eunuch » (Voir *Eun.*, vers 583 et suivants). Le portrait de la courtisane romaine semble être le produit de l'observation personnelle; l'influence de Térence y est négligeable, sinon nulle. Cf. p. 25 du traité : « [le poète] qui en ceste Elegiaque Prosopopele d'vne certaine, ou vraysemblablement supposee Courtisanne de Romme, cité de primitiue, ancienne & originale franchise, & retraicte à telles gens, a comprins vn discours non seulement plaisant, & delectable pour la matiere subiecte (qui ne peut este (*sic*) autre) & pour la viue representation de la deuote creature introduicte en ses

La deuxième partie est le noyau de l'opuscule et consiste en une dissertation sur les courtisanes et leurs ruses, illustrée par des passages de Térence, traduits en français. Ce curieux traité, intitulé bizarrement aussi *La Pornographie Terentiane* commence de la manière suivante :

Celluy obtient le haut point dessus tous,
Qui sut mesler l'vtile avec le doux.

Ce vers du venuste Venusin semble proprement & meritoirement appartenir à nostre bon & noble Poëte du premier reng des François, auteur du precedent discours. Qui en ceste Elegiaque Prosopopee d'une certaine, ou vraysemblablement supposee Courtisane de Romme, cité de primitive, ancienne & originale franchise, & retraicte à telles gens, a compris vn discours non seulement plaisant, & delectable pour la nature subiecte (qui ne peut estre autre) & pour la viue representation de la deuote creature introduicte en ses mœurs, actes, conditions, & euenemens respondans aux merites : & pour la nayue grace des vers propres elegans, grauement sonnans, & neantmoins doux coulans : mais aussi (qui plus & meilleur est) tresutile, valable, duisant, & necessaire à l'vn & l'autre sexe.

Viennent ensuite des considérations moralisantes sur la courtisane et des raisons de la nécessité d'en savoir la vie ignoble et la honte de faire de son corps, « procréé beau de nature, embelli & entretenu de nourriture, aorné des graces

mœurs, actes, conditions, & euenemens respondans aux mérites... » Dans un traité qui a pour but la création de la détestation des courtisanes, il est un peu curieux de voir que l'éditeur appelle le sujet (la courtisane) « plaisant et delectable ».

de Pandore, formé & animé de Dieu pour estre vase d'honneur & de purité », « un vaisseau de contumelie, un esgout d'escorcherie, un retrait public, & une commune cloaque d'infamie », la perte d'honneur qu'un tel métier entraîne, surtout le cruel remords qui suivra fatalement. Les jeunes gens feront bien de se rendre compte de ce qu'il risquent en se laissant prendre par ces femmes pleines de ruses et de finesses qu'ils devraient éviter avec autant de soin que « le bien advisé Ulysse » s'empêcha de suivre les Sirènes.

Ici Térence entre en jeu. Le comique latin, dit l'auteur, dépeint la vie des courtisanes pour les faire haïr, non pas pour les faire aimer avant que l'on en prenne connaissance personnellement. L'auteur du traité allègue, en preuve, les vers connus, dans les éditions des six comédies, sous le titre d'*Epiuaphium Terentii*; il en donne cette traduction :

Je qui fu né dedans un hault estage
Des grans palais de la haulte Carthage,
Fu prins en guerre, & cheu entre les mains
Des fors veinqueurs Capitaines Rommains.
Puis descriui les meurs et les façons
Des hommes vieux, & des ieunes garçons :
Comme les serfs, fins valets affectez
Trompent souuent leurs maistres hebetez,
De quels fins tours, par quelle feincte ruse
La courtisanne vn fol amant abuse,
Que fait, & feinct par dol, & par cautele
Le rufian auare, viuant d'elle.
Quiconque donc ces exemples lira,
Mieux auisé (comme ie croy) sera.

Térence, donc, passe en revue toutes sortes de caractères ignobles, mais principalement les « putains... aujourdhuy honnorees du trop honneste nom de Courtisannes », qu'il montre, peut-être, sous une lumière trop favorable, comme « en la comedie du TORMENTANT SOY MESME, où il introduit le bon vieillard Chremes dehortant Menedeme, vn autre vieillard, son voisin, d'entretenir vne putain pour son fils, en telles paroles ». Une traduction en vers décasyllabes des vers 443-464 de l'*Heautontimorumenos* suit. Nous citons ce passage *in extenso*, puisqu'il représente la meilleure traduction en vers d'un passage de Térence que nous ayons rencontrée jusqu'ici. Si toute une comédie avait été traduite de cette façon, nous aurions une version comparable à celle de l'*Eunuque* que fit Balf en 1565. Voici le passage :

« CHREMES, A Menedeme.

Quand en premier tu ne voulais permettre
Vers celle femme à ton fils le pied mettre
(Qui l'ors estoit de bien petit contente
Et qui trouuoit tout bon, à gré d'attente)
Tu le chasses hors le pais par creinte.
Elle d'ami laissée, fut contreinte
(Absent celui que seul sien estimoit)
S'abandonner à ceux que point n'aimoit.
Puis commença de tous estre suyue :
Et a gaigner publiquement sa vie,
Et tellement en ruse s'affiner,
Que maintenant on n'en pourroit finer
Sans trop grand coust, & despense de bien.
Or à present tu desirerois bien

(Mais que par elle, & par l'entretenir
Ton fils chez toy tu puisses retenir)
Luy donner tant qu'elle voudroit auoir.
Mais toutefois pour te faire sauoir
De ceste pute affetee poppee,
Et comme elle est brauement equipée
D'art et de fard, & toute instruction,
Pour mettre tost l'homme à destruction :
Premierement, Dieu sait quelle sequelle
De plus de dix seruantes avec elle
Elle a chez moy n'agueres amenees,
De soie, & d'or chargees et ornees :
Pour mieux tirer les pigeons à sa trappe.
Quand son ami seroit Prince ou Satrappe,
A si grands cousts ne pourroit satisfaire.
Tant s'en fault il que tu le peusses faire.
Demandes-tu cela si ie le say ?
Ie le say bien : Car i'en ay fait l'essay,
Et m'en suis bien senti en toutes sortes.
Car i'ay donné à elle, & ses consortes
Tant seulement vne fois à soupper :
Mais s'il falloit encores recoupper :
Ce seroit fait. Car pour laisser a tant
De dire tout : seulement en tastant
Des meilleurs vins que bailler leur ay peu,
Sais-tu combien de vin elles m'ont beu ?
Disant ainsi : Cestuy-cy entre tous
Est le plus aspre : & cestuy le plus doux.
En somme, i'ay tous mes tonneaux persez
Et tous mes gens ont esté empeschez,
Et n'ont esté qu'en vne nuyct chez moy.
Que pense-tu que ce fera de toy ?

Que ses putains iours & nuictz mangeront ?
Et sans cesser iusqu'aux os rongeront ?
J'ay grand pitié au cœur (ainsi Dieu m'aime)
De la fortune, & de toy, Menedeme. »...

Mais un seul extrait ne suffisait pas ; il fallait appuyer sa thèse morale sur des preuves aussi nombreuses que possible et le passage cité déjà n'est pas le seul où Térence traite des « femmes folles ». Le traité continue : « Semblablement en la comédie de la BELLEDAME, en l'interlocutoire d'une vieille rusée macquerelle, & d'une ieune simple fille, il décrit la leçon que fait bailler l'inueterée Celestine à sa ieune apprentisse nouvellement mise au mestier, par forme de tel deuis

SYRIE, vieille macquerelle.

Et pourtant donq' fille, ie qui suis vieille,
Soigneusement t'admoneste & conseille
N'auoir pitié, ne merci des personnes :
Que nonobstant ne pillés & rançonnes,
Mettes à blanc, mutiles, & debrisés
Quiconque auras rencontré en tes prises.

PHILOTE, ieune potain.

Et que ie n'aye vn seul sur tous en grace ?

SYRIE.

Nul, quel qu'il soit : tant bien l'amour te face
Car nul d'iceux ne vient (tien le certain)
A toy : sinon comme à vne putain,

1. Pp. 30-32 de l'opuscule.

Et qui n'appreste à faire tellement
Par beau parler, & doux blandissement
Qu'au moindre pris que couster il luy puisse,
Sa volupté en ton corps accomplisse.
A telles gens, par vn contrepoison
Ne feras tu pareille trahison ?

PHILOTIE.

Mais ce seroit iniure, & vilainie
D'estre enuers tous toute vne, & mesme amie.

SYRIE.

Sera-ce iniure, ou vilains tours faulsaies
De se venger de ces faux aduersaires
Souz nom d'amis ? & ainsi prins les rendre
Par mesme voie ou ils te vouloient prendre ?
Que n'ay-ie (Helas) ta ieunesse, & beauté :
Ou que n'as-tu ma ruse, & volonté. 1...¹

Aujourd'hui, cependant, ne trouverions-nous pas que Téreence dépeint les courtisanes comme des personnages plutôt sympathiques ? Si c'est l'avarice d'un vieux père qui seule transforme une jeune ingénue en courtisane, selon les mots d'un autre vieillard dans le premier extrait, et si toutes les jeunes courtisanes ressemblent à Philotie dans le second extrait, un jeune homme ne verrait pas grand mal à les fréquenter, malgré les sermons des parents. Nous ne sommes pas tout à fait sûrs que l'auteur du traité ait choisi les passages

1. *Hecyra*. 68-75. L'extrait occupe la page 33 dans le petit volume.

qui expriment le mieux le dégoût des courtisanes ou qui les décrivent comme objets d'aversion. Peut-être l'auteur lui-même s'en est-il aperçu, car son troisième extrait (les vers 223-229 de l'*Heautontimorumenos*) est un peu plus sévère, puisque c'est un jeune homme qui parle, jeune homme qui est excédé de demandes continuelles de sa mie, la belle mais hautaine Bacchis. Voici la plainte du jeune homme :

CLITIPHON.

Mais de m'amie encor plus pres me touche
Ce mot picquant qu'elle a tousiours en bouche :
Apporte moy mon ami, donne moy,
Apporte, donne. Et ie n'ay pas de quoy
Pour luy respondre. Entre tous amoureux
N'en y a nul plus que moy mal-heureux.
Car Clinia mon compagnon aussi
Combien qu'assez pour soy a de souci,
Ce non-obstant il a elu l'amie
Honnestement, & chastement nourrie,
D'art de putain ignorante artisanne.
Mais quoy ? la mienne est vne Courtisanne
Puissante, fiere, hautaine, magnifique,
Tressomptueuse, & de renom publique.
S'elle demande, & ie n'ay le moyen
De luy donner : ie luy respon que, Bien.
Car de luy dire en prenant patience
Que ie n'ay rien, i'en feroy conscience.
Ce mal icy i'ay trouvé puis n'a-guere
D'ond rien ne sait encore mon vieux pere ¹.

1. Pp. 34, 35 de la plaquette lyonnaise.

Cela même ne suffit pas ; il faut rapporter aussi les paroles du « fin et rusé serf Parmenon » de l'*Eunuque*, qui, après avoir conduit son jeune maître dans la maison d'une courtisane, « pour lui faire veoir l'estat de putanerie, & puis l'auoir en horreur & abomination », se vante de ce qu'il a fait, en disant :

PARMENON.

Cest en cecy, ou pour moy i'estime estre
La palme & pris d'vn chef d'œuvre de maistre :
D'auoir trouué comme, & par quel moyen,
Ce ieune fils cognoistre pourra bien
Le naturel, meurs, & feintes risees
De ces putains courtisannes rusees.
Affin qu'ayant à temps d'elles notice,
A tout iamais puis apres les hayse.
Lesquelles quand sont hors, parmi le monde, •
Rien n'est qui semble estre plus net, & monde,
Rien mieux troussé, plus mignon, plus frisquet.
Puis quand ce vient qu'elles sont en banquet
Avec l'ami, elles font (ces friandes)
Petite bouche aux meilleures viandes.
Mais en priué veoir leur grand gourmandise,
Orde auarice, & poure truandise :
Comme elles sont salles seules, fermees
En leur maison : & de viure affamees,
Comme elles font de gros pain bis brisee
Au broet d'hier en souppe rechaufée.
Veoir tout cela, & cognoistre à bon sens,
C'est le salut de tous adolescens ¹.

1. Pp. 35, 36.

H. Lawton

Il faut avouer que l'auteur ne semble pas avoir bien compris la comédie : les paroles de Parmenon ne sont, en vérité qu'une excuse que l'esclave se débite pour se rassurer un peu, pour se tromper un peu lui-même, car il sait que le véritable objet de l'entrée de Chérea chez Thais étoit très différent: le jeune homme voulait jouir de Pamphila, qui, gardée par quelques servantes seulement, se trouvait dans la maison de la belle courtisane.

L'auteur semble être satisfait de ses extraits; ses traductions sont bonnes (si nous faisons exception de quelques vers dans le premier extrait, où le sens exact de l'original est un peu faussé, sans altérer la valeur générale de la version).

Ce qui nous surprend, c'est qu'il ait laissé de côté le passage de l'*Heautontimorumenos* où Bacchis, courtisane, loue, sincèrement et sans réserve, la vie chaste et simple d'Antiphila. Ces paroles, que même Gilles Cybille a traduites avec assez d'éloquence, et qui viennent de la bouche d'une courtisane, ont dix fois plus de force que les paroles d'un esclave astucieux, que les grommellements d'un vieillard avaricieux, pour montrer la supériorité d'une vie chaste sur une vie de prostituée. Les jeunes gens croient volontiers ce que leur dit une femme belle et jeune, qui connaît, d'ailleurs, tous les tours et travers de son métier, quand ils ne trouvent que des sermons intéressés dans les conseils de leurs parents. Oui, le meilleur exemple a été négligé.

Le traité se termine par un passage qui justifie le rapprochement de la *Courtisane Romaine* « faite naguère par un singulier poète François Románizé », « les putanesques des-



criptions de Térence, comic poète latin » et « la prosopopée de la BELLE HEAUMIERE ». *La Complainte de la Belle Heaumière* s'ensuit.

Cependant, la moralité de ce traité nous intéresse moins ici que les fragments de traduction.

Nous ne savons pas le nom du traducteur : aucune indication à cet égard dans le petit volume. Il ne peut guère s'agir de du Bellay-lui-même, puisque son poème semble avoir été copié sur un manuscrit d'origine clandestine. Peut-elle être de Nicolas Edoard, l'éditeur ? C'est possible, mais la question semble être sans solution définitive.

Les versions elles-mêmes sont bonnes : les vers sont assez bien faits et sont, à plusieurs égards, bien préférables à ceux qui sont attribués à Bonaventure des Périers ; ils semblent couler plus aisément, ils sont assez longs et solides pour exprimer des pensées plus ou moins sérieuses avec goût et sans le tintement de rimes trop souvent répétées. Enfin, les versions sont fidèles ¹.

Quel dommage que ce poète n'ait pas traduit les six comédies, ou, au moins, une comédie entière, car on le mettrait à côté de Baif au premier rang parmi les traducteurs de Térence au xvi^e siècle.

1. La seule exception, qui n'est pas sérieuse, se trouve dans les vers 41 et 42 du premier extrait, où le sens du latin n'est pas exactement rendu.

CHAPITRE IX

LES TRADUCTIONS DE L'ANDRIENNE, DE L'EUNUQUE ET DE L'HEAUTONTIMORUMENOS DANS L'ÉDITION « TRIPLEX » DE LYON, 1560

Pour la description bibliographique, voir, dans le catalogue des éditions, le numéro 343 (III).

L'édition lyonnaise, que nous avons décrite dans notre catalogue sous le numéro 343, et qui porte le nom de « Triplex » contient des versions de trois pièces de Térence : l'*Andrienne*, l'*Eunuque* et l'*Heautontimorumenos*, par un traducteur inconnu, très probablement ce Petrus Antesignanus (ou Pierre Davantès) qui fut l'éditeur et l'organisateur de l'édition entière. Sa préface latine, dans laquelle il expose le système qu'il a suivi en compilant sa grande édition, est datée du 20 novembre 1559; on y trouve un paragraphe intitulé *Interpretationes Gallicae cum annotationibus*¹, dans lequel Davantès explique ses buts et sa méthode quant aux traductions.

D'abord, les écoliers et les jeunes étudiants ne peuvent pas comprendre tous seuls les commentaires des hommes doctes

1. Au R. f. [vi].

et érudits qui ont éclairci Térence; en effet, quelquefois, ces commentaires, qui devraient simplifier la lecture du texte, ne font que l'obscurcir. C'est pourquoi il donne une traduction non seulement du texte, mais aussi des commentaires qui peuvent servir à rendre plus intelligibles les comédies du poète latin. Cependant, dit-il, ces notes ont un autre objet : la traduction elle-même est mot-à-mot. Or certains savants¹ pensent qu'une version doit transporter dans la langue de la traduction « la force des phrases, la grâce des figures, la beauté et le charme, l'harmonie, la dignité » de l'original. Il a donc essayé de satisfaire à cette demande en ajoutant à la simple version des traductions plus amples et plus idiomatiques, qui figurent dans les notes.

Son but est donc purement académique : le but artistique est rélégué à un plan très inférieur. L'utilité est plus importante, dans cette édition, que la valeur littéraire et esthétique.

La traduction du texte est intitulée : « Interpretation de Mot à mot du texte latin en Francoys », celle des notes : « Annotations et plus ample ou diuerse interpretation. » Son titre même empêche cette version d'être comprise dans ce que Dolet aurait appelé « les bonnes traductions », car une traduction littérale, « de mot à mot », est justement ce que condamne le grand humaniste lyonnais. Nous verrons, en

1. Il songeait, sans doute, à Dolet, qui avait publié à Lyon vingt ans plus tôt son traité sur la traduction, traité que connaissait indubitablement Davantès. Voir ci-dessus, chap. I, de la 3^e partie.

examinant les versions, si elles doivent être condamnées ou non, si elles ont quelque valeur autre que leur valeur pédagogique et vulgarisatrice.

Remarquons d'abord que chaque traduction est accompagnée du texte latin et que chacune est précédée des pièces suivantes : la « didascalie », *Fabulae Interlocutores*, *Aelii Donati Prolegomenon*, un argument de Donat, un second de Muret et un troisième de Melanchthon, et la « periocha » de C. Sulpice Apollinaire.

* * *

L'*Andrienne* occupe les pages 3-118 du tome III de l'édition « Triplex ». La version est correcte, surtout si le lecteur ne néglige pas les notes qui corrigent souvent les fautes de la traduction ou les fausses leçons qui se trouvent dans la traduction ou dans le texte latin. Voici un exemple de ces corrections :

477. *num immemor es discipuli ?*

« S. es-tu bien sans auoir souenance de (ton) disciple ? »

Le commentaire ajoute : « Ne penses-tu pas tousiours à ton disciple Pamphilus, pour voir comment tu le pourras entretenir & faire demeurer en la bonne doctrine que tu luy as apprinse,

1. Davantès explique les crochets () ainsi : « Quæ uero his notis () comprehenduntur, in Latino exemplari non continentur quidem : sed ex utriusque linguæ proprietate, in Gallicam supplenda esse, facile quibus assequetur ».

de ne valoir iamais rien ? *Si legis [immemores discipuli] in recto plurali, hic erit sensus.* Tes disciples sont ilz bien sans souvenance ? Ont ilz mis en obli la leçon que tu leur as baillée les instruisant à me tromper, & me iouer ces beaux ieux. »

Ainsi, dans les notes, la véritable signification des mots latins, avec la leçon correcte se rencontre, pour la première fois dans une traduction française de l'*Andrienne*. Cependant les notes ne corrigent pas toujours d'une façon sûre : voici une note curieuse, mais fautive :

769, 770.

...uidi Cantharam

suffarcinatam...

« Si vis-ie toutesfois (la vieille) Canthara garnie de haillons & drapeaux tout en tour de soy. »

Le commentaire : « Bien emeschée. *Alij legunt Cantharum suffarcinatum.* un vaisseau de terre garny de haillons. » Ensuite, le commentateur explique que les anciens Grecs exposaient des enfants dans des *ollæ* ou des *canthara*.

Si l'on met à part quelques petites fautes qui ne nuisent pas beaucoup au sens, la traduction est bonne et fidèle; elle est vigoureuse, aussi, malgré le système « de mot-à-mot » que suit le traducteur. Voici un passage qui nous semble bien atteindre au niveau qu'exigeait Dolet : c'est la querelle assez chaleureuse, mais toujours digne, de Chrémès et de Simon (vers 820 et suivants) :

CHREMES. Simo, mon amitié enuers vous est ia (des long temps) assez (et à bon escient) assez esprouée. Iay commence à me mettre & tomber en assez de danger : (et pourtant) faites

desormais fin de (me) prier. pendant que ie tache & m'estudie à vous complaire, ie me suis, peu s'en faut, ioué de la vie de (ma) fille en la vilipendant & estimant de peu de pris (au regard de vostre amitié). SIMO : Mais plus tost Chremes ie vous prie & requiers bien grandement que maintenant vous monstrez par effect le plaisir & bien fait ia longtemps y a commencé par parolles. CREMES : Regardez, (ie vous prie) combien iniuste et irraisonnable vous estes (en vostre demande) de grande haste & affection, (dont vous estes transporté,) pourueu que vous mettiez en effect ce que vous desirez. Vous ne pensez (aucanement) ne le moyen d'honesteté & courtoisie, ne ce que vous avez à me requier. Car si vous y pensiez, vous cesseriez desormais de me charger (de tant) de torts et d'iniures.

Citons maintenant, pour qu'on le puisse comparer avec les autres traductions de l'*Andrienne*, le récit de Simon qui raconte comment il a découvert les amours de Pamphile et de Glycerium (vers 117-136) :

On l'emporte. nous marchons. Cependant entre les femmes, qui estoient là, par fortune i'aduse & regarde vne ieune fille, d'vne beauté. SO. bonne paradvanture. SI. & d'vn visage Sosia si modeste, si gracieux, que rien plus. Pourtant qu'alors elle m'a semblé braire & crier de douleur plus que les autres, & pourtant qu'elle estoit d'vne beauté honneste & noble par sus les autres, e m'approche à celles qui la suyuoient. Ie (leur) demande, qui elle est. Elles disent que c'est la sœur de Chrysis. Incontinent (cela) me frapa & toucha au cœur, Ha ha, c'est cela : d'icy (venoyent) ces pleurs là : c'est-cy celle pitié & compassion (que Pamphilus auoit). SO. que i'ay grande crainte où vous pretendez de cheoir (par voz paroles). SI. Cependant le conuoy marche. Nous suiions. nous vinsmes au sepulchre. elle a esté mise dans

le feu. on la pleure. Ce temps-pendant ceste sœur, de qui i'ay parlé, s'approche pres de la flambe vn peu trop imprudemment assez avec danger (de sa personne) alors sur ce point-là Pamphilus tout effrayé & comme à demy mort demonstre clairement & descouure l'amour bien dissimulé & caché : il y accourt : (&) l'embrasse par le milieu du corps. Ma Glicerium, dit il, que faites vous ? pourquoy vous allez vous perdre ? Adonc elle se reietta sur luy plourant tres familierement & avec vne tresgrande priuauté, de sorte que tu eusses peu apparcevoir aisement (leur) amour coustumier & de long temps cœmmencé (entre eux).

Combien plus libre et combien plus vigoureuse que les autres versions scolaires (à part celle d'Estienne, peut-être), est cette traduction de 1560, traduction qui vaut mieux, en effet, qu'une simple traduction pour les jeunes gens !

* * *

Sur l'*Eunuque*, qui occupe les pages 119-237, on peut faire les mêmes remarques. Cependant une version maladroite, au commencement même de la pièce, dans la « periocha » de C. Sulpice Apollinaire, gâte un peu notre bonne impression. Cet argument versifié commence, dans la traduction : « Le souldat Thraso emmena (avec soy celle-la que d'vn chascun estoit) ditte faussement (estre) sœur de Thais, ne sachant mesme cela : & (la) donne à elle mesme... » On trouve aussi quelques versions bizarres, comme le mot « caillou » pour traduire *saxum* au 1085^e vers, où l'idée de *lourdeur* est la plus importante, et comme ce « a grand peine me tien-ie que ie ne (luy) vole à la perruque » pour les vers 859, 860 :

... uix contineo me quin inuolem
in capillum.

Mais les versions heureuses sont aussi nombreuses et nous en pourrions citer beaucoup d'exemples; le traducteur s'est permis une plus grande liberté que ses prédécesseurs et ainsi il peut traduire les vers 230, 231 :

230, 231 ...mirum ni ego me turpiter hodie hic dabo
cum meo decrepito hoc eunucho.

par :

« (Ce sera) merveille, si ie ne me presente icy aujourd'huy bien vilainement à toute moquerie avec ce mien vieillard eunuque qui est ia sur le bord de sa fosse. »

Non seulement il réussit dans les détails, mais dans les dialogues rapides, Davantès (s'il est vraiment le traducteur) rend quelque chose de l'agilité térentienne. Un exemple montrera comment Gnathon et Parmenon écrivent avec des paroles (vers 270 et suivants) :

« GN. Gnatho departit d'une salutation bien ample à Parmeno son tres grand (amy). que fait-on ? PAR. On est (icy) debout, sans rien faire. GN. Je le voy bien. Ne vois tu point icy quelque chose, que tu ne voudrais pas ? PAR. Toy. GN. Je (le) croy, mais non point quelqu'autre chose ? PAR. Comment donc ? GN. Pour ce que tu es triste & fâché. PAR. Rien. Pas quant à moy... »

En voilà assez, croyons-nous, pour montrer qu'une certaine verve ne manquait pas au traducteur.

Enfin, comparons le passage suivant (vers 191-196) avec la traduction qu'en donne Ericius dans sa version scolaire de l'*Eunuque* de 1552¹ :

Moy que ie veulx : qu'estant presente (de corps) avec ce (fâcheux) souldat, vous en soyez absente (de cœur & affection) : que vous m'aimiez iours & nuitz : que vous me souhaitiez & desiriez : que vous me songiez : que vous m'abtendiez : que vous pensiez en moy : que vous m'esperiez : que vous vous recriez & resiouyssiez en moy : que vous soyiez toute avec moy : finalement faites que vous soyiez mon cœur, puisque ie suis le vostre.

Il y a des ressemblances entre les deux versions, mais toutes les répétitions inutiles ont été écartées et même si Davantès a pu se servir de la version de 1552, il a su l'utiliser avec goût, en la rendant plus vivante et moins lourde.

* * *

L'*Heautontimorumenos* commence à la page 238 et se termine à la page 360. Cette pièce n'est ni plus ni moins correcte que les deux autres et souvent les notes au bas des pages donnent à la version une précision ou une correction que ne possède pas l'*Heautontimorumenos* de 1559.

La première version française de cette pièce traduit les vers 115, 116 :

*etate me putavit et sapientia (ou benivolentia)
plus scire et providere quam se ipsum sibi.*

1. Voir ci-dessus le chap. VIII de notre 3^e partie.

par : « Et a cuyde plus scauoir et par aage et par beniuolence que moy et bien pourueoir de son fait ». Cette faute est corrigée, dans la traduction de 1560 : « Il pensa que moy à cause de (mon) eage & longue experience des choses, & du bon vouloir & amitié (que ie luy portoye), sauoye plus & prouoyoye mieux, que soy-mesme à soy & à ses affaires ».

D'autres fautes n'ont pas disparu. Ainsi le vers 583 :

...una accedundi uiast ?

est rendu par : « Viença, ie (te) prie, il y a un certain moyen de s'y approcher » pour « Ne vous reste-t-il qu'une seule voie à prendre ? celle de vous approcher d'eux ? »

La vieille leçon du vers 638 donne lieu à la même faute que d'ordinaire : « O maistresse, le maistre donc a esté augmenté en dommage ». Au 707^e vers, le mot *prodis* pour *perdis* entraîne la traduction française : « Quant à toy vraiment tu le trahis tout à plat », ce qui rend le sens quoique d'une manière un peu trop forte. Le dialogue dans les vers 851 et suivants est réparti selon la leçon des vieux textes imprimés, avec très peu de modification. Mais ces leçons fautives ne sont pas trop nuisibles à l'exactitude de la traduction et ne sont pas imputable au traducteur, qui traduisit le latin tel qu'il le trouua.

Plus sérieux est le reproche que l'on peut lui faire à propos de son langage, qui est quelquefois confus et obscur, comme dans ce passage (vers 1024 et suivants) : « Si iamais il a esté aucun temps (ma) mere, au quel moy (estant) dit (estre) vostre filz (& tenu pour tel) de vostre (propre) volonté, ie vous

aye esté pour recreation & passetemps, ie (vous) supplie bien affectueusement que vous en ayez souuenance, & que maintenant vous ayez pitié de moy poure & desnué de tous biens : que vous me monstriez mes pere & mere, (ce) que (par prieres ie vous) requiers, & (le) desire (sauoir) ».

Il faut avouer que cette faute est assez rare et que d'ordinaire le traducteur a rendu le sens du latin avec fidélité, non sans vigueur et sans grâce. Nous citons comme exemple le passage où Bacchis, la courtisane, loue la vie modeste et vertueuse d'Antiphile (381-397) :

« Certainement ie vous louë, Antiphila la mienne, & (vous) iuge bienheureuse, pource que vous vous estes estudiée à ce, que vos mœurs & conditions feussent semblables & correspondantes à (vostre) beauté : & aussi (ainsi me puissent les dieux aimer) ie ne m'esbay point, si chacun vous demande & souhaite pour soy. car (vostre) parole m'a esté pour marque & m'a donné à conoistre quel naturel vous auez. & quand ie considere & contemple maintenant toute seule en moy-mesme vostre vie & maniere de viure, & mesme aussi de toutes vous autres, lesquelles escartent & chassent d'auec soy le vulgaire & toute la racaille (de ceux qui leur font l'amour : ce) n'est point de merueille que & vous soyez de telle sorte, & nous ne le soyons point. car il vous est expedient & utile que (vous) soyez bonnes, (mais ceux-là) auec lesquelz (nous) auons affaire, ne permettent point que nous (le soyons) : pource que les amoureux nous font la cour (estans) poussez & incitez par nostre beauté incontinent apres que ceste-cy est changée, ilz transportent leur cosur ailleurs. Si ce temps pendant nous n'auons aucunement pouruen à nous, nous viuons (bien pouurement) delaissées (d'un chascun). Apres que vous auez deliberé & arrêté de viure & acheuer

(vostre) aage ensemble avec vn seul, la complexion & maniere de faire duquel est fort semblable à la vostre, telle sorte de gens (aussi) se retirent vers vous : or par ces benefices & bienfaits vous estes à bon escient obligez tous deux respectiuelement l'vn à l'autre : de sorte que nulle calamité ne aucun trouble ne peut iamais aduenir a vostre amour. ANT. ie ne say pas des autres : de ma part ie say bien que i'ay tousiours bien diligemment traouillé et mis peine, que par son bien ie procurasse & estimasse mon bien. »

* * *

Nous croyons que le lecteur sera d'accord avec nous pour dire que cette traduction, tout en brisant avec la définition de la version par Estienne Dolet, n'est pas sans mérites, même en dehors de sa valeur instructive, qu'elle peut prétendre, au moins plus que toutes les autres versions pour les jeunes gens, à un mérite littéraire et que, dans ce genre de traduction, elle marque un progrès considérable.

CHAPITRE X

L' « EUNUQUE » DE JAN-ANTOINE DE BAIF, 1565

On trouve cette traduction : dans un manuscrit de la Bibliothèque Nationale, daté de 1565 (Ancien Fonds Français, 867; ancien Codex Colbert, 1291, Regius, 7229, 3, papier, 52 ff. ch. Au R. f. 1 : « *L'Eunuque de Terance (sic)* par Bayf. » V. f. 52 : « *Achevée Lendemain de Noel deuant jour, 1565* »); dans les « *Jeux* » de Jan-Antoine de Baif, Paris, Lucas Breyer, 1573 (elle occupe les ff. 161-208); et dans les « *Euures en Rime de Jan Antoine de Baif* », éd. Marty-Laveaux, Paris, Lemerre, t. IV, 1887, pp. 1-138.

Pour la première fois dans notre étude des traductions de Térence, nous arrivons à un grand nom : celui de Jan-Antoine de Baif, qui traduisit deux pièces du comique latin : *l'Eunuque* et *l'Heautontimorumenos*. Malheureusement sa version du *Bourreau de soi-même* est perdue, car elle ne fut jamais imprimée, quoique Du Verdier l'ait vue en manuscrit avec les *Trachiniennes* de Sophocle, la *Médée* d'Euripide et le *Plutus* d'Aristophane, « tout cela prêt à imprimer, comme je l'ai vu, parachevé et écrit de sa main ». En effet, tous ces ouvrages ont disparu ; la survivance de versions par Baif de deux comédies anciennes

(le *Brave* adapté plutôt que traduit du *Miles Gloriosus* de Plaute, et l'*Eunuque*, traduction de la comédie bien connue de Térence) nous permet d'apprécier la grandeur de cette perte.

La traduction de l'*Eunuque* parut pour la première fois en 1573 dans les *Jeux* de notre auteur et c'est dans cette édition que nous étudierons la pièce, car l'édition de Marty-Laveaux ne la reproduit pas exactement, surtout quant à l'orthographe, et le manuscrit de 1565, qui nous montre que la composition de la pièce se plaçait au moins huit ans avant la publication des *Jeux*, ne donne pas la forme sous laquelle l'*Eunuque* parut pour agir sur les esprits contemporains. Le manuscrit, fort intéressant au point de vue du développement de l'auteur, quoiqu'il ne soit pas autographe, est presque sans valeur pour apprécier l'influence qu'exerçait Térence sur les hommes de la Renaissance, car ce manuscrit ne peut pas avoir circulé comme le firent les éditions imprimées. Remarquons, cependant, que le manuscrit de 1565 donne des leçons fausses, mots omis, substitués, ajoutés, qui altèrent les vers et qui, comme le dit M. Augé-Chiquet ¹, n'auraient pas échappé au poète. En revanche, ce « codex » nous permet de corriger certains vers dans l'édition de 1573 (et dans celle de Marty-Laveaux), mais il ne s'agit là que de quelques graphies peu intelligibles. Les seules qui intéressent le texte de la traduction montrent une tendance curieuse en elle-même, qui eut cependant peu de répercussion sur la traduction: nous voulons dire la tendance

¹ Augé-Chiquet (Mathieu), *La vie, les idées et l'œuvre de Jean-Antoine de Baïf*. Paris et Toulouse, 1909, in-8, p. 185 et note 2.

à supprimer les mots un peu grossiers, pour y substituer des locutions plus délicates. Le mot « putain », qui avait paru dans le manuscrit de 1565, dit M. Augé-Chiquet, est supprimé dans les vers 5,801, 2280, 2292, dans l'édition de 1573. « Avant 1565 », dit ce même critique ¹, « il n'avait pas de tels scrupules. Peut-être ne les a-t-il éprouvés qu'après que Catherine de Médicis l'eut invité à traduire Térence en ménageant la pudeur de ses lectrices ». En effet, Baif dit, dans un poème adressé à Charles IX en 1570 :

Ici donnant l'habit à la mode de France
Ou le parler français aux joueurs de Térence :
Térence, auteur romain que j'imite aujourd'hui,
Et comme il suit Ménandre, en ma langue j'ensui
Ce que j'ai fait, m'étant commandé de le faire,
Afin de contenter la reine votre mère,
Qui de surtout m'enjoint de fuir lascivité
En propos offensant sa chaste majesté.

Si ces vers s'appliquent plutôt à l'*Heautontimorumenos* perdu, comme le pense M. Augé-Chiquet, « Baif cependant mit le conseil à profit en préparant l'édition de sa première comédie ». Ce n'est pas là un des moindres mérites de sa traduction.

* * *

L'*Eunuque* qui parut dans les *Jeux* fut dédié à Monseigneur Le Chevalier d'Angoulesme; un sonnet élogieux

1. *Op. cit.*, p. 185, note 3.

exprima la gratitude du poète pour quelques services rendus, dans des termes humbles et flatteurs. Ensuite vient un argument en prose française, traduit de l'argument latin de Donat; il est à remarquer que Baif ne traduit pas le prologue de Térence.

Ce qui nous frappe d'abord dans la version du poète de la *Pléiade*, c'est la liberté qu'il s'est permise en traduisant la pièce latine. Il est vrai qu'il n'a pas, comme dans le *Brave*, transporté l'action à Orléans, procédé qui lui permet beaucoup de liberté, mais il évite surtout les traductions littérales des expressions idiomatiques latines, qu'il rend autant que possible par des phrases françaises populaires : il facilite ainsi la lecture pour les Français. Il donne aux personnages, aussi, des noms d'une forme francisée : Phaedria devient Fedri, Gnatho Naton, Chaerea Chereau, Laches Lachet, etc. Cependant, le cadre athénien est retenu, ce qui n'empêche pas que le dialogue soit bien aisé et coulant; la nature artificielle d'une telle résurrection du passé n'a pas dressé de trop grands obstacles devant le poète.

Notons ici que le rythme dont s'est servi Baif n'est ni l'alexandrin, qu'il aurait pu employer, mais qu'il rejetait sans doute, comme étant trop noble, ni le décasyllabe qui, lui aussi, paraissait destiné à des sujets moins légers que ces histoires d'amours de jeunes hommes et de courtisanes, de rodomontades d'un « glorieux » vantard sans courage, d'intrigues de valets madrés et pleins de tours. Baif savait déjà peut-être, que Ronsard se servait du décasyllabe pour sa *Franciade*. Le vers octosyllabe, qui lui fournit l'instrument de

sa traduction, était alors en grande vogue pour les comédies: Jodelle l'avait employé pour son *Eugène* de 1552, Grévin s'en était servi pour ses *Esbahis* (1560), Belleau l'avait utilisé pour sa *Reconnue* qui ne parut qu'en 1572, mais qui avait été écrite bien auparavant, sans doute. De Baif ne fit que suivre la mode, cette maîtresse des Muses mêmes, quand il s'avisa d'écrire son *Eunuque* en vers de huit syllabes. Ajoutons aussi que ce vers déjà fort employé par les écrivains de farces, avait acquis une sorte de souplesse, une sorte d'aptitude à exprimer les pensées peu sérieuses (ou, s'il s'agissait de pensées sérieuses, déguisées sous des extérieurs légers) des farces et des sotties. Les comédies différaient des farces par leur organisation dramatique, par leur division en actes et en scènes, par leur intrigue plus compliquée, plutôt que par autre chose. Le rythme que choisit Baif s'offrit donc à lui spontanément. Il faut remarquer que l'alternance des rimes masculines et féminines n'est pas régulièrement observée.

Ce vers octosyllabe encouragea le traducteur dans la liberté de sa version. Citons quelques exemples de cette heureuse liberté :

422

THRASO. *una in conuiuio*

erat hic, quem dico, Rhodius adolescentulus.

forte habui scortum : cœpit ad id adludere

et me inridere. « quid aïs » inquam homini « inpudens ?

« lepus tute es, pulpamentum quæris? » GNATHO. hahahahæ.

TRASON.

Ce jeune Rhodien icy

De qui ie parle, & moy aussi

Estions ensemble en un banquet.
J'auoy la garce : & ce muguet
Auec elle à jouer commence,
Et à me gaudir. Fagot pense
(Luy di-ie) auoir trouué bourree.

PARMENON.

- Tu as dit vray teste pelee ¹. »
732. *uerbum hercle hoc uerum erit « sine Cerere et Libero »
friget Venus ».*
« Ce commun dire est plus que vray,
Après la pance vient la dance. »
1024. *egomet meo indicio miser quasi sorex hodie perii*
« Je me suis perdu comme un rat
Qui s'excuse de son rabat. »
1085. *...satis diu hoc iam saxum uorso.*
« J'ay fét asses bien mon deuoir
De fouëter ce sabot cy. »

Quelquefois cette liberté va un peu trop loin: regardons ces traductions libres au point d'être grossières, au moins en comparaisons au latin de Térence :

319. *flos ipsus.*
« C'est droit sur le point d'enrager. »
347. *...parasitus cum ancilla.*
« L'escornifleur avec un gueu. »

1. Ce vers de Parmenon ne se trouve pas dans le texte latin; il offre donc un exemple de la liberté que s'est arrogée le poète, car cette addition gratuite ne viole pas l'atmosphère créée par Térence. Comme le dit Emile Chasle (*op. cit.*, p. 81), Balf était tout « pénétré de son Térence ».

De temps en temps, de Baif a mal compris le texte :

457, 8. ... *quam uenustel quod dedit*
principium adueniens!

« Comme elle jouë gentiment !
O le gentil commencement
Qu'elle montre à son arrivée ! »,

quand ces mots de Parmenon devraient s'appliquer à l'arrivée de Thrason et à ses premiers mots : *O Thais mea, meum sauium, quid agitur ? ecquid nos amas de fidicina istac ?* et à sa gaucherie, à son manque de goût en faisant mention tout de suite de son présent.

Au 318^e vers :

...corpus solidum et suci plenum

la traduction :

« ...son corps non contreint
Est massif & refait. »

nous semble lourde. Dans sa version du 495^e vers, le poète oublie son cadre athénien au point de parler d'un « colonel ».

Ordinairement, ces fautes cèdent la place à une facilité et à une verve heureuses et naturelles. Un exemple vaut mieux que dix analyses de cette franchise naïve et aisée. Voici le dialogue entre Parmenon et Gnathon, qui amène chez Thais la jolie Pamphila (270 et suivants) :

« NATON. Parmenon, ton amy Naton
Te saluë : & bien ? que fait on ?
PAR. LON est debout. NAT. Je le voy bien :
Mais en ce lieu ne vois tu rien

Que tu voudrais ne voir point ? PAR. Toy.

NAT. Quelque autre chose encore ? PAR. Pourquoi ?

NAT. Pource que tu n'es point joyeux.

PAR. Pourquoi ne seroy-je ? NAT. Tanmieux.

Mais dy, que t'en semble ? regarde

Ce tendron. Est elle mignarde ?

PAR. Vrayment ce n'est rien de mauvais.

NAT. Le grand dépit que je luy fais!

PAR. Qu'il se trompe. NAT. Mais de present

Ne sera-il pas fort plaisant

Et agreable a Thais ? Dy.

PAR. Tu diras maintenant cecy

Qu'on nous a chassé de leans.

Ha, toutes choses ont leur tans.

NAT. Je te tiendray six mois durant

En repos, sans qu'aïlles courant

Puis haut puis bas maint & maint tour,

Sans que tu veilles jusqu'au jour.

Ne te fay-ie pas bien heureux ?

PAR. Qui ? Moy dea! NAT. Je traite ainsi ceax

Qui sont mes amis. PAR. Tu fais bien s, etc., etc.

Les réponses s'entre-ohoquent avec rapidité et sans perdre le naturel du latin. Dans le récit, Baif manie la plume avec un égal bonheur : ce dont témoigne la passage où Chasrea décrit le tableau que regardait la jeune Pamphile, que le jeune homme éventait, en attendant une occasion de lui faire l'amour (583 et suivantes) :

Tandis que le tout on apreste

La fille en la chambre s'arreste

A considerer un tableau,
Ou fut depeint un fét tresbeau.
Comme lon dit que Jupiter
Autems jadis fit degouter
Vne pluye d'or au giron
De Danés. Et moy environ
A le considerer aussi,
Prenant grand plaisir en ceci
Parce qu'un tel jeu qu'est celuy
Lequel ie iouoy ce jourduy,
Auoit jadis esté joué
Par un dieu mesme, qui mué
Prist bien d'un homme la figure,
Voyre entra par la couuerture
Dans une goutiere à cachette
Pour abuser une fillette.
Mais quel Dieu ? ce Dieu Roy des Dieux
Qui des plus hauts temples des cieux
Hoche le plus orgueilleux feste
D'un seul éclat de sa tempeste.
Que moy simple homme ne le fisse!

Il est intéressant aussi de comparer le passage où Parmenon se fait des excuses à lui-même d'avoir introduit son jeune maître chez Thais sous le déguisement d'un eunuque, avec le passage parallèle dans la *Pornographie Terentiane* de 1558 (929 et suivants) :

Mais ce de quoy plus je me prise
Dont je pense que je mérite
La palme, & gloire non petite,
C'est d'avoir trouvé le moyen

Comme un jeune enfant pourroit bien
Conoistre les façons de faire
Que les putains ont d'ordinaire :
Afin qu'ayant conu leur vice
De fort bonne heure, il les haisse
Pour jamais : ces mignonnes lors
Qu'elles comparoissent dehors,
On ne voit rien qui soit plus coint
Plus net plus miste mieux empoint.
Mangeant avecques leur amy
On ne les sert pas à demy,
Pour contenter leur friandise.
Mais conoistre leur gourmandise,
Leur ordure, leur pauvreté,
Quelle est leur deshonesteté :
Quand elles sont seules, comment
Elles repaissent goulument,
Et s'engorgent de gros pain noir
En du brouet de l'autre soir.
Aux jeunes gens c'est un grand bien
De sçavoir tous cecy tresbien.

Peut-être la version du traité lyonnais est-elle plus soignée ; le vers de dix syllabes permettait au traducteur plus de liberté que l'octosyllabe n'en permettait à Baif. C'est là, croyons-nous, la plus grande erreur que l'on puisse reprocher à Ian-Antoine de Baif : son choix d'un type unique de vers.

Comparons aussi aux autres traductions de l'*Eunuque* la version que donne le poète de la Pléiade des vers où Phaedria dit adieu à Thaïs (191-196) :

Si fay. Je veux qu'ais souvenance
De cecy durant mon absence.
Avec ton guerrier aye soin
En estant pres d'en estre loin :
De jour & de nuit aime moy,
Desire moy, songe de moy,
Atten moy, ne pense qu'en moy,
Espere & pran plaisir en moy.
Ce faisant soy du tout à moy.
Bref fay que tu sois l'âme mienne
Aussi bien que je suis la tienne

La répétition de la rime « moy » n'est certainement pas bonne, mais il faut pardonner à Baïf, car son original l'y forçait. En même temps, il rend le passage plus rapide que ne l'avaient rendu les autres traducteurs de cette comédie.

Malgré les assez nombreuses citations que nous avons données, nous ne pouvons nous empêcher de mettre encore sous les yeux du lecteur ce passage où Baïf a bien réussi. Emile Chasles ¹ avait raison de citer les mêmes vers pour illustrer le talent de ce traducteur de Térence (232-264).

NATON.

« O bon dieu qu'un homme dev'ance
Vn autre hommè! la diferance
Qu'il y a d'un homme entendu
A un fat! Cecy m'est venu.
En l'esprit à propos de luy
Que i'ay rencontré ce iourduy,

1. *Op. cit.*, p. 82 et suiv

Qui est de qualité tout une
Comme moy, de mesme fortune
Et pareille condition :
Qui aussi la succession,
Que ses parents luy ont laissée,
Ainsi que moy a fricassée.
Le voyant crasseux ord & sale
Maigre hideux chagrin & pale,
Chargé de haillons & grand âge :
Que veut dire cet equipage,
(Luy dy-ie). Pour estre detruit
De mon bien où suis-ie reduit ?
Mes conoissans me deconoissent
Et mes plus grans amis me lessent.
Je les méprise & n'en fay conte
Au pris de moy. N'as tu point honte
(Luy dis-ie) fayneant que tu es ?
Est-ce tout cela que tu fais ?
As-tu fortune si rebourse
Qu'en toy n'y a nulle ressource ?
As tu perdu ensemblément
Ton bien & ton entendement ?
Me vois-tu bien ? Contemple moy
Qui suis de mesme lieu que toy.
Quelle care ? quel embonpoint ?
Quel teint ? Si je suis bien empoint ?
J'ay de tout & si je n'ay rien :
Sans bien je n'ay faute de bien.
Moy malheureux ! ny je ne puis
Seruir de plaisant, ny ne suis
Pour endurer d'estre batu.
Ha pauvre ignorant cuydes-tu

Que je ne sçache d'autres ruses
N'y d'autres moyens ? Tu t'abuses
De cette façon que tu dis,
On en souloit user jadis :
Mais j'ay une mode nouvelle
De piperie, de laquelle
Je me vante d'estre l'auteur
Voyre le premier inuenteur.
Il est un genre d'hommes fiors
Qui veulent estre les premiers
En toute chose, & ne le sont.
Je les suy : avec eux ils m'ont,
Sans qu'occasion je leur donne
De se rire de ma personne,
Mais bien quand ils rient je ry :
Et faisant bien de l'ebaf
Quoy qu'ils facent je les admire.
Quelque propos qu'ils puissent dire,
S'ils le maintiennent, je le loué :
S'ils le nient, je ne l'auoué :
Je dy non, si non j'ay ouy :
Puis ouy, si lon dit ouy.
Brief sur moy j'ay gagné ce point
De trouuer tout fait bien apoint.
Cet exercice me suffit
Me donnant merueilleux profit.

PARMENON.

Vray dieu l'abile homme, qui fait
D'un fol un insensé parfait.

NATON.

Comme ces propos nous tenons
Jusques au marché nous venons,
Là où deçà delà épars
M'aborderont de toutes parts,
Force routisseurs, poissoniers,
Bouchiers, patissiers, cuisiniers,
Qui tandis que j'auoy dequoy
Gagnoyent assez auecque moy,
Et depuis qu'ay perdu mon bien
Ont profité par mon moyen.
L'on me conuie, on me saluë,
On s'ejouist de ma venue.
Quand ce malheureux affamé
Vit comme j'estoye estimé,
Et l'honneur que lon me portoit,
Et que ma vie me coustoit
Si peu à gagner, il me prie
Tant qu'il peut que ne luy denie
Qu'il apregne de moy à viure :
Je luy ay commandé me suiure.
Or comme des premiers auteurs
Des sectes, tous les sectateurs
Des philosophes de jadis,
La doctrine & le nom ont pris :
Aux miens je veu donner mon nom
Aussi bien comme fit Platon,
Qui nomme les siens Platoniques :
Les miens auront nom Natoniques
De Naton. Ma philosophie
Se nomme l'ecorniflerie.

PARMENON.

Voyez que fait l'oyseueté,
Et le viure non acheté
Qu'il demene aux depens d'autruy. »

* * *

L'*Eunuque* de Baif reste une simple traduction, mais une traduction entreprise d'une façon peu servile, quoique fidèle, faite avec un goût plus sûr et plus délicat que les autres traductions des comédies térentiennes parues jusqu'à cette date; c'est une traduction qui, suivant les paroles de M. Lintilhac ¹, possède « un atticisme de tours et de traits dont le nouveau genre (celui de la comédie) avait bon besoin ». Cette version est la première, peut-être, qui corresponde à ce qu'aurait voulu Dolet: elle donne une bonne impression du théâtre de Térence et le langage, malgré quelques inversions un peu osées, est simple et facile à comprendre. « Il n'essaya point de déguiser ou d'embellir l'œuvre originale. Il a exécuté sa traduction dans un heureux esprit d'exactitude sans recherche, avec l'aisance et la docilité d'un écrivain pénétré de son Térence » ². Madame Daquier même, qui n'épargne point les autres traducteurs de Térence, est beaucoup plus complaisante quand elle parle de l'*Eunuque* de Ian-Antoine : « C'est la seule qui m'ait fait plaisir » dit-elle³. « Elle est très simple et

1. *Hist. gén. du théâtre en France*, II, p. 333.

2. Charles, *op. cit.*, p. 81.

3. *Traduction de Térence*, éd. de 1717, p. xxxix.

très ingénieuse, et si l'on en excepte une vingtaine de passages où le Traducteur n'a pas bien pris le sens, tout le reste est très heureusement traduit. » Son appréciation reste vraie dans l'ensemble. « Sans de Baif, il me paraît que les Italiens auraient de ce côté-là l'avantage sur les Français », dit-elle, et elle semble avoir raison.

En effet, Baif, malgré sa facilité et ses défaillances, a produit une traduction de Térence possédant quelque valeur littéraire, et il a dû par sa version, marquée d'un style « moins serré, mais moins obscur que le style de Jodelle, moins caustique que celui de Grévin et plus poli,... contribuer, d'une façon agréable et nouvelle, à populariser chez nous le théâtre antique ¹ ».

Pour la première fois dans l'histoire des traductions de Térence en français, un homme d'intelligence et de talent a mis la main à cette besogne ingrate. Il s'en est tiré à son honneur. Sa version n'est pas sans défauts : aucune traduction ne peut se vanter d'en être exempte. « Traduttore, traditore » disent les Italiens. Baif, ayant un peu plus de génie que les autres traducteurs, est celui qui a, peut-être, le moins trahi le grand émule de Ménandre.

1. Chasles, *op. cit.*, p. 84.

CHAPITRE XI

LES TRADUCTIONS DE JEAN BOURLIER

I. Titre : *Les Sis (sic) Comedies de Terence, Tres-Excellent Poete Comique, mises en Francoys, en faueur des bons esprits, studios des antiques Recreations.* ¶ Marque. ¶ *A Anuers. Chez Jean Waesberghe, sus le cemitiere notre Dame, à l'Escu de Flandres. Avec Priuilege du Roy.*

In-12, 18 ff. n. ch. + 273 ff. ch. + 1 f. n. ch. Sign. Aij-Ppij, Les ff. préliminaires contiennent : V. du titre : « Extrait du Priuilege », donné à Bruxelles, le premier iour de Ianuier 1565. »

R. f. ii (n. ch.) : « A Tres-Vertueux et Honorable Seigneur Louys du bois : Marchant & Bourgeois de la ville d'Anuers. Ian Bourlier desire salut & toute felicité » (datée « d'Anuers ce 9 iour du mois de Septembre 1566 »).

V. f. iv (n. ch.) : « En la Louenge de Terence, Sonnet » (signé I. Bourlier).

Ensuite, sous le titre : « Des Scenes et Theatres », le traité qui avait paru dans l'*Andrienne* de Charles Estienne en 1542.

Le texte de la traduction se termine au V. f. 273, suivi d'un sonnet « Au Lecteur », signé I. Vezou.

R. dern. f. (n. ch.) : *A Anuers. Chez Jean Waesberghe, sus le Cimitiere notre Dame, à l'Escu de Flandres. Anno. M.D.LXVI.*

Le texte latin n'est pas reproduit. Chaque pièce est précédée

par : une traduction de la « perlocha » de C. Sulpice Apollinaire et la liste des personnages. L'Andrienne seule est aussi précédée de la didascalie.

Chaque scène de l'Andrienne et de l'Eunuque est précédée d'un argument et suivie d'une « Exposition Morale ».

B. N. Yc. 4931; Ars. 2459, in-12, B. L.

Reproductions :

I. Titre : *Les Six comedies de Terence, tres excellent poete comique, avec les Fleurs, Phrases, Sentences, & Manieres de parler tres excellentes du dict authour, mises en la fin de chacune scene. Le Tout Latin et François correspondant l'un a l'autre en faueur des ieunes enfans, desireux de la pureté & intelligence de la langue Latine.* || Marque. || A Paris. Pour Michel Clopeiau au mont Saint Hulaire, à l'enseigne de la Paix. 1572.

In-12, 8 ff. n. ch. + 504 ff. ch. Car. ital. (texte latin) et rom. (traduction). Sign. *ij-Rrriij.

V. du titre : le sonnet « En la Louenge de Terence » de Bourlier, sans signature. Les autres ff. préliminaires contiennent le traité de Charles Estienne, sous le titre : « Qu'estoit ce que les anciens appelloient, Fable, Tragedie, Satyre, Comedie vieille et Comedie Nouvelle ».

Au V. f. 504 : *Finis. A Paris, Par Maurice Menier, le xv. iour de Novembre 1572.* La traduction de 1566 est reproduite avec quelques changements. Bib. Ars. B. L. 2460, in-12.

II. Titre : comme dans l'édition de 1572...*Latine.* || Marque || A Paris, Par Claude Micard, rue S.-Jean de Latran, à la Chaire. 1574.

In-16, 8 ff. n. ch. + 365 ff. ch. Sign. A-Zziiiij. Car. rom. (préface et texte français), ital. (texte latin).

V. du titre : le sonnet de Bourlier, sans signature, suivi du traité sur le théâtre des anciens sous le même titre qu'en 1572. Chaque scène, comme dans l'édition de 1572, est suivie des « Flores ex Scena » et des « Sententiæ ex Scena ».

Le texte se termine au R. f. 365. V. blanc.

B. N. Yc. 4932.

III. Titre: comme dans l'édition de 1572... *Latine*. || Marque. || *A Paris, chez Claude Micard, libraire : au clos Bruneau, à la Chaire. 1578. Avec Priuilege du Roy.*

In-16, 16 ff. n. ch. + 365 ff. ch. + 1 f. n. ch. Sign. a2-Zz4. Car. rom. et ital. V. du titre : le sonnet de Bourlier. R. f. ii (n. ch.) : « De la Vie de Terence », paraphrase de la vie de Térence par Suétone, attribuée à cette époque à Donat. R. f. iv (n. ch.) : le traité de Charles Estienne sur le théâtre des anciens. R. f. xvi (n. ch.) : extrait du privilège, daté le 3 août 1577.

R. dern. f. : *A Rouen, De l'Imprimerie de George L'Oyselet.*

La traduction de 1574 est reproduite ligne par ligne et page par page. B. N. Yc. 4933.

IV. Titre : *Les Six Comedies de Terence, corrigees en presque infinis endroits, par M. Ant. De Muret. Avec les Fleurs, Frases, & Expositions Morales mises à la fin de chasque scene. Le Francois correspondant au Latin.* || Marque. || *A Paris, Chez Thomas Brumen, au Clos Bruneau, à l'enseigne de l'Oliuier. (Aussi chez Jean de Bordeaux ou Colombel).*

In-12, 8 ff. n. ch. + 367 ff. ch. Sign. aij-Zziiiij. Car. ital. et rom.

V. du titre blanc. R. f. ii (n.ch.) : « La Vie de P. Terentius Par Aelius Donatus ». R. f. 8 : « L'Imprimeur au Lecteur S. », datée de Paris, le 4 mai 1583.

Le texte latin, en car. ital., occupe la colonne intérieure de chaque page, la traduction française, en car. rom., la colonne extérieure. Chaque scène est précédée d'un argument et suivie de « Flores » et d'une « Exposition Morale ». Le traité sur le théâtre n'y figure pas.

Au V. f. 367 : *Fin de la Sixieme & derniere Comedie de Terence.*

Dans cette édition, la traduction française subit de nouveaux changements. Bib. Ars. B. L. 2461, in-12.

(L'édition de 1566 est citée par : Brunet V. col. 720; Ebert, col. 912, n° 22550; Grasse, VI, p. 66.

Brunet (*loc. cit.*) cite une édition de 1567 : *A Paris par Fleury Prevost, le vingtiesme iour de Mars 1567. In-16, de xvi ff. prélim. et 272 ff. ch.* Voir aussi Brunet Suppl., 2 col. 738. Nous n'avons pas pu trouver un exemplaire de cette édition, qui est cités par Ebert, aussi, *loc. cit.*

Une édition de 1572 par Doart, libraire à Paris, est citée par Ebert, *loc. cit.*

L'édition de 1574 est citée par Brunet et Grasse, *loc. cit.*

L'édition de 1583 est citée par Brunet, *loc. cit.*, par Ebert et par Grasse, *loc. cit.*, qui cite aussi des reproductions faites à Paris en 1586, in-12, et en 1604. Nous n'avons pas trouvé d'exemplaires de ces deux dernières éditions).

Une œuvre de plus longue haleine que l'*Eunuque* de Jan-Antoine de Balf, mais marquée d'une retrogression dans le style, parut à Anvers en 1566, pour être souvent reproduite. Les *Six Comedies* furent présentées au public traduites en prose française et précédées d'un traité sur le théâtre des anciens.

Le traducteur ne s'était pas trop mis en frais, car le traité sur le théâtre et l'*Andrienne* furent copiés textuellement sur

la version donnée par Charles Estienne en 1542, l'*Eunuque* et l'*Heautontimorumenos* sur l'édition « Triplex » de Lyon (1560). Nous nous trouvons donc dispensés de décrire et de critiquer ces trois pièces, telles qu'elles parurent en 1566. Le *Phormion*, les *Adelphes* et l'*Hécyre* semblent avoir été traduits de nouveau et notre étude portera sur ces trois comédies. Il est curieux de voir que le traducteur a fait précéder sa version du prologue de l'*Andrienne* des mots suivants : « Le Prologue est occupé à montrer, s'il est licite d'user des translations d'autrui pour les siennes ». Bourlier avait-il placé ce titre en tête de son livre par pure ironie ou pour se défendre indirectement dans le cas où son plagiat des trois premières pièces serait découvert ?

Les *Six Comedies* de 1566 furent dédiées par Jean Bourlier, le traducteur, à Louis Dubois, marchand et bourgeois d'Anvers et dans la préface qui s'adresse au Mécène anversoïse, il fait l'éloge de Térence, dirigeant l'attention du bon bourgeois surtout vers la valeur morale des comédies térentiennes : « car à la lumière et bonne grace de parler, il a aiousté un fruit non médiocre, pour ce qu'il a paind au vif les mœurs humaines et faisant voir en ses excellentes Comedies, comme dedans un mirouer, les dous amadouemens, allichemens et attrayemens des hommes peruers et flagitieux, mettant aussi deuant les yeus les vilaines & pernicieuses voluptés, deshonestes desirs, irritations à mal, folle vanité, enseigne qu'il faut de toutes ses forces fuir et contemner les pernieus (*sic*) enchante-mens, & reveries d'illicites amours ». Ce qui est plus intéressant, cependant, et qui nous fait songer à ce qu'allait dire

Larivey treize ans plus tard, o'est qu'il se défend avec vigueur d'avoir traduit les comédies en prose. « Pour lequel mieus entendre », dit-il, « l'auons traduit en prose, afin de plus clere-ment monstrier le stile & maniere de proceder, & le bon esprit, qu'auoit le Comique en la façon d'icelles. Car à dire vray, la prose rend le principal sens, la phrase & l'esprit d'une matiere, sans contrainte du langage plus facile, que le Rithme. »

Il faut donc remarquer que sa préoccupation principale, c'est de rendre le fond; de la forme il se soucioie peu, car il regarde la prose comme le véhicule le plus apte à porter le sens du latin. Peut-être ne comprenait-il pas que les vers de Térence sont toujours conformes au sens et que celui-ci ne peut être pleinement et parfaitement exprimé qu'en des vers pareils, ou, si le langage de la version ne le permet pas par ses caractères intimes, en des vers qui réalisent l'effet produit par le rythme original. Pour montrer, peut-être, qu'il avait écrit en prose par choix et non faute d'habileté à faire des vers, il donne un sonnet de son cru : « En la Louenge de Terence », sonnet que ne distingue aucune qualité poétique, mais qui n'est pas pire que beaucoup de poèmes pareils du même temps ou même des siècles postérieurs. Ce sonnet traite de la moralité de notre auteur latin, cela va sans dire, et se termine par cette assertion curieuse :

C'est le guidon droit, facile & plaisant,
De bonnes mœurs, & miroir euident,
Que fabius ¹, l'orateur Ciceron,

1. Sans doute Fabius Pictor, le plus ancien des historiens romains, qui vivait peu après Térence. Ses *Annales* sont perdues.

Erasmus aussi, trois flambeaus immortelz,
Ont imité, & tenu pour patron,
En leurs escrits doctes et eternalz.

Le titre que Bourlier donna à son ouvrage indique aussi que son but était plutôt la vulgarisation que la production d'une œuvre d'art. Au point de vue de l'utilité, la prose peut ordinairement se vanter d'une supériorité sur les vers.

* * *

Où le traducteur dépasse ses prédécesseurs, voire Baif lui-même, c'est dans la licence extrême de ses versions, qu'il pousse quelquefois jusqu'à la trivialité, justifiant ainsi l'accusation assez sévère de l'abbé Goujet¹ : « Le style est bas et rampant : ce n'est pas assez dire, il est souvent barbare »... « toutes les fois que le traducteur anonyme a rencontré de ces mots qui expriment la débauche, il les a rendus par d'autres que la délicatesse de notre langue ne souffre jamais². »

Pour la plupart, cependant, il se contente de rendre le sens de l'original dans un français tout populaire et coloré, comme le montrent les exemples suivants :

Ad. per. 10. Demea iurgare, grauiter ferre;...

« Demea entendant le jeu de la farce, comence à faire un beau Tintamarre, & de tanser, & de cryer, & J'en estre fort faché. »

1. T. IV, p. 413.

2. Ce qui rend les remarques de Goujet plus frappantes, c'est qu'elles semblent avoir été faites sur l'édition de 1583, dans laquelle beaucoup des grossièretés de l'édition de 1566 ont été supprimées.

- Ad. 278. *Syre, insta.*
« Sirus mon amy pousse à la roue, ie te prie. »
- Ad. 534. *quom feruit mazume, tam placidum quasi ouem reddo.*
« Quand il est en sa chaude cole, ie le ren aussi doux & paisible qu'une Brebis. »
- Ad. 623, 4. *...sed me reprehendi tamen,
ne quid de fratre garrulæ illi dicerem ac fieret palam,*
« mais toutesfois ie me retins de dire quelque-
chose à cette languarde, & que le pot au rose par
ma faute feust decouuert ».
- Hec. 597, 8. *...tempus me concedere.
sic optume, ut ego opinor, omnis causas præcidam
omnibus.*
« Il est temps de partir, & de m'en aller aux
champs, ainsi fort bien comme ie pense, ie couperai
la brooche à tous, & leur retrancheray toutes occa-
sions de mal dire par haine & enuie. »
- Ph. 325. *ueeor, ne istæc fortitudo in neruom erumpat denique.*
« Regarde qu'en t'andant si fort ton arc la corde
ne se rompe. »
- Ph. 382. *proinde expiscare quasi non nosset.*
« Vous enquestez aussi diligemment comme si ne
le conoissiez. Vous faites semblant de me tirer
les verdz du nedz. »
- Ph. 930, 1. *in' hinc malam rem cum istac magnificentia,
fugitiue | etiam nunc credis te ignorarier...?*
« Va t'en d'icy en malencontre avec ceste belle
magnificence. Tes fieures quartainēs Vagabond :
penses tu qu'on ne scait pas bien de quel bois tu te
chauffes ? Estimes-tu qu'on ignore tes beaux
faitz ? »

Mais cette liberté nous fait penser de temps à autre aux grossièretés des farces plutôt qu'aux délicatesses de la comédie de Térence :

Ad. 242. minas decem conradet alicunde.

« Il tirera qu'a hin qu'a ha dix mines de quelque part. »

Ad. 693. quid ? credebas dormienti hæc tibi conjecturos deos ?

« Quoy ? pensiez vous que les alouettes vous tomberoient en dormant dedans la bouche toutes rosties ? pensiez vous qu'en dormant vous trouveriez besogne faite ? »

Ad. 779. est alius quidam, parasitaster paululus.

« C'est vn autre petit flatereau & patelineur. le cognoissez vous ? »

Ph. 117, 8. noster quid ageret nescire : et illam ducere cupiebat et metusbat absentem patrem.

« Le nostre estoit entre deux selles le cul à terre ignorant de ce qu'il deuoit faire, & desiroit de l'espouser et prendre à femme, d'autre costé craignoit son pere absent. »

Il arrive parfois que la langue populaire entraîne le traducteur si loin qu'il ne craint pas de mêler ses métaphores de la façon la plus amusante, sinon la plus artistique :

Ad. 312. ut ego hanc iram in eos euomam omnem, dum ægritudo hæc est recens.

« ...afin de desgorger sur eux tout ce mien courroux pendant que le fer est chaud, il le feroit bon battre. »

Surtout la version manque de dignité :

Ad. 93. ...*in orest omni populo.*

« Tout le monde en est abbreuué, & en crie à la moutarde. »

Ad. 486, 7. ...*miseram me, differor doloribus!*

Iuno Lucina, fer opem! serua me, obsecro!

« Hela moy pouure femme ie fen de douleurs, à l'ayde, à l'ayde, ay, ay, ay, eh, Dame Iuno aydez moy, ie meurs en trauail, et gardez moy ie vous requier ceci, ay. A l'ayde, à l'ayde ¹. »

Cependant, les fausses traductions sont rares, ce qui provient peut-être de ce que la version a été faite sur un texte latin bien corrigé, peut-être celui que Marco-Antoine Muret émenda et annota pour Plantin, à Anvers, en 1565 ². Le seul exemple que nous offrent les *Adelphes* est au vers 209.

Tace, egomet conueniam ipsum.

« Taisez vous Ctesiphon, ie parleray moymesme à lui », où l'erreur consiste en l'introduction du nom de Ctesiphon, qui n'était pas présent. Cette faute fut corrigée en 1572 par l'omission du nom.

Les autres comédies nous donnent d'autres exemples :

Hec. 128, 9. *ibi demum ita ægre tulit, ut ipsam Bacchidem, si adÿsset, credo ibi eius commiseresceret.*

1. Cette version a été empruntée à celle de l'*Andrienne* de 1542. Voir le chap. V.

2. Voir notre catalogue des éditions, n° 360. Ou peut-être sur une des éditions aldines qui renfermaient les notes, etc., de Muret. Voir, dans le catalogue, le n° 319 et ses reproductions.

« Il les porta si à regré, & contre con cœur, que ie croy en verité qu'il eust eu pitié de ceste Bacchis, si lors elle eust este là. »

Hec. 199. utin omnes mulieres eadem æque studeant nolintque omnia....

« C'est une terrible chose, que toutes les femmes s'estudient egualement à mesmes choses, & ne veulent tout ce que les hommes, ou leur bruz demandent. » (L'erreur semble provenir de ce qu'on lit dans le vers 201 : *itaque adeo uno animo omnes socrus oderunt, oderunt nurus*).

Hec. 539. ...qui pernōctaret foris.

« ...et qui passait à boire hors la maison toutes les nuitz ».

Hec. 601, 2. quam fortunatus ceteris sum rebus, absque una hæc foret,

hanc matrem habens talem, illam autem uxorem!

« Mon Dieu que ie suis assez fortuné es autres choses, si ce n'estoit ceste seule chose cy, ayant une telle mere & ceste mechante femme. »

Hec. 695. sensitque adeo uxor.

« & s'est fort bien apperceae ma femme... »

Ph. 680. fructum quem Lemni uxoris reddunt prædia.

« C'est le revenu qu'apportent les prez, terres et possessions de ma femme de Lemnos. » (Chrémès, qui parle, avait en effet, une « femme » à Lemnos, mais les terres en question appartenaient à sa femme légitime à Athènes.)

La traduction sent encore la version scolaire, par ses répétitions, qui sont assez nombreuses :

- Ad.* 190. *nam hercle etiam hoc restat.*
« Certes il ne reste plus que cela encore à dire, il faut qu'il disse encore cela. »
- Ad.* 219. *ego spem pretio non emo.*
« Je n'achete point un tien pour deux tu l'auras, ie n'achete point l'esperance à pris d'argent. »
- Ad.* 517, 8. *...apud uillamst :*
nunc quom maxume operis aliquid facere credo.
« Il est maintenant à la cense ou mestairie, maintenant ie croy qu'il y besoigne fort et ferme. Ie pense qu'il y est enbesoigné maintenant. »
- Ph.* 203. *fortis fortuna adiuvat.*
« Fortune aide les vertueux. Aidez vous, elle vous aidera : à cueur vaillant fortune fauorise. »

Aussi les gloses ne manquent-elles pas :

- Ad.* 7. *...Commorientis...*
« ...et l'a nommée Commorientes, c'est-à-dire mourans ensemble. »
- Ad.* 537. *lupus in fabula.*
« C'est le loup en la fable : celuy est suruenu duquel nous tenions propos. »
- Ad.* 541. *...mercennarium.*
« un mercenaire ou gaigne denier. »
- Ph.* per. 3. *...Lemni...*
« A Lemnos, isle iadis de Vulcain. »

Ces explications sont rares, cependant, comme les anachronismes, dont les six comédies ne nous offrent que deux exemples :

- Ph.* 312. *...inde ibo ad forum.*
« Dela l'iray au Palais ou au parquet de ville. »

Ph, 1009. *hoc qctumst.*

« Ce que ie dy est auenu, & est aussi vray que
l'Euangile. »

Quelques passages obscurs et diffus gâtent l'impression que ressent le lecteur; ainsi la version des vers 308 et suivants de l'*Hécyre* :

Car il eschet souuent, qu'un homme colerique, qui a la teste pres du bonnet, pour peu de cas ou pour rien fâché, deuiet nostre grand ennemy, pour la mesme cause en ces choses esquelles un autre est choleré, encore n'en est-il point fâché, (ou bien d'autre maniere) il auient souuent, qu'en ces choses esquelles un autre n'est point fâché, un homme coleré est fait nostre ennemy pour la mesme cause pour laquelle un autre n'a point esté fâché.

est si entortillée que notre tête tourne rien qu'en la lisant.

Disons tout de suite, cependant, que la traduction est plus heureuse en maints endroits, surtout là où le traducteur n'a pas employé trop de termes populaires, là où il a, volontairement ou par accident, gardé quelque chose de la dignité de l'original. Ainsi la première scène des *Adelphes* est bien traduite; elle est trop longue pour que nous la citions *in extenso*, mais en voici un extrait qui démontrera que la retenue du traducteur donnait à sa version une valeur que les passages plus grossiers ne possédaient pas (*Ad.*, 69 et suivants) :

Celuy qui fait son deuoir contraint par mal, pendant qu'il croit qu'on sera auerti de son cas, se donne de garde tant soit peu, s'il espere qu'on n'en saura rien, retourne de rechef à son

naturel. Celuy que tu acquiers par plaisir, fait ce qu'il fait de cueur et de pensée, il s'estudie à rendre le pareil, present ou absent sera tousiours de mesme sorte. Voilà l'office d'un vray Pere d'accoustumer son filz plutost à bien faire de son plein bon gré, que par crainte d'autruy. Voilà la difference qu'il y a entre un Pere & le maistre.

Enfin, comparons ce passage à celui de la version de Guillaume Rippe¹; c'est le dialogue entre Syrus et Déméa, qui cherche son fils, que l'esclave loue afin de détourner la colère du père irrité (Ad., 412-432) :

« DE. Syrus, mon amy, il est tout remply de ces preceptes & bons enseignemens. SY. Aussi il a eu à la maison des hommes doctes & prudens, desquelz les pouoit apprendre. DE. On y pouruoie soigneusement, ie ne laisse rien passer qui face à son instruction, ie l'accoustume à bonne discipline & honnesteté : Dauantage ie lui commande de regarder sur les façons de viure de tout le monde, & s'y mirer comme dedans vn miroir, prenant pour soy bonne exemple sur les autres, fay cela. SY. C'est fort bien amonesté certes. DE. Fay cela. SY. Finement. DE. Cecy est louable. SY. Voila le point. DE. Cela est à blasmer. SY. Fort bien. DE. Qui plus est. SY. Certes ie n'ay pas maintenant loisir de vous escouter, i'ay trouué des poissons à ma poste, il me faut prendre garde qu'ilz ne se gastent. Car cela nous est autant à vitupere & faute entre noz seruiteurs, comme à vous qui estes maistres, de ne pas faire ce que vous auez dit maintenant : & comme ie puis, ie commande aux autres seruiteurs en ceste maniere. Ceci est trop sallé, cecy est bruslé, cecy n'est gueres bien accoustré & assaisonné : cela est fort bien : souuienne toy

1. Voir ci-dessus, chap. III de la 3^e partie.

de faire ainsi une autre fois. Retien bien ceste sauce, car elle est bonne. Je les amoneste comme ie puis selon ma petite capacité d'esprit. Dauantage sire ie leur commande, de regarder dedans les platz, comme dedans un miroir, & les'auerty de ce qui est besoing de faire. Je m'appercoy que ce que nous faisons, est inept & bien lourd. Mais que feriez vous ? Comme est la nature & complexion de l'homme, ainsi y dois seruir & obeyr. Ne voulez-vous rien autre chose me dire Sire ? DE. Rien sinon que Dieu vous donne meilleur entendement.

Peut-on honnêtement dire qu'il y a eu du progrès pendant les années qui s'étaient écoulées entre 1500 et 1566 ? Oui, mais à un seul égard, croyons-nous. La traduction de 1566 est plus exacte, mais cette exactitude provient non de l'intelligence des traducteurs eux-mêmes, mais des travaux qu'avaient faits les commentateurs et surtout les correcteurs du texte des six comédies. La langue de 1500 est moins élégante, mais plus serrée, peut-être, que celle de 1566; il est curieux de remarquer, aussi, que les deux traductions renferment des circonlocutions, mais ce sont des détours qui proviennent de deux causes toutes différentes, causes qui illustrent d'une façon curieuse les tendances des époques où les traductions parurent. Les détours de la version de Rippe écrite en 1466 ou avant cette date, sont le résultat de l'insuffisance de la langue française dans l'expression des idées de l'original; ceux de la version de Bourlier surgissent d'une tendance à tout éclaircir, tout expliquer, tendance excusable qui résulte, sans doute, du système des versions scolaires. Bourlier s'est servi, pour deux de ses comédies, des traductions

quasi-scolaires de l'édition « Triplex » et leur style semble s'être imprimé dans son cerveau.

En 1566 la version de Rippe, comme celle de Cybille, était vieillie, car la langue avait subi de grands changements, s'était enrichie depuis la publication de l'édition de Vérard; il était temps qu'une nouvelle version des six comédies de Térence vit le jour. Bourlier, de sa façon, a suppléé à ce besoin, a comblé cette lacune et, malgré ses vulgarités et ses grossièretés, malgré tous les défauts de sa version, la littérature française devrait lui accorder sa reconnaissance parce qu'il a fait de son mieux pour rendre accessibles au grand public français les œuvres du comique africain.

* * *

Cette traduction des six comédies fut reproduite à Paris en 1572 et quelques modifications y furent apportées. Il y eut d'abord et surtout des suppressions, qu'on peut classer en trois catégories : on supprima les répétitions; on écarta les mots introduits à tort qui altéraient le sens; et on retrancha quelques vulgarités trop grossières.

A la première catégorie appartiennent les exemples suivants :

Andr. 68. 1566 : « Car pour le iourd'huy croyez que par plaisir faire on acquiert beaucoup de bons amys : aussy au contraire par vouloir dire la verité, & ne scauoir fleschir aux complexions d'autruy, souuent on en acquiert grand'haine. »

- 1572 : « Car pour le iourd'huy en complaisant aux gens on acquiert beaucoup d'amys : aussi pour dire la vérité on acquiert grand haine. »
- Andr.* 210. 1566 : « Si ie.laisse là mon pature Pamphilus, le voyla en danger de mort, i'ay grand'peur de sa vie. »
- 1572 : « Si ie laisse Pamphilus, i'ay grand peur de sa vie. »
- Andr.* 269. 1566 : « Et d'auantage, voyla qu'elle craint que vous ne teniez plus conte d'elle, & que vous ne la vueillez laisser là. »
- 1572 : « Et d'auantage, voila qu'elle craint que vous ne la vueillez laisser là. »
- Ad.* 190. 1566 : « Certes il ne reste plus que cela encore à dire, il laut qu'il disse encore cela. »
- 1572 : « Certes il ne reste plus que cela à dire. »
- Ph.* 59. 1566 : « Et va bel amy follastre & ignorant crains tu de te fier de paroles à celui duquel tu as conneu la bonne foy & prudhommie à rendre l'argent ? As-tu poeur de commettre des paroles à celui, duquel tu as commis de l'argent à garder & as au rendre, qui plus est, apperceu sa bonne foy ? En quoy quel gain ay le a te tromper ? »
- 1572 : « Et va ignorant : As tu peur de commettre tes paroles a celly auquel tu as commis de l'argent à garder ? en quoy quel gain ay ie à te tromper ? »
- Ph.* 203. 1566 : « Fortune aide les vertueux. Aidez vous, elle vous aidera : à cueur vaillant fortune fauorise. »
- 1572 : « Fortune aide les vertueux. »

Nous pourrions multiplier les exemples, mais nous devons passer à la deuxième catégorie de suppressions, qui ne sont

pas moins heureuses et qui peuvent être illustrées par les passages qui suivent :

Hec. 136. 1566 : « Ceste premiere nuit pleine d'amour et de douceur ne toucha point à la pucelle ne la nuit en suiuanle apres. »

1572 : omet les mots « pleine ...douceur », qui ne se trouvent pas dans le texte latin.

Hec. 711. 1566 : « Mais maintenant le pot aux roses est découuert, le cas est manifeste, que Philumena s'est departie d'avec luy, à cause de ceste putain, Car ie voy bien que l'esprit de Pamphilus est du tout alliené & estrangé des noces, ou de viure honestement en mariage. »

1572 : omet les mots « le pot... découuert », « que... putain », « & estrangé » et « ou de ...mariage. »

Ph. 874. 1566 : « C'est un songe que te vient en dormant. Estoit il ainsi conuenu avec sa mere que ceste fille ne conoistroit son pere ? »

1572 : « C'est un songe que cette fille ne connoistroit son pere ? »

Ph. 491. 1566 : « Helas ie crain que le maquereau ne mette cela en sa teste de vouloir liurer la fille à un autre, qui seroit grand douleur à Phedria, cause possible que le maquereau seroit frotté. »

1572 : « Helas ie crains que le maquereau se fera frotter la teste. »

Un aspect moins vulgaire et moins coloré est donné aux phrases françaises par les suppressions suivantes :

Andr. 458. 1566 : « Voicy encores, Dieu mercy, la beste qui a fait le dommage. »

- 1572 : « Il en est le chef & principal conducteur. »
- Andr.* 473. 1566 : « A l'ayde à l'ayde, ay, ay, ay, eh, Dame
luno aydez moy, ie meurs en trauail, eh gardez
moy ie vous requiers cecy, ay. A l'ayde, à l'ayde. »
- 1572 : « Dame luno aydez moy, sauuez moy la vie
ie vous supplie. »
- Andr.* 616. 1566 : « Aproche, aproche, gentil veau, que veux tu
dire à ceste heure ?
- 1572 : « Aproche, aproche, homme de bien, que
veux tu dire à ceste heure ? »
- Andr.* 663. 1566 : « Il me gaste tout mon verd, il trouble tout. »
- 1572 : « Il me gaste tout, il trouble tout. »
- Ad. per.* 10. 1566 : « Demea entendant le jeu de la farce, com-
mence à faire un beau Tintamarre, & de tanser, &
de cryer, & d'en estre fort faché. »
- 1572 : « Demea entendant le ieu de la farce, com-
mence à tancer & de crier, & d'en estre fort faché. »
- Ad.* 93. 1566 : « Tout le monde en est abbreuüé, & en crie
à la moutarde. »
- 1572 : « Tout le monde en est abreuüé. »
- Ad.* 242. 1566 : « Il tirera qu'a hin qu'a ha dix mines de
quelque part. »
- 1572 : « Il tirera dix mines de quelque part. »
- Ad.* 312. 1566 : « ...afin de desgorger sur eux tout ce mien
courroux pendant que le fer est chaud, il le feroit
bon battre. »
- 1572 : « ...afin de desgorger sur eux tout ce mien
courroux pendant que la maladie commence. »
- Ad.* 693. 1566 : « Quoy ? pensiez vous que les alouettes vous
tomberoient en dormant dedans la bouche toutes
rosties ? pensiez vous qu'en dormant vous trou-
ueriez besoigne faite ? »

- 1572 : omet les mots : « pensiez... rosties. »
- Hec.* 141, 2. 1566 : « Le croy qu'ainsi te semble, car personne ne vient à toy, sinon celuy, qui a desir de ton corps, & de te faire faire le gentil soubresaut amoureux. »
- 1572 : « omet les mots : « & de te... amoureux. »
- Hec.* 598. 1566 : « Il est temps de partir, & de m'en aller aux champs, ainsi fort bien comme ie pense, ie couperay la broche à tous, & leur retrancheray toutes occasions de mal dire par haine & enuie. »
- 1572 : « Il est temps de partir, ainsi fort bien, comme ie pense, i'osteray à tous toutes occasions de mal dire. »
- Ph.* 117. 1566 : « Le nostre estoit entre deux selles le cul à terre, ignorant de ce qu'il deuoit faire, & desiroit de l'espouser et prendre à femme, d'autre costé craignoit son pere absent. »
- 1572 : « Le nostre ignorant de ce qu'il deuoit faire, & desiroit de l'espouser, d'autre costé craignoit son pere absent. »
- Ph.* 382. 1566 : « Vous enquestez aussi diligemment comme si ne le conoissiez, Vous faites semblant de me tirer les verds du nedz. »
- 1572 : omet les mots : « Vous faites... nedz. »
- Ph.* 930. 1566 : « Va t'en d'icy en malencontre avec ceste belle magnificence. Tes fieures quartaines Vagabond : ... »
- 1572 : omet les mots : « Tes... vagabonde » et substitue « fugitif. »

La suppression n'est cependant pas le seul moyen de corriger employé; il y a la substitution : celui qui a revu la traduction (que ce soit Bourlier lui-même ou non, et il n'y a

aucune indication à cet égard dans le volume) a substitué des phrases moins triviales à celles de l'édition de 1566; mais en général, les erreurs qui défigurent l'édition anversoise ne sont pas corrigées.

Les changements, donc, qu'opéra le reviseur de la traduction tendaient surtout à la simplification du langage, à la concision ou la correction par la suppression. C'est une tendance bonne en elle-même, qui ne pouvait qu'aider le lecteur et purifier les locutions françaises. On commençait à se fatiguer un peu des longueurs, des répétitions, des phrases compliquées qui semblaient ne devoir jamais finir. Si la traduction perd en vigueur, en vie et en couleur, cela est compensé par le surcroît de précision, de simplicité que l'épuration ne manqua pas de produire.

* * *

L'édition de 1583 subit de nouveaux changements et cette fois encore il faut noter la tendance générale à une plus grande délicatesse. L'*Andrienne* très raccourcie et épurée déjà par les suppressions dont elle avait été l'objet en 1572, ne subit que quelques légères modifications d'orthographe, sauf en quelques endroits où la concision exige une correction. Voici la traduction des vers 405 et suivants de l'*Andrienne*, telle qu'elle était en 1566 et qu'elle se présente en 1583 :

1566 et 1572 : « Le voicy qui se tient tout assureé que
vous lui aye, à nyer de la vouloir espouser. Il vient
de quelque lieu seeret ou il a bien estudié son rolle :

pensez qu'il a recordé quelque belle harangue pour vous mettre cela hors de la fantaisie. Toutes-fois ne vous en souciez, non, tenez tousiours bon, ne vous espouantez point. PA. Tu dis tres-bien, mais qu'il fust en moy de ce faire. DA. Croyez m'en de cela, monsieur, si vous tenez bon une fois, de dire à vostre Pere que vous en estes content, vous n'aurez que deux motz ensemble. »

1583 : « Iceluy se tient tout assuré que vous ne la vouliez espouser : il vient de quelque lieu solitaire, ayant bien pensé à ce qu'il doit dire : il pense auoir inuenté quelque belle harangue pour vous oster cela de l'entendement, quand à vous soyez resolu & ne vous espouantez point. PA. Tu dis fort bien, pourueu qu'il soit en ma puissance de ce faire. DA. Croyez moi de cela, que si vous assurez vostre pere que vous la voulez espouser, qu'il ne vous contredira d'aujourdhy en rien. »

L'Eunuque, peu modifié dans l'édition de 1572, est très purifié; tout en devenant moins populaire et moins libre, il perd beaucoup de sa couleur. Le vers 230, traduit en 1566 et en 1572 par :

« Ce sera merueille, si ie ne me presente icy aujourdhy bien vilainement à toute moquerie avec ce mien vieillard eunuque qui est ia sur le bord de sa fosse. »

(comme dans le « Triplex » de 1560) devient :

« Ce sera merueille si aujourdhy ie ne me presente aussi à elle tout vilainement avec ce mien Eunuque qui est fort vieil. »

Combien plus digne, plus strict, mais combien moins vif !

L'*Heautontimorumenos*, resté en 1572 à peu près identique au texte de 1566, sauf quelques petites suppressions ne fut presque pas modifié en 1583.

Les autres pièces ne subirent que de légères retouches, qui intéressent avant tout l'orthographe.

Somme toute, les changements dans l'édition de 1583 sont peu importants et ont rapport principalement à la pureté dans l'*Andrienne* (car la liberté de la version de Charles Estienne (1542) semble avoir choqué les hommes qui lisaient Térence quarante ans plus tard) et à l'orthographe dans les autres pièces. Même en 1583, la plupart des anciennes erreurs subsistent et il s'en introduit quelques nouvelles, qui semblent surtout des fautes d'impression.

Les défauts ne manquent pas dans ce Térence en prose, mais que la version de Bourlier ait joui d'une popularité considérable, le fait est prouvé par les nombreuses éditions qu'elle eut entre 1566 et 1583, sans compter les éditions supposées de 1586 et de 1604.

Térence ne cessait pas d'être lu et d'être aimé, malgré les versions presque uniformément médiocres qui le présentaient au public¹. Il faut donc admettre que quelque chose des

1. La raison que donne l'imprimeur de l'édition de 1583 est que les traductions de Térence, qui avaient déjà parus étaient indignes du comique latin. « Par ci deuant, amy Lecteur », dit-il « est sorti en lumiere un liure sous le nom de Térence, mais veues les fautes qui y sont presque infinies, il ne merite pas de porter un nom si excellent. Ce que considéré, pour seruir au public, l'ay bien voulu suiuant la copie de Muret faire sortir cestuy ci en euidence. Prens

charmes de l'auteur ancien transperçait à travers la lourdeur des traductions françaises. Le xvi^e siècle en France s'ouvrit avec une traduction des six comédies; l'histoire de la traduction de Térence en français dans le même siècle s'achève par une autre traduction des six comédies, mais si différente qu'en comparant seulement dans les deux textes les traductions d'un même passage, on s'aperçoit qu'une ère nouvelle a commencé.

* * *

La Croix du Maine, dans sa Bibliothèque Française¹, accorde une notice à un certain Jacques Bourlé, natif de Longmesnil au diocèse de Beauvais; une liste de ses ouvrages qui restaient à imprimer en 1584 fait mention des « Six comédies de Térence, tournées vers pour vers ». Il est à remarquer que La Croix du Maine ne cite pas Jean Bourlier parmi les traducteurs de Térence. Au contraire, Du Verdier dit que Bourlier avait traduit les six comédies et mentionne l'édition de 1566², mais, parmi les œuvres de Bourlé, ne cite pas de traduction de Térence³. De Beauchamp⁴ cite la traduction de Bourlé, évidemment d'après La Croix du Maine, et l'abbé

le tout en bonne part ». [R. f. viii (n. ch.)]. Il est difficile de dire s'il faisait une allusion à l'édition de Vérard, à sa reproduction de 1539 ou aux éditions antérieures de la version de Bourlier.

1. Ed. Rig. de Juvigny, t. I, p. 397.

2. Ed. Rig. de Juvigny, II (IV), p. 360.

3. *Ibid.*, p. 271.

4. T. I, p. 434.

Goujet le suit à son tour, en ajoutant qu'il ignorait si cette version avait été imprimée depuis 1584 ¹.

Jacques Bourlé, selon la liste donnée par La Croix du Maine, avait écrit généralement des œuvres de doctrine et de morale; mais une traduction des *Distiques* de Caton, « tournés vers pour vers », eux aussi, semble indiquer que le docteur en théologie, le curé de Saint-Germain-le-Vieil, occupait ses loisirs à traduire en français ceux des latins qui étaient utiles pour l'éducation des lecteurs français. Il ne reste aucune trace de cette traduction de Bourlé; l'absence de tout exemplaire imprimé et la disparition du manuscrit, s'il a jamais existé, nous laisse dans un doute irrémédiable.

La ressemblance entre les noms de Jacques Bourlé et de Jean Bourlier nous fait penser que la Croix du Maine a pu être victime d'une erreur, et la chose nous semble encore plus probable, quand nous constatons que Bourlier, qui avait traduit les six comédies, n'est point nommé par ce bibliographe.

Faut-il donc conclure que la Croix du Maine avait mal entendu ou mal écrit le nom de Bourlier, quand il recueillait les matériaux pour son ouvrage et qu'il attribua à Bourlé la traduction de Bourlier? Cette hypothèse ne nous semble pas improbable, et le fait que cette traduction manque dans la notice que Du Verdier consacre au curé, mais que la version de Bourlier (que La Croix du Maine ne cite pas) y est citée, augmente la probabilité. La proximité des dates de

1. T. IV, p. 414.

l'édition de Bourlier de 1583 et de la traduction de Bourlé que donne La Croix du Maine peut avoir trompé celui-ci; mais la mention de la version de Bourlé parmi les ouvrages non encore édités et le fait qu'une autre traduction, également introuvable, est citée dans la même notice nous empêchent de rejeter le témoignage de La Croix du Maine.

Il faut laisser la question sans la résoudre, tout en attirant l'attention du lecteur à la grande probabilité que La Croix du Maine a commis une erreur à laquelle Du Verdier a échappé.

CHAPITRE XII

VUE GÉNÉRALE DES TRADUCTIONS FRANÇAISES DES ŒUVRES DE TÉRENCE AU XVI^e SIÈCLE

Voici la liste chronologique des traductions françaises des comédies de Térence que l'on fit pendant le XVI^e siècle

1. — 1500-1503. *Therence en francois, prose et rime, avecques le latin*. Paris, Antoine Vérard, in-fol. La traduction en prose est vraisemblablement de Guillaume Rippe, celle en vers de Gilles Cybille. Toutes les deux comprennent les six comédies.

2. — 1537. Édition supposée de l'*Andrie*, traduite en rime française, attribuée à Bonaventure des Périers. Son existence est très douteuse.

3. — 1539. *Le grant Therence en francoys, tant en Rime que en prose*. Paris, Bossozel, Kerver ou Guillaume le Bret, in-fol, reproduction textuelle du n^o 1.

4. — 1541. Version scolaire de l'*Andrienne* par Charles Estienne. Paris, Simon de Colines et François Estienne, in-8.

5. — 1542. L'*Andrie* de Charles Estienne, « traduite en prose », avec un traité du même auteur sur le théâtre des anciens. Paris, Roffet ou Corrozet, in-16.

6. — Reproduction du n^o 4. Paris, Robert Estienne, 1546 in-8.

7. — 1547. Nouvelle reproduction du n^o 4. Paris, François Estienne, in-8.

8. — 1547. Reproduction du n° 4 à Lyon, par Thibaud Payan, in-8.
9. — 1548. Reproduction du n° 4. Paris, Robert Estienne, in-8.
10. — 1549. Reproduction du n° 4, mais avec la substitution d'une version espagnole à la version française. Louvain, Birckmann, in-8.
11. — 1552. Version scolaire de l'*Eunuque* par Joannes Ericius. Lyon, Payan, in-8.
12. — 1553. Reproduction du n° 11. Lyon, Payan, in-8.
13. — 1554. Reproduction du n° 11. Lyon, Payan ou Temporal, in-8.
14. — 1555. L'*Andrie* en rime attribuée à Bonaventure des Périers. Lyon, Payan, in-8.
15. — 1558. L'*Andria Latino-gallica*. Paris, Grandin, in-12.
16. — 1558. Fragments de Térence dans *La Pornographie Terentiane*. Lyon, Edoard, in-12.
17. — 1559. Traduction scolaire de l'*Heautontimorumenos* par Joannes Ericius. Lyon, Payan, in-8.
18. — 1560. Traductions de l'*Andrienne*, de l'*Eunuque* et de l'*Heautontimorumenos* dans l'édition « Triplex ». Lyon, Bonhomme ou Vincent, in-4.
19. — Reproduction du n° 4. Lyon, Payan, in-8.
20. — 1561. Reproduction du n° 11. Lyon, Payan, in-8.
21. — 1565. L'*Eunuque* de Ian-Antoine de Baif. Ne parut qu'en 1573, dans les *Jeux* de Baif.
22. — 1566. Traduction des six comédies par Jean Bourlier. Anvers, Waesberghe, in-8. L'*Andrienne* est copiée textuellement sur le n° 5; l'*Eunuque* et l'*Heautontimorumenos* sur l'édition « Triplex ».
23. — 1567. Réimpression du n° 22 ?

24. — 1572. Nouvelle édition corrigée du n° 22. Paris, Clopeiau, in-12.

25. — 1574. Réimpression du n° 24. Paris, Micard, in-16.

26. — 1578. Réimpression textuelle du n° 25. Paris, Micard, in-16.

27. — 1583. Nouvelle édition, « corrigée en presque infinis endroits » des n°s 22 et 24.

28. — 1586. Réimpression du n° 22. Paris, in-12.

29. — 1604. Réimpression du n° 22 ? Paris, Tardif, in-12.

L'histoire de la traduction des comédies de Térence occupe le **xvi^e** siècle entier. Les versions en rime et en prose que publia Vérard entre 1500 et 1503 provenaient, il est vrai, du **xv^e** siècle : elles en portent les marques, mais elles eurent une vogue qu'atteste la réimpression qu'elles subirent en 1539. À partir de ce moment, les traductions des comédies de l'Africain suivent une double ligne : d'un côté, les versions scolaires se multiplient, à partir de 1541, date de la publication de l'*Andrienne* scolaire de Charles Estienne; en même temps, les traductions qui visent à un but artistique sont inaugurées par l'*Andrie* de 1542 du même auteur, car l'existence d'une édition de l'*Andrienne* attribuée à Bonaventure des Périers nous semble très douteuse.

Toutes les traductions qui parurent ensuite peuvent être rangées dans l'un ou l'autre de ces groupes; il y en a qui semblent franchir les limites de la version scolaire, pour atteindre au niveau de traduction littéraire; et presque toutes les versions littéraires gardent quelques traits qui les lient aux traductions explicatives pour les jeunes gens. Il n'y a donc pas

d'abime entre les deux groupes. Les seules traductions qui se posent nettement en œuvres littéraires sont l'*Andrie* de 1555 et l'*Eunuque* de Baif; et pourtant, quelle différence entre les deux!

Presque toutes les versions affectent de viser à un des deux buts suivants, quelquefois aux deux ensemble : enseigner la morale aux lecteurs, servir de guide ou de modèle dans l'appréciation des lettres antiques et de la pureté de la langue latine. C'est-à-dire qu'il y en a très peu qui envisagent la traduction, en tant que genre littéraire, telle que nous la voyons aujourd'hui. Peut-être faut-il admettre que leur façon d'envisager ce genre ingrat était fautive, et cependant, puisqu'ils avaient plus besoin de traductions à cette époque que nous-mêmes, une telle assertion peut sembler hardie. Pour bien comprendre le rôle que jouait la version dans la vie intellectuelle des hommes du xvi^e siècle, il faut tenir compte des conditions sociales, de l'état de la littérature, de la culture, de la langue.

Les clercs presque seuls comprenaient le latin et ils s'en servaient d'une façon qui nous semble peu éclairée, tant ils avaient farci la langue ancienne de néologismes, de barbarismes de toutes sortes. Le latin ordinaire des gens de robe était, en effet, très différent de celui de TERENCE, voire de CICÉRON, qu'ils croyaient imiter. Cependant, ils pouvaient assez bien comprendre le bon latin.

Les grands seigneurs méprisaient le latin comme un langage indigne des hommes de guerre: il était trop « clerquois » et même à la fin du siècle il y avait encore de ces grands

messieurs qui n'y comprenaient goutte ¹. Il fallait polir, il fallait instruire ces gens-là, les « arracher à leur ignorance traditionnelle », afin de les rendre capables de penser, de s'exprimer, surtout, peut-être, d'être utiles quand ils assistaient aux conseils du roi. On traduit donc les grandes œuvres historiques et philosophiques de l'antiquité ². Le goût une fois suffisamment développé, Térence et Plaute pouvaient égayer les heures de loisir et de repos de ces esprits ouverts.

Les bourgeois, les classes moyennes, avaient déjà acquis la culture littéraire; mais il n'en manquait pas qui ignoraient le latin. Pour eux, les traductions étaient nécessaires; et puisqu'ils n'avaient pas le temps d'étudier les institutions grecques et romaines, on introduisait dans les versions des anachronismes, des gloses, des explications souvent erronées pour rendre la lecture plus agréable et plus intelligible. Quant au peuple, il commençait à peine à lire; ceux qui lisaient se trouvaient, pour la plupart, dans la même situation que les bourgeois qui ne comprenaient pas le latin classique. La traduction propageait la culture parmi ceux que le latin ne touchait pas.

Les efforts que firent les rois pour rendre uniformes le droit français, l'administration française ³, le besoin de relever la

1. Voir Petit de Julleville, *Histoire de la langue et de la litt. fr.*, t. III, chap. XI, surtout p. 664 et la première note de cette page.

2. Le nom de Claude de Seyssel est important à cet égard. *Op. cit.*, pp. 664, 665.

3. *Op. cit.*, pp. 662 et suiv., surtout p. 665.

littérature de France à un niveau égal à celui qu'occupaient les littératures des anciens, la nécessité d'enrichir la langue française, afin de la rendre capable non seulement d'exprimer les idées des anciens, mais aussi de rivaliser avec les chefs-d'œuvre de l'antiquité, toutes ces considérations aidaient à accroître l'importance de la traduction, à en faire un instrument peut-être sans égal dans l'histoire de la langue française.

Les ateliers des imprimeurs étaient devenus de véritables bureaux de traduction; ceux qui vquaient à l'art nouveau de la typographie devançaient et suppléaient à un besoin que les Français sentaient, peut-être, sans pouvoir le définir. Les rois, auxiliaires constants et fidèles, malgré quelques défaillances, de leur langue maternelle, commandaient des traductions. Claude de Seyssel traduisit pour Louis XII, Diodore, Justin et plusieurs autres. Un demi-siècle plus tard, Ian-Antoine de Baif traduisit l'*Heautontimorumenos* de Térence pour Catherine de Médicis. La différence entre ces ouvrages démontre, en quelque sorte, les exigences différentes des deux époques. On n'avait pas tant besoin, en 1570, des historiens; on préférait les auteurs plus polis, moins graves, plus artistiques. Certes, Amyot consacrait ses loisirs à Plutarque, mais combien de traductions des poètes grecs et latins la seconde moitié du siècle ne vit-elle pas naître!

Le théâtre des anciens fut moins traduit. Ronsard traduisit peut-être des fragments du *Plutus* d'Aristophane; Lazare de Baif traduisit l'*Electre* de Sophocle en 1537; Sibilet mit en français l'*Iphigénie* d'Euripide en 1549; Ian-Antoine de Baif traduisit l'*Antigone* de Sophocle dans ses *Jeux* de 1573.

Quant aux latins, l'*Agamemnon* de Sénèque fut traduit par Charles Toustain en 1557, par Duchat en 1561; quatre tragédies du même auteur (*Hercule Furieux*, le *Thyeste*, l'*Agamemnon* et l'*Octavie*) parurent en 1590, traduites par Roland Brisset. Le *Miles Gloriosus* de Plaute devint le *Brave* de Ian-Antoine de Baif, dans les *Jeux* de 1573. Térence, cependant, eut presque autant de traductions que tous les autres dramaturges anciens réunis.

Peu à peu commençait à se développer ce goût esthétique qui devait être la gloire du xvii^e siècle. Au commencement du xvi^e siècle, des traductions pénibles, procédant à tâtons et éclairant les comédies de notre auteur d'une lumière vacillante et parfois trompeuse. Puis à mesure que l'esprit de l'humanisme s'affirme et que les résultats de l'étude assidue du texte latin commencent à porter des fruits, on trouve des versions beaucoup plus correctes, mais très touffues encore, moins rigides et plus limpides parfois, mais obscurcies souvent par trop d'explications. Ensuite, le goût populaire s'en empare et la vie, la couleur, la vulgarité même entrent en jeu; cette dernière atteint son apogée en 1566, dans la traduction de Bourlier. Enfin, on tend à tout simplifier, à purger les traductions de leurs grossièretés. La prolixité des savants de la première moitié du siècle et les barbarismes de Bourlier semblaient également indésirables aux hommes de la fin du siècle, qui cherchaient quelque chose de moins diffus, de moins lourd, de moins trivial. Baif avait donné le modèle de ce que pouvait être en 1573 une traduction d'une comédie térentienne, et on peut lui reprocher, à lui-même, le rythme

qu'il a employé pour exprimer les vers variés et harmonieux du poète latin. Même dans les versions scolaires, quelle différence entre les premiers essais de Charles Estienne et de Joannes Ericius et les versions de l'édition « Triplex » de Lyon, 1560 !

Versions scolaires et versions littéraires réagirent les unes sur les autres. Les traducteurs qui se proposaient de faire œuvre artistique ne pouvaient pas s'empêcher de mêler çà et là dans leurs versions des gloses, des explications, des répétitions dans le goût des traductions pour les étudiants et les traducteurs qui ne voulaient qu'être utiles aux écoliers essayaient de faire pénétrer dans leurs œuvres quelque chose de la finesse des traductions plus élégantes.

Laissons de côté les versions scolaires. La plus remarquable des traductions de Térence est sans doute l'*Eunuque* de Baif, traduction qui s'approche le plus de la version idéale; et cependant, elle en est encore loin, bien loin.

C'est que la traduction exige, chez l'écrivain qui s'en mêle, des qualités que ne possède pas tout le monde. D'abord la patience, la recherche du mot juste; ensuite la faculté de se mettre à la place de l'auteur original, de se substituer à lui, de deviner sa pensée, même celle qu'il n'exprime pas, de devenir l'*alter ego* de l'auteur que l'on traduit. Cela exige, à son tour, de longues études, un long commerce avec le modèle. Il faut au traducteur une habileté égale dans les deux idiomes, un vocabulaire très étendu, une maîtrise de la prosodie, qui lui permette de traduire un poète. Il y a peu de gens au monde qui puissent prétendre faire une bonne traduction, mais com-

bien n'y en a-t-il pas qui s'en occupent, pour n'être payés que par le mépris ! Pourtant, la traduction peut être une œuvre utile et chaque traducteur espère que sa traduction sera la version parfaite. Ce genre si difficile et si ingrat continue d'attirer les écrivains.

Surtout, Térence n'est pas l'auteur le plus facile à traduire. Sa langue est simple et claire, mais elle mêle une douce familiarité à une dignité irréprochable qui rendent malaisée une imitation de son style. Ses vers sont bien forgés, mais étant de leur nature voisins de la prose, ils réclament d'autant plus d'habileté pour les traduire en un rythme qui donne un effet pareil.

En un mot, la traduction est une tâche ingrate et la traduction de Térence n'est pas moins ingrate que les autres. Il y a des hommes du xvi^e siècle qui ont fait de leur mieux pour transporter les grâces de Térence en français; nous devons leur en savoir gré, même si leurs efforts nous semblent faibles et puérils. Pour l'enrichissement de la langue, pour l'illustration de l'idiome qui leur était cher, peut-être n'ont-ils pas fait besogne inutile.

* * *

Si l'étude des traductions de Térence au xvi^e siècle nous conduit à une autre conclusion définitive, c'est que l'auteur latin ne perdit point de sa popularité, qu'il fut lu et goûté à travers tout ce siècle de transformation, car il avait des qualités qui devaient le rendre cher aux hommes de toute

l'époque. Modèle de morale, miroir de la vie, conseiller dans les affaires quotidiennes, modèle aussi de langage, de style, d'organisation dramatique, « archétype » des réformateurs du théâtre français, Térence était tout cela en même temps qu'écrivain agréable. Il ne pouvait pas rester sans influences.

Les prédicateurs recouraient aux Ecritures Saintes pour leurs exemples et leurs leçons de morale, mais Térence n'était sans doute pas absent de leur pensée de temps à autre; si les pédagogues citaient Donat et Alexandre de Villedieu, c'était souvent Térence qui leur offrait leurs exemples de style; si la Pléiade et ses disciples imitaient les Italiens, ils imitaient Térence à travers ces émules des anciens dramaturges, et si le Maître Gaster des *Néapolitaines* de François d'Amboise reproduit le Trotemenu de la moralité de la *Vie et Histoire du Mauvais Riche*, il n'en est pas moins, pour cela, le Gnathon de Térence.

CONCLUSIONS GÉNÉRALES

I

De son vivant, Térence ne jouit pas d'une popularité entière et absolue; le peuple chassa de la scène les acteurs qui devaient jouer son *Hécyre* ou refusa de les écouter, leur préférant les gladiateurs ou les funambules qui intéressaient les yeux plutôt que l'esprit. Les gens cultivés continuaient, néanmoins, d'admirer l'auteur de l'*Andrienne* et cet amour des lettrés pour notre écrivain se poursuivit à travers le moyen âge. Cette affection se montrait de diverses façons : par des allusions dans des ouvrages très différents de la comédie, les épîtres, les sermons, les traités; par des imitations, telles les « comédies » de Hrotsvitha, abbesse de Gandesheim; par des manuscrits que les moines et les copistes de métier produisaient en grande quantité. Nous osons dire, cependant, que Térence ne fut vraiment goûté, que sa délicatesse, son élégance et son art ne furent vraiment appréciés qu'au moment où les commentaires et les travaux critiques de divers humanistes du xvi^e siècle (travaux rendus possibles par l'invention de l'imprimerie) eurent purifié le texte, rétabli les vers, éclairci force allusions obscures pour la masse des lecteurs.

II

Certes, Térence possédait des qualités que les hommes du xvi^e siècle entier pouvaient estimer.

A ceux qui avaient encore un penchant pour la gauloiserie, Térence offrait quelques passages qui, par la fine peinture qu'ils font des querelles conjugales, annoncent en quelque sorte les farces et les fableaux.

A ceux qui trouvaient agréable l'amour courtois, il offrait des scènes, surtout des soliloques, où l'amant se plaignait de son sort en des termes que les émules des troubadours ou de Pétrarque pouvaient aisément s'assimiler.

A ceux qui goûtaient la moralisation, il se recommandait par ses « Sentences », par le ton moral de l'ensemble de ses comédies, quoique les détails, l'intrigue et le développement ne soient pas toujours austères.

Le maître de la jeunesse préférait Térence à Plaute pour la même raison et, de plus, à cause de l'excellent modèle de langue latine qu'il était; sa simplicité, sa pureté, son élégance étaient imitées avec soin par les étudiants du xvi^e siècle.

Les humanistes appréciaient toutes ces qualités et admiraient en plus la peinture fidèle des mœurs athéniennes d'une lointaine époque, ce miroir de la vie que leur présentait le comique latin; ils trouvaient en lui encore un attrait : ses comédies exigeaient des explications, des commentaires, des travaux de critique. Le rétablissement du texte, la restaura-

tion des vers leur donnait l'occasion de déployer tout leur savoir, toute leur érudition, d'étaler devant le monde des lettrés leur pénétration critique.

Pour ceux qui, vers le milieu du siècle, commençaient à créer une littérature renouvelée d'après les littératures anciennes, Térence était l'*archétype* de la comédie régulière. Aristophane était trop bouffon, peut-être inintelligible. Plaute était certainement trop populaire pour ces jeunes aristocrates. Térence était plus noble, moins vulgaire et son nom était accouplé à ceux de Scipion et de Laelius, les plus grands de son temps. Térence n'avait jamais haï le *profanum vulgus*, mais il possédait le « bon ton » que la Brigade exigeait.

III

Ces promesses de popularité se sont justifiées. Sur les 461 éditions du texte latin des six comédies publiées entre 1470 et 1600 dans l'Europe occidentale, et dont nous avons pu trouver des traces, 176 sont d'origine française : autrement dit, plus de 38 pour cent des éditions de Térence entre ces deux dates parurent en France. Quant aux volumes qui ne contiennent qu'une ou deux comédies, 43 sur 59 (environ 73 pour cent) furent imprimées en France. Donc, sur un total de 520 éditions, 219 sont françaises : un peu plus de 42 pour cent.

Cette preuve suffit pour montrer que les œuvres de Térence (dont les éditions étaient beaucoup plus fréquentes que celles de Plaute) étaient l'objet d'un grand amour, d'une grande

popularité dans la France du *xvi^e* siècle. Supposons que chacune des 176 éditions françaises du texte latin n'ait été tirée qu'à 300 exemplaires (un tirage très modeste), nous voyons que 52, 800 exemplaires des SIX comédies ont dû se répandre en France entre 1470 et 1600, sans compter les nombreuses éditions italiennes, néerlandaises et allemandes qui traversaient continuellement les frontières pour venir prendre place dans les « librairies » des lettrés.

On constate, néanmoins, à partir de 1580, une diminution considérable dans la publication des comédies de Térence, non seulement en France, mais dans toute l'Europe. Quant à la France, les guerres d'Italie, les luttes entre les maisons de France et d'Autriche n'avaient pas pu empêcher les imprimeurs de travailler assidûment à l'édition des six comédies. Les guerres religieuses et civiles, cependant, qui déchiraient la France, surtout celles qui se déchaînèrent sous Henri III, semblent avoir coupé court à la publication des œuvres de ce genre. Les émeutes et les sièges qui troublaient Paris et mainte autre grande ville furent autant d'obstacles à ce travail qui demande surtout le calme et la patience. Il fallut quelques années après la pacification opérée par Henri IV pour rétablir la sécurité intérieure si nécessaire à de tels travaux d'érudition.

Mais, somme toute l'impression des œuvres de l'Africain au *xvi^e* siècle fut prodigieuse et démontre que ce dramaturge trouva, à travers le siècle, une foule d'admirateurs; durant toute l'époque qui s'écoula d'Octovien de Saint-Gelais à Montaigne, Térence continua d'être lu et aimé.

IV

L'histoire de la littérature française au xvi^e siècle est parsemée de traductions des comédies du disciple de Ménandre. Pendant quarante ans, le besoin qu'éprouvaient les lecteurs français de lire dans leur langue maternelle les pièces de Térence fut satisfait par les traductions que nous sommes tentés d'attribuer à Guillaume Rippe et à Gilles Cyhille.

Puis, en 1541 et en 1542, Charles Estienne inaugura les deux grandes divisions de la traduction de Térence, en publiant son *Andrienne* scolaire et son *Andrie* littéraire.

Les versions scolaires passent par les traductions assez sèches de Joannes Ericius, pédagogue lyonnais, par les traductions plus élégantes de l'édition « Triplex » (Lyon, 1560), pour aboutir aux traductions libres et populaires de Jean Bourlier. Les versions qui prétendent à quelque mérite artistique sont représentées par l'*Andrie* en rime de 1555, qui partage un volume avec la traduction par Bonaventure des Périers du *Traité des Quatre Vertus* de Sénèque, et par l'*Eunuque* de Ian-Antoine de Baif (1565), traduction qui marque l'apogée de la version littéraire des comédies de Térence en France à cette époque, et aboutit, elle aussi, à la traduction des six comédies par Bourlier, car cette version tient à la fois des traductions scolaires et littéraires.

A partir de 1566, aucune nouvelle traduction; mais le goût du xvii^e siècle commence à apparaître et les grossièretés de la version anversoise sont peu à peu éliminées dans les repro-

ductions parisiennes, ce qui n'empêche pas la traduction de garder encore ses allures populaires et colorées.

V

219 éditions latines de Térence, une trentaine de traductions françaises de ses comédies : voilà une attestation de la popularité de Térence qui n'admet pas de contradiction.

Un auteur si bien accueilli ne pouvait pas manquer d'action. Si son influence se bornait simplement à former les esprits, ou si elle s'exerça dans la littérature, surtout dans la comédie, cette question sera, nous l'espérons, le sujet d'un autre volume que nous remettons à plus tard. Pour le moment, contentons-nous d'avoir constaté que s'il y eut un auteur dramatique latin aimé, admiré, constamment fréquenté des Français du xvi^e siècle, ce fut le poète de l'*Andrienne* et des *Adelphes*.

FIN

TABLE DES MATIÈRES

AVANT-PROPOS	6
BIBLIOGRAPHIE :	
Première partie	11
Deuxième partie	13
Troisième partie	17

PREMIÈRE PARTIE

INTRODUCTION

CHAPITRE PREMIER. — Térence au Moyen Age	23
CHAPITRE II. — Comment Térence devait plaire au XVI ^e siècle.	48

DEUXIÈME PARTIE

LES ÉDITIONS

Catalogue des éditions des comédies de Térence publiées entre l'invention de l'imprimerie et 1600	63
Catalogue des commentaires, sentences, sélections, etc., de Térence publiés entre l'invention de l'imprimerie et 1600.	252
Tables analytiques	263
Les éditions (Étude critique)	279
Appendices	323

TROISIÈME PARTIE

LES TRADUCTIONS

CHAPITRE PREMIER. — Observations sur la traduction au XVI ^e siècle	335
CHAPITRE II. — Deux traductions anonymes	350

CHAPITRE III. — Le <i>Therence</i> de Vérard: la traduction en prose	308
CHAPITRE IV. — Le <i>Therence</i> de Vérard: la traduction en vers.	391
CHAPITRE V. — Deux traductions de l' <i>Andrienne</i> par Charles Estienne	426
CHAPITRE VI. — Deux traductions scolaires: l' <i>Eunuque</i> et l' <i>Heautontimorumenos</i> de Joannes Ericius	450
CHAPITRE VII. — Une traduction versifiée: l' <i>Andrienne</i> de 1555	459
CHAPITRE VIII. — Une version scolaire de l' <i>Andrienne</i> , 1558; des fragments de l' <i>Eunuque</i> , de l' <i>Heautontimorumenos</i> et de l' <i>Hécyre</i> , 1558	483
CHAPITRE IX. — Les traductions de l' <i>Andrienne</i> , de l' <i>Eunuque</i> et de l' <i>Heautontimorumenos</i> dans l'édition « Triplex » de Lyon, 1560	500
CHAPITRE X. — L' <i>Eunuque</i> de Ian-Antoine de Baïf, 1565	511
CHAPITRE XI. — Les traductions de Jean Bourlier	527
CHAPITRE XII. — Vue générale des traductions françaises des œuvres de Térence au XVI ^e siècle	553
CONCLUSIONS GÉNÉRALES	563

6987. — Imprimerie Jouve et Cie, 15, rue Racine Paris. — 3-1936



